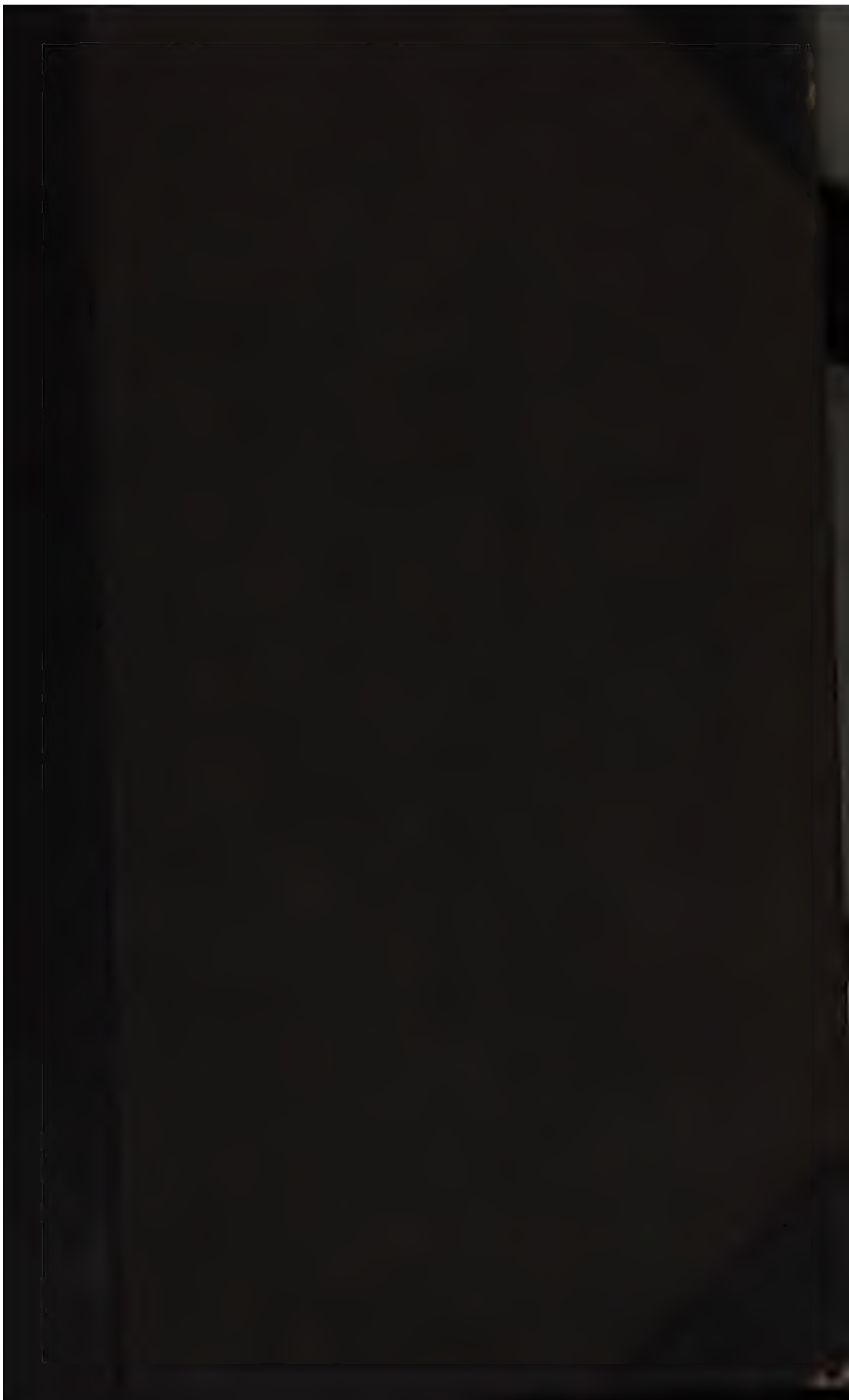



600088841Z



HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Cie, rue des Grès, 11. — 1863.

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

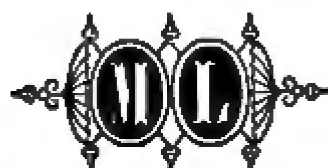
PAR J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ

> Les choses de petite durée ont coutume de devenir fanées, quand elles ont passé leur temps.
> Au règne de Christ, il n'y a que le nouvel homme qui soit florissant, qui ait de la vigueur, et dont il faille faire cas.
>
> CALVIN.

TOME II

GENÈVE ET FRANCE





PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 *bis*, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1863

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

LIVRE II

FRANCE. — TEMPS FAVORABLES.

CHAPITRE TREIZIÈME.

L'ÉTUDIANT JEAN CALVIN A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS.

(1527, 1528.)

CHAPITRE QUATORZIÈME.

CALVIN INSTRUIT A ORLÉANS, DE DIEU ET DE L'HOMME, COMMENCE A DÉFENDRE ET PROPAGER LA FOI.

(1528.)

CHAPITRE QUINZIÈME.

CALVIN APPELÉ A BOURGES A L'OEUVRE ÉVANGÉLIQUE.

(1528-1529.)

CHAPITRE SEIZIÈME.

BERQUIN, LE PLUS SAVANT DES NOBLES, MARTYR DE L'ÉVANGILE.

(1529.)

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

PREMIERS ESSAIS DE CALVIN A PARIS.

(1529.)

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

LES DOULEURS DE MARGUERITE ET LES FÊTES DE LA COUR.

(1530.)

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

DIPLOMATES, RELAPS ET MARTYRS.

(1531.)

CHAPITRE VINGTIÈME.

CALVIN, SON ÉLOIGNEMENT DE LA HIÉRARCHIE, SON PREMIER OUVRAGE, SES AMIS.

(1532.)

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

SMALKALDE ET CALAIS.

(Mars à octobre 1532.)

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

ÉVASION D'UN PRINCE.

(Automne 1532.)

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

L'ÉVANGILE PRÊCHÉ AU LOUVRE ET DANS LES ÉGLISES DE LA MÉTROPOLE.

(Carême 1533.)

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

DÉFAITE DU PARTI ROMAIN DANS PARIS, ET TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE.

(1533.)

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

CONFÉRENCE DE BOLOGNE. LE CONCILE ET CATHERINE DE MÉDICIS ENTRENT EN SCÈNE.

(Hiver 1533.)

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

CHARLES-QUINT, FRANÇOIS Iᵉʳ ET CLÉMENT VII LUTTENT DE RUSE AUTOUR DE CATHERINE.

(Hiver 1533.)

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

ORAGE CONTRE LA REINE DE NAVARRE ET SON « MIROIR DE L'AME PÉCHERESSE. »

(Été 1533.)

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

TRIOMPHE DE LA REINE DE NAVARRE.

(Automne 1533.)

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

CATHERINE DE MÉDICIS EST DONNÉE, AVEC GRANDE POMPE, A LA FRANCE

(Octobre 1533.)

CHAPITRE TRENTIÈME.

LE DISCOURS DU RECTEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

(Novembre 1533.)

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME

CONFÉRENCE ET ALLIANCE DE FRANÇOIS Ier ET DE PHILIPPE DE HESSE A BAR-LE-DUC.

(Hiver 1533 à 1534.)

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

TRIOMPHE ET MARTYRE.

(Hiver 1534.)

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

LE WURTEMBERG DONNÉ AU PROTESTANTISME PAR LE ROI DE FRANCE.

(Printemps 1534.)

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

UNE SÉANCE AU LOUVRE POUR L'UNION DE LA VÉRITÉ ET DE LA CATHOLICITÉ.

(Été 1534.)

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

LES APPARITIONS DE L'ESPRIT D'ORLÉANS.

(Été 1534.)

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

FRANÇOIS Ier PROPOSE LA RÉFORMATION A LA SORBONNE.

LIVRE III

CHUTE D'UN ÉVÊQUE-PRINCE ET PREMIÈRES SEMENCES ÉVANGÉLIQUES DANS GENÈVE.

CHAPITRE PREMIER.

LA RENAISSANCE, LA RÉFORMATION ET LE MOYEN AGE.

(1526.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'ÉVANGILE A GENÈVE ET LA DESTRUCTION A ROME.

(Janvier à juin 1527.)

CHAPITRE TROISIÈME.

L'ÉVÊQUE SE RATTACHE A GENÈVE, MAIS LES CHANOINES S'ENFUIENT.

(Été 1527.)

CHAPITRE QUATRIÈME.

L'ÉVÊQUE-PRINCE S'ENFUIT DE GENÈVE.

(Juillet et août 1527.)

CHAPITRE CINQUIÈME.

EXCOMMUNICATION DE GENÈVE ET CONVOI DE LA PAPAUTÉ.

(Août 1527 à février 1528.)

CHAPITRE NEUVIÈME.

LA RÉFORMATION COMMENCE A FERMENTER DANS GENÈVE ET L'OPPOSITION AU DEHORS.

(Avril 1529. — Janvier 1530.)

CHAPITRE DIXIÈME.

MOUVEMENTS DIVERS DANS GENÈVE ET SECONDE CAPTIVITÉ DE BONIVARD.

(Mars à mai 1530.)

CHAPITRE ONZIÈME.

L'ATTAQUE DE 1530.

(Août, septembre, octobre.)

CHAPITRE DOUZIÈME.

GENÈVE REDEMANDÉ PAR L'ÉVÊQUE ET RÉVEILLÉ PAR L'ÉVANGILE.

(Novembre 1530 à octobre 1531.)

CHAPITRE TREIZIÈME.

DANGERS AUXQUELS LA DÉFAITE DE CAPPEL EXPOSE GENÈVE.

(Octobre 1531 à janvier 1532.)

CHAPITRE QUATORZIÈME.

UN EMPEREUR ET UN MAÎTRE D'ÉCOLE.

(Printemps 1532.)

CHAPITRE QUINZIÈME.

LE PARDON DE ROME ET LE PARDON DU CIEL.

(Juin et juillet 1532.)

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE

DE

LA RÉFORMATION

EN EUROPE

AU TEMPS DE CALVIN

LIVRE II

FRANCE. — TEMPS FAVORABLES.

CHAPITRE TREIZIÈME.

L'ÉTUDIANT JEAN CALVIN A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS.

(1527, 1528.)

Calvin, appelé par la volonté de son père et par ses propres convictions à abandonner la carrière du sacerdoce, à laquelle il se préparait, avait quitté Paris dans l'automne 1527, pour aller à Orléans, étudier la jurisprudence que Pierre de l'Étoile y enseignait avec éclat. « Reuchlin, Aléandre, Érasme « même, disait-on, ont professé dans cette ville;

« mais *l'Étoile* éclipse tous ces soleils. » On le regardait comme le prince des jurisconsultes français[1].

Calvin, arrivé dans cette antique cité, à laquelle l'empereur Aurélien avait donné son nom, craintif de son naturel, et repoussé par les cris bruyants des écoliers, se tenait à l'écart. Cependant sa nature aimante soupirait après un ami; il rencontra, au milieu de la foule, un jeune littérateur nommé Nicolas Duchemin, qui se préparait à devenir professeur dans la faculté des lettres[2]. Calvin fixa sur lui son regard observateur; il le trouva modeste, modéré, point susceptible, n'adoptant pas sans examen une opinion quelconque[3], d'un jugement équitable, d'une extrême prudence, d'une grande douceur, mais aussi de quelque lenteur dans ses mouvements. Le caractère de Duchemin formait un contraste frappant avec la vivacité, l'ardeur, la sévérité, l'activité, nous dirons même la susceptibilité de Calvin. Pourtant il se sentit attiré vers la douce nature du jeune professeur, et la différence même de leurs tempéraments répandit un charme inexprimable dans tous leurs rapports. Duchemin n'ayant qu'une modique fortune *tenait escoliers en pension*, comme le faisaient un grand nombre de bourgeois. Calvin lui demanda de le recevoir sous son toit et devint

[1] « ... Jurisconsultorum gallorum princeps. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

[2] « Jam dedisti nomen inter rei litterariæ professores. » (Calvinus Chemino, manuscrit de Berne.) Cette lettre se trouve dans les *Letters of John Calvin*, publiées en anglais à Philadelphie, par le Dr Jules Bonnet. C'est à ce savant ami que je dois la communication des manuscrits latins.

[3] « In ea natus es dexteritate, quæ nihil imprudenter præjudicare soleat. » (Calvinus Chemino.)

ainsi l'un des membres de la famille. Il l'aima bientôt avec toute l'énergie d'un cœur de vingt ans, et se réjouit d'avoir retrouvé en lui un Mommor, un Olivétan, davantage même. Il voulait tout partager avec Nicolas, le revoir quand il s'était éloigné, et lui parler sans cesse. « O mon Duchemin, lui disait-« il, ô mon ami, tu m'es plus cher que la vie[1] ! » Toutefois cette ardente amitié n'était point aveugle; fidèle à son caractère, Calvin discernait le faible de son ami, qui manquait, à son gré, d'énergie, et il l'en reprenait. « Prends garde, lui disait-il, que ta « grande modestie ne dégénère en indolence[2]. »

L'écolier de Noyon, consolé par cette noble amitié, se mit à examiner de plus près le peuple universitaire qui l'entourait. Il s'étonnait en voyant une foule d'étudiants s'agiter dans les rues, sans se soucier des lettres, à ce qu'il lui semblait. Tantôt il rencontrait un jeune seigneur portant des chausses collantes, un pourpoint richement brodé, un petit manteau à l'espagnole, un bonnet de velours, un poignard magnifique. Ce jeune sire, suivi de son domestique, tenait le haut du pavé, levait fièrement la tête, jetait à droite et à gauche des regards impertinents et voulait que chacun lui cédât le pas. Plus loin, une troupe bruyante s'avançait; c'étaient des fils de riches bourgeois, qui ne paraissaient pas avoir plus de goût pour les études que les fils des nobles, et qui se rendaient en chantant et en folâtrant dans un de ces jeux de paume fort nombreux

[1] « Mi Chemine! amice mi! mea vita charior! » (Calvinus Chemino.)
[2] « Vide ne desidem te faciat tuus pudor. » (*Ibid.*)

dans la ville (il n'y en avait pas moins de quarante). Dix nations, réduites plus tard à quatre, composaient l'université. La *germanique* joignait à « la beauté vive et ravissante du corps, » celle d'un esprit poli par de continuelles études. Sa bibliothèque était appelée « le domicile des « muses[1]. »

Calvin faisait une singulière figure au milieu du monde qui l'entourait. Sa petite taille et sa face blême contrastaient fort avec le visage robuste et la stature imposante des compatriotes de Luther. Une chose pourtant lui plaisait : « Vraiment, disait- « il, cette université est une oasis républicaine au « sein de la France asservie. » En effet, l'esprit démocratique se faisait sentir même aux jeunes aristocrates qui se trouvaient à la tête de chaque nation, et la seule autorité incontestée dans Orléans était celle de Pierre de l'Étoile.

Cette « étoile du matin[2] » (comme parlent les registres de la nation picarde) s'était levée au milieu des brumes, et brillait dans l'école comme le soleil. Ce grand docteur joignait à un esprit éminemment juridique, un cœur affectueux; il était inflexible comme la loi et tendre comme une mère. Sa manière d'enseigner avait un charme inouï. Membre du concile de 1528, il y avait prêché la répression de l'hérésie. Mais à peine eut-il rencontré Calvin à Orléans, qu'attiré par la beauté de son génie et les

[1] Le Maire, *Antiquités d'Orléans,* I, p. 388. — *Theod. Beza,* von Baum, I, p. 27.)

[2] « Ille quasi stella matutina in medio nebulæ et quasi sol refulgens emicuit. » (Bimbenet, *Histoire de l'Université des lois d'Orléans,* p. 337.)

charmes de son caractère, il l'aima tendrement. Quoique opposé à la doctrine religieuse du jeune homme, il était fier de l'avoir pour élève, et fut jusqu'à la fin son ami, donnant ainsi dès le seizième siècle un touchant exemple de cette noble équité chrétienne, qui sait aimer les hommes, tout en repoussant leurs opinions[1].

Calvin, assis sur l'un des bancs de l'école, écoutait attentivement le grand docteur, et se pénétrait de certains principes, dont nul alors dans toute la chrétienté ne songeait à contester la justesse. « C'est de « l'obéissance aux lois, disait Pierre de l'Étoile, « que dépend la prospérité des peuples. Si elles pu« nissent les attentats contre les droits de l'homme, « à plus forte raison doivent-elles punir les attentats « contre le droit de Dieu. Quoi! la loi protégerait « l'homme dans son corps, dans ses biens, et non « dans son âme et son plus précieux et éternel hé« ritage?... Un voleur ne pourrait nous enlever « notre bourse, mais un hérétique pourrait nous ra« vir le ciel? » Jurisconsultes, étudiants, nobles et peuple, tous étaient alors convaincus que la loi devait également garantir les biens temporels et les biens spirituels. « Les hommes insensés et furieux, « disait le Code que Pierre de l'Étoile expliquait à « ses élèves, ceux qui, proclamant des dogmes hé« rétiques et infâmes, rejettent la doctrine aposto« lique et évangélique, du Père, du Fils et du Saint« Esprit en une seule déité et une pieuse trinité, « doivent être livrés d'abord à la vindicte divine,

[1] Bimbenet, *Histoire de l'Université des lois d'Orléans*. p. 354-357.

« mais ensuite frappés d'une peine corporelle[1].
« N'est-ce pas là un *crime public*, ajoutait le Code,
« et bien que commis contre la religion de Dieu, ne
« l'est-il pas au préjudice de tous[2]?... »

Les jeunes gens de vingt et tant d'années, auditeurs de Pierre de l'Étoile, recevaient de ces paroles des impressions profondes, qui, faites au moment où le caractère prend sa direction, devaient durer toute la vie. Il fallait du temps à l'esprit de l'homme pour se dépouiller de ces préjugés juridiques qui depuis plus de mille ans étaient la loi universelle des intelligences[3]. Pouvait-on s'attendre à ce qu'un jeune disciple, se levant contre les docteurs les plus vénérés, se mît à distinguer entre la sphère temporelle et la sphère spirituelle, entre l'ancienne et la nouvelle économie, et à insister sur ce que la grâce ayant été proclamée, en vertu du grand sacrifice offert à la justice éternelle, il répugnait à l'Évangile de Christ que l'homme vengeât le droit de Dieu par de sévères jugements? Non, pendant le seizième siècle, même le dix-septième, presque tous les esprits éclairés devaient, à cet égard, rester plongés dans les plus déplorables errements.

Calvin, d'abord timide et craintif, s'humanisa peu à peu; on le recherchait, et il parlait volontiers

[1] « Hæretici divina primum vindicta, post etiam..... ultione plectendi. » (*Justiniani Codicis*, lib. I, tit. I, *De summa Trinitate et ut nemo de ea publice contradire audeat.*)

[2] « Publicum crimen, quia quod in religionem divinam committitur *in omnium* fertur *injuriam.* » (*Ibid*, tit. V, *De Hæreticis.*)

[3] Le Code Justinien est de 529, juste mille ans avant l'époque où Calvin étudiait; mais la plupart des lois qui s'y trouvent étaient plus anciennes.

avec l'un et avec l'autre. Il fut reçu dans la nation picarde. « Je jure, dit-il, de garder l'honneur de « l'université et de ma nation[1]. » Cependant il ne se laissa point lier par l'esprit universitaire : il eut un esprit plus large que ses condisciples, et nous le voyons en rapport avec ceux de toutes nations, vers lesquels l'appelait une communauté d'affection et d'étude. C'était dans le monastère de Bonne-Nouvelle, que l'Étoile enseignait. Calvin écoutait silencieusement les paroles du maître, mais on le voyait entre les leçons converser avec ses condisciples ; entrer, sortir, se promener dans la salle, tout comme un autre. Un jour même, s'approchant de l'un des piliers, et tirant son canif, il y grava un C, puis un A, et enfin on lut le nom de *Calvin*, nous dit l'historien de l'université. Ce fut *Cauvin*, peut-être, nom de son père, ou bien *Calvinus*, car les étudiants aimaient à latiniser leurs noms. Ce ne fut que plus tard seulement, que le mot latin étant retraduit en français, le réformateur porta son nom définitif. Ce *Calvin* subsista longtemps sur le pilier où la main du jeune Picard l'avait gravé ; nom de querelles et de débats, insulté par les dévots, mais respecté de plusieurs. « Ce précieux autographe a disparu, « dit l'historien, avec les derniers vestiges de l'é- « difice[2]. »

Les Picards, fiers d'un tel condisciple, le portèrent à la plus haute charge de la *nation*, celle de *procurateur*. Calvin était ainsi au premier rang

[1] Bimbenet, *Histoire de l'Université des lois d'Orléans*, p. 30.

[2] *Ibid.*, p. 358. C'est la préfecture qui occupe maintenant la place de la Bonne-Nouvelle.

dans les processions et dans les assemblées publiques de l'université. Il devait convoquer, rendre compte, examiner, ordonner, conclure, exécuter, signer les diplômes. Au lieu de réunir ses *nationaires* en un joyeux banquet, Calvin, frappé des désordres qui s'étaient glissés dans ces repas, versa au trésor la somme qu'il aurait dépensée et fit un don de livres à la bibliothèque commune[1]. Bientôt, sa charge l'appela à déployer cette fermeté de caractère qui a signalé toute sa vie. Ce trait inconnu vaut la peine d'être raconté.

Tous les ans, le jour de l'Invention du corps de Saint-Firmin, les habitants de la petite ville de Beaugency près d'Orléans, se présentaient à l'église de Saint-Pierre et après le chant de l'épître, ils remettaient au procurateur de la nation picarde une pièce d'or appelée *maille de Florence*, du poids de deux écus. « Voici, dit-on à Calvin, l'origine de cet ancien usage. L'an 687, le 13 janvier, le corps du martyr saint Firmin, ayant été solennellement exhumé, une transformation merveilleuse s'accomplit dans la nature. Les arbres reprirent leur parure, se couvrirent de feuilles et de fleurs, et en même temps un parfum surnaturel se répandit dans les airs. Simon, sire de Beaugency, travaillé de la lèpre, s'étant mis à la fenêtre de son château pour voir la cérémonie, fut rendu à la santé par cette odeur suave. Il institua, comme signe de sa gratitude, un revenu annuel d'une maille d'or, payé d'abord au chapitre d'Amiens,

[1] *Histoire de l'Université des lois d'Orleans*, p. 40, 41, 51, 52, 358.

puis aux étudiants picards réunis en nation à Orléans[1]. »

Calvin, qui blâme « les vieilles bêtises et âneries « que l'on substitue à la gloire de Jésus-Christ, » n'ajoutait pas grande foi à ce miracle. Toutefois le tribut n'ayant pas été acquitté l'an 1527, il résolut d'aller avec la nation querir la maille[2]. Il assemble ses compatriotes, il met en tête la musique et les bedeaux ; il ouvre la marche, tous ses *nationaires* le suivent, allant à la file l'un de l'autre, et la procession bruyante arrive enfin à Beaugency. La maille fut déposée en ses mains. Elle portait à la face l'effigie de Jean-Baptiste et au revers une fleur de lis avec ce mot : *Florentia*[3]. Les étudiants picards, satisfaits et ayant leur chef illustre à leur tête, reprirent le chemin d'Orléans, rapportant en triomphe la maille d'or, comme autrefois Jason et les Argonautes avaient rapporté de Colchide la toison d'or. La procession rentra dans la ville aux cris de joie de l'université. Calvin devait un jour enlever au *dragon* un plus magnifique trésor, et des peuples plus nombreux devaient faire éclater leur joie par de plus grands cris d'allégresse[4].

Calvin, quoiqu'il ne voulût pas se séparer de ses

[1] *Histoire de l'Université des lois d'Orléans*, p. 161 et 162.

[2] M. Bimbenet, greffier en chef à la cour impériale d'Orléans, rapporte cette tradition dans son *Histoire de l'Université* de cette ville, p. 179 et 358.

[3] Cette maille était probablement le florin d'or de Florence. Le *giglio fiorentino* est l'armoirie de cette ville, et Jean-Baptiste en est le patron.

« La lega suggellata del Batista, »

dit le Dante, *Inferno*, XXX, 74.

[4] *Histoire de l'Université des lois d'Orleans*, p. 173, 176, 179.

condisciples, souffrait souvent au milieu de cette multitude tapageuse et dissolue, et se détournait avec dégoût des duels, des excès de la table et des galanteries qui tenaient une si grande place dans la vie des étudiants. Il préférait l'étude et s'était mis de tout son cœur au droit[1]. La vivacité de son esprit, la force de sa mémoire, le style remarquable dont il savait revêtir les enseignements de ses maîtres, la facilité avec laquelle il recueillait certains propos, certaines sentences, qui sortaient de leur bouche, « les saillies et boutades d'un bel « esprit, qu'à tout coup il faisait paraître, » tout cela, dit un catholique-romain, le fit bientôt distinguer par ses professeurs[2].

Mais il devait trouver quelque chose de meilleur sur les bords de la Loire ; l'œuvre commencée à Paris, devait s'affermir et se développer à Orléans. Calvin, toujours aimé de ceux qui le connaissaient, se fit de nombreux amis, surtout parmi certains hommes attaqués par des prêtres, et dont la foi abondait en douceur chrétienne. Chaque jour[3], il avait avec Duchemin des conversations sérieuses. Et puis, pour diminuer ses frais, il partageait sa chambre avec un pieux Allemand, ancien franciscain, qui ayant compris, comme le disait Luther, que ce n'était pas le capuchon de Saint-François qui sauve, mais le sang de Jésus-Christ, avait jeté aux

[1] « Ut patris voluntati obsequerer, fidelem operam impendere conatus sum. » (Calv., *in Psalm.*)

[2] « Singularem ingenii alacritatem... etc. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie,* livre VII, chap. IX.)

[3] « Longa consuetudine *diuturnoque* usu, » (Bezæ *Vita Calvini.*)

orties son sale capuchon[1] et était venu en France. L'étudiant picard parlait avec lui de l'Allemagne, de la Réformation; et quelques-uns ont cru que ce fut là ce qui premièrement *subvertit Calvin de la foi*[2].

Après la maison de Duchemin où soufflait le vent de la vie nouvelle, après la bibliothèque, dont le conservateur, Philippe Laurent, devint son ami, Calvin, aimait surtout à se trouver dans la famille d'un avocat, où trois dames instruites, aimables et pieuses, lui offraient une agréable conversation; c'était celle de François Daniel, « personnage, dit « Bèze, qui, comme Duchemin, avait connaissance « de la vérité. » Homme grave, influent, et doué d'un christianisme intérieur, Daniel (peut-être sa qualité de jurisconsulte y était-elle pour quelque chose) avait un esprit très conservateur, et tenait aux formes et aux ordonnances de l'Église. Calvin, au sortir de l'école, de la bibliothèque et du cabinet, venait se délasser dans cette maison. La société de femmes instruites et pieuses put avoir sur son esprit une influence heureuse, qu'il eût vainement cherchée dans le commerce des docteurs. Aussi, quand il était absent, ne manquait-il pas de se rappeler au souvenir de la mère, de la femme de son ami et de Francisca sa sœur[3].

Il rencontrait quelquefois près de ces dames un jeune homme pour lequel il avait peu de sympathie; c'était un étudiant parisien nommé Coiffard, vif,

[1] « Læusige Kappe. »

[2] *Remarques sur la vie de Calvin, hérésiarque*, par J. Desmay, vicaire général, p. 43.

[3] « Saluta matrem, uxorem, sororem Franciscam. » (Calvinus Danieli, manuscrit de Berne.)

actif, intelligent, mais égoïste[1]. Combien il lui préférait Daniel, chez lequel il trouvait un esprit si solide, une âme si élevée, èt avec lequel il avait de si utiles conversations. Les deux amis étaient d'accord sur un point : une réformation de l'Eglise est nécessaire ; mais ils rencontrèrent bientôt un autre point qui devait créer un jour entre eux un dissentiment profond. « Cette réformation, disait « l'avocat, doit s'accomplir dans l'Église ; nous ne « devons pas nous séparer de l'Église. » Les rapports de Calvin avec Duchemin devinrent peu à peu moins fréquents ; celui-ci, fort négligent de sa nature, ne répondait pas aux lettres de son ami[2]. Mais l'attachement de Calvin pour Daniel ne fit que s'accroître aussi longtemps que le réformateur demeura en France, et c'est à lui que sont adressées presque toutes les lettres qu'il a écrites de 1529 à 1536.

Toutes ces amitiés ne suffisaient pas encore à Calvin ; il entendait parler chez Daniel, chez Duchemin, à la bibliothèque, partout, d'un homme qu'il brûla bientôt de connaître, et qui exerça sur lui plus d'influence que tous les autres. Un pauvre jeune Allemand de Rotweil, nommé Melchior Wolmar, était venu à Paris, et obligé de travailler pour vivre, il avait été quelque temps correcteur d'imprimerie[3]. Avide de connaissances, le jeune prote laissait de temps en temps ses épreuves pour

[1] « De Coiffartio quid aliud dicam nisi hominem esse sibi natum ? » (Calvinus Danieli, manuscrit de Genève.)

[2] *Calvin's Letters,* Philadelphie, I, p. 32.

[3] Wolmar, *Commentaire sur l'Iliade.*

se glisser parmi les étudiants qui se pressaient en foule autour de l'illustre Jean Lascaris, de Budé, de Lefèvre. Il devint, à l'école de celui-ci, un sincère chrétien, à l'école des deux premiers un grand helléniste. Promu maître ès arts avec cent autres, il obtint le premier rang. Devant un jour (c'était en Allemagne) improviser un discours dans sa langue maternelle, Wolmar demanda la permission de parler en *grec*, parce que, dit-il, cela lui était plus facile. Il avait été appelé à Orléans pour l'enseignement de la littérature grecque. Pauvre encore, malgré sa science, il avait chez lui un petit nombre de jeunes enfants de bonne maison. « Il « été mon fidèle précepteur, dit Théodore de Bèze, « l'un d'eux. Avec quelle adresse merveilleuse il « enseignait, non-seulement dans toutes les bonnes « disciplines, mais aussi dans la piété[1]. » Ses élèves ne l'appelaient pas *Melchior*, mais *Melior* (meilleur).

Calvin, dont l'âme élevée était attirée par tout ce qui est beau, se lia avec ce professeur distingué. Son père l'avait envoyé pour étudier le droit civil; mais Wolmar « le sollicitait de s'adonner à « la connaissance des classiques grecs. » Au premier moment Calvin hésita; il se rendit enfin. « J'é« tudierai, dit-il, mais puisque c'est vous qui me « donnez l'impulsion, il faut aussi que ce soit vous « qui me donniez le secours. » Melchior lui répondit qu'il était prêt à lui consacrer abondamment, nonseulement son enseignement, mais encore sa per-

[1] Théod. de Bèze, *Vie de Calvin et Histoire des Églises réformées*, I, p. 67.

sonne, sa vie, lui-même[1]. Dès lors Calvin fit dans la littérature grecque les progrès les plus rapides. Le professeur l'aimait par-dessus tous ses élèves[2]. C'est ainsi qu'il fut mis en état de devenir le plus illustre commentateur des Écritures. « Cette con- « naissance de la langue grecque, ajoute Bèze, a « servi très grandement à toute l'Église de Dieu. » Ce que Cordier lui avait été pour le latin, Wolmar le fut pour le grec.

[1] « Quum liberaliter paratus fueris te mihi officiaque tua impendere. » (Galv., *in 2 Ep. aux Cor.*)

[2] « Præ cæteris discipulis diligere ac magnifacere eum cœpit. » Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VII, chap. IX.)

CHAPITRE QUATORZIÈME.

CALVIN INSTRUIT A ORLÉANS, DE DIEU ET DE L'HOMME, COMMENCE A DÉFENDRE ET PROPAGER LA FOI.

(1528.)

Calvin devait recevoir autre chose de Wolmar; il allait commencer, sous sa direction, l'œuvre de toute sa vie, — apprendre et enseigner Christ. Les connaissances qu'il acquérait à l'université d'Orléans, la philosophie, le droit, le grec même ne pouvaient lui suffire. La faculté morale est la première dans l'homme, et doit être la première, même dans une université. Le but de la Réformation était de fonder, non un empire intellectuel, mais un empire moral; elle devait faire rentrer la sainteté dans l'Église. Cet empire avait commencé dans Calvin; sa conscience avait été remuée; il avait cherché le salut et l'avait trouvé; mais il avait besoin de connaître, de croître dans la grâce, de pratiquer dans la vie, et c'est ce qu'il allait faire.

Melchior, comme Mélanchthon, s'était appliqué à étudier les saintes lettres dans la langue originale, et y avait trouvé la lumière et la paix. Calvin, de son côté, « ayant reçu quelque goût pour la vraie piété,

« comme il le dit lui-même, s'était *enflambé* d'un « grand désir d'avancer[1]. » La confiance la plus intime, les communications les plus libres, s'établirent entre le professeur et le disciple. Melchior parlait à Calvin de l'Allemagne et de la Réformation; il lisait avec lui le Testament grec, il lui exposait les richesses de Christ qui y sont annoncées, et en étudiant les épîtres de saint Paul, il lui expliquait la doctrine de la justice imputée, qui en est l'âme... Calvin, recueilli dans le cabinet de son maître, écoutait en silence et embrassait avec respect ce mystère étrange et pourtant si profondément en accord avec la justice de Dieu!... « Par la foi, disait Wol-« mar, l'homme s'unit à Christ et Christ s'unit à « lui, en sorte que ce n'est plus l'homme que Dieu « voit dans le pécheur, mais son Fils bien-aimé lui-« même; et que l'acte en vertu duquel Dieu rend « le pécheur héritier du ciel, n'est point un acte « arbitraire. Cette doctrine de la justification, ajou-« tait Wolmar, est, selon Luther, la doctrine capi-« tale, *articulus stantis vel cadentis Ecclesiæ*[2]. »

Mais le docteur suprême de Calvin était Dieu. Il eut encore à Orléans de ces luttes, qui souvent se prolongent dans de puissantes natures. Quelques-uns le prennent simplement pour un esprit métaphysique, un théologien docte et subtil : au contraire, nul docteur n'a connu plus que lui ces tempêtes qui remuent l'âme jusque dans ses plus profonds abîmes. « Je me sens *pointé*, disait-il, piqué

[1] Calvin, *Préface aux Psaumes.*

[2] « Wolmarus lutheranum virus Calvino instillabat. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie* livre VII, chap. IX.)

« au vif du jugement de Dieu. J'ai une bataille per-
« pétuelle, je suis assailli et ébranlé, comme quand « un homme d'armes est contraint par un coup ter« rible à reculer de quelques pas en arrière. » La lumière qui l'avait tant réjoui, quand il était au collége à Paris, lui semblait presque s'évanouir. « Je suis comme un malheureux, enclos dans une « basse prison, qui n'a qu'obliquement et à demi la « clarté du jour, par une fenêtre haute et étroite. » Cependant il persévéra ; il fixa ses regards sur Jésus-Christ, et bientôt il put dire : « Si je n'ai pas la « pleine et libre vue du soleil, je discerne pourtant « de loin sa lumière et je jouis de sa splendeur[1]. »

On découvrit à Orléans qu'il y avait dans ce jeune homme des choses nouvelles et étranges. C'était dans cette ville, en 1022, que le réveil des temps modernes, si l'on peut ainsi parler, avait commencé, parmi les présidents d'une école de théologie, alors fort célèbre. Des prêtres, des chanoines avaient dit aux chrétiens qui les écoutaient, soit dans Orléans soit dans les villes voisines, « qu'ils devaient être « remplis du don du Saint-Esprit, que cet Esprit leur « révélerait toutes les profondeurs, toute la dignité « des Écritures[2], qu'ils seraient nourris d'un ali« ment céleste et vivifiés par un rassasiement inté« rieur[3]... » Ces *hérétiques* avaient été mis à mort à Orléans. Les verrait-on renaître, après plus de cinq siècles, dans la ville, dans l'université même?

[1] Calvin, *Institution,* livre III, chap. II, 17, 19.

[2] « Sancti Spiritus dono repleberis, qui scripturarum omnium profunditatem ac veram dignitatem te docebit. » (Mansi, *Gesta Synodi Aurelianensis,* XIX, p 376.)

[3] « Deinde cœlesti cibo pastus, interna satietate recreatus... » (*Ibid.*)

Plusieurs docteurs, et même des étudiants s'opposèrent à Calvin : « Vous êtes un schismatique, lui « dirent-ils; vous vous séparez de l'Église! » Calvin, effrayé de ces accusations, fut en proie à de nouvelles angoisses.

Alors, il nous l'apprend lui-même, il se mit à méditer les *Psaumes* et dans les luttes de David, il retrouva toutes les siennes : « Ah! disait-il, le Saint-« Esprit a ici portrait au vif toutes les douleurs, « tristesses, craintes, doutes, espérances, sollici-« tudes, perplexités et même les émotions confuses, « dont mes esprits ont coutume d'être agités... Ce « livre est une anatomie de toutes les parties de « l'âme... Il n'y a pas d'affection en l'homme qui « ne soit ici représentée comme en un miroir [1]. » Cet homme, que la légende romaine et d'autres encore font vain, orgueilleux, insensible, voulait se voir tel qu'il était, sans se dérober aucune de ses fautes. « Il faut, disait-il, que de tant d'infirmi-« tés auxquelles nous sommes sujets, et de tant de « vices dont nous sommes pleins, aucun ne de-« meure caché. Ah! certes, c'est un excellent et « singulier profit, quand toutes les cachettes étant « découvertes, le cœur est mis en lumière et bien « nettoyé de toute hypocrisie et de toute méchante « infection [2]. »

Voilà les principes par lesquels la Réformation a triomphé. Ses grands organes voulaient que les cœurs fussent nettoyés *de toute méchante infection*. Singulière illusion que celle de ces écrivains qui,

[1] Calvin, *Préface des Commentaires sur les Psaumes.*
[2] *Ibid.*

voyant les choses autrement qu'elles ne sont, attribuent cette œuvre divine à de vils intérêts et à de basses passions. Ses causes, selon eux, c'est la jalousie des moines augustins; c'est l'ambition des princes; c'est l'avidité des nobles; ce sont les passions charnelles des prêtres, qui, pourtant, nous l'avons vu, avaient dans le moyen âge un champ beaucoup trop libre. Un regard profond, jeté dans l'âme des réformateurs, nous dévoile la cause du réveil. Si les écrivains dont je parle avaient raison, la Réformation pour s'accomplir n'eût pas dû attendre le temps de Luther; car depuis des siècles il y avait dans la chrétienté des princes ambitieux, des seigneurs avides, des moines jaloux et des prêtres impurs. Ce qu'il y avait alors de nouveau dans le monde, c'étaient des âmes qui, comme celles des réformateurs, s'ouvraient à la lumière du Saint-Esprit, croyaient à la Parole de Dieu, trouvaient Jésus-Christ, estimaient toute autre chose en comparaison de lui comme une perte, vivaient de la vie de Dieu, voulaient que toutes les *cachettes fussent ouvertes* et que les cœurs fussent nettoyés de toute hypocrisie. Telle fut la véritable cause de la Réformation.

Les adversaires de l'Évangile comprenaient le danger que les principes professés par Calvin faisaient courir à l'Église romaine; aussi l'appelaient-ils méchant, profane, « ils lui chargeaient sur la « tête, comme il parle, un monde d'opprobres; » ils disaient qu'il fallait le jeter hors de l'Église. Alors l'étudiant, « abattu mais non perdu, » se retirant dans sa chambre, s'écriait : « Si j'ai la guerre avec de tels « seigneurs, je ne suis pourtant pas, ô Dieu, en dis-

« corde avec ton Église! Pourquoi hésiterais-je à « me séparer de ces faux docteurs que les apôtres « appellent tes ennemis[1]?... Maudits par les prê« tres iniques de leur siècle, tes prophètes ne de« meurèrent-ils pas dans la vraie unité de tes en« fants? Encouragé par leur exemple, je résisterai « donc à ceux qui nous oppriment, et ni leurs me« naces, ni leurs dénonciations ne sauront m'é« branler[2]. »

La conversion de Calvin, commencée à Paris, fut achevée à Orléans. Il y a, nous l'avons dit, plusieurs phases dans cette œuvre. La première est celle de la conscience, où l'âme se réveille; la seconde est celle de l'intelligence, où l'esprit s'éclaire; puis vient la dernière, où l'homme nouveau s'édifie, s'enracine de plus en plus en Jésus-Christ et porte des fruits pour Dieu. A Paris, Calvin avait entendu dans son cœur la voix divine qui l'appelait à la vie éternelle; à Orléans, il ne cessait d'étudier les saintes lettres[3], et il *devenait savant dans la science du salut*, nous dit Théodore de Bèze. L'Église elle-même a de telles phases; la première époque de son histoire, celle des Pères apostoliques[4], fut celle d'une piété simple, sans élément scientifique; la seconde, celle des apologistes, fut celle d'une intelligence chrétienne qui cherche à justifier la foi aux yeux de la raison. Calvin suivit aussi cette marche; mais il ne

[1] « Quos pronuntiabant Apostoli esse habendos pro hostibus, ab iis cur dubitassem me sejungere? » (*Opusc. lat.*, p. 124; *franç.*, p. 169.)

[2] *Opuscules.*

[3] « Interea tamen illc sacrarum litterarum studium simul diligenter excolere in quo tantum etiam promoverat. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

[4] De l'an 70 à l'an 130.

se livra pas à un intellectualisme qui eût ramené la mort dans son cœur. Tout au contraire, la troisième phase commença aussitôt et la vie chrétienne devint en lui toujours plus intime et toujours plus active.

La conversion de Calvin et des autres réformateurs (nous devons insister sur ce point), ne fut donc pas simplement un changement apporté par l'étude dans leurs pensées et leur système. Calvin ne se donna point pour tâche d'inventer une théologie nouvelle, comme l'ont dit ses adversaires. On ne le vit pas méditer froidement sur l'Église, feuilleter curieusement les Écritures, y chercher quelque moyen de détacher de Rome une partie de la chrétienté. La Réformation ne fut pas le fruit d'un raisonnement abstrait; elle provint d'un labeur du dedans, d'un combat spirituel, d'une victoire, que les réformateurs remportèrent à la sueur de leur front, ou plutôt — de leur âme. Au lieu de composer sa doctrine chapitre après chapitre, comme on l'imagine, Calvin altéré de justice et de paix, la trouva auprès de Jésus-Christ. « Placé comme dans la « fournaise de Dieu (ce sont ses propres expressions), « les écumes et les ordures de sa foi, furent ainsi « purifiées. » Calvin fut mis au creuset, et la vérité nouvelle sortit, brûlante et brillante comme l'or, du travail de son âme embrasée. Pour comprendre les productions de la nature ou celles de l'art, il faut étudier de près les secrets de leur formation. Nous avons naguère cherché à reconnaître le principe générateur de la Réforme dans le cœur de Luther; nous cherchons maintenant à le discerner aussi dans

Calvin. Convictions, affections, intelligence, activité, tout se formait alors dans cet admirable génie, sous les rayons vivifiants de la vérité.

Il vint un moment où Calvin, ne voulant plus posséder que Dieu, renonça au monde, qui dès lors n'a cessé de le haïr : « Je ne t'ai pas provoqué par mon « amour, disait-il, tu m'as aimé de ton bon gré ! « O Christ ! tu as relui à mon âme, et dès lors tout « ce qui éblouissait mes yeux par une fausse splen- « deur s'est incontinent évanoni, ou du moins je « n'en tiens plus compte. Comme ceux qui vont sur « la mer, quand ils voient leur navire en danger, « jettent tout à l'eau afin qu'ayant déchargé le na- « vire, ils puissent parvenir en *sauveté* au port, « ainsi je préfère être dépouillé de tout ce que « j'avais, plutôt que d'être privé seulement de toi. « J'aime mieux vivre pauvre et misérable que « d'être noyé avec mes richesses. Ayant jeté mes « biens à la mer, je commence à avoir espérance « d'échapper, puisque le vaisseau est allégé... Je « viens tout nu et tout vide à toi... Et ce que je « trouve en toi n'est pas un gain léger et vul- « gaire... J'y trouve toutes choses[1]. » Ainsi Calvin élevant la main vers Dieu lui offrit en sacrifice son cœur brûlant d'amour. Il fit même de cette grande pensée son titre de noblesse, son *blason*, et gravant cette image sur son cachet, un cœur immolé qu'une main présente, il écrivit autour : « *Cor meum* « *velut mactatum, Domino in sacrificium offero.* O Sei- « gneur, je t'offre en sacrifice mon cœur immolé « pour toi. » Ce fut sa devise, — et ce fut sa vie.

[1] Calvin, *in Ep. Johan. — Pauli ad Philip.*, etc.

Déjà les regards de quelques-uns s'arrêtaient sur lui avec admiration. La clarté étonnante de son esprit, les convictions puissantes de son cœur, l'énergie de sa volonté régénérée, la force de son argumentation, les traits lumineux de son génie, les sévères beautés de son éloquence, tout annonçait en lui l'un des grands hommes du siècle. « Merveilleux esprit! dit un de ses principaux adversaires, Florimond de Rémond, esprit vif et subtil au possible, prompt et soudain en ses imaginations! Que cet homme eût été recommandable si en séparant les vices (l'hérésie), on eût pu réserver les seules vertus[1]. » Il y a dans Calvin des lacunes; il n'eut pas cette imagination riante qui surtout dans l'âge où il était alors, colore la vie des plus brillantes couleurs; l'humanité lui apparaissait comme un immense naufrage. Mais doué du regard de l'aigle, il découvrait les délivrances de l'avenir, et sa main puissante, fortifiée de Dieu, allait préparer ces grandes transformations de l'Église et du monde.

Il était infatigable à l'œuvre. Quand la journée était terminée et que ses condisciples se livraient à la dissipation ou au sommeil, Calvin, se contentant d'un léger repas, de peur d'appesantir sa tête, se retirait dans sa chambre et s'y mettait à l'étude des Écritures. A minuit il éteignait sa petite lampe[2], et le matin, quand il se réveillait, avant de sortir du lit, il *ruminait*, dit de Bèze, ce qu'il avait lu et ap-

[1] Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, livre VII, chap. x.
[2] « Ad mediam usque noctem lucubrare. » (Bezæ *Vita Calvini*.)

pris durant ses veilles[1]. « Nous avons été ses amis ; « nous avons même alors partagé sa chambre, di- « sait-on à Théodore de Bèze. Ce que nous vous « rapportons, *nous l'avons vu.* » — « Hélas ! ajoute « l'ami du réformateur, ces longues veilles, tout « en développant merveilleusement ses facultés et « en enrichissant sa mémoire, affaiblissaient sa « santé et lui préparaient ces souffrances et ces ma- « ladies fréquentes, qui ont abrégé ses jours[2]. »

Le goût des Écritures ne détournait point Calvin de l'étude des lois. Il ne voulait pas que les travaux de sa vocation souffrissent en quelque manière du travail de la piété. Il fit de si remarquables progrès dans la jurisprudence, qu'il fut bientôt regardé par les élèves et par les professeurs, comme un maître et non comme un écolier[3]. Un jour même, Pierre de l'Étoile lui demanda de donner sa leçon à sa place, et le jeune homme de dix-neuf à vingt ans, le fit avec tant de science et de clarté, qu'on le regarda comme destiné à devenir le plus grand jurisconsulte de France. Les professeurs se faisaient très souvent remplacer par lui[4].

A la science, il joignait la fraternité. Tout en suivant les enseignements de l'Étoile, Calvin « s'adjoi- « gnait, comme il parle, aux fidèles serviteurs de « Dieu. Il faut, pensait-il, que tous les enfants du « Père soient liés ensemble d'un lien de conjonction

[1] « Mane vero, quæ legisset, in lecto veluti concoquere. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

[2] « Et tandem etiam intempestivam mortem attulit. » (*Ibid.*)

[3] « Doctor potiusquam auditor haberetur. » (*Ibid.*)

[4] « Quum sæpissime obiret ipsorum doctorum vices. » (*Ibid.*)

« fraternelle. » Il se rencontrait aussi avec tout le monde, même avec les contredisants, et s'ils attaquaient les grandes doctrines de la vérité évangélique, il les défendait. Mais il ne se mettait pas en avant. Il savait discerner quand, jusqu'à quel point et à qui il était expédient de parler, et n'exposait pas la doctrine de Christ aux moqueries des infidèles par l'imprudence ou les craintes de la chair. S'il ouvrait la bouche, chacune de ses paroles portait coup. « Quand il a sa Bible à la main, disait-on, nul ne « peut lui résister. »

Des étudiants qui avaient de la peine à croire, des bourgeois qui ne pouvaient comprendre, venaient lui demander de les instruire[1]. Il en était confus. « Je ne suis qu'une misérable recrue, disait-« il, et vous vous adressez à moi, comme à un « général[2]... » Ces requêtes ne cessant de se renouveler, Calvin se mit à chercher quelque cachette où il pût se dérober aux importuns, lire, méditer et prier[3]. C'était la chambre d'un ami, quelque coin de la bibliothèque de l'université, ou quelque ombrage retiré sur les bords de la rivière. Mais au moment où il était plongé dans la méditation ou dans l'étude des Écritures, il se voyait entouré tout à coup de personnes avides de l'entendre, qui refusaient de s'éloigner. « Hélas ! s'écriait-il, tous mes « lieux de retraite se transforment en écoles pu-« bliques[4]. »

[1] « Omnes purioris doctrinæ cupidi ad me, discendi causa, ventitabant. » (*Præf. in Psalm.*)
[2] « Novitium adhuc et tyronem. » (*Ibid.*)
[3] « Tunc latebras captare. » (*Ibid.*)
[4] « Ut mihi secessus omnes instar publicæ scolæ essent. » (*Ibid.*)

Alors, il cherchait des cachettes plus profondes, car il voulait comprendre avant d'enseigner. Les Français aiment à voir clair dans les choses ; mais leur défaut, en s'éclairant, est quelquefois de ne pas suffisamment approfondir, quelquefois aussi de ne pas reconnaître qu'en approfondissant, on arrive à des vérités, en présence desquelles les esprits les plus éminents doivent reconnaître leur incompétence et croire la révélation de Dieu. Déjà dans le moyen âge, plusieurs en France avaient voulu examiner avec leur raison les mystères de la foi catholique[1] ; Abélard avait été à la tête de cette phalange. Calvin n'était pas un nouvel Abélard. Il ne prétendait pas scruter des mystères impénétrables ; mais il cherchait dans les Écritures la lumière et la vie de son âme.

On revenait à lui. Plusieurs bourgeois d'Orléans, lui ouvrant leurs maisons, lui disaient : « Venez et « enseignez ouvertement le salut de l'homme. » Calvin reculait... « Que personne ne touche à mon « repos, disait-il, laissez-moi en paix... ! » Son repos, c'est-à-dire ses études, c'était son unique pensée. Mais ces âmes avides de vérité ne se rendaient pas aisément. « Repos des ténèbres ! ré- « pondaient les plus ardents ; paix abjecte[2] ! venez « et parlez ! » Calvin rappelait cette parole de Chrysostome : « Quand même mille personnes vous « appelleraient, pensez à votre faiblesse et n'obéis- « sez qu'à la contrainte[3]. » « Eh bien, nous vous

[1] « Catholicæ fidei mysteria ratione investiganda. » (Abélard, *Introd. ad Theol.*, p. 1059.)

[2] « Ignobile otium colere. » (*Præf. in Psalm.*)

[3] Chrysostomus, *De sacerdotio*, lib. IV.

« contraignons, » répondaient ses amis. « O mon « Dieu ! s'écriait Calvin dans de tels moments, que « me veux-tu... ? Pourquoi me poursuis-tu ? Pour- « quoi me fais-tu promener et tournoyer par divers « changements sans me laisser jamais de repos ? « Pourquoi, malgré mon naturel, me produis-tu en « lumière et me fais-tu venir en jeu[1] ? » Calvin se rendit pourtant, et comprit que son devoir était de publier l'Évangile. Il allait dans les maisons de ses amis. Quelques hommes, quelques femmes, quelques jeunes gens l'entouraient, et il se mettait à expliquer l'Écriture. C'était un enseignement tout nouveau. On n'entendait pas ces distinctions et ces déductions de la science scolastique, si familières alors aux prédicateurs. La parole du jeune homme était d'une simplicité admirable, d'une vie saisissante, d'une sainte majesté qui captivait les cœurs. « Ah ! disaient, en se retirant ses auditeurs, « il enseigne la vérité, non en un langage affecté, « mais avec une profondeur, une solidité, une gra- « vité telles, que tout homme qui l'écoute est ravi « d'admiration. » Ces paroles sont d'un contemporain de Calvin, qui vécut dans les lieux et dans le cercle même où se trouvait alors le réformateur. « Étant à Orléans, ajoute cet ami (Théodore de « Bèze), Calvin, choisi dès lors pour être un instru- « ment d'élite dans l'œuvre du Seigneur, avança « merveilleusement le règne de Dieu dans plusieurs « familles[2].

Ce fut donc bien à Orélans, que Calvin commença

[1] Calv., *Præf. in Psalm.*, p. 3. C'est le français de Calvin.
[2] Théod. de Bèze, *Histoire de l'Église réformée*, p. 6.

son œuvre d'évangéliste et se manifesta au monde comme chrétien. L'activité de Calvin dans cette ville est une preuve qu'il était alors converti à l'Évangile, et qu'il l'était depuis quelque temps, car il n'avait pas une de ces natures expansives qui mettent tout de suite au dehors ce qu'elles portent en dedans. Ce premier ministère du réformateur exclut les hypothèses en vertu desquelles Calvin n'aurait été converti qu'à Orléans, ou plus tard à Bourges, ou même plus tard encore, dans un nouveau séjour fait à Paris.

Ainsi le jeune docteur croissait au dedans, agissait au dehors, réfutait les objections des contradicteurs et conduisait à Christ les âmes humbles qui avaient soif de salut. Une circonstance domestique vint l'enlever tout à coup à cette pieuse activité.

CHAPITRE QUINZIÈME.

CALVIN APPELÉ A BOURGES A L'ŒUVRE ÉVANGÉLIQUE.

(1528-1529.)

Un jour, c'était probablement au commencement d'avril 1528, vers les vacances de Pâques. Calvin reçut une lettre de Noyon. Il l'ouvrit : quelle nouvelle ! Son père est grièvement malade ! Bouleversé par cette nouvelle, il se rendit aussitôt chez Duchemin : « Il faut que je parte, » lui dit-il. Cet ami et d'autres encore eussent voulu le retenir dans des lieux où il se rendait si utile ; mais il n'hésita pas. Il doit aller vers son père ; toutefois, il ne restera que le temps nécessaire ; aussitôt qu'il sera mieux, il reviendra. « Je vous promets, dit-il à Duchemin, « d'être bientôt de retour [1]. » Calvin dit donc adieu à ses études chéries, à ses précieux amis, à ces familles pieuses où il avançait le règne de Dieu, et arriva en Picardie.

Nous avons peu de détails sur ce séjour de

[1] « Quod tibi promiseram discedens me breve adfuturum. » (Calvinus Chemino, 14 mai 1528, manuscrit de Berne.)

Calvin à Noyon. Sans doute sa piété filiale s'abandonnait près du lit de son père à ce qu'on a appelé avec raison la plus douce forme de la reconnaissance. Cependant l'état de faiblesse du secrétaire épiscopal se prolongeait, sans que le danger parût imminent. Une question commença à se poser dans le cœur du jeune homme ; partira-t-il ? restera-t-il[1] ? Quelquefois, quand il était assis au chevet du malade, pendant les veilles de la nuit, ses pensées le transportaient à Orléans au milieu de ses études et de ses amis ; il se sentait poussé, comme par une main énergique, vers des lieux qui lui étaient si chers, et il prenait en esprit tous les arrangements nécessaires au retour[2]..... Soudainement le mal du père s'aggrava et le fils ne s'éloigna plus du lit du malade. Le vieux secrétaire, « homme de bon entendement et de bon conseil, » dit Bèze, était fort respecté de tous ceux qui l'entouraient, et l'amour de l'auteur de ses jours était profondément gravé dans l'âme du jeune homme. « Le titre de père « appartient à Dieu, disait-il ; quand Dieu le donne « à un homme, il lui communique quelques étin« celles de sa splendeur[3]. »

Bientôt une crise parut s'opérer ; les médecins donnèrent de l'espérance ; le malade pourra recouvrer une bonne santé, disaient-ils[4]. Toutes les pensées de Calvin, tous ses désirs se dirigèrent de nouveau vers Orléans ; il eût voulu s'y rendre à

[1] « Ea me expectatio diutius suspensum habuit. » (Calvinus Chemino.)

[2] « Nam dum reditum ad vos meditor. » (*Ibid.*)

[3] Calvini *Opera*.

[4] « Sed cum medici spem facerent posse redire in prosperam valetudinem... » (Calvinus Chemino.)

l'instant même[1]. Mais le devoir fut encore le plus fort; il résolut d'attendre que la convalescence fût entière. Un jour s'écoulait ainsi après un autre jour[2]. Hélas! les médecins s'étaient trompés. « Il « n'y a plus d'espérance de guérison, dirent-ils « bientôt au jeune homme; la mort de votre père « ne peut être éloignée[3]. » Calvin résolut alors (14 mai 1528) d'écrire à Duchemin, ce qu'il n'avait point encore fait depuis son départ. C'est la première des lettres du réformateur qui soit parvenue jusqu'à nous. « Vous savez, lui dit-il, que « j'ai beaucoup d'exactitude dans ma correspon- « dance et que je la pousse même jusqu'à l'impor- « tunité[4]. Vous vous étonnez peut-être de ce que « j'ai manqué à mon extrême ponctualité, mais « quand vous en connaîtrez les motifs, vous me ren- « drez votre amitié, si toutefois je l'ai perdue. » Il lui apprend l'état de son père et il ajoute: « Quoiqu'il en soit, je vous reverrai[5]. » Qu'arriva-t-il alors? Ce point n'est pas très clair. Calvin était à Noyon, nous l'avons vu, le 14 mai 1528. Peut-être y resta-t-il, près du malade, tout l'été. On a conclu de la lettre à Duchemin que Gérard mourut peu après le 14 mai; *l'approche de la mort* était alors certaine, selon les médecins; mais les médecins peuvent se tromper. Selon Théodore de

[1] «Nihil aliud visum est quam tui desiderium.» (Calvinus Chemino.)
[2] «Interim dies de die trahitur.» (*Ibid.*)
[3] «Certum mortis periculum.» (*Ibid.*)
[4] «In litteris missitandis plus satis officiosum, ne dicam importunum.» (*Ibid.*)
[5] «Utcumque res cecidit, ad vos revisam.» (*Ibid.*)

Bèze, Gérard ne mourut que pendant le séjour de son fils à Bourges, neuf ou dix mois plus tard, et un passage de Calvin, que nous citerons ailleurs appuie le témoignage déjà décisif de Bèze.

Une circonstance, qui a quelque intérêt, semble nous indiquer que l'étudiant n'était pas à Orléans dans la dernière partie de cette année. Le 15 décembre 1528[1], huit mois après le départ subit de Calvin, arriva dans cette ville, chez Melchior Wolmar, un garçon de neuf à dix ans. Il avait l'apparence maladive, mais la taille bien prise, l'air fin, l'esprit vif, enjoué et poli. Cet enfant, qui devait être un jour le meilleur ami de Calvin, appartenait à une famille de Bourgogne. Son père, Pierre de Bèze, était bailli de Vézelay, ville fort ancienne, où le garçon était né le 24 juin 1519[2] et avait reçu le nom de Théodore. Un de ses oncles, nommé Nicolas, célibataire, seigneur de Cette et de Chalonne, et conseiller au parlement, ayant fait visite au bailli quelques mois après la naissance de l'enfant, l'adopta et l'emmena à Paris, quoiqu'il fût encore au sein de sa nourrice[3]. Neuf ans plus tard (1528), sur la recommandation d'un Orléanais, allié aux Bèze, et membre du Conseil royal, l'oncle envoya son neveu à Wolmar, qu'on lui disait être très savant dans le grec et s'entendre admirablement en éducation. Rien dans la biographie de Cal-

[1] « Factum est ut ad te pervenirem anno Domini 1528, nonis Decembris. » (Epître de Théod. de Bèze à Wolmar, Préface de la *Confessio fidei christianæ.*)

[2] « Anno Domini 1519 die 24 junii, placuit Deo O. M. ut mundi lucem aspicerem. » (*Ibid.*)

[3] « Ut me quamvis adhuc a nutricis uberibus pendentem. » (*Ibid.*)

vin écrite par Bèze, n'indique que celui-ci ait alors rencontré Calvin à Orléans. Marguerite de Valois, qui était duchesse de Berry, s'efforçant de réunir dans son université de Bourges des hommes savants et pieux, y appela peu après Wolmar[1]. Ce fut là que le jeune de Bèze vit Calvin pour la première fois.

En effet, l'écolier devenu libre par le rétablissement apparent de son père, avait de nouveau tourné ses pensées vers les études. Il désirait profiter des enseignements d'un docteur dont la réputation dépassait même celle de Pierre de l'Étoile. Tout le monde savant parlait beaucoup alors du Milanais Alciati, appelé d'Italie à Bourges par le roi, et aux brillantes leçons duquel la jeunesse académique accourait de toutes parts. Calvin avait encore d'autres motifs pour se rendre dans cette ville. Le Berry était devenu, sous l'influence de Marguerite, un foyer d'évangélisation. Étant donc de retour à Orléans, il y fit connaître son intention de se rendre à Bourges, et les professeurs de l'université où il avait étudié et même enseigné avec éclat, lui offrirent d'une voix unanime le titre de docteur. Il semble que sa modestie ne lui permit pas de l'accepter[2].

Il y avait à Bourges moins de ressources qu'à Orléans. « Ne pouvant vivre comme nous voulons, « disaient les étudiants, nous vivons comme nous « pouvons. » Tout y était cher ; la table seule coûtait

[1] « Aureliæ primum, deinde Biturigibus, quum in eam urbem regina Navarræ te evocasset. » (Epître de Théod. de Bèze à Wolmar, Préface de la *Confessio fidei christianæ.*)

[2] « Eique discedenti doctoratus insignia absque ullo prætio offerentur. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

cent francs par an[1]. « La France est vraiment un « pays d'or, disait sardoniquement un pauvre éco-« lier suisse, car sans or, on n'y a rien. » Mais l'étudiant de Noyon ne se souciait pas des aises de la vie; la richesse intellectuelle et spirituelle lui suffisait. Il s'empressa de se rendre à l'auditoire d'Alciati, et fut un peu surpris de trouver en lui un gros homme, de grande taille, n'ayant pas l'air très intérieur. « Il est grand mangeur, lui dit un de « ses voisins, et fort avare[2]. » Ce n'était pas le sentiment qui dominait chez ce maître, mais l'intelligence et l'imagination ; il était à la fois grand jurisconsulte et grand poëte. Mêlant les lettres à l'explication des lois, et substituant un style élégant à la barbarie du langage, il donna à l'enseignement du droit un éclat tout nouveau. Calvin l'écoutait avec admiration. Cinq ans après, Alciati retourna en Italie, alléché par de plus grands gages et de plus grands honneurs.

Bientôt Calvin se livra tout entier à d'autres préoccupations. Bourges était devenu, sous le gouvernement de Marguerite, le foyer de la doctrine nouvelle en France ; aussi fut-il frappé du mouvement des esprits autour de lui. On discutait, on pérorait, on courait partout où des sons évangéliques se faisaient entendre. Une foule d'étudiants et de bourgeois se pressaient le dimanche dans deux églises, où prêchaient les docteurs Chaponneau et Michel. Calvin

[1] *Conrad Gessner*, von Hanhart, p. 22. — *Theod. Beza*, von Baum, p. 12.

[2] « Vir fuit corpulentus, proceræ staturæ. — Avarior avidus habitus est et cibi avidior. » (Panzivole, *De claris legum interpret.*, lib. II.)

s'y rendit et trouva la vérité chrétienne assez bien exposée « au moins pour le temps[1]. » Pendant la semaine, la vérité évangélique était professée, dans l'université, par Gamaire, prêtre savant, et par de Bournonville, prieur de Saint-Ambroise.

Mais rien n'attirait Calvin comme la maison de Wolmar. Il paraît que ce savant était arrivé à Bourges avant lui[2]. Calvin y vit le jeune Bèze, et ce fut alors que commença dans le cœur de Théodore cette piété filiale qu'il eut toute sa vie, et cette admiration qu'il professa plus tard dans l'une de ses poésies latines, où il appela Calvin :

De Rome en son déclin la suprême terreur[3].

Calvin se préparait en effet à le devenir. Si Wolmar à Orléans avait affermi en lui la foi chrétienne, Wolmar à Bourges devait lui faire entendre la première voix qui l'inviterait distinctement à entrer dans la carrière de réformateur. Le docteur allemand communiquait au jeune homme les livres qu'il recevait d'outre-Rhin, les écrits de Luther, de Mélanchthon et d'autres hommes évangéliques[4]. Wolmar, modeste, débonnaire, étranger, ne se croyait pas appelé à faire en France ce que d'illustres serviteurs de Dieu faisaient en Allemagne, mais il se demandait s'il n'y aurait donc pas un Français qui fût appelé de Dieu à réformer la France ; si peut-être

[1] Théod. de Bèze, *Hist. des Églises réformées*, p. 6.
[2] *Ibid.*
[3] « Romæ ruentis terror ille maximus. » (Bezæ *Icones.*)
[4] « Libros quos e Germania acceperat mittebat. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, lib., VII.)

le jeune compatriote de Lefèvre, qui joignait à une grande intelligence une âme si pleine d'énergie, ne serait pas celui auquel cette œuvre était réservée?

Wolmar semble avoir été pour Calvin ce que Staupitz fut pour Luther; l'un et l'autre de ces deux docteurs sentaient le besoin d'esprits d'une forte trempe, pour les grandes choses qui allaient se passer dans le monde. Un jour donc, le professeur invita le disciple à sortir avec lui, et les deux amis quittant cette ville antique, brûlée par César et par Chilpéric, relevée par Charlemagne et agrandie par Philippe-Auguste, s'approchèrent des rives de l'Auron, de son confluent avec l'Yèvre, et se promenèrent çà et là dans les campagnes du Berry[1]. Après quelques moments, Wolmar dit à Calvin: « Que vous proposez-vous de faire, mon ami? Les « Institutes, les Novelles, les Pandectes absorberont-elles votre vie? La théologie n'est-elle pas la « reine de toutes les sciences, et Dieu ne vous ap- « pelle-t-il pas à expliquer ses saintes Écritures[2]? » Quelles idées se présentent alors à Calvin! A Paris il a renoncé au sacerdoce, et à Bourges Wolmar le pousse au ministère!..... Que fera-t-il?

[1] « Die quodam cum discipulo, magister, animi gratia, deambulans. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie.*)

[2] « Ut posito Justiniani Codice ad Theologiæ omnium scientiarum reginæ studium, animum applicaret. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, liv. VII, cap. IX.) On ne peut se fier à Florimond Rémond, plein de haine pour la Réformation qu'il avait abjurée, quand ses préjugés sont en cause; mais il doit être cru quand ses prédilections ne l'égarent pas. On ne voit pas dans quel but Rémond aurait inventé cette conversation. « Les calvinistes pour se venger de cet écrivain ont tâché de « décrier sa mémoire, » dit Moréri. Le plus sensé est de tenir un juste milieu entre les apologistes romains et les détracteurs protestants.

C'était une tout autre vocation. Le prêtre, dans l'Église théocratique et légale, est le moyen par lequel l'homme est rétabli dans la communion avec Dieu. Le sacerdoce spécial dont il est revêtu est la condition de laquelle dépend la vertu des sacrements et de tous les moyens de grâce. Doué d'un pouvoir magique, il opère à l'autel le plus grand miracle, et quiconque demeure étranger à l'administration de ce sacerdoce ne peut avoir part à la rédemption. La Réformation du seizième siècle, en mettant de côté l'Église légale et théocratique de Rome, qui s'était formée à l'image de la théocratie juive, et en lui substituant l'Église évangélique, conformément aux principes de Christ et de ses apôtres, transformait aussi le ministère. Le service de la Parole en redevenait le centre, le moyen par lequel, avec le travail de l'Esprit de Dieu, s'accomplissent toutes ses fonctions. Ce ministère évangélique ferait aussi des miracles; mais tandis que ceux du ministère légal proviennent d'une vertu mystérieuse du sacerdoce, et s'accomplissent sur des éléments terrestres, ceux du ministère évangélique s'opèrent librement par la Parole divine, par la foi du cœur au grand amour de Dieu, que le ministère annonce, — miracles étranges, spirituels, qui se font au dedans de l'âme, et qui transformant l'homme et non le pain, en font une nouvelle créature, destinée à habiter éternellement avec Dieu.

Calvin vit-il alors clairement la différence qui existe entre le sacerdoce romain et le ministère évangélique? nous en doutons. Ce ne fut que plus tard que ses idées s'éclaircirent sur ce point impor-

tant. Cependant l'idée de laisser non-seulement la prêtrise, mais aussi les codes pour l'Évangile, n'était pas nouvelle pour lui. Déjà plus d'une fois, dans la retraite, il s'était dit : N'annoncerai-je pas Christ aux hommes? Mais humble, timide, il avait reculé devant ce ministère. « Tous n'y sont pas propres, « disait-il ; une spéciale vocation est requise, et nul « ne doit s'y ingérer follement[1]. » Calvin, comme saint Augustin, celui des docteurs de l'antiquité avec lequel il eut le plus de ressemblance (sauf les désordres qui marquèrent la jeunesse de l'évêque d'Hippone), craignait de prendre une charge au-dessus de ses forces. Il pensait aussi que jamais son père ne consentirait à ce qu'il quittât le droit et se mît avec les hérétiques. Et pourtant il se sentait toujours plus porté à s'occuper des grandes questions de la conscience et de la liberté chrétienne, de la souveraineté divine et du renoncement à soi-même. « Ah ! dit-il lui-même, un si grand désir « d'avancer dans la connaissance de Christ me con- « sumait, alors que je ne m'occupais plus que froi- « dement de mes autres études[2]. » Un événement domestique devait bientôt lui donner la liberté d'entrer dans cette carrière nouvelle à laquelle Dieu et Wolmar l'appelaient[3].

Il recevait à Bourges d'autres appels. Wolmar

[1] «Non omnes esse Verbi ministerio idoneos... requiritur specialis vocatio.» (Calv., *Opera.*)

[2] «Tanto proficiendi studio exarsi ut reliqua studia quamvis non abjicerem frigidius tamen sectarer.» (Calv., *in Præf. ad Psalm.*)

[3] « Acriter exhortans ut de reformanda atque illustranda Dei ecclesia cogitationem ac curam serio inciperet. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie.*)

avait parlé de lui, et diverses familles l'invitaient dans leurs maisons pour les édifier. Le jeune homme s'en étonnait comme à Orléans ; il restait muet et plongé dans la multitude de ses pensées. « Je « suis tout ébahi, disait-il, de voir que ceux qui ont « quelque désir de la pure doctrine se rangent « autour de moi pour apprendre, quoique je ne « fasse que commencer moi-même ! » Il se décida pourtant à continuer à Bourges l'œuvre d'évangéliste qu'il avait timidement commencée sur les bords de la Loire ; et y mit plus de temps, et plus de décision.

Calvin entra donc en rapport avec des étudiants, des bourgeois, des nobles, des avocats, des prêtres, et des professeurs. Une famille tenait alors dans le Berry un rang considérable, c'était celle des Colladon. Deux frères, Léon et Germain, et deux sœurs, Marie et Anne, furent des premiers à embrasser l'Évangile dans le Berry. Léon et Germain étaient avocats, et l'un de leurs cousins, nommé dans les généalogies Germain II, âgé alors de dix-huit ans, devint plus tard à Genève l'intime ami de Calvin. Ces liens d'amitié avaient probablement commencé à Bourges[1].

L'évangéliste étendit bientôt hors de la ville son activité chrétienne. Plusieurs habitants du Berry, qui l'avaient entendu à Bourges, avaient été ravis de

[1] Léon Colladon mourut à Genève le 31 août 1562. Son fils Nicolas s'y réfugia en 1553, et succéda en 1566 à Calvin dans la chaire de théologie. Germain II, reçu bourgeois de Genève en 1555, fut le rédacteur du Code genevois. (Galiffe, *Généalogie des familles genevoises*. — Haag, *France protestante*, article *Colladon*.)

ses discours. « Venez, lui disaient-ils, et prêchez « ces belles paroles. » Calvin mit peu à peu de côté sa timidité naturelle; allègre et disposé à cheminer, il se rendait dans les bourgades et dans les châteaux[1]. Il s'*accointait* (se présentait) aimablement en toutes les maisons où il s'adressait. « Une salu« tation gracieuse, disait-il plus tard, est comme « une entrée pour deviser avec les gens[2]. » Il fit en ces manoirs et en ces bourgs *plusieurs sermons.*

Sur les bords de l'Arnon, à dix lieues de Bourges, se trouve une petite ville nommée Lignières, siége alors d'une seigneurie considérable[3]. Chaque année des religieux venaient prêcher dans l'église paroissiale, et étaient reçus avec bonté au château, où ils se plaignaient du ton le plus piteux de leur grande misère. Ceci révoltait le sire de Lignières, qui n'était pas d'un naturel superstitieux. « Si je « ne me trompe pas, disait-il, c'est pour le gain, « que ces moines contrefont les marmitons. » Dégoûté de cette hypocrisie, M. de Lignières demanda à Calvin de venir prêcher à la place des moines. L'étudiant en droit parla à une foule immense, avec tant de clarté, de liberté, de profondeur et de vie, que chacun se sentit ému[4]. « Vraiment, disait le seigneur à sa dame, il me « semble que maître Jean Calvin prêche mieux que « les moines et qu'il va rondement en besogne[5]. »

[1] Théod. de Bèze, *Hist. des Églises réformées*, p. 7.
[2] Calvin, *Commentaire sur Matthieu*, chap. X.
[3] Sous Louis XIV cette seigneurie appartint à Colbert.
[4] « Nonnullas interdum conciones in agro Biturigum, in oppidulo quod *Linerias* vocant. » (Bezæ *Vita Calvini.*)
[5] Théod. de Bèze, *Hist. des Églises réformées*, p. 7.

Les prêtres, voyant le jeune évangéliste si bien reçu, criaient, intriguaient et mettaient tout en œuvre pour le faire jeter en prison[1]. Ce fut à Bourges que le jeune homme commença à voir que « tout est parmi les hommes plein de *nui-* « *sances.* » « Christ, disait-il, par les assauts qu'on « leur livre, sonne aux siens la trompette, afin qu'ils « s'apprêtent plus allègrement à la bataille[2]. »

Calvin travaillait ainsi dans la ville, dans les bourgades, dans les châteaux; il s'occupait avec amour des enfants, il prêchait aux adultes, il formait les héros et les martyrs. Mais la même circonstance qui l'avait enlevé à Orléans se représenta tout à coup à Bourges. Un jour, il reçut une lettre de Noyon (probablement de son frère Antoine). Hélas! son père est mort! et il était loin de lui, sans pouvoir lui prodiguer les soins de sa piété filiale. « Pendant « qu'il était à Bourges, dit Théodore de Bèze, son « père vint à mourir et il fut obligé de s'en retour- « ner à Noyon[3]. » Cette mort avait été soudaine[4]. Calvin n'hésita pas; il dit adieu au Berry, à ces familles pieuses qu'il édifiait, à ses études, à ses amis. « Vous m'avez tendu la main, dit-il à Wol- « mar, et vous étiez prêt à me soutenir d'un bout à « l'autre de ma course; mais la mort de mon père

[1] « Nisi me *ab ipsis prope carceribus* mors patris revocasset. » (Calvinus Volmario *in 2 Ep. ad Corinth.*)

[2] *Commentaire sur Matthieu,* chap. X.

[3] Théod. de Bèze, *Vie de Calvin,* en français, p. 11. — « In agro Biturigum... mors patris nuntiata in patriam vocavit. » (*Ibid.*, en latin.)

[4] « *Repentina* mors patris, » dit Bèze. Cette mort *subite* montre que le père de Calvin ne mourut pas, comme on l'a dit, de la longue maladie décrite dans la lettre à Duchemin.

« m'enlève à nos entretiens et à nos leçons[1] !... »

Bourges, après le départ de Calvin, ne retomba pas dans les ténèbres. Un vieux docteur nommé Michel Simon, peut-être ce *Michel* dont nous avons déjà parlé, montrait, malgré son âge, une sainte hardiesse. Un jour, un cordelier pélagien, comme le sont les docteurs de cet ordre, fut assez *effronté*, pour oser soutenir que l'homme peut être sauvé par ses seules forces naturelles. Simon le *rembarra* et obtint que dans les disputes publiques, on ne pût établir sa proposition que par le texte des Écritures. Ceci donna un nouvel élan aux études théologiques.

Les prêtres s'entendirent et sans dire mot se tinrent prêts. Le dimanche suivant, le docteur Michel Simon étant monté en chaire, allait commencer son sermon, quand le curé, les vicaires et les chantres entrèrent dans le chœur, chantant à pleine voix l'office des morts. Il était impossible soit de prêcher, soit d'entendre. Les étudiants indignés se précipitèrent dans le chœur, jetèrent çà et là les livres des offices, renversèrent les lutrins et chassèrent les prêtres qui s'enfuirent « avec un « grand tumulte. » Simon, demeuré maître du champ de bataille, fit son discours; et, ô surprise! il dit à la fin l'Oraison dominicale en *français*, sans y ajouter l'*Ave Maria*. Mais on vit alors un homme placé sur un siége apparent (c'était le procureur général du roi) se lever et prononcer d'une voix retentissante : « *Ave, Maria, gratia*..... » Il ne put achever; un cri universel l'interrompit, des femmes

[1] *Dédicace de la 2e aux Corinthiens.*

facilement émotionnées, saisirent leurs petites chaises, entourèrent le procureur général et les brandirent sur sa tête. Ces gens étaient des catholiques dégoûtés des prêtres, non des disciples du Sauveur.

Tandis que l'étudiant de Noyon se livrait à la prédication de l'Évangile, des dangers suprêmes menaçaient celui qui avait été son prédécesseur dans cette œuvre.

CHAPITRE SEIZIÈME.

BERQUIN, LE PLUS SAVANT DES NOBLES, MARTYR DE L'ÉVANGILE.

(1529.)

Quand Calvin traversa la capitale en se rendant de Bourges à Noyon, à l'occasion de la mort de son père, il put remarquer une certaine agitation parmi ses connaissances. En effet, la Sorbonne redoublait d'efforts pour perdre Berquin, et il ne restait alors à ce gentilhomme chrétien, abandonné presque de tous, que Dieu et la reine de Navarre.

Marguerite, qui était à Saint-Germain-en-Laye, y goûtait peu de repos. La brillante cour de François Ier remplissait le superbe château de ses ébats. Dès le matin chacun était debout; les cors retentissaient, le roi partait, accompagné du roi de Navarre, d'une foule de seigneurs, de la duchesse d'Étampes et de plusieurs dames, et commençait l'une de ces grandes parties de chasse qu'il aimait tant. Marguerite, restée seule, repassait ses tristesses et cherchait son *seul bien nécessaire*. Son mari se livrait quelquefois au jeu, et la reine conjurait Montmorency de lui donner de bons conseils. Alors,

Henri, qui trouvait sa femme trop pieuse, l'exprimait avec toute la vivacité de son caractère. Ce n'était pas le seul chagrin de Marguerite. Sa mère avait paru d'abord se tourner du côté de la Réformation. Un jour, c'était en décembre 1522, Louise de Savoie avait dit à sa fille, qui en avait été ravie : « Mon « fils et moi, par la grâce du Saint-Esprit, nous « commençons à connaître les hypocrites blancs, « noirs, gris, enfumés, de toutes couleurs... Que « Dieu, par sa clémence et bonté infinie, nous en « veuille défendre ; car si Jésus-Christ n'est men- « teur, il n'est point de si dangereuse génération « en toute nature humaine[1]. » Mais maintenant, cette princesse, d'une moralité plus que douteuse, s'était réconciliée, même liguée avec ces *hypocrites gris, blancs et noirs*, et le roi commençait à leur tendre la main. Ainsi Marguerite voyait les trois êtres, objets de sa plus tendre affection, s'éloigner de Dieu ; et demeurée au château pendant que François Ier, ses seigneurs, ses dames et ses chiens courants, chassaient à la grande bête, elle se promenait tristement dans le parc, et disait :

Je n'ai plus ni père, ni mère,
Ni sœur, ni frère,
Sinon Dieu seul auquel j'espère,
Qui sur le ciel et terre *impère*[2].

Je mets tout... tout en oubliance,
Le monde, parents et amis ;

[1] *Journal de Louise de Savoie.*
[2] Commande.

Biens et honneurs en abondance
Je les tiens pour mes ennemis.
Fi de tes biens!
Dont les liens
Par Jésus-Christ sont mis à riens...

Mais Dieu, oui Dieu seul est ma vie,
Car je sais qu'il est tout en tous.
Il est mon ami, mon amie,
Père, mère, frère et époux.
C'est mon espoir,
Mon sûr savoir,
Mon être, ma force, pouvoir,
Qui m'a sauvé par son vouloir...

Je n'ai plus ni père, ni mère,
Ni sœur, ni frère,
Sinon Dieu en qui j'espère,
Qui sur le ciel et terre impère [1].

Tandis que Marguerite se consolait en Dieu, il lui survint un secours auquel elle ne s'attendait pas. Érasme commençait à s'inquiéter; il recevait des lettres alarmantes; il voyait François Ier, sur lequel il avait tant compté, chanceler, prêt à tomber à gauche, à donner la victoire à la Sorbonne; et pressentant dans les ultramontains de hardis révolutionnaires prêts à sacrifier non-seulement les lettres et l'Évangile, mais la royauté elle-même, il sortit de sa prudence ordinaire et résolut de déchirer aux yeux du roi le voile qui lui cachait les desseins pervers du parti romain, et de lui montrer des conspirateurs dans ceux qui s'appelaient les soutiens du trône. « Ces hommes, écrivit-il, sous pré« texte des intérêts de la foi, se glissent dans des

[1] *Marguerites de la Marguerite*, I, p. 502.

« passages obscurs. Ils ne pensent qu'à placer sous « leur joug clérical la tête auguste des monarques, « et à suspendre leur pouvoir. Attendez seulement. « Qu'un prince leur résiste, ils diront alors qu'il est « le fauteur de l'hérésie, et que le devoir de l'Église « (c'est à dire de quelques moines apocryphes et « de quelques faux docteurs), est de le détrôner. « Quoi ! il leur sera permis de répandre partout leurs « poisons, et il ne nous le sera pas d'apporter l'an- « tidote [1]. »

Cette épître du prince des lettres, qui mettait avec tant de discernement le doigt sur la plaie, fut bientôt connue, et quand elle arriva à la Sorbonne, les docteurs, effrayés de voir un homme si modéré et si honoré, révéler hardiment leurs secrets, ne virent d'autre moyen pour sauver leur cause que de frapper leurs ennemis de terreur. Ils n'osaient s'en prendre au savant de Rotterdam, qui était d'ailleurs à l'abri de leurs atteintes, mais ils jurèrent que l'ami d'Érasme, Berquin, payerait pour son maître. Les théologiens de la Sorbonne demandèrent que ce gentilhomme fût mis en jugement; Duprat, Louise de Savoie et Montmorency appuyèrent cette requête. Il n'y avait pas moyen de l'éluder; douze juges furent ordonnés par le pape et par le roi [2]. Ces juges étaient fort embarrassés. La vie irréprochable de Berquin, son caractère aimable, son inépuisable charité, son assiduité au culte public, lui avaient gagné l'estime universelle. Toutefois, le premier

[1] « Illis licere venena sua spargere, nobis non licere admovere antidota. » (Erasmi *Ep.*, p. 1109.)

[2] *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 380.

président de Selva, le quatrième président Pailot, et d'autres de ces juges étaient des hommes ou faibles ou fanatiques; la Sorbonne ne perdait donc pas l'espoir. Un seul des douze lui donnait quelque crainte: c'était Guillaume Budé, appelé par Érasme le « prodige de la France; » homme éclairé, qui, tout en professant un grand respect pour l'Église catholique, avait plus d'une fois laissé entrevoir à sa femme et à ses enfants certaines tendances évangéliques. Les douze juges instruisirent le procès sans demander que l'accusé fût incarcéré. Berquin allait et venait en liberté; il parlait aux juges, au parlement, et leur exposait son innocence. Mais la terreur commençait à paralyser les âmes faibles; elles avaient peur de ce juste, ne voulaient pas être *de ces gens-là*, et chacun lui tournait le dos.

Alors Berquin résolut de s'adresser au roi et de se faire recommander à lui par sa sœur. « On disait « partout (c'est l'un des ennemis de la Réforme « qui nous l'apprend) que la reine de Navarre « avait un soin merveilleux pour sauver ceux qui « étaient en péril; qu'elle seule était la cause de ce « que la Réforme n'était pas étouffée dans le ber- « ceau [1]. » Berquin se rendit au palais, et exposa à la reine ses dangers. Il trouva auprès de Marguerite la compassion qui lui manquait ailleurs. Elle savait qu'il ne faut pas « se retirer de ceux qui souffrent « persécution pour le nom de Christ, et ne voulait « pas avoir honte de ceux en qui il n'y avait rien « de honteux [2]. » Marguerite prit aussitôt la plume,

[1] Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, p. 348.
[2] Calvin.

(elle le faisait facilement), et, s'asseyant à cette table où elle avait si souvent plaidé en prose et en vers la cause de Christ et des chrétiens, elle écrivit au roi la lettre suivante :

« Monseigneur, le pauvre Berquin, qui tient que « Dieu, par votre bonté, lui a sauvé deux fois la vie, « s'en va devant vous, pour vous donner à con- « naître son innocence, n'ayant plus personne à qui « il puisse avoir adresse. Connaissant, Monseigneur, « l'estime en laquelle vous le tenez, et le désir qu'il « a, et a toujours eu de vous faire service, je ne « crains point de vous supplier qu'il vous plaise « avoir pitié de lui. Il vous convaincra que les for- « geurs d'hérétiques sont plus maldisants et déso- « béissants envers vous que zélateurs de la foi. Il « sait, Monseigneur, que vous voulez maintenir le « droit à qui il appartient, sans que le juste ait be- « soin d'avocat devant les yeux de votre douceur. « C'est pourquoi je me tairai, suppliant Celui qui « vous a tant donné de grâces et de vertus, de vous « donner bonne et longue vie, pour longuement en « ce monde et éternellement en l'autre, être en « vous loué...

« Votre très obéissante et très humble sujette et sœur,

« MARGUERITE[1]. »

Ayant fini, la reine se leva et remit à Berquin son épître. Celui-ci se rendit auprès du roi. Nous igno-

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, II, p. 96.

rons comment il fut reçu et quel effet eut sur François Ier l'intervention de sa sœur. Il semblerait pourtant que ce prince lui adressa quelques bonnes paroles. Nous savons du moins que Beda et la Sorbonne furent inquiets, et que, craignant de voir la victime leur échapper encore une fois, ils redoublèrent d'efforts, et intentèrent à Berquin accusation sur accusation. Enfin l'autorité céda; la police reçut l'ordre d'éviter toute démonstration propre à alarmer le gentilhomme, dans la crainte qu'il ne s'enfuît à Bâle, vers Érasme; toutes les mesures furent prises; et au moment où il s'y attendait le moins, trois semaines environ avant Pâques (mars 1529), Berquin fut saisi et conduit à la Conciergerie.

Voilà donc « le plus savant des nobles, » comme on l'appelait, en prison, malgré la reine. Il se promenait tristement dans la cour et une pensée le poursuivait. Ayant été fait prisonnier au moment où il y pensait le moins, il avait laissé dans sa chambre, à Paris, certains livres qui étaient condamnés à Rome, et qui, par conséquent, pouvaient le perdre. « Ah! disait-il, il m'en prendra gros « mal[1]! » Un de ses anciens serviteurs qui avait libre entrée auprès de lui, allait et venait constamment pour ses affaires. Berquin résolut de s'adresser à un ami évangélique dont il était sûr, pour prévenir le malheur qu'il prévoyait, et le lendemain de son incarcération, son domestique étant venu prendre ses ordres, le prisonnier lui

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 381.

remit, d'un air inquiet et mystérieux, une lettre qu'il lui dit être de la plus haute importance. Le serviteur, aussitôt, la cacha soigneusement sous ses habits. « Il y va de ma vie, » lui répétait Berquin. Dans cette lettre, adressée à un « sien ami fami-« lier, » le gentilhomme priait celui-ci d'enlever immédiatement des livres qu'il lui désignait, et de les brûler.

Le serviteur, qui n'avait pas un courage héroïque, partit en tremblant. Son émotion croissait à mesure qu'il avançait, ses forces l'abandonnaient, et comme il passait le pont au Change, et se trouvait devant l'image de Notre-Dame, qu'on appelait *la belle ymage,* le pauvre homme, un peu superstitieux, quoique au service de Berquin, perdit la tête et le sens et tomba. « Une défaillance de cœur le saisit et il « tomba à terre comme pasmé, » dit le Bourgeois catholique de Paris. Les passants, les voisins accoururent, on prit le malheureux, on le releva, on le secourut, et l'un de ces officieux bourgeois ayant déboutonné ses habits, pour lui rendre le souffle et la vie, trouva la lettre, si soigneusement cachée par le domestique de Berquin. Cet homme l'ouvre, il la lit, il s'épouvante; il raconte à la foule qui l'entoure ce qu'il vient de lire. Alors le peuple crie au miracle : « C'est un hérétique, disait-on; s'il « est tombé comme mort, c'est la peine de son « crime, et c'est Notre-Dame qui l'a fait. » — « Donnez-moi cette lettre, dit l'un des assistants : le « fameux docteur jacobin, qui prêche le carême « en l'église de Saint-Barthélemy, dîne ce jour-ci « chez moi, je veux la lui montrer. » En effet, l'heure

du dîner étant arrivée, la compagnie qu'attendait ce bourgeois se forma, et le célèbre prédicateur de la rue Saint-Jacques en particulier, arriva avec son habit blanc, son scapulaire blanc, et son capuchon pointu. Ce n'était pas pour rien que ce moine jacobin était inquisiteur. Il comprit toute l'importance de la lettre, et en quittant ses convives, il se hâta de la porter à Beda, qui lui-même, tout joyeux de cette découverte, s'empressa de la livrer à la cour. Le gentilhomme chrétien était perdu. Les juges trouvèrent l'épître fort compromettante. « Que ledit « Berquin, dirent-ils, soit resserré et mis en une « forte tour. » Ainsi fut fait. Beda, de son côté, déploya une nouvelle activité, car le temps pressait, et il fallait porter le coup de grâce. Tantôt, le fougueux syndic parlait doux, tantôt il parlait fort; il employait les menaces et les promesses et ne se lassait jamais.

Dès lors la cause parut désespérée. La plupart des amis de Berquin l'abandonnèrent; ils étaient effrayés de ce que l'intervention de Marguerite, toujours si puissante, était inutile. Le captif seul ne s'abandonnait pas au désespoir. Quoique enfermé en une forte tour, il avait de la liberté et de la joie, et élevant son âme à Dieu, il espérait contre toute espérance.

Le vendredi 16 avril 1529, l'enquête était finie; Berquin fut amené avant midi devant la cour. Le regard de Budé était triste et bienveillant; mais les autres juges portaient sur leurs traits l'empreinte de la sévérité. Le gentihomme avait le cœur vide de toute rancune, les mains pures de toute ven-

geance, et la paix de l'innocence était sur son visage. « Louis Berquin, dirent les juges, vous êtes « convaincu d'avoir tenu la secte de Luther et d'a- « voir fait de mauvais livres contre la majesté de « Dieu et de sa glorieuse mère. En conséquence, « nous vous condamnons à faire amende honorable, « la tête nue, une torche de cire ardente à la main, « en la grande cour du palais, criant merci à Dieu, « au roi et à la justice, de l'offense par vous com- « mise. Puis après serez mené, la tête nue, à pied, « en la place de Grève, où vous verrez brûler vos « livres. Ensuite vous serez conduit devant l'église « de Notre-Dame, où vous ferez amende honorable « à Dieu et à la glorieuse Vierge, sa mère. Après « quoi on vous percera la langue, cet instrument « d'injustice par lequel vous avez péché[1]. Enfin « vous serez mis dans la prison de Monsieur de « Paris (l'évêque) et y serez enfermé entre deux « murs de pierres, pour y être toute votre vie. « Et défendons qu'on vous donne jamais livre « pour lire, ni encre, ni plume pour écrire. » Berquin épouvanté à l'ouïe de cette sentence, qu'Érasme appelle atroce et à laquelle le pieux gentilhomme ne s'était nullement attendu[2], resta d'abord muet; mais reprenant bientôt son courage ordinaire et portant sur ses juges un regard ferme[3] : « J'en « appelle au roi, dit-il. — Prenez garde, répondi- « rent les juges; si vous n'acquiescez pas à notre

[1] « Lingua illi ferro perfoderetur. » (Erasmi *Ep.*, p. 1277. — *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 382.)
[2] « Audita præter expectationem atroci sententia. » (*Ibid.*)
[3] « Constanti vultu. » (*Ibid.*)

« sentence, nous ferons en sorte que vous n'en ap-
« pellerez plus jamais ailleurs. » Ceci était clair. Berquin fut renvoyé dans sa prison.

Marguerite commençait à craindre que son frère ne retirât son appui aux hommes évangéliques. Si la Réformation avait été une religion de cour, François l'eût protégée; mais les allures indépendantes qu'elle semblait prendre et surtout son inflexible sainteté, la lui rendaient odieuse. La reine de Navarre comprit donc que le malheureux prisonnier n'avait plus que le Seigneur pour lui. Elle pria.

O Dieu, seul, tu peux dire :
Laissez mon fils ! laissez-le qu'il respire.
Fortune, holà !... Toi seul peux tout à coup
Mettre ta main pour empêcher le coup[1] !

Tout annonçait que le coup allait être porté. L'après-midi du jour même où la sentence avait été prononcée, le lieutenant criminel Maillard, et des archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville, entouraient la Conciergerie. On crut que la dernière heure de Berquin était arrivée, et une foule immense accourut. « Pour voir ladite exécution, étaient
« plus de vingt mille personnes, » dit un manuscrit[2].
« On va mener en Grève un officier du roi, » disait-on parmi le peuple. Maillard, laissant sa troupe sous les armes, entra dans la prison, se fit ouvrir le cachot du gentilhomme et lui apprit qu'il venait exécuter la sentence. « J'en ai appelé, répondit le
« prisonnier. » Le lieutenant criminel sortit. Chacun

[1] *Marguerites de la Marguerite,* I, p. 444.
[2] *Chronique du roi François Ier,* p. 76, note.

s'attendait à le voir suivi de Berquin, et tous les yeux étaient fixés sur la porte; mais personne ne parut. Le chef de la troupe commanda le départ, les archers se retirèrent et « le grand nombre de peuple « qui était au palais et dans la ville se départit. » Aussitôt le premier président ordonna d'assembler la cour pour y pourvoir. « Il faut nous hâter, di« sait-on, car déjà deux fois le roi l'a arraché de « nos mains. » N'y avait-il donc plus d'espérance?

Il y avait alors en France deux hommes du plus noble caractère, tous deux amis des lettres, et dont toute la vie avait été consacrée à faire ce qui est bon; c'étaient Budé sur son tribunal et Berquin sur la sellette. Le premier était uni au second par l'amitié la plus vraie, et ne pensait qu'à le sauver. Mais seul, que pourra-t-il contre tout le parlement et toute la Sorbonne? Budé frémit en apprenant l'appel de son ami; il savait à quels dangers cette démarche l'exposait; il courut à la prison : « Gar« dez-vous d'en appeler, lui dit-il. Une seconde « sentence est tout prête et elle prononce la mort. « Si vous acceptez la première, nous pourrons vous « sauver plus tard. Ne vous perdez pas, de grâce! » Berquin, homme plus décidé que Budé, voulait mourir plutôt que de céder quelque chose à l'erreur. Son ami toutefois ne se ralentit pas; il voulait à tout prix sauver l'un des hommes les plus distingués de la France. Un jour, deux jours, trois jours furent consacrés par lui aux plus énergiques efforts[1]. A peine l'avait-il quitté qu'il revenait, s'as-

[1] «Budeum triduo privatim egisse cum Berquino.» (Erasmi *Ep.*)

seyait près de lui, ou se promenait avec lui, plein de tristesse, dans la prison. Il le conjurait au nom de son propre salut, du bien de l'Église, des intérêts de la France. Berquin ne répondait rien ; seulement après une longue allocution de Budé, il faisait de la tête un signe négatif. Berquin, dit l'*Histoire de l'Université de Paris*, « soutint le choc avec une in- « domptable opiniâtreté[1]. »

Persisterait-il? Plusieurs évangéliques suivaient ce combat avec angoisse. Se rappelant la chute de l'apôtre Pierre, à la voix d'une servante, ils se disaient qu'un faible combat suffit pour faire broncher le plus fort. « Ah ! disait Calvin, si l'on cesse un « instant de s'appuyer sur la main de Dieu, il suffit « d'un petit vent, ou du bruit d'une feuille qui « tombe... et incontinent te voilà abattu !... » Ce n'était pas un petit vent qui assaillait alors Berquin, c'était plutôt une tempête. Tandis que les voix menaçantes des adversaires mugissaient autour de lui, la douce voix de Budé, pleine de l'affection la plus touchante pénétrait dans le cœur du prisonnier et l'ébranlait jusque dans ses plus intimes résolutions. « O mon ami ! disait Budé, il y a dans l'avenir des « choses meilleures, pour lesquelles vous devez « vous garder. » Puis il s'arrêtait et d'un ton plus grave il s'écriait : « Vous êtes coupable envers « Dieu et envers les hommes, si de votre propre « mouvement vous vous livrez à la mort[2]. »

Les *obtestations* de ce grand personnage émurent enfin Berquin ; il commença à chanceler ; son re-

[1] Crévier, V, p. 206.
[2] Crespin, *Martyrologue*, p. 103, verso.

gard se troubla. Le détournant de Dieu, il le laissa tomber sur la terre. La force du Saint-Esprit fut éteinte un moment en lui, comme parle un réformateur, et il crut être plus utile au règne de Dieu, en se conservant pour l'avenir qu'en se livrant à la mort. « Tout ce qu'on vous demande c'est de crier « *pardon!* N'avons-nous pas tous besoin de pardon? » Berquin consentit à *crier merci* à Dieu et au roi dans la grande cour du palais.

Budé, ému, ravi, courut annoncer à ses collègues la concession du prisonnier. Mais au moment même où il croyait sauver son ami, il se sentit tout à coup saisi de tristesse. Il sentait à quel prix Berquin devait acheter sa vie. D'ailleurs, n'avait-il pas vu que c'était après une lutte de près de soixante heures que le gentilhomme avait cédé. Budé était inquiet : « Ah! disait-il, je connais l'esprit de cet « homme ; son ingénuité et la confiance qu'il a dans « la bonté de sa cause le perdront[1]. »

Pendant ce temps, une lutte terrible se livrait dans l'âme de Berquin. Toute sa paix l'avait abandonné; sa conscience parlait avec un grand tumulte. « Non, se disait-il, point de sophismes! Avant tout... « la vérité ! Il ne faut craindre ni les hommes, ni « le supplice, mais rendre à Dieu toute obéissance. « Je persisterai jusqu'à la fin; je ne demanderai « pas mon congé au chef de cette bonne guerre. « Christ ne veut pas que ses hommes d'armes se « reposent, avant qu'ils aient surmonté la mort. »

Peu après, Budé étant retourné à la prison : « Je

[1] Crespin, *Martyrologue*, p. 103, verso.

« ne rétracterai rien, lui dit son ami, j'aime mieux « mourir que d'approuver, même par mon silence, « la condamnation de la vérité[1]. » Il était perdu. Budé se retira pâle, consterné. Il communiqua à ses collègues l'affreux message. Beda et ses amis furent pleins de joie, convaincus qu'ôter Berquin du nombre des vivants c'était ôter la Réformation de la France. Les juges réformèrent leur sentence par un abus de pouvoir inouï, et condamnèrent le gentilhomme à être *brûlé vif* après avoir été étranglé sur la place de Grève.

Marguerite, qui était à Saint-Germain, fut désolée en apprenant cet acte inattendu. Hélas ! le roi était à Blois avec Madame... aurait-elle le temps de l'atteindre ? N'importe ; elle essaya, elle lui écrivit de nouveau ; elle s'excusa des très humbles recommandations que sans cesse elle lui présentait, puis elle ajouta : « Qu'il vous plaise, Sire, avoir pitié du « pauvre Berquin, qui ne souffre, je le sais, que « pour aimer la Parole de Dieu et obéir à la vôtre. « C'est pour cela que ceux qui ont fait le contraire « pendant votre captivité, l'ont pris en haine ; et « leur malicieuse hypocrisie a su trouver des avo- « cats près de vous pour vous faire oublier sa « droite foi en Dieu et son amour pour vous[2]... » Après avoir fait entendre ce cri douloureux, la reine de Navarre attendit.

François Ier ne donna aucun signe de vie. Pour l'excuser, on a dit que s'il avait été alors victorieux

[1] « At ego mortem subire, quam veritatis damnationem, vel tacitus approbare velim. » (Bezæ *Icones*.)

[2] *Lettres de la reine de Navarre,* II, p. 99.

au dehors et honoré au dedans, il eût une troisième fois sauvé le gentilhomme ; mais que les troubles d'Italie, les intrigues qui se rattachaient au traité de Cambrai, signé trois-mois plus tard, occupaient toutes ses pensées. Ce sont là d'étranges raisons ; le fait est que quand le roi (ce qui est probable) l'eût voulu, il n'eut pas eu le temps de sauver Berquin ; les ennemis de ce chrétien fidèle y avaient pourvu. À peine avaient-ils eu la sentence en main, qu'ils en avaient demandé l'exécution immédiate. Il leur semblait déjà entendre le galop d'un cheval arrivant de Blois, et voir le messager chargé d'apporter la grâce. Beda soufflait le feu. Pas une semaine de délai, pas un jour, pas une heure ! « Mais, disait- « on, c'est priver le roi de l'exercice du droit « de grâce, porter atteinte à son autorité souve- « raine !... — N'importe ! à la mort. » « Les juges « résolurent de faire exécuter la sentence le *jour* « *même* où ils l'avaient rendue, *afin qu'il ne fût se-* « *couru du roi*[1].

Le 22 avril 1529[2], dans la matinée, les officiers du parlement entrèrent dans la chambre obscure où se trouvait Berquin. Le pieux disciple, sur le point de donner volontairement sa vie pour le nom de Jésus-Christ, s'était recueilli ; il avait longtemps prié Dieu, il l'avait trouvé ; le Seigneur était près de lui et la paix remplissait son âme. Ayant Dieu pour père, il savait que rien ne lui manquerait dans le

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 383.

[2] Crespin et Théod. de Bèze parlent du mois de novembre; le Bourgeois de Paris, du 17 avril; mais la plupart des autorités indiquent le 22.

moment suprême, où il allait manquer de tout, et voyait un triomphe dans l'opprobre, une délivrance dans la mort. Berquin, à la vue des officiers de la cour, dont quelques-uns semblaient embarrassés, comprit ce qu'ils voulaient. Il était prêt; il se leva, calme, ferme, et les suivit. Ceux-ci le remirent aux mains du lieutenant criminel et de ses sergents, qui devaient faire exécuter la sentence.

Pendant ce temps, des compagnies d'archers et d'arbalétriers se réunissaient devant la Conciergerie. Ces hommes d'armes n'étaient pas seuls autour de la prison. Le bruit s'était partout répandu qu'un gentilhomme de la cour, un ami d'Érasme et de la reine de Navarre, allait être mis à mort; aussi l'agitation était-elle grande dans la capitale. Une multitude de gens du peuple et de bourgeois, des prêtres, des moines, quelques gentilshommes et quelques amis du condamné attendaient, les uns avec curiosité, les autres avec colère, plusieurs avec angoisse, le moment où on le verrait paraître. Budé ne se trouvait pas là; il n'eut pas le courage d'assister au supplice. Marguerite, qui était à Saint-Germain, eût presque pu, des terrasses du château, apercevoir la flamme du bûcher.

Midi ayant sonné, l'escorte se mit en marche. En tête se trouvait le grand pénitencier, Merlin, puis des archers et arbalétriers, puis les ministres de la justice; enfin d'autres gens d'armes. Au milieu de cette escorte était le prisonnier. Une misérable charrette le traînait lentement au supplice. Il avait une robe de velours, des vêtements de satin et damas, et des chausses d'or, dit le Bour-

geois de Paris, qui le vit peut-être passer[1]. Le Roi du ciel l'invitant aux noces, Berquin joyeux, avait mis ses plus beaux habits. « Hélas ! disaient plu-« sieurs en le voyant, il est de noble lignée, *moult* « grand clerc, expert en science et subtil... et néan-« moins il a failli en son sens ! » Il n'y avait rien ni dans les regards, ni dans les gestes du réformateur, qui indiquât le moindre trouble ou le moindre orgueil ; il ne bravait, ni ne craignait la mort ; il s'en approchait avec calme, avec douceur et avec espérance, comme de la porte du ciel. Aussi voyait-on sur son visage une paix inaltérable. Un ami d'Érasme, Montius, qui avait voulu accompagner jusqu'au bûcher cet homme pieux, disait saisi d'admiration : « Il n'y a vraiment en lui rien de cette « audace, ni de cet air farouche, que prennent les « hommes menés à la mort ; le calme d'une bonne « conscience se voit seul sur ses traits. — Il semble « certes, disaient d'autres spectateurs, qu'il mé-« dite dans un temple sur les choses du ciel[2]. » Enfin la charrette arriva au lieu du supplice et toute la cohorte s'arrêta ; le chef de l'exécution s'approcha et dit à Berquin de descendre. Il descendit aussitôt. On se portait en foule autour de la place sinistre. Le principal officier de la cour ayant imposé silence de la main, déploya un parchemin et lut la sentence, « d'une voix épouvantable, » dit un chroniqueur. Mais Berquin mourait pour le Fils de Dieu qui était mort pour lui ; son cœur ne faiblit

[1] *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 384.
[2] « Dixisses illum in templo de rebus cœlestibus cogitare. » (Erasmi *Ep.*, p. 1277.)

point ; il ne se troubla point, et voulant faire connaître au pauvre peuple qui l'entourait, le Sauveur qui le consolait alors, il prononça quelques paroles chrétiennes. Mais les docteurs de la Sorbonne surveillaient tous ses mouvements, et avaient même aposté un certain nombre de leurs créatures pour faire du bruit, s'ils le jugeaient nécessaire. Effrayés en entendant la voix douce de l'évangéliste, craignant que le peuple ne fût touché de son discours, ces « sycophantes » donnèrent en toute hâte le signal. Aussitôt leurs gens se mirent à pousser des cris, les soldats à heurter leurs armes, « et tant fut grand le « tumulte que la voix du saint martyr ne fut ouïe à « l'extrémité de sa mort. » Berquin, voyant que ces clameurs couvraient sa voix, se tut. Un religieux franciscain, qui s'était attaché à lui comme certaines mouches importunes s'attachent au cheval qu'elles piquent, et qui voulait à tout prix lui arracher un mot de rétractation, redoubla ses assauts dans ce moment suprême ; mais le gentilhomme demeura ferme. Le moine se tut enfin, et le bourreau s'approcha. Berquin lui tendit doucement la tête; l'exécuteur lui passa la corde au cou et l'étrangla.

Il y eut un moment de silence solennel qui ne fut pas long. Les docteurs de la Sorbonne et les moines le rompirent, s'approchèrent très précipitamment et contemplèrent le corps inanimé de leur victime. Personne ne cria : « Jésus ! Jésus ! » On faisait entendre ce cri de miséricorde, même quand il s'agissait d'un parricide ; mais l'homme le plus vertueux de France était traité pis qu'un assassin. Un personnage pourtant, debout près du bûcher,

montrait quelque émotion, et, chose étonnante, c'était le grand pénitencier Merlin. « Vraiment, « disait-il, il y a plus de cent ans qu'il n'est mort « si bon chrétien ! » Le cadavre fut jeté dans les flammes. Elles s'élevaient, elles dévoraient ces membres jadis si vigoureux, maintenant flasques et décolorés. Quelques hommes, égarés par la passion, considéraient avec joie les progrès du feu, qui eut bientôt consumé les restes précieux de celui qui devait devenir le réformateur de la France. Il leur semblait voir brûler l'herésie, et quand tout le corps fut anéanti, ils crurent que la Réformation l'était avec lui, qu'il n'en restait plus rien. Mais tous les spectateurs n'étaient pas si cruels. On portait aussi sur le bûcher des regards de tristesse et d'amour. Les chrétiens qui avaïent considéré Berquin comme le réformateur futur de la France, étaient accablés de douleur, en voyant le héros dans lequel ils espéraient, n'être plus qu'un peu de poussière. Les dispositions du peuple même semblaient changer, et l'on voyait çà et là couler quelques larmes. On commençait à répandre certains bruits pour calmer cette émotion. Un homme se détacha de la foule, et s'approchant du confesseur franciscain, lui dit : « Berquin a-t-il dit qu'il s'était trompé ? — Vrai- « ment oui, répliqua le moine, et je ne doute pas « que son âme s'en soit allée en paix. » Cet homme était Montius ; il écrivit cette anecdote à Erasme. « Je n'en crois rien, répondit celui-ci : c'est la fable « obligée que ces gens inventent, après la mort de « leur victimes, pour apaiser la colère du peuple. »

De tels stratagèmes étaient nécessaires, car l'agi-

tation générale augmentait. L'innocence de Berquin, empreinte sur ses traits et dans toutes ses paroles, avait frappé ceux qui l'avaient vu mourir, et ils commençaient à murmurer. Les moines s'en aperçurent; ils s'étaient préparés à l'avance pour le cas où l'indignation publique éclaterait. Ils se jetèrent au milieu de la foule; ils se mirent à faire des présents à des enfants, à des gens du peuple ; ils les émurent, ils les excitèrent, ils les lancèrent dans toutes les directions. Cette population, facile à impressionner, se mit à parcourir la place de Grève et les rues voisines, en criant que Berquin était un hérétique. Toutefois, on voyait se former çà et là des groupes qui discouraient sur l'homme excellent immolé aux exigences de la faculté de théologie. « Ah ! disaient quelques-uns en versant des « larmes, il n'y a jamais eu homme plus ver- « tueux[1]. » Plusieurs s'étonnaient qu'un noble qui était au premier rang dans l'affection de son prince, fût étranglé comme un criminel... « Hélas! répon- « daient d'autres avec indignation, ce qui l'a perdu « c'est cette liberté qui l'animait, et qui est toujours « la compagne fidèle d'une bonne conscience[2]. » « Condamner, s'écriaient les plus vifs, écarteler, « crucifier, brûler, décapiter... c'est ce que peuvent « faire des pirates et des tyrans; mais Dieu est le « seul juste juge, et bienheureux est celui qu'il « absout ! » Les plus pieux cherchaient une consolation dans l'avenir. « Ce n'est que par la

[1] « Prædicant eo nihil fuisse integrius. » (Erasmi *Ep.*, p. 1313.)
[2] « Libertas, bonæ conscientiæ comes perdidit virum. » (*Ibid.*, p. 113.)

« croix, disaient-ils, que Christ triomphera dans ce « royaume[1]. » La foule se dispersa.

La nouvelle de cette mort s'étant répandue dans toute la France, y causa partout une profonde tristesse. Berquin n'était pas le seul frappé; d'autres chrétiens souffraient aussi le dernier supplice. Philippe Huaut était brûlé vif, après avoir eu la langue coupée, et François Desus avait la main et la tête tranchées. Ces morts, surtout celle de Berquin, étaient racontées dans les ateliers des ouvriers, dans les chaumières des paysans. Plusieurs s'en effrayaient; mais on vit plus d'un chrétien évangélique, en les apprenant au foyer domestique, lever la tête et porter vers le ciel un regard qui exprimait la joie d'avoir un Rédempteur, une *maison du Père* dans le ciel. « Nous voulons, se disaient « l'un à l'autre, ces hommes et ces femmes de la « Réforme, nous voulons aller au-devant de la mort « d'un bon cœur, *dressant notre vue* à la vie qui « vient après elle. » L'une des âmes chrétiennes qui avait le mieux connu Berquin, et qui versa sur lui le plus de larmes, la reine de Navarre, désolée, effrayée par cette mort et par celles d'autres chrétiens immolés en d'autres lieux pour l'Évangile, demandait à Dieu, avec une grande ferveur, de venir au secours des siens. Elle se souvenait de ces paroles de l'Évangile : *Dieu ne vengera-t-il pas ses élus qui crient à lui nuit et jour*[2]*?* Dépouillée de toute haine, vide de tout mauvais désir de ven-

[1] « Christo, non nisi sub cruce, in Galliis triumphaturo. » (Bezæ *Icones.*)

[2] Evang. selon saint Luc, chap. XVIII, v. 7.

geance, elle rappelait au Seigneur que le salut de ses enfants lui est cher, et implorait pour eux sa sauvegarde :

Réveille-toi, Seigneur Dieu,
Fais ton effort !
Et viens venger en tout lieu
Des tiens la mort.

La mort, qui à l'infidèle
Est horrible à regarder,
A ton enfant est si belle,
Qu'il ne craint s'y hasarder.
Il passe, de cette mort
Le fâcheux bord,
Pour à toi, son Dieu, son Fort,
Aller par mort.

Oh! que la mort est heureuse,
Qui les mène en si beau lieu!
Qu'elle est grande et glorieuse!
Elle les fait fils de Dieu...
Avance donc, Seigneur,
Ton doux support.
Donne-leur pour tout honneur
Joyeuse mort!

Réveille-toi, Seigneur Dieu,
Fais ton effort !
Et viens venger en tout lieu,
Des tiens la mort[1].

Ce petit poëme de la reine de Navarre, qui avait plusieurs autres strophes, est au seizième siècle le cantique des martyrs. Rien ne montre mieux qu'elle était de tout son cœur avec les évangéliques.

Après le supplice de Berquin la terreur régna

[1] *Les Marguerites de la Marguerite,* I, p. 508.

quelque temps parmi les chrétiens réformés. Ils enduraient l'opprobre, sans beaucoup se produire ; ils ne voulaient pas irriter leurs ennemis, et quelques-uns d'entre eux se retirèrent au désert, c'est-à-dire dans quelque retraite ignorée. Ce fut à cette époque de tristesse et d'effroi, lorsque les adversaires imaginaient qu'en se défaisant de Berquin ils s'étaient défait de la Réformation même, et quand les restes du noble martyr étaient à peine dispersés çà et là par le vent, que Calvin de nouveau s'établit à Paris, non loin de la place où l'on avait brûlé son ami. Rome croyait avoir mis à mort le réformateur, mais il allait renaître de ses cendres, plus intime, plus lumineux, plus puissant, pour travailler à la rénovation de la société chrétienne et au salut de l'humanité.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

PREMIERS ESSAIS DE CALVIN A PARIS.

(1529.)

Calvin ayant dit adieu aux villes, aux bourgades et aux châteaux du Berry, était arrivé au milieu des plaines, des collines, des verts pâturages et des belles forêts qui s'étendent sur les deux rives de l'Oise. Il s'approchait de cette petite ville de Noyon, qui avait été quelque temps la capitale de l'empire de Charlemagne, et où le chef de la troisième race, Hugues Capet, avait été élu roi. Mais il pensait à tout autre chose; il pensait à son père. En découvrant cette belle cathédrale gothique au pied de laquelle il avait été élevé, il se disait que ses dalles ne seraient plus foulées par les pieds de son père. Jamais il n'était revenu à Noyon avec des émotions si profondes. La mort de Berquin, la mort de son père, l'avenir de l'Église et son propre avenir, tout l'accablait. Il trouva des consolations dans les affections de la famille, surtout dans l'amitié dévouée de son frère Antoine et de sa sœur Marie, qui devaient un jour l'accompagner dans son exil. Pressé

de tant d'afflictions, il eût succombé sous le fardeau, « comme un homme demi-mort, si Dieu ne lui eût « rendu le courage en le redressant par sa consola- « tion[1]. »

Son père, ce vieillard d'un esprit si entier, d'une main si ferme, et dont il vénérait l'autorité, n'était plus là pour le conduire. Calvin était libre. Gérard avait décidé que son fils se consacrerait à la jurisprudence, et parviendrait ainsi à une position élevée dans le monde. Calvin aspirait, il est vrai, à un autre avenir, mais par obéissance il avait renoncé à ses désirs les plus vifs. Maintenant, se sentant libre, il se tourna vers cette carrière chrétienne, où il devait être avec Luther le plus grand athlète des temps modernes. « Les pères *terriens*, disait-il un « jour, ne doivent pas empêcher que le souverain « et seul Père de tous, ait son droit[2]. »

Cependant Calvin ne pensait point encore à devenir un réformateur dans le même sens que Luther. Il eût alors voulu que toute l'Église fût transformée, plutôt que de se mettre à part et d'en faire une nouvelle. La vérité qu'il voulait annoncer, c'était l'antique vérité chrétienne, prêchée à Rome par saint Paul. Les scribes y avaient substitué de fausses traditions humaines, mais c'était un motif de plus pour prêcher dans l'Église la doctrine qui avait fondé l'Église. Après la première phase de la vie chrétienne, où l'homme ne s'occupe que de Christ, en vient d'ordinaire une seconde, celle où le chrétien ne

[1] Calvini *Opusc.*
[2] « Unico omnium patri suum jus integrum maneat. » (Calvin. *in Matthæum.*)

se mêle pas volontiers à des assemblées contraires à ses convictions. Calvin était alors dans la première de ces phases. Il ne pensait qu'à prêcher l'Évangile. Ne possède-t-il pas dans ces lieux mêmes une chaire, et son devoir n'est-il pas d'y glorifier Jésus-Christ? Il l'eût fait, s'il l'eût pu, dans Saint-Pierre de Rome; pourquoi donc ne le ferait-il pas dans sa propre église?

Calvin avait des amis en Picardie, même parmi les dignitaires du clergé. Ces hommes, attachés dès longtemps à leur jeune compatriote, l'avaient reçu avec joie; ils l'avaient trouvé plus savant, plus pieux, et n'avaient rien remarqué en lui qui fût contraire à la vérité chrétienne. Ils pensaient qu'il pourrait devenir l'un des soutiens de l'Église. La circonstance qu'il avait étudié le droit ne les arrêtait pas, elle le rendait à leurs yeux plus propre encore à soutenir les intérêts de la foi... et du clergé. Bien loin de le repousser, ses anciens protecteurs cherchaient donc à se l'attacher toujours plus. Le noble ami de son enfance, Claude de Hangest, de Mommor, devenu abbé de Saint-Éloy, lui offrit de lui faire donner la cure de Pont-l'Évêque en échange de celle de Saint-Martin de Marteville. Calvin, voyant dans cette offre la facilité de prêcher dans le lieu même où ses ancêtres avaient vécu, accepta; puis il résigna en faveur de son frère Antoine la chapelle de la Gésine dont il était depuis huit ans le titulaire. L'acte est du 30 avril 1529[1].

Les mêmes amis qui présidèrent à ces diverses

[1] Desmay, *Vie de Calvin*, p. 40 à 42. — Drelincourt, *Défense de Calvin*, p. 167, 168.

mutations encourageaient Calvin à prêcher. Quand un jeune homme, qui a fait des études pour le ministère de la Parole, revient dans sa ville ou dans son village, chacun désire l'entendre. La curiosité était encore plus vivement excitée dans le cas de Calvin, car sa réputation l'avait devancé dans les lieux de sa naissance, et quelque petite inculpation d'hérésie, de temps en temps hasardée, ne faisait qu'augmenter l'empressement général. Chacun veut entendre le fils du secrétaire épiscopal, le petit-fils du tonnelier... Ceux et celles qui l'ont connu se dirigent vers l'église ; on y vient même de Noyon. Le lieu saint se remplit. Enfin un jeune homme d'une taille médiocre, d'une figure pâle et maigre, dont le regard révèle une ferme conviction et une vive ardeur, Calvin, monte dans la chaire et explique les saintes Écritures à ses compatriotes [1]. Les effets de cette prédication furent très divers. Plusieurs se réjouissaient d'entendre enfin une parole vivante sous ces voûtes qui avaient retenti de tant de paroles vides et inutiles. De ce nombre étaient sans doute certains hommes notables qu'on voyait se presser alors autour du prédicateur : Laurent de Normandie, qui jouissait dans le pays d'une grande considération, Christophe Lefèvre, Lancelot de Montigny, Jacques Bernardy, Corneille de Villette, Nicolas Néret, Labbé, dit *le Balafré*, Claude Dupré, Nicolas Picot, beau-frère d'Antoine Calvin. Tous furent plus tard accusés d'avoir embrassé la nouvelle doctrine, et condamnés par le parlement de Paris à être traînés

[1] « Quo loco constat Calvinum... ad populum conciones habuisse. » (Bezæ *Vita Calvini*.)

sur la claie et brûlés sur la place de Noyon; mais déjà ils avaient quitté le royaume[1].

La parole du jeune prédicateur ne communiquait pas simplement des connaissances nouvelles, elle opérait une transformation du cœur et de la vie; or il y avait là des esprits tout prêts à recevoir certaines idées évangéliques, mais qui n'entendaient changer ni leur vie, ni leur cœur. La même parole faisait ainsi naître la foi chez les uns et l'opposition chez les autres; *elle séparait la lumière des ténèbres*[2]. Quelques bigots, quelques prêtres s'élevaient surtout contre la prédication du jeune homme, au regard grave et passionné: « On baille les brebis à « garder au loup[3]! » s'écriaient-ils.

Calvin ne séjourna que deux ou trois mois à Noyon. Peut-être une opposition naissante l'engagea-t-elle à partir. Il désirait d'ailleurs poursuivre l'étude des lettres grecques; mais au lieu de retourner à Orléans ou à Bourges, il résolut de se rendre à Paris. Le moment était favorable. L'enseignement des humanités prenait alors de grands développements dans la capitale. François Ier, à la demande de Budé et de J. Du Bellay, venait de fonder (1529) diverses chaires pour l'enseignement des lettres latines, grecques et hébraïques. C'était une véritable révolution, et tout était en mouvement à Paris quand Calvin y arriva. Le bizarre échafaudage

1 *Archives générales*, X, 8946. — *France Protestante*, article *Normandie*.

2 Genèse, chap. I, v. 4.

3 Desmay, *Vie de Calvin*, p. 41. — Drelincourt, *Défense de Calvin*, p. 168.

que les scolastiques, théologiens, jurisconsultes et philosophes avaient élevé pendant le moyen âge, s'écroulait au milieu des rires et des quolibets, et la science nouvelle s'élevait aux applaudissements unanimes de la génération naissante. Pierre Danès, élève de Budé et de Lascaris, plus tard évêque, enseignait les lettres grecques[1]; François Vatable introduisait de jeunes savants dans la connaissance des Écritures hébraïques, sans savoir y trouver lui-même le conseil de Dieu[2]; d'autres illustres professeurs complétaient cet enseignement précieux. Paris était un foyer d'où la lumière rayonnait, et c'était la raison qui avait porté Calvin à quitter Noyon, Bourges, Orléans même et à précipiter ses pas vers la capitale.

Le voyage fut très pénible; Calvin, à cheval ou à pied, je l'ignore, arriva à Paris vers la fin de juin, abîmé de fatigue. « Impossible, dit-il le len« demain, que je mette le pied hors de la maison[3]; » il n'en sortit pas de quatre jours. Mais la nouvelle de son arrivée s'étant bientôt répandue, ses amis, ses admirateurs accoururent à l'hôtellerie, et pendant ces quatre jours sa chambre ne désemplit pas[4]. Toute l'agitation des écoles y semblait transportée. On parlait de Budé, de Vatable, de Danès, de grec, d'hébreu, du soleil des lettres qui éclairait enfin la vieille Lutèce... Calvin écoutait et se met-

[1] Crévier, *Hist. de l'Université de Paris*, V, p. 245.
[2] « Quo alios introduxisti, nunquam ipse ingressus. » (Bezæ *Icones.*)
[3] « Lassus de itinere pedem extrahere domo non potui. » (Calvinus Danieli. Msc. de Berne.)
[4] « Proximos quatuor dies, cum me ægre adhuc sustinerem. » (*Ibid.*

tait au courant de l'état des esprits. Un des premiers qui accourut à lui fut son ancien condisciple à Orléans, Coiffard, et même il amenait son père avec lui. On se disputait l'étudiant de Noyon, déjà illustre : « Venez demeurer chez nous, » dit le jeune Parisien ; Calvin refusant : « Je vous en conjure, « dit Coiffard de l'accent le plus affectueux, accor- « dez-moi cette faveur[1]. » Le père insistait encore plus ; ce bon bourgeois de Paris sachant quel ami solide, son enfant, un peu léger, trouverait dans l'étudiant picard, disait : « Il n'y a rien au monde « que je désire comme de vous associer à mon fils[2] ! « —Venez, venez, reprenait le fils, soyez mon com- « pagnon. » Calvin était touché de cette affection ; mais il craignait les distractions de cette demeure, et n'avait qu'un but, le travail. « Certes, dit-il, « c'est des deux mains que j'embrasserais votre « offre[3], mais j'ai l'intention de suivre les cours de « grec de Danès, dont l'école est fort éloignée de « votre maison. » Le père et le fils se retirèrent très contrariés.

Peu après arriva dans la chambre, un homme plus considérable, Nicolas Cop, professeur de Sainte-Barbe. Son père, originaire de Bâle, venait d'être nommé médecin du roi. Le père et le fils étaient fort soupçonnés d'être « dans les sentiments nouveaux ; » mais alors François I[er] ne s'en souciait guère. Cop

[1] « Multis precibus iisque non frigidis sæpe institit. » (Calvinus Danieli. Msc. de Berne.)

[2] « Nihil magis appetere quam me adjungi filio. » (*Ibid.*)

[3] « Nihil unquam magis ambabus ulnis complexus sum, quam hanc amici voluntatem. » (*Ibid.*)

père avait traduit Galien, Hippocrate; le roi lui confia les soins de son corps. Une étroite amitié unit bientôt Calvin et le fils. Celui-ci, quoique professeur à l'Université, écoutait l'étudiant de Noyon, comme un disciple écoute son maître; c'est ici l'une des marques de cette supériorité de Calvin, que chacun devait à l'instant reconnaître. Il montrait à son ami « comment Christ fait office de mé-« decin, puisqu'il est envoyé du Père pour vivifier « les morts. »

Les conversations que ces deux jeunes hommes eurent alors ensemble devaient avoir plus tard pour résultat, un événement qui exerça une certaine influence sur les destinées du réformateur et de la Réforme elle-même.

Un autre objet moins important les occupa; ce fut ici la première occupation de Calvin à Paris, et le récit qu'il en fait jette un certain jour sur les mœurs du temps. L'habitude d'enfermer dans un couvent de jeunes personnes qui avaient quelque tendance vers l'Évangile, avait déjà commencé. « Notre ami commun, l'avocat Daniel, dit Calvin à « Cop, a l'une de ses sœurs dans un cloître de Pa-« ris; elle doit y prendre le voile; or Daniel désire « savoir si c'est de son plein gré. — Je vous y ac-« compagnerai, dit le professeur. » En effet, le dimanche suivant, Calvin étant remis de ses fatigues, les deux amis se rendirent au monastère. Déjà alors le futur réformateur était opposé aux vœux monastiques, surtout à la contrainte. Il s'y prit habilement pour savoir si l'on ne portait pas atteinte à la liberté de la jeune fille. « Parlez avec l'abbesse, dit-il à

« Cop, en se rendant au monastère, et faites en « sorte que je puisse m'entretenir en particulier « avec la sœur de notre ami. » L'abbesse, suivie de la jeune fille, parut au parloir. « Nous lui avons « accordé, dit la première, la grâce de faire solen- « nellement ses vœux [1]. » Alors, conformément à sa consigne, Cop se mit à entretenir la supérieure de divers sujets qui n'avaient aucun rapport avec le cas dont il était question. Pendant ce temps, Calvin, qui croyait avoir devant lui une victime, profita de l'aparté. « Est-ce volontairement, dit-il, à la « sœur de Daniel, que vous prenez ce joug, ou le « met-on de force sur votre tête [2] ? Confiez-moi sans « crainte les pensées qui vous agitent. » La jeune fille regarda Calvin d'un air étourdi, et lui répondit avec une grande volubilité : « Le voile est tout ce « que je demande, et le jour où je ferai mes vœux « ne viendra jamais assez tôt. » Le futur réformateur était fort étonné : il avait devant lui une jeune personne légère, à qui on avait fait croire qu'elle s'amuserait beaucoup au cloître. « Vraiment, disait « Calvin, chaque fois qu'elle parle de ses vœux, on « dirait qu'elle joue *avec sa poupée* [3]. » Il voulut pourtant lui adresser quelque parole sérieuse : « Mademoiselle, lui dit-il, je vous invite à ne pas « vous confier trop en vos propres forces ; je vous « conjure de ne rien promettre comme si de vous-

[1] « Eam obtinuisse ex solemni more voti nuncupandi potestatem. » (Calvinus Danieli. Msc. de Berne.)

[2] « Num jugum illud molliter exciperet? num fracta potius quam inflexa cervix? » (*Ibid.*)

[3] « Diceres eam ludere cum puppis, quoties audit voti nomen. » (*Ibid.*)

« même vous pouviez l'accomplir. Appuyez-vous « plutôt sur la force de Dieu, dans lequel nous avons « l'être et la vie[1]. » Peut-être Calvin pensait-il qu'en parlant à cette jeune fille si sérieusement, elle abandonnerait sa folle entreprise. Il se trompait.

Il retourna à son hôtellerie; et le lendemain ou surlendemain (25 juin), il écrivit à Daniel le récit de sa visite au couvent. L'ayant fini, il commençait une autre lettre adressée à un chanoine d'Orléans[2], quand arriva un de ses amis, qui venait le prendre pour faire un tour à cheval. Nous pourrions supprimer ce détail comme étant sans aucune importance; mais c'est peut-être un trait inattendu dans les habitudes de Calvin. On ne se le représente guère que plongé dans ses livres ou reprenant les déréglés. Et pourtant il n'était pas étranger aux délassements honnêtes de la vie; il savait monter à cheval, et prenait plaisir à cet exercice. Il accepta la proposition de Viermey (son ami) : « Je finirai ma « lettre au retour, » dit-il[3], et les deux étudiants partirent pour faire leur promenade dans les environs de Paris. Quelques jours après, Calvin prit une chambre dans le collége de Fortret, où il se trouvait près de ses professeurs[4], et se mit à étudier de nouveau les lettres, le droit, la philosophie. Calvin voulait savoir. Ayant reçu la connaissance des choses divines, il voulait obtenir la vraie intelligence du monde.

[1] « Omnia reponeret in Dei virtute, in quo sumus et vivimus. » (Calvinus Danieli. Msc. de Berne.)

[2] « Habeo litteras inchoatas ad canonicum. » (*Ibid.*)

[3] « Viermæus cum quo equum ascendo. » (*Ibid.*)

[4] « In collegio Forterestano domicilium habuit. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 246.)

Mais l'appel d'en haut retentit bientôt plus fort que jamais dans son âme. Quand il était dans sa chambre, entouré des recueils de jurisprudence, la voix de sa conscience lui criait qu'il devait étudier la Bible. Quand il sortait, tous ceux de ses amis qui avaient de l'amour pour la pure religion[1], le suppliaient de se donner à l'Évangile... Calvin était l'une de ces forteresses qui ne se prennent pas du premier assaut. Lorsqu'il revoyait ses livres, épars dans sa chambre d'études, il ne pouvait se résoudre à les abandonner. Mais toutes les fois que dans le cours de sa vie Dieu lui parla clairement, il fit taire ses plus vifs désirs. Sollicité, au dedans et au dehors, il se rendit. « Je renonce aux autres sciences, « dit-il, et je me donne tout entier à la théologie et « à Dieu[2]. » Cette nouvelle se répandit dans les assemblées secrètes des fidèles, et tous en eurent un grand contentement.

Il y avait eu un puissant mouvement dans l'âme de Calvin ; mais, il faut le comprendre, il n'y avait point de plan dans son esprit. Calvin était sans ambition, sans art, sans *rôle ;* mais il faisait avec une forte volonté ce que Dieu plaçait devant lui. Le temps qu'il passa alors à Paris fut celui de son apprentissage. S'étant donné à Dieu, il se mit à l'œuvre, avec la décision d'un caractère énergique, et la fermeté d'un esprit persévérant. Il étudiait la théologie avec enthousiasme. « La science de Dieu

[1] Théod. de Bèze, *Vie de Calvin,* en français, p. 12. — « Omnibus purioris religionis studiosis. » (*Ibid.,* en latin.)

[2] « Ab eo tempore sese Calvinus, abjectis reliquis studiis, Deo totum consecravit. » (*Ibid.*)

« est la maîtresse, disait-il ; les autres ne sont que « ses servantes. » Il donnait de la consistance à cette petite troupe d'élite qui, au milieu de la foule des lettrés, se tournait avec amour vers la sainte Écriture. Il entraînait de jeunes et nobles esprits ; il étudiait avec eux et cherchait à résoudre leurs difficultés.

Il fit plus. La mort de Berquin avait frappé de terreur tous ses amis. « S'ils ont brûlé ce bois vert, « disait-on, ils n'épargneront pas le bois sec. » Calvin, sans se laisser arrêter par ces terreurs, se mit à parcourir cette ville devenue si dangereuse, se joignit aux assemblées secrètes, qui, à l'ombre de la nuit, se formaient dans des quartiers reculés[1] ; et y expliqua les Écritures, avec une clarté et une énergie, dont on n'avait pas eu d'exemple. C'était surtout sur la rive gauche de la Seine que ces réunions avaient lieu, dans cette partie de la ville que les catholiques appelèrent plus tard *la petite Genève*, et qui est au contraire à cette heure le siége du catholicisme parisien. Un jour les évangéliques se rendaient mystérieusement dans quelque maison relevant du domaine de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont Briçonnet avait été abbé ; un autre jour on était sur le territoire de l'Université, le quartier latin de nos jours. Il y avait là quelques bancs de bois, sur lesquels venaient se placer de pauvres gens, quelques écoliers, souvent aussi quelques lettrés. Ils aimaient ce jeune homme si simple, qui faisait si bien entrer dans leur esprit et

[1] « Qui tunc Lutetiæ occultos cœtus habebant. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

dans leur cœur les choses qui sont dans la Bible. « La Parole de Christ est toujours un feu, disaient-« ils, mais ce feu se montre en elle, quand celui-ci « l'explique, d'une manière non accoutumée. »

De jeunes hommes se formaient sur son modèle; mais plusieurs, au lieu de chercher comme Calvin l'édification, se jetaient dans la controverse. On voyait dans tout le territoire qui relevait du recteur magnifique, des élèves de Daniel et de Vatable, tenant en mains leurs Testaments hébreu et grec, disputer avec tout le monde : « C'est ainsi que porte « le texte hébreu, disaient-ils, c'est ainsi qu'il y « a dans le grec. » Calvin pourtant ne dédaignait pas la polémique; suivant la pente naturelle de son esprit, il attaquait les erreurs, il accusait les coupables. Quelques-uns s'étonnaient de ses discours. « N'est-ce pas là le curé de Pont-l'Évêque? disait-« on, l'ami de Monseigneur de Saint-Éloy ? » Mais sans se laisser arrêter par ces paroles, il confondait à la fois les papistes superstitieux et les novateurs incrédules. « Il était tout entier à la théologie et « à Dieu, au grand contentement de tous les fi-« dèles[1]. »

Déjà l'on commençait à voir se dessiner en lui, en quelques traits du moins, le caractère de chef de la Réforme. Doué d'une grande facilité de correspondance, il s'instruisait et instruisait les autres de tout ce qui se passait dans le monde chrétien. Il fit alors un recueil de pièces, de documents, qui se rapportaient aux faits les plus récents de la Réfor-

[1] « *Vie de Calvin,* texte français, p. 12. — « Summa piorum omnium voluptate. » (*Ibid.,* texte latin.)

mation, et les envoya à Duchemin[1]; mais non pour que Duchemin les gardât. « Je te les envoie à cette « condition, lui écrivait Calvin, que selon ta bonne « foi et aussi selon ton devoir ces pièces passent par « tes mains, pour être transmises aux amis[2]. » Il joignit à cet envoi un Épitome[3], des commentaires, des recueils de notes faits probablement par Roussel, durant son séjour à Strasbourg. Il se proposait d'y ajouter un appendice[4] : « Mais, dit-il, le temps m'a « manqué[5]. » Calvin voulait que tous les amis du saint Évangile profitassent des lumières qu'il avait lui-même. Il mettait en circulation les idées et les écrits nouveaux. Appliqué à l'étude, évangéliste infatigable, ce jeune homme de vingt ans était, par son coup d'œil étendu, presque un réformateur.

Il ne bornait pas ses travaux à Paris, à Orléans, à Bourges, à Noyon; la ville de Meaux le préoccupait. Meaux, qui avait accueilli Lefèvre et Farel, qui avait entendu le premier martyr Leclerc, possédait encore Briçonnet. Cet ancien protecteur des évangéliques ne voulait plus les voir, il est vrai, et paraissait absorbé par les honneurs et les séductions de la prélature. Mais quelques-uns croyaient qu'au fond du cœur il aimait l'Évangile. Quel triomphe si la grâce de Dieu venait à refleurir

[1] « Mitto ad te *rerum novarum collectanea.* » (Calvinus Chemino. Msc. de Berne.)

[2] « Hac tamen lege ut pro tua fide officioque, per manus tuas ad amicos transeant. » (*Ibid.*)

[3] « Mitto Epitomem alteram G. nostri. » (*Ibid.*)

[4] « Cui velut appendicem assuere decreveram. » (*Ibid.*)

[5] « Nisi me tempus defecisset. » (*Ibid.*)

dans son âme! Daniel avait des amis à Meaux; Calvin le pria de lui ouvrir la porte de cette ville, ou plutôt, selon son expression, *la fenêtre.* Au nombre de ces amis se trouvait un certain *Mécène.* Le jeune docteur, écrivant de Meaux, fait de ce personnage un portrait qui convient parfaitement à l'évêque. Il ne nomme pas Briçonnet; mais souvent, il supprime les noms, ou emploie soit des lettres initiales, soit des pseudonymes; on pourrait presque dire qu'ici le nom n'était pas nécessaire. Daniel écrivit donc au *Mécène;* mais celui-ci répondit avec une grande froideur[1]. « Je ne puis aller avec ces gens-là, dit-« sait-il, je ne saurais conformer mes manières aux « leurs[2]. » Daniel insista, mais tout fut inutile; le craintif Mécène ne voulut à aucun prix entrer en rapport avec Calvin. Briçonnet, on nous l'apprend, était entouré de gens qui ne cessaient de lui répéter : « Un évêque ne doit avoir aucun commerce avec des « gens suspects de nouveautés[3]. » Calvin qu'avait animé la plus noble ambition, celle de ramener à Dieu une âme qui s'en éloigne, se voyant éconduit chaque fois qu'il se présentait à la porte de ce grand personnage, renonça à la fin à sa généreuse entreprise; et secouant la poussière de ses pieds : « Eh « bien, dit-il avec sévérité, puisqu'il ne veut pas « être avec nous, qu'il se délecte donc en lui-même,

[1] « Supinum illum Mæcenatem. » (Calvinus Danieli Aureliano, Idibus septembris 1529. Msc. de Genève.) Calvin emprunte cette expression à Juvénal, I, 65 :

« Multum referens de Mæcenate supino. »

[2] « Non potest mores suos nobis accommodare. » (*Ibid.*)
[3] Maimbourg, *Histoire du Calvinisme,* livre II.

« et que le cœur tout plein, ou plutôt gonflé de sa « propre importance, il ne pense qu'à choyer son « ambition[1]. »

Calvin n'échoua pourtant pas entièrement à Meaux. « Vous m'avez donné un secours prompt « et efficace, écrivit-il à Daniel ! Vous m'avez ouvert « une fenêtre, et m'avez ainsi donné la liberté d'être « à l'avenir un solliciteur indiscret[2]. » Il profita de cette ouverture pour répandre l'Évangile. « Je « le ferai, dit-il, sans imprudence, et sans précipita- « tion. » Et se rappelant que « la doctrine de Christ « est comme le vin vieux qui ne jette point d'écume, « mais qui toutefois donne nourriture au corps[3], » il se mit à remplir des vases de ce vin précieux : « Je prendrai soin, écrit-il à Daniel, que l'intérieur « soit bien rempli de ce vin[4]. » Il finit sa lettre en disant : « J'ai besoin de l'*Odyssée* d'Homère que « j'ai prêtée à Sucquet ; veuillez le lui dire[5]. » Luther avait emporté au couvent Plaute et Térence ; Calvin demandait Homère.

Bientôt il revint à Paris qui lui présentait un vaste champ de travail. Le 15 janvier 1530, il écrivit à Daniel une lettre qu'il data de l'*Acropole*, comme si

[1] « Sit assentator suus, et pleno, seu verius turgido pectore foveat ambitionem. » (Calvinus Danieli. Msc. de Genève.)

[2] « Apertam esse fenestram, ne post hæc simus verecundi petitores. » (*Ibid.*) Expression imitée de Suétone, lib. XXVIII.

[3] Calvin., *in Lucam*, chap. V, v. 39.

[4] « Interim tamen penum vino instruendum curabo. » (Calvinus Danieli. Msc. de Genève.) Ce passage présente quelque difficulté. « Penus » signifie dans Perse *garde-manger;* dans Festus et Lampridius, le *sanctuaire du temple.*

[5] « *Odysseam* Homeri quam Sucqueto commodaveram, finges a me desiderari. » (*Ibid.*)

Paris était pour lui la citadelle du catholicisme ou le Parthénon de la France[1]. Il cherchait toujours quelque brebis perdue à sauver ; une telle pensée le préoccupait le 15 janvier. Il attendait ce jour-là deux amis à dîner. L'un de ses invités, Robert Daniel, frère de l'avocat d'Orléans, jeune homme enthousiaste, brûlait du désir de voir le monde. Calvin, qui avait déjà fait ce qu'il pouvait pour le gagner, se flattait ce jour-là de réussir; mais l'étourdi se douta peut-être de ce qui l'attendait, il ne vint pas. Calvin envoya un messager à l'auberge de Robert : « Il a décampé, dit l'hôte ; il est parti pour l'Italie. » A Meaux, Calvin avait voulu gagner un grand personnage; à Paris, un jeune aventurier; dans l'un et l'autre cas il avait échoué. « Hélas! disait-il, je « suis un bois sec et inutile! » Et il cherchait de nouveau en Christ toute sa vigueur.

Cependant la Sorbonne, fière de la victoire qu'elle avait remportée, quand elle avait fait brûler Berquin, était décidée à poursuivre ses triomphes. La guerre allait recommencer. Ce fut Beda, dont Érasme avait dit : « Dans le seul Beda il y a trois mille prê« tres, » qui commença le combat. Il ne s'en prit point à Calvin, par dédain, ou plutôt par ignorance. Il visait plus haut, et ayant triomphé d'un gentilshomme du roi, il s'en prit aux docteurs que ce prince avait appelés à Paris pour l'enseignement des lettres. Danès, Vatable et d'autres ayant été cités devant le parlement, le fougueux syndic se leva : « Les docteurs du roi négligent Aristote,

[1] *Calvin's Letters,* I, p. 30, Philadelphia, édit. J. Bonnet.

« dit-il, et n'étudient que les saintes Écritures... Si « l'on continue à s'occuper du grec et de l'hébreu, « c'en est fait de la foi. Ces gens veulent expliquer « la Bible, et ils ne sont pas même théologiens!... « Les livres grecs ou hébreux de la sainte Écriture « viennent la plupart des Allemagnes, où l'on peut « certes les avoir altérés. Plusieurs de ceux qui font « imprimer des livres en hébreu, sont juifs... Ce « n'est donc pas un argument suffisant que de dire: « C'est ainsi que porte l'hébreu[1]. Il faut défendre « à ces docteurs de s'occuper dans leurs cours, de « la sainte Écriture, ou du moins leur ordonner de « se soumettre d'abord eux-mêmes à l'examen de « l'Université. » Les docteurs du roi ne firent pas défaut à la cause des lumières. Ils prirent hardiment l'offensive. « Si l'université de Paris, dirent-« ils au parlement, est maintenant en petite estime « parmi des nations étrangères, c'est parce qu'au « lieu de s'attacher à l'étude des saints évangiles « et des anciens Pères, des Cyprien, des Chrysos-« tome, des Jérôme, des Augustin, ses théologiens « substituent à cette science véritable un art sophis-« tique, et une dialectique subtile. Ce n'est point « ainsi que Dieu veut éclairer son peuple. Il faut « étudier les saintes lettres, et puiser librement dans « tous les trésors de l'esprit humain[2]. » Beda avait été trop loin. A la cour et dans le parlement même des voix nombreuses s'élevèrent en faveur des lettres et des lettrés. Le parlement repoussa les accusations du syndic de la Sorbonne.

[1] « Ita habent Hebræa. » (Actes du Parlement.)
[2] Crévier, *Hist. de l'Université de Paris*, V, p. 249.

Beda, indigné, mit alors toute son éloquence à faire condamner les professeurs par la Sorbonne elle-même. « Les nouveaux docteurs, s'écria-t-il, « chose horrible à dire, prétendent que la sainte « Écriture ne se peut entendre sans la langue grec« que, la langue hébraïque et autres semblables! » Le 30 avril 1530, la Sorbonne condamna en effet, comme téméraire et scandaleuse, la thèse que Beda lui avait dénoncée[1].

Calvin suivait avec intérêt, dans toutes ses phases, cette lutte entre ses maîtres et les docteurs de la Sorbonne. Tous les étudiants étaient aux aguets; Calvin l'était lui-même dans son collége; et quand la décision du parlement y arriva, elle fut accueillie par de grandes acclamations. Tandis que la Sorbonne se mettait du côté de la tradition, Calvin se plaçait toujours plus décidément du côté de l'Écriture. Il croyait que l'enseignement *oral* des apôtres ayant cessé, leur enseignement *scripturaire* était devenu son substitut indispensable. Les écrits de Matthieu, de Jean, de Pierre, de Paul, étaient selon lui la parole vivante de ces grands docteurs, leur enseignement pour les siècles qui ne peuvent ni les voir ni les entendre. Il paraissait aussi impossible à Calvin de réformer l'Eglise sans les écritures des apôtres, qu'il l'eût été au premier siècle de la former sans leur prédication. Il comprenait que si l'Église devait être renouvelée, il fallait que ce fût par la foi et par l'Écriture, double principe qui n'en forme qu'un.

[1] « Hæc propositio temeraria est et scandalosa. » (D'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus,* II, p. 78.)

Mais le moment n'était pas encore venu où Calvin proclamerait ces grandes vérités avec l'autorité d'un réformateur. Modeste et dévoué, il accomplissait alors une œuvre plus humble dans les rues les plus reculées, dans les maisons les plus solitaires de la capitale. On l'eût pris pour le plus insignifiant des êtres, et pourtant déjà alors il était un conquérant. La lumière des Écritures, dont son intelligence était inondée, devait un jour, comme l'éclair, se faire voir, de l'Occident jusqu'en Orient; et nul homme, depuis saint Paul, ne devait tenir aussi haut et aussi ferme le flambeau évangélique. Quand l'étudiant, maigre, pâle, obscur, d'une apparence chétive, d'une tournure timide, passait dans la rue Saint-Jacques ou dans celle de la Sorbonne, quand il longeait d'un pas silencieux les maisons et se glissait inaperçu dans quelques-unes d'elles, pour y porter une parole de vie, il n'y avait pas même une vieille femme qui le regardât. Et pourtant il devait venir un temps, où François I[er], sa politique, ses conquêtes, ses prêtres, sa cour, ses fêtes ne seraient plus qu'un souvenir frivole ou dégoûtant, tandis que l'œuvre que ce pauvre écolier commençait alors par la grâce de Dieu, croîtrait de jour en jour pour la prospérité des peuples et s'avancerait tranquillement, mais sûrement à la conquête de l'univers.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

LES DOULEURS DE MARGUERITE ET LES FÊTES DE LA COUR.

(1530.)

Quand serait-ce que la France elle-même se tournerait vers la Parole de Dieu? Lorsque, au retour de la captivité d'Espagne, Marguerite avait demandé à son frère la libre prédication de l'Évangile, le roi l'avait ajournée, on se le rappelle, à l'époque où ses fils seraient mis en liberté. Ce moment semblait arrivé. En effet, François I[er], pour revoir ses enfants, avait sacrifié à Cambrai (juin 1529), dans *la paix des Dames*, les villes qu'il avait conquises, les alliés qui lui avaient été fidèles et deux millions d'écus.

Ce ne fut pourtant que dix mois après que revinrent les enfants de France. Toute la famille royale se porta pour les recevoir sur la frontière d'Espagne; toute, sauf Marguerite : « Il serait difficile de vous mener plus avant sans danger, lui « dit sa mère; le roi et moi avons conclu de vous « laisser faire vos couches [1]. » Marguerite, inquiète,

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 247.

peut-être un peu jalouse, écrivit à Montmorency : « Quand le roi de Navarre sera auprès de vous, je « vous prie de le conseiller..., mais je crains fort que « vous ne le puissiez garder d'aimer les dames es- « pagnoles[1]... » Au commencement de juillet, les enfants de France furent rendus à leur père ; Marguerite eut des transports de joie, et les exprima au roi par des paroles enthousiastes[2]. Elle aimait ces princes comme une mère. Des pensées plus graves vinrent bientôt l'occuper ; le moment fixé par son frère étant enfin arrivé, tiendrait-il ses promesses ?

Marguerite ne perdit pas de temps. Restée seule à Blois, elle cherchait à fortifier la bonne cause et correspondait activement avec les chefs de la Réforme. « Hélas ! disaient les prêtres, tandis que le « roi François travaille à protéger son royaume « contre les inondations du Rhin (la Réformation), « la reine de Navarre, sa sœur, s'efforce de rompre « les digues, et d'ouvrir les levées[3]. » Il y avait une œuvre surtout que Marguerite avait à cœur ; elle voulait faire cesser les divisions des évangéliques. Elle engagea les Français qui se trouvaient à Strasbourg et « attendaient la rédemption d'Israël, » à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour mettre fin aux discordes ; elle le commanda même à Bucer[4]. Les beaux talents de Bucer, son caractère bienveillant, la culture de son intelligence, l'éloquence de

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 246.
[2] Voir *Lettres*, II, p. 105.
[3] Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, p. 487.
[4] « *Jussu Reginæ Navarræ*, ut hoc tandem dissidium tollatur. » (Buceri *Opera anglicana*, f° 693. — Gerdesius, II, p. 38.)

son langage, la dignité de son port, le son captivant de sa voix, son discernement des esprits, son zèle ardent, tout semblait le rendre propre à cette conciliation. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et communiqua à Luther les instances de la pieuse princesse. « Si l'on compare nos sentiments et les vôtres, lui « dit-il, on reconnaît facilement que quoique expri« més en termes différents, ils sont au fond les « mêmes. Ne fournissons pas à nos ennemis un dard « cruel avec lequel ils attaqueront la vérité[1]. »

Si Marguerite avait confiance dans Bucer, celui-ci se confiait en elle. Il admirait en elle la vérité de sa foi, la vie de sa piété, la pureté de ses mœurs, la beauté de son intelligence, le charme de sa conversation, et l'abondance de ses bonnes œuvres. « Jamais cette héroïne très chrétienne ne manque à « son devoir[2], » écrivait-il à Luther. Les Strasbourgeois pensaient que si Luther et les Allemands d'un côté, Marguerite et les Français de l'autre, s'unissaient, la cause de la Réformation serait gagnée en Europe. A chaque bonne nouvelle de France qui lui arrivait, le bon Bucer tressaillait de joie ; il allait la communiquer à Capiton, à Hédion, à Zell, à Haute-Flamme, puis il écrivait à Luther : « Des frères nous « annoncent de France, cher docteur, que l'Évangile « s'accroît chez eux d'une manière admirable. Un « grand nombre de nobles ont déjà reçu la vérité[3]. « Il y a en Normandie une certaine région où l'É-

[1] « Præbetur telum hostibus, etc. » (Gerdesius, IV, p. 33.)
[2] « Nunquam suo officio deest christianissima illa heroina, Regis soror. » (*Ibid.*)
[3] « Procerum magnus numerus jam veritati accessit. » (*Ibid.*)

« vangile est si répandu que les ennemis l'appellent « *la petite Allemagne*[1]. Le roi n'est pas étranger à la « bonne doctrine[2] ; ses enfants étant maintenant en « liberté, il n'aura plus tant égard à ce que lui de« mandent le pape et l'Empereur. Christ sera bien« tôt publiquement confessé dans le royaume[3]. »

La reine de Navarre dut interrompre cette correspondance avec les réformateurs de l'Allemagne ; de grandes joies et de grandes douleurs donnèrent un autre cours à ses pensées. Quinze jours environ après l'arrivée des enfants de France, un *beau fils* naquit à Marguerite, au château de Blois. Le roi de France, revenant des Pyrénées, et passant à Blois après les relevailles, entraîna sa sœur à Fontainebleau. Mais bientôt de mauvaises nouvelles de son enfant appelèrent Marguerite à Alençon, où il se trouvait avec sa nourrice ; il mourut le jour de Noël 1530, âgé de cinq mois et demi. La mère, qui avait veillé près de lui, qui avait respiré sa douce haleine, le voyait maintenant étendu mort sur son petit lit, et ne pouvait détourner de lui ses regards. Elle croyait quelquefois qu'il allait revivre ; mais, hélas ! il était bien mort. Il semblait à la reine qu'on lui avait arraché ses entrailles ; ses forces étaient anéanties ; son cœur saignait, mais Dieu la consolait. « Je le dépose, disait-elle, dans les bras de son « Père. » Elle éprouva le besoin de rendre publiquement gloire à Dieu. Elle fit venir un de ses princi-

[1] « Ut cœperint eam vocare *parvam Allemaniam.* » (Gerdesius, IV, p. 33.)

[2] « Rex a veritate alienus non est. » (*Ibid.*)

[3] « Bona spes est, brevi fore, ut Christus publicum apud ipsos obtineat. » (*Ibid.*)

paux officiers, et d'une voix étouffée par ses soupirs et par ses larmes, elle ordonna que cette mort fût affichée dans les principaux quartiers de la ville, et que l'on mît au-dessous ces paroles :

DIEU L'AVAIT DONNÉ, DIEU L'A ÔTÉ.

Un sentiment de joie se mêlait pourtant à son indicible douleur, et certaine que le petit enfant était devant la face de Dieu, la pieuse mère fit chanter un *Te Deum*[1]. « Je vous supplie tous deux, écrivit-« elle à son frère et à sa mère, *de vous esjouir de sa « gloire*, sans en prendre nulle tristesse[2]. » François Ier, qui avait naguère perdu deux filles, fut lui-même ému en cette circonstance solennelle et il répondit à sa sœur : « Vous avez porté la douleur des « miens, comme étant vos premiers enfants morts, « c'est à moi de porter la vôtre, comme chose mienne. « C'est le troisième des vôtres et le dernier des miens « que Dieu a appelé en son heureuse compagnie, « acquise d'eux avec peu de labeur, et désirée de « nous avec si grand travail[3]. » Il y a des coups de Dieu qui réveillent des sentiments profonds, même dans les âmes les plus légères, et des bouches qui d'ordinaire sont muettes, rendent quelquefois devant la mort des sons harmonieux. D'autres consolations ne manquèrent pas à la reine. Du Bellay, alors évêque de Bayonne, plus tard de Paris, accourut à Alençon. « Ah ! dit Marguerite, sans l'aide « de notre Seigneur, le *fais* (le poids) m'eût été plus

[1] Charles de Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de Marguerite.*
[2] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 269.
[3] *Ibid.*, p. 270.

« dur à porter que je ne pouvais[1]. » L'évêque la pressa, de la part du roi, de se rendre à Saint-Germain, où l'on préparait le couronnement de la reine Éléonore, sœur de l'Empereur; Marguerite, qui obéissait toujours aux ordres de François, quitta, mais avec douleur, Alençon, pour assister au mariage de son frère.

Jamais la cour n'avait été plus brillante. Moins il y avait de bonheur dans ce mariage, plus le roi avait voulu y mettre de pompe; la joie du cœur y était remplacée par le bruit des fifres, des tambours et des hautbois. Les parures étaient étincelantes, les fêtes étaient magnifiques.

Mystères, jeux, beaux parements de rues,
Sur le pavé fleurs éparses et drues;
Par les cantons, théâtres, colysées;
Si l'on pouvait faire champs Élysées,
On les ferait pour mieux te recevoir[2].

Princes, archevêques, évêques, barons, seigneurs, chevaliers, messieurs du Parlement, messieurs de la ville se réunirent pour ces noces illustres, et les savants et les poëtes n'y manquèrent pas. François Ier répétait souvent ce mot adressé par Fouquet, comte d'Anjou, au roi Louis IV (an 936):

Un roi non lettré
Est un âne couronné.

Les philologues, les peintres, les architectes, étaient accourus des pays étrangers. Ils avaient

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 272, 273.
[2] Marot, *Chronique de François Ier*, p. 90.

trouvé à Paris des hommes dignes de les recevoir. Guillaume Budé, les trois frères Du Bellay, Guillaume Petit, confesseur du roi; Guillaume Cop, ami de Lascaris et d'Érasme; Pierre Du Châtel, qui racontait ses voyages en Orient avec tant de grâce; Guillaume Pellicier, commentateur de Pline, mais dont les Commentaires n'ont jamais été imprimés[1]; Pierre Danès, dont Calvin estimait si haut le talent et la science; tous ces savants qui avaient des sympathies plus ou moins secrètes pour la Réforme étaient alors à la cour. Ces gens de lettres passaient dans le parti romain pour être *de la farine de Luther*[2]. En effet, plus tard, l'un d'eux, Danès, étant au concile de Trente, un orateur français déclamait contre les mœurs relâchées de Rome. L'évêque d'Orviette dit avec mépris : « *Gallus cantat!* — *Utinam*, dit « vivement Danès, alors ambassadeur de France, « *utinam ad Galli cantum Petrus resipisceret*[3]! » Mais le coq a souvent chanté sans que Pierre ait versé des larmes.

Au milieu de tous ces amis des lettres, se trouvait

La reine Marguerite,
La plus belle fleur d'élite
Qu'oncques la terre enfanta,

disait Ronsard. Mais quoique sa belle intelligence jouît de cette société choisie, des pensées plus graves

[1] Teissier, *Éloge des hommes savants*, I, p. 200.
[2] Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, p. 884.
[3] On sait que *gallus* veut dire *coq* et *Français*. «C'est le coq (le Français) qui chante!—Plût à Dieu qu'au chant du coq (du Français), répliqua Danès, Pierre se repentît!» (Sismondi, *Hist. des Français*, XVI, p. 359.)

occupaient cette princesse. Elle n'oubliait pas, à la cour, le petit ange qui s'était envolé; elle était inquiète pour les amis de l'Évangile; les fêtes mondaines qui l'entouraient, laissaient son âme triste et desséchée. Elle s'efforçait de percer les nuées obscures qui pesaient sur elle, et s'élevant en esprit jusqu'au « pays céleste, » elle saisissait la main que Christ lui tendait d'en haut. Elle revenait au puits de Jacob, où elle avait trouvé à boire, quand elle était tant lassée du chemin[1]. Elle était une terre sèche et stérile, n'ayant ni suc, ni vigueur, et le Seigneur l'avait vivifiée par l'eau nette de son Esprit. « Un « arrosement continuel (c'était son langage) entre- « tenait en elle une éternité céleste; » et elle eût voulu que tous ceux qui l'entouraient vinssent aussi à la fontaine où elle étanchait si bien sa soif. Aussi au milieu de l'agitation mondaine de la cour et de tous les honneurs prodigués à son rang et à son esprit, la pauvre mère, dont le cœur était brisé mais consolé, cherchait dans le silence quelque brebis qu'elle pût rappeler de la dispersion, et disait :

A la claire fontenelle,
A l'eau vive, au parfait don,
Tous les pauvres pécheurs appelle
Dieu tout seul bon;
Pour recevoir en abandon
Le vrai pardon.

Venez tous, boire de l'eau,
Qui pour tous les maux est saine;

[1] Évangile selon saint Jean, chap. IV.

Venez au breuvage nouveau
De la nouvelle fontaine ;
Au sang de l'Agneau occis
Qui blanchit tous les noircis
Et ne requiert que grands mercis,
Dits d'amour, pour sa peine.

Or, courez vite, pécheurs !
A cette eau pure et si belle!
Et remplissez-en tant vos cœurs
Que vous puissiez tous par elle,
Bien lavés de tous les péchés,
Dont vous vous êtes tachés,
Entrer, d'amour détachés,
Dans la vie éternelle.

A la claire fontenelle
A l'eau vive, au parfait don,
Tous les pauvres pécheurs appelle
Dieu tout seul bon;
Pour recevoir en abandon
Le vrai pardon [1].

Ces appels n'étaient pas inutiles. La Réformation s'avançait en France par deux voies différentes : l'une était dans les hauteurs et l'autre dans la plaine. L'Évangile gagnait des cœurs parmi les gens du travail et de l'épreuve; mais il en gagnait aussi parmi les savants et les nobles, dont la faculté d'examen s'était éveillée et qui voulaient substituer la vérité aux superstitions monacales. Marguerite était l'évangéliste de la cour et du roi. Sa mère, Duprat et Montmorency dominaient dans les conseils de François, la duchesse d'Étampes dans ses fêtes; mais la douce voix de la reine de Navarre le rele-

[1] *Les Marguerites de la Marguerite,* I, p. 505-508.

vait dans les heures assez fréquentes d'inquiétude et d'abattement. Toutefois ce ne fut pas au roi que Marguerite consacra dans ce moment les soins de son ardente charité. Toutes les affections de son cœur furent alors concentrées sur un seul objet.

Ce n'était pas assez de la mort de son fils; un autre coup allait frapper la reine de Navarre. Aux fêtes pompeuses et bruyantes des noces, allait succéder le morne silence d'un sépulcre; et la froideur glaciale qui avait présidé au mariage de François Ier avec la sœur de son ennemi, allait être remplacée par les vives angoisses et les ardentes douleurs de la fille la plus tendre. Vers la fin de l'été 1531 une épidémie ravageait l'Ile-de-France. Louise de Savoie tomba fort malade à Fontainebleau, où étaient aussi les enfants du roi; Marguerite y courut. Louise, cette grande ennemie de la Réformation, affaiblie par sa mauvaise conduite, était agitée d'une *griefve* fièvre, et toutefois elle s'imaginait qu'elle ne pouvait mourir, ne cessait « d'avoir l'œil « aux affaires d'importance, » et dictait ses messages au roi, au milieu de l'agitation qui la consumait. Jamais mère si dépravée et fille si vertueuse n'eurent l'une pour l'autre un tel amour. Dès qu'elle eut vu la duchesse d'Angoulême, la reine de Navarre pressentit « le plus grand des malheurs, » et ne la quitta plus. Les enfants du roi donnaient quelque distraction à leur grand'mère. Charles, duc d'Angoulême, âgé de neuf ans, ne pensait qu'à son père: « Si une fois je le trouve, dit-il un jour, jamais je « ne lui lâcherai la main. — Et si le roi va à « la chasse du sanglier... ? lui dit sa tante. —

« Oh ! je n'aurai pas peur, répondit l'enfant, papa « saura bien me garder. » « Madame n'a pas ouï ces « propos sans bien pleurer, écrivit Marguerite au « roi, ce qui lui a fait grand bien. »

Au milieu de ces douloureuses préoccupations, Marguerite veillait sur les amis de l'Évangile. « Mon « neveu, écrivait-elle au grand-maître Montmo- « rency, le bon homme Lefèvre m'a écrit qu'il *s'est* « *trouvé un peu mal* à Blois, parce qu'*on l'a voulu* « *fâcher*. Pour changer d'air, il irait volontiers voir « un sien ami, si c'était la volonté du roi. » Marguerite, voyant les ennemis de la Réforme tourmenter le vieillard, lui donna asile dans ses États, à Nérac. Nous l'y retrouverons plus tard.

Vers le 20 septembre, Louise, se trouvant un peu mieux, partit de Fontainebleau pour Romorantin; mais à peine était-elle à Grez, près Nemours, que sa voix débile, son haleine pressée et ses paroles si tristes « qu'il n'y avait nul qui les pût por- « ter, » « donnèrent à sa fille une fâcherie et un ennui « impossibles à dire[1]. » « Il semble qu'elle doive « mourir, écrivit-elle au roi. » Louise, malgré sa faiblesse, s'occupait encore des affaires de l'État; elle voulait mourir en gouvernant. Une grande tristesse saisit le cœur de sa fille. C'était trop pour elle que de voir cette mère qu'elle aimait d'un amour suprême, jouer sur le bord de la tombe, se fortifier contre la mort, de sa puissance, de ses grandeurs, « comme si elles devaient lui servir de rempart et « de forteresse, » et oublier qu'il y en avait un autre

[1] *Lettres de la reine de Navarre,* I, p. 280; II, p. 120.

qu'elle, qui disposait de cette vie, dont elle croyait être la maîtresse. Marguerite ne se contentait pas de prier pour sa mère; elle s'approchait de son lit; elle lui parlait du Sauveur. « Madame, lui di« sait-elle, je vous en conjure, mettez votre espé« rance ailleurs. Appliquez-vous à vous rendre Dieu « propice[1]. » Cette femme ambitieuse, habile, dissimulée, coquette, dont la seule vertu fut l'amour maternel, ne semble pas avoir ouvert son cœur à la voix de sa fille. Elle rendit l'esprit le 29 septembre 1531 dans les bras de la reine de Navarre.

Des pensées d'un autre ordre allaient préoccuper Marguerite. Sa piété était sincère, vivante, mais elle craignait par-dessus tout les luttes, les divisions et, comme plusieurs personnages marquants de cette époque, elle voulait à tout prix, et même en y employant la diplomatie, parvenir à une réforme qui maintiendrait intacte la catholicité. Se proposer une transformation universelle de l'Église était sans doute un but noble et chrétien; mais Calvin, Luther, Farel et d'autres comprirent qu'on ne pouvait l'atteindre qu'aux dépens de la vérité. La faute de la reine de Navarre fut d'être prête à tout sacrifier à la réalisation de ce beau rêve, et nous verrons ce qui se fit en France (François I[er] s'y prêtant dans des vues toutes politiques), pour parvenir à l'exécution de ce magnifique, mais chimérique projet.

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 269.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

DIPLOMATES, RELAPS ET MARTYRS.

(1531.)

Les trois n'étaient plus que deux. Marguerite, sachant très bien que sa mère avait toujours entraîné son frère dans le sens de la papauté, crut pouvoir profiter d'un événement qui lui avait coûté tant de larmes, et chercha aussitôt à faire pencher François du côté de la Réforme. Mais d'autres vents soufflaient à la cour; la Sorbonne, les évêques, Montmorency, l'Empereur lui-même cherchaient à indisposer François Ier contre les évangéliques. Charles-Quint surtout voulait profiter de l'alliance qui venait de le rapprocher de la France, pour tourner ce prince contre la doctrine de Luther. Son envoyé, Noircarmes, avait à cet égard des instructions très positives. Un jour cet ambassadeur étant venu présenter ses hommages au roi, eut une longue conversation avec lui, et lui débita toutes les calomnies d'usage contre la Réformation. François ne savait trop que répondre; mais il gravait dans sa mémoire tous les griefs du diplomate,

se promettant bien de les répéter à sa sœur. En effet, il se rendit chez elle, encore très ému : « Madame, lui dit-il avec emportement, savez-vous « que vos amis les protestants prêchent la communauté des biens, la nullité des liens matrimoniaux et la subversion des trônes? Noircarmes dit « que si je ne détruis pas le luthéranisme, c'en « est fait de ma couronne[1]... » Justifier les innocents était l'une des tâches que la reine de Navarre s'était donnée. « Sire, dit-elle au roi, les réformateurs sont des hommes justes, savants, paisibles, qui n'ont d'autre amour que celui de la vérité, d'autre but que la gloire de Dieu, d'autre « tâche que celle de faire disparaître les superstitions et de corriger les mœurs. » La reine de Navarre était si gracieuse, si vraie, si éloquente, que le roi sortit de cette conversation complétement changé, au moins pour la journée[2]. Mais bientôt des insinuations perfides l'irritèrent de nouveau.

Marguerite écrivit ou fit écrire aux protestants de l'Allemagne les accusations des agents de Charles-Quint, et leur demanda de donner un démenti à Noircarmes. Ils le firent aussitôt. L'un d'eux, Matthieu Reinhold, homme dévoué à l'Évangile et bon diplomate, arriva à Paris vers le milieu d'avril (1531), et ayant été reçu par le roi, entouré de ses seigneurs et de ses évêques, il lui remit une lettre de l'électeur de Saxe, du landgrave de Hesse et de leurs alliés. François l'ouvrit et parut la lire avec

[1] Seckendorf, p. 1170, 1171.
[2] «Fratris iras pro viribus moderavit. » (Bezæ *Icones*.)

intérêt : « Sire, disaient les princes ; quelques moi-« nes (Tetzel et ses amis), ayant porté par avarice « en tous lieux certaines indulgences, au déshon-« neur de Christ et à la perte des âmes[1], des hom-« mes justes et savants les en ont repris, le soleil « s'est levé sur l'Église, et il y a manifesté un « monde de scandales et d'erreurs. Aidez-nous, « Sire, et faites en sorte que ces disputes se vi-« dent, non par les armes, mais par un jugement « légitime, et sans faire violence aux consciences « des chrétiens[2]. »

Tandis que François Ier lisait cette épître, les sei-gneurs et les prélats de sa cour considéraient le lu-thérien des pieds à la tête. Ils s'approchèrent de lui, l'entourèrent, et lui firent coup sur coup les questions les plus étranges. « Est-il vrai, lui dit « un évêque, que les femmes chez vous ont plu-« sieurs maris ? — Absurdités ! » s'écria l'envoyé germanique. A d'autres questions il fit de sem-blables réponses ; le feu des interlocuteurs ne cessait de s'accroître, et la conversation devenait toujours plus vive, quand François, qui avait terminé sa lec-ture, déclara qu'il trouvait cette lettre fort raison-nable ; et au grand étonnement de sa cour, fit à Reinhold la mine la plus gracieuse[3]. Peu après (21 avril), il remit à l'envoyé sa réponse : « Pour gué-« rir les maux de la république chrétienne, disait-il, « il faut un concile ; pourvu que le Saint-Esprit,

[1] « Propter quæstum, cum contumelia Christi et cum periculo animarum. » (*Corp. Ref.*, II, p. 472.)
[2] Sleidan, chap. VIII.
[3] « Ihm eine gnædige Mine gemacht. » (Seckendorf, p. 118.)

« qui est le maître de la vérité, y ait la principale « place. Ne craignez pas, ajoutait-il, les calomnies de « vos adversaires [1]. » Le premier pas était fait.

La grande pensée des conseillers de François I[er] et de ce prince lui-même était alors de substituer à l'ancienne politique de la France une politique nouvelle, plus indépendante, qui la mettrait à l'abri des envahissements de la papauté. Mélanchthon fut ravi de la lettre du roi : « Le Français, dit-il, nous répond « de la manière la plus aimable [2]. » Un concile, guidé par l'Esprit de Dieu, était précisément ce que les protestants allemands demandaient ; ils se crurent sur le point de s'entendre avec le roi de France. Cet espoir s'empara aussi de Marguerite et du parti puissant qui, dans les conseils du roi, espérait comme elle qu'une union de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, amènerait une réforme intérieure et universelle de la chrétienté. Le roi, pressé de s'allier avec les princes allemands, résolut de leur envoyer à son tour un député, et jeta les yeux pour cette mission sur un nommé Gervais Waim. Ce choix était malheureux ; Waim, Allemand d'origine, mais fixé depuis longtemps à Paris [3], voulait que tout en Allemagne restât comme il l'avait laissé ; partisan aveugle de l'ancien état de choses, il regardait un changement quelconque comme un véritable attentat envers la patrie allemande, et il était plein de préjugés contre la Réformation. Aussi, à peine était-il arrivé à Wittemberg (c'était au printemps de 1531), qu'il

[1] Sleidan, chap. VIII, I, p. 232.
[2] « Gallus rescripsit humanissime... » (*Corp. Ref.*, II, p. 508.)
[3] Du Bellay, *Mémoires*, IV, p. 167.

cherchа toutes les occasions de satisfaire ses haines aveugles. On lui faisait grand accueil; on donnait des repas, des soirées à son honneur. Un jour, il y eut une réunion nombreuse, où se trouvaient Luther, ses amis et beaucoup de chrétiens évangéliques, désireux de voir de près le député du roi de France. Celui-ci, au lieu de concilier les esprits, s'échauffa et s'écria : « Il n'y a chez vous ni Église, « ni magistrat, ni mariage; chacun y fait ce qu'il « veut, et tout s'y passe pêle-mêle comme chez les « bêtes. Le roi mon maître le sait très bien[1]. » A l'ouïe de cette extravagante incartade, les assistants ouvrirent de grands yeux. Les uns se fâchèrent; les autres rirent; plusieurs désespérèrent de s'entendre jamais avec François Ier. Mélanchthon changea complétement d'avis. « Cet homme, dit-il, est un « grand ennemi de notre cause.... Tous ces rois de « la terre ne pensent qu'à leur intérêt, et si Christ « ne pourvoit au salut de l'Église, tout est complète« ment perdu[2] ! » Il n'avait jamais dit plus vrai. Waim reconnut bientôt qu'il n'avait pas été bon diplomate, qu'il n'eût pas dû heurter le sentiment protestant; il rentra donc dans son rôle, et ses communications officielles valurent mieux que ses conversations particulières[3]. Nous verrons plus tard les pas importants que fit la France dans l'alliance avec l'Allemagne évangélique.

Marguerite crut que le triomphe de la bonne

[1] « Sondern gienge alles unter einander wie das Viehe. » (Schelhorn, p. 289.)

[2] « Illi reges sua agunt negotia. » (*Corp. Ref.*, II, p. 518.)

[3] Du Bellay, *Mémoires*, p. 167.

cause n'était pas éloigné, et se décida à faire quelques pas en avant. Elle avait retranché de son livre d'Heures les prières adressées à la Vierge et aux saints; elle le communiqua au confesseur du roi, Guillaume Petit, évêque de Senlis, homme de cour, nullement évangélique, mais plein de complaisance pour la sœur de son maître. « Voyez, lui « dit-elle, j'ai rogné de ce livre ce qui était le plus « superstitieux[1]. — Admirable! s'écria le cour- « tisan, je n'en voudrais pas d'autre. » La reine prit le prélat au mot: « Traduisez-le en français, « dit-elle, et je le ferai imprimer avec votre nom. » L'évêque courtisan n'osa reculer; il traduisit; la reine approuva, et le livre parut sous le titre de: *Heures de la royne Marguerite*. La Faculté de théologie en eut un accès de colère, mais elle se contint, non pas tant parce que c'étaient les Heures de la reine, mais parce que le traducteur était un évêque et le confesseur de Sa Majesté.

La reine de Navarre ne s'arrêta pas là. Il y avait alors à Paris, un curé nommé Lecoq, dont les prédications attiraient à Saint-Eustache un immense concours. Certaines dames de la cour, qui affectaient quelque piété, ne manquaient pas un seul de ces sermons. « Quelle éloquence! disaient-elles « en parlant de Lecoq, un jour qu'il y avait grand « cercle à Saint-Germain; quelle voix éclatante! « quelle liberté d'élocution! quelle hardiesse de « pensées! quelle fervente piété! » « Votre bel ora- « teur, dit le roi qui les écoutait, est sans doute un

[1] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 8.

« luthérien caché ! » — Nullement, Sire, s'écria l'une « des dames ; il déclame souvent contre Luther, et « dit qu'il ne faut pas se séparer de l'Église. » Marguerite demanda à son frère de juger par lui-même. — « J'irai, » dit François. On fit savoir au curé que, le dimanche suivant, il aurait le roi et toute la cour à son sermon. Le prêtre fut ravi de cette communication. Homme de talent, il avait reçu des impressions évangéliques ; seulement elles n'étaient pas profondes, et le vent de la faveur pouvait facilement le détourner de la droite voie. Comme ce vent soufflait à cette heure dans le sens de l'Évangile, il entra de tout son cœur dans la conspiration des dames, et se mit à préparer un discours propre, pensait-il, à répandre la nouvelle lumière dans l'esprit de Sa Majesté.

Le dimanche étant arrivé, tous les carosses de la cour partirent et s'arrêtèrent devant l'église de Saint-Eustache, où le roi entra, suivi de Du Bellay, évêque de Paris, des dames et des seigneurs. La foule était immense. Le prédicateur monta en chaire et chacun prêta l'oreille. Le roi ne remarqua d'abord rien qui le frappât ; mais peu à peu le discours s'anima, et l'on entendit des paroles pleines de vie : « Le but des choses visibles, dit Lecoq, est de nous « conduire aux invisibles. Le pain qui nourrit notre « corps, nous dit que Jésus-Christ est la vie de notre « âme. Assis à la droite de Dieu, Jésus vit par son « Saint-Esprit dans le cœur de ses disciples. *Quæ « sursum sunt quærite*, dit saint Paul, *ubi Christus est « in dextera Dei sedens*. Oui, *cherchez les choses qui « sont en haut !* Ne vous attachez pas dans la messe

« à ce qui est sur l'autel; élevez-vous par la foi « au ciel, pour y trouver le Fils de Dieu. Après « avoir consacré les éléments, le prêtre ne crie-t-il « pas au peuple : *Sursum corda!* Les cœurs en « haut! Ces paroles signifient : Il y a là du pain; « il y a là du vin; mais Jésus est dans le ciel. C'est « pourquoi, Sire, continua Lecoq en s'adressant « hardiment au roi, si vous voulez avoir Jésus-« Christ, ne le cherchez pas dans les espèces visi-« bles; volez au ciel sur les ailes de la foi. *C'est en « croyant en Jésus-Christ, que nous mangeons sa « chair,* dit saint Augustin. S'il était vrai que Christ « dût être touché des mains, broyé des dents[1], ce « ne serait pas *en haut!* qu'il faudrait dire, mais, « *en bas!* Sire, c'est aux cieux que je vous appelle! « Entendez la voix du Seigneur. *Sursum corda,* « Sire, *sursum corda*[2]! » Et la voix retentissante du prêtre remplissait tout le temple de ces paroles, qu'il ne cessait de répéter avec l'accent de la plus intime conviction. Toute l'assemblée était émue, et François lui-même admirait l'éloquence du prédicateur. « Qu'en pensez-vous? dit-il en sortant à Du « Bellay. — Il pourrait bien avoir raison, » répondit l'évêque de Paris, qui n'était point contraire à une réformation modérée, et qui même était marié. — « J'ai grande envie de revoir ce prêtre, reprit le

[1] « Corpus et sanguinem Domini, in veritate, manibus sacerdotum tractari, frangi, et fidelium dentibus atteri. » (Formule exigée de Béranger par le pape Nicolas. Lanfranc, *De Euchar.*, cap. V.)

[2] « Speciebus illis nequaquam adhærendum, sed fidei alis, ad cœlos evolandum esse. Illud subinde repetens : *Sursum corda! sursum corda!* (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 225. — Voir aussi Maimbourg, *Calvinisme*, p. 22, 24.)

« roi. — Rien de plus facile, répondit Du Bellay. »

On prit pourtant des précautions pour que cette entrevue ne fût connue de personne. Le curé se déguisa, et il fut introduit secrètement par l'évêque dans le cabinet particulier du roi[1]. « Laissez-nous « seuls, dit François à l'évêque. — Monsieur le curé, « continua-t-il, expliquez-moi, je vous prie, ce que « vous avez dit sur le sacrement de l'autel. » Lecoq montra qu'une union spirituelle avec Christ pouvait seule être utile à l'âme. « Vraiment, dit François Ier, « vous faites naître dans mon esprit de graves scru-« pules[2]. » Ceci encouragea le curé, qui, ravi du succès, mit en avant d'autres articles[3]. Son zèle gâta tout ; c'était trop pour François Ier ; il commença à penser que ce prêtre pourrait bien être un hérétique, et il ordonna à un docteur romain de l'examiner. « Archihérétique ! répondit l'inqui-« siteur, après l'examen. Avec la permission de « Votre Majesté, je le tiendrai enfermé. » Le roi n'entendait pas aller si loin ; il ordonna que Lecoq fût « mis en liberté et admis à prouver ses « assertions par des témoignages des saintes Écri-« tures. »

Alors les cardinaux de Lorraine et de Tournon, « réveillés par le chant de ce Coq[4], » organisèrent une conférence. D'un côté se trouvait le prêtre suspect ; de l'autre quelques-uns des plus savants doc-

[1] « Bellaii opera, Gallus hic in secretiorem locum vocatus. » (Flor. Rémond, II, p. 225.)

[2] « Regi scrupulos non leves injecit. » (*Ibid.*)

[3] « Idem de aliis quoque fidei articulis. » (*Ibid.*)

[4] « Lotharingus et Turnonius cardinales Galli hujus cantu excitati. » (*Ibid.*)

teurs; et comme juges du combat siégeaient les deux cardinaux eux-mêmes. Tournon était l'un des hommes les plus habiles de cette époque, l'ennemi le plus implacable de la Réformation; il fut plus tard le persécuteur des Vaudois et l'introducteur des Jésuites en France. La dispute commença. « Qui « jamais a pensé, dirent à Lecoq les docteurs de la « Sorbonne, que ces mots *sursum corda*, veuillent « dire que le pain demeure pain ? Non, ils signi- « fient : Que votre cœur s'élève au ciel, afin que le « Seigneur descende sur l'autel. » Lecoq montra que l'Esprit seul vivifie, il parla de l'Écriture... Mais Tournon, qui fit plus d'un pape et eut des voix pour être pape lui-même, s'écria en employant un style que les papes affectionnent : « L'Église a « parlé; soumettez-vous à ses décrets. Si vous vous « privez de l'autorité de l'Église, vous naviguez « sans boussole, poussé par des vents qui vous éga- « rent. Hâtez-vous!..... Sauvez-vous! Amenez les « vergues et pliez les voiles, de peur que votre « navire ne heurte contre les rochers de l'erreur, « et que vous fassiez un naufrage éternel[1]. » Les cardinaux et les docteurs entouraient Lecoq et le pressaient de toutes parts. Tel théologien l'accablait de ses lourdes preuves scolastiques; tel abbé lui criait aux oreilles; les cardinaux mettaient dans la balance le poids de leur grandeur. Le curé de Saint-Eustache était ballotté, indécis. Il avait bien quelque goût pour l'Évangile; mais il aimait plus encore le

[1] « Antennas dimittite, ac vela colligite, ne ad errorum scopulos, illisa navi, æternæ salutis naufragium faciatis. » (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 225.)

monde et ses dignités. On l'épouvantait et on l'attirait tour à tour; il rétracta ce qu'il avait prêché. Lecoq n'avait pas les qualités nécessaires au martyr; il était plutôt de ces esprits faibles, qui donnèrent des *relaps* à l'Église primitive.

Il y avait heureusement en France des chrétiens plus fermes que lui. Tandis que dans la sphère politique, les diplomates passaient et repassaient le Rhin; tandis que dans la sphère catholique et romaine, les hommes les plus éloquents devenaient infidèles à leurs convictions, il y avait dans la sphère évangélique, parmi ceux dont la foi avait saisi la rédemption, des chrétiens qui donnaient leur vie pour demeurer fidèles au Sauveur qui les avait rachetés. C'était un temps où s'opéraient les mouvements les plus contraires.

Toulouse, jadis sanctuaire du paganisme des Gaules, était alors rempli d'images, de reliques et « d'autres instruments d'idolâtrie romaine. » La religion du peuple était celle de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, des mains, des genoux; du dehors en un mot; tandis qu'au dedans la conscience, la volonté, l'intelligence dormaient. Le parlement, « taxé de « sanguinaire, » était l'organe docile du fanatisme des prêtres. Il disait à ses agents : « Ayez l'œil sur « les hérétiques. Si un homme n'ôte point son bon-« net devant une image, c'est un hérétique. Si un « homme, quand il entend la cloche de l'*Ave Maria,* « ne fléchit pas le genou, c'est un hérétique. Si un « homme prend plaisir aux langues anciennes et aux « bonnes lettres, c'est un hérétique... Hâtez-vous « de dénoncer de telles gens... Le parlement les

« condamnera et le bûcher nous en débarrassera[1]. »

Un Italien célèbre, ayant quitté sa patrie, s'était établi à Agen. Jules-César de l'Escale, plus connu sous le nom de Scaliger, appartenait à l'une des plus anciennes familles de son pays, et plusieurs le regardaient, à cause de l'universalité de ses connaissances, comme le plus grand homme qui eût paru dans le monde. Scaliger n'embrassa point la foi réformée, comme fit son fils, mais il apporta l'amour des lettres, et surtout du grec, sur les bords de la Garonne.

Un professeur de droit de l'Université, le licencié Jean de Caturce, originaire de Limoux, ayant ainsi appris le grec, se procura le Nouveau Testament, et le lut. Homme de grande intelligence, d'une parole facile, mais surtout d'une âme profonde, il y trouva Christ Sauveur, Christ Dieu, Christ vie éternelle; et il l'adora. Bientôt Christ le transforma, et il devint un nouvel homme. Alors ses Pandectes pâlissent, et il discerne dans les Écritures saintes une lumière et une vie divine qui le ravissent. Il les médite nuit et jour. Il a un ardent désir de s'en aller en sa ville, et d'y annoncer ce Sauveur qu'il aime et qui habite dans son cœur. Il se rendit donc à Limoux (cette ville n'est pas loin de Toulouse) et le jour de la Toussaint 1531, il y fit « une « exhortation. » Il résolut d'y retourner le jour des Rois; il y avait chaque année ce jour-là des fêtes et rassemblements, et il voulait en profiter pour rendre publiquement gloire à Jésus-Christ.

[1] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 7.

Tout était déjà préparé pour la fête. La veille des Rois, il devait y avoir un grand souper, où, selon la coutume, on proclamerait le roi, on crierait, on plaisanterait, on chanterait et l'on danserait. Caturce ira, mais il fera en sorte que la fête ne se passe pas de la *façon accoutumée.* Après les services du jour à l'honneur des trois rois de l'Orient, on s'attabla, on causa, on but du vin du Midi; enfin on apporta le gâteau. L'un des convives trouva la fève, la gaieté s'accrut et on s'apprêta à célébrer la royauté nouvelle par le cri ordinaire: *Le roi boit!* Alors Caturce se leva: « Il n'y a qu'un seul roi qui « est Jésus-Christ, dit-il, et ce n'est point assez que « son nom voltige en notre cerveau; il doit habiter « en notre cœur. Celui qui a Christ en soi, n'a faute « de rien. Ainsi donc, au lieu de crier: Le roi boit! « disons tous aujourd'hui: *Que Christ, le vrai roi,* « *règne dans nos cœurs*[1] *!* »

Le professeur de Toulouse était fort estimé dans sa ville, et plusieurs de ses connaissances aimaient déjà l'Évangile; aussi les bouches qui allaient crier: *Le roi boit!* se fermèrent, et plusieurs adhérèrent, au moins par leur silence, au nouveau cri qu'on leur proposait. Caturce continua: « Messieurs, dit- « il, je demande qu'après souper, au lieu de propos « déshonnêtes, de danses et dissolutions, chacun « propose par ordre quelque parole de la sainte « Écriture. » La proposition fut agréée et le bruyant souper se changea en une tranquille assemblée chrétienne. Celui-ci rapporte tel passage qui l'a frappé,

[1] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 7. — Crespin, *Martyrologue,* fol. 106.)

et celui-là tel autre. Mais Caturce, dit la chronique, *touche plus avant les matières que les autres convives;* il insiste sur ce que Christ doit siéger sur le trône dans notre cœur. Le professeur retourna à l'université.

Ce souper des rois avait produit une grande sensation. Un rapport en étant fait à Toulouse, la justice saisit le licencié au milieu de ses livres et de ses leçons, l'emprisonna et le traduisit devant la cour : « Messieurs, dit-il, je m'offre à maintenir ce que j'ai « sur le cœur, mais qu'on me donne pour adver- « saires gens savants, avec livres, qui prouvent ce « qu'ils avancent. Je désire vider chaque article « sans *extravaguer*. » La dispute commença, mais en vain lui avait-on opposé les plus doctes théologiens, le licencié, qui avait la parole divine au dedans de lui, répondait avec « promptitude, per- « tinemment et avec grande véhémence, ayant « incontinent à la bouche le passage de l'Écriture, « qui le mieux servait au propos, » dit la chronique. Les docteurs eurent la bouche fermée et le professeur fut reconduit en prison[1].

Les juges étaient fort embarrassés. L'un d'eux se fit ouvrir le cachot de l'*hérétique*, pour voir s'il ne l'ébranlerait pas. « Maître Caturce, lui dit-il, nous « vous faisons offre de vous délivrer *à pur* et *à plein* « (sans aucune réserve), si vous rétractez seulement « trois points, en une leçon donnée aux écoles. » Le chroniqueur ne nous dit pas de quels points il s'agissait. Les amis du licencié le conjurèrent d'accepter. Un moment *il vacilla*, mais il se remit aussitôt.

[1] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 7. — Crespin, *Martyrologue*, fol. 106.)

« C'est une *heurte* de Satan » dit-il. N'importe; ses amis lui présentèrent une forme de rétractation, et quand il l'eut rejetée, ils en apportèrent une autre plus habilement rédigée; mais *le Seigneur le fortifia en telle sorte*, qu'il repoussa vivement tous ces papiers loin de lui. Ses amis se retirèrent consternés. Il fut déclaré hérétique, condamné au feu, et conduit sur la place de Saint-Étienne.

Une foule immense s'y était réunie ; les étudiants de l'Université surtout, étaient avides d'assister à la dégradation d'un professeur si estimé. Le *mystère* dura trois heures, et ce furent trois heures de triomphe pour la Parole de Dieu. Jamais Caturce n'avait parlé avec plus de liberté. A tout ce qu'on lui disait, il opposait quelque passage des Écritures *bien pertinent pour rédarguer la bêtise de ses juges, devant les escholiers*. On le dégrada, on le revêtit d'un habit de bouffon, et alors une nouvelle scène commença.

Au milieu de la place, s'élevait une petite chaire en bois. Un dominicain vêtu d'une robe blanche, d'un scapulaire, d'un manteau noir et d'un bonnet pointu, perça la foule et y monta. Ce personnage, assez ignorant, mais qui prenait un air important, avait été chargé de faire ce que l'on appelait « *le* « *sermon de la foi catholique.* » Bientôt d'une voix qui retentit dans toute la place, il lut son texte : « *L'Esprit dit expressément que dans les derniers temps,* « *quelques-uns se révolteront de la foi, s'attachant aux* « *esprits séducteurs et aux doctrines des démons*[1]. » Les moines étaient dans la jubilation, tant le texte

[1] 1 Timothée, IV, 1.

leur semblait admirable. Mais Caturce, qui savait presque le Nouveau Testament par cœur, s'apercevant que selon la coutume de rogner l'Écriture, le dominicain avait pris seulement un *lopin* (fragment) de passage, cria d'une voix retentissante : « Continuez ! » Le dominicain, saisi de frayeur, demeura tout court. Alors Caturce, achevant lui-même le passage, dit : *Ils défendent de se marier, ils commandent de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour que les fidèles en usent avec actions de grâces.* Les moines étaient interdits; les étudiants et d'autres amis du professeur souriaient. « On les connaît, continua l'énergique professeur, ces abuseurs du « peuple, qui, au lieu de la doctrine de la foi, ne « proposent que des fatras. Il n'est question dans « le service de Dieu, ni de chair ni de poisson; « de couleur ni noire ni cendrée ; ni de vendredi « ni de mercredi... Ce sont des superstitions enragées qui requièrent le célibat et l'abstinence de « viandes ; ce ne sont pas les commandements de « Dieu... » Le dominicain ébahi écoutait du haut de la chaire ; l'accusé prêchait du milieu des sergents, et tous les écoliers l'entendaient « avec une « grande faveur. » Le pauvre dominicain, honteux de sa sottise, ne fit pas son sermon.

Alors le martyr fut conduit au palais où l'on prononça l'arrêt de mort. Caturce regardait les juges avec indignation ; en sortant du tribunal, il s'écria en latin : « O palais d'iniquité! ô siége d'injustice!... » On le conduisit à l'échafaud ; il ne cessa, même du bûcher, d'exhorter le peuple à connaître Jésus-Christ. « On ne peut exprimer le grand fruit que fit

« sa mort, dit la chronique, spécialement parmi les « écoliers, qui lors étaient en cette université de « Toulouse, à savoir l'an 1532[1]. »

Quelques prédicateurs pourtant qui avaient annoncé la nouvelle doctrine, firent alors de déplorables chutes, et arrêtèrent dans le Midi le cours de la Parole ; de ce nombre étaient le protonotaire d'Armagnac, le cordelier Des Noces, ainsi qu'un jeune Melchior Flavin, qui l'accompagnait, enragé *caphard,* dit Bèze. Un de ceux qui avaient reçu dans leurs cœurs le feu qui embrasait l'énergique Caturce, tint ferme dans la vérité, en face du bûcher ; c'était un cordelier nommé Marcii. Ayant fait « merveilles » par ses prédications, en Rouergue, il fut conduit à Toulouse, et y scella de son sang les doctrines qu'il avait fidèlement annoncées[2].

Il nous faudra bientôt revenir à cette réformation un peu extérieure, conçue par quelques conseillers du roi, sous l'inspiration de la reine de Navarre et de quelques protestants allemands, qui, sous l'influence de motifs mi-politiques et mi-religieux, se proposait de réformer l'ensemble de la chrétienté au moyen d'un concile, sans mettre de côté l'épiscopat romain. Mais il nous faut d'abord retourner à l'humble et puissant docteur, noble représentant de cette réformation scripturaire et vivante, qui tout en pressant la nécessité d'une unité spirituelle, mettait avant tout les droits imprescriptibles de la vérité.

[1] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.,* I, p. 7. — Crespin, *Martyrologue,* fol. 106.

[2] *Ibid.*

CHAPITRE VINGTIÈME.

CALVIN, SON ÉLOIGNEMENT DE LA HIÉRARCHIE, SON PREMIER OUVRAGE, SES AMIS.

(1532.)

Lecoq avait été pris dans les filets du monde ; Caturce avait péri dans les flammes du bûcher; quelques âmes d'élite semblaient tomber dans un troisième piége, un certain christianisme un peu mystique, un peu mondain, un peu catholique. Mais il y avait, parmi les évangéliques, un jeune homme qui commençait à donner quelques inquiétudes aux tièdes. Calvin, c'est de lui que nous parlons, se vit attaqué successivement de ces trois côtés, et il tint ferme. Il faisait plus; il augmentait de jour en jour le cercle de son activité chrétienne. Un avocat, un jeune frondeur, un pieux marchand, un étudiant catholique, un professeur de l'Université et la reine de Navarre, recevaient alors de lui des impulsions qui les faisaient avancer dans le sens de la vérité.

L'avocat Daniel l'aimait cordialement et désirait le retenir dans la communion romaine. Sa grande intelligence, son caractère énergique, son infatigable activité semblaient promettre à l'Église un saint

Augustin ou un saint Bernard; il fallait l'élever à quelque poste important où il aurait la perspective de se rendre utile. L'avocat, qui croyait Calvin bien moins avancé dans les voies de la liberté, qu'il l'était réellement, eut alors la pensée d'obtenir pour lui une charge ecclésiastique, qui, pensait-il, conviendrait parfaitement à son jeune ami; c'était celle d'official ou de vicaire général, chargé d'exercer la juridiction épiscopale. Daniel réussira-t-il? Enlèvera-t-il à la Réformation ce jeune et beau génie? Des hommes puissants étaient tout prêts à lui prêter main-forte pour fixer Calvin dans les rangs de la hiérarchie romaine. Ainsi la première tentation qui s'offrit à lui vint de l'ambition cléricale.

Un ecclésiastique de grande naissance, Jean, comte de Longueville, archevêque de Toulouse, avait été nommé évêque d'Orléans en 1521, avec permission de garder son archevêché[1]. On attendait alors (1532), à Orléans, un nouvel évêque, soit que Longueville fût déjà mort, ou qu'étant malade, un coadjuteur lui fût nécessaire. Le prélat attendu était compatriote de Calvin[2]. Daniel crut qu'il fallait se hâter de saisir l'occasion, pour procurer au jeune savant les fonctions d'official. L'avocat fit à Calvin ses premières ouvertures le 6 janvier 1532. « Jamais, « lui dit-il, je n'abandonnerai l'ancienne et mutuelle « amitié qui nous unit. » Puis, ayant ainsi cherché à se concilier l'attention favorable du jeune lettré,

[1] « Cum facultate retinendi simul archiepiscopatum tolosanum. » (*Gallia Christiana.*)

[2] « Scis nos episcopum nationis tuæ habere. » (Daniel Calvino. Msc. de Berne.)

il lui insinua habilement son désir. « Nous attendons chaque jour l'arrivée de l'évêque; je voudrais que, par les soins de vos amis, vous lui « fussiez tellement recommandé, qu'il vous revêtît « de la dignité d'official ou de quelque autre[1]. » Il y avait là de quoi flatter l'amour-propre d'un jeune homme de vingt-trois ans. Calvin, devenu, si jeune, vicaire général, n'en fût pas resté là; ce poste menait aux plus hautes dignités, et son beau génie, son grand et fort caractère l'eussent fait devenir évêque, cardinal, qui sait?... pape peut-être. Au lieu de délivrer l'Église, il l'eût enchaînée, et loin d'être le Jean Calvin, il eût été peut-être l'Hildebrand de son siècle.

Que fera Calvin? Décidé quant à la doctrine, il ne l'était pas encore quant à l'Église; il se trouvait au moment de la transition... « D'une part, disait-« il, je sens la vocation de Dieu qui me tient lié à « l'Église, et de l'autre je crains de me charger « d'un fardeau qui m'est insupportable... Quelle « perplexité[2]! » Bientôt la tentation le surprenait: Vois! une vie aisée, studieuse, honorée, utile..., lui soufflait une voix invisible et perfide. « Ah! disait-il, « aussitôt que quelque chose se présente qui nous « plaît, les désirs de notre chair courent incontinent « après, d'une grande impétuosité, comme des bêtes « sauvages. » Nous ne savons si ces bêtes sauvages se levèrent alors dans cette âme ardente, mais en tout cas, s'il y eut quelque cupidité au dedans « qui

[1] « Ut officialis dignitate aut aliqua alia te ornaret. » (Daniel Calvino. Msc. de Berne.)

[2] Calvin, *Lettres françaises*.

« chatouillât le cœur, » il lui imposa silence. Une grande décision distingue le caractère chrétien de Calvin. Le nouvel homme en lui repoussait avec horreur tout ce que le vieil homme avait aimé. Loin de s'engager dans de nouveaux liens, il pensait à rompre ceux qui l'attachaient encore à la hiérarchie romaine. Il n'entra donc point dans la proposition de Daniel. Des deux chemins qui s'ouvraient devant lui, il choisit le plus rude et se donna à Dieu seul.

En se détournant des évêques et des cardinaux, Calvin se tournait avec amour vers les martyrs et les bûchers. La mort du pieux Berquin et d'autres confesseurs l'avait ému, et il craignait de voir d'autres fidèles frappés des mêmes coups. Il eût voulu parler pour les innocents, pour les muets, pour les victimes. « Mais, hélas ! disait-il, comment, moi, homme « chétif, sorti du peuple, et qui n'ai que peu de « science, pourrais-je être écouté[1] ? » Il avait achevé son Commentaire sur le traité de la *Clémence* par Sénèque. Grand admirateur de ce philosophe, il s'indignait de ce qu'on ne lui accordait pas la place qu'il avait méritée ; il en parlait à tous ses amis. Quand l'un d'eux arrivait dans sa petite chambre, et s'étonnait de lui voir prendre tant de peine pour faire connaître l'écrit d'un philosophe païen, Calvin, qui avait cru découvrir dans la mine de fer de Sénèque un filet d'or de l'Évangile, répondait : « N'a-« t-il pas écrit contre *les superstitions*? N'a-t-il pas « dit des *Juifs,* que ce sont les vaincus qui donnent « la loi aux vainqueurs ? Quand il s'écrie : Nous

[1] « Unus de plebe homuncio mediocri seu potius modica eruditione præditus. » (Calvinus, *Præf. de Clementia.*)

« avons tous péché, nous pécherons tous jusqu'à la « fin[1] ! ne croit-on pas entendre saint Paul ? »

Toutefois un autre motif décida Calvin, selon quelques-uns, à choisir dans les écrits de Sénèque, le traité sur la *Clémence*. Il y avait une ressemblance (et Calvin l'avait reconnue) entre l'époque de l'auteur et celle du commentateur ? Sénèque vivant lors des persécutions contre les premiers chrétiens avait adressé au persécuteur un écrit sur la *Clémence*. Calvin se décida à le publier avec un commentaire, dans l'espoir, a-t-on dit, que le roi, amateur des lettres, lirait cette œuvre de l'antiquité. Sans rejeter cette hypothèse d'une manière absolue, l'essentiel pour lui, disons-le, était de composer une œuvre littéraire; et il y mit une science pleine de solidité et un style plein de charme et d'élégance.

Quoi qu'il en soit, voici les paroles de Sénèque, qui, grâce à Calvin, retentirent alors dans la ville des rois de France: « La clémence ne convient à « personne autant qu'à un roi. — C'est toi-même « que tu épargnes, quand tu sembles en épargner « un autre. Il ne faut faire de mal à personne, pas « même aux hommes méchants; fait-on du mal à des « membres malades? C'est le propre des bêtes fé-« roces les plus lâches de mordre ceux qui sont cou-« chés par terre[2], mais les éléphants et les lions pas-« sent à côté de celui qu'ils ont renversé. Prendre « plaisir au bruit des chaînes, faire tomber la tête des

[1] « Peccavimus omnes... et usque ad extremum ævi delinquemus. » (De *Clementia*, lib. I.)

[2] « Ferarum vero, nec generosarum quidem, præmordere et urgere projectos. » (*De Clementia*, cap. V.)

« citoyens, répandre beaucoup de sang, porter la « terreur partout où l'on se montre, est-ce là l'œuvre « d'un roi?... S'il en devait être ainsi, oh! qu'il « vaudrait mieux que ce fussent les lions, les ours « ou même les serpents qui régnassent sur nous[1]! »

L'ouvrage fini, Calvin pensa à l'éditer; mais on lui tourna le dos; le premier travail d'un écrivain ne tente pas les libraires. Le jeune commentateur n'était pas riche, il prit pourtant une grande résolution. Il sentait, à ce qu'il semble, qu'écrire serait sa vocation, que Dieu même l'y appelait, et il était décidé à faire le premier pas, malgré les obstacles. « Je publierai, dit-il, le livre sur la *Clémence* à mes « frais. » Mais quand l'ouvrage fut terminé, l'inquiétude le prit. « Vraiment, cela m'a coûté plus « d'argent qu'on ne l'imagine[2]. »

Ce fut en latin que le jeune auteur écrivit son nom sur le titre du premier livre qu'il ait publié: *Calvinus*, d'où est venu, on le sait, le nom de *Calvin*, remplaçant celui de Cauvin qu'avait porté son père. Il dédia son ouvrage à l'abbé de Saint-Eloi (4 avril 1532); puis il le lança dans le public. C'était pour lui une grande affaire; il y voyait des chances, des périls, il en était tout ému... « Enfin, écrivit-il le « 23 mai à Daniel, le sort en est jeté... mon Com- « mentaire sur les livres de la *Clémence* a paru[3]... »

Deux pensées surtout le préoccupaient; la première, c'était le bien que son livre produirait. « Écrivez-moi le plus tôt possible, dit-il, à son

[1] « Si leones, ursique regnarent. » (*De Clementia*, cap. XXVI.)
[2] « Plus pecuniæ exhauserunt. » (Calvinus Danieli. Msc.)
[3] « Tandem jacta est alea. » (*Ibid.*)

« ami, si c'est avec faveur ou avec froideur que mon « livre est reçu[1]. J'espère qu'il contribuera au bien « public... » Mais, il était aussi dans une grande anxiété sur la vente. Il n'avait plus d'argent. « Je « suis épuisé, disait-il; il faut que je m'ingénie « pour rassembler de tous côtés l'argent que j'ai « dépensé. »

Calvin déploya une grande activité dans la publication de son premier ouvrage; on peut déjà reconnaître en lui le capitaine qui fait son plan de bataille. Il va voir plusieurs professeurs de la capitale et les engage à faire usage de son livre dans leurs lectures publiques. Il en envoie cinq exemplaires à Bourges à cinq de ses amis; il demande que Sucquey fasse un cours sur cette publication. Il adresse à Landrin la même demande pour l'université d'Orléans[2]. Il ne perdait pas une occasion de recommander son ouvrage.

Daniel lui avait demandé des Bibles. Le refus de Calvin d'entrer dans les charges de l'Église n'avait sans doute pas étonné l'avocat, et même cet homme pieux désirait répandre le livre qui inspirait tant de renoncement et de courage à son jeune ami. Mais la commission n'était pas facile. On avait alors la Bible de Lefèvre, imprimée en français à Anvers en 1530, et la Bible latine de Robert Étienne qui parut à Paris en 1532. Cette dernière était si avidement achetée, que les docteurs de la Sorbonne voulurent en arrêter la vente. Ce fut peut-être alors que Calvin chercha à se la procurer. Il dut aller

[1] « Quo favore vel frigore excepti fuerint. » (Calvinus Danieli. Msc.)
[2] « Ut Landrinum inducas in protectionem. » (*Ibid.*)

de boutique en boutique; les libraires le regardaient d'un œil défiant, et lui disaient qu'ils n'avaient pas ce livre; Calvin recommençait sa course dans le quartier latin... Enfin il trouva ce qu'il cherchait chez un libraire plus indépendant que les autres, de la Sorbonne et de ses arrêtés. « Je me suis acquitté « de votre commission touchant la Bible, écrit-il à « Daniel, et cela m'a coûté plus de peine que d'ar« gent[1]. » Calvin profita de l'occasion pour demander à son ami de donner un cours sur la *Clémence*. « Si vous vous y décidez, écrit-il, je vous « enverrai cent exemplaires. » Ces exemplaires devaient sans doute être vendus aux auditeurs de Daniel. Telle était lors de son début l'anxiété du grand écrivain du XVIe siècle. Le premier écrit de Calvin (il vaut la peine de le remarquer) fut sur la *Clémence*. Le roi lut-il ce traité?... Je l'ignore; en tout cas, Calvin ne fut guère plus heureux auprès de François Ier que Sénèque auprès de Néron.

Un autre plaidoyer d'une autre nature l'occupa bientôt. Calvin avait horreur du mensonge; la calomnie l'indignait, soit qu'elle éclatât par des accusations grossières, soit qu'elle se manifestât par certaines louanges équivoques. Parmi ses amis d'université se trouvait un jeune homme qu'il appelait son excellent frère, mais dont le nom ne nous a pas été conservé. Tous ses condisciples l'aimaient, tous ses professeurs l'estimaient[2]; mais on le trouvait parfois un peu rude. Cet étudiant inconnu,

[1] « De Bibliis exhausi mandatum tuum. » (Calvinus Danieli. Msc.)
[2] « Ita se gessit ut gratiosus esset apud ordinis nostri homines. » (Calvinus Bucero. Msc. de Strasbourg.)

ayant cru de toute son âme la bonne nouvelle de l'Évangile, sentait le besoin d'en parler de l'abondance de son cœur, et l'obligation où il était de voiler ses convictions le révoltait. Il y avait en lui bien des restes du vieil homme, aussi s'indignait-il de la faiblesse de ceux qui l'entouraient, et doué d'un esprit mordant, il les appelait des lâches. Il étouffait dans l'atmosphère de despotisme et de servilisme où il vivait. Il aimait la France, mais plus encore la liberté. Un jour ce fier jeune homme dit à ses amis : « Je ne puis courber ma tête sous le « joug auquel vous vous soumettez volontairement[1]. « Adieu, je pars, je vais à Strasbourg et j'aban- « donne toute idée de revenir en France. »

Strasbourg ne le satisfit point. Les hommes les plus éminents qui s'y trouvaient mettaient quelquefois, dans une bonne intention sans doute, la paix au-dessus de la vérité. Les jugements âpres du jeune Français déplaisaient à Bucer et à ses amis. Il était frondeur de sa nature et cassait toutes les vitres. Il eut une prise violente avec un Strasbourgeois, dont Calvin parle sans le nommer, et qui se trouvait être pour le moins aussi susceptible que le Parisien était emporté. La conversation roula sur le baptême. Le jeune Français s'éleva contre la régénération baptismale, et soudain son adversaire, que Calvin juge avec une grande modération, se mit à accuser le pauvre réfugié d'anabaptisme... C'était alors un terrible reproche. Partout où allait le Strasbourgeois, il répandait ses accusations, ses in-

[1] « Cum non posset submittere diutius cervices isti voluntariæ servituti. » (Calvinus Bucero. Msc. de Strasbourg.)

vectives. Tous les cœurs se fermèrent au jeun Français; on ne voulait pas même lui permettre l moindre explication. Il se trouva bientôt dans l besoin, et réclama l'assistance d'amis qu'il avai lui-même auparavant secourus. Tout fut inutile Réduit à la plus extrême nécessité, n'ayant n de quoi manger, ni de quoi voyager, le Parisie trouva pourtant le moyen de retourner en France au milieu de grandes privations. Il joignit Calvin à Noyon, où celui-ci se trouvait au commencement d septembre 1532.

Le jeune homme navré, aigri, lui fit de Stras bourg la plus triste peinture. « Il n'y a pas eu un « seule personne dans toute la ville dont j'aie pu ob « tenir un sou, lui dit-il. Mon ennemi n'a rien épar « gné, et faisant jaillir de tous côtés les étincelle « de sa colère, il a ainsi allumé un grand feu... Mon « séjour y a été une vraie tragédie..., qui a eu « pour catastrophe la ruine d'un innocent. » Calvin le mit sur la question du baptême, et cet examen rigoureux fut tout à l'avantage du jeune réfugié. « Vraiment, dit le commentateur de la *Clémence*, j « n'ai jamais trouvé quelqu'un qui professât sur c « point la vérité, avec autant de franchise. » Ca vin ne perdit pas un moment, et se mit (4 se tembre) à écrire à Bucer, qu'il appelle *évêque* d Strasbourg. « Hélas! lui dit-il, comme la calomn « est plus puissante que la vérité! On a ruiné « réputation de cet homme peut-être sans inte « tion, mais certainement sans raison. Si mes pri « res, si mes larmes ont quelque prix à vos yeu « ô maître Bucer, ayez pitié de la misère de c

« infortuné[1] ! Vous êtes le patron des pauvres, l'aide « des orphelins ; ne permettez pas que ce malheu- « reux soit réduit à la nécessité la plus extrême ! »

Peu après avoir écrit ce touchant plaidoyer, Calvin retourna à Paris. Quant au frondeur, nous ne savons ce qu'il devint. Au reste, ce jeune homme n'était pas le seul à attaquer et à se plaindre.

Le mouvement littéraire de la capitale se prononçait toujours plus dans le sens biblique. Le Vénitien Guidacerio, se consacrant aux études scripturaires, imprimait un commentaire sur le *Cantique des cantiques* et une exposition du *Sermon de la montagne*[2], au grand dépit des docteurs de la Sorbonne, qui s'irritaient de voir des laïques leur enlever le monopole de l'interprétation des Écritures. Des prêtres dans leurs sermons ; des étudiants dans leurs thèses mettaient en avant des propositions contraires à la doctrine romaine ; et Beda, hors de lui, remplissait Paris de ses déclamations furibondes. On lui fit bientôt une sanglante réponse. De jeunes amis des lettres représentèrent publiquement une comédie burlesque, dont le titre était : L'*Université de Paris est fondée sur un monstre*[3]. Beda ne se contint plus. « C'est de moi qu'on parle ! » s'écria-t-il, et il assembla les Facultés. Elles déférèrent la chose aux *inquisiteurs* de la foi, qui eurent l'esprit de la laisser passer[4].

[1] « Si quid preces meæ, si quid lacrimæ valent, hujus miseriæ succurras. » (Calvinus Bucero. Msc. de Berne.)

[2] *Versio et Commentarii...* publiés à Paris en 1531.

[3] « Academiam Parisiensem super monstrum esse fundatam. » (Morrhins Erasmo, 30 mars 1532.)

[4] « Res delata est ad Inquisitores fidei. » (*Ibid.*)

Calvin, de retour à Paris, ne se joignit pas à ce monde lettré qui se riait alors des attaques des prêtres; il préféra un chemin étroit et plein d'épines. Chaque jour il se rendait dans les assemblées qui se tenaient en secret dans divers quartiers de la capitale. Il fréquentait les familles pieuses, s'asseyait au foyer des amis de l'Évangile, et discourait avec eux sur la vérité et les difficultés que la Réforme rencontrait en France. Un pieux et généreux négociant, originaire de Tournay, nommé Étienne de La Forge, l'attirait surtout alors. Quand il entrait dans les magasins du marchand, il était souvent frappé du nombre des acheteurs et du mouvement qui l'entourait. « Je suis reconnaissant, lui disait de La « Forge, de toutes les bénédictions que Dieu m'a « accordées : aussi je ne veux épargner mes biens « ni pour secourir les indigents, ni pour propager « l'Évangile. » En effet le négociant faisait imprimer à ses dépens les saintes Écritures, et il en mêlait les exemplaires aux nombreuses aumônes qu'il faisait. Noble, bienveillant, prêt à partager avec les pauvres tout ce qu'il possédait, il avait aussi un esprit qui savait discerner l'erreur. Il était bon, mais il n'était pas faible. Certains docteurs, philosophes incrédules et immoraux, commençaient alors à se montrer à Paris, et se présentaient chez de La Forge, où Calvin les rencontrait. Celui-ci s'enquérant auprès de son ami quels étaient ces personnages à mine un peu étrange : « Ils pré« tendent avoir été chassés de leur patrie, répon« dait La Forge; peut-être.... Mais alors, croyez« moi, c'est pour leurs méfaits et non pour la Parole

« de Dieu[1]. » C'étaient les chefs des sectaires connus plus tard sous le nom de *libertins*, qui arrivaient alors des Flandres. De La Forge ne donnait pas seulement ses biens, il sut plus tard se donner lui-même et mourir pour confesser Jésus-Christ : aussi Calvin, à Genève, se rappelant les douces conversations qu'il avait eues avec lui, s'écriait avec un sentiment de respect : O saint martyr de Jésus-« Christ ! ton souvenir sera toujours sacré parmi « les fidèles[2] ! »

Outre De la Forge, Calvin avait à Paris un autre ami intime, dont le caractère personnel avait pour lui un grand attrait, quoique la tendance de son esprit fût tout autre que la sienne. Louis du Tillet, était un de ces chrétiens doux, modérés, mais qui craignent la croix et que le respect humain paralyse; le frondeur et lui étaient aux extrêmes; Calvin était au milieu. En réformant l'Église catholique, du Tillet voulait pourtant la maintenir et vénérait son unité. Le réformateur avait été frappé de sa charité, de son humilité, de son amour de la vérité, et Louis, de son côté, admirant « les grands dons et grâces que « le Seigneur avait *élargis* à son ami, » ne pouvait se lasser de l'entendre. Il appartenait à une famille noble d'Angoulême ; son père était vice-président de la Chambre des comptes, son frère aîné, valet de chambre du roi; son frère, second greffier en chef du parlement. Il était sans cesse ballotté entre Calvin et ses parents, entre l'Écriture et les traditions,

[1] « Quod ex Stephano a Fabrica (*De la Forge*) intellexi istos potius ob maleficia... egressos esse. » (*Adv. Libertinos.*)

[2] (*Ibid.*)

entre Dieu et le monde. Souvent il quittait Calvin pour se rendre à la messe; mais bientôt, attiré par un charme dont il ne pouvait se rendre compte, il revenait à son ami, dont les idées lumineuses répandaient quelque clarté dans son esprit. Du Tillet s'écriait : » Oui, je sens bien qu'il y a en moi beau« coup d'ignorance et de ténèbres! » Mais l'idée d'abandonner l'Église l'épouvantait, et à peine avait-il ainsi parlé qu'il courait aux offices.

Calvin, grâce aux nombreux amis qui le voyaient de près, commençait à être apprécié, même de ceux qui calomniaient sa foi. «Oh! disaient-ils, celui-ci a « du moins une vie rigide, il ne sert pas son ventre; « dès son adolescence il a repoussé les plaisirs de « la chair[1], il ne mange ni ne boit[2]... Voyez-le... « son esprit est vigoureux; son âme unit à la « sagesse l'audace... Mais son corps est maigre et « fluet; on s'aperçoit bien que ses jours et ses nuits « sont consacrés à l'abstinence et à l'étude. — « Ne « pensez pas que je jeûne à cause de vos supersti« tions, disait Calvin, non! c'est uniquement parce « que l'abstinence dissipe les maux qui m'arrêtent « dans mon travail. »

Le professeur Nicolas Cop, fils de ce Guillaume Cop, médecin du roi, dont la France et l'Allemagne, disait Érasme, se disputaient la gloire[3], avait reconnu dans Calvin une vie intérieure, une foi énergique qui le captivait, et il ne le rencontrait pas dans les en-

[1] « Calvinus strictiorem vivendi disciplinam secutus est.» (Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, II, p. 247.)

[2] « Cibi ac potus abstinentissimus.» (*Ibid.*)

[3] « Illum incomparabilem, quem certatim sibi vindicant, hinc Gallia hinc Germania. » (Erasmi *Ep.*, p. 15.)

virons de l'Université, sans l'aborder. On les voyait se promener longtemps en long et en large, absorbés dans leurs conversations. Les prêtres les regardaient avec défiance ; ces colloques les inquiétaient. « Cop se laissera gâter l'esprit, disait-on. » On cherchait à le prévenir contre son ami, mais leur intimité devenait toujours plus grande.

La réputation de Calvin, qui commençait à s'étendre, vint jusqu'à la reine de Navarre, et cette princesse qui aimait fort les beaux génies, et qu'une conversation agréable ravissait, voulut voir le jeune littérateur chrétien. Il y eut ainsi de bonne heure des rapports entre eux. Le chrétien et savant écolier prit la défense de la sœur de François Ier dans une lettre écrite à Daniel en 1533, et cette princesse lui communiqua plus tard le mariage projeté pour sa fille Jeanne d'Albret, ce qui indique des relations assez intimes. Pendant le temps où la piété de la reine de Navarre fut la plus pure, un respect et une affection réciproques unirent ces deux nobles caractères. « Je vous conjure, disait Marguerite à Cal« vin, de ne pas m'épargner en toute chose dans la« quelle vous croirez que je peux vous rendre « quelque bon service. Soyez sûr que j'agirai de « tout mon cœur, selon le pouvoir que Dieu m'a oc« troyé[1]. »

« On n'entre pas dans le ministère de Dieu, dit « Calvin, sans avoir été éprouvé par la tentation et « comme fait... son *chef-d'œuvre.* » L'esprit de la reine, la cour de Saint-Germain, tant de belles intelligences,

[1] *Calvin's Letters,* I, p. 342, Philadelphie, édit. J. Bonnet.

de nobles personnages, la perspective d'exercer une influence qui tournerait à la gloire de Dieu, toutes ces choses pouvaient le tenter. Deviendra-t-il peut-être, comme Roussel, le chapelain de Marguerite? Quittera-t-il la voie étroite où il se trouve, pour entrer dans celle où des chrétiens semblent marcher en ayant le monde à leur droite et Rome à leur gauche? L'amour de la reine pour le Sauveur toucha Calvin, et il se demanda si ce n'était pas une porte ouverte de Dieu, par laquelle l'Évangile devait entrer dans le royaume de France?... Il se trouvait en ce moment sur le bord de l'abîme. Quelle apparence qu'un jeune homme, à l'entrée de sa carrière, ne saisirait pas avec joie l'occasion qui se présentait à lui de s'attacher à une princesse pleine de piété et d'esprit, — à la sœur du roi!... Marguerite, qui fit Roussel évêque, aurait bien un diocèse pour Calvin. « Je voudrais, lui disait-elle un jour, avoir un servi- « teur tel que vous. » Mais la piété un peu mystique de cette princesse et les vanités dont elle était entourée répugnaient à ce cœur simple et droit. « Ma- « dame, répondit-il, je ne suis pas propre à vous « rendre grand service; la capacité n'y est pas, et « aussi vous n'en avez pas faute... Ceux qui me « connaissent savent bien que je n'ai jamais désiré « avoir entrée aux cours des princes, et je remercie « notre Seigneur que je n'en ai pas été tenté, car j'a « bien raison de me contenter du Maître si bon qu « m'a accepté et me retient en sa maison[1]. » Calvi ne voulait pas plus des dignités mi-catholiques d

[1] *Lettres françaises de Calvin à la reine de Navarre,* I, p. 1 Édit. J. Bonnet.

la reine que des dignités romaines des papes. Il sut pourtant mettre à profit l'occasion qui lui était offerte, et conjura noblement Marguerite de se prononcer plus franchement pour l'Évangile. Entraînée par une parole qui, quoique simple, avait une grande puissance, elle se déclara prête à marcher en avant.

L'occasion allait se présenter de réaliser le projet qu'elle avait conçu de renouveler l'Église universelle sans rompre son unité. Mais les moyens qui devaient être employés n'étaient pas de ceux qu'approuvait Calvin. On allait avoir recours aux conseils et aux forteresses. « Or, disait-il, le seul fondement du royaume de Jésus-Christ, c'est l'abaissement des hommes. Je sais combien les esprits charnels s'enorgueillissent de leurs vaines parades; mais les armures du Seigneur, par lesquelles nous combattons, seront plus fortes et l'emporteront sur toutes les forteresses, au moyen desquelles ils s'estiment invincibles [1]. »

Nous allons retrouver Luther, et, sur ce point important, Calvin et Luther seront d'accord.

[1] Calvin, *in 2 ad Corinth.*, ch. X.

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

SMALKALDE ET CALAIS.

(Mars à Octobre 1532.)

La France, ou du moins le roi et les hommes influents semblaient alors se tourner dans le sens d'une réformation modérée. François Ier paraissait goûter la religion de sa sœur; mais il y avait d'autres mobiles qui le portaient à se préoccuper de ces idées. Se voyant sans alliés en Europe, il s'efforçait d'en gagner parmi les protestants, espérant avec leur aide être en état de lutter contre l'Empereur et de rétablir en Italie la prépondérance française. Un homme se proposa surtout alors pour tâche, de faire entrer son pays dans des voies nouvelles; ce fut Guillaume du Bellay, frère de l'évêque de Paris, « l'un des plus grands hommes que la France ait « jamais vus, » dit un historien catholique[1]. Diplomate habile, actif, prudent, Du Bellay se rappelait les luttes mémorables qui avaient eu lieu jadis entre des papes et des rois de France; il croyait que la

[1] Le Grand, *Hist. du divorce de Henri VIII*, I, p. 20.

chrétienté était dans une époque de transition; il voulait que les temps nouveaux fussent marqués par plus de liberté, comme le désira plus tard le chancelier de l'Hôpital, et non par plus de servitude, comme le voulurent les Guises, les Valois, les Bourbons. Il allait même plus loin; il pensait que le seizième siècle devait substituer à la papauté du moyen âge, un christianisme, catholique sans doute, mais plus conforme aux anciennes Écritures et aux besoins nouveaux. Sa pensée dominante, son affaire capitale, fut dès lors d'unir la France catholique et la protestante Allemagne.

Ayant reçu les instructions de François I[er], Du Bellay partit le 11 mars 1532 de Honfleur, où le roi se trouvait alors[1] et arriva vers le milieu d'avril au delà du Rhin. Il trouva à Schweinfurt, sur le Mein, entre Wurtzbourg et Bamberg, une assemblée composée de quelques princes protestants, d'un côté, et de quelques médiateurs de l'autre, parmi lesquels était l'électeur-archevêque de Mayence. Ceci nous transportant en Allemagne, il est nécessaire que nous jetions un coup d'œil sur ce qui s'y était passé après la grande diète d'Augsbourg (1530)[2].

Les catholiques et les protestants s'étaient alors décidés à la lutte, et tout annonçait qu'au printemps (1531) éclaterait l'orage. Il y avait comme deux courants contraires, parmi les amis de la Réforma-

[1] « Ex oppido unde fluctu Lexoviorum. » (Rommel, *Philippe le M.*, II, p. 259.)

[2] *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, tome IV, livre XIV, chap. XII.

tion en Allemagne. Les uns (les hommes de la prudence) voulaient que les États évangéliques cherchassent des alliances puissantes et se préparassent à résister à l'Empereur les armes à la main. Les autres (les hommes de la piété), rappelaient que la Réformation avait triomphé à Augsbourg par la foi, et ajoutaient que c'était de la foi qu'il fallait attendre ses futurs triomphes. Ces deux partis avaient de fréquentes communications à Wittemberg, à Torgau et ailleurs. Un homme surtout, d'une figure ouverte, d'un regard ferme, et dont les lèvres semblaient toujours prêtes à parler, faisait entendre sa voix claire et retentissante; c'était Luther. « C'est à Dieu « seul, disait-il à l'Électeur, qu'appartient le gou« vernement de l'avenir; il faut donc que Votre Al« tesse persévère dans la foi et la confiance en Dieu « qu'elle vient de manifester à Augsbourg d'une ma« nière si glorieuse[1]. » Mais les jurisconsultes de Torgau n'étaient pas entièrement de cet avis et s'efforçaient de prouver que le droit impérial autorisait les protestants à repousser la force par la force; Luther demeurait inébranlable. « Si la guerre éclate, « répondait-il, je prends Dieu et le monde entier à « témoin, que les luthériens ne l'ont en aucune ma« nière provoquée; que jamais ils n'ont tiré le glaive, « jamais jeté quelqu'un en prison, jamais brûlé, « tué, pillé, comme l'ont fait les adversaires, qu'en « un mot ils n'ont jamais cherché autre chose que « le repos et la paix[2]. » Les politiques souriaient de

[1] Luther's *Ep.*, IV, p. 201. (Décembre 1530.)
[2] *Warnung an seine lieben Deutschen.* (Lutheri *Op.*, livre XX, p. 298.)

cet enthousiasme et disaient que dans la réalité, les choses devaient se passer tout autrement. Une conférence fut arrêtée pour discuter sur ce qu'il y avait à faire, et en attendant on fit de grands efforts pour gagner de nouveaux alliés à la cause protestante.

Le 29 mars 1531, les députés des États protestants se réunirent à Smalkalde, dans l'électorat de Hesse. C'était aux yeux des amis de Luther un lieu de mauvais augure; la ville était murée; il y avait dans les environs des mines de fer, au moyen desquelles on a établi fabrique d'armes et fonderie de canons. Les députés en se rendant au château, Wilhelmsbourg, bâti près de la ville sur une élévation, avaient l'air triste, soucieux. Ils étaient déçus dans l'espérance qu'ils avaient eue de voir le Danemark, la Suisse, le Mecklembourg, la Poméranie, se joindre à eux. Néanmoins, ils n'hésitaient pas malgré leur faiblesse à maintenir leurs droits contre la puissance de Charles-Quint. Neuf princes et onze villes formèrent une alliance de six ans « pour résister à ceux « qui voudraient les contraindre à abandonner la « Parole de Dieu et la vérité de Christ. »

Cette résolution fut reçue avec des sentiments fort divers. Les uns disaient qu'elle portait atteinte à la spiritualité de l'Église; d'autres représentaient que la liberté de la conscience étant un droit civil aussi bien que religieux, devait être soutenue, si cela devenait nécessaire, les armes à la main. Bientôt on alla plus loin. Quelques-uns proposèrent, pour rendre l'alliance plus intime, d'introduire dans toutes les Églises évangéliques une parfaite uniformité soit de culte, soit de constitution

ecclésiastique. Alors des voix énergiques s'écrièrent que ce serait porter une atteinte à la liberté religieuse, dans le dessein même de la maintenir. La cause de l'indépendance eut le dessus. Les députés s'étant réunis de nouveau, le 4 juin, à Francfort, ces hommes généreux dirent hardiment: « Nous « maintiendrons la diversité, de peur que l'unifor- « mité n'amenât tôt ou tard une espèce de pa- « pauté... » Ils comprenaient que l'unité intime de la foi valait mieux que l'uniformité superficielle des rites [1].

Après diverses négociations, les évangéliques se réunirent à Schweinfurt, pour entendre les propositions de leurs adversaires; ce fut pendant cette conférence (avril et mai 1532), que l'ambassadeur du roi de France arriva. Les protestants, en le voyant paraître, étaient un peu embarrassés; toutefois, il fut reçu avec égards. Il vit bientôt dans quelle position critique se trouvaient les hommes de la confession d'Augsbourg. Les médiateurs leur offraient, il est vrai, la paix, mais à condition de ne rien stipuler en faveur de ceux qui pourraient à l'avenir embrasser l'Évangile. Cette proposition indignait fort le landgrave de Hesse, son chancelier Feig et les autres membres de la conférence. « Quoi! s'é- « criaient les Hessois, une barrière sera élevée entre « le protestantisme et le papisme, et nul ne pourra « plus la franchir?... Non, il faut que le traité de « paix protége également et ceux qui professent « maintenant la confession d'Augsbourg et ceux qui

[1] Seckendorf, p. 1174-1192, sqq.

« pourraient la professer à l'avenir. » « Ceci est « une affaire de conscience, » écrivaient des théologiens évangéliques, Urbain Régius en particulier, « c'est un point qu'il ne faut céder à aucun prix[1]. » Le prince électoral lui-même était décidé à agir dans ce sens.

Luther n'était point à Schweinfurt, mais il se tenait à l'affût des nouvelles. Il en parlait avec ses amis; il attaquait les projets des politiques; toutes ces négociations, ces stipulations, ces conventions, ces signatures, ces ratifications, ces traités en faveur de l'Évangile, l'indignaient. Quand il apprit ce qu'on allait faire à Schweinfurt, il en fut consterné. Prétendre sauver la foi avec des clauses de chancellerie, c'était presque à ses yeux un blasphème! Une de ses redoutables missives tomba alors comme une bombe au milieu de la conférence. « Quoi! « dit-il, quand nous étions sans aucun appui et en- « tièrement nouveaux dans l'Empire, tout entourés « de luttes et de combats, l'Évangile a triomphé et « la vérité a été maintenue, malgré les ennemis qui « voulaient l'étouffer. Pourquoi donc l'Évangile ne « triompherait-il pas maintenant avec ses propres « forces? Pourquoi serait-il nécessaire de lui ap- « porter les secours de notre diplomatie et de nos « traités?... Dieu n'est-il plus aussi puissant qu'a- « lors? Le Tout-Puissant a-t-il besoin que nous « décrétions l'aide que nous entendons lui apporter « à l'avenir, par nos stipulations humaines?... »

Cette voix de Luther causa un étonnement uni-

[1] Urbain Regius au Landgrave.

versel. On se disait que le docteur avait été malade, qu'il avait consolé ses amis en leur disant : « Ne « craignez rien, si je mourais à cette heure, les « papistes en seraient trop contents; je ne mourrai « donc pas. » Son avis était sans doute un reste de fièvre. Le grand homme est hors de sens... Le prince électoral et l'excellent chancelier Brück écrivirent à l'Électeur qui était resté en Saxe, que tout le monde était contre Luther, qu'il paraissait ne rien comprendre aux affaires. Mais le réformateur ne se laissa pas arrêter; au contraire, il pria l'Électeur d'écrire à ses gens une lettre *un peu dure*. « Les princes et les bourgeois des villes, ont em- « brassé l'Évangile à leurs périls et risques, dit-il, « et c'est de même à ses propres dépens que cha- « cun à l'avenir doit le recevoir et le professer. » En même temps il se mit à agiter Wittemberg, et rédigea une consultation que Poméranus signa avec lui. « Jamais, y disait-il, je ne prendrai sur « ma conscience, même pour maintenir nos articles « de foi, de provoquer une effusion de sang. Ce « serait le meilleur moyen pour faire périr la vraie « doctrine, au milieu des discordes de la guerre[1]. » Le réformateur croyait que si les luthériens et les zwingliens, les Allemands et les Suisses s'unissaient, ils se sentiraient si forts, qu'ils prendraient eux-mêmes l'initiative et tireraient l'épée, ce qu'il voulait éviter à tout prix.

Mais les politiques n'étaient pas plus disposés à céder que les théologiens. Au contraire, ils s'apprê-

[1] Luther's *Ep.*, IV, p. 335, 337, 369, 372, sqq.

taient à entendre l'ambassadeur du roi de France. Ils éprouvaient bien quelques difficultés à le faire. L'arrivée de ce diplomate les compromettait auprès des Impériaux; ils ne pouvaient le recevoir dans l'assemblée de Schweinfurt, puisqu'il s'y trouvait des princes catholiques. Les protestants se transportèrent donc à quelques milles de là, dans la petite ville de Kœnigsberg en Franconie, entre Cobourg Bamberg et Schweinfurt; et s'étant formés en comité secret, ils y accueillirent l'ambassadeur. « Très honorés seigneurs, dit Du Bellay, le roi mon maître vous « prie de l'excuser de ne m'avoir pas plutôt envoyé « vers vous. Cela ne vient ni de négligence ni de « manque d'affection, mais de ce qu'il voulait s'entendre avec le roi d'Angleterre, qui désire aussi « vous aider dans votre grande entreprise. Cette « négociation n'est pas encore terminée; mais mon « auguste maître voulant éviter de plus longs délais, m'a chargé de vous dire que vous le trouverez prêt à vous donner secours. Oui, quand « même il serait seul à le faire, quand même son « frère le roi d'Angleterre (ce qu'il ne pense) s'y « refuserait; quand même l'Empereur ferait marcher ses armées contre vous, le roi ne vous abandonnera pas. Parole de prince! a-t-il dit. J'ai « reçu très amples pouvoirs pour régler avec vous « la portion des frais de guerre, que Sa Majesté « est prête à supporter[1]. »

Les circonstances n'étaient pas favorables aux propositions de François I[er]. Les idées pacifiques de

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 168, 169, édition de Paris, 1588. L'historien est très bien instruit surtout quand il s'agit des missions de son frère.

Luther prévalaient. L'Électeur de Saxe étant alors malade, voulait mourir en paix. Il se prononça donc dans le sens du réformateur, et il fut décidé qu'on nommerait dans l'acte d'alliance les princes et les villes qui avaient déjà adhéré à la confession d'Augsbourg, et qu'ils seraient seuls compris dans la ligue. Ces idées de paix des protestants ne pouvaient aller avec les idées de guerre de François Ier. Du Bellay ne se découragea pas, et sut habilement se retourner. Tandis que les diplomates saxons étaient obligés de plier malgré eux sous la volonté de leur maître, Du Bellay remarquait un jeune prince rempli de hardiesse, d'élan, qui ne ménageait personne et disait tout haut son avis. C'était le landgrave de Hesse, qui ne cessait de se plaindre, soit du conseil de Luther, soit de la résolution de la conférence. « L'avenir montrera, disait-il à tout le monde, si « l'on a agi sagement dans cette affaire. » Le ministre de François Ier, qui était de l'avis du Landgrave entra en rapport avec lui.

Une question occupait alors l'Allemagne, c'était celle de Wurtemberg. En 1512, le duc Ulrich, irrité de ce qu'il n'avait pas assez d'influence dans la ligue souabe, s'en était séparé, s'était brouillé avec l'Empereur, avait jeté en prison les adhérents de ce prince, avait chargé d'impôts excessifs ses propres sujets et porté le trouble dans sa propre famille. En 1519 et 1520, il avait été, en conséquence de ces faits, chassé par l'Empereur de ses États, et s'était réfugié dans sa principauté de Montbéliard. Il sembla que l'adversité ne lui avait pas été inutile. En 1524, quand Farel était venu à Montbéliard prêcher

la Réformation, Ulrich (nous l'avons vu) maintint la liberté religieuse. L'Empereur, voulant agrandir le pouvoir de l'Autriche, en 1530, à Augsbourg, avait donné le duché de Wurtemberg à son frère Ferdinand, à la grande indignation des protestants, et surtout du Landgrave. « Il faut rétablir dans le « Wurtemberg le souverain légitime, disait ce prince « jeune et énergique : ce sera enlever ce pays au « parti catholique, et le donner au parti protestant. » Mais toutes les négociations entreprises dans ce but avaient échoué. Si toutefois une des grandes puissances de l'Europe venait à épouser la cause des ducs de Wurtemberg, leur restauration devenait plus facile. François Ier avait fort bien vu qu'il y avait là un coup à donner à l'Empereur. « Quant « au duc de Wurtemberg, dit Du Bellay à la con- « férence de Kœnigsberg, ledit seigneur roi *s'em- « ployera de très bon cœur* à lui faire tout plaisir que, « sans contrevenir aux traités, il pourra faire[1]. » Le Landgrave avait remarqué cette parole, et elle devait avoir pour résultat d'établir la Réformation dans un pays qui se distingue à cette heure même par son protestantisme fervent et par son zèle pour porter l'Évangile jusqu'aux bouts de la terre.

Une assemblée mixte, — catholique et protestante, — s'étant réunie au mois de mai à Nuremberg, les protestants demandèrent un concile, dans lequel tout serait réglé « d'après la pure Parole de Dieu. » Les hommes du parti romain semblaient fort mécontents : « Condition captieuse, préjudiciable, et

[1] Du Bellay, *Mémoires* p. 171, 172.

« point catholique! » s'écriaient-ils. Cependant le Turc menaçant l'Empire, il fallait céder quelque chose à la Réformation, afin d'être en état de résister à Mahomet. En vain les plus fanatiques représentaient-ils que Luther ne valait pas beaucoup mieux; la paix fut conclue à Nuremberg le 23 juillet 1532, et il y fut établi qu'en attendant le prochain concile, libre et universel, on maintiendrait le *statu quo* et tous les Allemands se témoigneraient une amitié sincère et chrétienne. Cette première paix religieuse éclaira de ses doux rayons les derniers jours de l'électeur Jean de Saxe. Le 14 août 1532, ce prince vénérable, que des Impériaux même appelaient « le « Père de la patrie allemande » fut frappé d'apoplexie. « Mon Dieu aide! s'écria-t-il, et il expira. » « La sagesse est morte avec l'électeur Frédéric, dit « Luther, et avec l'électeur Jean, la piété... »

Cependant Du Bellay était toujours travaillé du désir d'émanciper de Rome, cette France que les Médicis, les Guises, les Valois, et plus tard les Bourbons, allaient lui livrer. Il redoublait donc d'efforts auprès des protestants, pour leur faire accepter l'amitié, si ce n'est l'alliance de son maître. Mais ceux-ci n'avaient pas une grande confiance dans *le Français;* ils craignaient d'être surpris, trompés par François, et ensuite abandonnés ; ils *branlaient de peur*. L'ambassadeur multiplia les avances, accepta les conditions des protestants; et les deux parties signèrent une espèce d'accord. Du Bellay se rendit auprès de François I[er], qui était alors en Bretagne; et le roi l'ayant entendu, l'envoya aussitôt au roi d'Angleterre pour raconter tout au long à

Henri VIII ses négociations avec les princes protestants [1].

Ainsi, de tous côtés, s'agitait la politique. En Allemage, en France, en Angleterre, les princes s'imaginaient vaincre au moyen de leur diplomatie. Mais c'était par d'autres forces que la victoire devait être remportée. Au milieu de cette activité des cours et des cabinets, il y en avait une autre, intime, cachée, qui remuait l'esprit humain et lui donnait une soif ardente, que la vérité et la vie de Dieu pouvaient seules étancher. Il y avait des siècles, depuis l'an 1020 environ, qu'en Aquitaine, à Orléans, sur le Rhin, le réveil avait commencé. Des hommes avaient dit que les chrétiens « devaient être « remplis du Saint-Esprit, que Dieu serait avec eux « et leur donnerait les trésors de sa sagesse[2]. » Ce mouvement intérieur s'était augmenté d'âge en âge. Les Vaudois au douzième siècle, la partie la plus pure des Albigeois au treizième, Wiclef et les lollards au quatorzième, Jean Huss et ses adhérents au quinzième, sont les héros de cette noble guerre. Ces activités chrétiennes naissaient, se continuaient, se propageaient; si elles s'éteignaient, d'autres les remplaçaient. Le travail religieux des esprits s'accroissait; l'électricité s'accumulait dans la batterie; la mine était tellement chargée que l'explosion devait incessamment arriver. Tout cela s'était accompli sous la direction d'un souverain ordonnateur. Il

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 171, 172.

[2] « Deus tibi comes nunquam deerit in quo sapientiæ thesauri atque divitiarum consistunt. » (Voir Ademarus, moine d'Angoulême en 1029, *Chronic.* — *Gesta synodi aurelianensis*, etc.)

mit le feu dans le seizième siècle par la main de Luther; il fit jouer de nouveau la mine puissante de sa Parole par Calvin, par Knox et par d'autres. Ce fut là ce qui donna la victoire; ce ne fut pas la diplomatie. Toutefois il faut y revenir.

François était alors ravi de Henri VIII; il le nommait *son bon frère, son perpétuel allié.* Las du pape et de la papauté, qui semblait ne pouvoir échapper à la tutelle de Charles-Quint, le roi de France voyait l'Allemagne se séparer de Rome, l'Angleterre faire de même, et Du Bellay ne cessait de lui demander pourquoi il ne conclurait pas avec ces deux puissances une triple alliance? Une telle coalition, formée au nom de la renaissance des lettres, de la réforme de l'Église, triompherait sans aucun doute de l'opposition que lui faisaient toutes les ignorances et toutes les superstitions. François Ier n'était pas décidé à rompre tout à fait avec le pape; mais il l'était à s'unir avec ses ennemis. Pour conclure avec Henri VIII une alliance intime, il choisit le moment où ce prince était au plus mal avec la cour de Rome. Les articles furent redigés le 23 juin 1532[1].

Ce n'était pas assez pour préparer la grande campagne que les deux rois méditaient contre l'Autriche et contre Rome; ils résolurent d'avoir une entrevue. Le 11 octobre 1532, le magnifique Henri VIII, entouré d'un cour brillante, traversa la Manche et arriva à Calais, qui appartenait alors à l'Angleterre; et de son côté l'élégant Fran

[1] Ces articles se trouvent dans Herbert, *Life of Henry VIII*, p. 366, seq. — Du Bellay, *Mémoires*, p. 171.

çois Ier, entouré de ses trois fils et de ses seigneurs, arriva à Boulogne, un ou deux jours plus tard. La grande affaire de François c'était la gloire, — une victoire à remporter sur Charles-Quint. La grande affaire de Henri était de satisfaire ses passions, et comme Clément VII les contrariait, il en voulait avant tout au pape. Avec de telles haines et de tels desseins, il était facile à ces deux rois de s'entendre.

Ils se réunirent d'abord à Boulogne dans le palais abbatial, où ils demeurèrent quatre jours sous le même toit; François ne tarissait pas en courtoisies vis-à-vis de ses hôtes. Mais l'important de l'affaire se passait dans l'un de leurs appartements, où ces princes passionnés se confiaient leurs colères et leurs projets. Le roi d'Angleterre faisait « grandes *plaintes* « et *doléances* » sur Clément VII. « Il veut me con- « traindre à aller en personne à Rome, pour y être « jugé. S'il entend faire une enquête, qu'il envoie « en Angleterre ses procureurs. Sommons le pape, « ajoutait-il, de comparaître devant un concile « libre, chargé d'examiner les abus dont les princes « et les peuples ont tant à souffrir et de les réfor- « mer[1]. »

François Ier avait *aussi bonne volonté de se plaindre* et faisait retentir le palais abbatial de ses griefs. « J'ai besoin, disait-il, des décimes du clergé « (dixième partie des revenuse cclésiastiques), pour « résister au Turc; mais le saint-père s'oppose à ce « que je les lève. J'ai besoin de toutes les ressources « de mes sujets; mais le saint-père invente sans

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 173.

« cesse des exactions nouvelles qui font passer l'argent « de mon royaume dans les coffres de la papauté. Il « nous fait payer des annates ; entretenir à grands « frais des officiers pontificaux ; donner de grosses « *propines* (libéralités) aux huissiers, aux chambriers, « aux protonotaires, aux valets, aux *ortolans* et autres. « Qu'arrive-t-il ? Le clergé s'apauvrit ; les églises en « ruines ne sont pas réparées ; les pauvres manquent « de nourriture... Certes l'administration romaine « n'est qu'un *filet à prendre de l'argent.* Il faut un « concile[1]... »

Les deux princes résolurent « d'ôter au pape l'o« béissance de leurs royaumes, » dit Guicciardini[2]. Cependant, avant que d'en venir aux mesures extrêmes, François Ier demanda que l'on commençât par une plus douce voie. Henri dut consentir à ce que la France présentât à Rome ses griefs.

S'étant ainsi entretenus pendant quatre jours à Boulogne, Henri et François se rendirent à Calais où celui-ci trouva sa demeure tapissée de draps d'or, avec broderies de perles et de pierres précieuses. A table on le servait sur cent soixante-dix plats d'or massif. Il y eut même un grand bal masqué, où le roi de France fut fort intrigué par une femme masquée, d'une grande élégance de manières, avec laquelle il dansa. Ce masque parlait français, comme une Française, petillait d'esprit et de grâce, connaissait dans les moindres détails toutes les anecdotes de la cour de France. Le roi trouvait cette jeune dame charmante, et son cou, dit-on, lui

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 173, 174.
[2] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XX, p. 893.

semblait le plus joli qu'il eût jamais rencontré. Il ne s'imaginait pas alors que par un ordre de Henri VIII ce cou dût être un jour coupé. A la fin d'un quadrille, le roi d'Angleterre détacha en riant le masque de la belle danseuse, et l'on reconnut la marquise de Pembroke, Anne Boleyn, qui, on se le rappelle, avait été élevée à la cour de la sœur du roi[1].

Les plaisirs ne firent pas oublier les affaires. Les deux princes s'enfermèrent de nouveau, signèrent un traité en vertu duquel ils s'engagèrent à mettre sur pied une armée de soixante-cinq mille fantassins et quinze mille chevaux, destinés en apparence à agir contre le Turc[2]. La politique de Du Bellay avait le dessus. « Ce grand roi, disait-on, s'ébranle de « son obéissance[3]. »

Avant de se décider à rompre avec le pape, François, voulant faire un dernier effort, fit appeler les cardinaux de Tournon et de Gramont, fort dévoués à sa personne, et leur dit : « Vous vous rendrez auprès du saint-père, et vous lui remontrerez en « confidence, nos griefs et notre mécontentement. « Vous lui direz que nous sommes décidés à employer toutes nos alliances publiques et secrètes « à exécuter, quand bon nous semblera, de grandes « choses... dont il pourrait se suivre *un gros dommage* et un regret perpétuel à l'avenir... Vous lui « direz que, d'accord avec les autres princes chrétiens, nous assemblerons un concile sans lui, que

[1] « The french king talked with the marchioness a space. » (Hall., p. 794.)
[2] Le Grand, *Hist. du divorce de Henri VIII*, p. 238.
[3] *Mémoires de Brantôme*, I, p. 285.

« nous défendons à nos sujets d'être à l'avenir si « osés, que d'envoyer de l'argent à Rome. Vous « ajouterez, mais comme un secret et en prenant à « part le pape, qu'en cas où Sa Sainteté voulût user « de censures contre moi et me contraindre d'aller « à Rome, querir mon absolution, j'irai, mais *si bien* « *accompagné*, que Sa Sainteté serait très empressée « à me l'accorder...

« Que le pape, continua le roi, considère bien que « les Allemagnes, les ligues suisses et plusieurs « autres pays de la chrétienté... se sont déjoints « de l'Église romaine. Qu'il comprenne que si deux « rois puissants tels que nous, venions aussi à nous « en détourner, nous en trouverions plusieurs qui « nous imiteraient, *tant italiens que autres*[1] ; et que « tout au moins il y aurait en Europe une guerre « plus grande que toutes celles des temps passés[2]. »

Telles étaient les fières paroles que la France envoyait à Rome. Les deux rois se séparèrent. Un jeune prince, alors captif de Charles-Quint, allait leur fournir la première occasion d'agir en commun contre l'Empereur et contre le pape.

[1] Ces mots *tant italiens* ne se trouvent pas dans le discours prononcé selon Du Bellay à Calais, mais ils sont dans les instructions données par écrit aux deux cardinaux. (*Preuves des libertés*, p. 260.)

[2] Du Bellay, *Mémoires*, p. 175, 176, sqq.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

ÉVASION D'UN PRINCE.

(Automne 1532.)

La nouvelle de l'entrevue de François Ier et de Henri VIII épouvanta l'Allemagne, l'Italie, l'Europe. « Le roi de France et le roi d'Angleterre, « disait-on, vont profiter de ce que l'Empereur fait « la guerre aux Turcs, pour joindre leurs armes à « celles des protestants, et remporter quelque grande « victoire [1]. » Mais nul ne fut plus effrayé que le pape. Abordant brusquement l'évêque d'Auxerre, ministre de France, il lui fit les plaintes les plus amères [2]. Déjà il voyait la France, comme l'Angleterre, secouer le joug de Rome. « Je tiens de bon lieu, disait Bran« tôme, que le roi de France était à même de re« noncer au pape, comme l'Anglais [3]. »

François Ier, en quittant Boulogne, vint à Paris où il passa l'hiver, et prit ses mesures pour *le grand*

[1] « The people was marvellously affrayed less you would have joined armies. » (Haukins à Henri VIII, 21 novembre 1532. *State papers*, VII, p. 388.)

[2] « Hys Holynes taketh it greatly for ill. » (*Ibid.*, p. 381.)

[3] *Mémoires de Brantôme*, p. 235.

effort dont il menaçait le pape. Les prêtres étaient fort inquiets et commençaient à craindre une réforme comme en Angleterre. Ils se rappelaient qu'en Danemark, en Suède et ailleurs, une grande partie des biens ecclésiastiques avaient passé dans la caisse de l'État ; ils accordèrent donc au roi tout ce qu'il demandait, et le prince obtint ainsi quatre à six cent mille ducats, ce qui le mettait en état de faire les *grandes choses* dont les deux cardinaux devaient menacer le pontife[1]. Un événement inattendu vint fournir l'occasion d'employer l'argent des prêtres, en faveur de la Réformation.

Le superbe Soliman avait envahi la Hongrie en juillet 1532, à la tête de bandes nombreuses et terribles. Affichant un luxe inouï, il donnait ses audiences sur un trône d'or, avec une couronne d'or massif à ses côtés, et les fourreaux de ses sabres étaient couverts de perles. Mais bientôt le maladif Charles-Quint parvint à épouvanter ce magnifique barbare. Ayant mis sur pied une armée qui réunissait l'ordre et la force des lansquenets allemands, la légèreté et l'élan des bandes italiennes, la fierté et la persévérance des troupes espagnoles, il obligea Soliman à commander la retraite. L'Empereur en fut d'autant plus ravi que la conférence de Henri VIII et de François I[er] le rendait impatient d'en finir avec les Osmanlis. On disait même dans l'Empire que c'était cette conférence des deux rois qui ramenait Charles-Quint, désireux de s'entendre avec le

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 174. — *Relation des ambassadeurs vénitiens*, I, p. 52.

pape pour combattre des projets qui les menaçaient. L'Empereur passa les Alpes en automne 1532[1].

Au milieu des seigneurs et des soldats qui l'entouraient, se trouvait un jeune prince de dix-huit ans, Christophe, fils du duc Ulric de Wurtemberg. Il n'avait que cinq ans lorsque son père fut chassé de son pays par les Autrichiens; ceux-ci voulant lui faire oublier le Wurtemberg, résolurent de le séparer de son pays et de son père. Le jeune garçon et ses gardiens étant partis de Stuttgard, s'arrêtèrent dans une ville près de la frontière pour y passer la nuit. Un agneau gambadait dans la cour; le pauvre enfant, ravi de la gentillesse de cette bête, courut vers elle, la prit dans ses bras, et se mit à jouer avec elle. Le lendemain matin, au moment du départ, Christophe, moins affligé de ce qu'on lui enlevait le sceptre que de ce qu'on le séparait de son petit compagnon, l'embrassa les larmes aux yeux, et dit à l'hôte : « Soignez-le bien, et quand je reviendrai, « je vous payerai votre peine. »

On conduisit Christophe à Inspruck. Sa vie y fut dure. Ce jeune prince, qui devait plus tard remplir son pays d'écoles évangéliques, n'avait personne qui pensât à cultiver son esprit, et celui qui devait s'asseoir un jour à la table des rois, avait souvent faim; ses vêtements étaient négligés, et les indigents même, en le voyant, étaient émus de compassion. On le transporta à Neustadt (Nagy-Banya), en Hongrie, au delà de la Theiss. Un jour, une troupe de cavaliers turcs, ayant passé les monts Karpathes, par-

[1] Hammer, III, p. 118. Schœrtlin, *Lebens Beschreibung*. — Ranke, *Deutsche Geschichte*, III, p. 425.

courait les comitats qui se trouvent entre la rivière et la montagne; ils aperçoivent le jeune prince et fondent sur lui pour l'enlever. Un homme qui se trouvait près de là s'en aperçoit, crie au secours, et parvient à sauver Christophe des mains des musulmans. Ainsi l'héritier du Wurtemberg grandissait au sein de l'adversité.

L'homme généreux qui l'avait délivré au péril de sa vie s'appelait Michel Tifernus. Il avait été dans sa tendre enfance enlevé lui-même par les Turcs; plus tard, abandonné par eux, il était arrivé dans un village près de Trieste, où de bonnes gens avaient pris soin de lui. Tifernus (ce nom lui vient du village de son adoption, car on ne sut jamais celui de ses parents) fut placé dans un collége, à Vienne, où il reçut une bonne instruction. Le roi Ferdinand, coupable envers le jeune Christophe de négligence plutôt que de mauvaise volonté, lui donna Tifernus pour précepteur. Celui-ci s'attacha passionnément au prince, qui, grâce à ses soins, devint un jeune homme accompli. Au milieu des splendeurs de la cour d'Autriche et du culte romain, grandissait celui qui devait enlever un jour le Wurtemberg et à l'Autriche et à Rome. Une circonstance importante vint remuer profondément le jeune prince et jeter sur ses sentiers obscurs une grande lumière.

Christophe accompagna l'empereur en 1530 à la fameuse diète d'Augsbourg. Le beau spectacle de la fidélité et du courage des protestants le frappa. Il entendit la confession qu'ils firent de leur foi; son âme élevée se rangea du côté de l'Évangile opprimé, et bientôt, quand à cette même diète Charles-

Quint investit solennellement son frère Ferdinand du duché de Wurtemberg, quand Christophe vit l'étendard de ses pères et de son peuple dans les mains de l'archiduc autrichien, le sentiment de son droit le saisit; la pensée de faire triompher dans le pays de ses pères la foi évangélique lui apparut comme une tâche qui lui était donnée. Il regagnera son héritage, et, s'unissant aux nobles confesseurs d'Augsbourg, il apportera à la Réformation un secours inattendu.

L'Empereur, après la guerre contre les Turcs, invita le prince à l'accompagner en Italie et en Espagne; peut-être avait-il l'intention de l'y laisser; Christophe, toutefois, ne fit aucune objection. Son parti était pris; deux grandes idées, l'indépendance du Wurtemberg et le triomphe de la Réformation, s'étaient emparées de son esprit, et tout en suivant l'Empereur, en paraissant tourner le dos aux États de ses pères, il disait mystérieusement à Tifernus, son fidèle ami: « Je n'abandonnerai pas mes jus« tices en Allemagne[1]. »

Charles-Quint et sa cour traversaient donc les Alpes dans l'automne de 1532. Le jeune duc, à cheval, gravissait les hauteurs qui séparent l'Autriche de la Styrie, contemplait de loin les neiges éternelles, et de temps en temps s'arrêtait sur les rochers à pic, au pied desquels se précipitent en bouillonnant les torrents qui descendent du flanc des montagnes. Il avait l'air rêveur et préoccupé

[1] « Entschlossen seine Gerechtigkeiten in Deutschland nicht zu verlassen. » (Ranke, *Deutsche Geschichte,* III, 448-451.) Ce récit repose sur Gabelkofer, extrait par Sattler et Pfister.

par quelque grande résolution. La nouvelle de l'entrevue de François Ier et de Henri VIII qui avait épouvanté l'Autriche, avait enflammé ses espérances; il s'était dit que c'était le moment de réclamer ses États. Il s'en était entretenu avec son gouverneur, et il s'agissait d'exécuter sa hardie entreprise. Échapper à Charles-Quint, entouré de toute sa cour et de tous ses gardes, semblait impossible; mais Christophe croyait que Dieu peut *délivrer de la gueule du lion*, et il lui demandait de le conduire par la main durant tout le cours de sa vie. L'étiquette n'était pas sévère dans ces montagnes; Christophe et son gouverneur, tous deux à cheval, restent un peu en arrière de leurs compagnons de voyage. Un arbre, un rocher, un tournant suffisent pour les dérober à leurs regards. Toutefois, si l'un de ceux qui entourent l'Empereur se retourne trop tôt et cherche du regard les retardataires, les deux amis sont perdus. Mais nul n'y pense; bientôt ils sont à une certaine distance de la cour, et voient la procession impériale s'étendre dans le lointain, comme un long ruban, sur les flancs des Alpes Noriques. Tout à coup, les deux traînards tournent bride, partent au galop, demandent à des montagnards de leur indiquer un chemin qui les mène à Saltzbourg; on le leur montre et ils s'élancent dans la direction indiquée. Mais il y avait là d'affreux passages; le cheval de Christophe s'abattit; impossible d'avancer. Que faire? Peut-être s'est-on mis déjà à leur poursuite...

Les deux amis ne se troublent pas. Il y avait tout près un petit lac; ils saisissent l'animal inutile, par derrière et par devant, le portent vers l'étang, et

l'ensevelissent au fond des eaux, pour qu'il n'y eût aucune trace de leur passage. « Maintenant, Mon-« seigneur, dit le gouverneur, prenez mon cheval « et partez, je me tirerai bien d'affaire. » Le jeune duc disparut; il était temps. « Qu'est devenu le « prince Christophe? » disait-on depuis quelques moments autour de Charles. « Il est en arrière, « avait-on répondu, il va nous rejoindre. » Comme il ne venait pas, des officiers de l'Empereur, rebroussant chemin, s'étaient mis à sa recherche. Le petit lac, où le cheval du prince avait été jeté, était en partie rempli de hauts roseaux; Tifernus s'y cacha. Bientôt les Impériaux passent près de lui; il entend leurs pas, leurs voix; ils vont, ils reviennent et ne trouvent rien. Enfin ils retournent, et annoncent tristement l'inutilité de leurs recherches; on crut que les deux jeunes gens avaient été assassinés dans la montagne par des brigands. Toute la cour continua sa marche vers l'Italie et vers Rome. Pendant ce temps, Christophe s'enfuyait sur le cheval de son gouverneur, et usant d'une grande prudence, il parvenait sans être reconnu, jusqu'en un lieu sûr, où il se tint caché sous la protection de ses proches parents, les ducs de Bavière. Tifernus l'y rejoignit.

Le bruit de la mort de Christophe se répandit partout; les Autrichiens, qui n'en doutaient pas, se croyaient plus sûrs que jamais du Wurtemberg; on commençait même à oublier le prince, quand tout à coup un écrit portant son nom et daté du 17 novembre 1532[1], se répandit dans toute l'Alle-

[1] Ce document se trouve dans Sattler, II, p. 229. — Voir aussi Ranke, *Deutsche Geschichte*, III, p. 450.

magne. Fidèle à sa résolution, le jeune prince faisait entendre dans ce noble manifeste des plaintes amères, et réclamait hardiment son héritage à la face de l'univers. Cet écrit, qui effraya Ferdinand d'Autriche, causa une joie immense dans le Wurtemberg et dans toute l'Allemagne protestante. Le jeune prince avait tout pour lui : un âge qui charme toujours, un courage que l'on était unanime à reconnaître, des vertus, des talents, de belles manières, une famille antique, un nom vénéré, des droits incontestables et l'amour de ses sujets. Ils ne l'avaient pas vu, il est vrai, depuis le jour où, âgé de cinq ans, il avait baigné le petit agneau de ses larmes ; mais ils saluaient en lui le prince national qui leur rendrait l'indépendance. Protégé par le duc de Bavière, par le landgrave de Hesse et par le puissant roi de France, Christophe avait toutes les chances en sa faveur. Il devait avoir plus : le secours de Dieu. Ami de l'Évangile, il allait donner une force nouvelle à la grande cause de la Réformation. Du Bellay mettrait tout son zèle à le rétablir sur le trône et à procurer ainsi à la France un allié, qui l'aidât à entrer dans les voies de la liberté religieuse.

Il nous faut retourner maintenant dans la patrie de Marguerite de Navarre, et voir comment cette princesse commençait à réaliser son grand projet de faire prêcher le pur Évangile dans le sein et sous les formes de l'Église catholique.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

L'ÉVANGILE PRÊCHÉ AU LOUVRE ET DANS LES ÉGLISES DE LA MÉTROPOLE.

(Carême 1533.)

L'alliance avec l'Angleterre, l'espérance de pouvoir dans un temps plus ou moins rapproché triompher de Charles-Quint, remplissait de joie le roi de France. Aussi le carnaval de l'an 1533 fut-il magnifique à Paris. Il n'y avait à la cour que fêtes, bals et banquets. Les jeunes dames et les jeunes seigneurs ne pensaient qu'à la danse et à l'intrigue, et les esprits plus graves se scandalisaient. « Ce sont « de vraies Bacchanales[1], » disaient des évangéliques. Le carnaval fini, François Ier partit pour la Picardie, en laissant à Paris le roi et la reine de Navarre. Marguerite respira alors plus librement. Elle avait dû, bon gré, mal gré, assister à toutes les fêtes; elle résolut de s'en dédommager en organisant, au lieu des *bacchanales*, auxquelles elle avait

[1] «Bacchanalia factis multis regiis conviviis.» (Siderander Bedroto. Msc. de Strasbourg, Schmidt edidit.)

assisté parfois, de grandes prédications évangéliques. François Ier ne donnait-il pas la main au roi d'Angleterre et aux protestants d'Allemagne ? Il fallait en profiter pour faire prêcher courageusement la nouvelle doctrine. La reine de Navarre appela Roussel, et lui communiqua son intention. Elle ouvrira les grandes églises de la capitale, et du haut de ces chaires se feront entendre au peuple de Paris de puissantes voix d'appel. Le pauvre aumônier, dont le courage n'était pas la vertu la plus saillante, fut d'abord effrayé. Il pouvait s'abandonner, dans les beaux salons de Marguerite, à ses pieuses et un peu mystiques aspirations; mais monter dans les chaires de Paris... cette pensée l'épouvantait; il supplia la reine de Navarre d'en chercher un autre. Roussel ne niait pas qu'il fût bien de prêcher l'Évangile aussi publiquement, mais il s'en déclarait incapable. « Le ministre évangélique, di-
« sait-il, doit avoir à cette heure une foi invinci-
« ble [1]. L'ennemi contre lequel il combat, c'est le
« royaume de l'enfer avec toute sa puissance [2]... Il
« faut qu'il se défende de droite et de gauche...
« Que me demandez-vous?.. Quoi ! prêcher la paix
« mais sous la croix ! amener le règne de Dieu,
« mais au milieu des citadelles du diable.... Parler
« de repos, au milieu des plus furieuses tempêtes;
« de vie, au milieu de la mort ; de béatitudes, au
« milieu de l'enfer ! Qui est propre à ces choses ?...

[1] « Exigit invictum fidei robur. » (Roussel à Œcolampade, *Ep. Ref. helvet.*, p. 20.)

[2] « Adversus totum Inferorum regnum, a dexteris et a sinistris. » (*Ibid.*)

« Sans doute la tâche est belle ; mais nul ne doit
« s'en charger s'il n'y est appelé. Or je ne sens rien
« en moi de ce que doit avoir à cette heure un
« dispensateur de l'Évangile de Christ[1]. »

Un homme tel que Calvin eût mieux valu sans doute, mais Marguerite n'eût ni osé, ni même voulu le mettre en avant. Ces prédications revenaient certes au chapelain; aussi la reine de Navarre, pleine d'énergie et d'entrain, décidée à profiter de l'occasion pour donner à l'Évangile le droit de cité dans Paris, insista auprès de son aumônier, lui promit le secours de ses prières et de sa faveur, et enfin le décida à prêcher. Au fond, sa modestie l'honore : sans doute il faut de la hardiesse ; mais bien des âmes, humbles, candides, eussent hésité comme Roussel. Il était plus propre qu'il ne le pensait à l'œuvre qu'entreprenait la reine de Navarre.

Cet obstacle étant surmonté, Marguerite en rencontra un autre. L'usage voulait que les prédicateurs fussent appointés par la Sorbonne ; or il était impossible de lui faire accepter Roussel. « Elle nommera « des moines, disait Calvin, des furieux, des criards, « dont la bouche fait retentir les temples d'insultes « contre la vérité[2]. » La lutte s'engagea ; et malgré l'absence de François Ier, malgré l'influence de la reine de Navarre, la Sorbonne eut le dessus, et les chaires de la capitale furent interdites à l'aumônier. Marguerite s'indigna contre ces clercs qui se regar-

[1] « Nihil minus in me sentiam quam quod ad evangelicum dispensatorem et ministrum attinet. » (Roussel à Œcolampade. *Ep. Ref. helvet.*, p. 20.)

[2] « Quisque erat clamosisimus et stolido furore præditus. » (Calvinus Danieli, *Ep.*, p. 3. Genève, 1575.)

daient comme les portiers du royaume des cieux, et empêchaient, par leur tyrannie, qu'on en ouvrît la porte; mais Roussel ne fut pas fâché qu'on lui interdît une œuvre au-dessus de ses forces.

Rien ne pouvait arrêter la reine. Décidée à donner l'Évangile à la France, elle se disait qu'il fallait agir maintenant ou jamais! Son zèle l'entraîna même à un acte extraordinaire. La Sorbonne ferme à Roussel la porte des églises, Marguerite lui ouvrira le palais des rois. Elle fit préparer une salle au Louvre, et ordonna d'y admettre tous ceux qui voudraient entrer. Le roi en fut-il prévenu? Cela est possible, même probable. Il ne craignait pas de montrer au pape et à Charles-Quint, jusqu'où pourrait aller son alliance avec Henri VIII et les protestants. Il n'eût pas voulu faire lui-même le schismatique, l'hérétique; mais il aimait parfois que sa sœur le fît; il pourrait toujours se justifier en alléguant son absence. — Un prêche luthérien au Louvre! Ceci était vraiment étrange; aussi une grande foule accourut, et tout le monde ne put trouver place. Marguerite fit ouvrir une salle plus vaste mais bientôt tout fut comble de nouveau[1], salle, antichambre, corridors. Il fallut changer une troisième fois de local[2]. En vain choisissait-elle la salle la plus vaste; en vain les galeries et les chambres adjacentes se remplissaient-elles; la place manquait toujours. Ces prédications évangéliques au

[1] « Vix enim locus inveniebatur qui satis capax esset. » (Lettre écrite de Paris, le 28 mai 1583, par Pierre Siderander. Msc. de Strasbourg — Schmidt, *G. Roussel*, p. 201.)

[2] « Adeo ut *ter* mutare locum coactus sit. » (*Ibid.*)

Louvre excitaient dans tout Paris une vive curiosité. Rien n'était plus en vogue, et le bon Roussel, à son grand étonnement, devint célèbre. Il prêcha tous les jours pendant tout le carême[1], et chaque jour la foule augmenta. C'étaient des nobles, des jurisconsultes, des lettrés, des marchands, des écoliers, toutes sortes de bourgeois qui arrivaient de toutes les parties de Paris, surtout des quartiers de l'Université et de l'abbaye Saint-Germain. A l'heure des prêches on se suivait à la file sur les ponts de la Seine ; on la traversait même en bateau. Les uns étaient attirés par la piété, les autres par la curiosité, d'autres par la vanité. Quatre ou cinq mille auditeurs se pressaient chaque jour autour de Roussel[2].

Quand les bons bourgeois, les étudiants, les professeurs avaient monté l'escalier du Louvre, traversé quelques pièces d'entrée, et étaient arrivés à la porte de la salle principale, ils s'arrêtaient, ouvraient de grands yeux, et considéraient avec admiration le spectacle qui s'offrait à eux dans le palais du monarque. Le roi et la reine de Navarre étaient aux premières places dans de somptueux fauteuils, d'où la vive Marguerite jetait un regard satisfait sur tous ces hommes de la cour, ces notables de la cité, ces Parisiens curieux, ces amis de la Réforme, qui se pressaient autour de la Parole divine. Il y avait des gens de toute espèce; Jean Sturm,

[1] « Concionatus est autem quotidie per totam hanc quadragesimam. » (Siderander. Msc. de Strasbourg.)

[2] « Ut nulla fere concio facta fuerit quin hominum quatuor vel quinque millia adfuerint. » (*Ibid.*)

déjà si décidé pour l'Évangile, s'y rencontrait à côté de l'élégant Jean de Montluc, plus tard évêque de Valence. Enfin le ministre ouvrait la bouche, priait avec onction, lisait l'Écriture sainte avec gravité, puis adressait ses exhortations aux auditeurs. Ses paroles étaient simples, mais elles remuaient profondément les cœurs. Roussel annonçait le salut obtenu par une foi vivante, et faisait sentir la nécessité d'appartenir à l'Église invisible des saints. Au lieu d'attaquer la religion romaine, il adressait des appels à la conscience, et cette prédication d'un Évangile un peu mitigé sans doute, gagnait les esprits plutôt que de les irriter. Habitué qu'il était au babil des moines, l'auditoire écoutait avec sérieux la prédication pratique du ministre de Dieu. Ce n'étaient pas de scolastiques subtilités, d'absurdes légendes, des anecdotes plaisantes, des déclamations burlesques, ou même des tableaux obscènes.... C'était l'Évangile [1]. On s'entretenait en sortant du Louvre, soit des prédications, soit du prédicateur. Sturm, de Strasbourg, et Jean de Montluc en particulier, parlaient souvent ensemble [2]. Le contentement était universel. « Quel prédicateur! « s'écriait-on, jamais nous n'avons rien entendu de « pareil! Quelle liberté dans sa parole, quelle fer- « meté dans son enseignement [3]! » Quelques-uns des auditeurs en écrivirent dans leur ravissement à Mélanchthon, qui en informa Luther, Spalatin et

[1] Schmidt, *G. Roussel*, p. 85.
[2] Voir Sturm à Montluc, 17 juin 1562.
[3] « Gerardus libere docet Evangelium in ipsa Lutetia... in aula Reginæ Navarræ magna animi constantia.... » (Melanchton, *Corp. Ref.*; II, p. 658.)

d'autres de ses amis [1]. L'Allemagne se réjouissait en voyant la France se mettre enfin en marche.

Marguerite, douée de l'imagination la plus vive et du cœur le plus chaud, était tout feu. Elle parlait aux gens du monde de « la paix du Seigneur « qui surpasse toute volupté. » Elle disait aux amis de l'Évangile : « Le Tout-Puissant nous fera la grâce « d'accomplir ce qu'il nous a fait la grâce de com-« mencer. » Elle ajoutait : « Je m'y emploierai [2]. » Elle excitait, surexcitait tous ses alentours, et c'était en grande partie à son incessante activité que l'on devait les auditoires nombreux du Louvre..... Elle savait par une parole, par un message, amener des courtisans qui ne pensaient qu'à la débauche, des catholiques qui ne voulaient que le pape. Cloche retentissante, elle appelait Paris à entendre les voix de Dieu, et entraînait les foules. Douée au plus haut degré, tant que son frère ne l'arrêtait pas, de cette énergie que montrent souvent les femmes dans les choses religieuses, elle était résolue à poursuivre son œuvre, et à gagner le prix de la course.

Elle revint à sa première pensée. Elle se dit que pour opérer une réforme dans l'Église, sans occasionner un schisme, le mieux était que l'Évangile fût prêché dans les temples de Paris et de la France. On laisserait subsister les cérémonies du culte romain et la juridiction des évêques, mais on annoncerait Christ. Ce système, au fond celui de Mélanchthon et même

[1] «Hæc certa sunt et mihi, ex Parisiis, ab optimis viris diligenter perscripta.» (*Corp. Ref.*, II, p. 658.)

[2] *Lettres de la reine de Navarre*, passim.

alors de Luther[1], était celui dont elle poursuivait la réalisation. Le triomphe qu'elle venait de remporter au Louvre doublait son courage ; elle résolut d'avoir les églises qu'on lui avait d'abord refusées. Elle se mit donc à travailler le roi, et obtint de ce prince, qui ne pensait alors qu'à ses alliances avec Henri VIII et les protestants, un diplôme qui autorisait l'évêque de Paris à appointer lui-même ceux qui devaient prêcher dans son diocèse[2]. Ce prélat, frère du diplomate Du Bellay, passait pour être, comme son frère, ami de la Réforme ; il nomma, à la demande de Marguerite, deux moines augustins, fort évangéliques : Courault et Berthaud. « Vrai« ment, dit-on, voilà des hommes de l'ordre auquel « Luther a appartenu, qui vont prêcher dans la ca« pitale de la France..... la doctrine du grand ré« formateur. » Tous les évangéliques étaient dans la joie, et ne cessaient d'écrire de tous côtés que « Paris était garni de trois excellents prêcheurs, « annonçant la vérité... avec un peu plus de har« diesse que l'on avait coutume[3]...

Courault, chrétien sincère, scripturaire, et qui ne trempait nullement dans les subtilités de Marguerite, prêchait à Saint-Sauveur. On voyait les habitants du quartier Saint-Denis et même de tout Paris se porter en foule vers cette église. Bien des gens, qui avaient dit des prédications du Louvre : « Ce « n'est pas pour nous, » accouraient dans ces lieux

[1] Négociations de Smalkalde, août 1531.

[2] « Allatum est regium diploma quo pariensi episcopo permittit præficere quos velit singulis parochiis concionatores. » (Calvini *Ep.*, p. 3.)

[3] Théod. de Bèze, *Hist. des Églises réformées*, p. 9.

qui appartenaient au peuple. L'homme qui montait en chaire était d'un certain âge; il n'avait pas la grâce de Roussel; il était même un peu rude, et annonçait l'Évangile sans phrase et sans fard. Sa parole vive et agressive, son geste expressif et un peu menaçant saisissait l'attention. Il attaquait sans détour les erreurs de l'Église et les vices des chrétiens. Courault ne venait pas, comme les prédicateurs romains l'avaient fait jusqu'à cette heure, imposer à ses auditeurs des lois, des cérémonies, certains actes du culte, au moyen desquels ils se réconcilieraient avec Dieu, et mériteraient sa faveur. Il ne parlait nullement de ces fêtes, de ces dédicaces, de ces usages, de ces prières et de ces chants mécaniques, où l'intelligence et le cœur n'ont point de part, et dont l'Église surchargeait les fidèles. Il avait surtout horreur de tout ce qui mêle à l'adoration de Dieu, le culte de la créature, et ne voulait pas qu'on obscurcît l'œuvre parfaite de Christ par l'invocation d'autres médiateurs. Il annonçait que le vrai culte du Nouveau Testament c'était la foi à l'Évangile, c'était l'amour qui provient de la foi; c'était la communion avec Christ, c'était la patience sous la croix, c'était une sainte activité pour bien faire, accompagnée d'une constante prière du cœur. Cette prédication, si nouvelle dans la capitale, attirait un immense concours. L'enthousiasme était universel. « Celui-ci est au premier rang parmi les « bons! disait-on [1]. Il nous semble être une senti- « nelle sur une tour qui, les yeux fixés vers l'Orient,

[1] « Qui inter bonos postremus non erat. » (Calvini *Ep.*, p. 3.)

« annonce que le soleil longtemps caché apparaît « enfin sur la terre[1]. » La lumière jaillissait des discours de Courault. Il avait la vue faible, et plus tard dans l'exil, en Suisse, où il fut le collègue de Calvin, il devint tout à fait aveugle ; mais sa parole conserva toujours une grande clarté. « Quoique « aveugle, disait-on de lui, il illumine les âmes[2] ! » Parmi ses auditeurs se trouva Louis Du Tillet, l'ami de Calvin, et ce jeune chanoine fut tout ému de la foi vivante du vieux augustin. « Oh ! quelle piété « j'ai vue en lui ! » s'écriait-il plus tard[3].

L'autre prédicateur nommé par l'évêque, Berthaud, abandonna plus tard l'Évangile, et mourut chanoine de Besançon, en sorte que chacun se rappela cette parole du Sauveur : *De deux qui seront dans un même champ, l'un sera pris et l'autre laissé*[4].

Ces prédications évangéliques, au palais du roi et dans les églises de Paris, étaient un fait important, et il n'y a eu dès lors rien de pareil en France. Aussi l'alarme fut au comble. On se demandait si les sentinelles de l'Église dormaient, et si la barque de saint Pierre allait couler à fond, tandis que la nacelle évangélique semblait flotter à pleine voile...

Les docteurs de la Sorbonne ne dormaient pourtant pas; ils avaient au contraire l'oreille au guet, envoyaient leurs espions dans les assemblées évan-

[1] « In specula nostra, donec appareat quod nunc absconditum est. » (Calvini *Ep.*, p. 3.)
[2] Théod. de Bèze, *Hist. des Églises réformées*, I, p. 9.
[3] *Correspondance de Calvin et Du Tillet*, p. 78.
[4] Matthieu, chap. XXIV, v. 40.

géliques, recevaient leurs rapports et tenaient conseil tous les jours. Les membres de la compagnie, le proviseur, le prieur, le sénieur, le conscripteur, les professeurs, les procureurs, les bibliothécaires disaient hautement et unanimement que tout était perdu si l'on ne se hâtait d'arrêter le mal. Les évangéliques et les lettrés s'apercevaient de ces débats fanatiques : « Oh! troupe de scribes et de phari« siens! » s'écriaient-ils[1]. Mais cela n'arrêtait pas la troupe. « Que faut-il faire? » disait-elle. Beda répondait : « Qu'on saisisse les prédicateurs, et qu'on « les mette à mort comme Berquin! » Quelques hommes plus modérés ou plus politiques, sachant que la sœur de François Ier faisait prêcher Roussel, reculaient devant cette pensée, craignant d'offenser le roi[2]..... « O politique insensée! s'écriait Beda, « ô lâcheté inouïe!..... La Sorbonne n'est-elle « pas l'oracle de l'Europe? Doit-elle rendre des ré« ponses ambiguës, comme jadis les oracles des « païens? »

Beda eut le dessus et Roussel fut dénoncé au roi. « Adressez-vous à mon chancelier, dit ce prince qui « ne voulait dire ni oui ni non. » Les délégués de la Sorbonne se rendirent auprès de Duprat. « Adressez-vous à l'évêque, » dit le cardinal qui craignait de déplaire au roi. Les *sorbonistes* se rendirent donc auprès du diocésain, un peu soucieux de l'accueil qu'ils en recevraient. En effet, le libéral

[1] « Turba illa scribarum et pharisæorum! » (Manuscrit de Strasbourg.)

[2] « Non facile contra Regem temere ausi sunt certamen suscipere. » (*Ibid.*)

Du Bellay se moqua d'eux[1]... Les docteurs, indignés, mais infatigables, s'adressèrent alors au premier président, qui était de leurs amis; mais ce magistrat, croyant s'apercevoir que la Sorbonne était en disgrâce, ne se soucia pas d'embrasser sa cause. La colère des docteurs fut alors sans bornes. N'y aurait-il plus de justice en France, pour les champions de la papauté? Les amis des lettres qui avaient suivi attentivement tous ces ricochets, souriaient de l'embarras des prêtres; et Sturm en particulier, le restaurateur des études dans Strasbourg, alors professeur à Paris, ne les épargnait pas : « Voyez ces « *Thersites!* » disait-il. C'était au plus laid, au plus lâche et au plus bouffon des Grecs qu'il comparait ces messieurs. « Ils sont à bout et ne peuvent « réussir, continuait Sturm; car ceux qui peuvent « les secourir ne le veulent pas, et ceux qui le vou- « draient ne le peuvent[2]. »

Alors les docteurs de la Sorbonne perdirent toute mesure. « Le roi, disaient-ils, qui soutient publi- « quement les hérétiques, sa sœur et l'évêque de « Paris qui les protégent, sont aussi coupables « qu'eux. » L'ordre fut donné sur toute la ligne; toutes les chaires devinrent des volcans. Furibondes déclamations, sermons superstitieux, discours scolastiques, prédications violentes et grotesques, les soutiens de Rome n'épargnaient rien. « Savez- « vous ce que c'est qu'un ministre hérétique? disait « un moine : c'est un porc, debout dans une

[1] « Hic aperte eos illusit. » (Sturm à Bucer, edidit Strobel, p. 106.)
[2] « Isti Thersitæ... hi qui possunt, nollent; et qui cuperent non auderent adesse. » (*Ibid.*)

« chaire, orné du bonnet et du surplis, et prêchant « à un auditoire... d'ânes[1]. »

Le boute-feu le plus actif de cet incendie était un bachelier en théologie, professeur au collége de Navarre, plus tard doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, nommé Le Picard. Jeune pour lors (il avait vingt-neuf ans), d'un esprit *tempestatif* s'il y en eut jamais, il *tempêtait* en effet dans les conventicules des prêtres et dans les églises. Il montait dans les chaires, combattait Courault; et le peuple, qui avait été entendre l'augustin, allait de même entendre le bachelier. Le Picard faisait de grands gestes, poussait de grands cris, invoquait la Vierge, attaquait le roi, et l'accusait nettement d'hérésie. Ce bachelier était un vrai précurseur de ceux qui conseillèrent la Saint-Barthélemy; il fit plus tard une proposition digne des Guises et des Médicis : « Que le gouvernement *fasse semblant* d'être luthé- « rien, dit-il, afin que les réformés s'assemblent « ouvertement, en sorte qu'on puisse faire main- « basse sur eux, et en purger une bonne fois le « royaume[2]. » Un moine, ravi de ses vertus, a écrit sa vie sous ce titre : *Le parfait ecclésiastique*[3].

Cependant si Le Picard était le plus vif combattant, Beda restait le général. Placé comme sur une hauteur, il dominait le champ de bataille, examinait de son regard où il fallait porter du secours, écrivait chaque jour aux orateurs de son parti, à

[1] L'une des stalles d'une église de Toulouse représente une telle scène, avec ces mots : *Calvin le porc prêchant.*

[2] Labitte, *Démocratie des prédicateurs de la Ligue*, p. 3.

[3] Paris, 1658, in-12.

Le Picard, à Maillard, à Ballue, à Bouchigny et à d'autres, et les conjurait de ne pas ralentir un instant leurs coups : « Soulevez, leur disait-il, sou- « levez le peuple par vos discours[1]. » C'était un moment de crise; il s'agissait de savoir si la France resterait catholique ou deviendrait hérétique. — « Si la *monarchie* abandonne la papauté, « agitez, disait-il, agitez, agitez encore! » Alors des moines fanatiques montant en chaire, excitaient le peuple par leur fougueuse éloquence : « Ne « permettons pas, s'écriaient-ils, que cette hérésie, « de toute la plus pestilentielle, prenne racine parmi « nous..... Arrachons, rejetons, démolissons[2]..... »

Toutes les forces de la papauté donnèrent en ce moment, comme dans une bataille où le général jette ses réserves au milieu du combat. On mit à l'œuvre les moines mendiants, ces vrais soldats de la papauté, qui avaient accès dans toutes les familles. Dominicains, franciscains, augustins, carmélites, ayant reçu le mot d'ordre, entraient dans les maisons de Paris. Les femmes et les enfants, accoutumés à eux, leur disaient : « Bonjour, frère Jean, « frère Jacques; » et tandis qu'on remplissait leurs sacs, ils murmuraient à l'oreille des bourgeois : « Le pape est au-dessus du roi... Si le roi favorise « les hérétiques, le pape nous affranchira du ser- « ment de fidélité... »

On fit plus encore. Le peuple a besoin, quand on

[1] « Beda sollicitabat suos oratores ut ne cessarent in suis demegoriis concitare populum. » (Sturmius Bucero. Msc. Strasb.)

[2] « Populum stimulare ne hæresim hanc pestilentissimam radices agere pateretur. » (Siderander Bedroto. Msc. Strasb.)

veut l'ébranler, d'être remué par quelque spectacle. On publia dans toutes les églises une neuvaine à *Monsieur saint Jacques*. Aussitôt une foule accourt entendre le bon saint, muni du long bâton des pèlerins; pendant neuf jours les dévots et les dévotes, à genoux autour de son image, faisant le signe de la croix et autres cérémonies accoutumées, demandaient à grands cris au saint de donner de son gros bourdon un rude coup sur la tête de ceux que protégeaient les hérétiques.

Ces discours incendiaires et ces pratiques dévotes réussirent. Le peuple commença à s'agiter et à proférer des menaces[1]. Des troupes circulaient dans les rues, des groupes se formaient sur les places, et l'on entendait crier : « Vive le pape! à « bas tous ses ennemis!... Quiconque est opposé « au saint-père, fût-il *roi*, est un coquin, un tyran « auquel il faut préférer le Turc!... Nous teindrons « nos pavés du sang de ces gens-là... » Il y avait déjà dans les veines du peuple de Paris le sang des hommes de la Terreur. Les gens qui remplissaient les rues s'arrêtaient en foule devant les boutiques des libraires, où étaient étalés des livres ou des gravures qui diffamaient les réformateurs, et même la reine de Navarre. Parmi ces livres se trouvait une farce ou « jeu scénique » dirigé contre la sœur du roi; c'était sans doute la pièce intitulée : « *Moralité de la Maladie de la Chrétienté, à treize personnages*[2]. »

Mais tout cela ne suffisait pas. Il fallait un juge-

[1] « Ad extremum, populus etiam mussitare et minari cœpit. » (Sturmius Bucero.)

[2] « Typographi in suis pægmatis scriptura et pictura et ludo scenico

ment théologique de la première autorité universitaire de la chrétienté, qui mît Roussel au même rang que l'archihérétique Luther. La Sorbonne, voulant donner le coup décisif, publia un certain nombre de propositions, soi-disant pernicieuses, scandaleuses, imputées à Roussel, et les condamna comme étant conformes aux erreurs de Luther. L'effroi, l'agitation furent alors à leur comble; le peuple croyait voir le moine de Wurtemberg souffler sur Paris ses doctrines impies. Rome combattait avec audace et tout était en tumulte[1].

Au milieu de ce désordre, que devenait Calvin? « Quelle est cette fureur, disait-il plus tard, qui « transporte le pape, ses évêques, les moines et tous « les prêtres, à résister à l'Évangile d'une rébellion « si obstinée!..... Il faut que les serviteurs de Dieu « soient munis d'une constance invincible, afin que « sans s'étonner ils puissent soutenir les émotions « du peuple. Nous naviguons sur une mer sujette à « beaucoup de tempêtes; mais que rien ne nous dé« tourne de faire notre office en rondeur de con« science. Le Seigneur soulage et affermit ses ser« viteurs, quand ils sont ainsi agités... Il a en ses « mains le gouvernement de tous les tourbillons et « de tous les orages, pour les apaiser quand bon lui « semble..... Nous serons travaillés rudement, mais « il ne permettra pas que nous soyons noyés[2]..... »

læserunt Reginam.» (Sturmius Bucero.) La *moralité* parut à Paris, in-8°, cette année même (1533). Le savant biographe de Roussel et de Sturm suppose, avec raison, il me semble, que c'est la farce dont parle Sturm.

[1] « Omnino res cœpit esse θορυβώδης. » (Sturmius Bucero.)

[2] Calvin, *in Acta*, XIX.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

DÉFAITE DU PARTI ROMAIN DANS PARIS, ET TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE.

(1533.)

Marguerite, le roi son époux, l'évêque Du Bellay, effrayés de cette tempête, résolurent de porter plainte à François Ier. L'autorité royale était menacée; ces fougueux *besaciers* étaient les prédécesseurs de ceux qui feraient assassiner Henri III et Henri IV. Le roi de Navarre de son côté, l'évêque de Paris du sien, firent donc au monarque un tableau alarmant de l'état de la capitale: « Le sang de « Berquin, dirent-ils, ne suffit pas à ces fanatiques; « ils veulent de nouveau des scènes cruelles... « Et quelles seront aujourd'hui leurs victimes?... « Ils projettent une révolte... *un crime*[1]... » Mais tandis que François recevait d'un côté les dénonciations de sa sœur, il recevait de l'autre celles de la Sorbonne. « Sédition! » disaient les uns: « Hé« résie! » criaient les autres. « Sire, ne cessaient

[1] « Rex Navarræ instinctu uxoris et episcopus Regem sollicitare... seditionis crimen intendere. » (Sturmius Bucero.)

« de répéter les théologiens, interdisez la chaire à « Roussel et à ses deux collègues[1]. » Tiré ainsi des deux côtés, le roi ne savait auquel entendre. Il résolut de sévir contre tous : « Je les confine tous dans « leurs maisons, dit-il; Beda et ses orateurs d'un « côté; Gérard Roussel et ses prédicateurs de « l'autre. Nous aurons ainsi quelque repos et pour« rons examiner à loisir ces accusations contradic« toires[2]. » Ainsi donc, au même moment, Beda, Maillard, Ballue, Bouchigny, du côté de l'Église; Roussel, Courault, Berthaud, du côté de l'Évangile, reçurent l'ordre de ne pas quitter leurs demeures. Le maître d'école mettait ainsi en punition, aux deux coins opposés, les écoliers querelleurs.

On se disposa à instruire les deux procès; mais la chose n'était pas si facile que le roi avait pu l'imaginer. Les théologiens s'indignaient de se voir mettre sur le même rang que les luthériens. Loin de consentir à être poursuivis pour sédition, ils prétendaient poursuivre eux-mêmes pour hérésie. Ils ne voulaient point être accusés, pas même accusateurs; ils se posaient comme inquisiteurs de la foi et comme juges[3].

Le terrible Beda, renfermé dans son collége de Montaigu[4] sans oser en sortir..., se trouvait ainsi condamné, vu son caractère remuant, à la plus sé-

[1] « Gerardum removeat a concionibus. » (*Corp. Ref.*, II, p. 648.)

[2] « Placuit regi, ut Beda cum suis oratoribus et G. Rufus, quisque in suis ædibus, tanquam privata custodia detineretur. » (Sturmius Bucero.)

[3] « Ut ne accusatores viderentur, sed opinatores tantum et inquisitores hæreticæ pravitatis. » (*Ibid.*)

[4] « Tum bonus noster Beda in Monte suo acuto manere coactus est. » (Siderander Bedroto.)

vère pénitence. Il se contenta d'abord de tenir en course des agents qui portaient à tout moment ses ordres au dehors. Mais quand il apprit qu'on lui contestait le droit de juge, qu'on prétendait le mettre sur le même rang que Roussel, le turbulent docteur ne put plus y tenir. Sa chambre était trop étroite pour contenir sa colère. Beda se moque des ordres du roi ; il fait préparer sa mule, il monte sur sa bête, et rompant sa consigne, il franchit les portes de Montaigu et se met à parcourir les rues de Paris. De temps en temps, il s'arrête. On reconnaît le tribun catholique, le défenseur du pape ; on accourt, on l'environne ; il harangue le peuple du haut de sa monture, et cherche à soulever des passions fanatiques. Tandis que les catholiques s'assemblaient autour de lui, quelques évangéliques regardaient de loin l'orateur et son auditoire. « Je l'ai vu à « cheval sur sa mule, » dit Siderander[1] ; Beda se croyait plus fort que François Ier, et à quelques égards il l'était ; il régnait sur les sauvages appétits d'une populace ignorante et fanatique. Tel fut au seizième siècle le pouvoir par lequel le pape triompha plus d'une fois dans la capitale de la France, — et ailleurs.

Beda était vigoureusement secondé par tous ses lieutenants ; Le Picard en particulier, qui n'était point consigné, s'indignait, dans de fanatiques discours, de ce que le roi voulait tenir la balance égale entre l'Église et l'hérésie, et il demandait qu'on eût recours à la force, pour faire triompher

[1] « In mulo suo equitantem vidi. » (Siderander Bedroto.)

la papauté opprimée. L'émeute semblait sur le point d'éclater. Les amis des lumières et du roi s'alarmèrent. Le parti romain ne pouvait-il pas profiter de l'absence de François Ier, pour établir dans Paris un autre pouvoir que le sien, et traiter ce monarque, comme les Seize traitèrent plus tard son petit-fils Henri III ?

Le roi de Navarre et l'évêque de Paris coururent à Meaux, où François Ier se trouvait alors avec sa cour ; ils lui apprirent que Beda, Le Picard et leurs compagnons n'avaient plus aucune retenue et que s'il ne prenait d'énergiques mesures c'en était fait de la paix publique ; peut-être de sa couronne. Le roi eut un transport de colère. L'équipée de Beda, parcourant sur sa mule les rues de Paris, malgré sa défense, était de ces injures que François Ier ressentait jusqu'au fond de l'âme. Il ordonna au cardinal Duprat et à l'évêque de Senlis de se rendre en toute hâte à Paris, de s'opposer aux menées de la Sorbonne, aux promenades de Beda, et d'arrêter Le Picard. « Quant au jugement con« cernant l'hérésie, c'est à moi, dit le roi, que je « le réserve[1]. » L'hérésie était traitée avec plus de ménagement que la première faculté catholique de la chrétienté. François Ier commençait à trouver les *luthériens* doux comme des agneaux, en comparaison des fougueux papistes. Certains personnages, dont les officiers de sa cour vinrent bientôt lui annoncer l'arrivée, le confirmèrent dans ce jugement.

[1] « Judicium de hæresi sibi reservavit. » (Sturmius Bucero.)

A peine, en effet, les deux prélats étaient-ils partis de Meaux, que des députés de la Sorbonne y arrivèrent. François I[er], en les recevant, était évidemment de très mauvaise humeur, mais pourtant il ne les apostropha pas vivement, comme l'attendaient ses alentours. Les théologiens l'abordèrent avec toutes les formes requises; ils voulaient, si possible, le gagner par la douceur. Mais peu à peu ils haussèrent le ton; ils obsédèrent le roi de leurs accusations, et l'irritèrent par leurs prétentions, répétant sans cesse que c'était à la Sorbonne et non au prince, de prononcer touchant l'hérésie. Il y avait bien là quelque vérité, mais cette vérité ne plaisait point à François I[er], qui prétendait être maître en toutes choses. Cependant il se contenait encore, quand les docteurs, en venant aux menaces, à la révolte, et criant de toute leur force, rappelèrent la possibilité d'une déposition des rois par les papes[1]. Ces souvenirs du moyen âge, dont on menaçait ce monarque superbe, qui prétendait commencer une ère nouvelle, et qui voulait que la Réformation servît du moins à abattre les prétentions de Rome et à émanciper les princes, donnèrent au roi un frisson et un terrible accès de colère. Sa figure s'enflamma, ses yeux jetèrent des éclairs, et mettant de côté toute sa courtoisie ordinaire, il chassa les révérends pères de sa présence, en les appelant des bêtes, et leur disant : « Allez-vous-en paître, roussins d'Arcadie[2] ! »

[1] « Vociferati sunt seditiosissime, Regi minantes ipsi. » (Melanchthon Spalatino, *Corp. Ref.*, II, p. 658.)

[2] « Rex quoniam esset exacerbatus irrisit tanquam Arcadicorum pecorum. » (Sturmius Bucero.)

François Ier, dans ce moment, inaugurait les temps modernes, un peu cavalièrement sans doute.

Cependant le cardinal Duprat était en route. Que fera ce vil courtisan des papes, qui à leur demande avait détruit le boulevard des libertés gallicanes, et qui détestait la Réformation? La Sorbonne mettait en lui son espoir. Mais Duprat avant tout servait son maître, et il ne pouvait se cacher que les catholiques ardents menaçaient la couronne du roi. Il résolut de frapper fort. A peine arrivé à Paris, le cardinal fit arrêter Le Picard qui s'était le plus compromis, il l'emprisonna dans son propre palais, il saisit ses papiers et ses livres, et le fit interroger par l'avocat général. Le séditieux bachelier s'agitait dans sa prison et réclamait tout haut contre l'indignité d'un traitement pareil; mais toutes ses indignations furent inutiles; il fut condamné à être enfermé dans l'abbaye de Saint-Magloire, avec défense d'enseigner[1].

Duprat ne s'en tint pas là. Il était choqué de ce que de petits prêtres osaient porter atteinte à cette majesté royale de François Ier, pour laquelle lui, cardinal et chancelier, n'avait que d'humbles flatteries. Jamais il ne cessa d'être l'ennemi mortel de l'Évangile, et de provoquer contre les réformés tant des mesures de persécution; mais sa première qualité fut toujours un dévouement servile à toutes les volontés de son maître. Aux moines mendiants, lancés par la Sorbonne, il opposa des *enquêteurs;* ce fut le nom qu'il donna à des espions qui se répandaient

[1] H. de Coste, *Le parfait Ecclésiastique ou Histoire de Le Picard*, p. 73.

dans toutes les paroisses, et interrogeaient habilement hommes, femmes, notables et sacristains, pour savoir si les prédicateurs ou les moines avaient, en leur présence, attaqué le gouvernement du roi. Les bourgeois souvent ne voulaient rien dire; l'habile et redouté ministre parvint pourtant à ses fins, et ayant découvert les prêtres les plus récalcitrants, il les fit paraître devant lui. Cette sommation d'un cardinal de la sainte Église, du personnage le plus puissant du royaume, effraya ces clercs fougueux; tout à coup leur courage tomba, et ils parurent devant Son Éminence les yeux baissés, le corps tremblant et l'air confus. « Qui vous a permis, ou qui vous a « ordonné, leur dit l'orgueilleux Duprat, d'outrager « le roi et de soulever le peuple[1] ? » Les pauvres prêtres étaient trop effrayés pour rien cacher : « C'est « avec le consentement et le bon plaisir de nos ré« vérends maîtres[2], » répondirent-ils.

Alors les théologiens de la Sorbonne furent cités à leur tour. Ils étaient tout autant effrayés que leurs créatures, et, voyant le danger, ils nièrent tout[3]. Ils pouvaient s'abriter derrière certaines réserves habiles; ils avaient bien *soufflé* l'outrage mais ils ne l'avaient pas *commandé*. Il est vrai qu'au fond, chefs et soldats étaient tous également fanatisés, et nul n'avait besoin qu'on l'excitât à faire son devoir dans cette bonne guerre. Ces révérends seigneurs s'étant ainsi abrités derrière des dénégations, se retirèrent

[1] « Cujus vel permissu vel jussu populum commovissent et læsissent regem. » (Sturmius Bucero : Schmidt edidit.)

[2] « Responderunt ex consensu et placito magistrorum nostrorum. » (*Ibid.*)

[3] « Theologi cum pericula animadverterent, negabant. » (*Ibid.*)

convaincus qu'on n'oserait mettre la main sur eux. Mais cent Bedas n'eussent pas arrêté le terrible cardinal. Dans l'affaire du concordat, avait-il tenu compte de la vive opposition des cours souveraines, des universités, et même du clergé de France? Duprat se riait de son impopularité et trouvait un secret plaisir à attirer contre lui la haine universelle... Catholiques, évangéliques, il les bravera, il les écrasera tous. Il alla au fond de l'affaire et découvrant quels Éoles avaient soulevé cette tempête sacerdotale, il le fit aussitôt connaître au roi.

Jamais François ne fut plus irrité contre les catholiques. Il avait donc rencontré des hommes qui osaient lui résister!... C'était son orgueil, son despotisme, il faut le dire, et non son amour de la vérité qui était blessé. Cependant n'était-il pas l'allié de Henri VIII, ne cherchait-il pas à se liguer avec les protestants de l'Allemagne? Quelques sévères mesures, contre des fanatiques ultramontains, convaincraient ses alliés de la sincérité de ses paroles. Il avait encore un autre mobile; François I[er] tena[it] au titre de patron des lettres et avait toujours regardé les moines comme leurs ennemis. C'était des lumières du siècle et non de celles de l'Évangile qu'il se faisait alors le champion; mais on put croire un moment au triomphe de la Réformation, sous le patronage de la Renaissance.

Le 16 mai 1533, l'infatigable Beda, le fougueux Le Picard et le zélé frère Mathurin, les trois plus intrépides soutiens de la papauté en France, paraissaient devant le parlement. Un fait si extraordinaire remplissait l'université et la ville d'étonnement et

d'émotion. Les dévots levaient les yeux au ciel; les dévotes redoublaient leurs prières à Marie; mais Beda et ses deux collègues, fiers de leur orthodoxie romaine, se présentaient devant la cour, comme autrefois les confesseurs de Christ paraissaient devant les proconsuls de Rome. Nul ne pouvait croire à une condamnation; le roi de France n'était-il pas le fils aîné de l'Église? Mais les disciples du pape ne connaissaient pas le monarque qui régnait alors sur la France. S'ils voulaient montrer ce que c'était qu'un prêtre, ce prince voulait faire voir ce que c'était qu'un roi. En signant les lettres royales, par lesquelles François Ier avait insinué au parlement son arrêt, il s'était écrié : « Quant à Beda, *par ma* « *foy*, il ne rentrera jamais dans Paris[1] ! » L'ordonnance du roi avait été dûment enregistrée; la cour était au complet; tout le monde fit silence, et le président se tournant vers les trois docteurs, leur dit : « Révérends Messieurs, vous êtes exilés de « Paris et devrez vivre désormais à trente lieues de « cette capitale; on vous autorise toutefois à choisir « les résidences qu'il vous plaira, pourvu qu'elles « soient distantes l'une de l'autre. Vous sortirez « de la ville dans vingt-quatre heures. Si vous « rompez votre ban vous encourrez la peine de « mort. Vous ne prêcherez, ferez leçon ni tiendrez « aucune assemblée, et vous ne communiquerez « point entre vous, jusqu'à ce que le roi en ait au- « trement ordonné. »

Beda, Le Picard, Mathurin, leurs amis, tous

[1] « Nunquam velit Bedam reverti. » (Sturmius Bucero.)

étaient consternés. François Ier pourtant avait réservé pour la fin une décision qui devait encore plus abattre leur courage. Comme s'il eût voulu marquer le triomphe des idées évangéliques, il avait levé les arrêts de Roussel; et l'aumônier de Marguerite pourrait prêcher de nouveau librement l'Évangile dans la capitale. « Si vous avez quelque « chose contre lui, dit-on énergiquement à la Sor« bonne, vous pourrez le poursuivre devant les tri« bunaux[1]... »

Cet arrêt du parlement tomba comme un coup de foudre au milieu de la compagnie. Stupéfaits, étourdis, hors d'état de rien dire et de rien faire, les docteurs ne sortirent de cette stupeur que pour se livrer à une grande épouvante. Ils se visitaient, ils s'entretenaient, ils se confiaient à voix basse leurs alarmes. Le moment fatal qu'ils redoutaient depuis longtemps est-il vraiment arrivé? François Ier va-t-il suivre l'exemple de Frédéric de Saxe et de Henri d'Angleterre? La cause de la sainte Église romaine va-t-elle sucomber sous les attaques de ses ennemis? La France va-t-elle se joindre au cortége triomphant de la Réformation? O douleur!... Les vieillards, assez nombreux à la Sorbonne, étaient accablés. L'un d'eux, cassé, faible, hypocondre, eut l'esprit tellement bouleversé par cet arrêt, qu'il en perdit la tête. Un affreux cauchemar le saisit. Il lui semblait voir le roi, le parlement, toute la France enterrer la Sorbonne, mettre le pied sur la gorge de ses doc-

[1] « Gerardus libere concionatur; et imperatum theologis, si quid habeant negotii adversus eum, ut jure agant. » (Melanchthon Spalat., 22 juillet. *Corp. Ref.*, II, p. 658.)

teurs... et le feu à son palais... Le pauvre homme rendit l'âme au milieu de ces effrayants fantômes[1]. Cependant le coup qui étourdissait les uns, réveilla les autres. Les docteurs les plus intrépides s'assemblèrent, conférèrent, cherchèrent à raffermir leurs partisans, à en engager de nouveaux, et ne prirent de repos ni nuit ni jour[2]. Ne pouvant croire que cet arrêt fût véritablement la pensée du roi, ils résolurent de lui envoyer une députation dans le Midi, où il s'était rendu ; mais François Ier n'avait pas oublié la déposition du roi par les papes, et toujours plus indigné, il se refusa à toute demande.

La Sorbonne n'était pas seule agitée; toute la ville était en émoi, les uns étant contre l'arrêt, les autres pour. Les bigots, pleins de compassion pour l'*excellent Beda*[3], s'écriaient : « Quelle indignité « que de soumettre à un si rude exil, un théologien « si profond, un homme d'une si grande nais- « sance[4] !... » Mais tout à côté, les amis des lettres bondissaient de joie[5]. Un grand mouvement semblait s'accomplir, l'heure paraissait solennelle. Quelques-uns des hommes les plus intelligents se persuadaient que la France allait être régénérée, transformée... Sturm, dans son collége, était dans le bonheur. Quelle nouvelle à donner à l'Allemagne,

[1] « Senex quidam theologus hanc contumeliam theologici ordinis, adeo ægre tulit, ut delirio vitam amiserit. » (Melanchthon Spalat., *Corp. Ref.*, II. p. 658.)

[2] « Οἱ θεολόγοι, non die, non nocte, nunquam cessant ab opere. » (Siderander. Msc. de Strasbourg.)

[3] « Illi miserantur *optimi* Bedæ. » (*Ibid.*)

[4] « Hominem tam grandem natu, exilium tam durum pati oportere. » (*Ibid.*)

[5] « Audias alios qui gaudio exultent. » (*Ibid.*)

à Bucer, à Mélanchthon!... Il s'enfermait dans son cabinet, il prenait la plume et, dans son transport, il écrivait : « Les choses changent ; les gonds tournent... Il reste encore, çà et là, il est vrai, quelques vieux Priams, entourés de quelques esprits serviles, qui se cramponnent aux choses qui s'en vont... Mais, sauf ce petit nombre d'hommes attardés, nul ne défend plus la cause des prêtres phrygiens[1]. » Le classique Sturm ne pouvait comparer l'esprit des ultramontains qu'à la superstition et au fanatisme des prêtres de la Phrygie, célèbres à ce titre dans l'antiquité. Il faut le dire, les amis de la Réforme et de la Renaissance se faisaient alors d'immenses illusions. Quelques vieillards, marmottant entre leurs dents leurs *Ave Maria* et leurs patenôtres, semblaient être alors à leurs yeux toute la force de la papauté. Ils avaient bonne espérance de la génération nouvelle. « Les jeunes prêtres, disait-on, se jettent dans les voies radieuses de la sagesse[2]... » François Ier ayant tourné contre la Sorbonne une face irritée, tous les Français allaient le suivre, à ce que croyaient les amis des lettres. Il y avait des élans, des cris de joie, et comme un hourra universel, qui saluait l'avénement d'une époque nouvelle. Hélas! la France en était encore éloignée; elle ne fut pas jugée digne d'un tel bonheur. Au lieu de voir s'élever alors dans son sein le triple étendard de l'Évangile, de la moralité, de

[1] « Vide rerum commutationem... Præter senes Priamos, et paucos alios, nemo est qui faveat istis sacerdotibus Phrygiis... » (Sturmius Bucero.)

[2] « Juniores theologi jam sapere incipiunt. » (*Ibid.*)

la liberté, cette grande et puissante nation devait passer encore, grâce à l'influence romaine, par des siècles de despotisme et de démagogie, de frivolité et de licence, de superstition et d'incrédulité.

Au milieu des mouvements contraires qui agitaient alors Paris, se trouvait un certain nombre de spectateurs, qui tout en étant plus portés pour l'un des deux partis que pour l'autre, s'appliquaient surtout à étudier la situation. Dans l'un des colléges était un étudiant alsacien, fils d'un marchand de fer de Strasbourg, qui voulant se donner un nom latin ou grec, s'appelait *Siderander*, « homme de « fer. » Ce n'était pourtant pas sa nature; il était avant tout d'une extrême curiosité; il avait la passion d'apprendre des choses nouvelles, et sa grande envie de savoir les affaires d'autrui, le rendait flexible comme l'osier, plutôt que dur comme le métal. Siderander était un aimable jeune homme, fort instruit, et qui nous présente une image assez fidèle des meilleurs étudiants de ce temps-là. Le lundi 26 mai, il se rendait au cours de logique de Sturm, qui, laissant l'ornière d'une scolastique stérile, montrait, de précepte et d'exemple, comment il faut unir à la clarté de la pensée l'élégance du discours. Au moment où l'Alsacien approchait du collége de Montaigu, où Sturm enseignait, il lui arrive une bonne fortune. Il voit de loin une foule immense d'étudiants et de bourgeois, assemblés devant le collége ; il apprend qu'ils attendent depuis le matin le départ de l'Hercule de la Sorbonne[1]. Il hâte le

[1] « Maximam turbam ante Collegium montis acuti *vidi*. » (Siderander Bedrote.)

pas, il accourt; son cœur palpite de joie à la pensée de voir Beda, le grand papiste partant pour l'exil... Pour un tel spectacle, l'étudiant fût venu de Strasbourg. En effet, le bruit s'était répandu dans Paris que les trois ou quatre docteurs disgraciés quitteraient ce jour la capitale. Chacun voulait les voir: ceux-ci, pour la joie que leur causait leur disgrâce; ceux-là, pour donner essor à leur douleur. Mais, ô infortune! la chance heureuse que l'étudiant avait entrevue lui fait défaut. Le gouvernement est alarmé; on craint une émeute; les exilés ne partiront pas. La foule dut s'écouler sans les avoir vus; Siderander se retira tout triste. Le lendemain, à une heure inusitée, les quatre coupables, Beda, Le Picard, un franciscain et Mathurin, sortirent escortés et sans bruit. Les docteurs, humiliés de se voir conduits hors de ville comme des malfaiteurs, ne levaient pas même la tête. Mais en vain la police avait-elle pris ses précautions, plusieurs étaient au guet; la nouvelle se répandit en un moment dans tout le quartier; une multitude remplit les rues, et bourgeois, moines, gens du peuple virent passer ces théologiens célèbres, tristes, muets et les yeux baissés. La gloire de la Sorbonne était diminuée; celle même de Rome était obscurcie; il semblait à plusieurs qu'elle s'en allât, avec ses quatre défenseurs. Il y avait, parmi les catholiques dévots, des soupirs, des cris, des indignations, des larmes. Mais en même temps que les dévots rendaient à la papauté les honneurs suprêmes, d'autres saluaient l'avénement des temps nouveaux avec des éclats de joie. « Ce sont des sycophantes, disait-on dans la foule, que l'on chasse

« de Paris, à cause de leurs mensonges et de leurs « coupables menées[1]. »

Les disciples de l'Évangile ne s'en tenaient pas à des paroles. L'affaire était en bon train, il fallait ne pas se relâcher et la mener au but. Tandis que la Sorbonne baissait la tête, la Réformation la levait. La reine de Navarre, le roi son époux, plusieurs politiques et plusieurs grands seigneurs encourageaient Roussel, Courault, d'autres orateurs encore, à prêcher sans crainte l'Évangile ; ces docteurs étaient eux-mêmes étonnés de cette faveur soudaine. Roussel surtout n'avançait que timidement, se demandant si l'Église ne mettrait pas son *veto?* Mais non, l'évêque Du Bellay, frère du diplomate, laissait faire. Pendant toute l'absence du roi, on fut presque à Paris comme en un pays qui se réforme. On croyait déjà tenir cette liberté religieuse qui, hélas ! devait coûter trois siècles de luttes, le sang le plus pur, et dont les lamentables défaites devaient disperser dans toutes les parties du monde les confesseurs de Jésus-Christ. Quand un grand bien doit être donné à l'humanité, ce n'est que par des secousses successives que l'enfantement s'accomplit. Mais on pensait alors d'un saut avoir atteint le but. Du haut de toutes les chaires qui leur étaient ouvertes dans Paris, les évangélistes annonçaient que la vérité avait été révélée en Jésus-Christ ; que la Parole de Dieu, contenue dans les écrits des apôtres et des prophètes, n'avait besoin d'être ni sanctionnée, ni interprétée par une autorité infaillible ; que quiconque l'écoutait ou la

[1] « Beda urbe pulsus cum aliis quibusdam sycophantis. » (Melanchthon Spalat., *Corp. Ref.*, II, p. 658.)

lisait avec un cœur sincère, serait éclairé et sauvé par elle. La tutelle des prêtres était abolie, et les âmes, émancipées, étaient mises en contact immédiat avec Dieu et ses révélations. Le grand salut acquis par la mort du Sauveur sur la croix était annoncé avec puissance et les amis de l'Évangile, ivres de joie, s'écriaient : « Enfin Christ est prêché « publiquement dans les chaires de la capitale et « tous y parlent avec liberté[1]. Que le Seigneur « augmente de jour en jour parmi nous la gloire de « son Évangile[2] ! »

Les causes les plus sérieuses trouvent toujours des défenseurs parmi des hommes légers, qui au fond ne les comprennent pas, mais qui méprisent leurs adversaires. La Réformation n'a pas à se glorifier de ces auxiliaires qu'elle eut au seizième siècle; une cause grave doit être gravement défendue ; mais l'histoire ne peut omettre ces manifestations, qui sont, comme les autres, de son domaine. La satire ne fit donc pas défaut. Les étudiants surtout y prenaient peine; ils affichèrent un long placard, écrit élégamment en lettres latines, mais en vers français, dans lesquels les quatre théologiens étaient dépeints sous les plus vives et fantasques couleurs[3]. On leur avait adjoint deux de leurs collègues, car les quatre docteurs, sur lesquels était tombée la colère du roi, étaient loin d'être les seuls

[1] « Palam prædicare Christum quidam cœperint, omnes loqui liberius. » (Bucer à Blaurer. Msc. de Strasbourg.)

[2] « Christus Evangelii gloriam augeat. » (Melanchthon Spalat., *Corp. Ref.*, II, p. 658.)

[3] « In qua pulcherrime, suisque coloribus, omnes isti theologi depingebantur. » (Siderander Bedroto.)

coupables. Un cordelier surtout était alors fameux par ses sermons bizarres, pleins de mauvais français et de mauvais latin, et plus encore par l'habile et populaire éloquence qu'il déployait, quand il s'agissait de faire la quête en faveur de son ordre. C'était Pierre Cornu, que l'on avait surnommé *des Cornes*; il était merveilleusement drapé dans le poëme des étudiants. Des groupes d'écoliers, de bourgeois, de plaisants parisiens entouraient le placard; les uns poussaient des éclats de rire et les autres des cris de colère. Le véhément et ridicule Cornu excitait surtout l'hilarité des bavards. Un auteur très profane, qui n'eut rien à faire avec la Réformation, nous en parle dans ses écrits: — « Holà, « holà, maître Cornu! disait-on, tu n'es pas le seul « à avoir des cornes..... Le bon Bacchus en porte « semblablement; — Pan, Jupiter Ammon et tant « d'autres..... — Holà! holà! notre maître *Corni-* « *bus*, disait un autre, fais-nous deux mots de pré- « dication, et je ferai la quête dans ta paroisse. » Chose étrange! la voix publique semblait alors contre ces prédicateurs anticipés de la Ligue. Toutefois la Sorbonne avait encore des amis, et ils répondaient à ces plaisanteries par des accès de fureur. « Celui « qui a fait ces vers est un hérétique, » s'écriaient-ils[1]. Des injures on passait aux menaces; des menaces on allait passer aux coups; la rixe s'engageait. Les dévots voulaient à tout prix enlever le placard. Un zélateur de la Faculté y parvint; sautant en l'air, il l'atteignit, l'arracha et se sauva

[1] « Alii auctorem clamabant esse hæreticum. » (Siderander Bedroto.)

avec ses dépouilles[1]. Alors la foule se dissipa.

Les placards jouaient un grand rôle, celui qu'ont joué depuis certaines brochures. Il n'y avait pas besoin de les acheter chez un libraire ; chacun pouvait lire sans frais aux coins des rues ces pamphlets improvisés. Rome n'était pas d'humeur à laisser cette arme puissante aux mains de ses ennemis ; la Sorbonne résolut de faire un appel au peuple contre la race maudite des novateurs. Elle ne plaisanta pas comme la jeunesse des écoles ; elle allait droit au fait, et invoqua le *feu* contre ses adversaires. Deux jours après celui où l'on avait affiché le premier placard, on en voyait un autre sur les murs, où l'on lisait ces vers assez mal tournés :

Au feu, au feu! cette hérésie
Qui jour et nuit trop tôt nous grêve!...
Dois-tu souffrir qu'elle moleste
Sainte Écriture et ses édits ?
Veux-tu bannir science parfaite
Pour soutenir Luthériens maudits ?...
Crains-tu point Dieu, qu'il permette
Toi et les tiens faire péril ?...

Paris, Paris, fleur de noblesse !
Soutiens la foi de Dieu qu'on blesse ;
Ou autrement foudre et tempête
Cherra sur toi, je t'avertis.
Supplions tous le roi de gloire,
Qu'il confonde ces chiens maudits,
Afin qu'il n'en soit plus mémoire
Non plus que de vieux os pourris.

Au feu, au feu! c'est leur repaire,
Fais-en justice! Dieu l'a permis.

[1] « Tandem nescio quis delator dilaceravit. » (Siderander Bedroto.)

Une foule non moins grande s'assembla devant ce placard, à la fois rusé et cruel. On faisait appel au peuple de Paris; on le nommait *fleur de noblesse*, sachant que la flatterie est le meilleur moyen de gagner les esprits; puis on l'appelait au feu. Le *feu* était l'argument qu'on opposait à la Réforme. « Brû-« lez ceux qui nous contredisent ! » Cette invocation sauvage fit fortune. Un grand nombre de Parisiens, écrivant sur leurs genoux, copiaient le placard, pour l'apporter dans toutes les demeures; la presse est moins prompte, même de nos jours. D'autres confiaient les vers à leur mémoire et parcouraient les rues en chantant le refrain :

Au feu, au feu! c'est leur repaire,
Fais-en justice... Dieu l'a permis!

Ce vers devint la devise du parti : cette chanson cruelle du seizième siècle somma bientôt en divers lieux les champions de l'Église, d'engraisser le sol des cendres de leurs ennemis. Pierre Siderander se trouvait dans la foule; voyant plusieurs papistes copier les strophes incendiaires, l'étudiant strasbourgeois les copia aussi, et les envoya à ses amis. C'est ainsi qu'elles sont venues jusqu'à nous[1].

Le lendemain, nouveau placard. La Sorbonne, voyant que le peuple commençait à s'émouvoir, voulait le surexciter. Cette pièce-ci ne se contentait pas d'un appel général au feu ; l'un de ceux qu'il fallait vouer aux flammes, Roussel, y était nommé. Ces affiches fanatiques des sorbonistes n'étaient pas

[1] « Quos cum viderem, descripsi et ipse. » Suivent ces strophes. (Schmidt, *G. Roussel.* Pièces justificatives, p. 205.)

aussi vite arrachées que les couplets satiriques de leurs élèves. On pouvait les lire des jours entiers; les sacristains faisaient bonne garde.

La Sorbonne cependant ne se contentait pas d'une guerre de placards, elle travaillait les membres les plus notables du parlement. Le zèle débordait de toutes parts. « Justice, justice ! disait-on, envoyons « au supplice ces détestables hérétiques, et arra« chons le luthéranisme, même jusqu'aux dernières « racines[1]. » Toute la ville était en mouvement; on ourdissait des trames odieuses; les *matéologues*, comme les étudiants appelaient les docteurs des vieux abus, tenaient chaque jour conseil à la Sorbonne.

Au milieu de cette agitation, la Réformation faisait des progrès tranquilles, mais sûrs. Tandis que la reine de Navarre professait hautement dans les palais sa piété vivante, que les prédicateurs l'annonçaient du haut des chaires à la foule des fidèles, des hommes évangéliques, encore obscurs, répandaient modestement autour d'eux une foi plus pure encore et plus puissante. Calvin fut à cette époque quatre ans à Paris, de 1529 à 1533. Il s'y occupa d'abord des lettres; on eût pu croire qu'il paraîtrait dans le monde comme littérateur et non comme réformateur. Mais bientôt il mit au second rang les études profanes et se consacra au service de Dieu; nous l'avons vu. Il eût voulu ne pas entrer aussitôt dans l'activité évangélique. « Pendant ce temps, dit-il, « j'avais toujours ce but de vivre en privé, sans

[1] « Ut supplicium de detestandis illis hæreticis sumat eosque extirpet funditus. » (Schmidt, *G. Roussel.* Pièces justificatives, p. 205.)

« être connu. » Il sentait la nécessité d'un temps de silence et de recueillement chrétien. Il eût aimé faire comme Paul, qui après sa conversion et ses premières prédications à Damas, passa quelques années tranquilles en Arabie et en Cilicie[1], mais il avait dû combattre l'erreur autour de lui, et bientôt il fit un pas de plus. Tandis que Courault, Roussel, prêchaient dans les églises à de grands auditoires, en ménageant alors le catholicisme, Calvin, déployant une infatigable activité[2], se rendait dans les diverses localités de Paris où se tenaient des assemblées secrètes, et y annonçait une doctrine plus scripturaire, plus complète, plus hardie. Il faisait dans ses discours de fréquentes allusions aux dangers auxquels s'exposent ceux qui veulent vivre selon la piété; et il leur enseignait en même temps « quelle magnanimité doivent avoir tous fidèles, « lorsque les adversités les sollicitent à désespoir. » « Quand les affaires ne viennent pas à notre plaisir, « disait-il, la tristesse saisit notre esprit et nous fait « oublier toute confiance. Mais l'amour paternel de « Dieu est le fondement d'une force invincible qui « surmonte toute épreuve. La faveur divine est une « défense contre tous les orages, tant qu'il en pourra « venir. » Et il terminait habituellement ses discours, dit-on, par ces paroles : *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous*[3]?

Calvin ne se contentait pas de prêcher; il faisait

[1] Ep. de saint Paul aux Galates, I, v. 17 à 21.

[2] « Nec ei mox defuit in quo sese strenue exerceret. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

[3] *Ibid.* — Herzog, *Real Encyclopedie*, art. *Calvin*. — Schmidt, *G. Roussel*, p. 94.

de fréquentes visites, il avait des conversations intimes, il entrait en rapport avec tous ceux qui désiraient une religion plus pure[1]. Il n'évitait personne, et cultivait l'amitié de ceux qu'il avait anciennement connus. Il allait pas à pas, mais il s'occupait sans cesse, et la doctrine évangélique faisait chaque jour quelque progrès. Chacun rendait à sa piété le plus éclatant témoignage[2]. Les amis de la Parole de Dieu se groupaient autour de lui. Il y avait parmi eux beaucoup de bourgeois, de gens du peuple, mais aussi des nobles et des professeurs.

Ces chrétiens étaient pleins d'espoir; et Calvin lui-même concevait la pensée hardie de gagner à l'Évangile le roi, l'Université..., la France. Paris était en suspens. Chacun se disait qu'il allait se produire quelque changement marqué, subit peut-être, en un sens ou dans l'autre. Sera-ce Rome qui aura le dessus? sera-ce la Réformation? Il y avait de forts motifs pour incliner d'un côté, et il y en avait de non moins puissants pour incliner de l'autre. Des contestations s'élevaient sur ce point, même entre amis. On était à l'affût de tout ce qui pouvait faire deviner l'avenir, et les plus curieux se rendaient dans les divers lieux où ils espéraient apprendre quelque nouvelle. L'attention publique se portait surtout vers la Sorbonne, où l'on savait que les chefs du parti romain tenaient leurs conseils.

Le 23 mai (1533) Pierre Siderander, malin de sa nature, animé de la passion de connaître les événements prochains, désireux en particulier de voir

[1] « Omnibus purioris religionis studiosis innotuit. » (Bezæ *Vita Calvini.*)
[2] « Non sine insigni pietatis testimonio. » (*Ibid.*)

ce qui se faisait dans les clubs théologiques (car il ne doutait pas que ce fût de là que partirait le coup qui déciderait de la victoire ou de la défaite), se glissa jusque dans les bâtiments de la Faculté de théologie [1]. Il n'osa pénétrer plus loin que la grande porte; s'arrêtant là et paraissant flâner, il se mit à regarder les images qu'on vendait à l'entrée de l'édifice [2]. Mais tout en ayant l'air d'un badaud, il avait l'œil et l'oreille au guet, espérant attraper quelques paroles qui le mettraient au fait de ce qui se tramait; en effet, les docteurs qui entraient et sortaient en conversant ensemble, devaient passer tout à côté de lui. Pierre perdait donc son temps devant les figures des saints et de la Vierge (qu'il tenait pour une idolâtrie), allant, venant, et attendant. Tout à coup il vit paraître l'illustre Budé, sortant de la Sorbonne [3]. Budé remplissait alors le rôle qu'eut plus tard le noble chancelier L'Hôpital; il était partout où il fallait modérer, éclairer, contenir les esprits fougueux. Il passa sans rien dire et sortit; l'étudiant curieux n'y tint pas; il abandonna son poste et se mit à suivre le célèbre helléniste, voulant le contempler à son aise, et espérant sans doute apprendre quelque chose [4]. « Ne suis-je pas, se disait-il, l'ami « de ses deux fils, qui suivent, ainsi que moi, les « cours de Latomus ? L'aîné ne m'a-t-il pas invité à « venir voir son *Musée* [5]? N'y ai-je pas été l'autre

[1] « Heri videre volui quidnam in Sorbonna ageretur. » (Siderander Bedroto.)

[2] « Picturas et imagines quæ ibi venduntur. » (*Ibid.*)

[3] « Budæum egredientem video. » (*Ibid.*)

[4] « Quem, relicto instituto, secutus sum. » (*Ibid.*)

[5] « Me rogavit ut Musæum suum viderem. » (*Ibid.*)

« jour? et ne doit-il pas me rendre ma visite avec « son frère? » Siderander, qui brûlait du désir de savoir ce qu'on avait dit dans l'assemblée d'où sortait l'illustre fondateur du Collége de France, pressait le pas; la parole était déjà sur ses lèvres, et puis tout à coup, intimidé, il s'arrêtait. La timidité fut plus forte que la curiosité; il perdit bientôt de vue celui qu'Érasme appelait *le prodige de la France*. Et pourtant s'il l'avait interrogé il aurait su peut-être ce que le parti romain préparait, et pu dire à ses amis quelle serait l'issue de la crise. Il l'avait souvent demandé au fils de Budé : « Qu'est-ce que projette « votre père? lui disait-il[1]. — Il est beaucoup avec « l'évêque, disait le fils; mais du reste il ne pro« jette rien[2]. » Ainsi Pierre Siderander faisait vainement tout ce qu'il pouvait pour écouter, pour provoquer quelque communication intéressante, pour apprendre quelque nouvelle rare. Il ne pouvait satisfaire son extrême curiosité. Ce n'est pas tout, il se disait que si au lieu de perdre son temps sous le porche de la Sorbonne, il eût été ailleurs, il eût pu apprendre là quelque fait important... Il eût voulu être partout, et à son gré il n'était nulle part. « Ah! « disait-il tout chagrin, en revenant de sa course « après Budé, tandis que je jette en quelque lieu mon « hameçon, le poisson se porte ailleurs. Il se passe « dans notre quartier des choses que les habitants « des autres ignorent, et nous, nous ignorons ce « qui se passe autre part[3]. Hélas! tout prend un as-

[1] « Quid novi jam pater moliretur. » (Siderander Bedroto.)
[2] « Negabat quicquam moliri. » (*Ibid.*)
[3] « Quod nos ignoramus. » (*Ibid.*)

« pect menaçant, tout annonce un violent orage[1]. »

En effet, la Sorbonne, les ordres religieux, tous les catholiques fervents, convaincus que les novateurs, en élevant bien haut Jésus-Christ et sa Parole, abaissaient par là même l'Église et la papauté, étaient décidés à leur faire une guerre mortelle. Ils pensaient que s'ils frappaient d'abord le plus redoutable des adversaires, ils mettraient ensuite facilement en déroute le reste de l'armée rebelle. Mais contre qui le premier coup doit-il être dirigé? Voilà ce dont on délibérait dans les conseils, où le curieux Siderander eût tant désiré glisser l'oreille.

Avant d'apprendre ce qui se préparait à la Sorbonne, il nous faut pénétrer dans des conseils plus illustres, et nous transporter à Bologne.

[1] « Nemo est qui possit expiscari omnia... Omnia tumultum minari videntur. » (*Ibid.*)

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

CONFÉRENCE DE BOLOGNE. LE CONCILE ET CATHERINE DE MÉDICIS ENTRENT EN SCÈNE.

(Hiver 1533.)

L'Empereur, ayant descendu les versants italiens des Alpes, et traversé le nord de l'Italie, arriva à Bologne le 5 décembre 1532, un peu ennuyé de l'évasion du jeune duc Christophe, mais ne soupçonnant pas qu'elle dût avoir de grandes conséquences. Cette ville, que devaient illustrer plus tard le Guide, le Dominiquin, les Carrache, et l'un des papes les plus illustres du dix-huitième siècle, Benoît XIV, était de jour en jour plus animée. Le pape y était arrivé; des princes, des seigneurs, des prélats, des courtisans remplissaient ses palais splendides, tout un monde nouveau s'agitait autour des églises, des Aniselli, de la fontaine de Neptune, et des autres monuments qui décorent l'antique cité. L'Empereur avait demandé cette conférence au pape, dans le dessein de s'unir intimement avec lui, et par lui avec les autres princes catholiques, pour agir ensemble contre deux ennemis, la Réformation et la France. Mais Charles se trompait s'il pensait

se trouver à Bologne seul avec le pape. Il devait y voir des adversaires qui lui tiendraient tête; une lutte allait s'engager autour de Clément VII entre la France et l'Empire. François Ier, qui venait d'avoir une conférence avec Henri VIII, ne se souciait pas, il est vrai, de se rencontrer avec Charles-Quint; mais il devait être remplacé en Italie par des hommes qui feraient ses affaires mieux qu'il ne les eût faites lui-même. Le 4 janvier 1533, les cardinaux de Tournon et de Gramont, envoyés à Clément VII par François Ier pour le menacer d'un certain *gros dommage*, dont il pourrait avoir un regret perpétuel, arrivèrent dans cette ville. La présence des deux cardinaux ne ferait-elle pas échouer les desseins de Charles?

Le premier point que l'Empereur voulait obtenir c'était la convocation d'un concile universel. Grave, sans cesse à ses affaires, il avait par-dessus tout une âme avide de domination. Ferdinand et Isabelle ayant fondé la puissance de l'Espagne en lui donnant l'unité, il voulait faire pour l'Europe ce que sa grand-mère avait fait pour la Péninsule, l'unir sous son patronage, si ce n'est sous son sceptre. Et voilà que l'Allemagne elle-même s'était brisée tout à coup entre ses mains, et divisée en deux parts; quelle humiliation! Quand il avait passé les Alpes après la retraite de Soliman, il n'avait plus cette confiance illimitée en son génie et en son autorité qu'il avait deux ans auparavant, lorsqu'il se rendait à Augsbourg. Il était venu d'Espagne pour écraser cette secte nouvelle, qui contrariait les rêves de son ambition; et au lieu de l'écraser, il avait dû

la reconnaître. Après la retraite des Turcs, Charles se trouvait à la tête d'une armée nombreuse et triomphante, et l'on se demandait si on ne le verrait pas fondre avec elle sur les protestants; mais les meilleurs soldats de cette armée étaient protestants eux-mêmes. Il fallait avoir recours à d'autres moyens pour mettre fin au schisme. Il pesait tout avec maturité, et apportait à cette affaire cette attention exacte et réfléchie qui l'a toujours distingué. Comprenant que le succès des armes était fort incertain, qu'au lieu de rétablir la concorde, il exciterait ainsi des haines que rien ne pourrait éteindre, il se décida en faveur d'un concile pour rétablir l'unité, et le demanda au pape à Bologne. Mais Clément VII avait aussi peur du concile que Charles en avait envie. « On voudra, disait-il à ses confidents, re- « dresser des griefs, réformer des abus, tout autant « qu'extirper l'hérésie. » Doué d'une grande intelligence, d'une habileté rare, vain, rusé, menteur, sans aucune élévation d'âme, Médicis résolut de renvoyer indéfiniment cette assemblée, mais en la promettant toujours. Tandis que l'Empereur reconnaissait l'insuffisance des armes temporelles, le pape sentait encore plus vivement l'inefficacité des armes spirituelles. Chacun de ces deux grands personnages se défiait de la puissance qu'il connaissait le mieux. L'humble évangile des réformateurs intimidait l'Église et l'Empire. Clément conféra sur ce sujet avec l'archevêque de Cortone, gouverneur de Bologne, avec le légat Campeggio, avec le nonce Gambara; tous abondèrent dans son sens et déclarèrent que vouloir ramener les protestants à la

foi romaine, autrement que par la force, était une entreprise pleine de péril.

Cependant ni l'Empereur, ni le pape ne voulant céder, ils souhaitaient une conférence où chacun ferait entendre raison à sa partie adverse. Un jour donc fut assigné, et les deux potentats se rencontrèrent dans le palais de Bologne. Charles représenta à Clément qu'un « grand nombre de catholiques désirait, « réclamait nn concile comme nécessaire pour dé- « truire l'hérésie de Luther qui croissait de jour en « jour, et pour supprimer les nombreux désordres « qui existaient dans l'Église[1]. » Mais le pape répondit : « Si nous assemblons un concile et si nous « permettons aux protestants d'y discuter les dogmes « sanctionnés par l'Église, ils les attaqueront « tous, et il en résultera d'infinies innovations. Si au « contraire, nous ne leur accordons pas la parole, ils « diront qu'on les condamne sans les entendre, ils « quitteront l'assemblée, et le peuple s'imaginera « que c'est nous qui avons tort. Puisque les protestants « rejettent les décisions des conciles passés, comment « espérer qu'ils recevront celles des conciles futurs? « Ne connaissons-nous pas leur obstination ? Tandis « que nous mettons en avant l'autorité de l'Église, « ne lui substituent-ils pas celle de la sainte Écri- « ture? Jamais ils ne se reconnaîtront vaincus, ce « qui sera un grand scandale. Si le concile arrête « que le pape est au-dessus du concile (comme c'est

[1] « Concilii, desiderati da molti, come necessarii per la eresia di Lutero che ogni di ampliava e per molti *discordini* che *sono* nella chiesa. » (Guicciardini, *Discorsi politici. Opere inedite*, I, p. 388.)

« la vérité), les hérétiques tiendront un autre con-
« cile, et créeront un antipape (Luther peut-être).
« Sire, le remède que vous proposez enfantera des
« maux plus grands que ceux dont il devrait nous
« guérir[1]. »

La papauté, au seizième siècle, était tombée dans un état d'inertie. Elle était active comme pouvoir politique; comme pouvoir spirituel elle n'était rien. Elle avait encore de grandes prétentions quant aux apparences; mais si on lui accordait certaines préférences et un certain éclat, cela lui suffisait. Elle avait peur de tout ce qui pouvait avoir quelque vie, et craignait non-seulement ceux qu'elle appelait des *hérétiques*, mais encore un concile composé de prélats de l'Église romaine. Et tandis que la papauté était ainsi atteinte, quant aux forces spirituelles, d'une atonie universelle, la Réformation était pleine de vigueur et de vie. C'était un jeune héros qui attaquait un vieillard décrépit. Il y avait encore, outre ces causes générales, des motifs particuliers qui augmentaient l'inertie de Clément VII, mais il les gardait pour lui-même. Quand il était seul dans sa chambre, il se disait que sa naissance n'était pas légitime; que les moyens mis en usage par lui pour obtenir la papauté n'étaient pas irréprochables; qu'il avait souvent employé les ressources de l'Église dans son intérêt particulier, à faire une guerre coûteuse par exemple... Tout cela pouvait lui être reproché dans un concile, et mettre en danger sa

[1] « Al contrario remedio e piu pericoloso e poi partorire maggiori mali. » (*Lettere di Principi*, II, p. 197.)—Du Bellay, *Mémoires*, p. 183 à 185.

position. Or sa position lui étant plus chère que l'unité de l'Église, il ne voulait rien accorder et désespérait Charles par ses faux-fuyants.

La haine que l'Empereur portait au pape était encore augmentée par les résistances du pontife[1]; Charles indigné s'adressa aux cardinaux. Il réussit d'abord, ayant mis en œuvre de puissants mobiles; un premier consistoire se prononça pour une convocation immédiate du concile. Clément effrayé travailla à ramener les cardinaux égarés. Il réussit de même, et un second consistoire, tenu le 20 décembre se déclara dans le sens du pape. « On ne peut penser à réunir un concile, dit le sacré collége, « avant d'avoir réconcilié tous les princes chré« tiens[2]... » Ce fut l'Empereur qui fit alors éclater tout son mécontentement. Attendre que Henri VIII, François I[er] et Charles-Quint soient d'accord, pour convoquer cette assemblée... mais c'est la renvoyer aux calendes grecques!... Le pape s'efforça de l'apaiser. Il la réunira *en temps convenable*, dit-il; puis comme il craignait que les Allemands, apprenant son refus, ne tinssent un concile *national*, il envoya aussitôt des députés pour l'empêcher; mais en insinuant à l'Empereur qu'ils avaient charge de préparer les Germains au concile universel[3]. Charles-Quint fut-il la dupe du pape? Cela est douteux. Clément, disciple enthousiaste de son compatriote Machiavel, était, conformément aux enseignements de

[1] « Il papa con chi forse avea odio. » (Guicciardini, *loc. cit.*)

[2] Dépêche de l'évêque d'Auxerre, ambassadeur de France, du 24 décembre 1532.

[3] Instruction pour le nonce Rangoni. (Pallavicini, livre III, ch. XIII.)

son maître, souple, menteur, sans conscience et sans foi. Mais l'Empereur savait très bien que tels étaient les préceptes de l'illustre Florentin.

Depuis quelque temps, Charles-Quint roulait en silence dans son esprit un autre projet, qui devait, pensait-il, le rendre maître de l'Italie. C'était la formation d'une ligue défensive italienne contre François Ier. Il communiqua son dessein au pape avec cette réserve et cette habileté qui le caractérisaient, et se posa en défenseur de Rome. Mais Clément ne croyait pas à sa générosité et craignait au contraire que cette confédération ne lui donnât un maître; néanmoins il en parut ravi. « Oui, s'écria-« t-il, il faut que l'Italie s'oppose à l'ambition de « la France! » Il fit savoir en même temps à l'ambassadeur de Venise qu'il avait dit ces choses non comme son opinion, mais comme celle de l'Empereur. « Faites-le entendre *sagement* à Vos Seigneurs, « ajouta-t-il[1]. » Le pontife avait toujours deux faces et deux paroles.

Au fond, il ne savait que devenir. Quelquefois il voulait se jeter entre les bras de Charles pour courir avec lui une même fortune; et puis, apprenant par correspondance ce qui s'était passé à Bologne et à Calais, il tremblait que le roi de France ne lui *levât l'obéissance*. Ces deux terribles monarques, si l'on peut employer une expression familière, jouaient à la paume avec le pape et mettaient le pauvre Médicis dans le trouble et dans le désespoir. Mais il se rappelait que, selon Machiavel, deux choses gou-

[1] Dépêche de l'évêque d'Auxerre du 1er janvier 1533.

vernent le monde, la force et l'habileté, et laissant la force à l'Empereur, il se réfugiait dans la ruse. « Clément VII résolut donc d'aller doucement, dit Du « Bellay, temporisant, délayant, attendant, voulant « voir ce que lui apporterait la venue des cardinaux « français. » Ce fut justement dans ce moment critique qu'ils arrivèrent. Ambassade néfaste pour la France, puisque aucun des événements du seizième siècle ne contribua davantage à y donner force au régime de l'intrigue, de la lâcheté, de la débauche, du crime et des exterminations.

Le cardinal de Tournon, le plus influent des deux ambassadeurs, était un prêtre habile, dévoué au pape et à la papauté, cruel, plus tard complice des Guises, et pendant toute sa vie l'un des plus grands ennemis de la liberté religieuse. Son collègue, le cardinal de Gramont, évêque de Tarbes, puis archevêque de Toulouse, était un diplomate plus souple ; c'était lui qui s'était laissé employer en Angleterre à la dissolution du mariage de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. L'un des deux Français était plus hiérarchique, l'autre plus politique ; mais tous deux avaient à cœur, avant tout, les intérêts de François Ier. Leur mission était difficile, et ils avaient de fréquents entretiens sur ce qu'ils avaient à faire. Tournon était prêt à tout sacrifier, et surtout la vérité, pour unir le roi au pape. « Il est à craindre, « disait-il à son collègue, que si nous faisons con« naître au saint-père tout le mécontentement des « deux rois, nous n'augmentions son désespoir ; que « l'Empereur, faisant usage de nos menaces, *le pré-« cipite dans sa dévotion* et en fasse *à son appétit*,

« d'où résulterait la perturbation de la chrétienté. » Au lieu d'exécuter les résolutions de Calais, Tournon et Gramont résolurent de les annuler. Ils croyaient que François Ier faisait fausse voie, et ils voulaient être plus royalistes que le roi. Enlever le pape à Charles-Quint, et le donner à François Ier, telle fut la grande œuvre qu'ils résolurent de tenter à Bologne. L'Empereur était là, et il était un rude lutteur; mais l'habileté ne manquait pas aux deux prêtres. Sauver le catholicisme menacé en France, mettre le royaume sous les pieds du pape, tel était leur désir. « Entrons dans l'exécution de nos instruc« tions, dirent-ils, par le *dernier* article d'icelles. « Au lieu de commencer par la rigueur, et de finir « par la douceur, faisons juste le contraire[1]. »

Les deux cardinaux ayant été reçus par le pontife, se présentèrent avec toute sorte de marques de respect, et s'efforcèrent de lui faire entendre que pour le bien du saint-siége, il devait entretenir *le bon vouloir* du roi Très-Chrétien. Ils lui proposèrent donc une entrevue avec François Ier, et même, dirent-ils, avec le roi d'Angleterre, ce prince voulant mettre fin aux difficultés du divorce. « Enfin, » ajoutèrent-ils, en mettant sur cette parole une certaine emphase, « on pourrait conclure *certains pro« pos*, mis autrefois en avant, au nom du roi[2]... » « Or il faut entendre, dit Du Bellay, que lesdits « propos devaient tourner à la grande exaltation du « pape et de sa maison. » Ce dernier argument était le coup de force qui devait entraîner Clément VII.

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 177.
[2] *Ibid.*, p. 178.

François Ier, tout en désirant s'émanciper de la tutelle romaine, voulait mettre le pape dans ses intérêts pour humilier Charles-Quint. Il était donc revenu à une idée étrange, qu'il avait déjà une fois insinuée, sans toutefois surmonter la répugnance excessive qu'elle lui inspirait. Mais il comprenait que le moment était critique, et que pour s'unir à la fois avec Henri VIII et Clément VII, il lui fallait faire quelque grand sacrifice. Il avait donc envoyé à Bologne un ambassadeur spécial pour l'exécution d'un plan qui devait remplir d'étonnement toute l'Europe. Triste combinaison, qui en unissant le pape, à ce qu'il semblait, d'une manière indissoluble aux intérêts des Valois, devait séparer dans un avenir plus ou moins prochain, la France de l'Angleterre, changer le canal qui les sépare en un profond abîme, infiltrer dans le sang de la France un sang florentin, glisser dans les veines de ses rois, qui se vantaient de leur esprit chevaleresque, le machiavélisme le plus vil, arrêter l'effusion des lumières, faire retourner sur leurs gonds les portes qui commençaient à s'ouvrir du côté du soleil, enfermer le peuple dans les ténèbres et installer l'ère de la débauche, des persécutions, des assassinats privés et publics.

L'ambassadeur spécial chargé de l'exécution de ce plan était Jean, duc d'Albany, que son illustre naissance rendait propre à traiter cette grande affaire. Alexandre Stuart, fils de Jacques II, roi d'Écosse, ayant été exilé par son frère aîné Jacques III, était venu en France en 1485. Son fils Jean, dernier duc d'Albany, dont nous parlons, s'était attaché à

Louis XII, et l'avait suivi en Italie. Rappelé en Écosse, il y était devenu en 1516 régent du royaume; puis il avait de nouveau quitté ce pays pour suivre François Ier en Italie. Ce personnage royal, appuyé de Gramont et de Tournon, était chargé par le roi de France de proposer au pape l'union de son fils Henri, duc d'Orléans, avec une jeune fille de quatorze ans, parente du pape, et qui s'appelait Catherine de Médicis.

Catherine était fille de Laurent II de Médicis, neveu de Léon X, et investi par son oncle, en 1516, du duché d'Urbin. Laurent, qui s'était rendu odieux par son despotisme, était mort l'année même de la naissance de sa fille (1519). Le duché retourna à Léon X, et plus tard à ses anciens maîtres les della Rovère; et Catherine resta orpheline et sans avenir. Un mariage avec cette jeune fille, issue de riches marchands de Florence, était une étrange alliance pour un fils de roi; c'est ce qui avait fait hésiter François Ier; mais le désir d'enlever la faveur du pape à son rival lui fit enfin surmonter son superbe dégoût. Clément VII, qui avait, dit Du Bellay, sa maison « en recommandation singu« lière, » eut, à cette offre, d'indicibles transports. Une Médicis sur le trône de France!... Il ne se tenait plus de joie. Toutefois François Ier prétendait conclure un bon marché. Il demandait par le duc d'Albany, dont la femme était tante maternelle de Catherine, que le pape assurât à son fils Henri un bel État italien, composé de Parme, Florence, Pise, Livourne, Modène, Urbin, Reggio; plus, disaient les *articles secrets*, le duché de Milan et la seigneurie

de Gênes qui, ajoutaient les diplomates français, « appartiennent d'ailleurs au futur époux. » Le pape devait employer à la réalisation de ces engagements son influence, ses négociations, son argent et ses armes. Clément VII déclara qu'il trouvait ces conditions très raisonnables[1]. Il savait parfaitement qu'il ne pouvait donner ces pays à sa nièce ; mais c'était le moindre de ses soucis. L'année précédente, comme il parlait à l'ambassadeur de Charles-Quint des prétentions de François sur l'Italie, le diplomate autrichien avait dit vivement : « Jamais l'Empereur « ne *cédera* au roi de France ni Milan, ni Gênes. — « Sans doute, avait répondu le pape, impossible !... « mais... ne pourrait-on pas les lui *promettre* [2] ?... » La jeune Médicis ne devait apporter à la France ni Gênes, ni Milan, ni Parme, ni Plaisance, ni Pise, mais elle devait lui donner à la place l'imbécile François II, l'atroce Charles IX, l'abominable Henri III, l'infâme duc d'Anjou, et aussi cette femme pleine à la fois d'esprit et de débauche, qui fut l'épouse de Henri IV, et en comparaison de laquelle l'ancienne Messaline eut presque de la pudeur. Quatre des enfants de la Médicis sont au nombre des monstres dont parle l'histoire, et ont été la honte et la misère de la France.

Le pape se promenait fier, glorieux, dans les salles de son palais, et faisait à tout le monde le plus gracieux accueil. Cette affaire, selon lui, était tombée

[1] Les articles secrets se trouvent dans la Bibliothèque impériale, à Paris, mse. Béthune, n° 8541, fol. 36. — Ranke, *Deutsche Geschichte*, III, p. 439.
[2] Bucholz, IX, p. 101. — Ranke, *Deutsche Geschichte*, III, p. 439.

du ciel. Non-seulement elle couvrait de gloire toute sa famille, mais encore elle lui assurait la France et son roi, dont les caprices de réformation l'inquiétaient; « et puis, ajoute Du Bellay, il était très aise « d'avoir trouvé cet échappatoire, pour s'excuser « vis-à-vis de l'Empereur qui tânt le pressait d'en- « trer dans la ligue italienne[1]. » Toutefois, le pape redoutait Charles-Quint, qui semblait vouloir se poser comme un Constantin dans le monde, et il se montrait inquiet et embarrassé.

Charles, à qui rien n'échappait, le remarqua aussitôt, et se dit que quelque vent nouveau avait soufflé sur le pontife... Il employa pour le découvrir, toute la sagacité, dont il était si admirablement doué. « L'Empereur connut, dit Du Bellay, « aux propos et *contenances* de notre saint père, qu'il « était moins enclin à lui qu'auparavant, et se douta « d'où cela était... procédé[2]. » Charles avait déjà su auparavant *quelque chose* de ce mariage; mais ce bruit ridicule, selon lui, l'avait amusé. Le roi de France s'unir aux marchands de Florence!... Et Clément VII peut le croire !... « Charles-Quint donc, « estimant, dit l'historien Du Bellay, que la chose « *ne viendrait jamais à fin*, avait exhorté le pape à « y consentir[3]. »

Cependant François I[er] ne perdait pas son temps. Il avait chargé le diplomate Du Bellay de communiquer son idée à son bon frère le roi d'Angleterre. Ce prince avait droit à cette communication :

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 178.
[2] *Ibid.*, p. 179.
[3] *Ibid.*, p. 180.

Henri VIII était parrain du futur Henri II ; — digne parrain et digne filleul ! L'amour-propre du Tudor fut encore plus irrité que celui du Valois. Il dit à lord Rocheford qu'il envoyait alors au roi de France : « Vous raconterez au roi Très-Chrétien, notre mieux « aimé frère, la très grande joie que nous prenons « journellement à nous rappeler la pure, effectuelle « et bienveillante amitié qu'il nous porte[1]. » Il ajouta : « Puisque notre dit bon frère nous en a re- « quis..., nous lui voulons pleinement déclarer que « véritablement (ainsi que nous savons que lui- « même le considère), eu égard au bas lieu et mai- « son dont est extraite ladite nièce du pape, et au « très noble, très illustre sang, progéniture et mai- « son royale de France, dont est issu notre très « cher et très aimé cousin et filleul, le duc d'Or- « léans, ledit mariage serait fort *dispar* et inégal ; « c'est pourquoi nous ne sommes aucunement d'avis « qu'il soit conclu[2]. » Toutefois Henri VIII, après avoir donné son opinion de roi, ne pouvait manquer de consulter un peu ses circonstances personnelles : Rocheford (père d'Anne Boleyn) devait donc dire au roi de France : « Si toutefois par ce moyen, « notre dit frère avait quelque grand *profit*, qui *re- « dondât* au bien, et honneur, tant de lui que de « *nous ;* si le pape faisait et accordait chose qui « contre-balancerait et récompenserait le défaut de « si noble lignée..., qu'il lui plaise nous en avertir ; « il nous trouvera très prompt à pousser outre, tout

[1] Ces instructions de Henri VIII sont en français. (*State papers,* VII, p. 423.)

[2] *Ibid.,* p. 428.

« ce que par lui et nous sera avisé commodieux « et opportun [1]. » Henri VIII consentait donc à ce qu'on négociât au pape son filleul ; seulement il voulait qu'on le vendît bien. Sa pleine réintégration, après son mariage avec Anne Boleyn, dans la faveur de la cour de Rome, était le prix qu'il demandait. Alors le royal *parrain*, qui était au fond du cœur le plus papiste de tous les rois, se serait déclaré pleinement satisfait et très humble serviteur du pape.

[1] *State papers*, VII, p. 428.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

CHARLES-QUINT, FRANÇOIS Ier ET CLÉMENT VII LUTTENT DE RUSE AUTOUR DE CATHERINE.

(Hiver 1533.)

L'Empereur, quand il apprit ces choses, commença à froncer les sourcils. Un éclair de lumière lui dévoila les desseins habiles de son rival, et aussitôt il entreprit d'empêcher cette dangereuse union. Charles-Quint, François Ier, Henri VIII, le pape s'agitent à la pensée de ce mariage, et la petite Catherine est la Briséis, autour de laquelle se réunissent et combattent les plus grandes puissances de l'univers.

L'Empereur tâcha d'abord d'insinuer au pape des soupçons sur la mauvaise foi du roi de France. Cela n'était pas difficile. « Clément VII n'osait, dit « Du Bellay, se tenir pour assuré que le roi voulût « lui faire tant d'honneur[1]. » « Le mariage d'Orléans « serait certes très honorable et très avantageux, « disaient Charles-Quint et ses ministres, mais il ne

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 179.

« faut pas que Sa Sainteté en fasse fondement ; le « roi ne met ce propos en avant que dans l'inten- « tion de l'*amuser*, pour faire son profit de lui[1]. » Et si le pape rappelait les promesses d'Albany, de Gramont, de Tournon, les ministres de Charles gardaient le silence, et ne répondaient que par un léger sourire. Le coup avait porté. Clément VII, qui cherchait toujours à tromper, était naturellement porté à croire que le roi faisait comme lui.

L'Empereur et les diplomates voyant qu'ils avaient fait brèche, entreprirent un nouvel assaut. Charles demanda au pape la main de la jeune personne pour François Sforce, duc de Milan. Ce projet était digne de cette fécondité de génie que Charles montra toujours dans l'invention des moyens propres à assurer le succès de sa politique. En effet cette union aurait le double avantage d'enlever d'un seul coup à la France Catherine et le Milanais. Charles insinuait à l'oncle qu'il ferait bien mieux d'accepter pour sa jeune parente un mariage *réel* que de courir après une ombre. « Cette offre est grande, dit Clément, « et le parti est bon. Mais l'*autre* est si beau, si ho- « norable pour ma maison, eu égard aux dignités, « que je n'aurais jamais osé espérer tant d'hon- « neur.... et les progrès en sont si avant, que je ne « puis prêter l'oreille à quelque autre offre, sans « offenser le roi[2]. »

Clément VII était devenu difficile. Si les Médicis étaient issus d'un marchand, les Sforce descen-

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 180.

[2] *Ibid.* — Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XVI, p. 894-897.

daient d'un paysan, d'un chef de bandes, d'un *condottiere*. Le pape faisait fi du duc de Milan. « D'ail-« leurs, dit Guicciardini, il *brûlait du désir* de « marier sa nièce au second fils de François Ier [1]. » C'était à cela qu'il revenait toujours. Charles-Quint lui disait que François Ier voulait par son offre faire échouer la ligue italienne, et qu'alors le mariage échouerait de même [2]. Mais Clément soutenait que l'offre du roi était sincère. « Eh bien ! dit l'Empe-« reur au pape, il y a un moyen très simple de vous « éclaircir sur ce point ; demandez aux deux cardi-« naux de faire venir immédiatement de France la « procuration nécessaire pour stipuler cette union. « Vous verrez si cette proposition est autre chose « qu'une fausse monnaie que l'on a fabriquée pour « vous tromper [3]. »

Ces discours de l'Empereur n'étaient pas sans effet sur Clément VII ; il était pensif, inquiet. Les ambassadeurs français lui prodiguaient force paroles ; mais il n'avait rien d'écrit : *Verba volant*. Le pape saisit l'idée que l'Empereur lui suggérait. Si les pleins pouvoirs n'arrivent pas, la fraude du roi est dévoilée ; s'ils arrivent, la partie est gagnée. Clément les demanda. « Rien de plus aisé ! » s'écrièrent Tournon et Gramont, et ils écrivirent en toute hâte à leur maître [4].

[1] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XVI, p. 894-897.

[2] « Cæsar arbitratus illud conjugium quasi per simulationem a rege oblatum. » (Pallavicini, *Hist. Concil. Trid.*, lib. III, cap. II, p. 274.)

[3] « Adulterinam esse monetam qua Rex ipsum commercari studebat. » (*Ibid.*)

[4] Du Bellay, *Mémoires*, p. 180. — Pallavicini, *Hist. Concil. Trid.*, *I*, p. 274. — Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, p. 898.

François Ier fut saisi, quand il reçut cette dépêche. Sa proposition était sincère, car il la croyait nécessaire à sa politique; mais les discours de Charles-Quint, de Henri VIII sur la fille des marchands de Florence, l'étonnement de l'Europe, unanime à se récrier sur « une si grande disparité de « degré et de condition[1], » lui allaient au cœur. Lui, si fier de son sang, de sa couronne..., se mésallier! Il hésitait; il voulait ne procéder que lentement... pas à pas... et mettre entre chaque pas un long intervalle[2]. Si Charles-Quint, qui était impatient de se rendre en Espagne, quittait l'Italie sans l'avoir liguée contre la France... alors... nouveaux faits, nouveaux conseils... on verrait. Mais maintenant, le voilà mis au pied du mur; la question doit être résolue. Catherine de Médicis viendra-t-elle s'asseoir sur les marches du trône de saint Louis, ou demeurera-t-elle en Italie? Continuera-t-elle à prendre d'abominables leçons de son parent Alexandre de Médicis, détestable prince, qui exilait, confisquait, emprisonnait jusqu'aux membres de sa famille, et s'adonnait aux plus honteuses débauches?... ou bien viendra-t-elle en France commencer à mettre en pratique ces enseignements au milieu du peuple de son adoption? Il fallait se résoudre; le courrier attendait. Une chose décida le roi. Son ancien geôlier, l'Empereur, disait que cette proposition de mariage était une tromperie. Si François refusait ce que le pape demandait, Charles

[1] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie,* II, p. 898.

[2] «Quo fortasse magis *dubitanter* ac *pedetentim* processisset.» (Pallavicini, *Hist. Concil. Trid.,* I, p. 274.)

triompherait, et tournerait contre lui le pape et toute l'Italie... L'ambition de François fut plus forte que sa vanité, et prenant une résolution désespérée, il fit rédiger les pleins pouvoirs, les signa et les envoya [1].

On était à la mi-février quand ils arrivèrent à Bologne. D'Albany, Gramont, Tournon triomphants, les portèrent au pape, et le pape les communiqua immédiatement à l'Empereur. Celui-ci lut cette procuration qui contenait « la clause expresse « de conclure le mariage du duc d'Orléans avec la « duchesse d'Urbin, » et se trouva moult ébahi [2]. « — Vous le voyez, lui dit Clément, il n'y a aucune « porte cachée par où l'on puisse s'échapper. » Charles ne pouvait le croire. « Le roi, dit-il au pape, « n'a envoyé ce papier que pour *mine;* si vous « pressez les ambassadeurs de tirer avant, et de « conclure le traité, ils n'y voudront aucunement « entendre [3]. » On n'avait eu jusqu'à présent que des *paroles ;* on n'avait maintenant que du *papier*... Les nouveaux propos furent communiqués au duc d'Albany et aux deux cardinaux. « Nous nous of« frons, répondirent-ils, de stipuler immédiatement « toutes les clauses, conditions et conventions qui « doivent entrer dans le contrat [4]. »

Clément VII respira. Il croyait à l'étoile des Médicis. Si elle avait mis ses ancêtres les marchands florentins à la tête de leur peuple, elle pourrait bien

[1] « Gallus explorato æmuli consilio ut ipsum eluderet, eo statim properavit. » (Pallavicini, *Hist. Concil. Trid.*, I, p. 274. — Du Bellay, *Mémoires.* — Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie.*)

[2] Du Bellay, *Mémoires*, p. 182.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.* — Guicciardini. — Pallavicini.

faire monter Catherine, nièce de deux papes, fille, petite-fille de ducs, sur le trône de France. Il apprit à l'Empereur que tout était arrangé, et que l'on s'occupait à stipuler le contrat. Clément rayonnait de joie. L'Empereur commença à croire l'affaire sérieuse, « et fut étonné, dit Du Bellay, et surtout « désolé de se voir frustré de son intention qui était « d'entraîner le saint-père contre le roi. » Charles comprit que l'impétuosité de François I[er] avait vaincu ses propres lenteurs. Il sut pourtant encore se retourner, et la fécondité de son génie lui suggéra un dernier moyen pour « rompre cette détestable pra« tique. » « Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je requiers « au moins Votre Sainteté de faire comprendre dans « les conditions du contrat qui se rédige les quatre « articles dont nous convînmes, la première fois que « vous me parlâtes de ce mariage. » Clément parut surpris, et demanda lesquels. « Vous m'avez pro« mis, dit Charles, que le roi s'engagerait premiè« rement à ne rien changer en Italie ; secondement « à confirmer les traités de Cambrai et de Madrid ; « troisièmement à consentir au concile ; quatrième« ment à faire promettre au roi d'Angleterre de ne « rien innover dans son pays avant que l'affaire de « son divorce fût réglée à Rome. » Jamais le roi de France n'eût consenti à de telles conditions ; le pape s'effraya ; échouerait-il au port ? « Je n'ai rien « promis de semblable ! s'écria-t-il avec vivacité. » Le saint-père, dit Du Bellay, niait formellement avoir jamais ouï parler de ces choses[1]. L'altercation me-

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 182.

naçait d'être vive entre les deux chefs de la chrétienté ? Lequel des deux était menteur ? Il est probable que le pape avait dit quelque chose de ce genre, mais seulement pour la forme, afin d'adoucir Charles et sans vouloir le tenir. Ce fut lui qui s'apaisa le premier ; il détestait l'Empereur, mais il le ménageait. « Vous comprenez, Sire, dit-il à « Charles, que le bien et l'honneur accordés par le « roi à ma maison, en acceptant mon alliance, sont « *tels et si grands*, que c'est audit seigneur et non à « moi, d'y apposer les conditions [1]. » Il offrit toutefois de s'employer à ce que toutes choses demeurassent en *bonne paix*. « L'Empereur, maître en dissimulation, voulut cacher son chagrin, mais sans y parvenir ; ce malheureux mariage déjouait tous ses projets. François avait été plus fin que lui... Qui l'eût jamais pensé ?.. Le roi de France avait sacrifié l'honneur de sa maison, mais il avait vaincu son rival. Décontenancé, ennuyé, abattu, Charles promenait çà et là sa figure sombre et allongée, quand une circonstance inattendue vint lui rendre l'espoir de brouiller de nouveau et complétement le pape et le roi de France.

Nous avons vu les pourparlers qui avaient eu lieu entre Clément et Charles à l'occasion du concile universel. L'Empereur le demandait au pape pour « réduire les hérétiques à l'union de la sainte foi, « et il remarquait que si on ne le faisait, il était à « craindre que les dits hérétiques s'unissent avec le « Turc, qu'ils se crussent permis de s'emparer des

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 182, 183.

« biens de l'Église, et parvinssent à vivre en la li-
« berté, qu'ils disent *évangélique*, mais qui plutôt,
« ajoutait Charles-Quint, est *mahométique*, et cause-
« rait la ruine chrétienne[1]. » Le pape, qui se préoccupait beaucoup plus de lui et de sa famille, que de l'Église, s'était refusé à cette demande. Il avait souri en voyant le zèle du grand potentat, pour la question religieuse, évangélique... Clément VII, lui, ne s'occupait jamais de l'Évangile. L'évangile des Médicis, c'était Machiavel. Ils le chérissaient, ils le méditaient nuit et jour; ils le savaient par cœur; surtout ils le mettaient admirablement en pratique. Clément et Catherine furent ses plus dévoués sectateurs et ses plus illustres héros.

Le roi de France avait une politique tout aussi intéressée, mais plus franche, plus honnête. Tout en s'unissant politiquement au pape, il n'entendait pas se mettre ecclésiastiquement sous sa tutelle. Il avait, comme Henri VIII, l'intention d'émanciper les rois de la suzeraineté pontificale, et voulait à la place de l'élément papal, faire prévaloir dans la société chrétienne l'élément séculier. La puissance hiérarchique avait eu, pendant un si grand nombre de siècles, le premier pas en Europe: il était temps qu'elle le cédât à la puissance politique. François Ier, ayant eu connaissance des sentiments opposés du pape et de l'Empereur touchant le concile, se glissa finement entre leurs deux avis et en établit un troisième dont l'énonciation remplit l'Empereur d'étonnement, et le pontife d'effroi. C'était l'une des con-

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 186.

ceptions les plus grandes, les plus originales, les plus hardies des temps modernes; on y reconnaît le génie de Du Bellay et toutes les aspirations d'une ère nouvelle. « Il est vrai, dit le roi de France, comme « l'affirme le saint-père, la convocation d'un concile « a ses dangers. D'autre part, les raisons de l'Em- « pereur, pour en convoquer un sont fort à consi- « dérer, car les affaires de la religion sont réduites « à de tels termes, que sans le concile, elles tom- « beront dans une immense confusion, d'où il résul- « tera de grands malheurs et un grand blâme pour « le saint-père et pour tous princes chrétiens. Le « pape a raison, mais l'Empereur n'a pas tort; « voici le moyen de satisfaire en même temps à « leurs désirs, et de prévenir tous les périls qui « nous menacent[1]. Que tous les potentats chrétiens, « quelle que soit leur doctrine particulière (le roi « d'Angleterre, les princes protestants de l'Alle- « magne et autres États évangéliques y étaient donc « compris), communiquent préalablement ensemble « sur cette affaire, et puis envoient chacun le plus « tôt possible, à Rome, des ambassadeurs munis « d'amples pouvoirs, pour discuter et rédiger d'un « commun accord, tous les points dont il faut parler « au concile. Ils auront pleine liberté de mettre en « avant tout ce qui leur viendra en *fantaisie*, pour « l'union, le bien, le repos de la chrétienté, le ser- « vice de Dieu, la répression des vices, l'extirpation « des hérésies, la conformation de notre foi. Il ne « sera point fait mention des remontrances de notre

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 185.

« saint-père, ni des décisions des conciles antérieurs ;
« ce qui donnerait à plusieurs[1], une occasion ou
« une excuse pour ne pas s'y trouver. Des articles
« étant ainsi rédigés par les représentants des divers
« États de la chretienté, chaque ambassadeur en
« apportera un double à la cour, et tous iront au
« concile, au temps et au lieu fixés par eux, en étant
« ainsi bien instruits de ce qu'ils ont à dire. Si ceux
« qui se sont séparés de l'Église romaine s'accordent
« avec les autres, ils prendront ainsi le chemin du
« salut. S'ils ne s'accordent pas, ils ne pourront du
« moins nier qu'ils se soient refusés à la raison et au
« concile qu'ils ont tant demandé[2]. »

Cet acte est l'un des plus remarquables de ceux que nous rencontrons dans les rapports de la France avec Rome ; on ne l'a pas suffisamment signalé. François Ier faisait alors un pas immense. Persuadé que les temps nouveaux devaient marcher dans de nouvelles voies, il inaugurait une grande révolution. Il émancipait même, quant aux choses religieuses, la puissance politique, et voulait qu'elle primât en tout la puissance pontificale. Si sa pensée se réalisait, ce ne serait plus au Vatican que se décideraient les grandes questions ecclésiastiques, mais dans les cabinets des princes. Certes ce système n'était pas le vrai. Et pourtant un grand pas était fait dans le sens du progrès. Un principe nouveau allait influer sur les destinées de l'Église. Jusqu'à présent l'élément clérical y avait seul régné ; maintenant l'élément laïque réclamait sa place. La so-

[1] Les protestants.
[2] Du Bellay, *Mémoires*, p. 186, 187.

ciété nouvelle ne voulait pas que les prêtres seuls gouvernassent les chrétiens, comme les bergers seuls mènent les moutons. Mais, je le répète, ce système n'était pas encore le véritable. Les questions chrétiennes ne doivent être décidées ni par le pape ni par le prince, mais par les ministres de l'Église et par ses membres, comme autrefois à Jérusalem par les *apôtres*, les *anciens* et les *frères*[1]. Nous avons pour cela l'autorité de la Parole divine. Cette voie évangélique est interdite à l'Église catholique-romaine; elle a peur de toute assemblée chrétienne, où l'on tient compte de l'avis des fidèles, et se trouve misérablement prédestinée à osciller sans cesse entre les deux grands pouvoirs, le pape et le roi.

Ce fut peu avant la fin de février que l'Empereur reçut à Bologne l'étrange avis du roi de France. Ayant échoué dans ses efforts pour empêcher le mariage d'Orléans, il était alors occupé à former la ligue italienne et se préparait à partir pour l'Espagne. Charles sentit instinctivement dans ce projet de Du Bellay l'invasion des temps modernes. Oter au pape, au clergé leur autorité exclusive, absolue, ne serait-ce pas, pensa-t-il, l'enlever aussi aux rois? Il lui semblait que la papauté rendait impossible la liberté non-seulement dans l'Église, mais encore dans le peuple. François Ier, ou plutôt Du Bellay, avait cru que Charles-Quint dirait (comme l'a dit un de ses successeurs[2]) : « Mon métier, c'est d'être roi, » et qu'il donnerait la main à l'institution d'une papauté *diplomatique*. Mais soit que Charles voulût

[1] Actes des Apôtres, chap. XV, v. 23.
[2] L'empereur Joseph II.

profiter de cette occasion pour *repêcher* le pape s'était jeté dans les eaux de la France, soit obéit simplement à sa nature catholique espagn et au besoin qu'il avait d'une puissance illimité repoussa la proposition de François. « Quoi! di « les ambassadeurs des princes et potentats cl « tiens projetteront préalablement les points do « sera traité au concile!... Mais ce serait de p « saut diminuer son autorité. Tout ce qui se trai « au concile doit entièrement dépendre de l'inspira « du Saint-Esprit et non de l'*appétit* des hommes[1]

Cette réponse contraria fort François. Sa pr sition échouant, elle devenait une arme dans mains de son rival pour le perdre. Aussi cher t-il aussitôt à se justifier : « Je ne puis assez r « merveiller, dit-il, de ce que dans le but de « calomnier, on a *déguisé* mon avis à l'Emper « faire traiter cette affaire par des ambassad « qui peuvent arriver promptement à Rome, n'e « pas plus raisonnable que d'attendre un con « qui s'assemblera au plutôt dans un an?... « quant à ce que tout doit dépendre du Saint-Es « certes ma réponse a été malignement, sinis « ment interprétée; car puisque nous enver « des ambassadeurs mus d'une sincère affec « pour l'Église, n'est-il pas évident que leur « semblée ne pourra être sans le Saint-Esprit[2] Ainsi le roi pour se défendre, s'abritait sous *spiration* de ses diplomates. On peut bien adme que le Saint-Esprit fût moins avec le pape qu'a

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 180.
[2] *Ibid.*, p. 187.

le roi ; mais il n'était en réalité ni avec l'un ni avec avec l'autre.

Ainsi échoua pour le moment l'idée de François Ier; elle était prématurée, et ne devait commencer à se réaliser que plus tard, amenée par la force des choses et dans l'ordre du temps. Ce fut en 1562, quand le concile dont il était tant question, et qui commença à Trente en 1545, se réunit pour la troisième fois, que cette nouvelle manière d'être, fut introduite dans la catholicité romaine. On ne pouvait alors s'entendre, les députés italiens voulant tout maintenir, et les députés allemands et français demandant des concessions importantes dans le but de concilier les protestants et leurs cours. Il y avait des luttes, des plaisanteries, des querelles ; on en venait aux mains dans les rues. La majorité du concile était irritée de ce que les légats romains attendaient régulièrement pour se prononcer que le courrier de Rome fût arrivé. « Le « Saint-Esprit, disaient les Français, qui déjà alors « aimaient à plaisanter, le Saint-Esprit vient à « Trente *en valise.* » L'assemblée allait se dissoudre; la papauté, obligée de choisir entre deux maux, résolut de s'entendre avec les princes. Le pape accorda qu'on traitât préalablement dans les cours séculières les questions importantes, abandonnant au concile les questions secondaires, pourvu qu'on témoignât toutes sortes d'égards à la papauté. Rome triompha dans les murs de Trente, mais elle y cessa d'être une hiérarchie pure. L'élément politique a primé dès lors ses conseils et la papauté est tombée toujours plus dans la dépendance des puis-

sances du siècle. Le plan de François Ier est en partie réalisé. Toutefois il y aurait un autre pas à faire. A la place du vote complaisant des rois, il faudrait établir sur le trône de l'Église la Parole souveraine et inflexible de Dieu.

Charles-Quint espérait que l'étrange avis du roi de France porterait Clément VII à entrer dans la ligue italienne, mais le pape se montrait peu susceptible quand il s'agissait des choses religieuses. Toutefois l'Empereur étant fort impatient, Clément résolut de lui donner cette légère satisfaction. Pourquoi se refuserait-il à entrer dans une ligue dont le but était d'exclure François Ier de l'Italie? Il signait alors des articles secrets par lesquels il s'engageait à donner à la France Parme, Plaisance, Urbin, Reggio, Livourne, Pise, Modène, même Milan et Gênes; il n'y avait donc aucune raison pour que le digne oncle de Catherine ne signât avec Charles un autre traité qui stipulait précisément le contraire. François Ier ne serait pas alarmé de l'entrée du pontife dans la ligue; il comprendrait que c'était simplement un procédé *honnête*, une mesure diplomatique. Le mariage de la nièce du pape faisait tant de peine à ce pauvre Empereur; il fallait bien lui donner cette consolation. D'ailleurs le pape, en donnant sa signature à Charles-Quint, faisait, à ce qu'il pensait, une chose très probe, car il n'avait pas la moindre intention de tenir à François Ier les promesses solennelles qu'il lui avait faites [1].

On était au 28 février. Les équipages de Charles

[1] Guicciardini. — Du Bellay.

étaient prêts; chevaux, mulets, carrosses, valets, officiers, seigneurs, tous attendaient le moment du départ. Les navires qui devaient transporter ce prince puissant et sa cour en Espagne, se trouvaient dans le port de Gênes et n'avaient plus qu'à lever l'ancre. Ce jour même avait été fixé pour signer l'acte de la ligue italienne. Les hauts et puissants contractants se réunirent dans le palais de Bologne. Le document fut lu à haute voix en présence des délégués des princes et puissances de l'Italie qui y étaient compris. Chacun dit oui, les signatures furent apposées, et Médicis s'empressa d'y mettre son nom, se promettant bien de signer sous peu un autre contrat avec le roi de France...

Tout semblait devoir se passer dans les règles, et sans que Charles-Quint laissât percer son dépit. Ce prince, qui savait si bien se contenir, donna toutefois une scène aux grands personnages qui l'entouraient. S'adressant au pape, il lui demanda le chapeau de cardinal pour trois de ses prélats: c'était, pensait l'Empereur, une petite gratification que Clément pouvait bien lui faire; mais le pape n'accorda qu'un chapeau. Aussitôt l'ambassadeur de France s'approcha et en demanda aussi un de la part de son maître, pour Jean, évêque d'Orléans, oncle du duc de Longueville, ce qui fut accordé. Alors le même ambassadeur, prenant courage, demanda aussi le cardinalat, sans désemparer, *en faveur du roi d'Angleterre*, pour l'évêque de Worcester. C'était trop pour Charles-Quint. Quoi! une *faveur* pour un roi qui renvoie sa tante Catherine, qui se brouille avec le pape, qui se jette dans le schisme... « L'Em-

« pereur prit cette requête, dit Du Bellay, merveil-
« leusement en mauvaise part. » « Certes, dit-il à « ceux qui l'entouraient, nous pouvons bien voir « que les affaires de ces deux rois vont tout d'un « branle, que l'un ne fait pas pour l'autre, moins « que pour soi. » Puis, sortant de sa réserve ordinaire, Charles-Quint *déclara ouvertement* sa désapprobation. « Cette requête d'un chapeau pour l'Angle« terre, dit-il, me vient plus à déplaire et plus à con« tre-cœur, que si M. l'ambassadeur de France en « avait demandé *quatre* pour son maître[1]. » Les diplomates présents ne pouvaient détourner leurs regards de dessus cette figure toujours si placide, et tout à coup si animée; ils jouissaient en secret de voir un sentiment quelconque, et surtout de la mauvaise humeur, sur les traits de ce puissant monarque dont toutes les paroles, toutes les actions, résultat d'une froide réflexion, étaient calculées avec art. Mais nul ne s'en réjouit autant que l'envoyé d'Angleterre, Hawkins. « L'Empereur est parti d'ici mé« content, écrivit-il aussitôt à Henri VIII, et n'ayant « réussi dans aucune des choses pour lesquelles il est « venu[2]. Tout ce qu'il a fait a été de renouveler une « vieille ligue pour n'avoir pas l'air d'être venu inu« tilement à Bologne[3]. » Charles avait hâte de sortir de cette ville, où il avait été joué par le pape et fait échec et mat par le roi, et se repentait déjà d'avoir laissé éclater son dépit. Il descendit l'escalier du pa-

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 189.
[2] « The Emperor departed from hens evil contented, and satisfied in no thing that he came for. » (*State papers*, VII, p. 439.)
[3] « Lest he should be seen to have done nothing. » (*Ibid.*)

lais, se jeta dans sa voiture, et partit pour Milan, où, avant de se rendre à Gênes et en Espagne, il avait quelques affaires à régler. C'était, comme nous l'avons dit, le vendredi 28 février[1].

Le pape resta encore dix jours à Bologne. Il était question d'une entrevue qu'il devait avoir avec le roi de France; il lui en avait déjà écrit *de sa main*. Le nonce du pape avait proposé au roi que l'*Empereur* en fût aussi... « Pourvu, répondit François, que « le *roi d'Angleterre* soit le quatrième[2]. » — « Moi, « de ma part, continua ce prince, et le roi d'An- « gleterre, de la sienne, nous ne voudrions, crainte « de surprise, nous trouver à l'entrevue qu'avec « des forces égales à celles de l'Empereur... Or, il « pourrait advenir, qu'étant ensemble trois forces de « princes, *assez peu amis*, au lieu de confirmer une « paix, nous commencerions une guerre[3]. » On revint donc à la conférence à *deux*, pendant laquelle le mariage se conclurait. On avait d'abord choisi Nice pour le lieu du rendez-vous; mais le duc de Savoie, qui n'aimait pas voir les Français à Nice, s'y refusa. « Eh bien, dit le pape, j'irai à Antibes, à Fréjus, à « Toulon, à Marseille... » Pour s'allier à la famille de France, il eût été plus loin que les colonnes d'Hercule. François, de son côté, désirait que le pape, qui avait attendu l'Empereur en Italie, vînt le chercher, lui, dans dans son propre royaume. Le pape lui faisait ainsi un plus grand honneur qu'à Charles-

[1] «The 28th. the Emperor departed from hens (*State papers*, VIII, p. 438) and went to Milan» (*Ibid.*, p. 447).

[2] Du Bellay, *Mémoires*, p. 189.

[3] *Ibid.*

Quint, ce à quoi il était fort sensible. Marseille fut désigné.

Maintenant tout était en règle. Le sang des Valois et des Médicis allait s'unir. Les clauses, conditions et conventions étaient expressément stipulées. La cérémonie du mariage devait se célébrer avec pompe dans la ville des Phocéens. Le pape était au comble du bonheur et la jeune fille avait des yeux tout brillants. Le sort en était jeté : Catherine de Médicis s'assiérait un jour sur le trône de la France; la Saint-Barthélemy était dévolue à cette noble contrée, le sang des martyrs coulerait par torrents dans les rues de Paris, et les rivières charrieraient à travers les provinces, de longues et muettes processions de cadavres, dont le lugubre silence crierait jusqu'au ciel.

Mais cette époque était encore éloignée; Paris offrait alors un spectacle bien différent. Il est temps d'y retourner.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

ORAGE CONTRE LA REINE DE NAVARRE ET SON « MIROIR DE L'AME PÉCHERESSE. »

(Été 1533.)

Le parti romain ne pouvait se consoler de sa défaite. Beda, Le Picard, Mathurin exilés; des prédications évangéliques se faisant librement dans les grandes églises de la capitale, la nouvelle doctrine portée dans tout Paris, de maison en maison, et la reine de Navarre, assise pour ainsi dire sur le trône en l'absence de son frère, protégeant, dirigeant toute cette activité *luthérienne*..... c'était trop. L'inquiétude et l'effroi augmentaient de jour en jour parmi les ultramontains; ils avaient de nombreuses conférences; et si le jeune Alsacien que nous avons vu à la porte de la Sorbonne, ou d'autres curieux avaient pu s'insinuer dans ces conventicules catholiques, ils y eussent entendu les plus violentes allocutions. « Ce n'est pas seulement l'approche de l'ennemi qui nous épouvante, disait-on; il est là... révolutionnaire, immoral, impie, athée, abominable, exécrable... » On y joignait encore d'autres

épithètes inscrites dans le vocabulaire de la papauté. « Il fait des progrès rapides; si nous ne lui opposons une résistance vigoureuse, c'en est fait! On verra peut-être s'écrouler sous ses coups les antiques murailles de ce catholicisme romain, qui depuis tant de siècles abritent les peuples. » Aussi la Sorbonne, les prêtres et les laïques les plus fougueux étaient d'accord que sans s'arrêter pour le moment aux personnages secondaires, il fallait frapper le plus dangereux. La reine de Navarre était, selon eux, le grand adversaire de la papauté; les moines surtout dont elle avait quelques années auparavant dévoilé les désordres, étaient pleins de fureur contre elle; leurs clameurs retentissaient de tous côtés. « La reine, disait-on, est l'*Ève* moderne « par laquelle la nouvelle révolte entre dans le « monde. — C'est le propre de la femme de se lais« ser tromper, » disait l'un; et, pour le prouver, il citait saint Jérôme. « La femme est la porte du « diable, » disait l'autre, et il faisait parler Tertullien: « Le cauteleux serpent, disaient les plus grands « docteurs, se souvient du mémorable duel, dont « le champ clos fut le paradis terrestre. Un autre com« bat commence et il met de nouveau en pratique « la ruse qui lui a si bien réussi. Au commence« ment du monde et maintenant, c'est toujours contre « la femme, cette muraille chancelante, ce *pan* plus « faible et plus facile à renverser, qu'il dresse sa « batterie. C'est la reine de Navarre qui maintient « en France les disciples de Luther; seule elle les « a placés dans les écoles; seule elle veille sur eux « avec un soin merveilleux et les sauve de tous

« péril[1]. Il faut ou que le roi la punisse, ou qu'elle « rétracte publiquement ses erreurs. » Les ultramontains ne se bornèrent pas à des discours; ils formèrent un détestable complot pour perdre la pieuse princesse.

Ce n'était pas chose facile; le roi l'aimait; les gens de bien la vénéraient, toute l'Europe l'admirait. Cependant François Ier étant très jaloux de son autorité, les prêtres espéraient profiter de son extrême susceptibilité, pour le brouiller avec une sœur qui osait avoir un sentiment à elle. D'ailleurs la reine de Navarre avait à la cour, comme toute personne marquante, des ennemis puissants, « d'une ingrati« tude scytique, » qui, reçus dans sa maison et élevés par elle aux honneurs, faisaient secrètement tout leur possible pour lui faire encourir la *male grâce* du roi et de *l'autre* roi son mari[2]. Le plus dangereux de tous était le grand maître Montmorency, homme entreprenant, courageux, impérieux, habile pour sa propre fortune, quoique malheureux quand il s'agissait de celle du royaume; d'ailleurs rude, inculte; ne faisant aucun cas des lettres, détestant la Réformation, irrité par le prosélytisme de la reine de Navarre et plein de mépris pour ses livres. Montmorency avait une grande influence sur François Ier. La Sorbonne se disait que si le grand maître se déclarait contre elle, il serait impossible à Marguerite de conserver la faveur du roi.

Une occasion se présenta de commencer l'attaque, et la Sorbonne la saisit. La reine de Navarre soupi-

[1] Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, p. 847-849.
[2] Sainte-Marthe, *Oraison funèbre de Marguerite*, p. 45.

rant après l'heure où une religion spirituelle et pure viendrait enfin remplacer les rites stériles de la papauté, avait composé, puis publié, en 1531, chez maître Simon Dubois, libraire à Alençon, un poëme chrétien intitulé : *Le Miroir de l'âme pécheresse, auquel elle recognoit ses fautes et péchés, aussi sa grâce et bénéfices, à elle faicts par Jésus-Christ son espoux.* Plusieurs personnes avaient lu ce poëme avec intérêt et avaient admiré la piété et l'esprit de la reine. Voyant que cette première édition, hasardée dans une ville qui lui appartenait, n'avait pas fait de bruit, suscité de persécutions et même lui avait attiré quelques félicitations, Marguerite prit envie de lancer dans un plus grand public son pieux manifeste. Encouragée d'ailleurs par la position que son frère venait de prendre; elle s'entendit avec un libraire un peu hardi, et en 1533 publia, à Paris même, une édition nouvelle de son livre sans y mettre le nom de l'auteur, et sans demander l'autorisation de la Sorbonne. Ce poëme était doux, spirituel, inoffensif, comme la reine elle-même, mais enfin il était de la sœur du roi, et fit aussitôt une immense sensation. Il y avait dans ces vers des voix nouvelles, des aspirations vers le ciel dès longtemps inconnues; plusieurs les entendirent, et l'on vit paraître çà et là certaines manifestations d'une piété douce, intime, depuis longtemps oubliée. La Sorbonne, effrayée, cria à l'hérésie. Il y avait même dans le *Miroir* plus que des aspirations. On n'y trouvait, il est vrai, rien contre les saints, ni contre la Vierge, rien contre la messe, ni contre la papauté, pas un mot de controverse; mais on y rencontrait, fortement

accentuée, la doctrine essentielle de la Réformation, le salut uniquement par Jésus-Christ et l'assurance certaine de cette rédemption.

A l'époque dont nous parlons, Beda n'avait pas encore été exilé. Il avait été chargé par la Sorbonne, au commencement de 1533, de l'examen des livres nouveaux. Le fougeux syndic découvrit le *Miroir* et, au comble de la joie, il se jeta sur ce livre pour y chercher matière à accusation contre la sœur du roi. Il le dévora; jamais lecture ne l'avait tant charmé; car il avait enfin des preuves que la reine de Navarre était véritablement *hérétique*[1]. « Mais enten-« dez-moi bien, disait-il, ce ne sont ni des preuves « muettes ni des semi-preuves, ce sont des preuves « littérales, testimoniales, complètes. » Beda attaquera donc Marguerite. Quel contraste entre la religion officielle de l'Église et celle de ce poëme spirituel! Saint Thomas et les autres chefs de l'école enseignent que l'homme peut avoir des mérites au moins de *convenance;* qu'il peut faire des œuvres surérogatoires, qu'il faut confesser ses fautes à l'oreille du prêtre, satisfaire par les actes de la pénitence à la justice de Dieu, *satisfactio operis*..... Mais selon le *Miroir de l'âme pécheresse* la religion est beaucoup plus simple..... tout se résume en ces deux termes, le péché de l'homme et la grâce de Christ. Ce dont l'homme a besoin, selon la reine, c'est que ses péchés lui soient remis, entièrement pardonnés, à cause de la mort du Sauveur; et quand

[1] Théod. de Bèze, *Hist. des Églises réformées,* I, p. 8. — Génin, *Notice sur Marguerite d'Angoulême,* p. III. — Freer, *Life of Marguerite d'Angoulême,* II, p. 112.

il a trouvé, par la foi, l'assurance de ce pardon, il a la paix... Il doit considérer tout son passé comme n'étant plus pour lui un sujet de condamnation devant Dieu; c'est la *bonne nouvelle.* Or cette *nouvelle* scandalisait fort Beda et ses intimes. « Quoi! disait-il en tenant le fameux livre ouvert devant « eux, quoi! plus de confessions auriculaires, plus « d'indulgences, plus de pénitences, plus d'œuvres « pies!... La cause du pardon, c'est l'œuvre réconciliatoire de Christ, et ce qui nous l'approprie, « ce n'est pas l'Église, c'est la foi. » Le syndic résolut de faire connaître ce livre *affreux* à toute la vénérable compagnie.

En effet la Sorbonne s'assembla, et Beda tenant en main le poëme hérétique, lut à ses collègues les passages les plus scandaleux. « Écoutez! » disait-il, et tous les docteurs attentifs restaient bouche béante et les yeux fixés sur leur syndic. Beda lisait :

O Jésus-Christ! des âmes vrai pêcheur !
Mon avocat, mon unique Sauveur !...
Je ne crains plus d'être jamais défaite,
Car vous avez justice satisfaite.
Mon époux prend tous mes péchés sur soi,
Et puis il met tous ses biens dessus moi...
Venez, Sauveur, vos vertus présentez...
De mes péchés, portés de bon courage,
Sur une croix, par votre passion,
Vous avez fait la satisfaction[1].

On a dit que les poëmes de Marguerite étaient la théologie en vers. Ses vers, il est vrai, ne s

[1] *Les Marguerites de la Marguerite,* I, p. 60.

pas aussi élégants que ceux de notre siècle, et le sens en est plus théologique qu'on ne le voit dans les poésies de nos jours; mais cette théologie n'est pas celle de l'école, c'est celle du cœur. Ce qui irritait surtout la Sorbonne, c'était la paix, l'assurance que Marguerite possédait en son âme, précieux privilége d'une âme sauvée, mais que la scolastique avait à l'avance condamné. La reine, appuyée sur le Sauveur, semblait n'avoir plus aucune crainte. « Écoutez, » disait Beda :

Avide enfer! où est votre défense?
Vilain péché! où est votre puissance?
Unie à Christ, je ne puis avoir peur,
Peine,travail, ennui, mal, ni douleur...
Très faible suis en moi, en Dieu très forte,
Car je puis tout en Lui qui me conforte [1].

Ainsi, disait-on à la Sorbonne, la reine de Navarre s'imagine que les péchés sont remis gratuitement, sans qu'aucune satisfaction soit exigée des pécheurs!... « Voyez, disait le syndic, l'assurance « insensée, dans laquelle la nouvelle doctrine peut « jeter les âmes. Voici ce qu'on lit dans le ***Mi-* « *roir*** : »

Ni de ton ciel l'infinie hauteur,
Ni de l'enfer l'abîme et profondeur,
Ni le péché qui me fait tant la guerre,
Ne me peuvent séparer un seul jour,
O Père saint! de ton parfait amour [2].

Cette foi simple appuyée sur les promesses de

[1] *Les Marguerites de la Marguerite*, I, p. 63.
[2] *Ibid.*, p. 65.

Dieu, scandalisait les docteurs. « Personne, disaient-« ils, ne peut se promettre rien de certain quant à « son salut, à moins de l'avoir appris par une révé-« lation particulière de Dieu. » Le concile de Trente fit de cette assertion un article de foi. « La reine, « continuait l'accusateur, parle comme si elle ne « soupirait qu'après le ciel » :

O mon vrai Dieu ! que cette mort est belle,
Par qui j'aurai fin de toute querelle.
Je vous requiers, venez hâtivement !
Et mettez fin à mon gémissement[1] !

Quelqu'un ayant remarqué que la reine de Navarre n'avait pas mis son nom dans le titre de son ouvrage : « Attendez la fin, dit le dénonciateur, la « signature s'y trouve, » et il lut le dernier vers :

Le bien qu'il fait à moi sa *Marguerite* [2].

Bientôt du haut des chaires, retentirent des insinuations et des accusations contre la sœur du roi. Tel moine faisait trembler ses auditeurs en décrivant les coupables *hérésies* de Marguerite, et l'autre cherchait à les faire rire. « Ces choses, dit Théodore « de Bèze, irritèrent extrêmement la Sorbonne et « notamment Beda et autres de son humeur, et ils « ne pouvaient se tenir de *bailler* des atteintes en « leurs sermons à la reine de Navarre[3]. »

D'autres motifs excitaient la colère des moines : Marguerite ne les aimait pas. Le monachisme était

[1] *Les Marguerites de la Marguerite*, I, p. 51, 57.
[2] *Ibid.*, p. 70.
[3] Théod. de Bèze, *Histoire des Églises réformées*, I, p. 8, 9.

une des institutions que les réformateurs voulaient voir disparaître de l'Église, et malgré son esprit conservateur, la reine de Navarre ne voulait pas la garder. Les nombreux abus de la vie monastique, la contrainte dont les vœux étaient souvent accompagnés, les vocations machinales de la plupart des religieux, leur paresse, leur sensualité, la mendicité changée par eux en manière de vivre, leur prétention extravagante de mériter l'éternité et d'expier leurs péchés par leur discipline, la conviction orgueilleuse qu'ils avaient d'atteindre à une piété qui dépassait les exigences de la loi divine, la défaveur que le système monacal jetait sur les vocations instituées de Dieu, sur le mariage, la famille, le travail, l'état politique; enfin les exercices corporels et les macérations placés au-dessus de cette charité vivante qui provient de la foi, et de tous les fruits de l'esprit de Dieu dans l'homme; tout cela, selon les réformateurs, était entièrement opposé à la doctrine de l'Évangile.

Marguerite alla encore plus loin. Elle n'avait pas ménagé les moines, et faisant un fouet de petites cordes, elle les en avait fustigés. Ce n'était pas assez qu'Érasme et Ulrich de Hutten les eussent couverts de honte, la reine de Navarre avait dépeint dans quelques nouvelles leur caractère si bas et leur vie si dissolue. Elle n'avait, il est vrai, communiqué ses récits qu'à son frère et à sa mère, et ne voulut jamais les livrer à la publicité; mais quelques copies en avaient circulé parmi les gens de la cour quelques feuilles étaient tombées dans les mains des moines, et de là leur colère. Marguerite comme beaucoup d'autres de son temps, s'était trompée,

c'est au moins notre avis, sur la manière dont il fallait combattre les vices des monastères. Suivant l'exemple du plus fameux prédicateur du moyen âge, Menot, elle avait décrit fidèlement, naïvement, quelquefois crûment l'avarice, les débauches, l'orgueil, tous les vices des couvents. Elle avait fait mieux pourtant; elle avait opposé aux stupides sottises et aux discours déshonnêtes des cordeliers, la parole simple et sévère des prédicateurs de l'Évangile. « Ce sont des contes moraux, » dit un auteur contemporain (qui n'est pas très favorable à Marguerite); « ils *dégénèrent* souvent en véritables sermons, « en sorte que chaque histoire n'est à vrai dire que « la *préface d'une homélie*[1]. » Après un récit où se montre la fragilité humaine, Marguerite commençait ainsi son application : « Sachez qu'au pre« mier pas que l'homme marche en la confiance de « lui-même, il s'éloigne d'autant de la confiance en « Dieu. » Après avoir raconté un faux miracle par lequel un moine incestueux avait voulu surprendre le comte d'Angoulême, père de Marguerite, elle ajoutait : « Sa foi fut à l'épreuve de ces miracles ex« térieurs. Nous n'avons qu'un Sauveur, qui, en di« sant *Consummatum est*, a fait voir qu'il ne fal« lait pas attendre un successeur pour opérer « notre salut. » Personne, sauf les moines, ne songea au seizième siècle à se scandaliser de ces récits. La parole avait alors une liberté qu'elle ne de plus avoir à cette heure; et chacun sentait que sa reine était vraie en dépeignant les désordres des

[1] Génin, *Notice sur Marguerite d'Angoulême*, p. 95. (En tête des lettres.)

ligieux et d'autres classes de la société, elle l'était aussi en exprimant la sévère moralité de ses propres principes et la pureté vivante de sa foi. Ce fut sa fille, l'austère Jeanne d'Albret, qui fit publier la première édition correcte de ces *Nouvelles* ; et certes, elle ne l'eût pas fait, si cette publication avait pu nuire à la mémoire de sa mère [1]. Mais les temps ont changé ; ce livre, innocent alors, ne l'est plus à cette heure ; de nos jours on ne lira que les contes, on laissera les *sermons;* tout est dangereux pour la jeunesse de notre siècle. Nous absolvons l'auteur quant à ses intentions ; mais quant à son œuvre, nous la condamnons. Et (nous en faisons nos excuses aux amis des lettres qui nous accuseront de barbarie), s'il fallait prononcer sur le sort de ce livre de Marguerite, nous lèverions volontiers la main pour qu'on lui en fît subir un semblable à celui dont il est parlé dans la Bible, quand il est dit que *plusieurs Corinthiens apportèrent leurs livres et les brûlèrent* [2].

Revenons au *Miroir*, où se reflète l'âme pieuse de Marguerite.

La Faculté décida que la première chose à faire était de parcourir la ville, de fouiller dans toutes les librairies, et de saisir tous les exemplaires qui s'y trouveraient [3]. Ici Beda disparaît ; ce n'est plus lui qui joue le principal rôle. Il est probable que les poursuites dirigées contre lui avaient alors commencé ; mais cette persécution, en enlevant au parti

[1] *Marguerite de Valois, reine de Navarre,* étude historique (1861).
[2] Actes, chap. XIX.
[3] « Quum excuterent officinas bibliopolarum. » (Calvini *Ep.*, p. 2. Genève, 1617.)

romain son chef, devait accroître la colère, et par conséquent les efforts de la Sorbonne pour perdre la reine de Navarre. Le curé Leclerq, à défaut de Beda, fut chargé de la perquisition... Il visita toutes les librairies, accompagné des huissiers de l'Université; il saisit le *Miroir de l'âme pécheresse*, partout où l'on ne parvint pas à le lui dérober, et revint à la Sorbonne chargé de ses dépouilles. Alors la Faculté délibéra sur les mesures à prendre contre l'auteur.

La chose n'était pas facile; on savait que le roi, vif et violent, avait beaucoup d'estime et d'affection pour sa sœur. Les hommes les plus sages dans la Faculté hésitaient. Ces hésitations indignèrent les moines, et la fureur dont les plus fanatiques étaient saisis s'étendit jusque dans les provinces. A Issoudun, dans le Berri, une assemblée de religieux se forma pour discuter ce qu'il y avait à faire. Le supérieur des cordeliers, homme impétueux, téméraire, forcené même, parlait plus fort que tous les autres. « Pas tant d'affaires, s'écria-t-il, qu'on enferme la reine de Navarre *dans un sac*, et qu'on la jette à la rivière[1]. » Cette parole, qui courut la France, ayant été rapportée aux docteurs de Paris, les alarma, et plusieurs préférèrent une persécution moins violente. Alors, un dominicain (encore un moine) se leva et dit : « Ne craignez rien, nous ne serons pas seuls à poursuivre cette princesse hérétique, M. le grand-maître est son mortel ennemi[2]. »

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 282. — Freer, *Life o. Marguerite*, II, p. 118. — Castaigne, *Notice sur Marguerite.*

[2] Lettre de la reine Marguerite à Montmorency. (*Ibid.*)

En effet, Montmorency, qui était après le roi le personnage le plus important du royaume, cachait sous un voile religieux, un cœur dur, une humeur chagrine, et il était craint de tous, même de ses amis. Si l'on parvenait à le gagner, la reine de Navarre, attaquée à la fois par le parti prêtre et le parti politique, devait succomber sous leurs coups.

Marguerite supporta ces injures avec une admirable douceur. Elle avait dans ce moment même avec Montmorency une correspondance presque journalière et signait toutes ses lettres : *Votre bonne tante et amie.* Pleine de confiance dans cet homme perfide, elle lui demanda de la défendre. « Mon neveu, lui écrivit-elle, je vous prie de penser « qu'étant maintenant loin du roi, il est besoin que « vous m'aidiez en cette affaire. *Je me fie en vous ;* et « sur cette fiance qui sans doute ne peut jamais me « faillir se va reposer votre bonne tante et amie, « *Marguerite.* » La reine fit quelque allusion aux paroles violentes des moines, mais avec une grande débonnaireté. « J'ai prié le porteur, écrivit-elle, de « vous parler de *quelques folies* qu'un jacobin a « dites en la faculté de théologie. » Ce fut tout ; elle ne prononça pas une parole amère[1]. Montmorency, ce courtisan impérieux, qui bientôt poursuivit les protestants à toute outrance, commençait à se croire assez fort pour perdre Marguerite, et nous verrons bientôt quel fut le résultat de ses perfides insinuations.

La Sorbonne délibérait sur ce qu'il y avait à

[1] *Lettres de la reine de Navarre,* I, p. 282, 283.

faire. Selon les ordonnances des papes Sixte IV et Alexandre VI, des livres, des traités ou des écritures quelconques[1], ne pouvaient être imprimés sans une autorisation expresse; or la reine de Navarre avait imprimé son livre sans aucune permission. La compagnie décréta, sans avoir l'air de soupçonner l'auteur, que le *Miroir de l'âme pécheresse* était interdit et porté sur l'*Index librorum prohibitorum*.

Ce n'était pas assez. Les prêtres ameutèrent les écoliers; mais tandis que les premiers jouaient la tragédie, ce fut à une comédie qu'eurent recours les seconds ou plutôt leurs pédagogues. Les écoliers du collége de Navarre, qui sortaient de la classe de grammaire et entraient dans celle de dialectique, avaient coutume de donner le 1er octobre une représentation dramatique. Les chefs cléricaux du collége, voulant rendre la reine odieuse au peuple et ridicule à la cour, composèrent une comédie. On distribua les rôles aux écoliers; on commença les répétitions, et ceux qui y furent admis, trouvèrent que l'auteur avait tellement assaisonné sa fable *de vinaigre et de fiel*, qu'elle emportait la pièce[2]. Le bruit s'en répandit dans le monde latin; Calvin lui-même l'entendit, car il était resté au courant de tout ce qui se faisait dans les écoles. Tout en s'appliquant sans cesse à l'œuvre de Dieu, il avait aussi l'œil sur l'œuvre de l'adversaire. On parla tant de

[1] « Libri, tractatus aut scripturæ quæcunque. » (Raynald, *Annales eccl.*, XIX, p. 514.)

[2] « Fabula felle et aceto, ut ait ille, plusquam mordaci conspersa. » Calvini *Ep.*, p. 1.)

cette comédie que le jour de la représentation étant arrivé, on accourut de tous côtés, et la salle se remplit. Les moines et les théologiens prirent les premières places, et la pièce commença.

Une reine, magnifiquement vêtue, assise tranquillement sur le devant de la scène, filait et semblait ne penser qu'à son rouet. « C'est la sœur du « roi ! dirent les spectateurs, elle ferait bien de s'en « tenir toujours à sa quenouille ! »

Alors parut un personnage étrange : c'était une femme, vêtue de blanc, armée d'un flambeau et jetant autour d'elle un regard terrible. Chacun reconnut la furie *Mégère*. « C'est maître Gérard, di« sait-on, l'aumônier de la sœur du roi[1]. » S'avançant avec prudence, Mégère s'approche de la reine, dans le but de l'enlever aux occupations paisibles de la femme, et de lui faire poser sa quenouille. Elle ne se montre point ouvertement son ennemie, mais s'avance finement, prenant une belle apparence, comme lui apportant de nouvelles lueurs. Elle passe et repasse autour d'elle, et s'efforce de la distraire au moyen de sa torche qu'elle place résolûment sous ses regards[2].

La princesse résiste d'abord ; elle file, file ; mais à la fin, ô malheur ! elle s'arrête, elle se laisse attirer par la fausse lumière dont on l'entoure, elle cède, elle quitte son rouet... Mégère a triomphé, et en échange de la quenouille, elle place aussitôt

[1] L'auteur contractant les deux mots *Màgister Gerardus* en faisait *Megæra*. « Megæram appellant alludens ad nomen *Magistri Gerardi*. »

[2] « Tunc Megæra illi faces admovens ut acus et colum abjiceret. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)

dans la main de la reine l'Évangile [1]. O prodige ! L'effet est magique ; en un moment la reine est transformée. Elle était douce, elle devient cruelle ; elle oublie ses vertueuses et antiques coutumes ; elle se lève ; elle tourne partout des yeux hagards ; elle prend la plume, elle écrit des ordres sanguinaires, et fait même subir aux malheureux de douloureux tourments. Des scènes plus outrageantes encore succèdent aux premières. La sensation était générale. « Voilà, disait-on dans les salles, voilà les « fruits de l'*Évangile !* Il débauche les esprits après « les nouveautés et les folies ; il enlève au roi la « dévotieuse affection de ses sujets, et ravage l'É- « tat et l'Église [2] !... »

Enfin la pièce finit. La Sorbonne triomphait ; la reine de Navarre avait jadis donné quelques soufflets aux prêtres et aux moines ; ceux-ci la souffletaient à leur tour.

Les bravos éclataient sur tous les bancs, et les théologiens surtout battaient des mains de toutes leurs forces ; jamais on n'avait entendu des applaudissements tels que ceux des révérends docteurs [3]. Il y eut pourtant quelques hommes raisonnables à qui cette farce dirigée contre la sœur du roi parut inconvenante. « Vraiment, disaient-ils, ils n'ont mis « ni voile, ni figure ; la reine est indignement et « ouvertement insultée dans cette comédie [4]. » Les moines, comprenant qu'ils avaient été trop loin, vo-

[1] « Evangelia in manus recepit. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)
[2] Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, p. 844.
[3] « Mirabiliter applaudentibus theologis. » (Sturmius Bucero.)
[4] « Quam non figurate, nec obscure, conviciis suis proscindebant. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)

lurent étouffer l'affaire. Mais bientôt toute la ville en fut pleine, et quelques jours après un ami malin vint la raconter à la cour, et récita toute la comédie, scène après scène, à la reine de Navarre elle-même[1].

La Sorbonne, la plus grande autorité de l'Église, après le pape, avait frappé le premier coup; le second lui avait été donné dans les colléges; le troisième devait l'être à la cour. En perdant cette princesse aux yeux de son frère, les ennemis de la Réformation lui causeraient la plus ineffable douleur, car elle adorait presque François Ier; ensuite ils la feraient reléguer dans les montagnes du Béarn. Montmorency se prêta à cette intrigue; il s'avança prudemment; il parla au roi, de l'hérésie, des dangers qu'elle faisait courir à la France, de l'obligation d'en délivrer le royaume pour sauver les âmes. Puis, semblant hésiter, il ajouta: « Il est vrai, Sire, « que si vous vouliez extirper les hérétiques, il vous « faudrait commencer par la reine de Navarre[2]... » Ici il s'arrêta.

Marguerite ne connut pas d'abord cette perfide insinuation; mais chacun lui répétait que si elle laissait impunies les impertinences des moines et les condamnations de la Sorbonne, elle encouragerait leur malice. Elle communiqua ce qui s'était passé à son frère, se déclara l'auteur du *Miroir*, et insista sur ce qu'on n'y trouvait que des sentiments de piété, sans aucune attaque contre les doctrines de l'Église: « Nuls de nous, disait-elle, n'ont été trou-

[1] «Re ad Reginam delata.» (Calvini *Ep.*, p. 1.)
[2] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 58.

« vés *sacramentaires.* » Enfin elle demanda que la condamnation de la Faculté de théologie fût annulée, et que le collége de Navarre fût rappelé à l'ordre.

Calvin suivit de très près toute cette affaire; on dirait presque en lisant sa lettre qu'il était au nombre des spectateurs. Il trouva indigne la conduite des écoliers et de leurs maîtres[1]. « Les chré« tiens, disait-il, sont mis en montre, comme quand « dans un triomphe, on promenait dans toute la « ville les pauvres prisonniers, que l'on menait en« suite droit en prison pour les étrangler. Mais « ce spectacle que l'on fait des fidèles ne nuit en « rien à leur félicité, car devant Dieu ils restent en « possession de la gloire, et l'Esprit de Dieu leur « en donne un témoignage qui demeure ferme dans « leurs cœurs[2]. »

[1] « Indigna prorsus ea muliere. » (Calvini *Ep.* p. 1.)
[2] Calvini *Op.*, passim.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

TRIOMPHE DE LA REINE DE NAVARRE.

(Automne 1533.)

François Ier n'était pas à Paris quand l'orage éclata contre sa sœur. Au temps d'été 1533, dit la chroni« que, le roi alla visiter ses pays et seigneuries de « Languedoc, et fit son entrée triomphante dans la « ville de Toulouse[1]. » Ce fut donc par correspondance qu'il apprit ce qui se passait. Chacun se demandait ce qu'il allait faire. D'un côté, il avait de l'affection pour la reine ; mais, de l'autre, il n'aimait pas ce qui troublait la tranquillité ; il protégeait les lettres, mais il détestait l'Évangile. Son meilleur moi eut le dessus; sa haine contre les sottises des moines se réveilla ; sa grande susceptibilité lui fit prendre les affronts faits à sa sœur, comme faits à lui-même, et coup sur coup il donna aux ennemis de Marguerite d'énergiques leçons.

Le premier qu'il remit à sa place fut Montmorency. Comme celui-ci cherchait à faire entrer dans

[1] *Chronique du roi François Ier*, p. 98.

l'esprit du roi ses perfides insinuations, François lui imposa aussitôt silence: « N'en parlons pas, dit-il, « pour celle-là, elle m'aime trop ; elle ne prendra « jamais de religion qui préjudicie à mon État[1]. » Marguerite apprit plus tard la tentative du grand-maître, « dont onques puis ne l'aima jamais, » ajoute Brantôme.

Le second à sentir la main du roi fut le prieur des franciscains qui avait proposé de coudre Marguerite dans un sac et de la jeter à la Seine. « Qu'on « lui fasse subir la peine qu'il a voulu infliger à la « reine! » s'écria-t-il. A l'ouïe de cet arrêt, les moines s'irritèrent; le peuple même, à ce que dit un historien, s'ameuta. Mais la reine intercéda pour le misérable, et obtint sa vie; le prieur fut seulement privé de ses dignités ecclésiastiques, et envoyé pour deux ans aux galères[2].

La parodie jouée contre la reine ainsi que les prêtres qui l'avaient composée et en avaient dirigé la représentation, occupèrent ensuite le roi; il résolut de ne pas les épargner, et de leur faire au moins une terrible peur. Il donna ses ordres, et aussitôt le lieutenant de police se mit en route, et parut à la tête de cent archers[3] devant le collége de Navarre. « Cernez la maison, leur dit-il, en sorte que nul ne « s'échappe[4]. » En effet, les archers entourèrent le vaste bâtiment. Ce récit nous est fait de nouveau par

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 88.
[2] Castaigne, *Notice sur Marguerite*. — Freer, *Life of Marguerite*.
[3] « Prætor stipatus centum apparitoribus gymnasium adiit. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)
[4] « Suis jussis domum circumcidere, ne quis elaberetur. » (*Ibid.*)

Calvin, qui continue à prendre le plus vif intérêt à toute cette aventure. La manœuvre commandée ne s'était pas accomplie sans bruit; et quelques professeurs et élèves, attirés aux fenêtres, avaient épié les mouvements des sergents municipaux. L'auteur du drame qui ne s'était attendu à rien de semblable, et n'avait cessé de tenir la tête haute et de se vanter de son pieux exploit, se trouvait dans la chambre d'un ami, et plaisantait avec lui de la reine et de la fameuse comédie, quand tout à coup il entendit un bruit inusité[1]. Il regarda, et à la vue du collége, entouré de soldats, il s'alarma, il se troubla. « Ca- « chez-moi ! » s'écria-t-il. En effet, on le mit en un lieu où nul à ce que l'on pensait, ne pourrait le découvrir; il y a toujours de bonnes caches dans les colléges. « Restez là, lui dit-on, jusqu'à ce « nous trouvions l'occasion de vous faire échap- « per[2]. » On ferma soigneusement la porte.

Pendant ce temps, le lieutenant de police était entré avec un petit nombre de ses archers, et avait demandé qu'on lui livrât l'auteur du drame contre la reine de Navarre. Le chef du gymnase, homme distingué, d'une profonde érudition, d'une grande influence, que Calvin appelle « le grand maître Lau- « ret, » que Sturm nomme « le roi des sages, » *Rex sapientum*, ne mérita pas son nom. Il refusa tout. Alors les sergents se mirent à chercher le coupable dans la maison; et professeurs et étudiants furent dans une grande anxiété. Mais en vain fouillait-on dans tous

[1] « Sed cum forte in amici cubiculo esset, tumultum prius exaudisse. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)

[2] « E quibus per occasionem effugeret. » (*Ibid.*)

les coins ; impossible de rien découvrir[1]. Alors le lieutenant de police ordonna à ses archers de s'emparer *des acteurs*, à défaut de l'auteur, et saisit lui-même par le cou, l'un de ceux qui avaient joué cette parodie. Ceci fut le signal d'un immense tumulte. Maître Lauret, se sentant plus coupable que les jeunes garçons, se précipite sur le lieutenant, et veut lui arracher son élève[2] ; les écoliers, se voyant soutenus par leur chef, tombent sur les archers ; ils leur donnent des coups de poing, des coups de pied ; quelques-uns même jettent des pierres[3]. C'est une vraie bataille qui se livre dans le collége de Navarre. Enfin la force resta à la loi, et tous les imberbes acteurs tombèrent dans les mains de la police.

Le lieutenant tenait à connaître le corps du délit : « Maintenant, dit-il aux jeunes histrions, vous allez « répéter devant moi ce que vous avez dit sur la « scène[4]. » Il fallut obéir ; les pauvres garçons, fort confus, redirent tête basse toutes leurs impertinences. « Ce n'est pas tout, reprit le magistrat, « en se tournant vers le chef de l'institution, puisqu'on me dérobe l'auteur du crime, je dois m'en « prendre à ceux qui pouvaient empêcher cette « insolence. Maître Lauret, vous allez me suivre, « ainsi que ces polissons. Quant à vous, maître « Morin (c'était le second du collége), vous gar- « derez les arrêts dans votre chambre. » Puis le lieutenant sortit avec sa bande ; il plaça Lauret chez

[1] « Autor sceleris deprehendi non poterat. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)
[2] « Dum vult obsistere gymnasiarcha. » (*Ibid.*)
[3] « Lapides a nonnullis pueris conjecti sunt. » (*Ibid.*)
[4] « Quod pro scena recitassent jussit repetere. » (*Ibid.*)

un des commissaires et mit les écoliers en prison.

Il restait l'affaire la plus importante, le jugement porté par la Sorbonne contre le poëme de Marguerite. Le roi, voulant user de ménagements, ordonna simplement au recteur de demander à la Faculté si elle avait réellement mis le *Miroir* au nombre des livres d'une religion réprouvée[1], et de vouloir bien exposer, dans ce cas, ce qu'on y trouvait de répréhensible. C'était donc le recteur qui devait diriger cette affaire; or quelques jours auparavant, le 10 octobre, avait eu lieu l'élection d'un nouveau recteur, et soit que l'université s'aperçût de quel côté soufflait le vent, soit qu'elle voulût se montrer opposée aux ennemis des lumières, soit qu'elle voulût faire sa cour au roi en élevant le fils d'un de ses favoris, du premier médecin de la cour, elle avait choisi, malgré la faculté de théologie, Nicolas Cop, ami particulier de Calvin. « O chose étonnante, disaient quelques amis de l'Évangile : le roi, sa sœur, le recteur de l'Université, et même, selon quelques-uns, l'évêque de Paris, penchent du côté de la Parole de Dieu ; comment la France ne serait-elle pas réformée ? »

Le nouveau recteur prit l'affaire vigoureusement en main. Gagné à l'Évangile par Calvin, il avait compris dans ses conversations avec son ami, que le péché est la grande maladie, que la perte de la vie éternelle est la grande mort, que Jésus est le grand médecin. Il était impatient de s'opposer aux ennemis de la Réforme, et le roi lui-même lui en four-

[1] « Improbatæ religionis. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)

nissait l'occasion... Il eut avec Calvin de fréquentes conversations sur ce sujet et convoqua les quatre facultés, le 24 octobre 1532. L'évêque de Senlis confesseur du roi, leur donna lecture de la lettre de Sa Majesté. Après lui, le jeune recteur, organe des temps nouveaux, prit la parole, et plein de l'ardeur que donne une conversion récente, il prononça, nous dit Calvin, une longue et sévère oraison[1], une catilinaire chrétienne, foudroyant les conspirateurs qui complotaient contre la Parole de Dieu. « La licence est toujours criminelle, dit-il, « mais que sera-ce quand ceux qui violent les lois « sont ceux qui devraient aprendre aux autres « les observer... Or que font-ils ? Ils prennent les « armes contre une femme excellente, qui est à l « fois la protectrice des bonnes lettres et la mère d « toutes les vertus[2] !... Ils pénètrent jusque dans l « sanctuaire de la famille de nos rois et porten « atteinte à la majesté souveraine !... O présomp « tueuse témérité, ô imprudente audace !... Les lois « de la bienséance, les lois de l'État, les lois de « Dieu même, tout a été violé par ces hommes im « pudents... Ce sont des séditieux, ce sont des re« belles... » Puis se tournant vers la faculté de théologie, le recteur s'écria : « Cessez, Messieurs, « ces manières folles et arrogantes ; ou bien, si ce « n'est pas vous qui avez commis cette offense, n'en « prenez pas la responsabilité. Voulez-vous encou« rager la malice de ceux qui sont toujours prêts

[1] « Longa et acerba oratione. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)

[2] « In reginam virtutum omnium et bonarum litterarum matrem arma sumere. » (*Ibid.*)

« à commettre les actes les plus coupables, se lavent « ensuitent la bouche en disant : C'est un autre « qui l'a fait ! C'est l'Université ; tandis que l'Uni- « versité n'en sait mot[1] ! Ne vous mêlez pas d'une « affaire pleine de péril, ou craignez la colère re- « doutable du roi[2]. »

Ce discours, la terreur qu'inspirait le nom de François Ier, et le souvenir de la prison de Beda, émurent l'assemblée. Les théologiens, qui étaient tous coupables, abandonnèrent lâchement celui de leurs collègues qui n'avait fait qu'exécuter leur décision commune ; ils s'écrièrent unanimement : « Il « faut désavouer cet acte téméraire[3] ! » Les quatre facultés déclarèrent n'avoir point autorisé le fait dont le roi portait plainte, et toute l'affaire retomba sur Le Clerq, curé de Saint-André, qui y avait pris la part la plus active. Il était le Jonas qu'il fallait jeter à la mer.

Le Clerq fut indigné. Il avait couru toute la ville, au vu et su de tout le monde ; il avait fouillé dans toutes les librairies pour y saisir l'hérétique *Miroir ;* les libraires, s'il le fallait, déposeraient contre lui. Mais en se voyant renié par ceux qui l'avaient poussé à cet acte, il se sentait ému de mépris et de colère. Toutefois, il tâcha d'échapper au péril qui le menaçait, et, voyant parmi les auditeurs quelques officiers de la cour, il dit (en français, pour que tous le comprissent) : « Par quelles paroles

[1] « Ut dicant Academiam fecisse. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)

[2] « Ne se immiscerent tanto discrimini, ne regis iram experiri vellent. » (*Ibid.*)

[3] « Omnium sententia fuit, factum abjurandum. » (*Ibid.*)

« assez magnifiques pourrai-je, Messieurs, exalter « la justice du roi[1] ? Qui pourrait dire avec quelle « inébranlable fidélité ce grand prince s'est montré « en toute occasion le courageux protecteur de la « foi[2] ? Je sais que des hommes égarés s'efforcent « de pervertir l'esprit du monarque et conspirent « la ruine de la sainte Faculté[3], mais j'ai la ferme « confiance que leurs manœuvres échoueront contre « l'héroïque fermeté de Sa Majesté. Je m'honore de « la résistance que je leur oppose. Et pourtant, je « n'ai rien fait de moi-même ; j'ai été délégué par « un décret de l'Université pour l'office que j'ai « rempli[4]. Et pensez-vous qu'en l'exécutant, j'aie « voulu ourdir une trame contre une princesse « auguste, dont la morale est si sainte et dont la « religion est si pure[5], et qui en a naguère donné « des preuves par le respect avec lequel elle a « rendu les derniers honneurs à son illustre mère ? « Je regarde comme prohibées des productions « obscènes, comme *Pantagruel ;* mais je place le « *Miroir* simplement parmi les livres suspects, « parce qu'il a été publié sans l'approbation de la « Faculté. Si c'est là une faute, nous sommes tous « coupables ; — vous, Messieurs, dit-il en se tour- « nant vers ses collègues, vous aussi bien que moi, « quand même vous me désavouez[6]... »

[1] « Magnificis verbis regis integritatem. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)
[2] « Fidei animosum protectorem. » (*Ibid.*)
[3] « Aliquos sinistros homines. » (*Ibid.*)
[4] « Se quidem fuisse delegatum Academiæ decreto. » (*Ibid.*)
[5] « Fœminam tam sanctis moribus, tam pura religione præditam. » (*Ibid.*)
[6] « Omnes esse culpæ affines, si qua esset, quantumvis abnegarent. » (*Ibid.*)

Cette harangue, fort embarrassante pour les docteurs de la Faculté, assurait le triomphe de la reine. « Messieurs, dit le confesseur du roi, j'ai lu le livre « inculpé, et vraiment il n'y a rien à en effacer, à « moins que je n'aie oublié toute ma théologie[1]. Je « demande donc un décret qui satisfasse pleinement « Sa Majesté. » Alors le recteur reprenant la parole : « L'Université, dit-il, ne reconnaît, ni n'ap- « prouve la censure prononcée contre ce livre. Nous « écrirons au roi pour lui demander d'agréer les « excuses de l'Université. » Là-dessus l'assemblée se sépara.

Ainsi Marguerite, l'amie des réformateurs, sortit victorieuse de cette attaque des moines. « Cette af- « faire, dit Bèze, rabattit un peu la furie de nos « maîtres (*magistri*), et fortifia grandement le petit « nombre des fidèles[2]. » Le récit clair et frappant que nous en a laissé Calvin nous a mis en état de la suivre de près dans toutes ses phases. On ne peut s'empêcher, en le lisant, de regretter que le réformateur n'ait pas employé aussi quelquefois son beau talent à écrire l'histoire[3].

Une chose étonnante se passait en France; Calvin et François Ier semblaient presque marcher d'accord. Calvin suivait d'un œil observateur le mouvement des esprits, et sa haute intelligence se plaisait à en rechercher les conséquences prochaines. Que voit-il dans cette année 1533 ? Les diverses classes de la

[1] « Nisi oblitus esset suæ theologiæ. » (Calvini *Ep.*, p. 1.)
[2] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, p. 9.
[3] Cette lettre est la première du recueil publié par Théod. de Bèze, et sera la dixième de celui que publiera M. le Dr Bonnet.

société s'émeuvent; les hommes du monde même commencent à parler avec liberté[1]; les étudiants se précipitent, avec la vivacité de leur âge, du côté de la lumière; plusieurs jeunes professeurs comprennent que l'Écriture est au-dessus du pape; un de ses plus intimes amis est à la tête de l'Université; les docteurs fanatiques sont exilés; les hommes les plus influents dans l'Église et dans l'État favorisent la Réforme. L'évêque de Senlis, confesseur du roi; l'évêque de Paris, Jean Du Bellay, qui a toute la confiance de François Ier; son frère Guillaume, un des plus grands hommes de la France, semblent tous se mettre au service de la vérité évangélique. Guillaume Du Bellay, surtout, inspirait alors aux réformés les plus grandes espérances; ils se faisaient même de lui des idées exagérées. Berquin n'étant plus et Calvin paraissant à peine, c'était Du Bellay, selon eux, qui devait réformer la France. « Oh! que le Seigneur suscite beaucoup de héros « semblables à lui, disait le pieux Bucer, et nous « verrons le règne de Christ apparaître avec la « splendeur du soleil[2]! Le sire de Langey (G. Du « Bellay) est prêt à tout souffrir pour Jésus-Christ[3]. »

Les hommes les plus sérieux croyaient aux influences salutaires que la Réformation devait avoir. En effet, en réveillant la conscience, en renouvelant la foi, elle devait être un principe d'ordre et de liberté, et l'activité religieuse qu'elle faisait naître

[1] « Omnes cœperunt loqui liberius. » (Bucer à Blaurer. Msc. de Strasbourg.)

[2] « Dominus excitet multos isti heroï similes. » (Bucer à Chelius, cité par M. Schmidt.)

[3] « Quidvis pati pro Christo. » (Sturmius Bucero, *ibid.*)

devait être favorable à l'instruction, à la moralité, même à l'agriculture, à l'industrie, au commerce. Si François I[er] s'était tourné vers l'Évangile, les esprits les plus nobles l'eussent suivi, et la France eût eu des jours de paix et d'une étonnante prospérité.

Parmi les hommes éclairés dont nous parlons, il faut compter Philippe de Chabot, seigneur de Brion, amiral de France, favori du monarque, qui penchait alors du côté de la Réforme[1]; le gentilhomme de la chambre, Maure Musée, gagné aussi à l'Évangile; la pieuse dame de Cany qui disposait sa sœur, la duchesse d'Étampes, en faveur des réformés[2]. Cette femme légère était loin d'être convertie; mais si l'on reprochait à la Réforme la protection qu'elle lui accordait, les évangéliques rappelaient cette Marcia, aimée de l'empereur Commode, comme la duchesse l'était du roi, et qui avait protégé les premiers chrétiens, sans que le christianisme primitif en fût pour cela moins respecté.

Calvin ne mettait pas son espérance dans les puissances du monde. « Ce qui nous est une muraille d'airain, disait-il, c'est d'avoir Dieu propice. « *Si Dieu est pour nous*, voilà le seul appui. Il n'y « a puissance ni sous le ciel, ni dessus, qui puisse « résister à son bras, et l'ayant pour défenseur, « nous ne devons craindre nuisance aucune[3]. » Et pourtant les coups que François I[er] avait détour-

[1] « Admiralius adest, qui unice nobis favet. » (Sturmius Bucero, cité par M. Schmidt.)

[2] *Lettres de Jean Calvin*, I, p. 335. Édit. J. Bonnet.

[3] Calvini *Op.*, passim.

nés de la tête de la reine, allaient atteindre Cop et Calvin lui-même. Mais avant que d'en venir à ces persécutions, nous devons suivre le roi, qui de Toulouse et de Montpellier où nous l'avons vu, se rendit bientôt à Marseille pour *parlementer avec le pape.*

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

CATHERINE DE MÉDICIS EST DONNÉE, AVEC GRANDE POMPE, A LA FRANCE.

(Octobre 1533.)

Cette entrevue du pape avec le roi pouvait être plus nuisible à l'Évangile que toutes les attaques de la Sorbonne. Si Clément s'alliait sincèrement à François Ier contre Charles-Quint, si Catherine de Médicis devenait le gage d'union entre Rome et la France, la Réformation ne serait-elle pas bientôt ensevelie à la lueur lugubre des blêmes flambeaux de ce fatal hyménée ? Cependant on espérait encore que l'entrevue projetée n'aurait pas lieu. En effet, Henri VIII et l'Empereur faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour empêcher François Ier de se rencontrer avec le pape[1].

Mais Clément VII, toujours plus ravi d'une union matrimoniale entre la famille des marchands de Florence et celle de saint Louis, ne se souciait ni de l'Empereur, ni du roi d'Angleterre, et vers la fin d'avril (1533), il assembla à Rome un sacré col-

[1] Henri VIII à Norfolk, 8 août 1533. (*State papers*, VII, p. 498.)

lége auquel il communiqua ses desseins. On en savait quelque chose. Les cardinaux romains sourirent et félicitèrent Sa Sainteté; mais les cardinaux espagnols firent très mauvaise mine. Le pape chercha à leur persuader qu'il ne voulait ce mariage que pour la gloire de Dieu et de l'Église. « C'est « pour *saintes occasions,* » leur dit-il. Nul n'osa s'opposer ouvertement ; mais au sortir de la séance, les cardinaux de l'Empereur coururent vers ses ministres, et leur apprirent la communication pontificale. Ceux-ci ne perdirent pas de temps : ils allèrent chez tous leurs amis ; ils les travaillèrent avec une grande habileté, et à force d'énergie et de ruse, ils parvinrent à avoir, au commencement de juin, une congrégation à laquelle les cardinaux français n'assistaient pas. N'osant pas s'opposer au mariage même, les prélats de Charles étalèrent la plus exquise sensibilité pour l'honneur et le bien-être du pape. Ils semblaient épris tout à coup de la passion la plus vive pour Clément VII. « Quoi ! le pape en « France ! dirent-ils. Vraiment.... il faut plus que « le mariage d'une nièce pour *remuer un pape de son « siége...* » Puis, comme si la santé de Clément VII leur était fort précieuse, et que l'air de Rome fût excellent, les rusés Espagnols mirent en avant des raisons d'hygiène. « Un tel voyage serait dangereux, *vu « les extrêmes chaleurs de la Provence.* — Qu'à cela « ne tienne ! répondit finement le pape, je ne partirai qu'après les premières pluies. »

Charles-Quint chercha alors d'autres moyens d'empêcher la conférence. Il fera en sorte que le pape diffère son départ de semaine en semaine, jus-

qu'à ce que l'hiver soit arrivé, et alors impossible d'y penser ! Il se présentait pour ces délais une occasion toute naturelle. Le mariage de Henri VIII et d'Anne Boleyn étant publié, l'Empereur demandait fièrement que justice fût rendue à la reine sa tante ; il y avait là, certes, de quoi occuper la cour de Rome pendant des mois. Mais Clément, qui avait laissé traîner l'affaire anglaise pendant des années, pressé de terminer l'*autre* mariage, assembla en grande hâte un consistoire, et prononça contre Henri VIII toutes les censures demandées par Charles-Quint. Puis oubliant dans son zèle sa finesse ordinaire, il fit du mariage de Catherine la péroraison de son discours, et en ayant fini avec l'Angleterre et son roi, il conclut en disant : « Que ceux d'entre « vous, Messieurs, qui désirent faire le voyage avec « moi, se tiennent tout prêts au départ[1]. »

Aussitôt on se mit à équiper les galères de Rhodes, sur lesquelles le pape devait faire le voyage. Tout était en mouvement dans le port. On pourvoyait ces bâtiments longs et de bas bord de tout ce qui était nécessaire à la subsistance, à la manœuvre et même à la défense et à l'attaque. On plaçait les rames ; on hissait les antennes et les voiles, on arborait le pavillon..... Alors les Impériaux, faisant assaut de ruse avec le pape, eurent recours à un nouveau stratagème ; ils s'éprirent d'amour pour Coron... « — Coron, cette ville du midi de la Grèce, « dirent-ils au pape, Coron, de si grande importance « pour la chrétienté, est attaquée par les Turcs ;

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 195.

« les galères de Rhodes nous sont nécessaires pour « la défendre ; il faut délivrer de la servitude les « Grecs nos frères et relever l'empire d'Orient... » Le pape comprit ; il était difficile de le vaincre en fait de ruse. « Bien, bien, dit-il, hâtez-vous ; cou- « rez au secours de la chrétienté..., j'accorde les- « dites galères, j'y ajoute même les miennes... et... « je ferai mon passage sur les galères de France [1]. »

Alors l'Empereur se tourna vers les Suisses ; les ducs de Savoie et de Milan craignaient aussi que, dans l'entrevue projetée, il ne se *brassât* quelque chose à leur détriment ; ils se joignirent à lui. Ces trois princes résolurent de faire entrer les cantons catholiques dans la ligue italienne. Si ces terribles bandes helvétiques passent les Alpes, tout projet de voyage sera abandonné par le pape. Comment se hasarderait-il au milieu des piques et des arquebuses ? Clément VII n'avait pas l'humeur belliqueuse de Jules II. « Le roi de France *favorise les pro- « testants*, dirent aux cantons catholiques les députés « de Charles, il veut mettre les cantons évangéli- « ques en état de prendre la revanche de Cappel ; « mais si vous vous unissez à nous, vous n'avez rien « à craindre. » A ces mots, les catholiques furent *en grand branle* d'entrer dans la ligue d'Italie contre le roi et contre le pape. Mais François Ier leur envoyà de l'argent comptant, pour se tenir tranquilles, et les Suisses catholiques ne bougèrent pas [2].

Tout échouerait-il donc ? Jamais on ne vit mariage contre lequel on accumulât tant d'efforts ; mais il

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 195.
[2] *Ibid.*

était écrit dans les livres du *destin*, disait-on; les armes forgées contre lui ne pouvaient réussir; le fier Charles-Quint remuait en vain toute l'Europe, les Suisses, les Allemands, les Grecs et les Turcs. Ses ministres eurent recours alors à une autre ruse. Le pape n'était pas courageux, chacun le savait. Ils en revinrent à leurs tendres affections pour la personne papale; et la Suisse ne donnant pas, ils se tournèrent vers l'Afrique. « Que Votre « Sainteté y prenne garde, lui dirent-ils; si elle en« treprend ce voyage, elle tombe infailliblement « dans les mains des Maures[1].... Une flotte de *pi-* « *rates*, cachée derrière les îles d'Hyères, paraîtra « tout à coup, fondra sur le navire qui vous porte, « et vous enlèvera[2]. » Cette fois-ci, le pape fut bouleversé. La terreur qu'inspiraient les navires barbaresques était alors très grande. Se voir enlevé par des Maures!... Un pape conduit à Tunis ou à Alger!... Quelle horrible pensée!...

Ira-t-il, n'ira-t-il pas? telle était la question que se posait l'Europe. Mais c'était à Rome surtout qu'elle s'agitait; les Guelfes et les Gibelins en venaient presque aux mains. Les arguments pour le mariage et par conséquent pour le voyage ne manquaient pas. « Le moment est venu, disaient les « papistes, de porter un grand coup pour empêcher « la France de *se perdre*, comme l'Allemagne et « l'Angleterre. » On criait très fort dans les cou-

[1] « Non licere ejus Sanctitati sine Maurorum periculo illuc accedere. » (Vanner to Cromwell, *State papers*, VII, p. 508.)

[2] « Ob insulas de Yères ubi piratarum classis posset ad intercipiendum pontificem in insidiis latitare. » (*Ibid.*)

vents, dans les églises, et jusque sur les places publiques. Un franciscain des Pays-Bas, nommé Herbom, moine doué d'un ardent fanatisme, ameutait la cité pontificale. « Luther, Zwingle, OEcolampade, « disait-il, sont des soldats de *Pilate;* ils ont cru- « cifié Jésus-Christ..... Mais, ô malheur ! ce crime « est renouvelé de nos jours, à Paris. Oui, à Paris « même, par certains disciples d'Érasme. » Il fallait évidemment que le pape et sa petite nièce Catherine courussent en France, pour empêcher ce que ces moines blasphémateurs osaient appeler la crucifixion de Jésus-Christ.

Clément VII se décida ; il bravera la fureur des flots, il affrontera les attaques des corsaires, pour vaincre *les soldats de Pilate,* et donner un royal mari à sa nièce. Les galères de France, commandées par le duc d'Albany, partirent de Marseille en septembre, pour aller chercher Clément VII, qui s'était rendu à Pise, en affichant partout où il passait, le plus noble désintéressement. « Je vais à cet *abou-* « *chement*, disait-il, pour procurer la paix de l'Eu- « rope, pour préparer l'entreprise contre les in- « fidèles, pour réduire en bonne voie le roi « d'Angleterre, en un mot, uniquement, pour les « intérêts de la chrétienté. » Puis après s'être ainsi déguisé comme le loup de la fable, avec des vêtements empruntés, il laissait passer le bout de l'oreille, et priait le duc d'Albany *de conduire leur nièce commune* à Nice, où elle devrait attendre ses ordres ultérieurs. L'honneur qu'on faisait à sa famille était si grand, que des doutes renaissaient toujours dans son esprit, sur la solidité des pro-

messes du roi de France ; il ne voulait pas conduire sa nièce avec lui à Marseille, de peur de devoir l'en ramener. Il verra d'abord seul François I[er] ; il lui parlera, il le sondera. Clément croyait que son regard de serpent irait jusqu'au fond du cœur de ce prince. Quand toutes les craintes seront dissipées, Catherine viendra en France ; mais jusque-là, elle ne fera que les trois quarts du chemin[1].

La jeune fille partit pour Nice, et chacun, en la voyant monter à bord, disait en la montrant : « La « vraie cause de ce voyage étrange d'un pape en « France, la voilà ! S'il s'agissait du salut de l'É- « glise, Clément VII n'en ferait pas tant ; mais il « s'agit d'élever une Médicis à côté d'un trône et « peut-être de la mettre dessus... » La flotte française prit la mer. Le navire, au grand mât duquel le pavillon de France avait été arboré, présentait un spectacle à la fois bien gai et bien triste. Au-dessous des guidons et des banderoles, autour du duc d'Albany, au milieu d'une suite brillante, s'agitait une espèce de petite fée, qui se produisait alors pour la première fois dans le monde. C'était un être féminin, de modique stature, aux yeux étincelants, à la parole vibrante, qui paraissait doué d'une puissance surnaturelle, et fascinait péniblement tous ceux qui l'entouraient. Ses enchantements et ses filtres étaient le poison subtil sur lequel la papauté comptait pour tuer l'*hérésie*. La jeune fille, âgée de treize à quatorze ans, sautait de joie sur le magnifique navire. « Je vais devenir, se disait-elle, la bru

[1] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XX.

« du glorieux roi de France ! » La Mort, avec laquelle cette étrange créature semblait avoir fait un secret et terrible accord, devait en effet la porter bientôt au faîte du pouvoir. Les galères d'Albany, après avoir conduit *la fille* à Nice (ainsi parle Guicciardini), retournèrent au port de Pise, Livourne, et le 4 octobre, le pape, ses cardinaux et toute sa maison se mirent en mer.

La flotte papale, richement pavoisée, eut une fort heureuse navigation [1]. Clément VII pouvait sans distraction ruminer mille projets divers. Marier Catherine avec le fils du roi de France ; se délivrer, grâce à l'appui de ce prince, du patronage de l'Empereur qu'il détestait ; renvoyer indéfiniment le concile que Charles-Quint avait eu l'audace de promettre aux protestants ; écraser enfin la Réformation, soit en France, soit ailleurs... telles étaient pendant la traversée les pensées de Clément VII. Avant de quitter Rome, il avait rédigé (1er septembre) une bulle contre les hérétiques ; il la tenait sur son navire, et se proposait d'en demander à François l'immédiate exécution, comme cadeau de noce. Les vents soufflaient doucement dans la direction de Marseille ; chacun se félicitait de la beauté du passage ; mais cette flotte en apparence si inoffensive, qui glissait alors tranquillement sur les eaux de la Méditerranée, portait, comme celle d'Ulysse, des outres pleines de tempêtes.

On était fort partagé en France sur le voyage de Clément VII. Si le pape satisfaisait le roi, la Ré-

[1] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XX, p. 901.

orme était perdue ; s'il le contrariait, la France suivrait l'exemple de l'Angleterre. Or chacun admettait l'hypothèse qui lui était favorable. « Le roi et le pape, disaient les réformés, suivent des voies si opposées, qu'il leur est impossible de se rencontrer. » — « Le roi et le pape, disaient les ultramontains, vont s'unir par des nœuds indissolubles, et la papauté sera restaurée en France dans son exclusive suzeraineté[1]. » Il y avait pourtant des esprits, de l'école d'Érasme, qui restaient dans le doute. « Pour moi, écrivait au réformateur Bucer, le professeur Sturm, je désire fort que la papauté soit renversée, mais... je crains fort qu'elle ne soit relevée[2]. » Sturm ne se compromettait pas. De quel côté Marseille fera-t-il donc pencher François Ier ? Les historiens ont décidé qu'il en revint gagné par Rome ; mais après avoir entendu les historiens, il faut pourtant écouter l'histoire.

L'antique cité des Phocéens était, au commencement d'octobre 1533, dans la plus vive attente ; le roi de France et le pape allaient y arriver ; quel honneur ! On sait que le peuple qui l'habite est vif, enthousiaste, et aime les éclatantes réceptions. On avait placé sur les lieux les plus élevés des guets chargés de signaler la flotte. Enfin le 4 octobre, la tour d'If et Notre-Dame de la Garde donnèrent tout à coup les signaux tant désirés. Il n'y a plus alors

[1] « Papam aut subversum aut restitutum iri in suam et inveteratam tyrannidem. » (Sturmius Bucero. Msc. de Strasbourg.)

[2] « Alterum ego expecto magno cum desiderio; alterum non mediocriter extimesco. » (*Ibid.*)

qu'un cri dans tout Marseille : « L'armée de mer « qui apporte notre saint-père est découverte[1]. » Une agitation fébrile parcourt toute la cité; force trompettes, clairons, hautbois, retentissent dans toutes les rues; la population se jette vers le port. Des nobles, des prélats, montent sur des navires que l'on tenait prêts; toutes les voiles sont déployées, et bientôt cette flotte improvisée salue celle du pape par d'immenses acclamations. Il s'y trouvait beaucoup de dévots catholiques qui frémissaient de joie et d'admiration; ils pouvaient à peine en croire leurs yeux. « Voilà le vrai représentant de Christ, « disaient-ils, le père de tous les chrétiens, le seul « qui puisse à son gré donner à l'Église des lois « nouvelles[2]; celui qui ne s'est jamais trompé et ne « se trompera jamais, dont le nom est unique dans « le monde, le *vice-Dieu* sur la terre[3]! » Clément souriait; jamais en Italie, il n'avait vu un tel enthousiasme, ni entendu de telles exclamations. O France! que tu es bien la fille aînée de l'Église. Il ne savait pas que la vanité, la curiosité, l'amour des pompes, la passion du bruit étaient pour beaucoup dans ce ravissement, et que la France, comme son roi Clovis, adore ce qu'elle a abattu, et abat ce qu'elle a adoré. Clément VII n'avait pas le loisir de se livrer à ces réflexions. Au moment où sa galère entra dans le port, trois cents pièces d'artillerie firent entendre leurs détonations. Notre-Dame de la

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 204.
[2] « Quod illi soli licet pro temporis necessitate novas leges condere. » (*Dict. Gregorii.*)
[3] « Viri Dei vicem gerit in terris. » (*De translatione Episc.*)

Garde, la tour de Saint-Jean, l'abbaye de Saint-Victor, le port et ses environs, tout était en feu[1].

François I[er] ne se trouvait pas au milieu de la foule immense et brillante qui remplissait alors Marseille. Il y avait des princes du sang, des prélats, des diplomates, des magistrats, des courtisans, des hommes de guerre; mais le roi, quoique aux portes de Marseille, se tenait en arrière et à part. Toutefois, la nuit étant venue et chacun s'étant retiré en son quartier pour se reposer d'une fatigante journée, un personnage, enveloppé d'un manteau, entra dans la ville, se glissa mystérieusement à travers les ténèbres dans les rues voisines, et se présenta à la porte du palais où se trouvait le pape. Cet homme fut aussitôt introduit dans les appartements où Clément VII se préparait à prendre son repos; c'était le roi de France[2]... Pourquoi cette visite nocturne? Serait-ce que le roi, avant de recevoir officiellement le pontife, voulût le sonder en secret? Serait-ce l'étiquette du temps? Quoi qu'il en soit, François, après une conversation intime, dans le tête-à-tête le plus secret, s'en retourna avec le même mystère, ayant l'air fort satisfait. Le pape lui avait tout promis, tous les droits, toutes les possessions, en un mot tout ce qu'il était bien décidé à ne jamais tenir.

Le lendemain le pape, revêtu de ses habits pontificaux, et assis dans une chaise superbe que des hommes portaient sur les épaules, fit son entrée

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 205. — *State papers*, VII, p. 515.
[2] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XX, p. 901.

solennelle, au milieu des cardinaux, aussi dans tout l'éclat de leur costume, et d'un grand nombre de seigneurs et de dames de France et d'Italie[1].

Dès le matin et pendant qu'éclataient dans les rues des cris d'allégresse, le président du parlement, logé dans l'une des belles maisons de Marseille, se promenait dans sa chambre le front soucieux, gesticulant et répétant avec anxiété des phrases latines. Ce magistrat avait été chargé, comme grand orateur, de faire le discours au pape. Or, malheureusement, le latin ne lui était pas familier; il avait fait forger son oraison de longue main, et à force de peine, sa mémoire rebelle s'était mise en état de la débiter tout d'un trait, — pourvu qu'on n'y changeât pas un mot.

Dans le même moment, un envoyé du pape se présentait au lever du roi, un papier à la main, et lui demandait de la part du pontife, qui avait une grande frayeur du terrible Charles-Quint, qu'on fît ladite oraison comme elle se trouvait sur le papier qu'il apportait, de manière à ne donner à l'Empereur nulle offense. François envoya au président le canevas de Clément VII. Oh! contre-temps! ladite instruction était précisément le contraire de ce qu'il avait appris par cœur. Le célèbre orateur perdit la tête; il ne savait que devenir... Hélas! il n'avait plus que quelques minutes et les mots ronflants qui devaient offenser le grand Empereur, et qu'il comptait réciter de sa plus belle voix lui revenaient à

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 205.

l'esprit. Il se mettait en présence de cette magnifique assemblée, de ces fiers prélats de Rome qui savent si bien le latin... Il n'y a pas de doute... il s'embarrassera, il bégayera, il ne trouvera plus ce qu'il doit dire, il restera court. La fièvre le prit. Alors n'étant plus maître de lui-même, M. le premier président courut vers Sa Majesté, et la supplia de donner cette charge à un autre. « Eh bien, « dit François à l'évêque de Paris Du Bellay, char« gez-vous-en. » A l'instant le cortége partit. Il arriva; l'évêque de Paris, quoique pris à l'improviste, faisait bonne mine; il était fort latiniste, habile orateur, et s'acquitta merveilleusement de son office[1].

Peu après, les conférences officielles commencèrent, et le roi et le pape n'épargnèrent ni protestations, ni ruses, ni mensonges; le pape surtout excella dans ce dernier point. « Il mit tant d'artifice « dans cette affaire, dit Guicciardini[2], que le roi vint « à se confier merveilleusement en lui. » Ce qu'il fallait à François Ier pour le dédommager de la mésalliance n'était pas peu de chose; il demandait le duché d'Urbin, le duché de Milan, Pise, Livourne, Reggio, Modène, Parme, Plaisance, Gênes. Mais si le roi ne tarissait pas en demandes, le pape ne tarissait pas en promesses, se montrant d'autant plus libéral qu'il ne voulait rien donner. Clément, touché de la bonhomie de François, qui avait l'air de croire tout ce qu'il disait, envoya enfin chercher à Nice la jeune Catherine.

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 206.
[2] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XX, p. 901.

Il n'était pas dans les convenances que le pape parût être venu si loin seulement pour marier une jeune fille. Il proposa, pour cacher son jeu, de lancer contre les hérétiques la bulle qu'il apportait de Rome. C'était son cadeau de noces, et rien ne pouvait mieux inaugurer l'entrée de Catherine en France. Mais le diplomate G. Du Bellay fit tout au monde pour empêcher cet acte vraiment romain. Il eut à ce sujet, avec les cardinaux et avec le pape même, les entretiens les plus animés. Il représentait la nécessité de contenter les protestants de l'Allemagne : « Un concile libre, des concessions mu« tuelles ! » disait-il ; mais Clément faisait la sourde oreille. Du Bellay ne céda pas ; il lutta énergiquement avec le pontife ; il le conjura de ne pas combattre la Réformation par la violence[1]. Il parla de même à François Ier et lui communiqua certaines lettres récemment reçues d'Allemagne ; mais le roi lui répondit qu'il prenait trop au sérieux cette affaire. La bulle d'excommunication était simplement une *manière*, une forme papale... et rien de plus. La bulle fut publiée et l'on en fit grand bruit. François et Clément, tout en se croyant mutuellement de bonne foi, se trompaient l'un l'autre. Il n'y avait de vrai, dans toute l'affaire de Marseille, que le don que le pape faisait à la France de Catherine de Médicis. C'était sans doute bien assez.

Aussitôt que la *fille* fut venue, tout s'apprêta pour le mariage. Les ministres du roi et les ministres du pape s'occupèrent du contrat, et ceux-ci ayant parlé

[1] « Legatum vehementer contendisse cum romano pontifice Massiliæ ne non violenter agat. » (*Corp. Ref.*, II, p. 721.)

'une constitution de cent mille écus : « C'est très
eu pour une si noble alliance, » dirent les tréso-
de François Ier. — « Oui, répondit Strozzi, l'un
lus habiles serviteurs de Clément VII; mais,
uez-le bien, Madame la duchesse d'Urbin
e plus en mariage trois bagues d'un prix
, Gênes, Milan et Naples[1]. » Ces dia-
s feux devaient éblouir le roi et la
, ne brillèrent jamais ni aux doigts de Cathe-
rine, ni sur la couronne de Henri II.

Alors on procéda à la cérémonie « en grande magnificence. » L'épouse s'avançait, jeune, brillante, rayonnante de joie, le sourire sur les lèvres, l'œil vif, la tête couronnée d'or, de perles, de fleurs, — et à sa suite la Mort... la Mort qui fut toujours sa suivante fidèle, qui la servit même quand sa maîtresse eût voulu arrêter ses coups, qui devait, en frappant le Dauphin, la faire femme de l'héritier du trône; en frappant son beau-père la couronner reine, et en frappant successivement son époux et tous ses fils, la rendre maîtresse souveraine des destinées de la France. Aussi, reconnaissante envers cette mystérieuse et sinistre alliée, la Florentine devait-elle, quarante ans plus tard, en une nuit d'août, dans les rues de Paris, lui donner une réjouissance magnifique, lui faire un lac de sang pour s'y baigner, organiser la fête la plus affreuse qui ait jamais été célébrée à l'honneur de la Mort. Catherine s'approcha de l'autel, un peu tremblante sans être émue. Le pape, jaloux de consommer lui-même la

[1] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, II, livre XX, p. 901.

Il n'était pas dans les convenances ...nne, et des
parût être venu si loin seulemen... és. Le roi, la
une jeune fille. Il proposa, pour ... artisans étalant
lancer contre les hérétiques l... raient les époux.
de Rome. C'était son cade... main blême dans la
pouvait mieux inaugur... is, qui devait dérober
France. Mais le dipl... et à la France même,
monde pour emp... .., sa gloire et ses conquêtes ;
eut à ce sujet ...nna à ces deux tragiques époux
même, les ... nédiction. Le mariage était conclu ;
la néces... l'appelle Guicciardini, était femme ;
magr... brilla dans son regard. Était-ce la joie du
« ... et de la gloire ? Probablement. On pourrait
demander si ce n'était pas la joie de l'hyène dé-
couvrant de loin des tombeaux où elle pourra se repaître de la chair des cadavres, ou celle du tigre, apercevant de sa tanière, dans le désert africain, des groupes de voyageurs sur lesquels il pourra s'élancer et apaiser la soif de sang qui le dévore. Mais quoique les appétits qui se manifestèrent à la Saint-Barthélemy fussent déjà en germe dans cette jeune fille, rien ne montre, il faut le dire, qu'à Marseille, elle se laissa gouverner par ces cruelles inclinations.

Il est des êtres maudits de Dieu, qui, sous des voiles éclatants et de belle apparence, apportent à une nation un agent de contagion, le virus de la corruption, un principe invisible de mort qui circule dès lors dans les veines, atteint de sa vertu morbide toutes les parties du corps et frappe les forces humaines d'une universelle prostration. C'est ainsi qu'au commencement de l'histoire de l'huma-

nité, un être déchu séduisit l'homme; par lui le
éché entra dans le monde, et *par le péché la mort.*
tte scène première, qui demeure unique, se ré-
néanmoins de temps en temps pour les peuples
ne moindre échelle. C'est ce qui arriva pour
ce quand la fille des Médicis se glissa dans
de ses rois. Sans doute le mal se trouvait
s ce peuple, mais l'arrivée de Catherine fut
un de ces actes qui rendent la corruption transcendante. Cette femme, fausse, dissolue, vile jusqu'à ramper aux pieds de la maîtresse de son mari, et attraper les secrets pour elle; cette femme qui ne mit au monde que des enfants énervés, fous, furieux, gâtés, vicieux, non-seulement corrompit ses fils, mais encore atteignit toute une société brillante qui eût pu être noble et juste (Coligny l'a montré), et lui infiltra des sécrétions morbides. La nièce du pape empoisonna la France. Retournons à Marseille.

« L'allégresse de Clément VII était *incroyable,* » dit Guicciardini[1]. Il eut même un mouvement de reconnaissance, et résolut de donner au roi quatre *chapeaux* pour quatre évêques français. Entendait-il que ces chapeaux tinssent lieu d'Urbin, de Gênes, de Milan et de Naples? On l'ignore. Un des nouveaux cardinaux fut le jeune Odet de Châtillon, âgé de onze ans, frère de l'immortel Coligny, et plus tard l'un des soutiens du protestantisme en France. Le roi, voulant paraître répondre à tant de faveurs, écrivit à l'évêque de Paris que « le crime d'hérésie

[1] Guicciardini, *Hist. des guerres d'Italie,* II, livre XX, p. 901.

« croissant et pullulant, il fallait faire et parfaire le « procès des hérétiques. » — « N'y faites pas faute, » ajoutait-il [1]. Mais l'évêque de Paris, frère du diplomate Du Bellay, était, de tous les prélats de France, le moins disposé à persécuter. François le savait très bien, et c'est pour cela peut-être qu'il lui en donnait l'ordre.

Le pape, ravi d'avoir fait un si bon marché dans la cité mercantile, s'embarqua le 20 novembre pour retourner à Rome. L'excès de la joie lui fut contraire, comme il l'avait été à son cousin Léon X. Les menaces de l'Empereur, qui voulait un concile, les instances de François Ier, qui réclamait *les trois anneaux de Catherine* [2], les querelles de ses deux neveux, qui se battaient dans Florence, tout remplissait d'inquiétude et de douleur le pauvre Clément. Il disait à tous ceux qui l'entouraient que sa mort était proche; et aussitôt après son retour, il fit faire l'anneau et les habits en usage dans les sépultures des papes [3]. Sa seule consolation, la ruine prochaine des protestants, sembla même lui manquer dans ses derniers jours. Déjà, pendant son entrevue avec le pape, François faisait de sourdes pratiques pour s'unir avec le plus redoutable des ennemis de Rome. Après avoir embrassé avec une apparente émotion la vieille papauté, le roi chevalier allait donner galamment la main à la jeune Réformation. A deux mois de distance, ce prince eut deux entrevues

[1] Lettre close à l'évêque de Paris, p. 21.

[2] « S. M. Christma dimando che da sua Santa li fussino osservate le promesse. » (Soriano, Ranke, *Pæpste*, I, p. 127.)

[3] Gucciardini, *Hist. des guerres d'Italie*, livre XX, p. 902.

aussi opposées qu'il est possible. Ces deux conférences contradictoires sont l'un des traits qui caractérise le mieux le versatile et ambitieux François I[er]. Ce Janus moderne avait une tête à deux faces, adossées l'une à l'autre. Nous venons de voir celle qui regardait en arrière, dans le passé ; nous verrons bientôt celle qui regardait en avant, dans l'avenir. Mais avant de suivre le roi de France dans son oscillation du côté de l'Allemagne et des protestants, il nous faut retourner à Calvin. C'était en octobre 1533 que François et Clément s'étaient rencontrés à Marseille ; et le 1[er] novembre, au moment où ces deux princes *parlementaient* encore, une grande manifestation évangélique avait lieu à Paris.

CHAPITRE TRENTIÈME.

LE DISCOURS DU RECTEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

(Novembre 1533.)

Calvin n'avait pas quitté Paris. Il était tantôt près des boulevards, vers le marchand De la Forge, tantôt dans le quartier de l'Université, avec Cop; dans la maison des pauvres, dans le palais des nobles, « accroissant grandement l'œuvre du Seigneur, dit « Bèze, non-seulement en enseignant la vérité, mais « aussi en s'opposant aux hérétiques[1]. » Puis il se retirait dans sa chambre et il méditait. Il plongeait dans l'avenir son profond regard, et croyait découvrir, dans un temps plus ou moins éloigné, et à travers certains nuages, le triomphe de l'Évangile. Il savait que la cause de Dieu avance en général péniblement, qu'il y a des pierres sur le chemin, que l'intérêt, l'ignorance, la servilité l'arrêtent à tout moment; qu'elle chancelle, tombe, et qu'on peut l'imaginer perdue. Mais il croyait que Celui qui est en elle lui fait surmonter tous ses ennemis. « Seulement, disait-il, il faut que ceux qui portent son

[1] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 9.

« étendard montent à l'assaut avec un inébran-« lable courage. » Calvin crut que le moment de l'assaut était venu. Il désirait que, dans l'Université même, du haut de cette chaire que toute l'Europe vénérait, retentissent, après des siècles de silence, les accents de la vérité. Une occasion toute naturelle se présenta.

Pendant le mois d'octobre, Cop était fort préoccupé d'une tâche qui lui était dévolue ; la coutume de l'Université appelait le recteur à prononcer en latin le discours d'ouverture, le jour de la Toussaint, dans une des églises de Paris. Calvin pensa qu'il fallait profiter de cette occasion pour proclamer l'Évangile, à la face de toute la France. Le recteur lui représentait qu'il était médecin, qu'il lui était difficile de parler comme théologien : « Si toutefois, dit-il, « vous voulez écrire l'oraison, je me chargerai de « la prononcer. » Les deux jeunes hommes furent bientôt d'accord ; ils comprenaient le danger qu'ils couraient ; mais ils étaient prêts à s'y exposer, sans bravade pourtant et avec prudence. Ils convinrent d'expliquer devant l'Université l'essence même de l'Évangile, mais en lui donnant le nom académique de *philosophie chrétienne*. « Christ, di-« sait Calvin, veut que nous soyons comme des « serpents, soigneux de fuir tout ce qui nous est « contraire ; et pourtant comme des colombes, qui « volent sans crainte, sans souci, et qui même se « présentent ingénûment devant ceux qui leur ten-« dent des piéges[1]. »

[1] Calvini *Opera*.

Le jour de la Toussaint (1533) étant arrivé, l'Université s'assembla en grande pompe dans l'église des Mathurins ; plusieurs se montraient impatients d'entendre Cop, que sa conduite dans l'affaire de la reine de Navarre avait rendu suspect à la Sorbonne. Un grand nombre de moines et surtout de franciscains prenaient place et tendaient l'oreille. Il y avait pourtant çà et là, dans l'église, de nobles amis de l'Évangile, qui étaient venus assister à l'assaut et peut-être au triomphe de leur foi. Parmi eux se trouvait sur un banc, à l'écart, un jeune homme d'une apparence chétive, attentif à tout ce qui se disait, calme, modeste ; personne ne se doutait que ce fût lui (Calvin), qui allait remuer l'Université et pour ainsi dire toute la France. Le moment étant arrivé ; tous les dignitaires, professeurs, étudiants, fixant des regards avides sur le recteur, Cop se leva, prit la parole, et prononça le discours d'ouverture, « d'une façon toute autre, dit Théodore de Bèze, « que la coutume n'était. » Il y avait dans son débit une simplicité, une vie qui contrastait avec la sécheresse et l'emphase des anciens docteurs. Ce discours est important dans l'histoire de la Réformation française ; nous le rapporterons donc en partie, d'autant plus qu'il est resté caché jusqu'à cette heure dans les manuscrits de la bibliothèque de Genève, et que c'est la première fois qu'il est offert au public chrétien[1].

[1] Ce document se trouve dans la bibliothèque de Genève (Msc. 145) ; il porte en marge : « Hæc Johannes Calvinus *propria manu* descripsit, « et est *auctor*. » M. le Dr Bonnet l'a retrouvé en faisant des recherches pour l'édition des *Lettres de Calvin* et en a donné copie à l'auteur.

« Messieurs, dit le recteur, c'est une grande « chose que la philosophie chrétienne, et une chose « trop excellente pour qu'aucune langue puisse en « exprimer la valeur et même qu'aucune pensée « puisse la concevoir. Donnée de Dieu à l'homme « par Jésus-Christ lui-même, elle nous fait con- « naître cette vraie félicité qui ne trompe personne, « nous faisant croire et comprendre que nous « sommes vraiment fils de Dieu..... L'éclat de la « splendeur de cette sagesse de Dieu éclipse toutes « les lueurs de la sagesse du monde. Elle place « ceux qui la possèdent autant au-dessus du com- « mun des hommes, que le commun des hommes « lui-même est au-dessus des brutes[1]. L'esprit de « l'homme, ouvert et agrandi par la main divine, « comprend alors des choses infiniment plus su- « blimes que toutes celles qui sont connues de notre « faible humanité. Qu'elle doit être admirable, « qu'elle doit être sainte, cette philosophie divine, « puisque, pour l'apporter aux hommes, Dieu lui- « même a voulu devenir homme; que, pour nous « l'apprendre, l'immortel s'est fait mortel! Dieu « pouvait-il nous manifester mieux son amour que « par le don de son Verbe éternel? Quel lien plus « intime et plus ferme pouvait-il établir entre lui « et nous, qu'en devenant un homme tel que nous? « Messieurs, louons les autres sciences, je l'ap- « prouve; admirons la dialectique, la philosophie « naturelle, l'éthique, en vue de leur utilité; mais

[1] « Hac qui excellunt, tantum prope reliquæ hominum multitudini præstare mihi videntur, quantum homines belluis antecellunt. » (Msc. de Genève, 145.)

« qui oserait les comparer avec cette autre philo-
« sophie, d'un genre à part, qui expose ce que
« tous les philosophes ont longtemps cherché et
« n'ont jamais trouvé... la volonté même de Dieu.
« Et qu'elle est-elle cette volonté cachée, qui nous
« est ici révélée ? Cette volonté, la voici : *C'est la*
« *grâce de Dieu seule qui remet les péchés*[1]..., *Le Saint-*
« *Esprit qui sanctifie les cœurs, qui apporte la vie*
« *éternelle, est promis à tous les chrétiens*[2]. S'il y a
« quelqu'un parmi nous qui ne loue pas cette
« science par-dessus toute science... je le de-
« mande, que louera-t-il ?... Faut-il charmer l'esprit
« de l'homme, lui donner le repos du cœur, le faire
« vivre saintememt, heureusement? La philosophie
« chrétienne lui fournit, et en abondance, ces biens
« admirables ; et en même temps elle dompte, comme
« par un frein salutaire, les mouvements impétueux
« de notre âme[3]. Messieurs, puisque la dignité et
« la gloire de cet Évangile sont si grandes, combien
« je me réjouis de ce que la charge dont je suis
« revêtu m'appelle aujourd'hui à vous l'exposer... »

Cet exorde paraissait étrange à un grand nombre d'auditeurs. Quoi, pas un mot de *tous les saints*, que les catholiques exaltent en ce jour-là ?... Voyons, pourtant, dit-on, attendons.

Il annonça que, selon la coutume, il expliquerait l'Évangile du jour, savoir les béatitudes prononcées par Jésus sur la montagne. « Mais aupara-

[1] « Sola Dei gratia peccata remittit. » (Msc. de Genève, 145.)

[2] « Spiritum sanctum qui corda sanctificat et vitam æternam adfert, omnibus christianis pollicetur. » (*Ibid.*)

[3] « Motus animi turbulentos, quasi habenis quibusdam. » (*Ibid.*)

« vant, dit-il, présentez avec moi d'ardentes prières
« à Christ, très bon, très grand, *qui est le vrai, qui*
« *est le seul intercesseur auprès du Père*, afin que
« par son fécond Esprit, il illumine nos intelligen-
« ces, et que *tout notre discours le loue, le sente, le*
« *respire, réfléchisse son image, en sorte que ce divin*
« *Sauveur, pénétrant dans nos âmes, les baigne dans*
« *la rosée de sa grâce céleste*[1] ! »

Alors le recteur exposa le bonheur de ceux qui sont *pauvres en esprit*, qui sont *affligés, qui ont faim et soif de la justice.*

Jamais l'Université n'avait rien entendu de pareil. Il y avait dans cette oraison une admirable mesure; elle était académique et pourtant évangélique, ce qui ne se voit pas souvent; Calvin avait trouvé cette langue des sages qui embellit la science. Mais les ennemis de l'Évangile ne s'y trompèrent pas. A travers le voile léger dont il avait recouvert la grandeur de l'amour divin, ils découvrirent ces hauteurs, ces abîmes de la grâce qui sont pour le vrai chrétien la source d'une grande joie, mais pour les adversaires l'objet d'une grande haine. Il y avait dans l'église un indicible malaise. Certains auditeurs se lançaient des regards, se signalant ainsi les uns aux autres les passages qui leur semblaient les plus répréhensibles. L'Université, les professeurs, les prêtres, les moines, les étudiants écoutaient avec étonnement ce langage inouï. On voyait çà et là dans l'assemblée des signes d'appro-

[1] « Ut tota nostra oratio illum laudet, illum sapiat, illum spiret, illum referat. Rogabimus ut in mentes nostras illabatur, nosque gratiæ cœlestis succo irrigare dignetur. » (Manuscrit de Genève 145.)

bation, mais encore plus des signes de colère. Deux franciscains surtout, hors d'eux-mêmes, s'agitaient sur leurs siéges ; et quand l'assemblée se sépara, on les entendit exprimer d'une voix perçante leur indignation. « La grâce, le pardon de Dieu, le « Saint-Esprit, tout cela se trouve et en abondance « dans le discours du recteur, mais des pénitences, « des indulgences, des œuvres méritoires... pas un « mot ! » On leur faisait remarquer que le recteur, selon l'usage, avait fini son exorde par la salutation que l'ange avait adressée à Marie ; mais ce n'était, selon les moines, qu'une pure forme ; ces mots étant dans l'Écriture, comment le recteur pouvait-il se refuser à les prononcer ? N'avait-il pas d'ailleurs commencé par dire que Christ était le *seul* et véritable intercesseur, *verus et unus apud Patrem intercessor ?*... Que restera-t-il alors à Marie, si ce n'est d'être la mère du Sauveur ? Toute la Sorbonne étaient remplie de colère et d'effroi... Choisir le jour de la fête de *tous les saints* pour proclamer qu'il n'y a qu'*un seul* intercesseur !... Un tel crime ne peut rester impuni. Si Cop a voulu faire de l'éclat, les moines en feront plus encore ! Les deux franciscains s'étant consultés avec leurs amis, l'avis fut qu'il fallait se défier de l'Université. En conséquence, ils coururent au parlement, et lui déférèrent les propositions hérétiques du recteur.

Cop et Calvin s'étaient retirés chacun à part, et avaient été bientôt visités dans leurs demeures par un certain nombre d'amis. Quelques-uns n'approuvaient pas ces grandes manifestations ; ils eussent voulu qu'on se contentât d'avoir çà et là, dans des

lieux retirés, de petits conventicules. Calvin ne pensait pas de même. Il y avait, selon lui, une seule Église chrétienne, universelle, qui avait toujours existé depuis les Apôtres, et qui existerait toujours. Les erreurs et les abus qui se trouvent dans la chrétienté, des prêtres d'un esprit profane, des hypocrites, des pécheurs scandaleux, n'empêchent pas que l'Église ne subsiste. Elle est, il est vrai, réduite à n'être souvent qu'un petit et humble troupeau ; mais n'importe, ce troupeau existe, et il doit, toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, se manifester en opposition à une catholicité déchue. Les réformateurs eux-mêmes, on l'ignore parfois, ont soutenu la doctrine d'une Église universelle ; mais tandis que Rome met au nombre des signes qui la caractérisent « un « certain éclat, une propriété temporelle[1], » les docteurs évangéliques, au contraire, donnent comme marque de l'Église véritable, la persécution, la croix. Cop et Calvin allaient en faire l'épreuve.

Le recteur n'était pas disposé à céder aux moines ; il résolut d'engager la bataille par une question de forme, qui devait disposer ses collègues en sa faveur, et peut-être en faveur de la vérité. C'était une maxime reçue dans l'Université, que tous ses membres, et à plus forte raison son chef, avaient la compagnie pour premier juge, et qu'il n'était pas permis d'omettre un degré de juridiction[2]. Le recteur assembla donc les quatre facultés (19 novembre), et ayant fait l'apologie de son discours, il se plaignit vivement de ce qu'on eût osé porter cette

[1] Cardinal Bellarmin, *De Controversiis.*
[2] Crévier, *Hist. de l'Université*, V, p. 275.

affaire devant un corps étranger. Les droits de l'Université avaient été ainsi lésés. « En dénonçant « son chef au parlement, c'est elle qu'on a insultée. « Il faut, dit Cop, que ces impudents délateurs « donnent satisfaction de cette injure. »

Ces paroles excitèrent un grand mouvement dans l'assemblée. Les théologiens, qui avaient courbé la tête quand il avait été question de la reine de Navarre,

... N'osant approfondir
De ces hautes puissances
Les moins pardonnables offenses,

résolurent de s'en dédommager, en tombant de toutes leurs forces sur un simple docteur, qui même était Suisse d'origine. Chacun d'eux cria haro sur lui. L'Université se partagea en deux parties distinctes et l'assemblée retentit des réclamations les plus contraires. Les théologiens criaient le plus fort : « Le temps presse, disaient-ils, l'heure de la crise « est arrivée. Si l'on cède, la doctrine romaine « vaincue, chassée de l'Université, devra faire place « aux nouvelles erreurs. L'hérésie est à la porte, il « faut l'abattre d'un seul coup ! » — « Évangile, « philosohie, liberté ! disaient les uns. — Papauté, « tradition, soumission ! » criaient les autres. Le bruit et le désordre devinrent tels qu'on ne pouvait plus s'entendre. Enfin on en vint aux voix ; deux facultés, celles des lettres et de médecine, furent pour la proposition de Cop, et deux contre, celles de théologie et de droit. Le recteur, faisant acte de modération, refusa de voter, ne voulant pas se don-

ner la victoire à lui-même [1]. L'assemblée se sépara dans la plus vive agitation.

Le discours du recteur et les débats auxquels il donnait lieu faisaient grand bruit à la cour et dans la ville ; mais nul n'y prenait plus d'intérêt que la reine de Navarre. L'affaire de ses poésies avait été le premier acte ; le discours de Calvin était le second. Marguerite sut que Calvin était le véritable auteur de la harangue. Elle accordait toujours son patronage spécial aux étudiants formés dans l'une de ses écoles. Elle suivait ces jeunes savants avec l'intérêt le plus affectueux, et se réjouissait de leurs succès. Or il n'y en avait aucun parmi eux qui pût se comparer à Calvin, qui avait étudié à Bourges, Université de Marguerite. La pureté de sa doctrine, la hardiesse de sa profession, la majesté de son langage étonnaient tout le monde, et avaient surtout frappé la reine. Calvin était celui de ses étudiants auquel elle présageait les plus hautes destinées. Il est vrai que cette princesse n'était pas faite pour la résistance ; la douceur de son caractère la portait à céder ; elle le sentait elle-même. Chargée alors par le roi de traiter une affaire avec l'une de ses parentes, femme très entêtée : « Envoyez, écrivait-elle à « Montmorency, une tête mieux ferrée que la « mienne, autrement vous ne réussirez pas, — elle, « Normande, sentant la mer, et moi, Angoumoise, « *l'eau douce de la Charente* [2] ! » Mais quelque douce qu'elle fût, Marguerite prit vivement à cœur l'affaire de Cop et de Calvin. Quand les amis de l'Évan-

[1] Crévier, *Hist. de l'Université*, V, p. 276.
[2] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 287.

gile plaçaient le flambeau d'une main hardie sur le chandelier, pour éclairer toute la France, un vent impétueux viendrait-il l'éteindre ?... La reine de Navarre manda Calvin à la cour, nous dit Bèze [1]. Cette nouvelle se répandit aussitôt parmi les chrétiens évangéliques, qui conçurent de grandes espérances. « La reine de Navarre, disaient-ils, la « sœur unique du roi, favorise la piété..... Peut-« être le Seigneur, par l'intervention de cette « femme admirable, dissipera-t-il la tempête qui « nous menace [2]. » Calvin se rendit donc à la cour. Les dames de service l'ayant introduit dans les appartements où la reine se trouvait, elle se leva, alla à sa rencontre, et le fit asseoir à côté d'elle, « le recevant avec grand honneur, dit Bèze, « et prenant beaucoup de plaisir à l'entendre [3]. » Les deux plus beaux génies que la France possédât alors, étaient ainsi en face l'un de l'autre, l'homme du peuple et la reine, si différents quant aux apparences extérieures, et même quant au point de vue sous lequel ils envisageaient la Réforme, mais pourtant tous deux animés d'un désir ardent de voir le triomphe de l'Évangile. Ils se communiquèrent leurs pensées. Calvin, malgré la persécution, était plein de courage. Il savait que l'Église de Christ est soumise aux changements et à l'erreur, comme toutes les choses humaines, et, selon lui, l'état de la chrétienté le montrait avec évidence;

[1] « In aulam. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

[2] « Hanc tempestatem, Dominus, reginæ Navariensis, piis tunc admodum faventis, intercessione, dissipavit. » (*Ibid.*)

[3] « Ibique perhonorifice ab ea accepto et audito Calvino. » (*Ibid.*)

mais il croyait qu'il y avait en elle une puissance incorruptible de vie, et qu'au moment même où elle semblait entièrement déchue et décrépite, elle avait par l'Esprit-Saint la puissance de se rajeunir, de se renouveler. L'heure de ce renouvellement était arrivée, et il était aussi impossible aux hommes de la retarder, que d'empêcher au printemps la nature de germer et de couvrir la terre de feuilles, de fleurs et de fruits. Cependant Calvin ne se faisait aucune illusion sur les dangers qui menaçaient le christianisme évangélique. « Quand « les périls sont éminents, disait-il, il n'est pas « temps de *gaudir* (de nous réjouir) comme gens « stupides et sans soucis ; il faut que la crainte « du danger, nous servant d'aiguillon, nous porte à « requérir l'aide de Dieu, et à mettre sans trembler « les armes au poing. » La reine promit d'employer toute son influence pour apaiser l'orage. Calvin fut conduit hors du palais avec les mêmes attentions qui lui avaient été montrées en le recevant. Il parla plus tard de cette entrevue à Théodore de Bèze, qui nous la rapporte lui-même[1].

Toutefois le ciel devenait plus menaçant. Le parlement, sans se soucier des droits de l'Université, avait accueilli la plainte des moines ; le recteur reçut donc un message de cette cour souveraine qui e citait à comparaître devant elle. Calvin comprit ort bien que les mêmes poursuites ne tarderaient as à l'atteindre. Mais jamais il ne recula, ni devant despotisme d'un pouvoir injuste, ni devant la fu-

1 Théod. de Bèze, *Vie de Calvin*, en français, p. 14. — Calvini *Opera*, ssim.

reur populaire. « Nous ne sommes pas en l'école de « quelque Platon, disait-il, pour nous livrer dans « l'ombre à quelques disputes oiseuses. Christ de- « vant Pilate a maintenu magnifiquement ses doc- « trines ; serions-nous donc assez lâches pour l'a- « bandonner[1] ? » Cop, fortifié par son ami, décida de se rendre à l'appel du parlement. Sans doute ce corps avait une grande puissance ; mais le recteur se disait que l'Université avait des priviléges incontestables, et que toute l'Europe savante était depuis bien des siècles presque à ses pieds. Il résolut de soutenir ses droits, d'accuser ses accusateurs, et de reprendre le parlement lui-même qui sortait de la voie légale. Cop, donc, s'apprêtant à paraître, comme il convenait au chef de la première université du monde chrétien, se revêtit de son costume universitaire, se fit précéder de ses bedeaux et de ses appariteurs, portant leurs masses et leurs bâtons à tête d'or[2] ; et se rendit en grande cérémonie au palais.

Il marchait à la mort. Le parlement, comme Calvin, avait compris la position ; mais il en avait tiré de tout autres conséquences. Il avait reconnu que l'heure était venue de frapper le coup qui devait écraser la doctrine nouvelle, et avait décidé de faire saisir, séance tenante, le magnifique recteur. L'absence du roi était un avantage dont il fallait se hâter de profiter. Une revanche éclatante, prise en plein parlement, devait expier une offense no

[1] Calvini *Opera*, I, pars III, p. 1002 et 1003.

[2] « Citatus rector sese quidem in viam, cum suis apparatoribus dedit. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

moins éclatante, commise en présence de toute l'Université. Un membre de cette cour, gagné à l'Évangile, résolut de sauver le malheureux Cop, et lui dépêcha un homme dont il était sûr, pour lui faire connaître le danger qui le menaçait. En sortant de la grande salle, ce messager aperçut les sergents qu'on avait appelés pour s'emparer du recteur; n'était-il pas trop tard pour le sauver? Déjà Cop était en marche avec ses bedeaux, et il approchait du palais, entouré d'une multitude d'étudiants, de bourgeois, de gens du peuple, les uns plein de bienveillance, les autres curieux de savoir l'issue de ce duel étrange entre le parlement et l'Université. L'homme envoyé pour avertir le recteur arriva au moment où la procession universitaire traversait une rue étroite. Profitant d'un désordre momentané occasionné par la foule, il s'approcha de Cop et lui dit à l'oreille: « Prenez garde aux adversaires[1]; « on veut vous descendre dans la Conciergerie; le « sort de Berquin vous attend; j'ai vu les gens de « la police chargés de vous saisir; si vous poursui- « vez votre route, vous êtes mort... » Que faire?... Si au lieu de Cop c'eût été Calvin, celui-ci peut-être eût continué sa marche. Je ne sais toutefois; car le danger était imminent et on ne pouvait rien gagner en le bravant. Quoi qu'il en soit, Cop n'était que le double de Calvin; c'était la foi de son ami qui le poussait plus peut-être que la sienne. Pour subsister au jour de la tempête, il faut se tenir soi-même sur le roc sans secours humain; Cop, sur-

[1] « Ut sibi ab adversariis caveret. » (Bezæ *Vita Calvini.*)

pris par cette nouvelle de mort, au moment où il croyait marcher au triomphe, se troubla, interrompit sa marche, fut soudain entouré par plusieurs amis, et le désordre s'étant ainsi accru dans le cortége, il s'échappa et retourna précipitamment chez lui[1].

Maintenant où aller? Il n'y avait aucun doute que le parlement le ferait arrêter partout où il se trouverait; ses amis insistèrent donc pour qu'il quittât la France. Il y était lui-même fort disposé; Bâle, l'asile d'Érasme, son maître, était le lieu de son origine, et il était sûr d'y trouver un refuge. Cop jette ses habits académiques qui l'eussent fait reconnaître, sa robe, son bonnet[2]; il prend précipitamment ce qui lui est absolument nécessaire pour le voyage, et par mégarde, disent quelques-uns, il emporte le sceau de l'Université[3]. Je crois plutôt qu'il le fit à dessein; obligé de céder à la force, il voulait, même loin de Paris, garder les insignes de ce corps illustre. On le pressait; à tout moment sa maison pouvait être cernée; il la quitta furtivement; il sortit de Paris, et s'enfuit par la route qui mène à Bâle, en usant de toutes les précautions qui pouvaient le dérober aux recherches de ses ennemis. Quand les sergents se présentèrent chez lui, ils le cherchèrent inutilement; le recteur avait disparu.

Le parlement, irrité de cette fuite, fit publier en tous lieux qu'une récompense de trois cents cou-

[1] «Domum reversus.» (Bezæ *Vita Calvini.*)
[2] Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, p. 58.
[3] «Ablato secum, forte per imprudentiam, signo universitatis.» (Bucer à Blaarer, 18 janvier 1534.)

ronnes serait donnée à celui qui ramènerait le recteur fugitif, *mort ou vivant*[1]. Mais Cop, déguisé, se déroba à tous les regards, parvint à travers d'innombrables dangers à sortir heureusement du royaume, et arriva en Suisse. Il était sauvé; mais la Réformation était menacée d'un plus terrible coup.

En effet, le parti romain se consola un peu de cette fuite, en se disant que Cop n'était qu'un mannequin et que l'homme qui l'avait fait mouvoir était encore en sa puissance. « Calvin, disait-on, « est celui qu'il nous faut prendre. C'est un hardi « *entrepreneur*, un homme déterminé, téméraire, ré« solu à faire parler de lui, comme jadis, à ce que « l'histoire raconte, le boute-feu du temple de « Diane. Il tiendra en *cervelle* (en inquiétude) toute « l'Europe, et nous bâtira un monde nouveau. Si « on le laisse vivre, il sera le Luther... le brandon « de la France[2]. »

Le lieutenant criminel Jean Morin avait l'œil depuis quelque temps sur le jeune docteur. Il avait découvert son activité pour accroître le parti *hérétique*, et ses conférences secrètes avec Cop. Ses gens étaient à la piste quand Calvin allait, de nuit, dogmatiser de maison en maison[3]... Cop était l'ombre, disait-on; si l'ombre nous échappe, frappons le corps. Le parlement ordonna au lieutenant criminel de saisir le réformateur et de l'enfermer à la Conciergerie.

[1] « CCC coronatos ei qui fugitivum rectorem, vivum vel mortuum adducat. » (Bucer à Blaarer.)

[2] Flor. Rémond, *Hist. de l'Hérésie*, livre VII, chap. VIII.

[3] Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, p. 58.

Calvin, se reposant sur son obscurité, et après Dieu sur la protection de la reine de Navarre, était tranquillement dans sa chambre, au collége de Fortret[1]. Il n'était pourtant pas sans émotion; ce qui venait d'arriver à Cop le préoccupait; mais il ne croyait pas que la persécution pût l'atteindre. Tous ne partageaient pas cette téméraire sécurité. Ceux de ses amis qui avaient fait échapper Cop, voyant le recteur hors de la portée de ses adversaires, se dirent que le même danger menaçait Calvin[2]. Ils entrèrent dans sa chambre au moment où il y pensait le moins. « Fuyez..., lui dirent-ils, ou vous « êtes perdu ! » Il hésitait encore. Pendant ce temps, le lieutenant criminel arrivait devant le collége avec ses sergents. Aussitôt quelques étudiants se précipitent vers leur condisciple, lui apprennent ce qui se passe et le conjurent de se sauver. Mais à peine ont-ils parlé que l'on entend de grands pas; il n'est plus temps... Les huissiers sont là! Ce fut, assure-t-on, le bruit fait par les sergents à la porte de Calvin qui lui fit comprendre le danger qui l'entourait. Peut-être est-ce de la porte du collége qu'il s'agit, plutôt que de celle de la chambre même du réformateur[3]. En l'un et l'autre cas, le moment était critique. Mais si l'on parvenait à gagner seulement quelques minutes, le jeune docteur pouvait encore s'échapper. Son âme noble, franche, sympathique, lui conciliait les cœurs de tous ceux qui le connais-

[1] Gaillard, *Hist. de François Ier*, IV, p. 274.
[2] Théod. de Bèze, *Hist. des Égl. réf.* I, p. 9.
[3] Varillas, *Hist. des Révolutions religieuses*, II, p. 467. Cet auteur n'est pas toujours exact.

saient. Il eut toujours des amis dévoués; ils ne lui manquèrent pas à cette heure. La fenêtre de sa chambre donnait sur la rue des Bernardins. On ne perd pas un instant; quelques-uns de ceux qui sont venus l'avertir occupent pendant quelques moments Morin et ses gardes; d'autres, restés avec Calvin, prennent les draps de son lit en guise de corde, et les attachent à la fenêtre. Alors Calvin, laissant ses manuscrits épars, se suspend aux draps... et ses amis le dévalent du haut en bas [1]. Il n'était pas le premier serviteur de Christ qui eût pris cette route pour se soustraire à la mort. Quand les Juifs conspiraient à Damas contre Paul, les disciples aussi le prenant de nuit, le descendirent par la muraille en le dévalant dans une corbeille. « Voilà, dit Calvin, « comme de bonne heure il a fait son apprentissage « à porter la croix pour l'avenir [2]. »

A peine avait-il ainsi disparu, que le lieutenant criminel, célèbre par son insigne cruauté [3], entrant dans la chambre, fut fort étonné de n'y trouver personne. Le jeune docteur s'était échappé, comme l'oiseau du filet des oiseleurs. Morin ordonna à quelques-uns de ses sergents de poursuivre le fugitif; puis il se mit lui-même à examiner soigneusement tous les papiers de l'hérétique, pensant y trouver des pièces propres à compromettre d'autres *luthériens*. En effet, il mit la main sur plusieurs lettres et documents qui exposèrent plus tard des amis de Cal-

[1] Drelincourt, *Défense de Calvin*, p. 35 et 169.
[2] Actes des Apôtres, chap. IX, v. 25.
[3] « Morinus, cujus adhuc nomen, ab insigni sævitia celebratur. » (Bezæ *Vita Calvini*.)

vin à de grands dangers et même à la mort[1]. Morin les étiqueta, les mit soigneusement dans son dossier et se retira. La haine cruelle qui l'animait contre les chrétiens évangéliques venait d'être encore augmentée par son mécompte.

Calvin, ayant mis pied à terre dans la rue des Bernardins, entra dans celle de Saint-Victor, puis dirigea ses pas vers le faubourg de ce nom. A l'extrémité de ce faubourg, non loin de la campagne, nous dit un écrivain catholique, habitait un vigneron, membre de la petite Église de Paris. Calvin entra chez cet honnête protestant, et lui raconta tout ce qui venait de lui arriver. Le vigneron, qui probablement lui avait entendu expliquer les Écritures dans les assemblées secrètes, ému pour le jeune docteur d'une affection paternelle, lui proposa de prendre ses habits. Aussitôt, continue le chanoine dont nous tenons ce récit, Calvin pose ses vêtements, met l'habit à quatre pans du paysan, prend sur une épaule, ajoute le chroniqueur catholique, une houe à labourer la vigne, et sur l'autre une besace de toile blanche où le vigneron avait mis quelques provisions, puis ainsi accoutré, il partit. Si Morin a lancé après lui ses alguazils, certes il leur sera difficile de reconnaître sous cette apparence rustique le réformateur fugitif.

Il n'était pas encore très loin des faubourgs de Paris, quand il vit venir un chanoine de sa connaissance. Celui-ci étonné fixa sur le prétendu vigneron un regard curieux; et ne lui trouvant pas

[1] «Deprehensis, inter schedas, multis amicorum litteris, ut plurimi in maximum vitæ discrimen incurrerent.» (Bezæ *Vita Calvini.*)

l'air d'un gros paysan, il s'approcha, il l'arrêta, il le reconnut, il comprit ce dont il s'agissait; tout Paris était plein de cette affaire. Aussitôt il lui *remontra sa faute* : « Changez de vie, lui dit-il, ar-« rêtez-vous au bien de votre salut, et je vous pro-« mets de vous faire bien *appointer*. » Mais Calvin, « qui avait le feu à la tête, » répondit : « Je pour-« suivrai *tout outre*. » Ce chanoine raconta plus tard ce fait à l'abbé de Genlis, et celui-ci au Dr Desmay[1].

Faut-il ne voir dans ce récit qu'une fable née du babil des cloîtres? je ne le pense pas. Quelques-unes des particularités qui s'y trouvent, la parole du chanoine, par exemple, le rendent probable. Ce fut aussi par la promesse d'un bon *appointement* que François de Sales s'efforça plus tard de gagner Théodore de Bèze. La simonie est un péché si *innocent*, que trois prêtres, un chanoine, un abbé et un docteur de la Sorbonne s'unissent ici pour nous raconter cette peccadille. Si la parole du chanoine est conforme à son caractère, la réponse de Calvin : « Je poursuivrai *tout outre*, » est aussi dans son esprit. Quoiqu'on ait quelque peine à se figurer le jeune réformateur déguisé en paysan, avec la besace et la houe, nous avons pensé devoir rapporter ce trait que nous ont transmis ses adversaires. La chose, au fond, n'est pas étrange. Calvin commençait alors un exode qui n'a cessé de se poursuivre pendant près de trois siècles. C'est par milliers que les disciples de l'Évangile, en France, sommés d'abjurer Jésus-Christ, ont fui,

[1] Desmay, *Jeàn Calvin hérésiarque*, p. 45. Drelincourt, *Défense de Calvin*, p. 175.

sous des déguisements divers, loin de leurs bourreaux. Et si la gravité de l'histoire permettait à l'auteur de retourner aux récits qui ont charmé son enfance, il dirait que plus d'une fois, assis aux pieds d'une bonne grand'mère, et lui prêtant une oreille attentive, il lui a entendu raconter comment sa mère, petite fille aux jours de la révocation de 1685, sortit de France, cachée dans une hotte que le père, pieux huguenot, habillé en paysan, portait humblement sur son dos.

Calvin ayant échappé à ses ennemis, s'éloignait de la capitale, de ses études chéries, de ses frères, et cheminait çà et là, évitant les lieux où l'on eût pu le reconnaître. Il pensait à tout ce qui venait de lui arriver, et son esprit méditatif y prenait des enseignements salutaires. Il apprenait par sa propre expérience quel est le signe auquel il faut reconnaître la véritable Église de Jésus-Christ. « Nous « perdrions temps, » disait-il plus tard, peut-être en pensant à cette circonstance, « si nous voulions sé- « parer Christ de sa croix ; il est chose naturelle « que le monde haïsse Christ, même dans ses mem- « bres. Il y aura toujours des méchants qui nous « poindront (piqueront), comme des épines. S'ils « n'ont pas l'épée dégaînée ils dégorgent leur ve- « nin, ou en grinçant les dents, ou en suscitant « quelque tumulte. » L'épée était déjà *dégaînée* contre lui : aussi, agissant avec prudence, tenait-il les chemins peu fréquentés ; il couchait dans les cabanes ou dans les châteaux de ses amis. On assure que, connu du sieur de Hauseville, dont le manoir se trouvait au delà de

Versailles, il y demeura quelque temps caché[1].

Le premier mouvement du roi, quand il apprit l'affaire de Cop et la fuite de Calvin, fut un mouvement de colère et de persécution. Duprat, ancien premier président du parlement, était fort irrité de l'affront fait à ce corps. Aussi François Ier commanda-t-il de prendre toutes les mesures propres à découvrir celui qui avait fait avertir Cop de son danger; il voulait qu'on le punît rigoureusement comme fauteur de l'hérésie[2]. En même temps il ordonna de poursuivre ceux que les papiers, saisis chez Calvin, signalaient comme partisans des doctrines nouvelles.

L'alarme fut générale parmi les évangéliques, et plusieurs quittèrent Paris. Un dominicain, le frère De la Croix, ayant une soif croissante de connaissance, se demandait depuis peu, dans son couvent, s'il ne devait pas se retirer au pays où l'Évangile était librement prêché[3]. Il était de ceux qui furent compromis par les papiers du jeune docteur. Il s'échappa donc, arriva à Neuchâtel, et de là se rendit à Genève. Nous le retrouverons.

Cependant la plupart des amis de l'Évangile restèrent en France; Marguerite usait de toute son influence auprès de son frère pour détourner le coup qui les menaçait, et elle parvint en effet à apaiser l'orage[4]. François Ier se trouvait toujours entre deux courants contraires, l'un venant de Du-

[1] Casan, *Statistique de Mantes*. — *France protestante*, I, p. 113.
[2] Registres du Parlement.
[3] Crespin, *Martyrologue*, fol. 106.
[4] Gaillard, *Hist. de François Ier*, IV, p. 275.

prat, l'autre, de sa sœur, et cette fois encore, ce fut au meilleur qu'il céda.

La reine de Navarre, fatiguée de toutes ces secousses, ennuyée de toutes les dissipations de la cour, attristée de la haine dont l'Évangile était l'objet autour d'elle, tournait ses regards vers les Pyrénées. Paris, Saint-Germain, Fontainebleau n'avaient plus de charmes pour elle : sa santé d'ailleurs n'était pas forte ; elle désirait passer l'hiver à Pau ; mais surtout elle soupirait après la solitude, la liberté, le recueillement ; elle avait besoin de Jésus-Christ. Elle dit donc adieu à la cour brillante de France, et partit pour le tranquille Béarn.

Adieu, pompes, plaisirs, adieu!
Adieu, je ne veux plus de vous!
Autre plaisir ne veux avoir
Que l'union de mon Epoux!
Car mon honneur et mon avoir
Est Jésus ; veux le recevoir,
Et non le laisser pour le peu...
Adieu! adieu [1] !

Marguerite arriva dans les Pyrénées.

[1] *Les Marguerites de la Marguerite*, I, p. 518.

CHAPITRE TRENTE ET UNIÈME.

FÉRENCE ET ALLIANCE DE FRANÇOIS Ier ET DE PHILIPPE DE HESSE A BAR-LE-DUC.

(Hiver 1533 à 1534.)

?resque en même temps, François Ier se dirigeait côté du Rhin. L'établissement de la Réforme ıs toute l'Europe dépendait, à ce que plusieurs ısaient, de l'union de la France et de l'Allegne protestante. Cette union émanciperait la ınce de la suprématie papale; et l'on verrait alors chrétienté se tourner vers l'Évangile. Or le roi pprêtait à conférer avec le plus décidé des princes ɔtestants de l'Allemagne. Un colloque entre deux ıverains eut rarement autant d'importance.

A peine François Ier avait-il quitté Marseille et it-il arrivé à Avignon, qu'il y avait assemblé son ıseil (25 novembre 1533), et lui avait communué une demande d'alliance que les protestants ımands lui avaient adressée. Une certaine pudeur ait empêché de s'en occuper au milieu des bais que la papauté et la royauté se prodiguaient Iarseille. Mais à présent que Clément VII était ses galères, rien ne s'opposait à ce que le roi France, ayant donné la main droite au pontife,

ne donnât la gauche aux hérétiques[1]. Il avait pour cela bien des motifs. Les soldats du pape n'étaient pas des alliés dont il ambitionnât le secours; à ses yeux la meilleure orthodoxie était le bras de fer des lansquenets. D'ailleurs l'occasion qui se présentait était unique. En effet, François pouvait du même coup gagner à sa cause les protestants et faire à l'Autriche (c'est-à-dire à Charles-Quint) un immense dommage.

On se rappelle, sans doute, ce jeune prince de Wurtemberg, que l'Empereur traînait à sa suite à travers les Alpes, et qui, s'échappant avec son gouverneur, avait réclamé à grands cris les États dont l'Autriche avait dépouillé son père. C'était de lui que François s'occupait surtout à Avignon. « En ce lieu, dit l'historien Martin Du Bellay, le « roi assembla son conseil, et délibéra sur une re« quête à lui faite, tant de la part du jeune duc « Christophe de Wurtemberg, et de son père, que « de celle des ducs Guillaume et Louis de Bavière « ses oncles. Christophe avait écrit lui-même à « François Ier. « Sire, lui disait-il, dans la grande et « longue calamité de mon père et de moi, ce qui « a fait luire la première espérance dans nos cœurs « c'est la pensée que vous interposeriez votre crédit « pour mettre fin à notre misère... Ne connaît-on « pas votre compassion pour les affligés? Je ne « doute pas que par votre assistance, nous ne ren« trions bientôt dans nos droits[2]. »

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 206.
[2] Martin Du Bellay donne la lettre du duc Christophe. (*Mémoires*, p. 207, 208.)

François Ier, toujours aux aguets pour nuire à son rival, fut ravi de cette démarche, et ne le cacha point à son conseil *étroit*. « Je désire *moult*, dit-il, « de voir les ducs de Wurtemberg remis en leur « État, et je voudrais les aider, tant pour affaiblir « les forces de l'Empereur, que pour acquérir en « Allemagne de nouvelles amitiés. Mais, ajoutait-il, « je voudrais le faire avec *occasion si colorée*, que « je pusse maintenir n'avoir contrevenu à aucun « traité[1]. » Abaisser l'Empereur, élever les protestants, *sans avoir l'air* de s'en mêler, voilà ce que voulait François Ier.

G. Du Bellay pressait le roi de répondre favorablement au jeune duc. Ami de l'indépendance et d'une saine liberté, il était alors le représentant du vieux esprit français, comme Catherine de Médicis allait le devenir du nouveau, c'est-à-dire de cet esprit romain que la France a malheureusement dû subir pendant près de trois siècles. On a dit quelquefois que la cause de la France est la cause de Rome; mais les plus nobles aspirations du peuple français et ses plus généreux représentants condamnent cette erreur. La papauté n'est la cause que du pape; elle n'est pas même celle de l'Italie; si l'opinion contraire se trouve encore en France, c'est un reste de l'influence des Médicis.

La transition de Marseille à Avignon était cependant un peu brusque. Unir le Fils aîné de l'Église avec les protestants, au moment où il sortait des bras du pape, dans une ville qui appartenait au

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 208.

saint-siège, dans l'ancien palais des pontifes, semblait étrange aux Français, dont les yeux étaient encore fascinés par les pompes romaines. Du Bellay s'en aperçut et voulant rendre la transition plus facile, il exposa au conseil « qu'une diète allait se « tenir à Augsbourg, qu'il y serait question de ré« parer une grande injustice; qu'un innocent im« plorait le secours du roi; que le rôle de la France « était de venir partout au secours des opprimés; « qu'elle en retirerait de précieux avantages... que « d'ailleurs le succès n'était pas douteux, que l'affaire « du jeune duc Christophe devant être traitée en « diète selon les droits, us, immunités et priviléges « de la nation germanique, l'Empereur ne pourrait « s'opposer à ce qu'on lui rendît justice. — Envoyons « un ambassadeur qui appuie la réclamation des « ducs de Wurtemberg, dit Du Bellay, et il faudra « que l'Autriche, ou restitue à ces princes leurs « États, ou excite contre elle l'inimitié de toute la « Germanie[1]. » François Ier était déjà gagné. Il espérait non-seulement enlever le Wurtemberg à l'Autriche, mais encore susciter ainsi en Allemagne une guerre générale entre les protestants et l'Empire, dont il profiterait pour s'emparer de tous les États qu'il réclamait en Italie. Quand une fois son rival détesté aurait succombé sous tant de coups, on réglerait la question religieuse. Le roi, qui avait déjà médité tout cela dans les intervalles de ses conférences avec Clément VII, ordonna à Du Bellay lui-même de se rendre immédiatement à Augsbourg, et le

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 209.

chargea de faire « pour le rétablissement des ducs « de Wurtemberg tout ce qu'il pourrait faire, *avec « couverture suffisamment colorée*[1]. » Du Bellay était satisfait. Il voulait plus que le roi; il désirait soustraire la France à la suprématie papale, et pour cela rapprocher François Ier et le protestantisme. Cela était difficile; mais cette affaire du Wurtemberg, qui se présentait comme une question simplement politique, allait lui fournir le moyen de surmonter toutes les difficultés. C'était là qu'il fallait mettre le coin dans l'arbre, pour le fendre. Il entrevit la possibilité de s'en servir pour opposer à la conférence que le roi venait d'avoir avec le pape, une autre conférence avec les princes les plus antipapistes de l'Europe. Du Bellay partit, en passant par la Suisse.

Il avait ses raisons pour prendre ce chemin. L'Empereur et son frère consentaient, il est vrai, à ce que leurs droits fussent discutés à la diète d'Augsbourg, mais c'était simplement pour ne pas paraître se refuser aux voies de la justice; chacun savait que Ferdinand n'avait aucune intention de rendre le Wurtemberg. La balance était alors assez égale en Allemagne entre Rome et l'Évangile, et la restitution du Wurtemberg pouvait la faire pencher du côté de la Réformation. Si l'Autriche ne voulait pas céder, il faudrait pour l'y contraindre avoir recours aux armes. Du Bellay voulait donc engager les cantons protestants de la Suisse, limitrophes du Wurtemberg, à joindre leurs efforts à ceux de l'Allemagne protestante, pour enlever ce pays à la domi-

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 210.

nation autrichienne. François Ier, qui savait comment il fallait s'y prendre, avait formé le dessein de remettre entre les mains des Helvétiens, probablement par Du Bellay, une certaine somme pour couvrir les frais de la campagne. Mais il semble que les cantons protestants n'acceptèrent pas ce marché[1].

Du Bellay, arrivé à Augsbourg, y trouva le jeune duc Christophe. Il s'entretint avec lui; il ne le quitta plus; ce prince si aimable, mais en même temps si ferme, était son homme. Voilà le levier dont le conseiller de François Ier se servira pour remuer les esprits, pour unir l'Allemagne et la France... La première chose à faire était de le rétablir sur son trône. L'ambassadeur français se rendit auprès des délégués de l'Autriche. « Le roi « mon maître, dit-il, se réjouit de ce que ce pauvre « innocent trouve enfin un port au milieu de la « tourmente. Son père et lui, chassés de leur mai- « son, ont suffisamment souffert... Il est temps qu'on « rende le fils au père, — le père au fils, — et à tous « deux les États de leurs ancêtres. Si les prières ne « suffisent pas, ajouta fermement Du Bellay, le roi « mon maître y emploiera toute sa puissance[2]... » Ainsi donc, la France se posait comme protectrice des affligés; mais par-dessous il y avait autre chose; le but principal de François Ier était de donner un coup à l'Empereur, et celui de Du Bellay, de donner un coup au pape.

[1] « Regem Franciæ deposuisse certam pecuniæ summam in bellum pro restitutione junioris ducis Wurtembergensis, apud Helvetios... » (*State papers*, VII, p. 539.)

[2] Du Bellay, *Mémoires*, p. 211.

Christophe, encouragé de toutes parts, se présenta devant la diète le 10 décembre (1533). Ce n'était plus le prince captif, que Charles-Quint avait traîné à sa suite. Ce pauvre jeune homme, qui jadis aux Alpes Noriques, avait dû s'enfuir, en laissant son seul compagnon caché dans les roseaux d'un marais, paraissait maintenant devant la diète germanique entouré d'une brillante auréole de seigneurs, représentants des princes qui appuyaient ses réclamations, et en ayant comme *assistants*, c'est-à-dire comme épousant sa querelle, les délégués de Saxe, de Prusse, de Brunswick, de Mecklembourg, de Lunebourg, de Hesse, de Clèves, de Munster, de Juliers. Le roi de Hongrie lui-même voulut plaider sa cause. « En voyant, disait-il, le jeune duc Chris-« tophe de Wurtemberg, dépouillé de son duché « sans qu'il ait rien fait qui le mérite, déçu par « l'Autriche de toutes les espérances qu'on lui « avait données, indignement traité à la cour im-« périale[1], contraint à s'en échapper par la fuite, « implorant à cette heure par d'ardentes supplica-« tions, magnifiques seigneurs, vos compassions et « votre secours, — nous sommes profondément « ému. Quoi! parce que son père a commis quel-« que faute, ce jeune homme serait réduit à une « vie dure et humiliante? La voix de Dieu même « n'a-t-elle pas dit que le fils ne doit pas porter l'ini-« quité de son père?... »

Les commissaires autrichiens, trouvant leur po-

[1] « Coactus qui fuerit ex ea curia in qua tam indigne tractabatur, sese subducere. » (Johannes rex Hungariæ, manu propria, *State papers*, VII, p. 538.)

sition fort embarrassante, commencèrent à louvoyer, et proposèrent à Christophe d'accepter comme dédommagement, quelque ville peu importante. Il refusa. « Je ne cesserai, dit-il, de réclamer simple-« ment et fermement le pays de mes pères[1]. » Mais l'Autriche, craignant en Allemagne la prépondérance du protestantisme, ferma l'oreille à cette juste requête. Alors la France intervint fortement en faveur des deux princes protestants. Du Bellay rappela qu'Ulrich confessait ses fautes, qu'il était transformé par l'âge, le long exil et de grandes épreuves. « Faudra-t-il, s'écria le ministre de François Ier, que « le duc voie son fils unique, un prince jeune et « innocent, qui devrait être l'appui de ses dernières « années, porter à jamais le poids de ses adversités? « Ne considérerez-vous ni la vieillesse calamiteuse « de l'un, ni la misérable jeunesse de l'autre? Ven-« gerez-vous le crime du père sur l'enfant qui était « alors au berceau?... Les ducs de Wurtemberg « sont de haut lieu. On a pu permettre leur puni-« tion, mais on ne permettra pas leur ruine. Aidez « à ce pauvre innocent (Christophe); recevez ce « pauvre pénitent (Ulrich); et qu'ils soient rétablis « dans leur dignité *pristine*[2]. »

Les Autrichiens, irrités de voir l'ambassadeur du roi de France se mêler de leurs affaires, tinrent ferme. Alors les députés de Saxe, de Hesse, de Prusse, de Mecklembourg et des autres États résolurent de s'opposer à l'Autriche; ils dirent au jeune

[1] Ranke, d'après Gabelkofer et Pfister, III, p. 453.

[2] Du Bellay, *Mémoires*, p. 213-219. Il donne tout au long le discours de son frère.

duc qu'ils étaient prêts à mettre leur épée dans la balance, et Christophe lui-même invita Du Bellay à « changer son oraison *gratulatoire* en oraison « *comminatoire*. »

En effet, l'envoyé français admis de nouveau en diète, parla plus haut : « Messeigneurs, dit-il, prê- « terez-vous les mains à la ruine de l'innocent?... « Si vous le faites..., je vous le déclare, vous ferez « à votre réputation une tache que toute l'eau de « la mer ne pourra effacer. Ce prince, d'un cœur « aussi superbe que d'une origine illustre, ne « voudra pas qu'on le voie vivre misérablement en « ce pays, dont sa naissance l'a fait souverain; il « ira à l'étranger. Et en quelque partie du monde « qu'il se trouve, qu'y portera-t-il?... La honte de « l'Empereur, la honte du roi Ferdinand, votre « honte à tous. Chacun en le montrant du doigt « dira : C'est celui qui autrefois..... C'est celui qui « maintenant..... C'est celui qui sans sa faute..... « C'est celui qui contraint à quitter l'Allemagne..... « Vous comprenez, Messieurs, ce qui manque à ces « sentences ; je me déporte volontiers de les ache- « ver..... vous le ferez bien vous-mêmes. Non, « vous ne serez point insensibles à de si grandes « misères..... Déjà je vois vos cœurs s'émouvoir..... « déjà je reconnais par vos signes, par vos regards, « que vous sentez la vérité de mes discours. »

Puis, attaquant directement l'Empereur et son frère : « Il est des gens, dit-il, — à grand tort à « mon avis, — qui n'écoutent que leur ambition « coupable, leur avarice immodérée, et qui pen- « sent qu'en opprimant tantôt l'un, tantôt l'autre,

« ils s'assujettiront l'Allemagne tout entière..... »

Alors se tournant vers le jeune prince de Wurtemberg : « O duc Christophe ! dit le représentant « de François I[er], le roi Très-Chrétien, soyez-en sûr, « fera en votre faveur tout ce qu'il pourra faire, « sans blesser sa foi, son honneur et les devoirs du « sang. Toujours a été la cour de France la plus libérale de toutes ; toujours ouverte au refuge de « tous princes exilés et souffreteux. A plus forte « raison ne vous sera-t-elle pas fermée, à vous qui « êtes son allié, à vous qui par la justice de votre « cause et l'innocence de votre personne, semblez « à vos ennemis même, si digne de miséricorde et « de compassion[1]... »

Les membres de la diète avaient écouté ce discours avec attention, et leurs visages, leur contenance montraient qu'il les avait convaincus[2]. La cause était gagnée ; la ligue de Souabe, assujettie à l'Autriche, et contraire à la Réformation ne devait plus se renouveler. Du Bellay quitta Augsbourg, continua son voyage en Allemagne, et s'efforça d'y former une nouvelle confédération[3] qui serait contre l'Autriche, et à laquelle adhéreraient François I[er] et Henri VIII. « Si quelque puissance voulait *envahir* « l'Angleterre, disait-on à ce dernier, nous vous « enverrions des soldats *par la mer Baltique*[4]. » Il

[1] Du Bellay, *Mémoires*, p. 220 à 232.

[2] *Ibid.*, p. 232.

[3] « Eum (Du Bellay) laborare inter certos Germaniæ principes, ut fœdus novum inter se creent. » (Mont à Henri VIII, *State papers*, VII, p. 539.)

[4] « Ipsi vero militem per *mare Balticum* nobis mitterent, si quis Majestatem Vestram *invadere* vellet. » (*Ibid.*)

est à craindre que ce secours, par la mer Baltique, ne fût arrivé un peu tard dans les eaux de la Tamise. Mais l'essentiel aux yeux de Du Bellay n'était pas les négociations diplomatiques, c'était l'action. Unir François Ier et les protestants d'Allemagne dans une action commune, qui entraînerait la France à s'émanciper du joug ultramontain, était son idéal ; or il n'y avait que deux hommes qui eussent assez d'énergie pour l'entreprendre. Le premier était le roi son maître. Revenons à ce prince.

François, en quittant Avignon s'était rendu en Dauphiné, puis à Lyon, puis dans d'autres villes de l'Est ; puis, il était arrivé à Bar-le-Duc en janvier 1534, se rapprochant ainsi toujours plus de l'Allemagne. L'hiver était cette année « autant extrême « que jamais ; » mais le roi ne s'en souciait guère ; il ne pensait qu'à unir la France et les protestants au moyen du Wurtemberg, comme le mariage de Catherine venait d'unir la France et le pape.

Le second des princes dont on pouvait espérer une action énergique était le landgrave de Hesse. De tous les chefs protestants de l'Allemagne, il était celui dont le cœur avait été le moins changé par l'Évangile ; sans égaler François Ier en fait de sensualité, il n'était pourtant pas un modèle de chasteté. Mais, d'un autre côté, aucun des princes attachés à la Réformation ne l'égalait en talent, en force, en activité ; il était par son caractère l'homme le plus important de la ligue évangélique, et il eut plus d'une fois une influence décisive sur la marche de l'œuvre protestante. Philippe, cousin du duc de Wurtemberg, l'avait eu souvent à sa cour ; Ulrich

avait même assisté au fameux colloque de Marbourg. Ému du malheur de ce prince, charmé du tour que Christophe avait joué à l'Empereur, touché de la loyauté des Wurtembergeois qui réclamaient leurs ducs et leur nationalité, impatient de gagner à la foi évangélique cette partie de l'Allemagne, il désirait l'enlever à l'Autriche. Trouver les hommes pour le faire était facile, si seulement il avait l'argent..... mais l'argent lui manquait.

Du Bellay comprit que c'était là le nœud de l'affaire, et il se hâta de le trancher. Le clergé de France venait de donner au roi des sommes considérables; pouvait-on en faire un meilleur usage? L'envoyé français fit connaître à Philippe qu'il pourrait obtenir de son maître les subsides dont il avait besoin. Mais il fallait faire davantage, profiter de l'occasion pour rapprocher les deux princes les plus entreprenants de l'époque. S'ils se voyaient, ils s'entendraient, ils s'aimeraient, ils se lieraient peut-être d'une telle manière que l'union de la France et de l'Allemagne protestante s'accomplirait enfin. Philippe de Hesse reçut avec joie toutes ces ouvertures.

Mais alors de grands obstacles survinrent. Les théologiens de la Réformation détestaient ces alliances étrangères et ces guerres, qui, à leurs yeux souillaient la plus sainte des causes. Luther et Mélanchthon se présentèrent à l'Électeur; ils le conjurèrent de s'opposer à la folle entreprise du Landgrave, et Du Bellay put voir les deux réformateurs déployer autant de zèle pour empêcher l'union de François et de Philippe, que lui-même en mettait à l'accomplir. « Allez, dit l'Électeur à Luther et à Mé-

« lanchthon, et faites revenir le Landgrave de son « dessein. »

Les deux docteurs, partis de Wittemberg pour Weimar où ils devaient trouver Philippe, s'entretenaient en route de leur mission et du Landgrave : « C'est, disait Luther, un prince intelligent, plein « de vie, d'entrain, et le cœur toujours joyeux. Il « sait mieux qu'aucun autre maintenir la paix dans « son pays, en sorte que la Hesse pleine pourtant « de forêts et de rocs, où des brigands pourraient « se cacher, voit ses habitants voyager sans crainte, « rayonner, vendre, acheter... Si l'un d'eux est at- « taqué et dépouillé, aussitôt le Landgrave fond sur « les bandits et les punit. C'est un véritable homme « de guerre, un *Arminius*. Son étoile ne le trompe « jamais ; et il est fort redouté de tous ses adver- « saires [1]. » — « Ah ! disait Mélanchthon, moi aussi « j'aime le *Macédonien* » (c'est ainsi qu'il nommait Philippe de Hesse, parce que ce prince avait à ses yeux la finesse et le courage de son homonyme Philippe de Macédoine); « c'est pourquoi, ajoutait- « il, je ne voudrais pas qu'étant si haut, il fît une si « lourde chute [2]. » Les deux théologiens ne douaient pas que la guerre faite à la puissante maison 'Autriche, ne finît pour les protestants par une Freuse catastrophe.

Arrivés à Weimar, les deux réformateurs y trourent le Landgrave, et employèrent pour le dis-

« Der Landgraf ist ein Kriegsmann, ein Arminius. » (Lutheri *Op.*, I, p. 1842.)

« Ego certe τὸν Μακεδόνα non possum non amare et nolim cadere. » p. *Ref.*, II, p. 727.)

suader, *leur meilleure rhétorique*, dit Luther[1]. Ce docteur avait sur ce sujet des opinions très arrêtées. Une alliance avec le roi français, quel scandale! Une guerre contre le grand Empereur, quelle folie! « Le diable, disait-il, veut gouverner les peuples en « faisant tirer le glaive à tout le monde. Avec quelle « éloquence il cherche à nous convaincre que cela « est permis et même nécessaire. On fait tort à ces « gens, dit-il; hâtons-nous! frappons! sauvons-les! « Insensé! Dieu ne dort pas, il n'est pas sans intel- « ligence; il sait bien, lui, comment il doit gouver- « ner l'univers[2]... Nous avons à combattre un en- « nemi contre lequel aucune force, aucune sagesse « humaine ne font rien. Si nous nous armons de « fer, d'acier, d'arquebuses et d'épées, il n'a qu'à « souffler dessus et il ne reste que poudre et que « cendre... Mais si nous prenons l'armure de Dieu, « le casque, le bouclier, l'épée de l'Esprit, alors « Dieu, s'il le faut, précipitera l'Empereur de son « trône, et nous gardera tout ce qu'il nous a donné, « son Évangile, son règne[3]... » Luther et Mélanchthon redoublaient d'instances auprès du Landgrave, pour déjouer les plans de Du Bellay. « Cette guerre, « lui disaient-ils, perdrait la cause de l'Évangile, et « lui imprimerait une tache ineffaçable. De grâce, « ne troublez pas la paix... » A ces mots, le rouge monta au visage du prince; il n'aimait pas les con-

[1] « Und brauchten dazu unsere beste *Rhetorica.* » (Lutheri *Op.*, XXII, p. 1843.)

[2] « Gott schlæfet nicht, ist auch kein Narr; Er weiss sehr wohl wie man regieren soll. » (Lutheri *Op.*, X, p. 254.)

[3] « Den Kayser von seinem Stuhl stürzen. » (*Ibid.*, XI, p. 484.)

tradictions et répondit avec violence aux deux théologiens[1]. « Ce sont des gens qui n'entendent rien « aux affaires de ce monde, » dit-il, et retournant en Hesse il poursuivit avec vigueur son dessein.

Le succès ne se fit pas attendre. Le roi de France invita le Landgrave à se rendre en Lorraine pour s'entendre avec lui ; il ajouta : « sans oublier d'amener « Mélanchthon[2]. » Alors Philippe n'y tient plus ; une conférence avec le puissant monarque français lui paraît de la plus haute importance... Il part. Il est à Deux-Ponts le 18 janvier 1534, et peu après, ce prince hardi qui en quittant Augsbourg en 1530 avait jeté le trouble dans la diète et l'épouvante dans les conseils de l'Empereur, le chef le plus belliqueux du parti évangélique, l'ennemi le plus brillant du papisme, Philippe de Hesse, arrive à Bar-le-Duc, et François Ier le reçoit avec le même sourire qui errait encore sur ses lèvres depuis les embrassements de Clément VII[3].

Les deux interlocuteurs se mirent d'abord à s'examiner. Le Landgrave avait alors trente ans, et François Ier quarante. Philippe était petit; ses yeux étaient grands et hardis, toute sa contenance annonçait la résolution de son caractère. La politique occupa ensuite ces deux princes. Le roi s'exprima fortement en faveur des anciennes libertés de l'empire germanique, menacées par l'Autriche, et se

[1] « Da ward S. F. G. gar roth und erzumte sich drüber. »

[2] « Der Kœnig von Frankreich an uns begehrt hat, das wir zu ihm kommen wollten. » (Le Landgrave à l'Électeur. Rommel's *Urkundenbuch*, p. 58.)

[3] Sleidan, I, livre IX, p. 358.

prononça en particulier pour la restauration des ducs de Wurtemberg. Puis en venant à la grande question : « Expliquez-moi de grâce, dit-il, les affaires « religieuses en Allemagne ; je ne les comprends « pas très bien[1]. » Le Landgrave exposa au roi, le mieux qu'il put, les causes et la véritable nature de la Réformation et des luttes auxquelles elle donnait lieu. François Ier consentait à entendre de la bouche d'un prince l'exposé de ces principes évangéliques, auxquels il fermait l'oreille quand c'était Zwingle ou Calvin qui les lui expliquait ; il est vrai que Philippe les présentait plutôt sous le point de vue politique. François se montra très favorable aux princes protestants. « J'ai refusé au pape un concile en « Italie, dit-il ; je veux une ville neutre, et au lieu « d'une assemblée où le pape ferait tout ce qu'il « voudrait, j'exige un concile libre. » — « Ce sont « là, écrivit le Landgrave à l'Électeur, les propres « paroles du roi[2]. » Philippe de Hesse était ravi. Certes si l'Allemagne, la France, l'Angleterre et d'autres États encore se liguaient contre l'Empereur et le pape, l'Europe entière se transformerait. « Ce « n'est pas tout, écrivait le Landgrave à l'Électeur, « le roi m'a dit de plus certaines choses... qui cer- « tainement plairont à Votre Altesse[3]. »

La conférence secrète étant terminée : « Mainte- « nant, dit François au Landgrave, veuillez me pré-

[1] « Wie doch die Sachen und Zwiespalten der Religion standen... » (Le Landgrave à l'Électeur. Rommel's *Urkundenbuch*, p. 53.)

[2] « Und sind das eben die Worte des Kœnigs. » (*Ibid.*)

[3] « Es haben sich zwischen dem Kœnige und uns Reden zugetragen... daran E. L. gut gefallen haben werden. » (*Ibid.*)

« senter maître Mélanchthon. » Il avait prié le prince allemand, nous l'avons dit, d'amener avec lui ce célèbre docteur ; le roi de France ne voulait pas seulement une conférence diplomatique ; il en voulait une religieuse. Mais le Landgrave n'avait pas oublié l'entrevue de Weimar ; et loin d'inviter Mélanchthon, il avait caché avec soin à l'électeur de Saxe l'intention où il était, malgré ses représentations, de s'unir au roi de France pour faire la guerre à l'Autriche. Philippe ayant répondu que Mélanchthon n'était pas avec lui : « Impossible ! » s'écria le roi, et tous les seigneurs français firent chorus ! « Impossible ! vous ne nous le ferez pas « croire ! Mélanchthon est avec vous ! » — « Tout le « monde voulait nous convaincre que nous avions « Philippe avec nous, dit le Landgrave. » — « Mon« trez-le-nous, s'écriaient-ils, en nous faisant presque « violence[1]. »

C'était en effet un grand désappointement. Mélanchthon était le représentant le plus considéré de la Réformation. Quelques-uns de ceux qui accompagnaient le roi avaient compté sur lui pour leur exposer en détail les principes évangéliques ; il y en avait même qui voulaient lui demander des conseils sur les moyens de les faire prévaloir en France. Mélanchthon était à leurs yeux aussi nécessaire que Philippe. « Puisqu'il n'est pas là, dit-on, il faut le « faire venir !... » — « Vraiment, dit le Landgrave « en riant, ces Français désirent tellement voir

[1] « Der Kœnig und die grossen Herrn und jedermann wolten uns *mit Gewald uberreden*, wir hætten Philippum bey uns. » (Le Landgrave à l'Électeur. Rommel's *Urkundenbuch*, p. 53.)

« maître Philippe, que si nous pouvions le leur mon-
« trer, ils nous payeraient autant d'argent, que
« Tezel et tous les vendeurs d'indulgences en ont
« jamais gagné avec leurs saintes paperasses[1]... »

On se consola de ce contre-temps en ayant une nouvelle conférence sur la manière de délivrer le Wurtemberg. Le roi dit qu'il ne pouvait fournir des soldats, ce qui serait contraire au traité de Cambrai. — « Je n'ai pas besoin de troupes, répondit le « Landgrave, mais il me faut un subside. » Or, contribuer à une guerre contre Charles-Quint était tout aussi contraire au traité. On chercha un expédient et on le trouva. Le duc Ulrich vendra le Montbéliard à la France pour 125,000 couronnes; mais dans un article secret, il sera stipulé que si le duc rend cette somme avant trois ans (ce qui arriva), François lui rendra le Montbéliard. Il paraît que l'Angleterre entra aussi pour quelque chose dans le subside[2]. Le traité fut signé le 27 janvier 1534[3]. Il est remarquable que les historiens français, même ceux qui sont exempts de préjugés ultramontains, ne parlent pas de cette conférence.

On eut encore quelques conversations. Le jeune Landgrave n'était pas le meilleur type de la vraie Réformation, mais il y avait avec lui de bons évangéliques qui, dans leur pieux zèle, pouvaient montrer au roi de France, comme l'eût fait Luther, la voie du salut. Il est ainsi donné aux hommes des

[1] Le Landgrave à l'Électeur. Rommel's *Urkundenbuch*, p. 53.
[2] *State papers*, VII, p. 568.
[3] Sleidan, *Hist. de la Réformation*, I, livre IX, p. 358. — Du Bellay, *Mémoires*, p. 232. — Rommel, II, p. 298.

occasions solennelles pour sortir des contrées basses où ils se trouvent, et s'élever sur des hauteurs où ils verront Dieu. François Ier ferma les yeux. Il y avait dans ce prince des dons excellents, mais sa religion « n'était que ruines et vaine apparence. » Il saisit, à Bar-le-Duc, la main bardée de fer du Landgrave, mais il ne se soucia pas de la main de Jésus-Christ.

Le Landgrave retourna en Allemagne, et le roi de France dans le cœur de ses États. En revenant de sa double entrevue, il se félicitait d'avoir embrassé le pape à Marseille et les protestants à Bar-le-Duc. Autant la conférence avec Clément VII avait été éclatante, autant celle avec le Landgrave fut secrète; mais elle était devenue par là même plus intime et plus réelle. Ces deux entretiens, ces deux faits en apparence si disparates, s'étaient produits sous l'empire de la même loi. Cette loi, que François portait dans son cœur, c'était la haine et la ruine de Charles-Quint. Le pape et le Landgrave n'étaient-ils pas parmi les princes de l'Europe ceux qui détestaient le plus l'Empereur ? Il était donc très logique et conforme à la science de Machiavel que le roi donnât une main à Clément et l'autre à Philippe. Les contradictions intérieures ne pouvaient cependant tarder à se montrer. En effet, Philippe de Hesse, soutenu par la France, allait attaquer l'Autriche, et établir dans le Wurtemberg le protestantisme à la place de la papauté..... Que dirait le pape ? Mais avant de suivre le Landgrave dans cette hasardeuse entreprise, retournons en France avec François Ier.

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME.

TRIOMPHE ET MARTYRE.

(Hiver 1534.)

On devait sentir à Paris le contre-coup de la conférence de Marseille. Après la fuite de Calvin, la reine de Navarre, nous l'avons vu, était parvenue à apaiser l'orage; et pourtant la cause évangélique n'avait jamais été plus près d'une violente persécution. Les prisons devaient bientôt se remplir; les flammes du martyre devaient bientôt s'allumer. Pendant l'année 1533, les discours *luthériens* s'étaient multipliés dans les églises. « Beaucoup de « notables personnages, dit le chroniqueur, prê- « chaient alors en la ville de Paris [1]. » La simplicité, la sagesse, l'animation de leur parole avaient ému tous ceux qui les entendaient. Les églises s'étaient remplies, non d'auditeurs formalistes, mais d'hommes qui recevaient la bonne nouvelle, « avec « une ardente affection. » Des ivrognes étaient devenus sobres; des débauchés étaient devenus purs;

[1] Crespin, *Martyrologue*, fol. 111.

« les fruits qui provenaient de la prédication de « l'Évangile avaient étonné les ennemis de la lu- « mière et de la vérité. »

Les docteurs de la Sorbonne n'attendirent pas des ordres du roi pour s'opposer aux évangéliques ; son entrevue avec le pape et la nouvelle de la bulle apportée de Rome, avaient rempli de joie tout le camp catholique. « Quoi ! disait-on, le roi s'unit au « pape à Marseille, et à Paris les églises s'ouvrent « à l'hérésie !... Hâtons-nous de les fermer ! »

L'évêque de Paris, Du Bellay, qui avait fait un si beau discours latin à Clément VII, mais qui était au fond de moitié dans les desseins de son frère, arriva, sur ces entrefaites, dans la capitale. Aussitôt les chefs du parti romain l'entourent, le pressent, lui demandent la réalisation de toutes les espérances que l'entrevue de Marseille leur a fait concevoir. L'évêque fut embarrassé, car il savait que le roi et son frère s'occupaient maintenant de tout autre chose. Toutefois, l'intention de François était que l'on agît pour le moment conformément à son action apparente et non à son action réelle. L'évêque céda. La chaire fut interdite au pieux Roussel, à l'énergique Courault, au temporiseur Berthaud et à d'autres, et les fidèles, un beau jour, trouvèrent les portes fermées[1].

Alors, grande tristesse, grande agitation. Plusieurs se rendent vers Roussel, vers Courault, et leur expriment vivement leurs regrets et leurs désirs. Les ministres prennent courage, et « conver-

[1] Théod. de Bèze, *Hist. eccl.*, I, p. 9.

« tissent leurs prédications en leçons particulières. » Il se forme de petites réunions dans telle maison de telle rue, dans telle autre de tel faubourg. Il n'y a d'abord que les gens de la famille, mais il leur semble que Christ, selon sa promesse, est au milieu d'eux, et bientôt des voisins, des amis accourent. Les ministres exposent les promesses de la sainte Écriture, et les fidèles s'écrient : « Nous faisons plus « de fruits qu'auparavant ! »

Ce n'étaient pas seulement des figures parisiennes que Courault, Roussel et leurs amis voyaient sur les modestes bancs qui entouraient leur petite table ; il y avait là des gens de plusieurs provinces de la France et même des pays voisins. Parmi eux était maître Pointet, natif de Menton, près d'Annecy, en Savoie, « qui exerçait l'art de la chirurgie en la « ville de Paris. » Ce chirurgien avait été singulièrement amené à l'Évangile. « Moines et prêtres, « dit le chroniqueur, se présentaient à lui pour être « guéris de maladies *péculières* à ceux qui, à l'in« stitution du saint mariage, substituent un infâme « célibat[1]. » Pointet voyant que la sainteté n'était pas chez les prêtres, la chercha dans l'Évangile ; il l'y trouva, et se mit à remontrer vivement ces misérables. « Ces châtiments, leur disait-il, provien« nent de votre maudit célibat ; c'en est le salaire, « et bien mieux feriez-vous de prendre femme ! » Pointet, tout en donnant de sévères leçons, aimait à venir en recevoir lui-même dans les simples assemblées tenues par les humbles ministres de la

[1] Crespin, *Martyrologue*, fol. 107, verso.

Parole de Dieu, et nul n'écoutait avec plus d'attention les paroles de Roussel et de Courault.

Les sorbonistes ayant entendu parler de ces conventicules, déclarèrent « qu'ils avaient *telles* « *leçons*, encore plus que les prêches à contre« cœur. » En effet, si la prédication dans les églises avait été une grande voix d'appel, la Parole divine, dans les petites réunions, parlait de plus près aux âmes, les éclairait et les enracinait en Jésus-Christ; aussi les conversions se multipliaient-elles. Le lieutenant criminel se remit sans délai en campagne; il posta ses agents aux coins des rues les plus *suspectes*, avec ordre d'épier les *luthériens* et de les dépister. Ces espions s'aperçurent que tel jour, à telle heure, beaucoup de gens, pauvres la plupart, et à mine suspecte, se rendaient furtivement dans telle ou telle maison. Aussitôt Morin et ses sergents se mettent en campagne; ils font le tour de ces conventicules, ils saisissent les pasteurs et dispersent les troupeaux. « On nous prive de tout, disaient les « fidèles, nous restons sans doctrine, sans exhorta« tion! Hélas! pauvres brebis sans bergers, n'al« lons-nous pas nous égarer et nous perdre? » Puis, par un soudain mouvement, ils s'écrièrent: « Puis« qu'on nous enlève ici nos conducteurs, cherchons« en ailleurs! » Plusieurs Français évangéliques s'enfuirent dans les contrées étrangères.

Tandis que les pauvres réformés qui restaient à Paris étaient dans le délaissement et dans le deuil, la Sorbonne redemandait à grands cris Béda et les autres exilés. Les théologiens entouraient les membres les plus influents du parlement, et assiégeaient

le cardinal Duprat. Le roi et le pape venaient de s'unir solennellement à Marseille ; une Médicis venait d'entrer dans la famille des Valois ; une lettre royale, arrivée de Lyon, ordonnait d'instruire le procès des hérétiques ; pouvait-on laisser dans la disgrâce les champions de la papauté ? La demande fut accordée, et le fougueux Beda rentra en triomphe dans la capitale, avec ses amis. La méchante petite fée Catherine avait, sans le savoir, sans y prendre part, et par sa seule présence, rompu son ban.

La colère et le fanatisme de Beda, échauffés par l'exil, ne connaissaient plus de bornes. La répression d'obscurs *prédicants* ne lui suffisait pas ; il résolut de renouveler l'attaque déjà une fois dirigée contre les lettrés. « J'accuse, dit-il, au parlement, « les lecteurs du roi en l'université de Paris. » C'étaient les célèbres professeurs Danès, Paul Paradis, Guidacieri et Vatable, savants philologues, chéris de François Ier, et honorés dans toute l'Europe lettrée. « Leurs interprétations du texte de l'Écriture, « continua Beda, discréditent la Vulgate, et répan- « dent les erreurs de Luther. Je demande qu'on « leur interdise toute explication des Livres saints[1]. »

Beda n'était pas seul. Le jeune Le Picard était revenu de l'exil avec son maître, et la Sorbonne, voulant lui donner une marque éclatante d'estime, lui avait conféré le grade de docteur en théologie. Beda et Le Picard tinrent conseil avec d'autres prêtres ; la guerre fut résolue, les phalanges furent

[1] Crévier, *Hist. de l'Université de Paris*, V, p. 278.

formées, le plan de campagne fut arrêté ; les divers champs de bataille furent répartis entre les combattants ; ils s'emparèrent des chaires, dont les prédicateurs de la Réforme avaient été expulsés, et partout retentirent de grosses voix qui prononçaient contre « les luthériens » des harangues violentes et cruelles. Beda, Le Picard et tous leurs acolytes décriaient les *hérétiques* comme ennemis de l'autel et du trône. L'Évangile étant le germe de toute liberté, ils y voyaient la cause de tout désordre. « Ce n'est « pas assez de mettre en prison les évangélistes lu« thériens, s'écriaient ces avant-coureurs des prédi« cateurs de la Ligue ; il faut faire un pas de plus : « il faut les brûler[1] ! »

On commença par les arrêter ; mais dès les premiers jours de 1534 le *feu* fut déclaré la meilleure réponse à l'hérésie. Le parlement publia un édit, en vertu duquel quiconque serait convaincu de *luthéranisme*, par la déposition de deux témoins, serait immédiatement *brûlé*[2]. Cela était plus sûr ; les morts ne reviennent pas. Beda demanda aussitôt que l'on appliquât l'édit aux quatre évangélistes Courault, Berthaud, Roussel et un de leurs amis. Roussel surtout, malgré sa modération et ses concessions, excitait sa colère. N'était-il pas le chapelain de Marguerite ? La terreur commença à se répandre. Tandis qu'à Bar-le-Duc, François I[er] s'efforçait de plaire au plus décidé des protestants, les

[1] « Hos Beda vellet incendio tradere. » (Myconius à Bullinger. *Ep. helvet. Ref.*, in-8°, p. 121.)

[2] « Edictum, omnem qui duobus testibus convinceretur lutheranus, statim exurendum esse. » (Bucer à Blaarer. Msc. de Strasbourg.)

évangéliques de Paris, effrayés par les perquisitions de sa police, s'enfermaient dans leurs humbles demeures. « Vraiment, disaient-ils, ceci ne ressemble « pas mal à l'inquisition d'Espagne[1]. » On n'osa pourtant pas brûler Roussel et ses amis sans le consentement du roi.

Le parti ultramontain forme, en attendant, le projet de prendre d'un seul coup de filet tous les *luthériens* de la capitale. Morin se met à l'œuvre; il lance sa meute; ses sergents entrent dans les maisons, descendent dans les caves, montent dans les greniers, enlèvent ici le mari à la femme, là, le père aux enfants; ailleurs, le fils à la mère. Quelques-uns de ces malheureux se cachent, d'autres échappent par les toits; mais la chasse a été pourtant heureuse : les alguazils de la Sorbonne amènent à la Conciergerie environ *trois cents prisonniers*[2]. Cette nouvelle s'étant répandue, et avec elle la tristesse et l'effroi, la fuite recommença et sur une plus grande échelle; quelques-uns furent arrêtés en route; mais plusieurs parvinrent à franchir la frontière. De leur nombre fut un courtisan chrétien, le gentilhomme de la chambre du roi, Maure Musée, qui se réfugia à Bâle, d'où il écrivit à Bucer ses nombreuses perplexités[3].

Tout cela s'était fait par la Sorbonne et par le parlement, sans que le roi se fût prononcé. Enfin il rentra dans sa capitale, et personne ne douta qu'il

[1] « Res erit non absimilis inquisitioni Hispaniæ. » (Bucer à Blaurer. Msc. de Strasbourg.)
[2] « Nunc circa trecentos Parisiis jam captos. » (*Ibid.*)
[3] Ses lettres sont au séminaire de Strasbourg.

ne s'empressât de tenir les promesses qu'il avait faites au pape. Mais on aperçut, au contraire, dans ce prince, certaines hésitations, certains ménagements. Le malin esprit qu'il avait reçu de Clément VII, sous la forme d'une Médicis, était encore trop nouveau pour avoir sur lui quelque influence. D'ailleurs, il pensait alors beaucoup plus à ses alliances avec les protestants d'Allemagne qu'à son union avec le pape, et l'attaque dirigée contre ses professeurs l'impatientait.

Beda ne se décourageait pas; il fit demander au roi par ceux qui l'approchaient de faire brûler Roussel et ses amis. Mais comment François Ier enverrait-il les *luthériens* de France au feu, quand il recherchait l'alliance des luthériens de l'Allemagne? « Nul, répondit François Ier, n'est condamné en « France sans avoir été convaincu. Maître Beda « veut que l'on brûle Roussel et ses amis; eh bien! « qu'il aille d'abord à la Conciergerie, et les réduise « par des preuves évidentes[1]. » Beda ne s'en souciait en aucune manière; il savait qu'il était plus facile de brûler le chapelain que de le convaincre. Mais le roi le contraignit à franchir les portes de la prison; le fougueux Beda et le doux Roussel se trouvèrent en présence l'un de l'autre, et la dispute commença devant témoins. Le prisonnier mettait en avant, avec simplicité, les Écritures de Dieu; le syndic de la Sorbonne répondait par des arguties scolastiques et des sottises ridicules[2]. Ses propres

[1] « Tum *coegit* Bedam ut privatim cum eis congredi oporteret. » (Lettre d'Oswald Myconius. *Ep. helvet. Ref.*, p. 121.)

[2] « Pessime enim nugas suas ad scripturas Dei adhibuit. » (*Ibid.*)

amis étaient embarrassés ; chacun voyait son ignorance ; Beda sortit de la prison couvert de honte, et Roussel ne fut pas brûlé[1].

Pendant que Beda et Roussel disputaient à la Conciergerie, une autre scène se passait au Louvre. Un ami des lettres appartenant à la maison du roi, connaissant sa susceptibilité, posa sur une table du palais, près de laquelle le roi avait coutume de s'asseoir, un petit livre élégamment relié. François s'approche, prend indifféremment le livre et y jette les yeux. Il s'étonne fort en lisant le titre : *Oraison faite au roi de France, par les trois docteurs de Paris, bannis et relégués, requérant d'être rappelés de leur exil.* C'était un ouvrage publié par Beda avant son retour à Paris, qu'on avait soigneusement caché au monarque. « Oh! oh! dit-il, ce livre est à mon adresse. » Il l'ouvre, il le lit; et quelle est sa colère, en voyant qu'il y est insulté, diffamé... Il n'y a plus pour François I[er] ni pape, ni Médicis; la première infaillibilité fut toujours à ses yeux la sienne propre. « Qu'on mette en prison ces misérables, » s'écria-t-il. Aussitôt, Beda, Le Picard et Le Clerq, accusés de lèse-majesté, furent conduits dans les prisons de l'évêché[2].

Maintenant les chefs des deux partis étaient les uns et les autres prisonniers; d'un côté Gérard Roussel, Courault, Berthaud; de l'autre, Beda, Le Picard, Le

[1] « Inscitiam suam ostendere, quod et ei cessit in magnam ignominiam. » (Lettre d'Oswald Myconius. *Ep. helvet. Ref.*, p. 121.)

[2] « Beda conjectus est in carcerem, accusatus criminis læsæ majestatis. » (Cop à Bucer. Msc. de Strasbourg. — Voir aussi Hilarion de Coste, p. 77. — Schmidt, p. 106.)

Clerq. Oserait-on dire que le roi de France ne tienne pas la balance égale entre les deux écoles ? Qui sortira ? qui restera captif ? c'était la question. Le meilleur eût été de les mettre tous en liberté ; mais ni François, ni son siècle n'en étaient à la liberté religieuse. Des vents contraires agitaient ce prince et le jetaient tour à tour vers Rome et vers Wittemberg. Il fallait pourtant que l'un ou l'autre eût le dessus. Marguerite, croyant que le moment était suprême, déployait une activité infatigable. Elle plaidait la cause de ses amis auprès du roi, elle la plaidait auprès des ministres. S'abusant encore sur le compte de Montmorency, ou feignant de s'abuser, elle demanda à cet ami perfide, de sauver ceux dont il avait juré la perte : « Mon neveu, lui écrivit-« elle, on est à cette heure à parfaire le procès de « maître Gérard, et j'espère que le roi trouvera « qu'il est digne de mieux que du *feu*, et qu'il n'a « jamais tenu opinion pour le mériter, ni qui sente « nulle chose hérétique. Il y a cinq ans que je le « connais, et croyez que si j'y eusse vu une chose « douteuse, je n'eusse point voulu souffrir si lon-« guement un tel païen[1]. » Le roi ne put résister aux instantes sollicitations de sa sœur, et au désir de se faire des amis chez les protestants de l'Allemagne ; il rendit, au mois de mars 1534, une ordonnance qui justifiait les prédicateurs évangéliques des calomnies des théologiens et les déclarait libres[2].

[1] *Lettres de la reine de Navarre*, I, p. 299.

[2] « Prorsus liberatus est theologorum calumniis, ac decreto regis absolutus. » (Cop à Bucer. Msc. de Strasbourg.)

Chose étonnante ! Roussel, Courault, Berthaud en liberté; mais Beda, Le Picard, Le Clerq en prison! Ce sont les champions de l'hérésie qui triomphent et les champions de l'Église qui sont dans les chaînes! Et cela au retour de Marseille (on ignorait à Paris l'entrevue de Bar-le-Duc), quatre mois après les noces de Henri de France avec la nièce du pape!... Où sont donc les promesses faites à Clément VII! Cet acte émut profondément la Sorbonne, et troubla la ville[1]. Plus l'union avec la papauté avait excité d'espérances, plus la conduite du roi à l'égard de ses intrépides défenseurs causait d'épouvante. François Ier devenait-il un Henri VIII? Le catholicisme serait-il perdu en France? Les prêtres étaient dans la crainte et plusieurs dans la désolation.

Les évangéliques, au contraire, étaient dans la joie. La Parole de Dieu allait triompher, pensaient-ils, non-seulement dans Paris, mais encore dans toute la France. D'étonnantes nouvelles leur arrivaient en effet de Lyon, où un prédicateur, presque invisible, mettait en mouvement toute la population.

Le frère de la Croix, dont nous avons parlé, ayant quitté à la fois Paris, son couvent, son froc et son nom de moine, était arrivé à Genève sous le nom d'Alexandre. Cordialement accueilli par Farel et par Froment, il avait été instruit par leurs soins dans la connaissance de la vérité. Sa transformation avait été complète. Christ était devenu pour lui « le Soleil « de justice; » il avait pour le connaître une affection ardente, et pour le confesser une grande har-

[1] « Quo multi commoti sunt et perturbati.» (Cop à Bucer. Msc. de Strasbourg.)

diesse. « Incontinent, il s'était montré *résolu*, et « résistait à tous contredisants. » Aussi le magistrat genevois, qui était sous l'influence des prêtres, l'avait-il condamné à mort comme hérétique ; toutefois la sentence avait été adoucie « par crainte du « roi de France, » qui n'entendait pas qu'on maltraitât un Français, même hérétique, et l'on avait simplement jeté Alexandre hors de la ville. Celui-ci se trouvant devant les portes, sur la route, près de la Monnaie, avait prêché au peuple qui l'avait suivi. La puissance de sa parole inspirait du respect à tous ceux qui l'entouraient. « Personne, dit Froment[1], « ne pouvait l'arrêter, tant il était mené de grand « zèle à gagner le peuple à notre Seigneur. »

Alexandre était allé d'abord à Berne avec Froment, puis retournant sur ses pas, il s'était demandé s'il ne rentrerait pas en France. Il ne se faisait pas d'illusion ; la persécution, la prison, la mort l'y attendaient. Ne devait-il donc pas, comme tant d'autres, évangéliser plutôt en Suisse? Mais la France a tant besoin de la lumière et de la grâce de Dieu... l'abandonnera-t-il? Alexandre, pour apporter Christ à ses compatriotes, était prêt à recevoir tous les opprobres et même la mort. Une seule affection engloutissait en lui toutes les autres. « O Sauveur ! tu « as mis ta vie pour moi, je veux mettre pour toi « la mienne ! » Il passa la frontière. Il avait appris que la Bresse et le Mâconnais (Saône-et-Loire), où Michel d'Arande avait annoncé Christ dès 1524, n'avait plus d'évangélistes ; il se mit donc à annon-

[1] Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 76. La Monnaie était près de la gare actuelle.

cer le pardon de l'Évangile à ces populations simples, cordiales, mais où le fanatisme avait de nombreux adhérents. L'ancien moine ne s'en souciait pas; parcourant les rives de la Bienne, de l'Ain, de la Seille, de la Saône, il entrait dans les pauvres cabanes des pauvres paysans, et y répandait avec courage la semence de l'Évangile[1]. Le bruit en vint à Lyon, où se trouvaient certains pieux orfévres, toujours prêts à faire des sacrifices paur leur foi; ils invitèrent Alexandre à venir prêcher dans leur ville.

C'était un champ plus vaste que les campagnes de la Bresse; Alexandre partit, arriva à Lyon, et entra dans la boutique des orfévres. Il s'entretint, s'édifia avec eux; fit la connaissance de quelques *pauvres* de Lyon, qui étaient riches en la foi, mais il n'en resta pas là. La foi vivante qui l'animait lui donnait une infatigable activité. Il était prompt dans ses décisions, animé dans ses discours, ingénieux dans ses plans. Il se mit à prêcher de maison en maison; puis « il fit çà et là des assemblées de gens, « et prêches publics, avec un grand avancement de « la Parole. » L'opposition ne tarda pas à se montrer, et Alexandre s'écria : « Oh ! si Lyon était une « ville *franche* (libre) comme Genève[2]! » Ceux qui voulaient entendre la Parole en étaient plus altérés de jour en jour; ils venaient chez Alexandre; ils s'entretenaient avec lui ; ils l'entraînaient dans leurs demeures ; l'évangéliste n'y pouvait suffire. Il écrivit à Farel de lui envoyer du secours de Genève; nul

[1] Crespin, *Martyrologue*, fol. 106.
[2] Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 74.

ne vint; on croyait la persécution si forte à Lyon, qu'on n'osait s'y exposer. Alexandre continua donc à prêcher seul, dans quelques rues écartées, dans quelques chambres hautes. Les prêtres et leurs agents, toujours à l'affût, cherchaient à le saisir; mais à peine l'évangéliste avait-il fini son discours que les fidèles qui l'aimaient passionnément l'entouraient, l'enlevaient et l'emmenaient dans quelque lieu caché. Mais Alexandre n'y restait pas longtemps; avançant prudemment la tête, jetant un regard tout à l'entour de la maison où on l'avait conduit, il en sortait bientôt pour aller prêcher à l'autre extrémité de la ville. A peine avait-il fini, qu'il était enlevé de nouveau, et les fidèles le conduisaient dans quelque nouvelle retraite; « le *mussant* (cachant) de maison en maison, dit le chroniqueur, en sorte qu'on ne pouvait le trouver[1]. » L'évangéliste était partout et n'était nulle part. Quand on le cherchait au sud dans quelque faubourg, il prêchait au nord, sur les hauteurs qui dominent la ville. Il se mettait hardiment en avant, il annonçait à haute voix l'Évangile, et toutefois il était invisible.

Alexandre faisait même davantage; il se rendait jusque dans les prisons. Il apprit un jour que deux hommes fort connus à Genève, et qui étaient venus à Lyon pour leurs affaires, y avaient été jetés dans les cachots de l'évêque sur la dénonciation des prêtres genevois; c'étaient l'énergique Baudichon de la Maison-Neuve et son ami le petit Cologny[2].

[1] Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 74.
[2] *Ibid.*, p. 75.

Alexandre se fait ouvrir les portes ; il entre, et cet évangéliste mystérieux, qui met la police de Lyon sur les dents, se trouve dans la prison épiscopale. Si l'un des agents qui sont à sa poursuite le reconnaît, la porte ne se rouvrira pas pour lui. Mais Alexandre ne s'en inquiète pas; il parle aux deux Genevois; il les exhorte; il va même consoler d'autres frères, prisonniers pour l'Évangile; puis il ressort des cachots, sans que personne ait mis la main sur lui. Les prêtres et leurs agents, pleins de dépit en voyant l'inutilité de leurs efforts, se rencontraient, se parlaient, se lamentaient : « Il y a, disaient-ils, un lu« thérien qui prêche et émeut le peuple, faisant « assemblée, de çà et de là, parmi la ville, lequel « il nous faut avoir, car il gâtera tout le monde, « un chacun courant après lui, et pourtant nous ne « le pouvons connaître, ni savoir qui il est[1]!... » Ils redoublaient d'efforts; tout était inutile. Jamais prédicateur plus extraordinaire n'avait déjoué tant de ruses. Aussi l'on commençait à dire que le prêcheur inconnu avait quelques vertus diaboliques, au moyen desquelles il passait invisible au milieu des sergents sans que personne se doutât de sa présence.

Ainsi l'Évangile était annoncé dans la première et dans la seconde ville de France. La Sorbonne et le parti catholique venaient d'être intimidés par le roi, et les fêtes de Pâques 1534 qui approchaient, pouvaient fournir aux évangéliques de Paris une occasion éclatante de proclamer leur foi; c'était ce que désirait la reine de Navarre. Elle avait passé

[1] Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 74.

quelque temps à Alençon, puis à Argenton, non loin de Caen, près de Catherine d'Albret, sa belle-sœur, abbesse du couvent de la Sainte-Trinité; enfin elle était revenue à Paris. Les prêtres n'osaient la nommer, mais il y avait dans leurs sermons certaines allusions à son adresse que saisissaient fort bien les auditeurs. On venait les rapporter à Marguerite, qui ne se souciait ni d'apaiser ni de punir ses accusateurs, et ne répondait qu'en s'efforçant encore plus d'avancer en France la cause de la piété. Les petits conventicules ne lui plaisaient qu'à demi; elle voulait que la doctrine évangélique entrât dans le royaume par les églises et non par les chambres hautes. Elle eût désiré pour la France une réformation semblable à celle qui, tout en donnant à l'Angleterre la Parole de Dieu, lui a conservé ses archevêques, ses évêques, ses archidiacres, ses cathédrales, son culte liturgique et ses grandeurs. Reine de France, elle en eût été l'Élisabeth, mais avec plus de grâce sans doute. Installer l'Évangile à Notre-Dame, c'était son ambition. Elle se rendit auprès du roi, elle parla à l'évêque... Roussel y prêchera. Celui-ci n'était pas un Farel pour la hardiesse; mais Marguerite l'encouragea; l'idée de prêcher l'Évangile au peuple de Paris dans l'antique cathédrale lui souriait d'ailleurs. Il se décida à satisfaire le désir de la reine.

A peine le bruit du dessein de Marguerite se fut-il répandu que les chanoines s'émurent. Quel scandale! Quoi! ces évangéliques, dont on voulait purger la France, s'assembleraient dans la cathédrale!... Un disciple de Luther... dans la basilique,

illustrée par tant de saints évêques !... Se voyant trahis par le roi, les prêtres résolurent de se tourner vers le peuple. Ces clercs fanatiques ne craignent pas de se faire émeutiers, parcourent la ville et les faubourgs, entrent dans les boutiques, répandent des petits écrits, affichent des placards; les plus vieux sorbonistes retrouvent pour cette mission toute la verdeur de leur jeune âge. « Il faut à tout prix, « disaient-ils, s'opposer à ces scandaleuses assem- « blées. Que le peuple se place devant les portes « de Notre-Dame, qu'il empêche les évangéliques « d'y entrer, ou s'il n'y réussit pas, qu'il remplisse « la cathédrale, s'oppose à ce que Roussel monte « en chaire, et que les clameurs des fidèles cou- « vrent sa voix hérétique. » Le jour arrivé, un grand mouvement se manifesta parmi les bourgeois de Paris. Une foule immense accourut de tous les quartiers environnants, elle entoura Notre-Dame et remplit l'édifice. Les *luthériens* ne purent entrer dans la cathédrale et Roussel dut renoncer à sa prédication[1].

Un vent favorable semblait en général souffler sur la Réformation. Mais tandis que ses ennemis étaient mis en prison et ses amis en liberté, tandis que François Ier paraissait toujours plus d'accord avec sa sœur et les protestants d'Allemagne, tandis qu'un orateur évangélique était autorisé à prêcher à Notre-Dame, un violent tourbillon tombait tout à coup sur la métropole. Un homme pieux, un chrétien actif, devait

[1] Coste, *Hist. de Le Picard*, p. 46. — Schmidt, *Mémoires de Roussel*, p. 107.

y perdre la vie, et Paris allait voir au même instant — triomphe et martyre.

Un jour, quelques semaines après Pâques, un homme chargé de chaînes entrait dans la capitale; il était conduit par des archers, qui tous lui témoignaient beaucoup d'égards. On le mena à la Conciergerie. C'était *Alexandre Canus*, connu parmi les dominicains sous le nom de père Laurent de la Croix. Voici ce qui était arrivé. Pâques avait été à Lyon, comme à Paris, le moment fixé par les évangéliques pour arborer hardiment leur drapeau. Les orfévres, qui étaient pour Alexandre ce que la reine de Navarre était pour Roussel, ne se contentaient plus de prédications faites à la dérobée. Tout se préparait pour une grande assemblée; le lieu fut fixé; des chrétiens pieux parcoururent les rues, montèrent dans les maisons, donnèrent avis de la place et de l'heure. Beaucoup furent attirés par le désir de connaître une doctrine dont on parlait tant, et l'ancien dominicain prêcha le jour de Pâques devant un vaste auditoire[1]. Fut-ce dans une église, dans quelque salle, ou en plein air? le chroniqueur ne le dit pas. Il émut vivement ses auditeurs, et l'on eût dit que Jésus-Christ ressuscitait ce jour de Pâques dans Lyon, où il avait si longtemps dormi dans la tombe. Cependant tous n'étaient pas également bénévoles; quelques-uns lançaient de sinistres regards. Alexandre n'était plus invisible; des *espions* qui se trouvaient dans l'assemblée, le voyaient, l'entendaient, étudiaient sa physionomie, notaient ses

[1] Crespin, *Martyrologue*, fol. 106.

blasphèmes et couraient tout rapporter aux *officiers* [1].

Tandis que la police écoutait les rapports et prenait ses mesures, il y avait dans beaucoup de chétives demeures, des voix de joie et de délivrance. Un appel divin ayant été entendu, plusieurs étaient décidés à le suivre. Alexandre, qui avait appartenu à l'ordre des *Prédicateurs*, joignait à la piété la plus vive le don de la parole. Aussi, ses auditeurs lui demandèrent-ils de prêcher de nouveau le second jour de Pâques. L'assemblée se forma le lundi, et fut plus nombreuse encore que la veille. Les regards étaient fixés sur l'évangéliste, les oreilles étaient attentives, les figures rayonnantes; on apercevait pourtant çà et là quelques visages de mauvais augure; c'étaient des agents chargés de saisir le mystérieux prédicateur. L'assemblée entendit le discours le plus touchant; mais au moment où les amis d'Alexandre voulaient, comme à l'ordinaire, l'entourer et l'enlever, la justice, cette fois-ci plus expéditive, s'avança, le saisit *au cou* et le conduisit en prison. On le mena devant le tribunal, qui le condamna à mort. Cette cruelle sentence émut tous les évangéliques, qui le conjurèrent d'en appeler; il en appela, ce qui devait le faire transférer à Paris. « Cela, dit « Froment, n'a pas été fait sans grand mystère, et « sans la grande providence de Dieu [2]. » On se disait en effet que Paul, en ayant appelé à l'empereur, gagna un grand peuple à Rome; et l'on se demandait si Alexandre ne pourrait pas faire de même dans la

[1] Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 75.
[2] *Ibid.*

capitale. L'évangéliste partit sous la garde d'un capitaine et de son escouade.

Le capitaine était un homme de bien; il marchait près d'Alexandre, et bientôt ils entrèrent en conversation; l'officier fit des questions, et l'ancien dominicain lui expliqua le motif de son arrestation. Le premier écoutait étonné; il prenait intérêt à l'histoire, et peu à peu les paroles du pieux captif entrèrent dans son cœur. Il entendit l'appel de Dieu; il se réveilla; il eut quelques moments de luttes et de doutes, mais bientôt l'assurance de la foi prit le dessus. « En le menant à Paris, dit Froment, le « capitaine fut converti. » Alexandre ne s'en tenait pas là; il parlait à chacun de ses gardes, et quelques-uns furent aussi gagnés à l'Évangile. Le premier soir, on descendit dans une hôtellerie, et le prisonnier trouva moyen d'adresser quelques bonnes paroles aux domestiques et aux maîtres de la maison. Chaque jour cela se renouvelait. On venait voir cet étrange captif; on entrait en conversation avec lui; il répondait à tout. Il mettait au service de l'Évangile l'habileté qu'il avait dans la discussion. « Il était « savant en la doctrine sophistique, dit un contem- « porain, ayant bien profité et longuement étudié à « Paris, avec ses compagnons (les dominicains). » De temps en temps on allait chercher le prêtre ou l'orateur du village pour disputer avec lui; mais il les réduisait facilement au silence. Tous les auditeurs étaient éclairés, touchés, quelques-uns convaincus. « Certes, disaient-ils en sortant de l'hôtellerie, « on n'a jamais vu homme de ce temps-ci, mieux « répondre et mieux confondre ses adversaires, par

« les Écritures saintes[1]. » La foule augmentait de ville en ville. Enfin Alexandre arriva à Paris : « Chose étonnante, remarque le chroniqueur, il fut « plus utile dans les hôtelleries et par les chemins, « qu'il ne l'avait jamais été auparavant[2] ! »

On parla bientôt de ce singulier prisonnier dans plusieurs quartiers de la ville. Le cas était des plus graves. « Un moine, disait-on, un dominicain, un in- « quisiteur de l'hérésie est passé aux hérétiques et « cherche partout à en faire. » Les religieux de son couvent criaient le plus fort. Le roi qui tenait en prison Beda, avait envie, pour maintenir l'équilibre, de donner quelque satisfaction aux catholiques. Les protestants allemands ne l'inquiétaient pas ; il avait vu de près l'ardeur du Landgrave, et ne craignait pas que le bouillant Philippe rompît l'alliance pour un dominicain. François I[er] laissa donc faire, et Alexandre comparut devant une cour du parlement. « Nomme tes complices, » lui dirent les juges. Et comme il se refusait à nommer des complices qu'il n'avait pas : « Donnez-lui les brodequins, » ajouta le président. Aussitôt les exécuteurs de la justice apportèrent des planches et des coins, avec lesquels ils serrèrent fortement les jambes de l'évangéliste. Ses souffrances furent bientôt si grandes, qu'espérant l'avoir persuadé, on fit cesser la torture, et le président l'invita de nouveau à nommer tous ceux qui, comme lui, se séparaient de l'Eglise romaine ; mais il fut inébranlable. Le supplice recommença.

[1] Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 75.
[2] *Ibid.*

« Il fut rudement traité par tortures, à plusieurs « fois réitérées, disent les *Actes*, en grande extré- « mité de cruauté. » Les bourreaux serraient avec tant de fureur les planches et les coins dans lesquels il était encaissé, que la jambe gauche se cassa. Alexandre poussa un cri : « O mon Dieu ! « dit-il, il n'y a ni pitié, ni miséricorde en ces « hommes !... que je la trouve donc en toi !... » — « Continuez, » cria le chef des exécuteurs. Le malheureux, qui avait aperçu Budé parmi les assistants, porta sur lui un doux regard de supplication et dit : « N'y a-t-il point ici quelque Gamaliel, qui « puisse adoucir la cruauté dont on use à mon « égard[1] ? » L'illustre savant, honnête, équitable, quoique irrésolu dans ses voies, tenait les yeux fixés sur le martyr, étonné de sa patience : « C'est « assez, dit-il ; on l'a par trop tourmenté ; vous de- « vez être satisfaits. » Budé était de grande autorité ; sa parole fit effet ; la *géhenne extraordinaire* cessa. « Les bourreaux ramassèrent le martyr et le « portèrent estropié dans son cachot[2]. »

L'habitude était de rendre la sentence en l'absence de l'accusé et de la lui faire connaître par un clerc du greffe criminel, en la Conciergerie. On eut l'idée de la prononcer en présence d'Alexandre ; peut-être qu'effrayé, il demandera quelque adoucissement, et qu'ainsi on obtiendra des aveux. Tout fut inutile. En vain la cour déploya-t-elle un grand appareil ; en vain une multitude de spectateurs aug-

[1] Crespin, *Martyrologue*, fol. 107.
[2] *Ibid.*

menta-t-elle encore la solennité : Alexandre Canus, d'Evreux en Normandie, fut condamné à être brûlé vif. Un rayon de joie illumina soudain sa figure: « Vraiment, dit-on, il se montre plus joyeux qu'au-« paravant[1] ! »

Les prêtres s'avancèrent pour procéder à la dégradation sacerdotale ; « Si vous prononcez un mot, « lui dirent-ils, on vous coupera la langue. » — L'in-« vention de couper la langue, ajoute l'historien, « commença en effet cette année-là. » Les prêtres lui enlevèrent les habits sacerdotaux, lui rasèrent la tête, et firent tous les *mystères accoutumés*. Pendant cette sotte cérémonie, Alexandre *ne sonna mot*. Seulement, à l'une des niaiseries des prêtres, il laissa échapper un sourire. On l'affubla de *la robe de fol*, vêtement de drap très grossier, comme en portaient les plus pauvres paysans. Le pieux martyr en la voyant s'écria : « O Dieu ! y a-t-il honneur plus grand « que de recevoir aujourd'hui la livrée que ton Fils « reçut dans la maison d'Hérode[2] ?... »

Un tombereau servant d'ordinaire à porter de la boue ou des balayures arriva devant l'édifice. Quelques dominicains, ses anciens confrères, y montèrent avec l'humble chrétien, et l'on s'achemina vers la place Maubert. Tandis que le tombereau avançait lentement, Alexandre, debout, se penchait vers le peuple et « semait à pleines mains l'Évangile. » Plusieurs, émus jusqu'aux larmes, s'écriaient qu'on le faisait mourir à tort. Mais les dominicains le tiraient par sa robe, et le troublaient de toutes ma-

[1] Crespin, *Martyrologue,* fol. 107.
[2] *Ibid.* — Froment, *Actes et gestes de Genève,* p. 76.

nières. D'abord il n'y fit pas attention ; mais un de ces moines lui ayant dit avec violence : « Rétracte-« toi, ou tais-toi ! » Alexandre se tourna vers lui et lui dit avec fermeté : « Je ne renoncerai pas Jésus-« Christ..... Départez-vous de moi, abuseurs de « peuple ! »

Enfin on arriva devant l'échafaud. Tandis que les bourreaux faisaient les derniers préparatifs, Alexandre, apercevant dans la foule, des seigneurs, des dames, des gens du peuple, des moines et plusieurs de ses amis, demanda la permission de leur adresser quelques mots. Un dignitaire ecclésiastique, armé d'un grand bâton, présidait à la partie cléricale de la cérémonie; cet homme (c'était le chantre de la Sainte-Chapelle) donna son consentement. Alors, saisi d'un saint enthousiasme, Alexandre confessa « avec grande véhémence et vivacité d'es-« prit[1], » le Sauveur qu'il aimait tant et pour lequel il était condamné. « Oui, s'écria-t-il, Jésus, « notre seul Rédempteur, a souffert la mort pour « nous racheter à Dieu son père. Je l'ai dit et je le « répète. O vous, chrétiens qui m'entourez, deman-« dez à Dieu que, comme son fils Jésus est mort « pour moi, il me donne la grâce de mourir à cette « heure pour lui... »

Ayant ainsi parlé, il dit au bourreau : « Allons ! » Les exécuteurs de la justice s'approchèrent, le lièrent sur le bûcher, et y mirent le feu. Le bois petilla, la flamme s'éleva, et Alexandre, les yeux dirigés vers le ciel, s'écria : « O Jésus-Christ, aie pitié de moi !

[1] Crespin, *Martyrologue*, fol. 107. — Froment, *Actes et Gestes de Genève*, p. 76.

« ô Sauveur, reçois mon âme... » Il voyait la gloire de Dieu; il discernait par la foi Jésus au ciel, qui le sauvait dans son royaume. « Mon Rédempteur! « répétait-il, oh! mon Rédempteur! » Enfin on n'entendit plus rien. Le peuple pleurait, les bourreaux se disaient l'un à l'autre : « Quel singulier crimi- « nel ! » et les moines même demandaient : « Si ce- « lui-ci n'est sauvé, qui donc le sera? » Plusieurs se frappaient en disant : « On a fait tort à cet « homme! » Et ceux qui se retiraient, s'en allaient en pensant : « C'est merveille comme ces gens-là « se font brûler pour maintenir leur foi[1]. »

Le parti romain ayant obtenu cette satisfaction, le parti politique ne pensa plus qu'à renverser la papauté dans un des États de l'Allemagne, et à préparer son amoindrissement dans le royaume de saint Louis.

[1] Crespin, *Martyrologue*, fol. 107, verso. — Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 78.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

LE WURTEMBERG DONNÉ AU PROTESTANTISME PAR LE ROI DE FRANCE.

(Printemps 1534.)

L'idée de réformer les erreurs de l'Église, sans en changer le gouvernement, n'était pas nouvelle en France. Déjà saint Louis, en 1269, avait, par la pragmatique sanction, fondé les libertés de l'Église gallicane; et la grande pensée d'une réforme s'était fort répandue depuis le temps du concile de Constance (1414), de Clémengis et de Gerson. Les Du Bellay, plusieurs prêtres, plusieurs savants et plusieurs seigneurs pensaient que c'était le seul moyen de pacifier la chrétienté, alors si agitée, et Marguerite de Valois en avait fait la grande affaire de sa vie.

Guillaume Du Bellay, en revenant d'Augsbourg, où il avait prononcé en faveur des ducs protestants du Wurtemberg de si belles oraisons (décembre 1533), s'était arrêté à Strasbourg, et y avait eu quelques conférences avec le pacifique Bucer. Ses succès en Allemagne, ses conversations avec les princes et les docteurs évangéliques, qui le tenaient pour tout

aussi protestant qu'eux-mêmes, l'avaient rempli d'espérance. Nulle part ceux qui voulaient *moyenner* ne trouvaient plus de sympathie qu'à Strasbourg; il y avait là tout un système d'accommodements avec les Suisses, avec Luther; pourquoi pas avec Rome? « Puisque Luther ne veut rien céder, avait « dit Bucer, je *m'accommoderai* à sa terminologie; « seulement j'éviterai toute expression qui pourrait « indiquer dans le pain une présence du corps de « Christ trop locale et trop grossière[1]. » Aussi Bucer, ainsi que ses pieux et modérés amis Capiton, Hédion, Zell, reçut-il avec grand plaisir le diplomate médiateur; ils s'enfermèrent dans la bibliothèque du réformateur, et Du Bellay exposa son grand projet avec le sérieux d'un homme convaincu. « Il « s'agit, dit-il à Bucer, d'une œuvre plus grande « que cette réunion des zwingliens et des luthé- « riens, qui a été jusqu'à cette heure votre unique « et constante préoccupation. Nous voulons opérer la « fusion du catholicisme et de la Réformation..... « Nous maintiendrons l'*unité* du premier; nous fe- « rons prévaloir la *vérité* de l'autre. » Le projet de Du Bellay était au fond, on le voit, celui que Leibnitz essaya de faire agréer à Bossuet et à Louis XIV. Bucer fut au comble du bonheur; c'était ce qu'il avait tant cherché; le diplomate lui parut entouré d'une auréole de gloire. Aussi répétait-il : « Que le « Seigneur suscite beaucoup d'hommes tels que « ce *héros*, et le royaume de Christ sortira de « l'abîme[2] ! » Du Bellay, selon Bucer, méditait la

[1] Rœhrich, II, p. 274.
[2] « Dominus excitet multos isti *heroi* similes... » (Bucer à Chelius.)

plus périlleuse, mais la plus grande entreprise; il faisait un travail d'Hercule..... Le conseiller du roi de France fut satisfait de voir le pacificateur par excellence d'accord avec lui, et courut à Paris, se flattant de remporter une victoire plus éclatante que celle de François I[er] à Marignan ou de Charles-Quint à Pavie.

Tout semblait le favoriser; François I[er], ravi de sa conférence avec le Landgrave, n'avait jamais été plus disposé à la conciliation. Du Bellay chercha à le convaincre que l'Allemagne était toute prête pour la *grande fusion*. Mélanchthon, que toute l'Allemagne vénère, Mélanchthon est, selon lui, l'homme du moment, celui par l'entremise duquel les deux courants de direction contraire viendront à confondre leurs eaux et formeront un même fleuve qui portera partout la vie. N'est-ce pas lui qui a dit : « Tout ce que vous pouvez garder des vieilles cé« rémonies, gardez-le; toute innovation nuit au « peuple? » N'a-t-il pas déclaré à Augsbourg qu'il n'y avait aucun dogme qui le séparât de l'Église romaine; qu'il révérait l'autorité universelle du pape; qu'il voulait demeurer fidèle à Christ et à l'Église de Rome? Marguerite de Navarre parlait aussi à son frère de ce grand homme de bien. « La « douceur de Mélanchthon, disait-elle, contraste avec « le génie violent de Zwingle et de Luther. » D'autres représentaient au roi que ce qui distinguait la France de tous les peuples catholiques, c'était son attachement à ces libertés de l'Église, qu'on appelle en conséquence *gallicanes*. « Ce serait donc, « disait-on, une entreprise toute française que

« d'enlever au pape des priviléges usurpés. »

François écoutait. Être roi dans l'Église et roi dans l'État, imiter son cher frère d'Angleterre, qui. au fond, était plus catholique que lui, tel était son désir. Du Bellay, voyant ces dispositions, travaillait avec véhémence[1] (c'est l'expression dont il se sert) à importer en France les idées *mélanchthoniennes*. Il en parlait à la cour, à la ville, quelquefois au clergé et rencontrait une approbation presque universelle[2]. « Allez seulement en avant, » lui disait-on. Le roi reprenait la lecture de la Bible, qu'il avait abandonnée depuis les premiers jours de la Réformation. Ce n'était pas qu'il savourât la Parole de Dieu, mais la Bible était pour lui une arme qui lui ferait remporter la victoire sur l'Empereur. En parlant à ceux qui l'entouraient, il en citait quelque parole. Il aimait beaucoup les passages où saint Paul parle de *cuirasses*, de *boucliers*, de *casques* et d'*épées*. Il trouvait bien l'Apôtre un peu trop spirituel, mystique; et il préférait au fond le casque d'un soldat au *casque du salut;* mais il paraissait chaque jour mieux disposé pour les saintes Écritures[3]. Marguerite était transportée de joie. « Je suis d'accord avec les protes- « tants allemands, disait le roi à Du Bellay... Oui, « d'accord sur *tout*, — sauf *un* point! » Du Bellay l'écrivit aussitôt à Bucer, et ajouta : « Vous savez « ce que cela veut dire[4]..... » François Ier voulait

[1] « Adhuc *vehementer* laboratur. » (Du Bellay à Bucer.)

[2] « Omnes enim bene sperare jubent. » (*Ibid.*)

[3] « Etiam rex ipse, cujus animus *erga meliores litteras*, magis ac magis *augetur.* » (*Ibid.*)

[4] « Una tamen in re, vehementer a Germanis abhorret. » (*Ibid.*)

rester uni à Rome pour la *forme;* — ne fût-ce que par un fil. Mais Rome ne se contente pas d'un fil.

Un événement prochain semblait devoir décider si une demi-réformation s'établirait dans la France. Le roi et son ministre avaient les yeux fixés sur l'Allemagne et attendaient avec impatience de savoir si l'entreprise décidée à Bar-le-Duc pour le rétablissement des princes protestants sur le trône du Wurtemberg serait couronnée de succès. Le Wurtemberg était, à leurs yeux, le champ de bataille où la cause de la papauté devait triompher ou succomber. François Ier espérait que les protestants, s'ils étaient victorieux, engageraient une guerre qui deviendrait générale. Si l'Empire et la papauté tombaient sous les coups de leurs ennemis, des temps nouveaux commenceraient, l'Europe serait à la fois émancipée du pape et de l'Empereur, et François Ier profiterait largement, pour lui et pour la France, de cette glorieuse émancipation.

Le Landgrave préparait tout pour le grand coup qu'il allait porter. Prudent et actif à la fois, il n'écrivait pas un mot qui pût le compromettre, mais envoyait dans toutes les directions ses conseillers intimes. Lui-même il se rendit chez l'électeur de Trèves et chez l'électeur palatin, et il leur promit que si le Wurtemberg était rendu à ses princes légitimes, on dédommagerait le frère de Charles-Quint en le reconnaissant roi des Romains. Ces démarches réussirent à Philippe, qui communiqua aussitôt à François Ier cet heureux commencement.

Le lundi de Pâques (1534), le Louvre étalait ses magnificences, plusieurs des officiers de la cour étaient

sur pied. Le roi recevait en audience l'agent du voïvode (hospodar) de Valachie, dépouillé par l'Autriche, comme l'avait été le duc de Wurtemberg. Ses yeux brillaient de joie : « La ligue de Souabe est dissoute..., dit-il à ce diplomate. J'envoie de « l'argent en Allemagne..... J'y ai beaucoup d'a- « mis..... Mes alliés sont déjà sous les armes..... « *Nous sommes près de conduire le tout en effet*[1]. » François était si heureux qu'il ne pouvait garder son secret.

Tout n'était pourtant pas si près qu'il se l'imaginait. Un ancien obstacle se présentait de nouveau et semblait devoir arrêter le Landgrave. Les autres princes et les docteurs évangéliques faisaient tout au monde pour empêcher une entreprise qui devait, selon Philippe, assurer leur triomphe. « Le rétablis- « sement du duc de Wurtemberg, disait le sage Mé- « lanchthon, va enfanter de grands mouvements. « L'Église elle-même en sera atteinte. Vous connais- « sez mes divinations[2]... Tous les rois seront im- « pliqués dans cette guerre. C'est une affaire pleine « de danger non-seulement pour nous, mais pour « le monde universel[3]. » L'astrologie s'en mêla et répandit la terreur parmi le peuple. Un astrologue célèbre alors (Lichtenberg), publia des prédictions en y joignant des *figures monstrueuses*[4], et dit : « Le « Français (François Ier) tombera de nouveau au

[1] Msc. de Béthune, 8493. — Ranke, III, p. 456.

[2] « Restitutio ducis Wurtembergensis brevi *magnos motus* pariet. Divinationes meas nosti. » (*Corp. Ref.*, II, p. 706.)

[3] « Magna et periculosa res universo orbi terrarum ac præcipue nobis. » (*Ibid.*, p. 728.)

[4] « Mit monstrosen Figuren. » (Seckendorf, p. 833.)

« pouvoir de l'empereur Charles[1]; et tous ceux qui « s'unissent à lui pour faire la guerre, seront per- « dus. Le lion manquera de secours et sera trompé « par le lis[2]. » Ainsi la prophétie allemande déclarait que la France (le *lis*) trompait la Hesse (qui a pour armes un *lion*); ceci montre le peu de confiance que l'Allemagne avait dans le monarque français.

Ferdinand d'Autriche se défiait de la prophétie et croyait très prochaine l'attaque du Landgrave. Sentant sa faiblesse, il se tourna vers le pape et lui fit dire par Sanchez, son envoyé: « L'expédition « du Landgrave est un danger qui menace l'Église « et l'Italie..., le spirituel et le temporel. » Le pape promit tout; mais (selon sa coutume) avec la résolution de ne rien tenir. Une guerre qui pouvait affaiblir Charles-Quint, lui était agréable, même si le protestantisme devait en profiter. Clément VII assembla toutefois son consistoire: il peignit le danger de l'Empire et de l'Église, en se servant des expressions les plus vives; mais, de courir au secours, il n'en souffla mot... Ferdinand, toujours plus alarmé, redoublant d'instances, l'affaire fut renvoyée à une congrégation: « Hélas! dit Clément à ses car- « dinaux, il est impossible de vous cacher les dan- « gers qui menacent le roi Ferdinand et le pouvoir « de l'Autriche. Ils sont atteints d'une maladie si « grave, qu'une légère médecine (*un sirop*) serait

[1] « Gallum iterum venturum in potestatem imperatoris Caroli. » (*Corp. Ref.*, II, p. 728.)

[2] « Leo carebit auxilio et decipietur a lolio. » (*Corp. Ref.*, p. 728.) Au lieu de *lolium*, ivraie, il faut évidemment lire *lilium*, lis. La préposition *a* indique que le mot est pris dans son sens symbolique.

« insuffisante pour opérer la guérison... Il faudrait « un remède très énergique... et où le trouver ? » Les cardinaux furent d'accord avec leur chef; ils pensaient que le péril menaçant l'Autriche seule, c'était à l'Autriche de voir comment elle pourrait s'en tirer. Le souvenir du sac de Rome par les Impériaux en 1527 n'était pas encore effacé du cœur de ces prêtres romains, et ils n'étaient pas fâchés qu'une punition fût administrée à l'Empereur par une verge hérétique. Ils décidèrent que Rome ne pouvant donner un subside assez fort, n'en donnerait *aucun*. « Cette expédition, dit Clément VII à « l'envoyé de Ferdinand avec une certaine franchise, « n'est qu'une affaire privée... Mais si le Landgrave « touche à l'Église, alors vous pouvez compter sur « mon secours. » Sanchez, voyant la tiédeur du pontife, fut saisi de douleur, enflammé d'indignation, raconte-t-il[1], et il répondit avec force : « O Saint-« Père, ne vous y trompez pas... Cette affaire n'est « pas si petite que vous l'imaginez... Elle coûtera « cher à l'Église de Rome, que dis-je? à la ville « même de Rome et à toute l'Italie... »

Sanchez pensait comme François et les hommes politiques, que les protestants, vainqueurs en Wurtemberg, ne s'arrêteraient pas en si beau chemin, qu'ils lèveraient une armée considérable, qu'aidés du roi de France, ils passeraient les Alpes, et iraient à Rome même détrôner le successeur de Saint-Pierre, et mettre fin à ce qu'ils regardaient comme la puissance de l'Ante-Christ. Cette idée

[1] « Dolore et indignatione accensus replicui. » (Rapport de Sanchez à Ferdinand. Buchholz. — Ranke.)

irrita Clément VII; il sentit sa tiare chanceler sur sa tête, et s'écria avec colère : « Et l'Emperenr?... « Où est-il?... Que fait-il?... Pourquoi ne prend-il « pas soin des États de son frère et de la paix de « l'Allemagne?» En effet, Charles-Quint se souciant peu d'un projet qui pouvait pourtant assurer le triomphe de son rival, se reposait alors tranquillement sous le ciel riant de l'Espagne, étendu sur les bords de ses beaux fleuves, à l'ombre de ses orangers, de ses citronniers et de ses lauriers gigantesques. Le pape s'en autorisait pour agir de même. S'il ne faisait rien pour arrêter l'armée protestante, la papauté pourrait en être amoindrie; mais s'il faisait quelque chose, il détournait de la maison d'Autriche le coup terrible qui allait la frapper, et sauvait d'un échec cette puissance impériale qu'il détestait. Le pontife s'enfonça donc dans son siége apostolique et se mit mollement à y sommeiller, pensant qu'il serait toujours temps de se réveiller... si quelque danger frappait à sa porte. « Hélas! disaient « déjà alors des catholiques sincères, pourquoi les « successeurs de saint Pierre, pêcheur et apôtre, se « sont-ils enveloppés de ces *habits précieux* qui sont « *pour les maisons des rois?* Pourquoi recherchent-ils « ces pompes et ces mignardises de cour? Pourquoi « font-ils *comme les princes des nations qui les maî-* « *trisent?* Jésus a pris la croix[1]... » Les passions politiques de Clément VII éteignaient son zèle ecclésiastique. La puissance temporelle des papes n'a jamais été que des menottes mises à leur puissance

[1] Matthieu, chap. XI, v. 8; XX, v. 25, 26.

spirituelle, qui les empêchent de se mouvoir librement. Les jugements de Dieu allaient s'accomplir.

Au commencement de mai, tout était en mouvement dans la Hesse, la Poméranie, le Mecklembourg, le Brunswick, la Westphalie et sur les bords du Rhin; le Landgrave se préparait à marcher contre l'Autriche. Des présages semblaient, il est vrai, devoir le retenir. On vit à Cassel, capitale de la Hesse, un monstre qui se promenait mystérieusement, silencieusement, pendant la nuit, sur les eaux[1]. « C'est un signe certain, dirent les vieilles femmes « et quelques bourgeois, que le prince doit s'ar« rêter. » Mais Philippe répondit froidement : « Ces « visions ne méritent aucune foi. » En effet, sans se soucier du *monstre*, le mercredi 6 mai, après minuit, le Landgrave, à cheval et la hallebarde à la main, passa en revue son armée, puis donna l'ordre de se mettre en marche. Presque tous les officiers et une bonne partie des soldats appartenaient à la confession évangélique. C'était, hélas! la première armée politico-religieuse qui parût au seizième siècle, et cette campagne était la première opposition germanico-européenne contre la maison d'Autriche[2]. L'histoire signale cette époque en s'enveloppant d'un voile de deuil : car l'emploi de la force humaine, pour un intérêt religieux, la lutte armée entre les temps nouveaux et les temps anciens commençait alors.

Le gouvernement autrichien, abandonné par le

[1] « Cassellæ nescio quid memorant noctu, super aquis monstri visum esse. » (*Corp. Ref.*, II, p. 729.)

[2] Ranke, *Deutsche Geschichte*, III, p. 459.

pape, s'était dit qu'il devait se secourir lui-même, et avait fait de son côté de grands efforts. Tous les couvents, tous les chapitres, toutes les villes du Wurtemberg avaient dû payer des sommes considérables, et les capitaines les plus expérimentés des guerres d'Italie s'étaient mis à la tête de l'armée impériale. Les soldats de l'Autriche se portèrent à Laufen, sur le Neckar, et y attendirent l'ennemi. L'armée du Landgrave, pleine d'espérance et de courage, poussa, en l'apprenant, de grands cris de joie.

On ne faisait pas de même à Wittemberg. Mélanchthon était plus que jamais dans l'angoisse, et beaucoup d'autres l'étaient avec lui. D'un côté, les théologiens de la Réformation détestaient la guerre, mais d'un autre côté, ils se disaient en certains moments : « Pourtant... si Philippe prend les armes, « c'est pour rendre à des princes légitimes le trône « de leurs pères, et pour assurer le libre cours de « la Parole de Dieu. » — « Oh! que de cruautés « dans l'Église romaine, ajoutait Mélanchthon, que « d'idolâtries, et quelle opiniâtreté à les défendre ! « Qui sait si Dieu ne veut pas punir ceux qui s'en « font les défenseurs, s'il ne veut pas même abolir « à jamais des calamités si manifestes[1]? Oh! que « l'issue de cette guerre soit *douce* à l'Église de « Christ! » Quelque temps après, on vint apprendre à Mélanchthon la marche de l'armée de Philippe de Hesse. Alors ce paisible chrétien retomba dans ses

[1] « Quid si Deus illa publica vitia, tum punire, tum aliqua ex parte tollere decrevit? » (*Corp. Ref.*, II, p. 729.)

angoisses : « C'est contre notre avis, que ces mouve-« ments s'opèrent, s'écria-t-il ; » puis il s'enferma dans son cabinet en disant : « Au milieu des dangers, « des douleurs auxquels Dieu nous expose, il ne « nous reste plus autre chose à faire qu'à invoquer « Jésus-Christ, et à sentir sa présence[1]. » Alors il tomba à genoux devant son Dieu, et Dieu qui le vit dans le secret, l'exauça publiquement. Mais tandis que les chrétiens priaient et pleuraient, les politiques triomphaient et agissaient. Du Bellay surtout ne doutait pas qu'une prochaine victoire ne vînt cimenter l'union de la France et du protestantisme germanique ; et découvrant les conséquences qui pouvaient en découler pour l'affranchissement de sa patrie, il laissait éclater sa joie.

L'impétueux Landgrave, ayant pris son élan, franchit comme d'un bond le pays qui le séparait du Neckar, tomba à l'improviste sur les bords de ce fleuve, près de Laufen, où se tenait l'armée impériale, et l'attaqua avec énergie. Les Autrichiens soutinrent d'abord la lutte courageusement ; mais le comte palatin, qui les commandait, ayant été mis hors de combat par un fauconneau, ils se retirèrent précipitamment. Le lendemain, de grand matin, le Landgrave se plaçant à la tête de sa cavalerie et de son artillerie, fondit sur eux au moment où ils battaient en retraite et les jeta en partie dans le Neckar[2].

[1] « Ut Christum invocare et præsentiam ejus experiri discamus. » (*Corp. Ref.*, II, p. 730.)

[2] Sleidan, I, livre IX, p. 365. — Ranke, III, p. 461. — Rommel, II, p. 319.)

Le Wurtemberg était conquis, et le duc Ulrich, accompagné du prince Christophe, reparut dans le pays de ses pères. La bourgeoisie, émue à la pensée de revoir après tant d'années ses princes nationaux, s'assembla en pleine campagne, près de Stuttgard, et les reçut avec d'immenses acclamations. Le Landgrave, sans se laisser arrêter par la réception chaleureuse du peuple qu'il venait de rendre à l'indépendance, poursuivit son dessein, et arriva le 18 juin sur la frontière de l'Autriche. Chacun crut qu'il allait marcher sur Vienne, et renverser cette maison superbe, qui voulait être la maîtresse du monde.

La consternation fut grande dans tout le monde catholique, mais surtout au Vatican. Clément, déjà malade, se rendit, triste, abattu, chancelant, au collége des cardinaux, et posa devant eux les lettres déplorables qu'il avait reçues du roi Ferdinand[1]. C'était le 10 juin 1534. Les cardinaux en ayant pris connaissance furent saisis de frayeur. Vienne, qui avait résisté au Turc, succomberait-il sous le coup du protestant ? L'armée victorieuse traversant les Alpes, viendrait-elle accomplir un second sac de Rome, qui, provenant des hérétiques, pourrait bien n'être pas plus compatissant que celui du catholique Charles-Quint? Les cardinaux ne virent d'autre remède que celui auquel Rome avait recours quand elle n'avait plus ni ducats ni arquebuses. « Un con-« cile universel, s'écrièrent-ils, est le seul remède « qui puisse nous sauver de l'hérésie et de toutes « les calamités qui désolent la chrétienté. »

[1] « In senatum pontifex venit, lectæque ibi sunt litteræ fratris Caroli. » (Pallavicini, *Conc. Trid.*, I, p. 294.)

Tandis qu'on était à Rome dans le deuil, il y avait au Louvre des tressaillements de bonheur. Depuis longtemps l'Empereur n'avait reçu un tel échec. Vers la fin de juin, un courrier d'Allemagne apporta à François Ier les dépêches qui lui annonçaient l'arrivée de Philippe de Hesse sur la frontière de l'Autriche. Il ne put contenir les élans de sa joie. Il parlait à lui-même, à ses conseillers, à ses courtisans... « Mes amis, s'écriait-il, mes amis ont conquis le « Wurtemberg... » Puis, comme s'il avait eu devant lui le Landgrave et son armée victorieuse, il criait en prenant le ton du commandement : « En avant! « en avant! » Son rêve était sur le point de se réaliser; la guerre allait devenir générale; il voyait déjà le Landgrave à Vienne; et ce qui était mieux encore, il se voyait, lui, à Gênes, à Urbin, à Montferrat, à Milan. Toute sa vie, il oublia la France pour l'Italie, qu'il ne posséda jamais. Mais il se trompait sur les desseins du Landgrave. Autant François Ier désirait voir la guerre devenir générale, autant Philippe de Hesse s'appliquait à la maintenir locale. Satisfait d'avoir rendu au Wurtemberg ses princes, il entendait respecter l'Empire. Les rois de France et d'Angleterre en furent vivement contrariés. « Le « duc de Wurtemberg, restauré par mon secours et « par le vôtre, disait Henri VIII à François Ier, ne « cherche maintenant qu'à faire la paix avec l'Em« pereur[1]. » Il paraît par ce témoignage, tiré des *Papiers d'État*, que l'or de l'Angleterre, aussi bien que celui de la France, avait contribué à enlever le

[1] « The duke of Wyttemberg lately restored by his and his good brother's meanes. » (*State papers*, VII, p. 568.)

Wurtemberg à l'Autriche. Henri VIII, plus encore peut-être que François I[er], avait espéré que le coup porté sur les bords du Neckar serait pour l'Empereur et pour le pape le commencement des douleurs; mais ils furent l'un et l'autre trompés. La tentation était grande, sans doute, pour un prince de trente ans, plein de décision et d'énergie, et qui croyait que rien n'assurerait le triomphe du protestantisme, comme l'humiliation de l'Autriche; mais la loyauté de Philippe de Hesse résista à la tentation.

En effet, le 27 juin, la paix de Cadan termina le différend, et rendit le Wurtemberg à ses princes nationaux, avec voix dans le conseil de l'Empire. Si jamais guerre n'avait été plus énergiquement conduite, jamais paix ne fut si promptement conclue. Le Landgrave avait déployé une énergie et des talents qui, de l'aveu de tous, pouvaient inquiéter pour l'avenir le puissant Charles-Quint[1].

Maintenant l'Empereur ayant reçu sa leçon, le pape devait recevoir la sienne. Comme l'État, dans le Wurtemberg, venait d'être enlevé au sceptre de l'Autriche, l'Église allait y être sauvée des mains de la papauté. Le jeune duc Christophe avait vu à la diète d'Augsbourg en 1530, le Landgrave, son parent, son ami, se montrer le champion le plus intrépide de la Réforme. Le cœur généreux de Christophe avait été gagné à une cause qui comptait de si nobles défenseurs, et son désir était de la voir triompher dans le Wurtemberg. Le roi Ferdinand, au contraire, en renonçant à y exercer sa domination, voulait au

[1] Sleidan, I, p. 366-368. — Ranke, III, p. 465, 468.

moins y maintenir celle du pape. Il proposait en conséquence, d'insérer dans le traité de paix, un article qui interdirait tout changement en matière religieuse. Mais les ducs, le Landgrave, l'électeur de Saxe déclarèrent unanimement que l'Évangile devait avoir un libre cours dans le duché, et le chancelier électoral écrivit en marge, à côté de l'article proposé par le roi des Romains, ce mot : *Retranché*[1]. « Vous n'êtes aucunement lié quant à la « foi, » disaient à Ulrich les princes évangéliques, tandis que le nonce du pape Vergerio suppliait le roi Ferdinand de ne pas céder aux luthériens. Tous les efforts du parti romain furent inutiles. L'importante victoire du Landgrave (et de François I[er]) allait ouvrir à la Réformation les portes du Wurtemberg, et par contre-coup, celles d'autres pays catholiques-romains.

En effet, Ulrich et Christophe, désireux d'amener les âmes à la connaissance de la Parole de Dieu, tout autant que de replacer leurs sujets sous le sceptre de l'antique maison d'Émeric[2], se mirent aussitôt à l'œuvre. Ils appelèrent dans leurs États Ambroise Blaarer, ami de Zwingle et de Bucer, réformateur de Constance, et Ehrard Schnepf, ami de Luther, converti par son moyen à Heidelberg au commencement de la Réformation[3]. Leurs travaux et ceux d'autres serviteurs de Dieu répandirent la

[1] « Soll aussen bleiben. » (Sattler, III, p. 129. — Sleidan, III, p. 369. — Ranke, III, p. 481.)

[2] Maire du palais sous Clovis, et dont la maison de Wurtemberg doit descendre.

[3] *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, tome I, livre III, chap. II.

lumière évanvélique dans tout le pays[1]. Ce ne fut pas tout; si la défaite de Cappel avait ramené plusieurs villes à la foi romaine, la victoire de Laufen en amena plusieurs à la foi évangélique. Bade, Hanau, Augsbourg, la Poméranie, le Mecklembourg et d'autres lieux encore, commencèrent, avancèrent ou achevèrent alors leur réformation. Jamais l'argent de la France ne rapporta de si beaux intérêts.

Elle allait pourtant entreprendre une tâche plus grande encore. Nous avons vu qu'il y avait alors deux systèmes de réforme, celui de Marguerite et celui de Calvin. Il était dans l'ordre des choses que celle de ces deux voies, qui restait le plus près du catholicisme fût tentée la première. Si les personnages les plus marquants de l'époque, qui cherchaient dans cette route moyenne la dernière et suprême ressource de la chrétienté, ne voyaient pas leurs efforts couronnés de succès, il fallait entreprendre ou plutôt continuer avec énergie une réforme plus simple, plus scripturaire, plus pratique, plus radicale. Marguerite ayant échoué, il restait Calvin. Or la réalisation du système spécieux, mais illusoire, recommandé plus tard à Louis XIV par un grand philosophe protestant de l'Allemagne, allait être essayée par François Ier. Le récit de cette épreuve mérite d'occuper une place notable dans l'histoire religieuse du seizième siècle.

[1] « Snepfius Stuttgardiæ pastor ecclesias in illo ducatu reformavit. » (Melch. Adami *Vitæ Germanorum theologorum*, p. 322.)

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

UNE SÉANCE AU LOUVRE POUR L'UNION DE LA VÉRITÉ ET DE LA CATHOLICITÉ.

(Été 1534.)

L'affaire du Wurtemberg étant terminée, Du Bellay ne pensa plus qu'à son grand dessein; c'est-à-dire la Réformation telle que l'entendait la reine de Navarre, — la combinaison de la catholicité et de la vérité par l'union de la France et de l'Allemagne. Ils n'étaient pas seuls à entretenir ces pensées; Roussel, Bucer, beaucoup d'autres chrétiens évangéliques se demandaient avec anxiété si le grand succès remporté en Allemagne, ne déciderait pas la réformation de la France. Les communications se multipliaient entre les deux pays. Des Français, des Allemands passaient et repassaient le Rhin.

Dans le mois de juillet 1534, la reine de Navarre était dans l'un des appartements de son palais; devant elle était un jeune homme modeste et intimidé, et elle tenait à la main une lettre qu'elle semblait lire avec le plus vif intérêt. Le jeune homme était un Français, natif de Nîmes, nommé Claude Baduel. Il arrivait de Wittemberg, où il avait trouvé, aux

pieds de Mélanchthon et de Luther, la connaissance du Sauveur. Ce n'était pas un étudiant ordinaire. Doué de manières réservées[1], d'un cœur généreux, d'un désintéressement rare, d'une grande fermeté dans la foi, il avait en même temps un esprit distingué ; il parlait latin non-seulement avec pureté, mais avec une grande élégance, et ses discours avaient une abondance pleine d'harmonie[2].

Comme beaucoup d'autres jeunes savants, Baduel, très pauvre, n'avait pas de quoi étudier, et même pas de quoi vivre. Souvent pendant son séjour à Wittemberg, il s'était trouvé dans sa petite chambre réduit à la dernière nécessité. Il avait poussé des soupirs ; il avait adressé des prières à ce Père céleste qui nourrit les oiseaux du ciel. Le moment du départ approchant, sa détresse s'était accrue. Comment fera-t-il le voyage? Que deviendra-t-il en France? Il s'était demandé avec douleur s'il devrait abandonner les lettres pour se livrer à quelque travail manuel? Tout à coup, il avait formé le dessein de s'adresser à la reine de Navarre; et se rendant vers Mélanchthon : « Le malheur de la fortune m'o-
« blige, lui dit-il, à laisser les arts libéraux pour
« des occupations vulgaires, que ma nature et ma
« volonté repoussent avec une égale énergie[3]. En
« vain me suis-je livré avec zèle à l'étude des saintes
« lettres et de l'éloquence, en vain ai-je avec ar-

[1] « Mores modestissimi. » (Mélanchthon à la reine de Navarre, *Corp. Ref.*, II, p. 783.)

[2] « Non solum mundities et elegantia singularis sed etiam quædam non insuavis copia. » (*Ibid.*)

[3] « Ad quasdam alias operas, a quibus, et natura et voluntate abhorret. » (*Ibid.*, p. 785.)

« deur désiré d'y faire de nouveaux progrès, un « ennemi cruel, la pauvreté — jette sur moi ses « mains barbares et me contraint de renoncer à une « vocation qui me ravissait de joie [1]. Cependant, je « me suis décidé à faire une dernière et suprême « tentative. La reine de Navarre est pour les amis « des lettres et des arts une sorte de providence, « presque une divinité [2]... O maître, donnez-moi « une lettre pour elle! »

Mélanchthon, ému de voir réduit à l'extrémité un jeune homme, dont il appréciait la belle intelligence, n'hésita pas à lui accorder sa demande. Il y avait à cette époque moins d'étiquette, de formalisme et plus de rapprochements, entre les amis des lettres et les princes, qu'il n'y en a eu dès lors. Le 13 juin 1534, un mois après la bataille de Laufen, le maître de l'Allemagne écrivait à la sœur de François Ier, pour introduire auprès d'elle l'écolier. C'est cette lettre que Baduel remettait à la reine et que cette princesse, heureuse d'entrer en rapports directs avec Mélanchthon, lisait avec le plus vif intérêt.

« Certes, disait l'illustre réformateur, c'est une « grande audace pour un homme tel que moi, de « basse condition et inconnu de Votre Altesse [3], que « d'oser vous recommander un ami ; mais la répu- « tation de votre éminente piété répandue dans « toute la terre [4], ne me permet pas de refuser à

[1] « Paupertas, quasi manus injecit. » (*Corp. Ref.*, III, p. 752.)
[2] « Velut in quodam numine. » (*Ibid.*)
[3] « Homo infimæ sortis et ignotus Celsitudini tuæ. » (*Ibid.*)
[4] « Fama tuæ eximiæ pietatis *quæ totum terrarum orbem pervagata est.* » (*Ibid.*)

« un homme juste et savant le service qu'il me de-« mande. Les bonnes études ne peuvent être main-« tenues que par la libéralité des princes. » Mélanchthon terminait en disant: « Jamais aumône « plus royale, plus utile n'aura été faite. L'Église, « répandue dans tout l'univers, place depuis long-« temps Votre Altesse au nombre de ces reines « que le prophète Ésaïe appelle *les nourrices du « peuple de Dieu*, et elle prendra soin de transmettre « vos bienfaits à la plus lointaine postérité[1]. » Mais l'étudiant, ce message vivant des réformateurs, n'intéressait pas moins Marguerite que la lettre elle-même. Baduel les avait vus, entendus, dans leur maison, dans la rue, dans leur auditoire... « Parlez-« moi, dit-elle, avec la grâce aimable qui la distin-« guait, parlez-moi de Mélanchthon et de Luther; « dites-moi comment ils enseignent, comment ils « vivent, quels sont leurs rapports avec leurs « élèves, ce qu'ils pensent de la France... » Marguerite voulait tout savoir. Elle l'interrogeait sur plusieurs points dont la connaissance pouvait être utile aux projets qu'elle avait conçus, d'accord avec Du Bellay.

La reine n'oublia pas le jeune homme lui-même; voyant la beauté de son esprit, la vie de sa foi, l'élévation de son âme, elle se dit que protéger Baduel, c'était préparer un instrument d'élite qui répandrait en France les principes évangéliques. Grâce à ses soins, le recommandé de Mélanchthon professa bientôt les lettres à Paris même. Plus tard, comme on

[1] « Et recensebit ad posteros universa Ecclesia. » (*Corp. Ref.*, II, p. 733.)

fondait à Nîmes un collége des *arts*, le jeune docteur résolut de sacrifier la place avantageuse qu'il avait dans la capitale pour se consacrer à la ville qui l'avait vu naître. La reine le recommanda aux consuls de Nîmes comme recteur de leur nouvelle institution. « Je l'ai entretenu aux études, » leur dit-elle. Mais la persécution ne permit pas à Baduel de servir la France jusqu'à la fin; il fut obligé de se réfugier à Genève et y devint professeur dans l'académie fondée par Calvin[1].

Les communications du jeune Nîmois affermirent Marguerite, le roi et Du Bellay dans leurs desseins, et François Ier résolut d'envoyer au delà du Rhin un homme de confiance, chargé de demander aux docteurs de la Réformation un plan sur les moyens les plus propres à fonder en Europe une catholicité évangélique. Ce ne fut point Baduel que Du Bellay indiqua pour cette mission; il était trop jeune. Le diplomate jeta les yeux sur un docteur en médecine, Ulric Chélius, né à Augsbourg, qui résidait alors à Strasbourg, grand ami de Sturm et de Bucer, et employé plus d'une fois par le roi de France dans diverses négociations. Intelligent, actif, animé comme Bucer du double désir de réformer et pourtant d'unir la chrétienté, Chélius était très propre à cette œuvre. Allemand, et par conséquent connaissant parfaitement l'Allemagne, il avait toute la promptitude du Français; et la circonstance même qu'il n'était pas d'un rang élevé, le rendait plus propre encore à

[1] Il y mourut en 1561. Voir Senebier, *Hist. littéraire de Genève.*— Ch. Le Fort, *le Livre du Recteur*, p. 371. — Haag, *France protestante*, où se trouve le catalogue des nombreux écrits de Baduel.

engager des négociations qui devaient être poursuivies dans le silence. Il partit de Strasbourg et arriva en juillet 1534 à Wittemberg.

Mélanchthon était alors fort agité. Les divisions qui séparaient le catholicisme et la Réforme, les querelles entre les luthériens et les zwingliens le remplissaient d'angoisse. Il se dérobait souvent à cette foule de tout âge, de toute condition, de tout pays, qui venait chaque jour heurter à sa porte, dans le désir de le voir[1]. La pieuse Catherine avait le cœur brisé en voyant la tristesse de son époux, et les enfants même pouvaient à peine le distraire par leur gracieux sourire. L'avenir l'épouvantait... « De quels « temps ne sommes-nous pas menacés, s'écriait-il, « s'il n'y a personne qui porte remède aux discor- « des actuelles?... Nous marchons vers notre « ruine... On aura recours aux armes,... et l'État « et l'Église y périront[2]!... »

Chélius, arrivé à Wittemberg, se rendit aussitôt chez Mélanchthon. « Le roi François I[er], lui dit-il, « veut la vérité et l'unité. Dans presque tous les « articles, il est d'accord avec vous et approuve « votre livre des *Lieux communs*[3]. Je suis chargé de « vous demander un plan pour mette fin aux discus- « sions religieuses qui troublent la chrétienté; et « je puis vous donner l'assurance que le roi des

[1] « Videres in ædibus illis perpetuo accedentes, et discedentes atque exeuntes aliquos. » (Camerarius, *Vita Melanchthonis*, p. 40.)

[2] « Quanta dissipatio Reipublicæ et Ecclesiæ! » (*Corp. Ref.*, II, p. 740.)

[3] « In plerisque dicebat Regem esse non alienum a libro Philippi quo *locos* ille tractat *communes.* » (Gerdesius, *Hist. Evang. renovati*, IV, p. 114.)

« Français fait et fera tout auprès du pape pour procurer la concorde et la paix[1]. » Rien n'était plus propre à captiver Mélanchthon. A cette époque les *modérés* n'avaient pas encore renoncé à maintenir l'unité extérieure ; ils désiraient conserver la catholicité; Mélanchthon même ne voyait pas d'autre salut pour la chrétienté divisée et agitée. Aussi jamais message n'était arrivé plus à propos; Chélius était pour lui comme un ange venu du ciel; un éclair vint illuminer le front alors nuageux du grand docteur. Il se rendit chez Luther; il parla avec lui et ses autres amis de la démarche du roi de France. « Si des hommes de bien et de science, dit-il, convoqués par quelques monarques, confèrent librement et amicalement ensemble, il nous sera, « croyez-moi, facile de nous entendre[2]. Les ignorants ne comprennent rien à la chose et ils font le « mal beaucoup plus gros qu'il n'est[3] ! »

Mélanchthon croyait pouvoir mettre d'accord catholiques et protestants; il ne faut pas s'en étonner : de nos jours encore des hommes fort estimables, quoique peu clairvoyants, entretiennent la même pensée. La vérité était chère au docteur de l'Allemagne, mais la concorde, l'unité, la catholicité, ne l'étaient pas moins. L'Église, selon Mélanchthon et ses amis, devait être universelle, car la rédemption est destinée a tous les hommes, et tous

[1] « Regem Gallorum apud pontificem de pace et mitigatione tantarum rerum acturum esse. » (*Corp. Ref.*, II, p. 976.)
[2] « Si monarchæ aliqui efficerent ut aliqui boni et docti viri amanter et libere inter se colloquerentur. » (*Ibid.*, p. 740.)
[3] « Et interdum *præter rem* tumultuantur. » (*Ibid.*)

en ont besoin. Elle doit donc s'efforcer de réunir tous les enfants d'Adam dans la communion avec Dieu, sur la base de Christ, seul rédempteur. Elle possède une puissance qui peut embrasser toute l'humanité et se subordonner toutes les différences. Telles étaient les pensées qui animaient Mélanchthon; s'il y avait quelques sacrifices à faire pour maintenir la catholicité de l'Église, il les ferait avec joie; il reconnaîtrait les évêques et même le premier des évêques, plutôt que de rompre l'unité. « Il ne s'agit pas, disait-il, d'abolir le gouverne-« ment de l'Église; les principaux d'entre nous « désirent vivement que les formes reçues soient « autant que possible conservées [1]. » L'ami de Luther prit la chose tellement à cœur, qu'il se mit lui-même à pérorer Du Bellay : « Je vous en supplie, « lui dit-il, conjurez les grands monarques d'éta-« blir la concorde qui est selon la piété [2]. Les périls « qui nous menacent sont tels qu'un homme aussi « grand que vous ne doit point faire défaut à la « cause de l'État et de l'Église... — Mais que fais-« je? s'écrie-t-il... Qu'est-il besoin de vous presser « de marcher, vous qui courez déjà [3]? » *Catholicité et vérité*, telle était la devise que portaient, gravée sur leurs armes, les chevaliers qui, sous les auspices du roi de France, allaient paraître entre les deux camps de Rome et de la Réformation.

Mélanchthon se mit donc à tracer le plan nouveau

[1] « Usitatam Ecclesiæ formam conservare, quantum possibile est. » (*Corp. Ref.*, II, p. 740.)

[2] « Ut Celsitudo tua, propter Christi gloriam, hortetur summos monarchas. » (*Ibid.*)

[3] « Sed nihil opus est, *te currentem*, ut dici solet, adhortari. » (*Ibid.*)

de l'Église nouvelle qui, Dieu aidant et par l'appui des *grands monarques*, François Ier, Henri VIII et probablement Charles-Quint, devait devenir l'Église des temps modernes. C'était là l'un des travaux les plus importants qui eussent jamais été entrepris par un homme. Non-seulement les politiques, mais encore tous les cœurs pieux, les cœurs aimants, peut-être faibles, qui craignent par-dessus tout la controverse, espéraient ardemment le succès de cette tentative héroïque. Les *principaux*, dit Mélanchthon, partageaient ses opinions et encourageaient ses projets. Pourtant il y avait des âmes simples, profondes, chrétiennes, des esprits décidés à mettre la vérité avant tout, qui voyaient avec inquiétude ces négociations théologico-diplomatiques. Ni Farel, ni Calvin, ni même probablement Luther, n'étaient au nombre de ceux qui se rangeaient autour de la bannière élevée par Du Bellay et saisie par Mélanchthon.

Cet homme pieux, cependant, était loin de vouloir sacrifier la vérité. « Je suis entièrement d'avis, « disait-il à Bucer, qu'il ne peut y avoir aucun ac« cord entre nous et l'évêque de Rome[1]. Mais pour « satisfaire les hommes de bien qui s'efforcent de « mener à bonne fin cette grande affaire, j'expose« rai quels devraient être les points essentiels d'un « accord. » Mélanchthon croyait, et plusieurs chrétiens évangéliques en France, et surtout en Allemagne, crurent de même, que si l'on établissait d'abord une réforme, même incomplète, la force de

[1] « Assentior tibi, mi Bucere, desperandam esse concordiam cum pontifice romano. » (*Corp. Ref.*, II, p. 275.)

la vérité amènerait bientôt une réforme entière. Il fit donc son travail, et le remit à Chélius.

Celui-ci, croyant tenir en main le salut de l'Église, courut à Strasbourg, pour communiquer à ses amis le projet de Mélanchthon. Arrivé chez Bucer (17 août), il le trouva écrivant sa réponse à l'*Axiome catholique* de l'évêque d'Avranches, grand ennemi du protestantisme. Bucer posa ses feuilles, et prit celles du docteur de Wurtemberg, qu'il était impatient de lire. Il les lut et les relut avidement. « Vraiment, dit-il, on n'y trouvera rien dont on puisse « se scandaliser, si l'on a la moindre idée de ce « que c'est que le règne de Christ. Mais, ajouta-t-il, « une réunion n'est possible, mon cher Chélius, « qu'entre ceux qui croient vraiment en Christ. « Qu'il y ait une autorité supérieure, à la bonne « heure ! mais il faut qu'elle soit sainte, afin que « chacun puisse lui obéir en bonne conscience [1]. Il « faut, pour s'entendre, supprimer toutes les additions et en revenir simplement à la doctrine de « l'Écriture et des Pères. »

Chélius pria Bucer de lui donner son avis par écrit. Le réformateur rédigea à la hâte un mémoire, approuvé par ses collègues [2], et le remit le 27 août à son ami. L'agent de François Ier avait fixé ce jour pour son départ ; mais au dernier moment il s'arrêta, et resta encore vingt-quatre heures à Strasbourg. Il y avait là un autre docteur, homme doux,

[1] « Dass die obere Gewalt eine heilige sey. » (Schmidt, *Zeitschrift für H. Theol.*)

[2] « Consentientibus symmistis meis. » (Avis de Bucer.)

pieux et ferme, ancien ami de Zwingle[1], Hédion, auquel Chélius demanda aussi son avis. Puis, tenant en main les notes des trois docteurs, il partit sans autre délai pour Paris, convaincu que la catholicité et la vérité allaient être sauvées.

Arrivé dans la capitale, Chélius remit ses papiers à Guillaume Du Bellay, qui les soumit aussitôt à François Ier. Celui-ci ordonna que l'évêque de Paris et quelques-uns des nobles, des lettrés et des ecclésiastiques qui désiraient une Église une, mais renouvelée, reçussent communication de ces documents. L'arrivée de cet ultimatum de la Réformation était un événement d'une haute importance : aussi les notes des trois docteurs furent-elles étudiées avec soin au Louvre, à l'évêché et dans d'autres maisons de la capitale. Peut-être l'histoire a-t-elle eu tort de ne pas s'en occuper davantage. Trois des réformateurs, l'Angleterre, François Ier, quelques-uns des hommes les plus marquants de l'époque demandaient une seule Église catholique, mais réformée. Une grande unité évangélique semblait sur le point de se réaliser. N'exposerons-nous pas avec quelques détails une proposition d'un si haut intérêt? Il est, nous le savons, des esprits qui veulent toujours des faits et des émotions, sans s'occuper jamais des principes et des doctrines ; mais les sages, au contraire, savent que ce sont les idées qui remuent le monde, et quelles que soient les objections des esprits curieux, l'histoire doit s'acquitter de sa tâche, et donner aux doctrines la place qui leur appartient.

[1] *Histoire de la Réformation,* tome II, livre VIII, chap. VIII.

Il se tint alors au Louvre des séances, d'une nature fort extraordinaire, et dont, selon quelques-uns, dépendait l'avenir de la chrétienté. Les avis de Mélanchthon, de Bucer, de Hédion, demandés par le roi, apportés par Chélius, remis au monarque par Du Bellay, étaient dans le cabinet de Sa Majesté. Les murailles du Louvre, dans le sein desquelles s'étalaient des mœurs si légères, et qui devaient être témoins de tant de crimes, entendaient exposer les vérités saintes, où se trouve la vie éternelle. Autour de la table sur laquelle ces pièces reposaient, il y avait sans doute des *politiques* qui n'avaient en vue, dans cet examen, que des avantages temporels, et François était à leur tête; mais il y avait aussi des âmes sérieuses qui désiraient à la fois, pour l'Église nouvelle, réforme et catholicité. Nous laisserons parler les réformateurs. Ce n'est pas eux en personne (qu'on le comprenne bien), qui se trouvent alors devant le roi de France; ce sont les écrits qu'il leur a demandés, et qui étaient lus probablement par l'un des frères Du Bellay. Mais, pour abréger, nous désignerons ces écrits par le nom de leurs auteurs, puisque ce sont ces auteurs mêmes qui parlent et non pas nous.

François Ier, désireux à la fois d'émanciper la France de la subordination à la papauté, et de donner un corps en Europe à un grand parti moderne, capable de vaincre et déjouer l'Autriche, écoutait avec bienveillance Mélanchthon et ses amis; toutefois, il trouvait les paroles des réformateurs un peu plus vives et plus *hérétiques* qu'il ne l'avait

pensé. Quelques-uns de ceux qui l'entouraient étaient satisfaits ; d'autres étaient étonnés, d'autres encore étaient scandalisés ; ce n'était pas sans cause. Mettre le modéré Mélanchthon avec le pacifique évêque de Paris, à la bonne heure ! Mais prétendre réunir l'inflexible Luther et le fougueux Beda, le pieux Électeur et le libertin François Ier..... quelle tentative étrange ! Toutefois écoutons, car ces personnages ont pris place sur leurs fauteuils, et l'examen commence [1].

Bucer. — « Il ne peut y avoir de concorde dans « l'Église qu'entre ceux qui sont vraiment de l'É- « glise [2]. Il n'y a rien de commun entre Christ et « Bélial. On ne peut unir Dieu et le monde... Or, « que sont la plupart des évêques et des prêtres ?..... « O douleur !... »

Cet exorde parut au roi un peu fier ; il se dit que Bucer avait sans doute voulu mettre dès le commencement sa fidélité à couvert. Peut-être ses collègues seront-ils un peu plus conciliants.

Mélanchthon. — « La doctrine catholique, dit-on, « n'a que des taches légères ; et nous et les nôtres « nous avons fait beaucoup de bruit sans cause..... « C'est une erreur ! Que le pontife et les grands « monarques de la chrétienté ne se cachent pas les

[1] Le Mémoire de Mélanchthon se trouve dans le *Corpus Reformatorum*, publié par le Dr Breitschneider, II, p. 743 à 766. Le Mémoire de Bucer est dans la bibliothèque de Strasbourg ; j'en dois la copie à M. le professeur Schmidt. Le volume où se trouvait le Mémoire de Hédion a disparu des Archives ; nous en avons pourtant trouvé quelques citations.

[2] « Concordia esse non potest nisi inter eos qui sunt de Ecclesia. (Consilium Buceri, msc.)

« maladies de l'Église[1]. Ils doivent, au contraire, « reconnaître que ces taches, prétendues légères, « anéantissent les doctrines essentielles de la foi, et « font tomber les hommes dans l'idolâtrie et dans « des péchés manifestes. »

Bucer. — « Si l'on veut établir la concorde chré- « tienne, qu'on s'adresse à ceux qui croient vrai- « ment en Christ[2]. Ceux qui n'écoutent pas la Parole « ne peuvent expliquer la Parole... Que d'erreurs « ont été introduites par des prêtres impies! S'a- « dressera-t-on pour les corriger à d'autres prêtres, « qui peut-être les dépassent encore dans le mal? »

Vraiment, les pacifiques Bucer et Mélanchthon parlent aussi fièrement que Luther et Farel. Le roi et ses conseillers commençaient à s'alarmer, quand des paroles plus conciliatrices vinrent leur rendre quelque espoir.

Bucer. — « Tout ce qu'on peut céder en main- « tenant la foi et l'amour de Dieu, nous le céde- « rons. Toute pratique salutaire, observée par les « anciens, nous la rétablirons. Nous ne voulons « point renverser tout ce qui existe, et nous savons « très bien que l'Église ne peut être sans tache ici- « bas[3]. »

Le contentement du roi et de ses conseillers s'accrut quand on en vint au gouvernement de l'Église. Il faut un ordre dans l'Église, disaient les protes-

[1] « Pontifex et summi reges agnoscant Ecclesiæ morbos. » (*Corp. Ref.*, II, p. 743.)
[2] « Nisi inter eos qui Christo vere credunt. » (Consilium Buceri, msc.)
[3] « Nec etiam ut nulla omnino labes tolleretur. » (*Ibid.*)

tants. Il faut un ministère de la Parole ; une inspection des conducteurs des troupeaux, afin de maintenir la discipline et la paix. Le culte, les temps destinés à l'adoration commune, les lieux où l'Église s'assemble, les actes sacrés, les secours temporels nécessaires à l'entretien du ministère, les soins des pauvres, tout cela nécessite une administration attentive et fidèle. Ces principes furent exprimés par les réformateurs ; le docteur de Strasbourg insistait le plus sur ce point.

Bucer. — « Le royaume de Christ ne doit pas « être sans un gouvernement. Nulle part l'ordre ne « doit être plus ferme, l'obéissance plus complète « et le pouvoir plus vénéré. »

François I[er] et ses conseillers entendaient avec plaisir ces déclarations. Les uns leur avaient dit que la *prétendue* Église des protestants était composée d'atomes, qui n'avaient point entre eux de cohésion. D'autres assuraient que la seule supériorité qu'on voulût y reconnaître était celle de certains prophètes théocratiques, semblable à Thomas Munster et ses pareils. François I[er] apprenait donc avec plaisir que tout en admettant un sacerdoce universel, en vertu duquel tout croyant s'approchait de Dieu par ses prières, le protestantisme maintenait un ministère évangélique spécial. Mais quel était ce ministère, ce gouvernement ? Voilà ce que le roi et ses conseillers désiraient savoir. Les théologiens médiateurs faisaient ici, selon nous, fausse route ; les vœux du roi allaient être presque comblés.

Mélanchthon. — « Comme un évêque préside sur

« plusieurs Églises, nul ne peut trouver mauvais « qu'un pontife préside à Rome sur plusieurs évê- « ques. Il faut à l'Église des conducteurs qui exami- « nent ceux qui sont appelés au ministère, qui ju- « gent les causes ecclésiastiques, et qui surveillent « la doctrine des ministres... S'il n'y avait pas de « tels évêques, il faudrait les créer[1]. Un pontife « unique peut même servir à maintenir l'accord de « la foi entre les diverses nations de la chrétienté. »

François Ier était ravi; mais les évangéliques les plus décidés regardaient cette idée d'un pape *évangélique* comme un rêve qu'il fallait reléguer dans le pays d'Utopie décrit par Thomas Morus. Une déclaration accessoire, d'une autre nature, devait encore plus réjouir François Ier.

MÉLANCHTHON. — « Quant à ce que le pontife « romain prétend transporter les royaumes d'un « prince à l'autre, cela ne regarde ni l'Évangile, ni « l'Église, et c'est aux rois à combattre cette injuste « prétention. »

Maintenant, ces concessions étant faites, les réformateurs allaient faire entendre la grande voix de la Réformation.

BUCER. — « Le premier des dogmes, c'est la jus- « tification des pécheurs. »

MÉLANCHTHON. — La rémission des péchés doit « être accompagnée d'un changement de vie; mais « cette rémission ne nous est pas donnée, à cause « de cette vie nouvelle; elle ne nous vient que par

[1] « Creari tales oporteret. » (*Corp. Ref.*, II, p. 746.)

« miséricorde, et nous est donnée uniquement à « cause du Christ. »

Bucer. — « Ainsi donc, plus de ces mérites attri-« bués aux pratiques et aux prières des moines et « des prêtres ! Plus de cette vaine confiance dans « nos propres œuvres ! Que la grâce ne soit plus « obscurcie et la justice de Christ méchamment ra-« baissée ! C'est à cause du sang de son unique « Fils, que Dieu nous remet nos péchés ! »

François Ier et les siens trouvaient cela *orthodoxe.* Les scolastiques même, disaient-ils, ont ainsi parlé dans quelques-uns de leurs livres. Ils ne firent aucune opposition au sentiment des réformateurs sur la justification par la foi[1]. Mais un point les inquiétait... Que diront-ils de la messe ? pensaient-ils. Ce sujet capital ne fut pas oublié.

Bucer. — « Quoi ! assister chaque jour à la « messe, sans repentance, sans piété, sans même « penser aux mystères qui s'y trouvent, suffirait « pour obtenir de Dieu toutes sortes de grâces !... « Non ; quand on célèbre le sacrement du corps et « du sang du Seigneur, il faut qu'il y ait une com-« munion vivante entre Christ et les membres vi-« vants de Jésus-Christ[2]. »

Mélanchthon. — « La messe..... est le seul nœud « qu'il nous soit impossible de résoudre[3] ; car ici

[1] « Locum de justificatione ut a nostris tractatur, *probare regem.* » (*Corp. Ref.*, II, p. 1017.)
[2] « Viva vivorum membrorum Christi communione. » (Buceri Consilium.)
[3] « Hic unus nodus de missa videtur inexplicabilis esse. » (*Corp. Ref.*, II, 781.)

« sont d'horribles abus..... inventés pour le gain « des moines. Il faut interdire les cultes impies et « en établir de conformes à la vérité. »

« Qu'on garde la messe, disait François Ier ; mais « qu'on abolisse les légendes ineptes, absurdes et « ridicules[1]. »

Les Français attendaient les réformateurs à la doctrine des sacrements ; c'était en effet le point embarrassant, à cause des opinions différentes des divers docteurs. Les ennemis de la Réformation disaient beaucoup en France, que les sacrements n'étaient pour les protestants que de simples cérémonies par lesquelles les chrétiens montrent qu'ils appartiennent à l'Église. « Non, disaient les docteurs, « ces cérémonies extérieures sont des moyens par « lesquels la grâce opère dans l'intérieur de nos « âmes. Seulement cette opération ne vient pas des « dispositions du prêtre qui administre le sacrement, « mais de la foi de celui qui le reçoit. » Ici se présenta la grande question : « Christ est-il, ou « non, présent dans la communion ? » Bucer et ses amis se tirèrent prudemment de ce pas difficile.

Bucer. — « Le corps de Christ est reçu dans la « main des communiants et mangé avec leur bouche, « disent les uns ; le corps de Christ est discerné par « l'âme du fidèle et est mangé par la foi, disent les « autres. Il y a un moyen de mettre fin à cette « dispute, c'est de reconnaître simplement que « quel que soit le mode de la manducation, il y a

[1] « Orationes et legendas multas ineptas et impias abrogandas aut saltem emendandas. » (*Corp. Ref.*, II, p. 1015.)

« dans la Cène une véritable *présence de Christ*[1]. »

Peu à peu les réformateurs s'animaient.

MÉLANCHTHON. — « Il faut enseigner au peuple « que les saints ne sont pas plus cléments que « Jésus-Christ et qu'il ne faut pas leur transporter « la confiance qui est due à Jésus-Christ seul... »

« Il faut que les monastères soient changés en « écoles. »

« Il faut que le célibat soit aboli, car la plupart « des prêtres affichent une turpitude manifeste[2]. »

BUCER. — « Il faut une constitution de l'Église « où l'on décide tout par l'Écriture; et pour la pré- « parer il faut une conférence d'hommes savants et « pieux. »

HÉDION. — « Il faut que cette assemblée se com- « pose non pas de théologiens seulement, mais « aussi de laïques; et surtout il faut que l'on ne « fasse aucun pas en avant, aussi longtemps que le « pape et les évêques persistent dans leurs erreurs « et même les défendent par la force[3]. »

Les réformateurs, en rédigeant ces articles, avaient conçu peu à peu quelques espérances. Il est possible, peut-être probable, que l'unité se rétablisse... Émus à cette pensée, ils élevaient les yeux vers le bras puissant dont ils attendaient le secours.

MÉLANCHTHON. — « Oh! que notre Seigneur Jésus-

[1] « Veram Christi in cœna præsentiam exprimi. » (Buceri Consilium.)
[2] « Plurimi in manifesta turpitudine vivunt. » (*Corp. Ref.*, II, p. 764.)
[3] Schmidt, *Zeitschrift für Hist. Theolog.*, p. 35, 1850.

« Christ regarde du ciel et qu'il amène lui-même « cette Église, pour laquelle il a souffert, à une « pieuse et perpétuelle union qui fasse au loin res- « plendir sa gloire[1] ! »

François Ier et ses conseillers étaient généralement satisfaits[2] ; mais les docteurs de Rome regardaient d'un œil inquiet ces négociations, selon eux détestables. Il y avait de l'agitation à la Sorbonne et même au Louvre. Tous les chefs du parti romain qui avaient voix à la cour faisaient entendre des représentations respectueuses ; le cardinal de Tournon y joignait des remontrances. Du Bellay tenait ferme ; mais il n'en était pas ainsi de François Ier. Il hésitait, il chancelait. Un événement vint lui donner une nouvelle impulsion et légitimer à ses yeux les réformes que lui demandait son ministre.

[1] « Ut Christus Ecclesiam suam... redigat in concordiam piam et perpetuam. » (*Corp. Ref.*)

[2] « Hos articulos Francisco regi non displicuisse multa sunt quæ suadent. » (Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV, p. 124.)

CHAPITRE TRENTE-CINQUIÈME.

LES APPARITIONS DE L'ESPRIT D'ORLÉANS.

(Été 1534.)

Calvin avait, on se le rappelle, étudié et évangélisé à Orléans, et ses enseignements y avaient laissé des traces profondes, surtout parmi les étudiants, et chez quelques femmes de qualité. L'épouse du prévôt de la ville semble avoir été l'une des âmes converties par le ministère du jeune réformateur. Le récit qu'il lui a consacré, les grands détails dans lesquels il entre, montrent l'intérêt qu'il prenait à sa conversion[1]. Cette femme, qui occupait dans la ville un rang distingué, avait trouvé la paix de son âme dans la foi en Jésus-Christ; elle avait cru aux promesses de la Parole que Calvin avait expliquées; elle avait senti vivement le néant des pompes et des superstitions romaines; la grâce de Christ lui suffisait; et se souciant peu de la *parure du dehors*, elle s'appliquait à rechercher cette *pureté*

[1] Le récit manuscrit de Calvin, retrouvé de nos jours dans la bibliothèque de Genève par M. le Dr J. Bonnet, a été inséré dans le *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français,* III. p. 33.

incorruptible, ornement des femmes qui servent Dieu. « C'est une *luthérienne,* disait-on ; elle est de celles « qui ont prêté l'oreille aux doctrines des disciples « de Luther. » Son mari, le prévôt, personnage influent, grand propriétaire, magistrat fort considéré, homme d'un caractère droit, prompt, énergique, était touché de la pureté de la conduite de sa femme ; et sans être converti à l'Évangile, il s'était ennuyé des superstitions romaines et méprisait les moines.

La prévôte (c'est ainsi que les manuscrits la désignent) tomba malade, fit venir un notaire, et lui dicta son testament. Couchée sur un lit de faiblesse qu'elle ne devait plus quitter, pleine d'une foi vivante en Jésus-Christ, elle se sentait certaine d'aller vers son Seigneur, et éprouvait une répugnance insurmontable à ce qu'aucun des usages superstitieux pour lesquels, les femmes dévotes ont d'ordinaire tant de penchant, fussent célébrés sur sa tombe. Aussi, tandis que le notaire, la plume à la main, attendait l'expression de sa volonté dernière : « Je « défends, dit-elle, que l'on sonne et chante à mes « funérailles, et que les moines et les prêtres y as- « sistent, des cierges à la main. Je veux de plus que « l'on m'ensevelisse sans pompe et sans luminaire. » Le notaire était un peu étonné ; mais il écrivit ; et le mari, qui se tenait près d'elle, et qui connaissait sa foi, lui promit que sa volonté serait sacrée. En effet, la mort étant survenue, la dépouille de cette femme pieuse fut déposée dans le sépulcre de son père et de son aïeul, sans autre accompagnement que les larmes de tous ceux qui l'avaient connue et

les prières des enfants de Dieu qui formaient le petit troupeau évangélique d'Orléans.

La cérémonie terminée, le prévôt se rendit au couvent des Franciscains (c'était dans leur cimetière qu'avait eu lieu la sépulture). Il était généreux, et tout en méprisant les moines, il ne voulait pas leur faire tort, même en apparence. Les frères, déjà fort irrités, ne comprenaient pas ce que ce magistrat leur voulait et le reçurent d'un air glacial. « Voilà, leur dit-il, comme on ne vous a pas fait « faire de service, voilà six écus d'or, pour vous « dédommager. » Les moines qui avaient compté sur la mort de cette grande dame, comme sur une riche aubaine, ne furent nullement satisfaits de ces six pièces d'or, et tout en les recevant, ils firent la mine au veuf et jurèrent à part eux de se venger.

Peu après, M. le prévôt ayant arrêté la coupe d'un bois qu'il avait près d'Orléans, donnait ses directions à ses ouvriers, quand deux moines, suivant les laies étroites percées dans la forêt, arrivèrent jusqu'au lieu de haute futaie où se trouvaient le maître et les bûcherons, se présentèrent hardiment à lui et lui demandèrent, au nom du couvent, la permission d'envoyer leur char une fois chaque jour, durant toute la coupe, pour faire leur provision. « Quoi! répondit le prévôt, que l'avarice des moines « avait toujours révolté, un char par jour! Envoyez-« en *trente*, révérends pères, mais (cela va sans « dire) en payant comptant; je ne demande, je « vous assure, que bonne dépêche et bon argent[1]. »

[1] Cette affaire est racontée par Sleidan et par Th. de Bèze dans leurs histoires; l'un et l'autre ont connu le récit de Calvin.

Les deux cordeliers se retirèrent confus et irrités et apportèrent cette réponse à leurs supérieurs. Ceci était trop fort : deux affronts l'un après l'autre ! Les moines consultent ensemble ; ils veulent à tout prix se venger ; de telles *hérésies*, si on les tolérait, seraient la ruine des couvents. On mit en délibération la meilleure manière de donner une éclatante leçon à M. le prévôt et à tous ceux qui seraient tentés de suivre l'exemple de sa femme. « Les galants, pour « se venger, vont faire une fourbe, » dit Calvin. Deux religieux surtout se distinguaient parmi les orateurs ; frère Coliman, provincial, exorciste, de grande réputation entre les cordeliers, et frère Étienne d'Arras, « tenu pour grand prêcheur. » Ces deux docteurs, voulant apprendre à toute la ville qu'on n'offensait pas impunément des moines, inventèrent une « tragédie » qui, pensaient-ils, répandrait partout l'horreur du luthéranisme.

Le frère d'Arras se chargea de commencer le drame ; il s'enferma dans sa cellule et composa à grands coups de l'éloquence la plus vulgaire un sermon qui, pensait-il, épouvanterait tout le monde. La nouvelle d'une homélie du grand prêcheur fut partout colportée, et le jour arrivé, le moine d'Arras monta en chaire, et prononça devant un vaste auditoire (l'église était comble) un discours « d'une « très grande affection, » dans lequel il décrivait pathétiquement les souffrances des âmes dans le purgatoire... « Vous le savez, s'écria-t-il, vous le « savez ! Les esprits malheureux, tourmentés par « le feu, s'en échappent, reviennent après leur « mort, quelquefois avec grand tumulte, et sup-

« plient qu'on leur accorde quelque soulagement. « Luther, il est vrai, prétend qu'il n'y a pas de pur- « gatoire... O horreur! ô abominable impiété!!! » « Le frère n'oublia rien, dit Bèze, pour convaincre « son audience que les *esprits* du purgatoire *reve-* « *naient.* » Le troupeau se retira fort ému; et dès lors le moindre bruit, pendant la nuit, effrayait les âmes dévotes. Les préparations ainsi faites, ces moines impudents arrangèrent entre eux l'horrible représentation qui devait les venger du prévôt et de sa femme.

La nuit suivante, les moines se lèvent à l'heure ordinaire et descendent dans l'église, tenant en mains leurs antiphonaires où les antiennes étaient notées. Ils commencent leur chant; leurs voix glapissantes entonnent les matines,... mais tout à coup un affreux tumulte se fait entendre, venant du ciel, à ce qu'il semble, ou tout au moins de la voûte de l'église. A l'ouïe de ce *grand tintamarre* les chants cessent, les moines paraissent épouvantés, et Coliman, le plus courageux, s'avance, armé de toutes les armes d'un exorciste, et *conjure* l'esprit malin; mais l'esprit ne dit mot. « Que veux-tu? lui crie « Coliman; pas de réponse. Si tu es muet, reprend « l'exorciste, montre-le nous par quelque signe. » Alors derechef l'esprit tempête. Ceux des assistants qui n'étaient pas dans le secret, étaient saisis d'horreur. « Tout va bien, dirent Coliman, Étienne et « leurs complices; maintenant répandons la nouvelle « dans tout Orléans. » En effet, le lendemain, les frères se rendent chez quelques personnages des plus apparents de la ville, qui étaient de leurs *dévots.* « Il

« nous est survenu quelque malencontre, leur di-
« rent-ils, sans spécifier ce que c'était, voulez-vous
« venir à notre aide et vous trouver à nos ma-
« tines ? »

Ces bons bourgeois, fort anxieux de savoir de quoi il s'agissait, ne se couchèrent pas et arrivèrent à minuit au monastère. Déjà les moines s'assemblaient dans l'église pour chanter leurs collectes, antiphones et litanies; ils firent placer convenablement les laïques dévots, puis le chant des matines commença, et toutes les glapissantes voix entonnèrent ces paroles :

Domine! labia...

A peine ces mots ont-ils retenti dans l'église, qu'un bruit effroyable interrompt le chant. L'esprit! l'esprit! s'écrient les moines effrayés. Alors Coliman qui avait « l'équipage accoutumé quand « il voulait parler au diable, » s'avança et jouant admirablement son personnage, dit: « Qui es-tu?
« — Silence. — Que veux-tu? — Silence. — Es-
« tu muet? — Silence. — S'il ne t'est pas permis
« de parler, dit alors Coliman, réponds par signes à
« mes demandes... Pour *oui*, frappe deux coups;
« et trois pour *non*. Maintenant, dis-moi... n'es-tu
« pas l'esprit de l'un de ceux qui sont ici enterrés? »
« L'esprit commença à *rabater* (frapper) : *Oui*. Alors
« Coliman reprit : Es-tu l'esprit d'un tel? ou d'un
« tel? » et il nommait successivement plusieurs de ceux qui étaient inhumés dans l'église; mais à chaque question, l'esprit répondait : *Non*. Après un long *circuit*, l'exorciste en vint enfin où il en voulait venir. « Es-tu, dit-il, l'esprit de la prévôte? » Alors

le revenant répondit un grand *oui!* Le mystère semblait près de s'éclaircir; un nouvel acte de la comédie commença. « Esprit, pour quel péché as-tu été con« damné? dit l'exorciste. Est-ce pour orgueil? — « *Non!*—Est-ce pour paillardise?—*Non.* » Coliman ayant énuméré tous les péchés que l'Écriture réprouve, s'avise enfin et dit : « O prévôte! serais-tu « damnée pour avoir été luthérienne? » Deux coups répondirent *oui!* et tous les moines se signèrent avec effroi. — « Maintenant, dis-nous, continua « l'exorciste, pourquoi fais-tu au milieu de la nuit « une telle tempête? Est-ce afin que ton corps soit « déterré? — *Oui.* » Il ne pouvait plus y avoir aucun doute, Madame la prévôte souffrait pour son luthéranisme. Le procès-verbal avait été préparé à l'avance; mais quelques témoins se refusèrent à signer, se doutant de la comédie. Le provincial déguisa son chagrin, et voulant frapper encore plus l'imagination : « Ce lieu est profané, s'écria-t-il, « abandonnons-le... ainsi le veulent les canons des « papes. » Aussitôt l'un des moines s'empare du ciboire où se trouvait le *Corpus Domini;* un autre du calice; d'autres encore des reliques des saints, « et du reste de leurs instruments[1], » et tous se sauvent dans le Chapitre, où ils célèbrent dès lors le service divin.

Le bruit de cette étrange affaire arriva bientôt à l'official de l'évêque, et l'on s'en entretint à l'évêché. Les franciscains y étaient bien connus. Il y a

[1] Calvin, *Hist. de l'Esprit des Cordeliers d'Orléans.* Msc. de Genève. (*Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français,* III.) — Théod. de Bèze, *Hist. eccl.,* p. 11. — Sleidan, I, p. 361.

là-dessous quelque fourberie de moines, dit l'official, clerc estimable et droit. Il ne pouvait cacher l'ennui que lui donnait cette tromperie des religieux. Il croyait que ces fougueux récollets, loin d'avancer la cause de la religion par leurs prétendus miracles, la compromettaient, la perdaient même. Ce devait être l'un des traits du protestantisme de dévoiler la ruse, l'avarice, l'hypocrisie des prêtres, faiseurs de miracles. Des actes extraordinaires de la puissance divine avaient dû exister au *temps créateur* de l'Église, comme au temps où les cieux et la terre avaient été faits par la Parole de Dieu. Toute création n'est-elle pas un miracle? Mais la Réformation se détournait avec dégoût de tous ces tours de subtilité et d'adresse des charlatans de Rome, qui prétendaient singer la puissance de Dieu. Il y avait même dans l'Église catholique des hommes de bon sens qui partageaient ce sentiment. L'official d'Orléans (c'était la place qu'on avait destinée à Calvin) était de ce nombre.

Il prit avec lui quelques honnêtes gens, et se rendit à l'église des Cordeliers, pour s'informer plus exactement du fait. Il assembla les moines; le frère Coliman fit gravement toute l'histoire, et l'official, après avoir entendu leurs récits, dit · « Bien, mes « frères, maintenant je commande que ces conjura- « tions se fassent en ma présence.—Vous, Messieurs, « dit-il à quelques personnes de sa compagnie, mon- « tez sur la voûte, et voyez si quelque *esprit* vous « apparaît. — Gardez-vous-en ! s'écria le frère « Étienne d'Arras, fort effrayé, vous troubleriez « l'*esprit!* » L'official insista pour qu'on fît la con-

juration ; mais impossible ; l'exorciste et le revenant demeuraient tous deux dans le silence. Le juge épiscopal, se retira, confirmé dans sa croyance. « Voilà un esprit qui n'apparaît qu'aux moines, di- « sait-on autour de lui ; M. l'official lui fait peur... » Cette affaire, qui faisait trembler les uns et sourire les autres, fut bientôt répandue dans toute la ville ; le bruit en arriva dans les ruelles tortueuses et sombres où habitaient alors les étudiants ; l'un la raconta à l'autre, et ils coururent à l'Université. Tout y était en mouvement : quelques-uns étaient pour les moines, la plupart contre. « Allons voir, » dit cette jeune France. Ils partent ; ils arrivent en grande troupe, dit Calvin, et remplissent l'église ; ils lèvent la tête, ils fixent leurs regards sur la voûte devenue si célèbre ; mais ils ont beau attendre, elle ne dit mot. « Bah ! disent-ils, c'est un complot que « les moines ont fait par malice, pour se venger « du prévôt et de la prévôte. Nous voulons décou- « vrir ce qui en est. » Cette jeunesse curieuse et un peu folâtre se lança dans les combles, à la découverte de l'*esprit;* on cherche le revenant dans tous les coins ; on l'appelle ; mais le fantôme est décidé à ne se faire ni voir ni entendre, et les écoliers retournent à l'Université en plaisantant à qui mieux mieux.

Il y avait quelqu'un à Orléans, qui ne plaisantait pas. C'était le prévôt. Indigné de l'outrage fait à sa femme, il eut recours à la justice ; sommation par écrit fut apportée au couvent ; mais les moines refusèrent de répondre, alléguant les immunités dont ils jouissaient, en leur qualité d'ecclésiasti-

ques. Le prévôt, fidèle à son caractère, ne voulait pas manquer cette occasion de donner aux moines une forte leçon. « Quoi ! disait-il, ces misérables « font de celle qui repose en paix dans la tombe, la « fable de toute la cité ! Si elle avait été accusée « pendant sa vie, je l'eusse défendue, combien plus « après sa mort ! » Il se décida à porter la chose devant le roi, et partit pour Paris.

L'histoire de l'*Esprit* qui revenait, avec grand bruit, dans un couvent d'Orléans, était déjà arrivée dans la capitale, et parvenue jusqu'à la cour. Les moines en général n'y étaient pas en faveur. On se rappelait cette parole de la mère du roi qui remerciait Dieu d'avoir fait connaître à son fils et à elle *les hypocrites blancs, gris, noirs et de toutes couleurs.* Du Bellay surtout et ses amis accueillirent avec joie une histoire qui mettait en saillie les vices de l'ancien système et la nécessité d'une réforme. Arrivé dans la capitale, le prévôt se rendit auprès du roi. François Ier, qui n'a pas été célèbre par ses affections conjugales, ne pouvait comprendre l'émotion du veuf ; mais méprisant les moines au moins autant que sa mère et sa sœur, fort heureux de mettre en pratique les nouvelles idées réformatrices qui se faisaient jour dans son esprit, il résolut de saisir l'occasion de rabaisser l'insolence des couvents. Il accorda tout ce que le prévôt demandait, il nomma pour instruire le procès des conseillers du parlement, et comme les cordeliers alléguaient leurs immunités, Duprat, en sa qualité de légat, donna, d'autorité papale, puissance aux commissaires de procéder.

Le jour où les agents royaux arrivèrent à Orléans fut un jour néfaste pour une partie des habitants de cette ville, mais un jour d'allégresse pour la plupart. On considérait avec étonnement ces messieurs venus de Paris, qui allaient être plus forts que les religieux, et faire justice de leur longue tyrannie. On les accompagna au couvent, et quand ils furent entrés, on attendit leur sortie. Oh ! comme chacun voudrait voir ce qui se passe maintenant derrière ces sombres murailles ! Les officiers du parlement parlèrent aux moines avec autorité, exhibèrent leurs pouvoirs, et firent saisir les principaux coupables, au milieu de la consternation de tous les autres frères. De misérables charrettes étaient à la porte du monastère ; les sergents firent sortir ces moines orgueilleux, et la foule, à son indicible ébahissement, les vit monter comme des criminels vulgaires, sur ces pauvres voitures, que la maréchaussée s'apprêtait à escorter. O honte inexprimable pour les disciples de saint François !

La nouvelle de l'arrestation avait couru toutes les sacristies, toutes les cures, tous les couvents de la ville, et partout on criait à la persécution. Une foule bigote, émue, entourait, au moment du départ, les charrettes où se trouvaient les *beaux pères*, confus de leur mésaventure. Ces gens du peuple, dont les uns sans doute étaient fanatiques, mais parmi lesquels il s'en trouvait plusieurs qui étaient émus pour les moines d'une sincère affection, versaient des larmes, faisaient entendre de grandes lamentations, et mettaient de l'argent aux mains des religieux, « tant pour faire grande chère, dit Calvin, que pour

« mener leurs pratiques [1]. » Mais au milieu de cette foule attristée, on voyait quelques bourgeois, quelques étudiants railleurs, qui s'écriaient : « Beaux « champions, vraiment, pour s'opposer à l'Evan- « gile ! » Certains propos de Luther avaient passé le Rhin, et couraient parmi la jeunesse des écoles : « Qui « a fait les moines ? disait l'un. — Le diable, répon- « dait l'autre. Dieu ayant créé les prêtres, le dia- « ble, comme toujours, a voulu l'imiter ; mais dans « sa maladresse, il a fait trop grande la couronne « du haut de la tête, et au lieu d'un prêtre il en est « advenu un moine [2]. » Tel fut l'exode des révérends pères ; ils arrivèrent à Paris, et là on les sépara et les confina en des lieux divers, afin qu'ils ne pussent pas s'entendre.

La fraude était évidente ; mais il était impossible d'en obtenir l'aveu. Les moines s'étaient juré l'un à l'autre de garder un silence obstiné, pour sauver l'honneur de leur ordre et celui de la religion même, et aussi pour se sauver eux-mêmes. Ils se rappelaient ce qui était arrivé en 1500, à Berne, dans le couvent des Dominicains, comment une âme y avait apparu pour être délivrée du purgatoire, comment les cinq plaies de saint François y avaient été faites à un pauvre novice, et comment, sur la demande même du légat papal, quatre des moines coupables avaient été brûlés vifs [3]. La même peine ne serait-elle pas infligée aux religieux d'Orléans ? Ils tremblaient à

[1] Msc. de Calvin. (*Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*, III, p. 36.)

[2] Lutheri *Op.*, XXII, p. 1462.

[3] *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, vol. II, livre VIII, chap. II.

cette pensée ; aussi, en vain les conseillers du parlement commençaient-ils l'enquête ; en vain allaient-ils d'une maison à l'autre, et entraient-ils dans les chambres où les révérends pères étaient renfermés, ceux-ci mornes, impénétrables, étaient plus muets que l'*esprit* lui-même.

Les juges résolurent de s'adresser au novice, qui avait fait le revenant ; mais si les moines étaient silencieux, mornes et immobiles, le novice était agité effrayé, hors de lui. Les frères lui avaient fait de terribles menaces ; aussi quand on l'interrogea, « il « tint bon, dit le manuscrit de Genève, craignant s'il « parlait, que les cordeliers ne le *tuassent.* » Les juges lui rappelèrent alors la puissance du parlement et la protection du roi. « Jamais, lui dirent-ils, tu « ne retourneras plus en la subjection des moines. » A ces mots, le pauvre jeune homme commence à respirer ; il se remet de sa grande frayeur ; sa langue se délie, et « il *déchiffre* toute la menée aux juges, » dit Bèze. « J'ai fait, dit-il, un *pertuis* (un trou) à « la voûte, et j'y mettais l'oreille pour entendre ce « que le provincial me disait d'en bas. Puis je frap- « pais sur une planche que je tenais à la main, et « je frappais assez fort pour que le son fût entendu « des révérends pères. Voilà, ajouta-t-il, tout le « *badinage.* »

Alors on confronta avec les beaux pères le novice qui maintint fermement la subornation faite par ceux-ci. Les moines étaient indignés, consternés de voir ce misérable valet se tourner contre Leurs Révérences ; mais il leur était maintenant impossible de nier le fait ; aussi se contentèrent-ils de récuser

hautement les juges, et de mettre de nouveau en avant leurs priviléges. Ils furent condamnés. L'indignation était générale; le roi surtout était fort irrité. Il regarda toute sa vie les moines, blancs ou noirs, comme ses ennemis personnels. La haine qu'il portait à cette troupe paresseuse et ignorante, était d'ailleurs, pensait-il, l'un de ses attributs en sa qualité de Père des lettres. Sa colère fit explosion au milieu de la cour : « Je ferai raser leur couvent, « s'écria-t-il, et j'y ferai bâtir un palais pour le « duc ! » (le duc d'Orléans, époux de Catherine). Tous les conseillers du parlement, tant laïques qu'ecclésiastiques, s'assemblèrent. L'orgueilleux Coliman, l'éloquent frère Étienne et leurs complices furent obligés de s'asseoir sur la sellette, et la sentence fut solennellement prononcée. Les moines seront menés à la prison du Châtelet à Orléans ; là, ils seront dépouillés de leurs chaperons, conduits devant la grande église, et placés, une torche au poing, sur un échafaud, où ils devront confesser « que de fraude certaine, et de malice délibérée, « ils ont conspiré une telle méchanceté. » De cette place ils seront menés en leur couvent, et enfin au lieu où l'on exécute les malfaiteurs, pour y confesser de nouveau leur crime.

Ceci promettait aux curieux d'Orléans un spectacle plus extraordinaire encore que celui qui leur avait été donné, quand les pères étaient montés dans leurs charrettes. Chaque jour on attendait l'exécution de l'arrêt, mais le gouvernement craignit de montrer trop de faveur aux luthériens. L'affaire traîna en longueur. Quelques-uns des moines mou-

rurent en prison ; on trouva moyen de faire échapper les autres. Ainsi finit cette affaire qui caractérise l'époque et signale les armes que bon nombre de prêtres opposaient à la Réformation. Si l'arrêt ne fut jamais exécuté, l'influence morale qu'exerça cette histoire fut immense, et nous allons en voir quelques effets.

CHAPITRE TRENTE-SIXIÈME.

NÇOIS Ier PROPOSE LA RÉFORMATION A LA SORBONNE.

ı dégoût qu'avait inspiré la comédie des cor-
rs d'Orléans, les quolibets dont les moines
ınt été couverts au Louvre et dans tout Paris,
ırageaient encore plus le roi à poursuivre ses
ıces avec le protestantisme. Au reste, il n'avait
ɔesoin de ce nouveau mobile; la réforme pro-
ɜ par Mélanchthon était à ses yeux acceptable,
tageuse, puisqu'elle diminuait la puissance du
et réformait des abus incompatibles avec les
'elles lumières, en laissant toutefois subsister
.tholicité dont le roi ne voulait point s'exclure.
ı ses conversations secrètes avec Du Bellay,
çois Ier, mettant de côté toute réserve, recon-
ait franchement que l'Église romaine avait fait
ıe voie, et ajoutait d'un ton confidentiel, que
ther ne se trompait pas autant qu'on voulait
ɔn le dire. » Il ne craignait même pas d'ajouter
c'était plutôt lui qui s'était trompé. Le roi de
ɔe semblait ainsi en bon train de réforme, et la
ɔe avec lui.

François Ier résolut de faire connaître aux princes protestants son opinion sur le mémoire de Mélanchthon. « Mon envoyé de retour à Paris, leur « écrivit-il, m'ayant présenté les avis de vos doc- « teurs sur la manière dont il faut procéder, j'ai « conçu l'espérance de voir les affaires de la religion « entrer enfin dans une bonne voie[1]. » Du Bellay, de son côté, fort aise de l'impression faite sur son maître par les avis des théologiens évangéliques, fit connaître aux magistrats d'Augsbourg, d'Ulm, de Nuremberg, de Meiningen et d'autres cités impériales, que le roi de France approuvait les doctrines luthériennes et protégerait les protestants. La réformation mélanchthonienne était donc en marche, et déjà on taillait les pierres pour l'édifice nouveau de la catholicité nouvelle. Le gouvernement français ne se contenta pas d'écrire des lettres; chose étonnante, le souverain, l'absolu monarque ne craignit pas de faire l'aveu de ses erreurs, d'en exprimer ses regrets; il envoya en Allemagne une véritable palinodie. Celui qui mettait à mort les luthériens n'était pas loin de se déclarer luthérien lui-même. En octobre et en novembre 1534, un député de François Ier parcourait les villes de l'empire germanique et disait partout que « le roi reconnais- « sait maintenant l'erreur où il avait été quant à « la religion[2]; que les Allemands qui suivaient

[1] « Dadurch Ich in gute Hoffnung kommen die Sachen sollten auf gute Wege gerichtet werden. » (Cette lettre du roi se trouve traduite en allemand dans le *Corp. Ref.*, II, p. 828 à 835.)

[2] « Rex suus cognoscit nunc errorem suum in religione. » (Lanz, *Correspondance de l'empereur Charles-Quint*, II, p. 144.)

« *Luther pensaient droitement quant à la foi qui est en* « *Christ*[1]. » Les bons bourgmestres et conseillers de l'Allemagne étaient fort ébahis en entendant de tels discours, et se regardaient l'un l'autre d'un air incrédule ; mais l'envoyé français les assurait itérativement que le roi de France voulait la Réforme, même dans son propre pays... « L'Empereur, ajou« tait-il, veut contraindre les protestants, par la « force des armes, à rester dans l'ancienne doc« trine ; mais le roi de France ne le permettra pas. « Il m'a délégué en Allemagne pour former à cet « effet une alliance avec vous. » Telles étaient les étranges nouvelles qui se répandaient au delà du Rhin. L'archevêque de Lunden en ayant eu connaissance, les transmit aussitôt à Charles-Quint.

Quand au commencement de son règne François Ier avait aboli la pragmatique sanction, il s'était attribué le droit de nommer les évêques, et avait ainsi subordonné l'Église à l'État. Le moment lui semblait venu de faire un second pas ; il fallait supprimer les superstitions et les abus de la papauté, réprouvés par les amis des lettres, dont il se glorifiait d'être le patron, satisfaire ainsi les protestants et maintenir en Europe par une sage réforme la catholicité de l'Église, que les papes allaient détruire par leur incroyable obstination. Le roi se montrerait ainsi meilleur conservateur du catholicisme européen que le pape lui-même, et s'assure-

[1] « Quod isti Germani Lutherum sequentes de Christo et de fide illius recte sentiant. » (Lanz, *Correspondance de l'empereur Charles-Quint*, II, p. 144.)

rait la prépondérance européenne que possédait jusqu'alors Charles-Quint.

Il fallait mettre la main à l'œuvre, et commencer par le clergé. Le roi comprit qu'il serait imprudent de lui communiquer simplement les avis des réformateurs, tels qu'ils avaient été lus au Louvre; il résolut d'en faire faire une nouvelle rédaction, qui contiendrait les idées essentielles. Il paraît qu'une commission nombreuse fut chargée par lui de ce travail[1]. G. Du Bellay et son frère l'évêque de Paris en étaient sans doute les deux principaux membres. La commission se mit à l'œuvre, corrigea, supprima, ajouta, frappa même un peu plus fort que les réformateurs sur quelques superstitions populaires, et fit ainsi un mémoire qui peut être considéré comme l'exposé de ce que le gouvernement français entendait par la réformation proposée[2]. Les changements faits par les Français excitèrent beaucoup de mécontentement chez les protestants d'Allemagne, et Mélanchthon lui-même s'en plaignit vivement[3].

Le roi, qui portait partout le courage et l'élan dont il avait donné tant de preuves sur le champ de bataille, sembla d'abord attaquer la papauté avec la même résolution qu'il aurait mise à fondre sur une armée de Charles-Quint. Il faut bien se rap-

[1] « Fuerunt illi (Melanchthonis articuli) a *quamplurimis* in Gallia excerpti, sed non integri verum mutilati. » (Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV, p. 124.)

[2] Ce mémoire se trouve dans le *Corpus Reformatorum*, II, p. 765 à 775; et tandis que celui de Mélanchthon est intitulé: *Consilium Gallis scriptum*, celui-ci porte en tête : Idem scriptum *a Gallis editum*.

[3] « Qua de re Melanchthon ipse conqueritur. » (Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV, p. 124.)

peler que dans son idée la réforme qu'il préparait entraînait la cessation du schisme, que son plan devait rétablir la catholicité déchirée par l'imprudence et l'impudence romaines. Cette remarque, si l'on s'y arrête, justifie la hardiesse de François Ier. Il envoya ce projet à Rome, assure-t-on, en demandant au pape de l'appuyer ou de le corriger[1]. On peut comprendre l'effroi du Vatican en lisant ce factum hérétique. Puis Du Bellay, se chargeant de la Sorbonne, obtint une conférence avec des députés de cet illustre corps, dont toute l'énergie fut toujours employée à maintenir l'unité factice qui caractérise la papauté. « Messieurs, leur dit-il, par « ordre du roi, j'ai cherché à faire en sorte que les « Églises d'Allemagne modérassent les doctrines « pour lesquelles elles se sont séparées de l'Église « romaine, voulant les ramener ainsi à l'union. Je « vous *baille* donc, par ordonnance dudit seigneur, « les présents articles, pour recevoir de vous in« struction sur ce que j'aurai à dire aux person« nages du pays d'Allemagne[2]. » Les députés ayant reçu le papier de la main de Du Bellay, le transmirent à la sacrée faculté. Celle-ci délégua pour l'examiner « gens entendus, savants et en telle af« faire exercés[3], » qui se mirent aussitôt à *besogner* lesdits articles.

[1] « Eosdem articulos Romam misisse dicitur, quo pontificis ipsius quoque impetraret vel *emendationem* vel *consensum*. » (Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV, p. 124.)

[2] D'Argentré, *De novis erroribus*, I, p. 3553. — Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV. Pièces justificatives, XIII.

[3] Lettre de la Faculté de théologie à François Ier. (D'Argentré, *De novis erroribus*, I, p. 3953.)—Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, I. Pièces justificatives, XIII.)

Le secrétaire de la Sorbonne commence donc à lire les articles envoyés par le roi ; les docteurs les écoutent ; bientôt ils se regardent ; ils se demandent s'ils ont bien entendu. La respectable compagnie est bouleversée comme la surface des mers par un vent subit de tempête. Ils connaissent François Ier ; ce prince ne conçoit pas qu'il puisse y avoir dans le royaume un corps assez hardi pour poser quelques limites à son pouvoir ; il entend qu'une parole de sa bouche soit considérée comme un décret de Dieu. Les docteurs se disent donc que si le roi veut cette réforme, rien au monde ne peut l'empêcher de s'établir. Ils voient l'Église désolée, Rome perdue... C'est le commencement de la fin. Leur effroi, leur colère s'accroissent de minute en minute. Il faut que toute la sacrée faculté, que toute l'Église se lève et s'écrie : « Arrêtez-vous, Sire, ou nous pé« rissons ! »

L'autocrate français prenait pourtant ses précautions, et tout en pensant à dépouiller le pape de son pouvoir, il lui faisait une mine agréable, et attribuait à d'autres qu'à lui les coups dont par ses ordres Rome était frappée. Ce sont des articles *mélanchthoniens*[1]..., disaient les ministres de François Ier. Oui, mais derrière Mélanchthon était Du Bellay, et derrière Du Bellay se trouvait le roi. Cette tactique employée alors par François Ier est de tous les temps ; et si la foule s'y est quelquefois trompée, les esprits intelligents ont toujours reconnu la pensée du maître tout-puissant, sous la plume du secrétaire docile.

[1] D'Argentré, *De novis erroribus*, I, p. 3553. — Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, I. Pièces justificatives, XIII.

Le mouvement d'indépendance de François Ier n'a rien d'étonnant; cet élan est gaulois s'il n'est pas chrétien. Il y a toujours eu en France un esprit de liberté quant à l'Église; et les rois les plus pieux, saint Louis même, ont su défendre contre le saint-siége les droits de leur peuple. Les libertés gallicanes, quoiqu'elles ne soient plus qu'une machine délabrée, rappellent pourtant quelque chose; et ce qui est un jour délabré peut bien un autre jour être rétabli. Ce fut donc un esprit vraiment gaulois, ce fut cette corde cachée qui vibre au fond de tous les cœurs généreux, de la Manche à la Méditerranée, dont le son harmonieux se fit entendre en cette importante période du règne de François Ier.

Cependant la sacrée compagnie avait peine à revenir de son effroi. Quoi! réellement, sans rêve, sans figure, l'hérésie est à la porte de l'Église de France, introduite par le roi... qui lui donne galamment la main!... La Sorbonne terrifiée poussa le cri d'alarme et rassembla toutes ses forces pour empêcher l'*hérétique* d'entrer. Elle compulsait les volumes des docteurs; elle opposait les Sommes de saint Thomas aux épîtres de saint Paul; elle voulait à tout prix défendre fermement devant François la doctrine scolastique. Un brûlot incendiaire était lancé par la main coupable du roi; ce prince s'imaginait-il voir l'illustre vaisseau, qui depuis longtemps dominait les mers, se hâter de baisser pavillon? L'équipage était vaillant, décidé à une résistance mortelle, et prêt à se faire sauter en l'air, avec le navire, plutôt que de capituler. La lutte entre le

roi et la compagnie allait commencer. Hélas ! Beda n'était plus là pour la soutenir. Il fallait avoir recours à d'autres. « Fut élu notre maître Balue, pour aller en cour, portant les registres et lui fut *baillé* pour l'associer, maître Jacques Petit[1]. » La Sorbonne était pauvre en moyens ; c'était dans le camp des Luther, des Calvin, des Mélanchthon que se trouvaient les hommes forts.

Ce qui se dit en cour entre maître Balue, maître Petit et le roi de France, ne nous a pas été conservé; mais nous avons le mémoire envoyé par le roi à la Sorbonne et la réponse faite par la Sorbonne au roi. Ces documents peuvent nous éclairer sur ce qui se passa dans cette conférence et nous les laisserons parler en mettant le premier sous le nom des ministres du roi. G. Du Bellay, l'évêque de Paris son frère, et d'autres encore, probablement, furent les hommes chargés par le roi de conférer avec maître Balue et maître Jacques Petit. Ce sont ces champions de causes bien différentes qui se réunirent alors, sans doute au Louvre, en présence de François Ier, et que nous allons maintenant entendre.

LES MINISTRES DU ROI. — « Pour établir dans l'É-« glise de Dieu une concorde véritable, il nous faut « d'abord regarder tous à Christ ; il faut nous as-« sujettir à lui, et chercher sa gloire et non la « nôtre[2]. »

LA SORBONNE. — « Nous avons entendu le bon « et saint propos de Sa Majesté, dont tous nous re-

[1] Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, I. Pièces justificatives, XIII, p. 75.

[2] « Necessarium ut in Christum omnes spectemus. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 765.)

« mercions Dieu, le priant de lui donner la grâce d'y « persévérer[1]. » (Simple compliment sans doute.)

Les ministres du roi. — « Rappelons-nous avant « tout que les docteurs de la Parole de Dieu ne doi- « vent pas se battre comme des gladiateurs, et dé- « fendre toutes leurs opinions *mordicus*[2]; il faut « plutôt qu'imitant saint Augustin dans ses *Rétrac- « tations*, ils sachent céder quelque chose les uns « aux autres — sans porter atteinte à la vérité. »

La Sorbonne. — « Ouvrez les yeux, Sire, les Ger- « mains veulent, contre votre catholique intention, « que nous leur cédions, en retranchant des céré- « monies et ordonnances que l'Église a jusqu'ici « observées. Ils veulent nous tirer à eux, plutôt « qu'eux se convertir à nous[3].... »

Les ministres du roi. — « Vous vous trompez; « d'importantes concessions ont été obtenues. Il faut « (les Allemands l'accordent) que des évêques ac- « ceptent la première place parmi les ministres des « Églises, et qu'un pontife, à Rome, accepte la pre- « mière place parmi les évêques. Mais aussi il faut « que la puissance pontificale ait égard aux con- « sciences, consulte leurs besoins et soit prête à leur « accorder quelque relâche[4]. »

[1] *Facultatis Theologiæ Parisiensis Responsum ad regem Franciscum.* (D'Argentré, *De novis erroribus*, I, p. 3953. — Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV. Pièces justificatives, p. 75.)

[2] « Nec geramus alterutri gladiatorios animos nostra mordicus defendendi. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 765.)

[3] *Facultatis Theol. Paris. Responsum ad regem.* (Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV. Pièces justificatives, p. 75.)

[4] « Ut consulat conscientiis, aliquando concedere relaxationem. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 766.)

La Sorbonne. — « Il faut surtout ne pas oublier « que la hiérarchie ecclésiastique est instituée de « droit divin et doit durer jusqu'à la fin des siècles; « que l'homme ne peut ni l'instituer, ni l'abolir et « que tout fidèle doit s'y soumettre[1]. »

Les ministres du roi. — Ayant établi la catholi- « cité de l'Église, voyons les réformes qu'il faut « opérer pour la maintenir. Il est d'abord des choses « indifférentes, comme les aliments, les fêtes, les « vêtements ecclésiastiques et autres cérémonies « sur lesquelles on doit s'entendre facilement. Que « l'on se garde de contraindre les hommes au « jeûne par des commandements que personne n'ob- « serve, et qu'observent le moins de tous... *ceux « qui les font*[2] ! »

La Sorbonne. — « Il n'y a que des hommes cor- « rompus par des affections dépravées qui s'y re- « fusent[3]. »

Les ministres du roi. — « Des docteurs de l'É- « glise, se livrant à de pieuses prosopopées, ont « introduit dans leurs discours les saints, dont ils « faisaient l'éloge, et leur ont demandé leur inter- « cession comme s'ils eussent été vivants devant « eux[4]; mais ils voulaient ainsi exciter l'admiration

[1] « Jure divino institutum, quæ usque ad consummationem sæculi perduratura est. » (Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV. Pièces justificatives, p. 78.)

[2] « Quæ tamen nemo observat, atque hi minime omnium qui præcipiunt. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 767.)

[3] D'Argentré, *De novis erroribus*, I, p. 397.—Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV. Pièces justificatives, p. 79.

[4] « Pia mortuorum facta prosopopeia... quasi præsentes a præsentibus orasse. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 768.)

« pour ces saints personnages, plutôt qu'obtenir « quelque chose de leur intercession... Qu'on « exhorte donc le peuple à ne pas transporter aux « saints la confiance due à Jésus-Christ. Christ veut « qu'on l'invoque et il veut exaucer [1]. »

Ici, l'esprit gaulois se laissait aller à une légère malice qui ne fût pas venue à l'esprit allemand, et les conseillers de François Ier, décidés à frapper fort, s'écrient :

« Oh ! que d'abus, que de désordres engendre « ce culte des hommes ! Quels discours, quels « chants, quels actes que ceux du peuple, lors des « fêtes des saints, près de leurs sépulcres, ou près « de leurs images ! Voyez l'empressement avec le- « quel une multitude oisive court alors à des fes- « tins, à des jeux, à des danses, à des rixes... « Observez les pratiques de tous ces petits prêtres, « ignorants et avares, qui ne songent qu'à mettre « un peu d'argent dans leur bourse, et puis... dites- « nous si, dans tout cela, nous ne ressemblons pas « à des païens et ne renouvelons pas leurs honteuses « superstitions [2] ?... »

Aucun trait de cette scène populaire sur les fêtes des saints ne se trouvait dans l'écrit de Mélanchthon ; tout cela vient de François Ier et de ses conseillers.

•

La Sorbonne. — « Gardons-nous d'abandonner « nos antiques coutumes. Adressons immédiatement

[1] « Qui et velit invocari et velit exaudire. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 768.)

[2] « Videbimus nos minime abesse a superstitione Ethnicorum. » (*Ibid.*)

« nos prières aux saints, qui sont sous Jésus-Christ « nos patrons et nos intercesseurs. Prétendre qu'ils « n'ont pas la prérogative de guérir les maladies, « n'est-ce pas s'élever contre l'expérience person- « nelle de Votre Majesté, contre le don qu'elle a « reçu de Dieu de guérir des écrouelles?... Rendons « même un culte aux statues et aux images, puisque « le septième concile œcuménique a commandé « qu'on les adore[1]. »

La Sorbonne invoquant, pour soutenir les prérogatives des saints, les pouvoirs miraculeux du roi, employait un argument auquel il était dangereux de répondre. Aussi ne trouvons-nous rien sur ce point dans le discours des adversaires de la Faculté. La discussion, s'éloignant de cet écueil, se porta sur l'acte qui est l'essence du dogme romain, et les prêtres furent de nouveau fustigés par la main royale, plus habile à cette œuvre qu'à guérir les écrouelles.

Les ministres du roi. — « Il faut que l'on voie « dans l'Église une vivante communion des membres « de Christ[2]. Mais, hélas! qu'y voit-on? Une foule « de prêtres ignorants et sordides, embarras de la « société, fardeau de la terre, espèce paresseuse « qui ne sait que dire des messes, et qui, en les « disant, ne prononce pas même ces cinq paroles « sensées, préférables pourtant, selon saint Paul, à « dix mille inintelligibles... Il faut qu'on éloigne « ces mercenaires, ces marchands de messes, qui

[1] « Statuas et imagines sanctorum quas adorandas, sept. œcum. Synodus decernit. » (*Facultatis Theolog. Paris. Responsum.*)

[2] « Viva membrorum Christi communione. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 769.)

« ont fait tomber dans le mépris cette sainte céré-
« monie, et qu'on leur substitue des hommes pieux,
« savants, approuvés[1]. Alors peut-être la Cène du
« Seigneur retrouvera l'honneur qu'elle a perdu.
« Alors, au lieu d'un vain babil, retentiront des
« psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels.
« Alors on chantera au Sauveur, et toute langue
« confessera que Jésus-Christ est le Seigneur à la
« gloire de Dieu le Père... O fausse confiance[2] !
« ô malheureuse illusion que celle qui porte tant
« d'âmes à croire qu'en assistant chaque jour à la
« messe, dût-on même négliger toute piété, on
« fait ainsi un acte utile à soi-même et aux siens,
« pour cette vie et pour celle qui est à venir!... »

La Sorbonne soutint le mécanisme extérieur de l'acte sacramentel, auquel ses adversaires voulaient rendre un caractère spirituel et vivant, et défendit sans honte ni timidité les avantages matériels qui en résultent pour les clercs.

« La messe, s'écria-t-elle, est un sacrifice véri-
« table, qui sert beaucoup aux vivants et aux
« morts, et dont l'excellence repose sur la passion
« de Jésus-Christ. On a donc raison de faire à ceux
« qui la célèbrent, — qu'ils soient bons ou mau-
« vais, — des dons temporels, et les prêtres qui les
« reçoivent, ne doivent point être appelés, — quand
« même ils sont payés, — marchands de messes[3]... »

[1] « Semotis his missarum conducticiis nundinatoribus. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 769.)

[2] « Præpostera ejus operis fiducia quæ plerosque sic seduxit. » (*Ibid.*)

[3] « Vocari non debent nundinatores. » (*Facultatis Theolog. Paris. Responsum.*)

Les ministres du roi abordèrent alors la doctrine si disputée de la présence de Christ dans la Cène. « Laissons de côté, dirent-ils, toutes les alter« cations qui nous ont si longtemps divisés [1]. « Confessons tous que, dans l'eucharistie, le Sei« gneur donne vraiment aux croyants son corps « et son sang, à manger et à boire, pour nourrir « les âmes en vie éternelle ; qu'ainsi Christ de« meure en nous et nous en Christ. Qu'on ap« pelle d'ailleurs ce sacrement Cène du Seigneur, « pain et vin du Seigneur ; messe, eucharistie, « agape, sacrifice ; peu importe. Le chrétien ne « doit pas disputer sur les noms, pourvu qu'il « possède la chose et, comme le dit un proverbe, « quand on a l'ours, on n'en cherche pas les traces [2]. « La communion avec Christ s'obtient par la foi, et « ne se démontre pas par des argumentations hu« maines. En traitant de la théologie, ne tombons « pas dans la matéologie [3]. »

La Sorbonne ne pouvait laisser passer ce coup donné, comme en passant, au style scolastique. « Il est fort utile, dit-elle, il est même sou« vent nécessaire pour l'extirpation des hérésies, « de se servir de paroles qui ne se trouvent pas « dans les Écritures, telles que *transsubstantia« tion*, etc. [4]. Oui, le pain et le vin changent vraiment

[1] « Sublatis quæ inter nos diu viguerunt altercationibus. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 770.)

[2] « Præsente urso, quod dicitur, vestigia non quærimus. » (*Ibid.*)

[3] « Theologiam sic tractemus ut non incidamus in matæologiam. (*Ibid.*)

[4] « Utile et necessarium certa verborum forma uti, in sacra scriptura non expressa. » (*Facultatis Theol. Paris. Responsum*, p. 82.)

« leur substance, n'en gardent plus que les acci-
« dents, et deviennent le corps et le sang de Christ.
« Il n'est pas vrai que la *panéité* ou *corporéité* du
« pain s'unisse avec la *corporéité* de Christ. La trans-
« substantiation s'opère *in instanti* et non *successive*,
« et il est certain que ni les laïques, ni les femmes,
« ne peuvent accomplir cet acte miraculeux, mais
« les prêtres seuls. »

La controverse se porta ensuite sur la confession, sur la justification, la foi, les œuvres, le libre arbitre, puis on en vint à des questions pratiques.

LES MINISTRES DU ROI. — « Les gens de bien ne
« demandent pas qu'on détruise les monastères,
« mais qu'on y établisse des écoles[1], et que la libé-
« ralité de nos frères serve ainsi à entretenir non des
« êtres paresseux, mais des hommes qui instruisent
« la jeunesse dans les bonnes lettres et les bonnes
« mœurs... »

LA SORBONNE. — « Quoi! le pape permettrait aux
« religieux de sortir de leurs monastères, toutes
« les fois qu'ils le voudraient. Ceci certes nous dé-
« montre que les Germains ne cherchent que l'éver-
« sion, le renversement de toute religion[2]. »

LES MINISTRES DU ROI. — « Et qui empêche que l'on
« rétablisse le mariage des ministres de l'Église?
« L'évêque Paphnucius ne professa-t-il pas au con-
« cile de Nicée, que ceux qui l'excluent convient

[1] « Non petunt boni ut monasteria deleantur, sed ut sint scolæ... » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 773.)

[2] *Facultatis Theol. Paris. Responsum.* (Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, p. 76.)

« à la dissolution? Dans cette grande tourbe de « prêtres et de moines, il est impossible que la pu- « reté de la vie soit rétablie autrement que par la « divine institution qui date du paradis terrestre[1].

La Sorbonne. — « Article tout autant périlleux « que la sécularisation des moines. »

Les ministres du roi. — « En ce siècle où tout « fermente, où tant de sectes lèvent en tant de « lieux la tête[2], l'intérêt de l'Église chrétienne de- « mande qu'il y ait une assemblée composée non- « seulement de prêtres et de théologiens, mais « aussi de laïques, de magistrats probes, sensés, « courageux, qui aient à cœur la gloire du Seigneur, « la moralité publique et l'utilité commune... Ah! « il sera facile de nous entendre, si nous ne son- « geons qu'à la gloire de Christ, plutôt qu'à la « nôtre[3] ! »

Les docteurs de la Sorbonne ne se souciaient nullement d'assemblées où ils se trouveraient avec des laïques, des profanes. Aussi s'écriaient-ils :

« Prenez garde..., il est à craindre que, sous « ombre de se réunir à nous, les hérétiques ne ma- « chinent de séduire le peuple... N'a-t-on pas vu « des assemblées, convoquées en Allemagne sous « prétexte de concorde, ne produire que divisions, « discordes, et perdition infinie des âmes[4]? »

Mais la Sorbonne avait beau avertir le roi, Fran-

[1] « In tanta sacerdotium et monachorum turba restitui aliter vitæ puritas non poterit. » (Scriptum a Gallis editum. *Corp. Ref.*, II, p. 774.)

[2] « Hoc fermentato sæculo. » (*Ibid.*)

[3] « Per facile autem coalescere possumus. » (*Ibid.*, p. 775.)

[4] *Facultatis Theol. Paris. Responsum*, p. 77.

çois Ier, abondait alors (par politique sans doute) dans l'opposition aux doctrines soutenues par les prêtres. Il désirait se débarrasser à l'intérieur de cette suprématie papale qui prétendait diriger de haut dans son royaume la politique et la religion. Et quant à l'extérieur, il comprenait qu'une ligue avec l'Allemagne et l'Angleterre pourrait seule détruire l'écrasante prépondérance de Charles-Quint. Aussi les assemblées de la Sorbonne étaient toujours plus agitées; les docteurs se rapportaient les uns aux autres tous les bruits alarmants qu'ils avaient entendus; il y avait des soupirs, il y avait des colères; jamais, pensait-on, danger si grand n'a menacé en France le catholicisme romain. Ce ne sont plus seulement quelques sectes obscures; ce n'est plus un Brueys, un Henri de Lausanne, un Valdo, des Albigeois, des Vaudois qui attaquent l'Église; non, de puissants États, l'Allemagne, l'Angleterre, se séparent de la papauté, et le monarque absolu de la France se charge d'introduire dans son royaume des principes perturbateurs. L'Église, comme jadis son chef, est abandonnée, même de ses amis. Les grands qui plus tard devaient se liguer autour des Guises, gardaient alors le silence; le rude, le puissant Montmorency lui-même semblait muet; aussi l'agitation et l'effroi redoublaient-ils dans l'assemblée. Des ultramontains fanatiques voulaient demander au roi de réprimer l'hérésie par la force, de maintenir les dogmes romains par les flammes et par le fer. Quelques catholiques plus modérés, voyant avec douleur la catholicité qui leur était si chère, déchirée par le schisme, cherchaient des moyens plus ra-

tionnels de rétablir l'unité abolie par la Réformation. Tous comprenaient que l'ennemi était à la porte, et qu'il fallait se hâter de la fermer.

Hélas ! ce n'était plus seulement aux hérétiques qu'ils avaient à faire. Tous les esprits en Europe et surtout en France, étaient frappés de l'exemple que venait de donner le roi d'Angleterre, et les membres du parti romain croyaient que François commençait la même chose dans son royaume. Il y avait bien une différence entre les systèmes de ces deux princes. Henri voulait le dogme romain et non l'évêque de Rome; François acceptait l'évêque de Rome, mais rejetait le dogme romain. Toutefois, les deux réformes, étant l'une et l'autre, un grand coup porté au système du moyen âge, on les regardait comme identiques. Le succès que le plan de Henri avait eu en Angleterre garantissait celui que le plan de François aurait en France. Les deux monarques qui régnaient des deux côtés de la Manche étaient aussi absolus l'un que l'autre.

Les docteurs romains voyant que leur controverse n'avait pas réussi, résolurent de s'y prendre d'une manière plus habile, et sans avoir l'air de repousser toute union avec l'Allemagne d'opposer aux hérétiques une fin de non-recevoir. « Sire, dirent-ils « à François Ier, vos très humbles créatures et très « obéissants sujets de la Faculté de théologie vous « prient de demander aux Germains s'ils confessent « que l'Église militante, qui a pour chef, sous Jé- « sus-Christ, saint Pierre et ses successeurs, soit « infaillible en la foi et bonnes mœurs? s'ils enten- « dent lui obéir comme ses sujets? s'ils veulent ad-

« mettre tous les livres contenus en la Bible [1], ainsi « que les décisions des conciles, des papes et des « docteurs [2]? » Obéissance aux papes et à la tradition, sans discuter les dogmes, tel était le sommaire de leur controverse. Cela ne réussit pas.

Les docteurs de la Faculté, voyant bien que le roi leur faisait défaut, se rendirent vers le nonce du pape. Ils le trouvèrent tout tremblant lui-même. Ils se mirent à rechercher péniblement ensemble le moyen de retenir la France dans la communion avec le saint-siége. François I[er] se montrant sourd aux arguments théologiques, la Sorbonne et le nonce tombèrent d'accord qu'il fallait en employer un autre. Le prélat se rendit donc au Louvre, y portant avec lui un épouvantail que la Sorbonne lui avait insinué. « Sire, dit-il, ne vous y trompez pas, les pro- « testants porteront atteinte à l'ordre civil, comme « à l'ordre religieux. — Le trône est en danger tout « autant que l'autel. — L'introduction d'une reli- « gion nouvelle doit introduire nécessairement un « gouvernement nouveau [3]. »

C'était bien là en effet la meilleure façon de traiter l'affaire; le nonce avait trouvé le joint : aussi le roi fut-il un moment ébranlé; mais la conduite du pape le raffermit. Rome se mit alors à procéder contre Henri VIII, comme elle l'avait fait jadis contre les rois du moyen âge. Cette conduite outrageante

[1] Aussi les apocryphes.

[2] *Facultatis Theolog. Paris. Responsum.* Gerdesius, *Hist. Evang. renov.*, IV. Pièces justificatives, p. 77.

[3] Du Bellay, *Mémoires*, édition Petitot. Introd., p. 128. — Schmidt, *Hist. Theol.*, p. 36 (1850).

pour la dignité royale rejeta François Ier du côté de la Réformation. S'il y a danger pour le pouvoir royal, pensa-t-il, c'est des deux parts qu'il se trouve. François Ier crut même que le péril était plus grand du côté de Rome que du côté de l'Allemagne, puisque les protestants de ces contrées montraient à leur prince la soumission la plus loyale, le respect le plus religieux et le plus profond. Il se dit que tandis que le pape voulait que le roi d'Angleterre fût privé de tous ses États, et que ses sujets cessassent de lui obéir, la réformation que ce prince avait accomplie n'avait porté aucune atteinte à ses droits; que l'on parlait en effet d'insurrections contre Henri VIII, mais que c'était de Rome et par des agents romains qu'elles étaient suscitées. Des hommes éclairés insinuaient à François Ier que tandis que la papauté imposait aux peuples l'esclavage, et aux rois les émeutes et les révoltes, la Réformation procurait aux rois l'ordre, l'obéissance, et aux peuples la liberté. Il semble avoir été convaincu, pour le moment du moins. « L'An-« gleterre et moi, dit-il, nous avons coutume de « tenir ensemble, de traiter nos affaires d'un com-« mun accord, et nous y persisterons[1]. »

Ce nouveau mouvement de François Ier donna du courage aux évangéliques. Ils espérèrent qu'il irait jusqu'au bout, et ne laisserait pas au pape la petite place même qu'il entendait lui réserver. Si un prince tel que Louis IX avait au treizième siècle

[1] « England und Ich pflegen zusammen zu halten und sæmmtlich unsere Sachen vornehmen. » (Rex Galliæ ad principes protest. *Corp. Ref.*, II, p. 830.)

maintenu les droits de l'Église gallicane; si un roi tel que Charles VII avait au quinzième rétabli les libertés ecclésiastiques, ne verrait-on pas au seizième, dans ce renouvellement universel, un monarque tel que François Ier, émanciper la France du joug romain ? Il venait, avec de grands sacrifices, de faire beaucoup pour le Wurtemberg, et il ne ferait rien pour son royaume ! Les amis de la Réformation s'excitaient l'un l'autre à concevoir les plus belles espérances. « Oh ! que la position est bonne, » disaient-ils[1]. Ils ne se rencontraient plus à l'Université, à la campagne, dans les rues même, sans se féliciter[2]. Selon eux, les choses vieilles étaient passées.

Mais il y avait d'autres évangéliques, des hommes plus décidés, plus scripturaires, qui regardaient d'un œil défiant ces pourparlers mystérieux entre François Ier et les protestants de l'Allemagne. Ces beaux discours de Du Bellay, cette étonnante conférence de Bar-le-Duc, tout cela était à leurs yeux de la politique, de la diplomatie, mais nullement de la foi. Ils s'inquiétaient, ils s'alarmaient, et réunis pour prier dans d'obscurs conventicules, ces humbles chrétiens se disaient l'un à l'autre avec effroi : « Satan jette ses filets pour attrapper ceux qui ne « se tiennent point sur leurs gardes. Examinons les « couleurs qui le déguisent. » Étonnés, et même dans la détresse, ils demandaient s'il n'était pas étrange de prétendre, comme Mélanchthon, « qu'aucun « homme de bien ne saurait protester contre la

[1] « Quam pulchre staremus. » (Sturm à Melanchthon. Msc.)
[2] *Ibid.*

« monarchie de l'évêque romain[1], et que moyennant « certaines réformes, il faut se hâter de la reconnaî« tre !... » Non, l'épiscopat romain ne se réformera pas, pensaient-ils. Remaniez-le tant bien que mal, et toujours de nouveau il manifestera son esprit dominateur, reprendra ses anciennes allures, et les fera prévaloir, même par le feu. Il faut prendre garde... C'est d'un oui et d'un non qu'il s'agit entre Rome et la Réformation. Le pape ou Jésus-Christ ! Ne pouvant vaincre l'Église nouvelle en champ clos, on prétend l'étouffer en l'embrassant. Dalila veut endormir sur ses genoux le prophète, que les hommes forts n'ont pu dompter avec des courroies et avec des cordes. Sous prétexte de garantir la Réforme des mauvaises influences, on veut la mettre, comme la plante des champs, dans quelque endroit sans lumière et sans air, où, décolorée, étiolée et sans vie... elle périra. Grâce à la protection de la reine de Navarre, le noble et fier coursier, qui aimait à bondir dans les prairies, va être conduit dans les écuries du roi ; et on l'y couvrira d'un magnifique harnais..... mais sa bouche sera déformée par le mors, ses flancs entamés par l'éperon, et les tresses même de ses crins attesteront son déshonneur.

Cet avenir n'était pas réservé à la Réforme. Tandis que la douce et prudente voix de Mélanchthon et de Bucer l'endormait, innocemment sans doute, une autre voix plus libre, plus hardie, celle des Farel et des Calvin, s'apprêtait à la réveiller. Tandis que les papiers des théologiens conciliateurs étaient

[1] « Neque bonus ullus erit, qui reclamet in pontificis monarchiam. » (*Corp. Ref.*, II, p. 762.)

étalés sur le tapis de velours de la table royale, un autre papier, dont les lignes de feu semblaient écrites par la foudre, allait être affiché dans tout le royaume, attaché même à la porte de la chambre du roi par une main trop hardie, et causer à ce prince l'une des plus terribles colères dont l'histoire ait gardé le souvenir. Un grand coup de tonnerre se ferait entendre, et à la pesante atmosphère qui étouffait les esprits, succéderait un air vivifiant et pur. Il y aurait de furieuses tempêtes; mais les chrétiens de la Réformation scripturaire, pratique, radicale, se disaient qu'il valait mieux vivre au milieu des ouragans qui réveillent, que des vapeurs méphitiques, qui plongent les hommes dans le sommeil de la mort.

Nous raconterons plus tard l'événement qui eut une influence si notable sur les destinées de la Réformation en France. Ce furent des Français qui le provoquèrent; ce fut un Français qui en fut le principal auteur; mais c'est de la Suisse, nous le verrons, que ce coup redoutable devait partir, et c'est là qu'il nous faut maintenant retourner.

LIVRE III

CHUTE D'UN ÉVÊQUE-PRINCE
ET PREMIÈRES SEMENCES ÉVANGÉLIQUES
DANS GENÈVE.



CHAPITRE PREMIER.

LA RENAISSANCE, LA RÉFORMATION ET LE MOYEN AGE.

(1526.)

La Réformation était nécessaire à la société chrétienne. La Renaissance, fille à la fois de Rome ancienne et de Rome moderne, était un mouvement de réveil, et pourtant elle portait en elle un principe de mort, en sorte que partout où elle ne fut pas transformée par des forces célestes, on la vit déchoir et s'abâtardir. L'influence des humanistes, des Érasme, des Thomas Moore, plus tard des Montaigne, fut un souffle parfumé, qui embaumait les hauteurs, mais qui ne remuait point les masses inférieures des peuples. Dans ces discours élégants des lettrés, il n'y avait rien pour la conscience, ce ressort divin de l'humanité. Le travail de la Renaissance, s'il demeurait seul, devait donc nécessairement aboutir à l'avortement et à la mort. Quelques-uns pensent autrement de nos jours; ils croient que la nouvelle société eût abouti sans la Réformation, et que la liberté politique, mieux que l'Évangile, eût renouvelé le monde. Grave erreur, assurément.

La liberté n'existait guère alors en Europe, et quand elle eût existé, il eût suffi que l'empire de la conscience ne reparût pas avec elle, pour qu'en détruisant, peut-être, les vieux éléments d'ordre qui se trouvaient dans la société, elle fût inhabile à leur en substituer de meilleurs. Si, au dix-neuvième siècle même, on tremble quelquefois en entendant les explosions lointaines de la liberté, qu'eût-ce été au seizième? Les hommes qui allaient paraître sur la scène du monde plongeaient encore dans le désordre et dans la barbarie. Tout annonçait dans la génération nouvelle de grandes vertus, mais aussi des passions déréglées; un divin héroïsme, mais aussi des crimes gigantesques; une énergie puissante, mais tout à côté une languissante atonie. Ce n'était pas avec de tels éléments qu'on pouvait constituer une société nouvelle. Il fallait que le souffle divin inspirât de hautes pensées, et que la main de Dieu établît partout l'ordre providentiel.

A la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, la société est émue. L'humanité est en suspens, comme on l'est au moment où le statuaire va créer une œuvre qui doit être l'objet d'une admiration universelle. Le métal entre alors en fusion, la masse coule comme l'airain brûlant; mais cette lave envahissante effraye, et non sans quelque raison, les esprits conservateurs. Il y a, en effet alors, des luttes, des soulèvements, des réactions. L'esprit parfumé de la Renaissance était incapable d'arrêter le mal et d'établir l'ordre et la liberté. La société avait paru se rajeunir sous le souffle de l'antiquité; mais partout où la connaissance de l'Évangile ne

vint pas se mêler au culte des lettres, la pureté, la hardiesse, l'élévation du jeune âge, qui avaient d'abord ravi les contemporains, disparurent. La fusion fut arrêtée, la fonte se refroidit, et à la place du chef-d'œuvre que l'on avait rêvé, on n'eut que les formes repoussantes du servilisme, de l'immoralité et de la superstition.

Y avait-il quelque moyen de prévenir un si fatal avenir? Comment, au milieu de la vieille société, qui tombait en dissolution, pouvait-il s'en former une nouvelle, qui eût des chances assurées de vie? C'était dans la religion que la future humanité devait trouver sa force vitale. Si la conscience de l'homme était réveillée, et sanctifiée par le christianisme — alors, mais seulement alors, le monde subsisterait.

Devait-on demander cet élément régénérateur à la société qui s'en allait? C'eût été chercher parmi les morts le principe de la vie. Il fallait recourir aux sources primitives de la foi. L'Évangile, plus humain que les lettres, plus divin que la philosophie, exerce sur l'homme une influence qu'elles ne peuvent avoir. Il va dans les profondeurs, c'est-à-dire dans le peuple, ce que la Renaissance n'avait pas fait; il élève vers les hauteurs, c'est-à-dire vers le ciel, ce que la philosophie ne sait pas faire. Quand l'Évangile, aux jours de la Réformation, éleva la voix, le peuple prêta l'oreille. On lui parlait de Dieu, de péché, de condamnation, de pardon, de vie éternelle, — de Christ, en un mot; — l'âme humaine reconnut que c'était là ce qu'il fallait pour elle; elle fut émue, captivée et finalement renou-

velée. L'action fut d'autant plus puissante, que la doctrine qu'on lui apportait n'avait rien à faire avec les animosités, les traditions, les intérêts de race, de dynastie, de cour. Elle s'en mêla plus tard, il est vrai, mais au commencement elle fut simplement la voix de Dieu sur la terre. Elle répandit dans la société corrompue un feu purificateur, et le monde nouveau se forma.

Sans doute l'ancienne société, dont la place allait être occupée, fit tout au monde pour arrêter la lumière. Une parole terrible sortit du Vatican ; une main de fer exécuta ses ordres en plusieurs contrées, et étouffa la vie nouvelle dans son berceau. L'Espagne, l'Italie, l'Autriche, la France furent les principaux théâtres de cette lugubre tragédie, dont les héros furent les Philippe II et les Guises. Mais il y eut des âmes, nous pouvons même dire des peuples, gardés par la main divine, qui ont été dès lors comme des arbres dont le feuillage ne flétrit point[1]. On a vu parfois des hommes d'intelligence, frappés de leur grandeur, s'alarmer pour les nations qui ne sont pas arrosées des mêmes eaux... Il est pourtant à ce danger réel un remède ; c'est que tous les peuples viennent se plonger dans ces sources de vie, qui ont donné aux nations protestantes « tous les attributs de la civilisation et de la « puissance[2]. » Ou bien croirait-on que pour que la lumière se répande plus universellement, il faut fermer les portes au soleil ?... Les temps recommencent, et toutes les nations en retard sont con-

[1] Psaume II.
[2] M. Chevalier.

viées de nos jours au grand renouvellement dont l'Évangile est le puissant et divin organe.

Genève se trouvait en 1526 dans une situation qui lui permettait de recevoir les germes nouveaux de la société nouvelle. L'alliance avec les cantons, en rapprochant cette ville de la Suisse, facilitait l'arrivée de semeurs intrépides, qui apporteraient avec eux les semences de la vie. A Wittemberg, à Zurich, et même aux extrémités supérieures du lac Léman, dans ces belles vallées du Rhône et des Alpes, que Farel avait évangélisées, le soleil divin avait fait briller ses premiers feux. Les Genevois, en s'alliant avec les Helvétiens, n'avaient pensé qu'à donner un appui à leur existence nationale; mais ils avaient fait plus : ils avaient ouvert les portes du jour, et ils allaient recevoir de ce côté des lumières qui, en affermissant leurs libertés, conduiraient les âmes sur le chemin de la vie éternelle. Cette ville allait ainsi acquérir une influence à laquelle aucun de ses enfants n'avait songé, et grâce à l'un des plus beaux génies de l'humanité, Jean Calvin, « elle allait devenir la rivale de Rome, » comme parle un historien (peut-être avec quelque hyperbole), « et lui arracher la domination d'une « moitié du monde chrétien[1]. »

Si l'alliance avec les cantons ouvrait Genève du côté de la Suisse, elle élevait entre cette ville et la Savoie un mur de séparation; ce qui n'était pas moins nécessaire au rôle qu'elle était appelée à remplir dans le seizième siècle. La vallée du Léman

[1] Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, II, p. XXVIII.

était alors parsemée de châteaux, dont les ruines sont encore éparses çà et là. L'invasion, le pillage et le meurtre, faisant au moyen âge partie de la vie sociale, les seigneurs avaient entouré de remparts leurs demeures, et même quelques-uns avaient bâti leurs manoirs sur les montagnes. C'est ainsi qu'on découvrait de Genève, sur le mont Salève, au-dessus d'immenses rochers à pic, le château de Monnetier.....

J'aimais tes murs croulants, vieux moutier ruiné!
Naître, souffrir, mourir! devise triste et forte...
Quel châtelain pensif te grava sur la porte[1]?

Plus loin, près de Thonon, sur une colline isolée, ombragée de riches châtaigniers, s'élevait le vaste château fort des Allinges, qui est encore maintenant une superbe ruine. Les maîtres de ces manoirs, hommes énergiques, rudes, pillards et souvent cruels, s'ennuyaient mainte fois de leur isolement et de leur oisiveté. Aussi les voyait-on rassembler leurs gens, baisser leurs ponts-levis, se jeter sur les grands chemins, chercher aventure, et se livrer ainsi à une vie de courses, de brigandages, d'assauts et de meurtres.

Les villes, leurs boutiquiers, leurs voyageurs étaient surtout l'objet de la haine de ces brigands gentilshommes. Depuis le dixième siècle, les voyageurs genevois et les marchands étrangers, qui passaient par Genève avec leurs marchandises, étaient souvent la proie du vagabondage pillard des sei-

[1] Galloix, *Salève*. Nous avons lu dès notre enfance sur ces ruines, maintenant restaurées : *Nasci, pati, mori*.

gneurs d'alentour. Ceci ne fut pas sans de graves conséquences pour la civilisation et pour la liberté. En voyant les seigneurs sans cesse insurgés contre l'ordre social, les bourgeois apprirent à s'insurger eux-mêmes contre le despotisme, l'assassinat et le vol. Genève reçut alors une de ces leçons, et en profita mieux que d'autres[1].

Dans tous les châteaux du Genevois, du Chablais, du pays de Vaud, on disait en 1526 que l'alliance de Genève avec les libres cantons suisses menaçait les droits de la Savoie, la puissance temporelle de l'évêque et même sa puissance spirituelle et le catholicisme-romain. Aussi les gentilshommes irrités ruminaient dans leurs castels les moyens de rompre cette union, ou du moins d'en prévenir les effets. François de Ternier, seigneur de Pontverre, dont les domaines étaient situés entre le mont Salève et le Rhône, à une lieue de Genève, y rêvait nuit et jour. Homme droit, noble, mais violent; ennemi fanatique de la bourgeoisie, de la liberté, de la Réformation, représentant du moyen âge, il jura de combattre l'alliance suisse jusqu'à la mort, et il tint son serment. François avait dans le pays une grande influence due à l'énergie de son caractère et à la noblesse de sa maison. Un jour, après avoir longtemps médité ses projets, il quitte son château, suivi de quelques cavaliers, et visite les manoirs voisins. Assis à table avec les seigneurs, il leur expose ses craintes, et les conjure de s'opposer à l'alliance maudite. Il leur demande si c'est pour

[1] Spon, *Hist. de Genève.* — Manuscrit de Gautier. — Guizot, *Civilisation en France et en Europe.* — Froment.

rien que les armes et les guerres ont été octroyées aux nobles? « Hâtons-nous, dit-il, écrasons une puis-« sance nouvelle, hardie, qui menace de détruire « nos châteaux et nos églises. » Il sonne partout l'alarme; il rappelle que les nobles ont le droit de *guerroyer* quand il leur plaît[1]; et aussitôt beaucoup de seigneurs répondent à ses énergiques provocations. Tous sortent en armes de leurs châtellenies et couvrent, comme une nuée de sauterelles, le pays qui environne Genève. Peu préoccupés des idées politiques ou religieuses dont Pontverre est animé, ils cherchent surtout le divertissement, le pillage, l'assouvissement de leur haine contre la bourgeoisie. On les découvre de loin, eux et leurs gens, à cheval, sur les grands chemins, et ils n'y sont pas oisifs. Ils ne laissent entrer personne dans la ville, et enlèvent les biens, les vivres et les bêtes. Les paysans et les marchands genevois, indignement dépouillés, se demandent si ce sont des *brigands* qui doivent soutenir le siége épiscopal ébranlé... « Si vous y revenez, leur disent les gentilshommes « pillards, nous vous ferons *pendre par le cou.* » Ce n'est pas tout; plusieurs seigneurs dont les châteaux se trouvent près du lac, se jettent dans des bateaux, brigandent par *mer*, pillent les maisons de campagne qui sont près du rivage, emprisonnent les hommes, insultent les femmes, et interceptent toutes communications avec la Suisse.

Une difficulté se présenta pourtant à ces nobles seigneurs; il leur arriva de maltraiter, sans le sa-

[1] Ordonnance de Louis le Hutin. — Guizot, *Civilisation en France*, V, p. 138.

voir; des gens de leur parti qui venaient de la Suisse allemande. En ayant eu de grands reproches, ils tinrent conseil sur la route. « Que faire, dirent-ils, « pour reconnaître les Genevois? » Ils s'avisèrent d'un singulier shiboleth. Dès qu'ils apercevaient de loin des voyageurs, ils piquaient leur cheval, partaient au galop et adressaient à ces gens quelque question banale; « interrogeant ainsi tous al« lants et venants. » Si les voyageurs répondaient en *français*, langue des Genevois, les brigands ehevaliers les déclaraient *huguenots;* et aussitôt ils les enlevaient, eux et leurs biens. En vain ces malheureux réclamaient-ils, on ne les écoutait pas; et fussent-ils venus des bords de la Loire ou de la Seine, on les menait dans la prison du château voisin. Plusieurs messagers de France aux cantons suisses, qui parlaient comme les Genevois, furent ainsi arrêtés.

La France, Berne, Genève, s'en plaignirent vivement; mais les seigneurs (la plupart Savoyards), n'en tenaient aucun compte; en châtiant ces bourgeois, qu'ils appelaient des perturbateurs, ils croyaient gagner le ciel. Ils riaient entre eux des plaintes universelles et ajoutaient le sarcasme à la cruauté. Un jour, un député genevois s'étant présenté devant Pontvèrre, pour réclamer contre ces brigandages, le fier gentilhomme répondit froidement : « An« noncez à ceux qui vous envoient que dans quinze « jours j'irai mettre le feu aux quatre coins de la « ville. » Un autre jour un ancien syndic, mamelouk, De la Fontaine, ayant rencontré un huguenot sur la grande route, lui cria du haut de son cheval :

« Allez dire à vos amis que nous irons incessamment à Genève et que nous jetterons tous les « citoyens dans le Rhône. » Le Genevois s'éloignant, le mamelouk le rappela : « Attends un moment ! » Puis se reprenant malicieusement : « Non, dit-il, « je réfléchis qu'il vaudra mieux leur couper la tête, « afin de multiplier ainsi les reliques. » C'était une allusion à la tête de Berthelier, que l'on avait religieusement ensevelie. Dans les repas bruyants que ces seigneurs se donnaient les uns aux autres en leurs châteaux, ils se racontaient leurs faits d'armes ; les anecdotes du genre de celles que nous venons de citer se succédaient au milieu des éclats de rire ; on ne tarissait pas sur ce sujet. Les hommes politiques, quoique plus modérés en apparence, n'en étaient pas moins décidés ; ils méditaient de sens froid leur affaire : « J'entrerai dans Genève « en armes, dit le comte de Genevois, frère du duc, « et j'enlèverai six vingt des patriotes les plus re- « belles[1]. »

Ainsi le moyen âge semblait se lever pour défendre ses droits. La puissance temporelle et spirituelle de l'évêque-prince était protégée par des coureurs de grand chemin. Mais tandis que les pouvoirs qui se prétendaient légitimes procédaient par le pillage, le vol et le meurtre, les amis de la liberté se préparaient à se défendre légalement et à se battre honnêtement, comme font des troupes régulières. Besançon Hugues, réélu capitaine général trois jours après l'alliance avec les Suisses, donna le signal.

[1] Registres du Conseil du 3 décembre. — Lettres de Messieurs de Berne. — Galiffe fils, *B. Hugues*. Pièces justificatives, p. 487.

Aussitôt on vit les citoyens s'exercer dans la ville au maniement des armes; et dans la campagne, où ils étaient placés en vedettes, veiller attentivement sur tous les mouvements des gentilshommes pillards. Craignant que ceux-ci, pour couronner leurs brigandages, ne marchassent contre Genève, les syndics firent mettre des grilles en fer à toutes les fenêtres qui se trouvaient dans les murailles de la ville; ils firent fermer trois des portes, placèrent des hommes de garde aux autres, et firent tendre les chaînes dans toutes les rues. En même temps ils faisaient rentrer dans le port les bateaux échappés aux voleries des seigneurs, plaçaient un guet au haut du clocher de Saint-Pierre, et ordonnaient que durant la nuit toute la ville fût éclairée. Ce petit peuple se levait comme un seul homme, et tous étaient prêts à donner leur vie pour protéger leurs biens, leur commerce, leurs femmes, leur enfants, et sauver d'antiques libertés et des aspirations nouvelles [1].

Tandis qu'ils étaient pleins de courage contre des ennemis en armes, les citoyens montraient de la modération envers des ennemis désarmés. Quelques-uns des hommes les plus irrités, voulant prendre leur revanche, demandèrent la permission de *fourrager*, c'est-à-dire d'enlever les biens des mamelouks déloyaux et fugitifs. « Cela n'est que légitime, di-« saient-ils, car leur trahison et leurs rapines ont « réduit Genève à une extrême misère; nous ne « ferons que reprendre ce qu'ils nous ont enlevé. » Mais Hugues, ami de l'ordre comme de la liberté,

[1] Registres du Conseil des 15, 16, 23, 24, 28 mars.

répondit : « Instruisons le procès des accusés ; con-
« damnons-les à des peines plus ou moins graves, « mais abstenons-nous de la violence, même quand « nous avons pour nous l'apparence du droit. — Les « ducaux, répliquèrent ces hommes emportés, ne « nous ont pas seulement pillés, ils ont conspiré « contre la ville et pris part aux tourments et aux « homicides dirigés contre les citoyens ! » N'importe, les biens des coupables furent respectés ; on se contenta, après une enquête régulière, de les priver de leur bourgeoisie[1].

Les cantons suisses, mécontents de ce que les Genevois, réduits à l'étroit, ne leur payaient pas les dépenses faites pour eux, voulaient pour les mamelouks plus encore que le conseil ne leur accordait ; ils demandaient qu'ils rentrassent tous dans Genève ; mais accueillir ceux qui leur faisaient la guerre semblait impossible aux Genevois. Ils envoyèrent à Berne deux bons huguenots, François Favre et Baudichon de la Maison-Neuve, pour faire des représentations à cet égard. Ces députés furent admis dans le grand conseil bernois le 5 juin 1526. Le gouverneur savoyard de Lullins y fut aussi reçu le même jour, et fit, au nom du duc, de grandes plaintes contre Genève. Favre, vif, impatient, emporté, répondit par de *grosses paroles*. Les Bernois maintinrent fermement leur volonté et réprimandèrent le député Genevois, qui avoua candidement sa faute ; « Oui, dit-il, je suis *trop chaud ;* mais j'ai

[1] Roset, *Chron.*, msc. livre II, chap. II. — Registres du Conseil du 7 septembre 1526. — Spon, *Hist. de Genève*, II, p. 396. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 446, 447. — Manuscrit de Gautier,

« répondu en tant que particulier et non comme am-
« bassadeur. » De retour dans son hôtellerie, il pensa que le payement de la somme réclamée par les Bernois arrangerait tout, et il écrivit le même jour au conseil de Genève : « Votre petit serviteur, « disait-il, vous fait savoir qu'il faut envoyer l'ar- « gent comptant promis à Messieurs de Berne. « Autrement — qui le pourra — qu'il vide la ville ! « Vous croyez promettre et ne rien tenir ?... Trou- « vez cet argent, ou vous êtes tous perdus. Je vous « prie d'avertir ma femme, pour qu'elle vienne à « Lausanne. Je sers à mes dépens, et encore me « faut-il payer pour les autres. Ne perdez point « pour si peu une si belle cause. Si Berne est satis- « fait, nous aurons raison des mamelouks [1]. »

Les gentilshommes pillards n'étaient pas alors les seuls soutiens du moyen âge ; cette époque a eu ses grandeurs, mais à l'heure de sa chute, elle avait de tristes représentants ; à côté des chevaliers de grands chemins, il y avait les intrigants des villes. On se rappelle le rôle que Cartelier avait joué dans les complots ourdis pour livrer Genève à la Savoie [2]. C'était sur cet homme, qui plus que Pontverre même, haïssait l'indépendance et la Réformation, que la colère des citoyens et l'avarice de l'évêque devaient faire retomber les crimes dont son parti se rendait coupable. Cartelier, d'un caractère impudent, allait et venait dans la ville, comme s'il n'avait rien à craindre, et s'il rencontrait le regard

[1] La lettre de F. Favre est dans Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, II, p. 489.
[2] Voir le premier volume de cette histoire, p 247.

indigné d'un huguenot, il bravait la colère dont il se sentait menacé, en prenant un air de mépris et de défi. Riche, habile, mais d'un caractère bas, il ne s'était fait recevoir citoyen de Genève que pour se livrer aux menées les plus perfides. Un jour, malgré ses airs provoquants, on le saisit et le mit en prison; il y eut un frémissement dans toute la ville comme si l'on eût vu la main de Dieu frapper en grand coupable. Amblarde, veuve de Berthelier, ses deux enfants, Jean, frère de Lévrier, et cent citoyens, qui tous avaient contre ce malheureux les plus justes griefs, se présentèrent au conseil et demandèrent justice avec cris et avec larmes : « Il a « fait couler le sang de nos pères, de nos frères, de « nos époux, disait cette foule émue. Il a voulu dé- « truire notre indépendance et nous assujettir au « duc. » Ce misérable, convaincu de conspiration contre l'État, fut condamné à mort. Le bourreau lui ayant mis la corde au cou le promena dans la ville au milieu d'une grande foule. L'indignation populaire jouissait de voir ce riche et puissant étranger réduit à une telle humiliation. Orgueilleux, impitoyable, il avait voulu perdre la ville, et maintenant il expiait ses crimes. On n'en demeura pas là, et tandis que les hommes modérés voulaient rester dans les voies de la justice, les enfants perdus de l'indépendance le *dérisaient*, dit un chroniqueur, et de méchants petits garçons lui jetaient de la boue. Le malheureux, tombé de si haut, arriva ainsi au lieu du supplice, et le bourreau se prépara à remplir son office.

Il n'avait plus que quelques instants à vivre, quand

on vit accourir le maître d'hôtel de l'évêque avec des lettres de grâce, qui commuaient la peine capitale en une amende de six mille écus d'or à payer au prélat et à la ville. Epargner la mort à ce misérable pouvait être un acte miséricordieux, équitable, surtout puisqu'il s'agissait de crimes politiques; mais la jeunesse irritée qui entourait le coupable n'attribua la clémence de l'évêque qu'à son avarice et à la haine qu'il portait à la cause de l'indépendance. Elle voulait l'exécution du condamné. Deux fois le bourreau lui ôta la corde, deux fois ces jeunes gens indignés la lui remirent autour du cou. Ils se rendirent pourtant, et se contentèrent d'avoir fait éprouver au conspirateur les angoisses de la mort; Cartelier fut mis en liberté. L'évêque, apprenant ce qui était arrivé, eut une grande peur; il crut son autorité compromise et son pouvoir en danger. « C'est « pour de bonnes considérations, écrivit-il aux syn« dics, que j'ai fait grâce à Cartelier; cependant, « qu'on m'écrive si le peuple, au sujet de cette « grâce, est disposé à se soulever [1]... » Le peuple ne se souleva pas, et le riche coupable, ayant payé l'amende, se retira tranquillement à Bourg en Bresse, d'où il était venu.

L'évêque qui l'avait d'abord arrêté, puis gracié, puis s'était repenti de la grâce, hésitait sans cesse et ne savait plus ni à quel saint ni à quel parti se vouer. Il n'était pas corps et âme au duc, comme son prédécesseur le bâtard. Placé entre les Savoyards

[1] Archives de Genève. — Lettre de Pierre de la Baume aux syndics, du 24 janvier 1527.

et les huguenots, il avait au fond également peur des uns et des autres, et se jetait tour à tour dans les bras des partis contraires. Il était comme un cerf entre deux meutes, toujours effrayé et haletant. « J'écris *colériquement*, » lisons-nous dans ses lettres; il était en effet toujours en colère contre l'un ou l'autre des deux partis. Les chanoines même, ses amis naturels et les gens de son conseil, lui causaient une grande crainte, et non sans cause; car ces révérends n'avaient confiance ni dans le caractère de l'évêque, ni dans les brigandages des gentilshommes d'alentour. MM. de Lutry, de Montrotier, de Lucinge, de Saint-Martin et quelques autres chanoines de marque disaient que la puissance temporelle du prélat était trop faible pour maintenir l'ordre; qu'il fallait l'épée d'un prince séculier, et du fond de leur cœur ils appelaient le duc. « Ah! disait La Baume à Hugues, le chapitre « est une compagnie *envenimée;* » il nommait les chanoines des larrons et des voleurs : *Ille fur et latro est*, s'écriait-il de l'un d'eux. La charge épiscopale lui paraissait bien rude; mais elle le mettait en état de faire bonne chère avec ses amis, c'était l'une des fonctions les plus importantes de la vie. « J'ai du vin « pour mon hyver, » mettait-il en *post-scriptum* dans la même lettre où il faisait ces plaintes, « et « même j'en ai pour vous faire plaisir[1]. » Telles étaient les consolations épiscopales.

[1] Registres du Conseil de décembre 1526, de janvier et avril 1527. — Msc. de Roset, livre II, chap. v. — Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, II, p. 264, 437, 439, 440. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 452-454. — *Mém. d'Archéologie*, II, p. 11. — La sœur de Jussie,

CHAPITRE DEUXIÈME.

L'ÉVANGILE A GENÈVE ET SA DESTRUCTION A ROME.

(Janvier à juin 1527.)

L'évêque allait toutefois avoir des ennemis plus à craindre que le duc et les ligues. La Réformation s'approchait. Il y a dans l'histoire de Genève un trait caractéristique; les diverses contrées environnantes devaient tour à tour répandre des semences de vie dans cette ville; on devait y entendre un concours de voix venant de la France, de l'Italie, de la Suisse allemande. Ce fut cette dernière qui commença.

Au moment où la trahison était chassée de Genève dans la personne de Cartelier, l'Évangile y entrait dans celle d'un honnête Helvétien, l'un des députés bernois et fribourgeois qui y vinrent en 1527 pour les affaires de l'alliance conclue en 1526. Fribourg n'eût pas permis qu'un prédicant hérétique accompagnât la députation; Berne même ne l'eût pas encore voulu; mais un des ambassadeurs bernois, laïque pieux, qui venait donner un appui précieux à l'indépendance nationale, devait appeler les Genevois à la liberté spirituelle. Les simples mem-

bres de l'Église occupaient, on le sait, au temps des apôtres, une place notable dans la société religieuse[1]; mais peu à peu la domination du clergé avait été substituée à la liberté évangélique. Une des causes principales de cette révolution avait été l'infériorité des laïques; les ecclésiastiques, pendant bien des siècles, étant seuls des hommes instruits. Mais si cet état de choses changeait, s'il arrivait même que les laïques eussent plus de lumières et plus d'énergie que les clercs, une nouvelle révolution devait s'accomplir en sens contraire. C'est ce qui se fit au seizième siècle. Le laïque chrétien qui arrivait alors à Genève était Thomas Ab Hofen, ami de Zwingle; nous avons déjà parlé de lui. Dès l'an 1524, il s'était déclaré à Berne en faveur de la Réformation. Le docteur de Zurich, informé de son départ pour les bords du Léman, s'en était réjoui, car le regard perçant de sa foi avait cru voir poindre sur ces lointaines collines une grande lumière évangélique. Il voulait que les Genevois, maintenant unis à la Suisse, trouvassent en elle, non-seulement la liberté, mais aussi la vérité. « Certainement, écrivit « Zwingle à l'excellent Bernois, cette mission peut « être d'une utilité extraordinaire pour les citoyens « de Genève récemment accueillis dans l'alliance « des cantons[2]. »

Ab Hofen ne venait pas dans cette ville pour la

[1] Actes, I, 15; VI, 5, XV.

[2] « Nunc vero cum te Gebennæ reipublicæ gratia, abesse constat... reficiemur. Utilitatem autem non vulgarem recens factis civibus per te comparari. » (Zwingle à Thomas Ab Hofen, 4 janvier 1527. *Ep.*, II, p. 9.)

réformer ; il ne s'agissait officiellement pour lui que d'y remplir des fonctions diplomatiques ; mais il était de cette race élue dont parle saint Pierre, de ces chrétiens toujours prêts à annoncer les vertus de Celui qui les a appelés à sa lumière[1]. En entrant dans la ville, il se dit qu'il ferait avec dévouement toute œuvre que Dieu placerait devant lui, comme son ami de Zurich le lui avait demandé. Simple, modéré, sensible, Ab Hofen mettait le règne de Dieu au-dessus des choses de la terre ; mais il était sujet à des accès de mélancolie qui le jetaient quelquefois dans le découragement. Arrivé à Genève, il visita divers citoyens, il fréquenta les réunions du peuple, les églises, et ayant tout considéré, il se dit qu'il y avait dans cette ville beaucoup de patriotisme, mais malheureusement peu de christianisme, et que la religion était le côté faible de l'émancipation genevoise. Il en fut navré, car il avait attendu de meilleures choses. Rentré le cœur plein de tristesse dans son hôtellerie, le 17 janvier 1527, il sentit le besoin d'épancher son cœur dans le sein d'un ami, et, s'asseyant à sa table, il se mit à écrire au grand réformateur de Zurich : « Il faut que le nombre de « ceux qui confessent la doctrine de l'Évangile aug- « mente[2]. » Il y avait donc à Genève, au commencement de 1527, des chrétiens qui confessaient le salut par Jésus-Christ, et non par les rites de l'Église ; seulement ils étaient peu nombreux.

Ab Hofen résolut de se mettre à l'œuvre pour

[1] 2 Pierre, II, 9.

[2] « Hic Genevæ numerus Evangelii doctrinam confitentium augeri incipiat. » (Ab Hofen ad Zwinglium, 17 janvier 1527. *Ep.*, II, 15.)

porter remède à ce mal. Il avait un cœur aimant, un esprit pratique; et il savait profiter avec une infatigable fidélité des moments de loisir que lui laissaient ses devoirs officiels. Aussi, à peine une conférence avec les magistrats genevois était-elle terminée; à peine avait-il achevé une dépêche adressée au gouvernement bernois, qu'il déposait son caractère politique, se mettait à visiter les citoyens, entrait en conversation avec eux, leur racontait ce qui se passait à Zurich et ce qui se préparait à Berne. Admis dans les familles de quelques-uns des principaux huguenots, assis avec eux autour du foyer, dans la saison la plus rigoureuse de l'année (janvier 1527), il leur parlait de la Parole de Dieu, de son autorité, supérieure, disait-il, à celle du pape, et du salut gratuit qu'elle annonce. Il leur apprenait que, dans l'Évangile, Dieu donne à l'homme la pleine rémission de ses fautes. Ces doctrines, ignorées durant tant de siècles, et qui renversaient la religion légale et cérémonielle des romains, étaient écoutées à Genève avec étonnement et avec plaisir.

Les prêtres reçurent d'abord assez bien le magistrat évangéliste. Le rang dont il était revêtu le rendait honorable à leurs yeux, et loin d'être rude à leur égard comme certains huguenots, il se montrait aimable et compatissant. Quelques ecclésiastiques, croyant qu'il était de leur coterie, parce qu'il parlait de religion, ne lui cachèrent point leurs inquiétudes et lui racontèrent naïvement les beaux temps où les dons abondaient dans leur cuisine, pain, vin, huile, gibier, avec des cierges, et où ils disaient d'un ton gracieux aux fidèles qui les leur

apportaient dans des serviettes blanches : *Centuplum accipietis et vitam æternam possidebitis*[1].) Puis, ces prêtres ajoutaient avec de grandes doléances : « Hélas ! les fidèles ne nous apportent plus d'of- « frandes, et on ne les voit plus courir avec ardeur « après les indulgences, comme autrefois[2]. »

Le Bernois, intérieurement réjoui de ces candides aveux, qu'il ne manquait pas d'envoyer à Zwingle, évitait à ce qu'il semble toute controverse, et continuait à annoncer le simple Évangile. On l'écoutait, on le recherchait, on l'invitait à s'asseoir au milieu du cercle de famille, ou dans quelque réunion huguenote, et à raconter les belles choses qui se faisaient à Zurich. Ces succès l'encouragèrent; ses yeux brillaient, il abordait facilement les citoyens, et la parole coulait avec abondance de ses lèvres. « Je ne cesserai d'annoncer l'Évangile, écrivait-il à « Zwingle; toutes mes forces y seront employées[3]... » Bientôt aux hommes bien disposés qui s'étaient groupés autour de lui, se joignirent d'autres citoyens, amis exclusifs de la liberté ; ils l'écoutèrent d'abord avec intérêt; mais quand il se mit à blâmer certains excès, à demander certaines réformes morales, il rencontra de leur part une froideur et même une opposition prononcée, et on lui tourna le dos. Ab Hofen, homme pieux et zélé, n'avait pas la foi qui

[1] « Vous en recevrez cent fois autant et vous posséderez la vie éternelle. »

[2] « Clerici queruntur homines neque amplius sacra dona præbere velle, neque tam vehementer ad indulgentias currere. » (Ab Hofen ad Zwinglium. *Ep.* II, p. 16.)

[3] « Quousque meæ vires valeant in ea re nequaquam me defecturum esse. » (*Ibid.*, p. 15.)

transporte les montagnes ; il retourna consterné dans son hôtellerie, s'enferma dans sa chambre, y poussa de profonds soupirs et écrivit son angoisse à Zwingle. Celui-ci, doué d'un coup d'œil sûr, avait compris que l'occasion était unique. Établir la Réformation aux deux extrémités de la Suisse, à Zurich et à Genève, lui paraissait une œuvre des plus importantes. Ces deux bras, en se resserrant, n'entraîneraient-ils pas la Suisse tout entière, surtout si au centre la puissante Berne leur prêtait son appui ? Mais il connaissait Thomas ; il craignait ses découragements. « Prenez garde, lui écrivit-il, que l'œuvre « si bien commencée ne s'arrête. Tout en faisant « les affaires de la république, ne négligez pas les « affaires de Jésus-Christ [1]. Vous aurez bien mérité « des citoyens de Genève, si vous mettez en ordre « non-seulement leurs lois et leurs droits, mais « aussi, et avant tout leurs âmes [2]. Or, qu'est-ce « qui peut mettre l'âme en ordre si ce n'est la Pa« role et la doctrine de Celui qui lui-même a créé « l'âme [3] ?.... »

Zwingle alla plus loin, et employa pour ranimer le courage abattu d'Ab Hofen, un argument auquel cet homme politique ne pouvait être insensible. Le réformateur de Zurich était ami de la liberté comme de l'Évangile, et croyait qu'un peuple ne pouvait être gouverné que de deux manières : ou

[1] « In mediis Reipublicæ negotiis, Christi negotiorum minime sis negligens. » (Zwingl., *Ep.* II, p. 9.)

[2] « Optime de Gebennæ civibus merebere, si non tantum leges eorum ac jura, quantum animos componas. » (*Ibid.*, p. 10.)

[3] « Animos autem quid melius componet, quam ejus sermo atque doctrina, qui animos ipse formavit. » (*Ibid.*)

par la Bible, ou par l'épée, ou par la crainte de Dieu, ou par la crainte de l'homme. Selon lui, Genève ne mettrait son indépendance à l'abri des atteintes de la Savoie, de la France et de tous les maîtres étrangers, qu'en se soumettant au Roi du ciel. « O mon cher Thomas, écrivit-il à son ami, il « n'y a rien que je désire, comme de voir fleurir « dans cette république (Genève), la doctrine de « l'Évangile ! Là où cette doctrine triomphe, l'au- « dace des tyrans est réprimée[1]. » En même temps, Zwingle ne voulant point offenser le député bernois, ajoutait : « Si je t'écris ces choses, ce n'est « pas pour réveiller celui qui dort, mais pour en- « courager celui qui court[2]. » Il finissait sa lettre par une salutation fraternelle aux chrétiens évangéliques de Genève. « Salue-les tous en mon nom, » disait-il.

Ab Hofen ne fut point insensible à cet appel ; s'il s'abattait facilement, il se relevait de même. Il redoubla donc de zèle ; il pressa Genève d'imiter Berne et Zurich... mais il s'aperçut que ses efforts évangéliques n'étaient appréciés que d'un très petit nombre et étaient vus avec froideur, même avec déplaisir et dédain par la majorité des politiques. Des citoyens qui lui avaient d'abord fait le meilleur accueil, le saluaient à peine quand il les rencontrait, et s'il arrivait au milieu d'une réunion, sa présence mettait à la gêne tous ceux qui la compo-

[1] « Hæ enim ubi crescunt, tyrannorum audacia coercetur. » (Zwingl. *Ep.* II, p. 10.)

[2] « Non quasi torpentem sim expergefacturus ; sed currentem adhortor. » (*Ibid.*)

saient. Il éprouva bientôt des contradictions d'une nature plus hostile; les prêtres lui lançaient des regards irrités ,et à la confiance dont quelques ecclésiastiques lui avaient donné des preuves, succédait une violente haine. Le clergé publiait contre l'hérésie une croisade universelle; les chanoines se plaçaient à la tête de l'opposition; les prêtres et les religieux remplissaient les rues, allaient de maison en maison, mettaient en garde les citoyens contre les discours évangéliques du seigneur bernois, décriaient, insultaient, anathématisaient les doctrines qu'il enseignait, et faisaient la guerre au Nouveau Testament partout où ils le trouvaient. Ils s'encourageaient les uns les autres; ils effrayaient surtout les dames. Selon eux la ville était perdue si l'on écoutait l'hérétique diplomate.

Ab Hofen tomba alors dans une crise de découragement plus forte que la première. « Tous mes « efforts sont vains, écrivait-il à Zwingle; il y a dans « Genève environ *sept cents* clercs qui s'opposent « des pieds et des mains à ce que la doctrine de « l'Évangile fleurisse[1]. Que puis-je contre un tel « nombre? Et pourtant une grande porte est ouverte « à la Parole de Dieu... Les prêtres ne prêchent pas; « incapables de le faire, ils se contentent de dire la « messe en latin... Misérable nourriture pour ce « pauvre peuple!... S'il venait ici des prédicateurs « qui annonçassent Christ avec courage, la doctrine

[1] « In hac urbe clerici sunt ad 700, qui manibus pedibusque impediunt, quo minus Evangelii doctrina efflorescat. » (Zwingl. *Ep.* II, p. 10.)

« du pape, j'en suis sûr, serait bientôt renversée[1]. »

Mais de tels prédicateurs ne se présentaient pas; persuadé de son insuffisance et se répétant sans cesse qu'il fallait dans cette ville de vrais ministres, des Zwingle, des Farel; reconnaissant que beaucoup de Genevois voulaient non-seulement s'affranchir des vexations de la Savoie, des chicanes de l'évêque, des doctrines du pape, mais aussi des lois de la morale; frappé des maux qu'il voyait près de fondre sur Genève et que l'Évangile seul pourrait éloigner, cet homme simple, pieux, sensible, retourna à Berne le cœur brisé. Le chagrin eut-il quelque influence sur sa santé? on ne peut l'affirmer; mais il mourut peu après, au mois de novembre, « comme un chré- « tien doit mourir, » dit-on. On s'aperçut après son départ que ses travaux n'avaient pas été inutiles et que quelques Genevois au moins avaient profité de ses enseignements; on nomma alors parmi eux Besançon Hugues et Baudichon de la Maison-Neuve. On s'étonne de voir ces deux noms réunis, car ce sont ceux des chefs de deux partis contraires. Cette indication n'a pourtant rien d'improbable. Sans doute Hugues dut avoir de fréquents rapports avec Ab Hofen, et il n'est pas impossible qu'il ait prêté l'oreille à ses discours religieux. Hugues était un homme sérieux; de plus, il était un homme d'État, et devait désirer connaître les opinions religieuses, qui semblaient alors devoir être adoptées par toute la confédération. Mais sa politique consistait à main-

[1] « Si prædicatores haberent, fore puto ut pontificia doctrina labefactetur. » (Zwingl. *Ep.* II. p. 10.)

tenir d'un côté les droits de l'évêque-prince, de l'autre ceux des citoyens; quant à sa religion, il était catholique, et nous ne voyons pas qu'il ait changé ni sous l'un ni sous l'autre de ces rapports. Ce qu'il eût été, s'il eût vécu au moment où la Réformation s'accomplit, — nul ne peut le dire. De la Maison-Neuve, au contraire, était un huguenot décidé, et avait certes besoin que l'Évangile modérât l'ardeur de son caractère. Guillaume de la Mouille, premier valet de chambre de l'évêque et son confident, paraît avoir été celui qui profita le plus des enseignements du laïque de Berne.

Tandis que l'Évangile entrait dans Genève, la désolation était entrée dans Rome. C'est une chose singulière que la rencontre de ces deux villes dans l'histoire; l'une si puissante, si glorieuse; l'autre si petite, si obscure. Cela s'explique pourtant; les grandes choses du monde sont toujours venues des grandes cités et des grands peuples; mais les grandes choses de Dieu ont d'ordinaire de petites origines. Les conquérants doivent avoir beaucoup de trésors et d'armées; mais le christianisme évangélique, qui se propose de changer l'homme, les peuples, l'humanité, a besoin de la force de Dieu, et Dieu affectionne les petites choses; — au premier siècle, c'est Jérusalem; au moyen âge, les vallées vaudoises; au seizième siècle, Wittemberg et Genève. Dieu a choisi les choses faibles de ce monde pour confondre les fortes[1].

Au mois de mai, une nouvelle d'une grande por-

[1] Ire Ep. de saint Paul aux Corinthiens, chap. I, v. 27.

tée retentit tout à coup dans le monde : « Rome « vient d'être détruite, disait-on, et il n'y a plus « de pape. » En effet, les troupes de Charles-Quint avaient pris et saccagé la cité pontificale, et si le pape vivait encore, c'était caché et presque en prison. Les serviteurs de l'Église d'abord effrayés, reprirent pourtant bientôt haleine, et après que la première consternation fut dissipée, l'avarice et la convoitise la remplacèrent. En présence des ruines de l'antique cité, ses amis ne pensaient qu'à partager ses dépouilles. L'évêque de Genève en particulier, se vit entouré de solliciteurs qui lui demandaient la collation des bénéfices possédés jusqu'alors par des clercs en résidence à Rome : « Ils ont tous « péri, lui disait-on, leur bénéfice est vacant ; don- « nez-le-nous ! » L'évêque accordait tout ; et même, dit Bonivard, il se donna à soi-même le prieuré de Saint-Jean-lez-Genève, qui était à un cardinal ! Jamais tant de morts n'avaient fait tant d'heureux[1].

Le sac de Rome eut pour Genève et les nations protestantes de plus importants résultats. A la vue des ruines de cette cité, il leur semblait que la papauté fût tombée avec elle. Les huguenots ne se lassaient pas d'entendre l'étonnante nouvelle et de la commenter. Frappés de l'exemple que Charles-Quint leur donnait, ils se disaient que « si l'Empe- « reur mettait de côté le prince et évêque de Rome, « ils pourraient bien eux abandonner le prince et évê- « que de Genève. » Leur droit était bien plus clair. Le pape-roi avait au moins été élu à Rome et en

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 461.

vertu d'antiques coutumes; tandis que l'évêque-prince n'avait pas été élu à Genève et par des Genevois, comme les constitutions le voulaient, mais par une juridiction étrangère et illégitime. Les huguenots promettaient même d'être plus modérés que Sa Majesté Catholique. Enfin les faits qui les engageaient à mettre Pierre de La Baume hors de ville, étaient à leurs yeux bien plus vexatoires que ceux qui avaient engagé Charles à chasser de Rome Clément VII. « Ne sommes-nous pas, disaient-ils, plus « foulés par tyrannie ecclésiastique, que par tyrannie séculière? Ne devons-nous pas payer, toujours « payer, et ne sont-ce pas nos écus qui font bouillir « le pot de l'évêque? » La conduite déhontée d'un grand nombre d'ecclésiastiques leur semblait d'ailleurs un motif suffisant pour mettre fin à leur empire.

Un scandale qui survint alors, vint augmenter le désir qu'avaient certains huguenots de se soustraire au régime des moines et des prêtres. Le 10 mai, quelques habitants de Saint-Léger paraissaient devant le conseil. Ils étaient depuis quelque temps troublés dans leur sommeil par des bruits, des cris, où les cordeliers, les jacobins et d'autres conventuels étaient pour quelque chose; et ils voulaient y mettre fin. « Des femmes déshonorées se sont établies en notre quartier, dirent-ils au conseil, et « certains religieux affluent dans leurs maisons[1]... » « Si vous apercevez des moines y aller de nuit, « leur répondit-on, donnez-en avis aux syndics et au

[1] « Querelaverunt de putanis et certis religiosis qui ibidem affluunt. » (Registres du Conseil du 10 mai 1527.)

« capitaine général; le guet ira aussitôt les pren-
« dre. » Les bourgeois se retirèrent à demi contents de cette réponse, mais bien décidés à appeler la police, dès que le désordre se renouvellerait.

Ces scandales, à Rome chose reçue, irritaient fort le peuple de Genève et faisaient désirer aux mieux disposés une réformation de la foi et des mœurs. On disait que les hommes de guerre faisaient de leurs armes l'usage commandé par leur capitaine; que les moines, les prêtres (il eût fallu dire tous les chrétiens) devaient aussi faire de leurs personnes l'usage que commande leur chef; que s'ils en faisaient un emploi contraire, ils se rangeaient sous le drapeau du vice et se déclaraient ses soldats. Les bons bourgeois de Genève ne pouvaient se faire au divorce de la religion et de la morale, dont la majorité du clergé donnait l'exemple. A mesure que la Réformation faisait des progrès dans le monde, on voyait s'accroître l'opposition à une piété qui ne consistait que dans certaines formules, certaines cérémonies, certaines pratiques, mais était dépouillée de sa vraie substance, la foi vivante, la sanctification, la moralité, les actions chrétiennes. Le christianisme, par la séparation que Rome avait établie entre la doctrine et la morale, était devenu comme l'un de ces instruments gâtés, inutiles, que l'on met au rebus, parce qu'ils ne peuvent plus servir aux opérations pour lesquelles ils ont été faits. Les réformateurs, en réclamant une foi vivante, sainte, agissante, devaient faire de nouveau du christianisme, dans les temps modernes, un engin puissant de lumière, de moralité, de liberté et de vie.

CHAPITRE TROISIÈME.

L'ÉVÊQUE SE RATTACHE A GENÈVE, MAIS LES CHANOINES S'ENFUIENT.

(Été 1527.)

Le sac de Rome avait fait une grande sensation dans la catholicité. Pierre de La Baume croyait presque que le règne de la papauté avait pris fin, et il était fort effrayé pour lui-même. Si un prince aussi puissant que le pape de Rome avait succombé, que deviendrait l'évêque de Genève? L'alliance avec les cantons, et l'Évangile qu'un magistrat suisse venait d'annoncer, lui semblaient les avant-coureurs de sa perte. Il n'avait pas devant lui des lansquenets, comme ceux qui avaient obligé Clément VIII à fuir; mais il avait des huguenots qui à ses yeux étaient plus redoutables. La liberté semblait sortir alors, comme le soleil levant, de la nuit du moyen âge; l'évêque pensa que le plus sûr était de se tourner vers l'astre naissant, et de se jeter dans les bras des libéraux. Pierre de La Baume avait de grandes préférences pour le despotisme savoyard; mais si ses intérêts le demandaient, il était prêt à faire sa cour à la liberté; on a vu de cela d'autres

exemples. L'évêque donc autorisa la séquestration des biens des mamelouks bannis et fit à Besançon Hugues un don magnifique. Il lui octroya le fief perpétuel de la pêche du lac, du Rhône et de l'Arve, se réservant (ce qui montrait le prix de cette grâce) la faculté du rachat pour deux mille gros ducats d'or[1]. Tout cela n'était qu'un acheminement pour arriver à l'accomplissement d'un étrange dessein.

Le prélat s'était mis dans l'esprit de s'allier lui-même avec les Suisses, persuadé qu'ils pouvaient seuls le défendre contre la fougue des huguenots et la tyrannie du duc de Savoie. Il envoya en conséquence Robert Vandel à Fribourg et à Berne, pour supplier ces deux États de lui accorder leur alliance. Cette démarche causa aux Genevois la plus grande surprise. « Quoi, disait-on, Monseigneur se fait-il huguenot? » Les Suisses repoussèrent rudement la demande du prélat romain. « Nous ne voulons pas de l'évêque pour combourgeois, répondirent-ils, et cela pour quatre raisons. La première, qu'il est léger et versatile; la seconde, qu'il n'est point aimé dans Genève; la troisième, qu'il est impérialiste et bourguignon; la quatrième, qu'il est *prêtre!...* » Les cantons ne mentionnèrent pas la raison la plus forte. Fribourg et Berne, alliés de la ville, ne pouvaient l'être en même temps de l'évêque, car comment eussent-ils soutenu contre lui les droits des Genevois[2]?...

L'évêque ne se découragea pas. Tantôt il sentait

[1] « Pro summa ducatorum auri largorum duorum millia. » (Galiffe fils, *B. Hugues*, p. 454. Pièces justificatives, n° 4.)

[2] Spon, *Hist. de Genève*, I, p. 407, note.

son siége s'ébranler sous lui, et craignant de le voir s'écrouler il se cramponnait à la liberté de toutes ses forces; tantôt il croyait voir le fantôme de l'hérésie s'approcher d'un pas lent mais sûr, et bientôt s'asseoir à sa place sur son siége,... et cette vue redoublait ses craintes. Il envoya donc à Berne Besançon Hugues, diplomate plus influent que Vandel, qui fut reçu avec considération dans les cercles aristocratiques, mais y essuya toutes sortes de reproches. Les fiers Bernois étaient indignés de ce qu'il se faisait l'avocat d'un être aussi peu estimable que l'évêque. Un jour qu'en présence de ces hommes énergiques qui avaient vu tant de batailles, Hugues plaidait avec chaleur la cause du prélat, son interlocuteur se détourna soudain avec horreur, et comme s'il eût repoussé de la main une apparition satanique: « Le nom de l'évêque, dit-il, nous est « plus exécrable que celui du diable lui-même. » Hugues en eut assez et revint à Genève, fort embarrassé. Pierre de La Baume, prêtre léger et frivole, se consola vite de sa déconfiture, en riant des reproches qu'on lui avait faits. Il s'amusait des objections des Suisses et répétait chaque jour à ceux qui l'entouraient: « Que voulez-vous ?.,. Comment « les Helvétiens me recevraient-ils dans leur al- « liance?... Je suis prêtre et *bourguignon!*.,. » Ainsi, tantôt tremblant, tantôt riant, l'évêque de Genève marchait vers sa ruine[1].

Depuis longtemps Charles III suivait des yeux ce prélat, et remarquait avec dépit les caresses intéres-

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 468. — Journal de Balard, p. 112. — Manuscrit de Gautier. — *Mém. d'Archéologie*, IV, p. 161.

sées, et selon lui coupables, qu'il faisait aux Genevois et aux confédérés. La nouvelle que l'évêque avait envoyé successivement deux députés aux Suisses, mit le comble à la colère du prince. Ce n'est pas assez que les citoyens veuillent s'émanciper; les évêques eux-mêmes, que les ducs ont toujours regardés comme leurs agents, prétendent suivre leurs brisées. Ceci mérite un terrible châtiment. Le duc conféra avec ses conseillers sur la nature de la leçon qu'il fallait infliger au prélat. L'un des plus décidés des ministres de Charles proposa d'enlever Pierre de La Baume; la motion fut appuyée, et la résolution fut prise. Pour l'exécuter, il fallait gagner quelques-uns des clercs qui l'entouraient. On tâta messieurs les chanoines, et plusieurs d'entre eux, vendus au duc, promirent leurs bons offices. « L'évêque est fort dévot à la Vierge, dit-on; le sa-« medi, jour consacré à Marie, il va d'ordinaire « ouïr la messe hors de la ville, à Notre-Dame de « Grâce. Il est alors sur sa mule, avec autres gens « d'étoffe. Or, cette église n'étant séparée de la Sa-« voie que par un pont, le capitaine des archers « de Son Altesse n'a qu'à s'embusquer près de la « rivière, pour *happer* Monseigneur. Les prêtres et « les officiers qui l'entourent, gagnés ou peu coura-« geux, s'enfuiront. On l'entraînera précipitamment « de l'autre côté de l'Arve, et quand il sera sur les « terres de Savoie, on le fera mourir comme traître. » Tout cela était arrangé par de bons catholiques, et l'archevêque de Turin y avait probablement sa part. Les réformateurs ne procédèrent jamais à l'égard des évêques avec autant de sans-gêne.

Ainsi la guerre éclatait entre les deux grands ennemis de Genève. Les Genevois ne savaient comment se débarrasser du prélat, et voilà Charles qui, nouvel Alexandre, coupe le nœud gordien. L'évêque une fois enlevé, l'un des plus notables obstacles à l'indépendance, à la moralité, à la religion, à la civilisation, le sera par cela même. Tant qu'il est là, rien de bon ne peut se faire dans Genève; quand il n'y sera plus, la ville deviendra libre. Ce n'était pourtant pas le projet de Son Altesse; ayant *happé* l'évêque, elle prétendait *happer* aussi sa cité. Voici quel était son plan pour prendre Genève. « A « peine les archers savoyards auront-ils enlevé le « prélat, que quelques créatures de Son Altesse, « montant précipitamment au clocher de Notre- « Dame, sonneront la grande cloche. Toutes celles « des villages voisins répondront à ce signal; les « seigneurs sortiront, l'épée à la main, de leurs châ- « teaux, les habitants des campagnes prendront « leurs faux et leurs armes, et tous marcheront « sur Genève. Les Genevois sont vifs et bouillants; « apprenant que les Savoyards ont passé l'Arve et « violé leur territoire, ils entreront en armes sur les « terres de Savoie pour venger cette offense, mais là « ils trouveront pour leur répondre le sire de Pont- « verre et tous ses amis. Au milieu de cette agi- « tation, M. le duc aura un excellent prétexte d'en- « trer dans la ville et de s'en emparer. Et quand il « s'y sera établi, il coupera la tête à Hugues, aux « syndics, aux conseillers, à M. de Bonmont et à « plusieurs autres. Enfin on donnera à Genève un « évêque qui s'occupe à réfuter les hérétiques, et

« Son Altesse se chargera de faire plier ces fougueux « républicains sous le glaive du pouvoir temporel, et « de chasser à tout jamais de la ville la Réformation « et les réformateurs[1]. » Le duc, ravi de ce plan, se mit aussitôt en mesure de l'exécuter. Pour empêcher que Pierre de La Baume ne s'enfuît en Bourgogne, il garnit d'archers tous les passages du Jura, tandis que ses meilleurs capitaines s'établissaient autour de la ville pour accomplir le guet-apens.

Toutes ces mesures ne purent se prendre sans qu'il en perçât quelque chose. Genève avait des amis dans les villages où une agitation inaccoutumée annonçait l'exécution prochaine d'un complot. Le jeudi 11 juillet, un homme passant par des sentiers détournés, arriva de Savoie et dit à ceux de Genève: « Soyez sur vos gardes! » Deux jours après, le samedi 13, qui devait être le jour de l'exécution, comme on était entre huit et neuf heures du matin, un autre homme passant le pont d'Arve vint dire à l'un des syndics que des gendarmes à cheval et à pied, étaient secrètement embusqués à Lancy, à une demi-lieue seulement de la ville. On ne s'en inquiéta guère, et l'évêque, fort peureux de sa nature mais à qui ces messages n'étaient point parvenus, monta sur sa mule (c'était le jour où il allait présenter ses hommages à Marie), se rendit à Notre-Dame, y prit sa place et la messe commença. Cependant les soldats de Charles étaient déjà en marche

[1] Voir le Journal de Balard, l'un des magistrats les plus considérés et les plus catholiques de l'époque. Il décrit au long le complot, p. 117, 118, dans son Journal récemment publié. — Voir aussi Bonivard, *Police de Genève*, p. 396.

du côté du pont, afin de saisir le prélat, au moment où il sortirait du sanctuaire. Quelques personnes dévotes eurent pitié de lui; et à l'instant où le prêtre venait de célébrer le mystère, un homme, l'air inquiet, entra dans l'église (venait-il de Genève ou de la Savoie, je l'ignore), se glissa sans bruit jusqu'à la place qu'occupait le prélat, et lui dit à l'oreille : « Monseigneur, les archers de Savoie « se préparent à vous *gripper.* » A ces paroles, La Baume, saisi d'effroi, pâlit, tremble; il n'attend pas la bénédiction; la peur lui donne des forces; il se lève, traverse précipitamment le sanctuaire et saute sur sa mule, « sans mettre le pied à l'étrier, car il « était fort dispos de sa personne, » dit Bonivard; puis se servant de ses talons, au lieu d'éperons qu'il n'avait pas, il frappe les flancs de la bête, galope bride abattue, et crie, en passant, aux gardes, de toute la force de ses poumons : « Fermez les portes! » Le prélat arriva chez lui essouflé et tout tremblant[1].

Tout était en mouvement dans la ville. Le capitaine général Besançon Hugues, sincèrement attaché à La Baume et fort opposé aux usurpations de la Savoie, avait compris le plan de Son Altesse, et déployant son énergie ordinaire, s'était mis à parcourir les rues en disant : « Fermez les boutiques; « tendez les chaînes; mettez les verroux aux portes « de la ville; battez du tambour; sonnez l'alarme, « et que chacun prenne son arquebuse. » Puis, quittant les rues, Hugues était venu à Saint-Pierre, et malgré l'opposition des chanoines, complices de l'at-

[1] Journal de Balard, p. 118. — Bonivard, *Police de Genève*, p. 396.

tentat, il avait fait sonner la grosse cloche. Déjà le bruit se répandait, de l'autre côté de l'Arve, que le coup était manqué, que l'évêque s'était échappé sur sa mule. Les hommes d'armes de Savoie étaient déconcertés; les cloches des villages ne furent pas mises en branle; les seigneurs restèrent dans leurs manoirs, les paysans dans leurs champs. « Notre « projet est éventé, dirent les capitaines savoyards; « toute la ville est sous les armes. Il faut attendre « un meilleur moment.

Les chanoines, tout en étant avec le duc, avaient caché leur jeu, et employé certaines créatures de la Savoie pour l'exécution du complot. Ces gens étaient connus; la terreur les saisit; ils ne virent d'autres moyens d'échapper à la mort que de quitter la ville. Mais toutes les portes étaient fermées!... N'importe, le désespoir leur donna du courage. Au moment même où les hommes d'armes de Savoie se retiraient, on vit plusieurs individus sortir précipitamment des rues, se jeter dans les fossés de Saint-Gervais, escalader les palissades et fuir à toutes jambes. C'étaient les traîtres qui avaient correspondu avec l'ennemi du dehors.

Quant à La Baume, il avait perdu la tête. Repoussé des Suisses, méprisé des Genevois, poursuivi par le duc, que faire? Ah! s'il pouvait s'enfuir dans ses bénéfices de Bourgogne, où les gens sont si calmes et le vin si bon! mais, hélas! toutes les gorges du Jura sont remplies de gens d'armes savoyards. Il était dans une grande angoisse. Ne se croyant pas en sûreté dans son palais, c'était dans la maison de l'un de ses partisans qu'il s'était ré-

fugié en revenant sur sa mule de sa visite à Notre-Dame. Il s'attendait à ce que le duc poursuivrait son dessein, entrerait dans Genève et le chercherait dans toute la ville. Aussi demeurait-il immobile dans la cache la plus secrète de la maison qui l'avait accueilli. Ce ne fut que quand on vint lui dire que les hommes d'armes savoyards s'étaient décidément retirés, que rien ne bougeait autour de la ville, que les huguenots même ne pensaient point à mettre la main sur lui, qu'il s'encouragea, mit le nez à l'air, et retourna à l'évêché. Toutefois il regardait furtivement à la fenêtre si des huguenots ou des ducaux ne venaient pas l'enlever jusque dans sa propre demeure. Les Genevois souriaient de sa frayeur; mais tous, sauf les créatures de Charles, se réjouirent de ce que le guet-apens ducal avait échoué. Les hommes religieux reconnurent dans cette délivrance la main d'en haut. « On *regratia Dieu*, » dit Balard [1].

Cette attaque avortée devait avoir pourtant une conséquence importante, délivrer la ville des chanoines et préparer ainsi la Réformation. Ces hommes étaient dans Genève les représentants et les appuis de toutes les tyrannies politiques et religieuses. Pour sauver le catholicisme, il eût fallu que le clergé, et surtout les chanoines, qui en étaient les chefs, se joignissent aux laïques, et tout en maintenant le culte romain, demandassent la suppression de certains priviléges épiscopaux, et de certains abus ecclésiastiques; quelques-uns des chefs hu-

[1] Journal de Balard, p. 117. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 467.

guenots, ceux qui comme Hugues aimaient l'évêque, et ceux aussi qui s'opposèrent plus tard à la réformation de Calvin, fussent probablement entrés avec joie dans cet ordre de choses. Mais pour l'exécution d'un tel plan il fallait que les prêtres fussent justes et libres. Or l'autorité absolue de l'Église qui avait affaibli les forces de l'esprit humain, avait surtout dégradé les prêtres. Les clercs de Genève étaient trop déchus pour opérer une transformation du catholicisme. Plusieurs des chanoines et même des curés ne voyaient dans le désir qu'avait l'évêque de s'allier aux Suisses, que l'acte d'un révolutionnaire ou même d'un fou, et ils avaient en conséquence donné la main à l'entreprise de Charles, si odieuse aux Genevois.

Les huguenots se hâtèrent d'en profiter. Si le complot ducal ne les a pas délivrés de l'évêque, il faut du moins qu'il les débarrasse des chanoines. Ces dignitaires ecclésiastiques ne quittaient jamais Genève, tandis que l'évêque allait souvent intriguer en Italie et s'amuser en Bourgogne. Ils étaient d'ailleurs plus bigots et plus fanatiques que le mondain prélat, partant plus dangereux. Et puis, si l'on désirait se défaire du diocésain, le parti le plus sage n'était-il pas de commencer par son conseil ? Peu après la fameuse alerte, des Genevois libéraux se rendirent à l'évêché, et dirent à La Baume : « Les « chanoines, Monseigneur, sont les espions de Son « Altesse ; tant qu'ils seront à Genève, la Savoie « aura un pied chez nous. » Le pauvre évêque était trop irrité contre le chapitre pour ne pas prêter l'oreille à ces discours, et après s'être perdu

auprès du duc, il se mit en train de se perdre auprès du clergé, et de jeter par la fenêtre les amis les plus dévoués des institutions romaines. « Oui, « dit-il, ils *grabugent* contre l'Église!... Qu'on les « arrête... Ce sont eux qui voulaient me faire pren- « dre... qu'on les mette en prison!... » Le lendemain, le procureur fiscal heurta, avec ses sergents, à la porte des chanoines les plus influents, MM. de la Madeleine, de Montrotier, de Salery, de Veigy et d'autres, mit la main sur eux, et à l'étonnement indicible des domestiques et des voisins de ces révérends seigneurs, il les conduisit en prison [1].

Une fois que les verroux furent tirés sur leurs révérences, l'évêque se mit à réfléchir sur l'acte étonnant qu'il venait d'accomplir. Encore tout plein de colère, il ne s'en repentait pas, mais il était inquiet, angoissé, confondu de son courage. Si l'autre jour le duc voulait l'enlever, que fera ce prince terrible, maintenant que lui, de La Baume, vient de jeter héroïquement dans les chaînes ses partisans les plus dévoués?... Toute la Savoie va marcher contre lui. Il appela le capitaine général, il lui confia toutes ses craintes, et Besançon Hugues, son plus fidèle ami, voulant dissiper ses alarmes, fit placer des hommes de guet sur la tour de Saint-Pierre, sur les murailles et à toutes les portes. Ils avaient ordre de prévenir aussitôt le commandant en chef, si un seul cavalier paraissait à l'horizon du côté de la Savoie.

La Baume commença à respirer. Pourtant il n'é-

[1] Journal de Balard, p. 119. — Registres du Conseil, *ad locum.*

tait point encore entièrement tranquille. Il se moquait à part lui du *guet* de Besançon Hugues. Que feront ces quelques bourgeois armés contre les soldats du neveu de François I[er], du beau-frère de Charles-Quint? Le duc de Savoie tournait autour de lui comme une bête fauve qui voulait le dévorer; l'évêque pensait que l'ours de Berne pouvait seul le défendre... Mais, hélas! Berne ne voulait pas de lui, parce qu'il était *prêtre* et *bourguignon!*... Il ruminait tout cela dans son esprit. Lui, si fin politique, lui que l'Empereur employait dans ses négociations, ne trouvera-t-il rien quand il s'agit de se sauver lui-même? Tout à coup, il imagina un moyen de se faire l'allié de Berne, malgré Berne. Il se fera recevoir *bourgeois de Genève*, et en vertu de la combourgeoisie générale, il deviendra ainsi lui-même l'allié des cantons. Charmé de cette idée lumineuse, il la communique à ses intimes; il ne veut pas perdre un jour; il ordonne qu'on assemble pour le lendemain le conseil général [1].

Le lendemain donc, 15 juillet, les cloches de la cathédrale retentirent dans les airs; les bourgeois, ceignant l'épée, sortirent de leurs maisons pour se rendre au conseil général, et l'évêque-prince, entouré de ses conseillers et de ses officiers, parut au milieu du peuple, et s'assit au lieu le plus éminent. Tout préoccupé de l'ambition étrange de devenir simple bourgeois de la ville dont il était prince, il saluait à droite et à gauche et faisait surtout aux

[1] Registres du Conseil des 13 et 14 juillet 1527.—Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 467. — Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, II, p. 421, 517. — Journal de Balard, p. 119.

huguenots la meilleure grâce du monde. « Je révoque, « dit-il, mes protestations contre l'alliance avec les « Suisses. Je sais combien vous y tenez ; eh bien... « je l'approuve maintenant ; je veux y adhérer ; et « pour plus grosse *démontrance* de mon approbation, « je demande que vous me vouliez *à bourgeois re-* « *cevoir*... » L'étonnement fut grand parmi le peuple. Un évêque se faire bourgeois de Genève ! cela ne s'était jamais vu. Toutefois, tous les amis de l'indépendance se montrèrent favorables à ce dessein. Les uns voulaient plaire à l'évêque ; d'autres voyaient avec plaisir tout ce qui pouvait le séparer plus complétement du duc ; tous se disaient que si le prélat devenait citoyen de Genève, et s'unissait avec les confédérés, leurs amis, il en résulterait de grands avantages pour la ville. S'il commence par se faire Suisse, qui sait s'il ne se fera pas protestant ? Le conseil général lui accorda donc sa demande.

Voulant lui faire payer sa bourgeoisie, et ne perdant pas une occasion de récupérer leurs libertés, les syndics lui demandèrent de remettre toutes les causes civiles à la juridiction *laïque*. Des laïques juger dans une principauté ecclésiastique !... C'était une grande révolution, et trois siècles et plus devaient s'écouler sans qu'une victoire semblable fût remportée dans d'autres États de ce genre. L'évêque comprit tout ce qu'avait de grave une telle demande ; il croyait déjà entendre les réclamations sans fin des clercs qui se verraient privés de leurs honneurs et de leurs gains ; mais il jouait alors le rôle d'un pape libéral, tandis que les chanoines jouaient celui d'incorrigibles cardinaux. Il dit oui. C'était un gain

immense pour la communauté, car des longueurs interminables et de criants abus caractérisaient à Genève, comme à Rome, les tribunaux ecclésiastiques.

Les syndics, transportés de joie, témoignèrent au prélat toute leur reconnaissance. Ils lui dirent qu'il n'avait plus rien à craindre, non-seulement des Genevois, mais encore du duc lui-même. Puis se tournant vers le peuple : « Que tous les citoyens, « dirent-ils, prennent l'épée pour défendre Mon« seigneur. Nous voulons, si on l'attaque, qu'au son « du beffroi tous les bourgeois et même les prêtres « se mettent sous les armes. — Oui, oui, s'écrièrent « tous les citoyens, nous lui serons toujours fidèles ! » Une transformation semblait opérée dans les cœurs. On estimait l'importance du sacrifice que le prélat venait de faire, et on lui en savait gré. Sur quoi l'évêque, « levant la main droite vers le ciel, et mettant la main gauche sur la poitrine (comme c'était la manière des prélats), » dit : « Je promets, par ma « foi, de maintenir loyalement tout ce que en bour« geoisie est besoin ; de me montrer un bon prince « et de ne me séparer jamais de vous !... » Le peuple joyeux leva aussi la main et s'écria : « Et « nous, Monseigneur, nous vous préserverons du « mal comme si vous étiez notre propre tête[1] ! » Le pauvre prélat eût sacrifié davantage encore pour se mettre à l'abri des attaques de Charles qui lui causaient un indicible effroi.

Il semblait que cette concession, en unissant plus

[1] Registres du Conseil du 15 juillet 1527. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 471. — Journal de Balard, p. 119.

intimement l'évêque et les Genevois, dût ajourner la Réformation ; il en fut autrement. A mesure que les Genevois acquéraient quelque liberté, ils en désiraient plus encore. Aussi quand les citoyens furent rentrés chez eux, quand ils se réunirent chez l'un ou chez l'autre, ils commencèrent à se dire que c'était bien quelque chose que d'avoir obtenu de l'évêque la justice civile, mais qu'il avait encore d'autres restitutions à faire. Quelques-uns demandaient de quel droit il possédait l'autorité temporelle ; et d'autres, ceux qui savaient le mieux ce qui se passait à Zurich, désiraient se soustraire à la puissance spirituelle du prélat, pour ne reconnaître que celle de la sainte Écriture.

L'opposition aux principautés ecclésiastiques commençait donc, il y a trois siècles, à Genève. « L'évêque nous a accordé la juridiction civile, disait « Bonivard, acte à lui très dommageable et à nous « très profitable... Mais... ceci est une *entrée* (un « premier pas) pour le priver totalement de son autorité. Ni La Baume, ni les autres évêques n'ont « été élus légitimement, c'est à dire par le clergé et « à la postulation du peuple. Ils ont été *fourrés* au « siége par le pape... Ils ne sont que tyrans, mis « par d'autres tyrans! Nous pouvons donc, sans « danger de l'âme, les refuser ; et puisqu'ils sont « entrés par les caprices de l'arbitraire, il nous est « légitime de les chasser par l'autorité franche de « la cité. Jamais Genève n'a reconnu d'autres princes que ceux que le peuple a lui-même élus. » Ces discours de Bonivard étonnaient quelques-uns ; mais la plupart les recevaient avec enthousiasme.

Les catholiques, de plus en plus inquiets, prévoyaient de grands désastres. L'édifice de la papauté, incessamment miné dans Genève, s'ébranlait; ses piliers et ses arcs-boutants s'en allaient; il en tombait chaque jour quelque chose; et la clef de la voûte, le pouvoir épiscopal lui-même, était sur le point de s'écrouler. Hélas! Genève était place démantelée[1].

Le duc, en apprenant la concession de l'évêque, fut saisi d'un de ses accès de colère. Il y avait de quoi; en donnant au magistrat laique la puissance civile, La Baume s'était rendu coupable envers le duc d'une faute nouvelle; car c'était au fond la juridiction du vidame, c'est-à-dire celle du duc, que l'évêque avait ainsi cédée, et c'était bien ce qui l'avait porté à en faire si bon marché.

Charles n'avait pas même besoin de ce nouveau grief. Quand on avait appris à la cour de Turin que les chanoines avaient été mis en prison par le prélat, la rumeur avait été grande; les amis, les parents des révérends seigneurs avaient crié bien fort, et le duc s'était décidé à faire adresser aux Genevois les plus pressantes remontrances, se réservant d'avoir recours à des moyens plus énergiques, si les paroles ne suffisaient pas. Il chargea son grand écuyer, M. de Jacob, d'aller mettre à l'ordre ce petit peuple. L'envoyé ducal arriva à Genève vers le milieu de juillet. Il portait haut la tête, se montrait réservé, blessé même; il était venu décidé à faire sentir à cette ville, si petite et pourtant si arrogante, ce que c'est

[1] Registres du Conseil du 15 juillet 1527.—Journal de Balard, p. 119. Bonivard, *Chroniq.*, p. 471, 472.

que la puissance d'un grand prince. Le samedi, 20 juillet, le sire de Jacob ayant été admis devant le conseil, lui représenta donc fièrement, non pas, il est vrai, que les révérends pères, mis en prison comme des criminels, étaient innocents, mais qu'ils étaient de *grosse parenté* et sujets de Son Altesse; il ajouta que le duc ordonnait, en conséquence, leur mise immédiate en liberté. « Autrement, ajouta « d'un ton superbe l'ambassadeur, Monseigneur y « pourvoira, *comme il lui semblera bon.* » Le ton et le regard de l'écuyer ducal expliquaient ces paroles, et chacun comprit que Charles III viendrait revendiquer les chanoines à la tête de son armée. Les magistrats et le prélat, embarrassés, répondirent au duc en se renvoyant la balle. Les premiers déclarèrent qu'ils ne s'étaient point mêlés de cette affaire, qui ne concernait que Monseigneur de Genève; et l'évêque, à son tour, mit toute la faute sur le peuple. « J'ai été obligé de faire cela, dit-il, pour « empêcher les chanoines d'être tués. » Néanmoins il se montra très clément. L'avoyer de Fribourg, délégué à cet effet par son conseil, joignait ses instances aux sommations ducales; pressé à la fois par la Suisse et par la Savoie, l'évêque crut ne pouvoir résister. L'arrestation des chanoines avait été au fond, de sa part, un acte de colère tout autant que de justice. « Je les relâche, dit-il; je leur pardonne, « je laisse la vengeance à Dieu..... »

Les chanoines sortirent du lieu où on les avait enfermés, pleins d'indignation et de colère. Ayant eu le temps de réfléchir à ce qui se passait dans Genève, au courant impétueux qui entraînait les

citoyens de cette cité dans une direction contraire à celle de Rome, ils s'étaient décidés à quitter une ville où on les jetait sans façon dans la maison des criminels. MM. de Montrotier, de Veigy et leurs collègues, à peine de retour dans leurs maisons, disaient à qui voulait les entendre qu'ils abandonnaient Genève et les Genevois à leur funeste sort. Cette étonnante résolution se répandit aussitôt dans la ville, et émut fort le peuple; c'était une grande nouvelle, et on avait peine à la croire. Les chanoines de Genève formaient un corps très élevé, dans l'opinion de la catholicité. Pour y être reçu, il fallait faire preuve de noblesse ou être gradué en quelque fameuse université, et depuis le commencement du siècle on y avait vu des membres des plus illustres familles de la Savoie, des de Grammont, de la Forêt, de Montfalcon, de Menthon, de la Motte, de Chatillon, de Croso, de Sablon et d'autres aussi nobles qu'eux[1].

Les chanoines tinrent parole. A peine eurent-ils fait les arrangements nécessaires au départ, qu'ils se mirent sur leurs mules ou dans leurs voitures, et partirent. Les Genevois se tenaient sur le seuil de leurs portes, se groupaient dans les rues, et contemplaient ces dignitaires de Rome, qui abandonnaient leur demeure, les uns la tête basse, les autres le regard irrité, et qui défilant tristes et silencieux, sortaient par la porte de Savoie, le cœur plein de ressentiment contre une ville, qu'ils appelaient ingrate et rebelle. De trente-deux qu'ils étaient, il

[1] Besson, *Mémoire du diocèse de Genève*, p. 87.

n'en resta pas sept ou huit[1]. Les citoyens, rassemblés en des lieux divers, étaient agités de pensées bien différentes. Les huguenots se disaient que ces hauts et révérends clercs, vrais cardinaux, qui soutenaient la papauté bien mieux que l'évêque, ne seraient plus toujours là pour empêcher la nouvelle génération de sortir des entraves du moyen âge; que cet exode inattendu signalait une grande révolution; que les temps anciens s'en allaient, et que la Réformation commençait. Les créatures de Rome au contraire éprouvaient une amère douleur, et des flammes de vengeance s'allumaient dans leurs cœurs. Enfin les citoyens qui étaient à la fois bons Genevois et bons catholiques, étaient saisis de crainte et d'un mélancolique effroi. « Plus de chanoines, « peut-être bientôt plus d'évêque !... Genève sans « chanoines et sans évêque sera-t-il encore Ge- « nève ?... » Mais la grande voix, qui couvrait toutes les autres, était celle des hommes d'initiative, de liberté, d'élan, de réforme, qui voulaient voir la vie politique se développer dans la communauté et l'Église se diriger par la Parole de Dieu et non par les bulles du pape. Parmi eux étaient De la Maison-Neuve, Bonivard, Porral, Bernard, Chautemps et d'autres. Ces hommes, pionniers des temps modernes, avaient peu de respect et point de regret pour les chanoines. Ils se disaient l'un à l'autre que ces nobles et paresseux seigneurs s'étaient plus à Genève tant qu'ils avaient pu y jouir mollement

[1] Registres du Conseil des 18, 19, 23, 24 juillet 1527. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 468. — Journal de Balard, p. 121-124.

délices de la vie, mais que quand l'heure du
bat arrivait, ils fuyaient lâchement loin du
np de bataille. Les chanoines fuyaient en ef-
ils arrivèrent à Annecy, où ils s'établirent.
nt à Genève, ils ne devaient plus jamais y ren-
.

CHAPITRE QUATRIÈME.

L'ÉVÊQUE-PRINCE S'ENFUIT DE GENÈVE.

(Juillet et août 1527.)

Les partis prirent dès lors, dans Genève, une nouvelle forme et de nouveaux noms. Il n'y eut plus simplement, comme autrefois, les hommes de la domination étrangère, de la Savoie; et ceux de l'indépendance, de la Suisse; ces derniers se divisèrent. Les uns, ayant Hugues et Balard pour chefs, se déclarèrent pour l'évêque; les autres, ayant Porral et De la Maison-Neuve à leur tête, se déclarèrent pour le peuple. Ils désiraient non-seulement repousser les usurpations de la Savoie, mais aussi voir tomber dans Genève la domination temporelle de l'évêque. « Maintenant, disait Bonivard, que la « première partialité (division), celle des *mame-* « *louks* et des *huguenots* est presque finie, nous « avons la seconde, celle des *évêquains* et des *com-* « *muniaires*. » Ces deux partis avaient leurs hommes de sens et de poids, mais aussi leurs enfants terribles; du côté des communiaires, de la Thoy par exemple; et du côté des évêquains, l'homme auquel

on eût le moins pensé, Pécolat. Une bizarre conversion s'était opérée dans cet ancien martyr de l'évêque; le *plaisanteur* s'était rallié à la bande épiscopale. Etait-ce parce qu'il était au fond catholique et même superstitieux (il avait attribué, on s'en souvient, la guérison de sa langue à l'intervention d'un saint), ou bien parce qu'étant franc parasite, il aimait la table bien fournie des évêquains? Nous l'ignorons. Ces bruyants compagnons, avant-garde des deux partis, avaient des rixes fréquentes. « On murmurait les uns contre les autres; « on se donnait des brocards; on se faisait la « moue. »

Toutefois cette nouvelle division signalait un pas que faisait alors ce petit peuple. Deux grands dilemmes étaient posés, qui doivent se présenter tôt ou tard dans tous les pays. Le premier était *politique*, et se résumait ainsi : « Faut-il accepter une « domination traditionnelle qui s'est établie en fou- « lant aux pieds des droits légitimes? » (C'était la domination de l'évêque.) Le second était *religieux*, et s'exprimait de cette manière : « Que nous faut-il choisir, la papauté où l'Evangile? » Plusieurs des *communiaires*, en voyant l'évêque et le duc se disputer Genève, disaient que ces deux personnages se battaient pour un bien qui n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; que Genève n'était qu'aux Genevois. Mais il y avait aussi parmi eux des hommes politiques, la plupart jurisconsultes, qui faisaient reposer leurs prétentions sur une base légale. Les évêques et princes de Genève devaient, selon le droit, nous l'avons vu, être élus à Genève et non à Rome, par

des Genevois et non par des Romains. L'issue de la lutte n'était pas douteuse. Comment l'évêque pourrait-il tenir tête aux magistrats, aux citoyens, appuyés sur des droits positifs, et aux puissantes aspirations de liberté qui se réveillaient dans les cœurs? Comment la doctrine romaine échapperait-elle aux grosses eaux de la Réformation? Des scandales vinrent précipiter sa fin.

Le 12 juillet, des huguenots se présentèrent au conseil : « Les prêtres de la Madeleine, dirent-ils, « tiennent une mauvaise maison, où il y a (nous ne « copions pas mot à mot les registres) plusieurs « femmes déréglées. » Il y avait alors, parmi les Genevois et surtout parmi les magistrats, des hommes de bon sens, qui avaient la crainte de Dieu et la confiance en Dieu dans leur cœur. Ces laïques respectables (et peut-être quelques prêtres pensaient-ils comme eux) avaient le sentiment intime que l'une des grandes fautes du moyen âge, était d'avoir eu des papes, des évêques, des prêtres, des *religieux* qui voulaient la religion sans la morale. Le conseil fit droit à ces plaintes en une certaine mesure. Il chassa de Genève des personnes dont le métier était de faciliter les commerces illicites; il obligea les femmes débauchées à demeurer au lieu qui leur avait été fixé, et il fit aux prêtres de fortes remontrances[1]. Le premier souffle de la Réforme dans Genève attaquait l'immoralité. Ce ne fut pourtant pas cette affaire qui porta le coup mortel à l'évêque; ce fut un scandale donné par lui et dans sa propre

[1] Registres du Conseil du 12 juillet 1527.

maison. « La peine au pied boiteux » allait enfin atteindre le coupable.

Un jour, un bruit se répandit soudainement et mit toute la ville en émoi. « Une jeune fille de fa-
« mille honnête, disait-on, vient d'être enlevée par
« les gens de l'évêque ; nous les avons vus la traîner
« à l'évêché! » Ce fut une étincelle électrique qui enflamma toute la population ; les portes de l'évêché s'étaient aussitôt refermées sur la victime, et les gens de l'évêque menaçaient ceux qui la demandaient de les repousser à main forte. « L'évêque
« s'imagine-t-il, dirent quelques patriotes, que nous
« endurerons ses coups de bâton aussi facilement
« que les gens de Saint-Claude ! » Il paraît que La Baume se permettait de telles pratiques chez les Bourguignons, sans qu'ils le trouvassent mauvais. La mère de la jeune fille s'était élancée dans la rue, l'avait suivie d'un pas précipité et ne s'était arrêtée que devant les portes closes du palais épiscopal. Elle allait et venait autour de cette demeure, rugissant comme la lionne à laquelle on a ravi son lionceau. Les citoyens, accourus en foule devant l'évêché, s'écriaient : « Ah ! vous jetez maintenant le
« masque de sainteté, que vous teniez pour trom-
« per les simples. Dans vos églises, vous baisez les
« pieds à Dieu, et dans votre vie vous lui crachez
« fièrement en la face. » Plusieurs citoyens appelaient l'évêque, le sommaient de rendre la fille à sa mère, et frappaient à la porte à coups redoublés.

Le prélat, qui dînait alors, n'entendait pas qu'on le troublât dans cette importante affaire ; embarrassé d'ailleurs sur la conduite qu'il devait suivre,

il lui semblait que le mieux était de faire la sourde oreille; il répondit à ses gens, qui lui demandaient ses ordres : « N'ouvrez pas; » puis il porta son verre à ses lèvres et continua son repas; mais son cœur commençait à battre. Les cris redoublaient, et chaque coup donné à la porte retentissait dans l'âme du prêtre coupable. Ses serviteurs, qui regardaient furtivement à travers les fenêtres, lui ayant annoncé que des magistrats étaient arrivés, Pierre de La Baume se leva, plus pâle que la mort, et se mit à la fenêtre. Il se fit alors un grand silence, et les syndics adressèrent à Monseigneur un discours fort pressant, mais fort respectueux. L'évêque, effrayé de la fureur populaire, répondit : « Sans doute, « Messieurs, vous aurez cette jeune fille..... je ne « l'ai fait enlever que pour un *harpeur*, qui me l'a « demandée en récompense de ses services. » Monseigneur n'avait pas enlevé cette enfant dans l'emportement de la passion, mais pour payer les services d'un musicien. Ce n'était pas plus coupable, mais c'était plus vil. La porte de l'évêché s'ouvrit, et l'enfant fut rendue à sa mère. Michel Roset ne parle pas du *harpeur*, et donne à entendre que c'était bien pour lui que l'évêque l'avait prise. Ce rapt scandaleux a été le dernier acte fait dans Genève par les évêques romains[1].

Dès lors la déchéance de l'évêque fut comme signée dans le cœur de la plupart des citoyens. « Voilà donc, disaient-ils, les actes des prêtres!...

[1] Manuscrit de Roset, *Chronol.*, livre II, chap. xv. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 455.

« des débauches, des violences!... Au lieu de pu-« rifier les mœurs du peuple, ils travaillent à les « corrompre! Ah, ah! Messieurs les *évêquains!* belle « religion que celle de votre évêque!... »

Dès lors l'opposition à un gouvernement corrompu commençait à leur apparaître un devoir. Le droit de résistance était l'un des principes de cette société du moyen âge, que quelques-uns exaltent comme un modèle de servilité. Dans la grande charte d'Angleterre, le roi ordonnait lui-même à ses sujets, pour le cas où il violerait une de leurs libertés, « de « le poursuivre et molester de tout leur pouvoir, « par la prise de ses châteaux, terres, possessions, « et autrement. » Les vassaux pouvaient, en certains cas, se séparer tout à fait de leur suzerain. Il est vrai que tel vassal allait loin et prétendait décliner l'autorité féodale, *toutes les fois*, disait-il, *qu'il me plaît*. La loi lui répondait : « non; mais s'il y « a *raisonnables causes*[1]. » En s'affranchissant des princes-évêques, qui avaient si souvent violé les franchises et connivé avec les ennemis de la ville, Genève crut le faire pour très *raisonnables causes*, et ne pas sortir de la légalité. La ruine des évêques et princes de Genève, déjà préparée par leurs méfaits politiques, fut achevée par leurs débordements.

Mais si les amis de la morale et de la légalité désiraient voir se rompre, par des moyens légitimes, les liens qui les unissaient à l'évêque-prince, d'autres, les plaisants et les tapageurs, aigris contre ses

[1] Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, p. 61.—Guizot, *Hist. de la Civilisation en France*, IV, p. 72.

partisans, commencèrent à engager des rixes avec les évêquains. Un jour, les enfants de Genève, revenant d'un tir à l'oiseau, où ils avaient, dit le chroniqueur, *tiré fort du pot* (c'est-à dire beaucoup bu), résolurent de donner une bonne leçon à deux amis de l'évêque, Pécolat et Robert Vandel ; ce dernier, attaché personnellement alors à Pierre de La Baume, fut plus tard l'un des plus zélés patriotes. « Ils sont à Saint-Victor, dit-on ; allons les y pren- « dre ! » La bande, tambour en tête, arriva au prieuré; mais Bonivard informa les meneurs que les deux *évêquains*, l'évêque et d'autres se divertissaient à Plainpalais. Au moment où la bande arrivait, les épiscopaux rentraient en ville ; l'un des enfants de Genève, apercevant Pécolat et Vandel, s'écria : « Monseigneur, vous avez là des traîtres ! » L'évêque piqua sa mule et s'enfuit ; Pécolat mit la main à l'épée ; de la Thoy, son adversaire, fit de même, et l'on commença à *charpenter ;* la mêlée fut si vive, que la garde alarmée, ferma les portes de la ville ; quelques hommes sensés séparèrent les combattants. Un mouvement plus sérieux s'accomplissait au fond des esprits ; il n'y avait plus que la sécularisation et la réformation qui pussent mettre fin au mécontentement presque universel[1].

Le duc de Savoie voulait une autre solution. Ses conseillers lui représentaient que l'évêque se déconsidérait auprès des nobles et du clergé, en voulant s'allier aux Suisses, et qu'il se perdait auprès des citoyens par sa vie peu édifiante ; que le

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 464.

moment était venu de donner à ces hommes remuants *un berger plus fort*, qui leur ôterait le goût des libertés religieuses et politiques. En conséquence, le duc fit sommer les Genevois (30 juillet) de reconnaître ses prétentions; et ses ambassadeurs ajoutèrent que si les citoyens s'y refusaient, « Charles III viendrait lui-même en bon ordre, et qu'alors ils eussent à garder leur ville..... s'ils le pouvaient. » Les Genevois répondirent : « Nous souffrirons plutôt la mort. » Les Bernois, informés des menaces de la Savoie, envoyèrent des ambassadeurs à Chambéry pour *admonester* le duc. « J'ai malveillance contre la cité, leur dit-il, et encore plus contre l'évêque, lequel *j'aurai à ma volonté*, qui que ce soit qui veuille me contredire. » «Faites bon guet, dirent à leur retour les ambassadeurs bernois aux syndics, car le duc se prépare à enlever l'évêque et à confisquer les libertés de la ville. » L'évêque et tous les citoyens furent alors fort agités. Hommes, femmes, enfants se mirent en mouvement. On coupait les arbres autour des murs; on abattait les maisons; on nivelait les jardins; quatre bandes travaillaient aux fortifications. « Nous aimons mieux mourir en défendant notre bon droit, disaient les Genevois, que de vivre dans des craintes perpétuelles[1]. »

Le duc, en déclarant à la fois la guerre à l'évêque et à la ville, semblait devoir les rapprocher l'un de l'autre, mais l'irritation contre l'évêque et le

[1] Registres du Conseil des 30 juillet e 25 août 1527. — Journal de Balard, p. 125, 126.

clergé romain ne faisait que s'accroître. Les citoyens disaient que tous les malheurs de Genève provenaient de ce qu'on y avait pour prince un évêque; et La Baume voyait dans tout Genevois un conspirateur. Plus d'un évêque, oppresseur des libertés du peuple, était tombé, durant le moyen âge, sous les coups de bourgeois indignés. Le misérable Gaudri, par exemple, évêque de Laon, au douzième siècle, ayant foulé aux pieds les droits des citoyens, avait dû fuir leur colère, et s'était blotti dans un tonneau du cellier épiscopal. Mais il y avait été saisi, on l'avait traîné dans la rue, frappé d'un coup de hache, et couvert de pierres et de boue[1]. Ah ! si de bons *catholiques* avaient exercé une telle vengeance sur leur évêque, que feraient des huguenots ?....

La Baume avait encore d'autres craintes. Une intrigante, sa cousine, Madame de Besse, appelée ordinairement Madame de la Gruyère, gagnée par le duc, épouvantait l'évêque, en lui insinuant qu'on allait l'enlever, et que cette fois-ci sa mule même ne le sauverait pas. A peine cette dame était-elle sortie de l'évêché, que les Bernois y arrivaient, et disaient au prélat effrayé : « Hâtez-vous de partir ! car « M. le duc va venir vous prendre. » Peut-être les Bernois y mettaient-ils quelque malice, voulant débarrasser la ville de son évêque. La Baume n'eut plus un moment de repos. Ses domestiques, menacés par quelques huguenots, se mirent aussi à prendre peur, et augmentèrent ainsi la frayeur de leur maître. Il

[1] « Quot saxis, quot et pulveribus corpus oppressum. » (G. de Novigento, *Op.*, p. 507.)

passait le jour dans l'angoisse, et se réveillait au milieu de la nuit, en poussant des cris de frayeur. Souvent il prêtait l'oreille, comme s'il entendait les pas de ceux qui venaient l'enlever. Il n'hésita pas; son séjour dans sa ville épiscopale lui était devenu insupportable. Il avait trop d'esprit pour ne pas voir que la cause de sa principauté temporelle était perdue, et pour surcroît de malheur, le seul prince qui pût le défendre se tournait contre lui. A tout prix, il partira. « De quoi l'évêque fut si marri, dit Bo« nivard, qu'il délibéra de se retirer de Genève, en « Bourgogne. » Il se flattait d'être si tranquille au milieu de ses bons vassaux de Saint-Claude, et si heureux près de ses caves d'Arbois[1] !

Toutefois, ce n'était pas chose facile ; il fallait sortir de Genève, traverser le pays de Gex, et franchir la montagne du Jura, remplie de gens d'armes. Sentant le besoin de quelqu'un qui l'aidât, La Baume résolut de s'adresser à Besançon Hugues. Il lui fit demander de se rendre à l'évêché, mais de nuit, de manière à ce que personne ne s'en aperçût. Hugues arriva; le pauvre et coupable prélat lui serra la main, et lui dit toutes ses angoisses. « Je ne puis « plus endurer les torts, violences et tyrannies que « Monseigneur le duc me fait, lui dit-il. Il ne pense, « je le sais, qu'à m'enlever pour m'enfermer dans « l'un de ses monastères. D'un autre côté, je me « défie de mes sujets, car ils en veulent à ma vie. « Je suis jour et nuit dans des tourments mortels.

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 478. — Spon, *Hist. de Genève*, II, p. 410. — Manuscrit de Gautier.

« Vous seul, pouvez me sortir de cette ville, et j'es-
« père que vous *besognerez* si bien, que en sera
« parlé..... » Besançon Hugues fut touché en voyant agité et tremblant devant lui celui qu'il reconnaissait comme son seigneur. Comment refuserait-il à ce prêtre épouvanté, la faveur qu'il réclamait avec de si vives instances ?... Il quitta l'évêque en lui annonçant qu'il allait tout préparer pour une fuite nocturne [1].

Dans la nuit du 1er au 2 août 1527, Hugues se rendit secrètement à l'évêché, accompagné de Michel Guillet, chef mamelouk. Le prélat reçut ses amis comme des anges libérateurs. Ils descendirent tous trois jusque dans les souterrains. La Baume fit ouvrir une porte de derrière qui conduisait dans la rue appelée maintenant de la Fontaine. Il devait descendre la rue et gagner le lac ; mais quelques-uns des terribles huguenots ne l'arrêteraient-ils pas dans sa fuite ? Il sortit furtivement de l'évêché, se plaça déguisé entre ses deux défenseurs, et saisi d'un trouble extraordinaire, il avança sans bruit. Arrivés sur le bord de l'eau, le fugitif et ses deux hommes d'escorte discernèrent, dans les ténèbres, des bateliers que Hugues avait assurés. La Baume et Besançon entrèrent dans le bateau ; Michel Guillet retourna en ville ; les bateliers saisirent leurs avirons, et traversèrent le lac à la place où le Rhône en sort. La Baume regardait tout autour de lui ; mais il ne voyait rien, n'entendait rien, que le

[1] Savyon, *Annales*, p. 189. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 474. — Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, p. 427, 428, etc.

bruit léger des rames. Pourtant le danger était loin d'être passé. Il se pouvait que sur la rive droite se trouvât une bande de ses ennemis..... Au moment où le petit bateau atteignit le rivage, La Baume aperçut deux ou trois hommes, avec des chevaux. C'étaient des amis. Hugues et l'évêque, sans perdre un instant, montèrent en selle, et partirent au galop dans la direction du Jura. Jamais le prélat n'avait mieux apprécié le bonheur d'être l'un des meilleurs cavaliers de son temps; croyant parfois entendre derrière lui les pas des chevaux savoyards, il piquait aussitôt sa bête. L'évêque et son compagnon galopèrent ainsi toute la nuit, dans des chemins inconnus, et entourés de grands dangers, car tous les passages étaient gardés par des hommes d'armes. Le jour parut. A mesure qu'on s'éloignait, La Baume respirait plus librement. Enfin, après vingt-quatre heures de transes cruelles, les voyageurs arrivèrent à Saint-Claude. Pierre de La Baume fut au comble du bonheur[1].

Le lendemain du départ, la nouvelle de la fuite de l'évêque s'étant tout à coup répandue dans Genève, y excita une grande émotion. « Hélas! disait-« on dans les cloîtres, Monseigneur, voyant les « tribulations prochaines, s'est *robé* (dérobé) furti-« vement par-dessus le lac. » Les patriotes, au contraire, se réunissant en groupe sur la place publique, se réjouissaient de se voir délivrés d'un seul coup de leur évêque et de leur prince. En même

[1] Journal de Balard, p. 126. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 474. — *Mém. d'Archéologie*, II, p. 12.

temps, les soldats savoyards, réunis autour de Genève, étaient dans une grande colère ; ils y étaient restés au guet nuit et jour, et l'évêque leur avait passé comme entre les doigts. Pour se venger, ils jurèrent d'arrêter Besançon Hugues à son retour. Celui-ci, ne s'étant pas arrêté à Saint-Claude, reparut le surlendemain au point du jour, dans le pays de Gex, et s'aperçut bientôt que gentilshommes et gens d'armes allaient se mettre à la chasse après lui. En effet, on sonnait les cloches dans les villages, on ameutait les paysans, et on criait : « Sus ! sus ! « au traître Besançon !.... » Il semblait impossible qu'il échappât. Ayant descendu la montagne, il suivait des chemins détournés de la plaine, quand tout à coup quelques hommes armés fondent sur lui. Hugues avait un grand courage, une forte épée et un bon cheval ; passant à gué les cours d'eau, franchissant les collines, il se sauva *miraculeusement*, dit son ami Balard.

Les Genevois étaient dans de grandes inquiétudes, car tous l'aimaient. Le tambour battit ; les compagnies se formèrent sous leurs dizeniers, et tous allaient sortir en armes pour le protéger, quand il arriva haletant, brisé, blessé. On eût voulu lui parler, surtout l'entendre ; mais Hugues, donnant à peine une poignée de main à ses amis, alla droit à sa maison, et se mit au lit ; il était anéanti. Les syndics se transportèrent dans sa chambre pour s'informer des faits dont il avait à se plaindre. Mais

[1] Journal de Balard, p. 127. — Registres du Conseil du 6 août 1527. — La sœur de Jussie, p. 4.

bientôt cet homme courageux se remit de ses fatigues, et toute la cité fut dans la joie. La fuite de l'évêque augmentait encore l'allégresse : elle rompait des liens dont on était fatigué. « *Le mercenaire,* « disait-on, abandonne les brebis, et s'enfuit quand « il voit venir le loup[1]. » Il n'est donc pas le berger, ajoutait-on, et ce n'est pas à lui que les brebis appartiennent.

[1] Év. selon saint Jean, X, 12.

CHAPITRE CINQUIÈME.

EXCOMMUNICATION DE GENÈVE ET CONVOI FUNÈBRE DE LA PAPAUTÉ.

(Août 1527 à Février 1528.)

Le loup c'était le duc de Savoie. Quand il apprit la fuite de l'évêque, son dépit dépassa tout ce qu'on peut imaginer. Ce prince avait dit aux Bernois : « J'aurai Monsieur de Genève à ma volonté [1], » et voilà que le rusé prélat lui échappait une seconde fois. Charles III ne fut pas d'abord maître de lui-« même ! Je m'en vais, dit-il, le faire transporter de « là les monts (à Turin) *la corde au cou !* » Puis il lui écrivit : « Je vous ferai le prêtre le plus pauvre de « Savoie, » et voulant satisfaire sa rage il s'empara des abbayes de Suze et de Pignerol, qui appartenaient à La Baume. Peu à peu ses accès de violence diminuèrent ; les conseillers du duc connaissant l'esprit irrésolu et timide du prélat dirent à leur maître : « Il est d'un *esprit si changeant* [2], qu'il sera fa-

[1] « Que qui en volisse contredire, » avait-il ajouté. (Journal de Balard, p. 124.)

[2] *Hist. de Genève,* manuscrit du dix-septième siècle. — Bibliothèque de Berne, *Hist. helvét.,* V, p. 12.

« cile de le remettre du côté savoyard. » Le prince se rendit à ces conseils, et envoya à l'évêque le châtelain de l'Ile, Ducis, pour le gagner. Il semblait aux conseillers ducaux que Pierre de La Baume s'étant enfui de Genève, ne pourrait jamais y revenir, et n'en aurait même aucune envie ; que le moment était venu où une négociation, favorable du reste au prélat, pourrait mettre le duc en possession d'une ville, dont il voulait à tout prix interdire l'entrée à l'hérésie et à la liberté.

L'évêque, alors fort abattu, fut touché de ces avances ; il envoya au prince un agent, et la paix parut sur le point de se conclure. Mais Charles avait prononcé un mot qui sonnait mal aux oreilles du prélat. Le duc, écrivait La Baume à Hugues, « veut que je me signe *son sujet*..... Je pense à « quelle fin....., C'est pour, puis après, m'empoi- « gner au collet. » Toutefois, le duc parut se modérer. « Je vous rends tous vos bénéfices, dit-il à « l'évêque, si vous faites casser l'alliance de Genève « avec les Suisses. » La Baume consentit à tout pour obtenir la main-levée de ses abbayes, dont la confiscation faisait une large brèche à ses revenus. Il ne se souciait guère de résider à Genève ; mais il voulait être à son aise en Bourgogne. Dans ce moment, où le duc et les Genevois le laissaient tranquille, il jouissait délicieusement de son repos. Au lieu de se trouver sans cesse en présence des huguenots, des mamelouks, il se promenait tranquillement dans son jardin, au milieu des œillets et des giroflées. Il se faisait préparer pour l'hiver de belles fourrures, doublées de satin noir ; il faisait bonne

chère, et s'écriait : « Je suis ici beaucoup mieux « garni de bons vins, que nous ne le sommes à « Genève[1]. »

L'évêque, s'étant enfui de son évêché, comme un mercenaire ; le prince, s'étant sauvé de sa principauté, comme un conspirateur, les citoyens résolurent de pourvoir à l'ordre dans l'État, et de rendre sa constitution à la fois plus indépendante et plus forte. Le conseil général délégua aux trois conseils des Vingt-Cinq, des Soixante et des Deux-Cents le droit de prendre les résolutions nécessaires, sauf dans les affaires capitales qui demanderaient la convocation du peuple. On établit de plus un conseil secret, composé des quatre syndics et de six des plus dévoués huguenots. Un historien distingué dit que la constitution genevoise fut alors rendue démocratique[2] ; un autre écrivain affirme au contraire que l'on affaiblit le pouvoir du peuple[3]. Nous ne pensons pas comme eux. A mesure que Genève repoussait les usurpations étrangères, il devait se fortifier dans sa constitution intérieure. Sans doute, ce petit peuple voulait être libre, et la Réformation devait conserver ses libertés ; il y a une démocratie dans la Réforme. La philosophie, qui se contente d'un petit nombre de disciples, n'a jamais formé qu'une aristocratie intellectuelle ; mais le christianisme évangélique, qui s'adresse à toutes les classes et aux petits en particulier, développe les intelligen-

[1] Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, II, p. 424 à 475. — *Mém. d'Archéologie*, II, p. 14, 15.

[2] Mignet, *Réforme à Genève*, p. 34.

[3] James Fazy, *Hist. de la République de Genève*, p. 158.

ces, réveille les consciences, sanctifie les cœurs de ceux qui le reçoivent, répand ainsi partout la lumière, l'ordre, la paix, et forme sur la terre une vraie démocratie, bien différente de celle qui se passe de Christ et de Dieu. Mais Genève, entouré alors d'ennemis implacables, avait besoin pour vivre, non-seulement de liberté, mais d'ordre, de force, et par conséquent d'autorité.

A peine l'évêque avait-il disparu de Genève, que les symboles de la puissance ducale en disparaissaient pareillement. Huit ans auparavant, Charles III avait fait placer sur le château de l'Ile la *croix blanche de Savoie*, gravée sur une pierre de marbre, « ce dont les amateurs de liberté avaient été fort « tristes. » « J'ai placé mes armes au milieu de la « ville en signe de souveraineté, disait-il fièrement, « et je les ai fait graver sur pierre *dure;* qu'ils les « effacent s'ils le peuvent ! » Le 6 août au matin (cinq jours après la fuite du prélat), des gens qui passaient près du château s'aperçoivent, à leur grand étonnement, que les armes ducales sont tombées... Il se forme de nombreux attroupements ; de vifs débats se soulèvent. Qui l'a fait? dit-on. « Oh ! répon- « daient quelques-uns, la pierre est tombée d'elle- « même dans le fleuve ; » mais quoique l'eau fût très limpide, nul ne pouvait l'y découvrir. « C'est « vous, disaient aux huguenots les ducaux, et vous « l'avez cachée quelque part. » Bonivard, pensif au milieu des groupes, rompit le silence et dit : « Je « connais le coupable. — Qui est-ce ! s'écria-t-on. « — Monsieur saint Pierre, répondit-il. Étant pa- « tron de Genève, il ne veut pas qu'un prince

« séculier ait marque de règne en sa cité! » Cet accident, dont on ne connut jamais les auteurs, faisait une grande impression, et les plus sérieux s'écriaient : « Certes, c'est un signe visible, qui « nous annonce une décision secrète et mysté- « rieuse du Très-Haut. Ce que la main de Dieu « a renversé, qu'aucune main d'homme ne le re- « lève[1]! »

Les Genevois ne voulaient pas du duc, ne voulaient pas de l'évêque ; ils allaient plus loin encore; et tracassés par la cour de Rome, ils allaient montrer qu'ils ne se souciaient pas du pape. Ils s'entretenaient encore de la fuite de La Baume et de l'écusson de Savoie, quand ils apprirent une nouvelle étrange. Le bruit se répandit que l'excommunication et l'interdit avaient été prononcés contre eux, à la requête des mamelouks. Ceci émut fort les citoyens encore attachés aux rites du catholicisme. « Quoi! disaient-ils, les prêtres seront suspendus « de leurs fonctions, le peuple sera privé de l'usage « des sacrements, du service divin, de la sépul- « ture ecclésiastique..... les coupables et les inno- « cents seront enveloppés dans une même mi- « sère..... » Mais l'énergie des huguenots, que de longs combats avaient trempés comme l'acier, ne devait pas être affaiblie par cette nouvelle attaque. Les plus décidés résolurent de faire tourner contre Rome la mesure complotée contre Genève. Le conseil voulant empêcher que l'excommunication ne fût

[1] Journal de Balard, p. 127. — Manuscrit de Roset, *Chronol.*, livre II, chap. xx. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 448. — Manuscrit de Gautier.

affichée dans les rues[1], ordonna « qu'on fît grand « guet au pont d'Arve, vers Saint-Victor, vers Saint- « Léger, qu'on fermât de bonne heure les portes et « qu'on les ouvrît tard. » Ce n'était pas assez. Cinq jours après (29 décembre 1527), le peuple, légitimement assemblé, se fit lire à haute voix la *Bulle d'or*, laquelle portait qu'outre l'Empereur et l'évêque, il n'y avait aucune autorité dans Genève. Puis une proposition hardie fut faite au conseil général, savoir « que non-seulement des lettres mé- « tropolitaines, mais encore aucune lettre *aposto-* « *lique* (c'est-à-dire aucune ordonnance émanée de « la cour des papes), ne fussent jamais exécutées « par aucun prêtre, ni par aucun citoyen. » — « Oui ! » s'écria-t-on de toutes parts. Il paraît que la votation fut presque unanime. Ainsi l'évêque des bords du Tibre trouvait sur les rives ignorées du Léman des hommes prêts à lui résister.

Ce vote alarmait quelques esprits d'une tendance traditionnelle, quelques âmes timides. Les hommes du *statu quo* conjuraient les hommes d'initiative de s'arrêter. Mais ceux-ci n'en avaient nulle envie. Ils répondaient que la Réformation triomphait chez les Suisses ; que Zwingle, OEcolampade, Haller prêchaient avec toujours plus de succès à Zurich, à Bâle, à Berne ; que le 7 janvier 1528, la fameuse dispute avait commencé dans cette dernière ville et que la victoire était restée à la sainte Écriture ; que les autels et les images, « le populaire le voulant, »

[1] Registres du Conseil des 24 et 29 décembre 1527. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 473, 474. — Manuscrit de Gautier. — Journal de Balard, p. 140.

avaient été jetés bas; qu'un culte spirituel leur avait été substitué et que tous, jusqu'aux enfants de quatorze ans, avaient juré d'observer « la loi luthé« rienne. » Les huguenots pensaient que si l'excommunication leur venait de Rome, l'absolution leur viendrait de Berne... ou plutôt du ciel.

Les plus gais d'entre eux firent plus. L'Église romaine avait, depuis des siècles, formé ses adhérents à unir les mascarades aux souvenirs les plus sacrés. Il y avait eu, dans quelques cantons, de grandes réjouissances pour l'abolition de la messe. Un tel feu ne pouvait être allumé en Suisse sans jeter sur Genève quelques étincelles. Baudichon de la Maison-Neuve, grand ennemi de la superstition, homme vif, turbulent même, hardi à tout entreprendre, résolut d'organiser le convoi funèbre de la papauté. Il attaquera Rome avec les armes que le carnaval romain lui fournit; il arrangera une grande procession. Tandis que les hommes sérieux lisaient la lettre de Dieu (l'Évangile), qui les absolvait de l'excommunication de son prétendu vicaire, les étourdis étaient dans une grande agitation; ils s'accoutraient dans les maisons de la plus étrange manière; ils se déguisaient qui en prêtre, qui en chanoine, qui en religieux; ils sortaient, s'assemblaient, s'alignaient, et bientôt ils défilaient dans les rues de la cité. Il y avait des moines blancs, des moines gris, des moines noirs; de gras chanoines, de maigres chapelains. L'un mendiait, l'autre chantait; celui-ci se donnait la discipline, celui-là se prélassait; un tel tenait un cilice à la main, et tel autre une bouteille. Quelques-uns se livraient à des actes

d'une bouffonnerie outrée; il y en eut même qui, pour imiter plus complétement les moines, allèrent jusqu'à prendre quelques libertés avec les femmes rangées en haie pour les voir, et quand un gros religieux faisait ainsi quelque mouvement burlesque, les applaudissements éclataient et la foule s'écriait : « Ils en font bien d'autres, vraiment! » En effet, la réalité était encore plus coupable que la parodie. En voyant cette procession tumultueuse, en entendant des chants lugubres, mêlés de bruyants éclats de rire, chacun se disait que la papauté s'en allait, et chantait son *De profundis*.

Les prêtres prirent cette affaire en fort mauvaise part, et à peine la procession était-elle finie que, rouges de colère, ils coururent se plaindre aux syndics de « la division faite contre eux par Baudichon « et par d'autres. » Les syndics renvoyèrent la plainte au conseil épiscopal, et celui-ci fit une sévère remontrance aux coupables. Mais De la Maison-Neuve et ses amis se retirèrent, bien convaincus que les prêtres avaient tort, et que c'était à eux que la victoire demeurerait[1].

On commençait donc, dans Genève, à estimer à sa juste valeur une excommunication cléricale. Personne n'en savait plus sur ce sujet que Bonivard, et il catéchisait sur ce texte difficile ses meilleurs amis. De leur nombre était François Favre, caractère ardent, esprit prompt, de mœurs un peu mondaines, mais bon citoyen et huguenot décidé. Favre

[1] Registres du Conseil des 15 et 17 janvier 1528.—Journal de Balard, p. 146. — Manuscrit de Gautier.

devait un jour, dans une occasion célèbre, être à la tête des libérateurs de Bonivard. Il venait quelquefois au prieuré, y trouvait d'ordinaire Robert Vandel, homme moins décidé que ses deux amis et qui ménageait encore l'évêque, mais qui était au fond l'un des esprits les plus indépendants, et que Bonivard avait fait châtelain des terres de Saint-Victor.

Ces Genevois et d'autres continuaient les conversations que Bonivard avait eues jadis, dans la même chambre, à la même table, avec Berthelier. Ils parlaient de Berne, de Genève, de la Suisse, de la Réformation, de l'excommunication. Bonivard trouva bientôt une occasion spéciale d'éclairer ses amis sur les actes du sacerdoce romain.

Il n'y avait personne dans Genève que le parti papal détestât plus que lui. Les ultramontains comprenaient encore que des légistes, des citoyens s'opposassent au clergé; mais un prieur!... Ses ennemis formèrent donc le projet de s'emparer des terres de Saint-Victor et de chasser Bonivard du monastère. Les huguenots l'ayant appris, épousèrent vivement sa cause, et le conseil même lui donna, pour se défendre, le 20 janvier 1528, six arquebuses avec six livres de poudre. C'étaient des armes peu monastiques; mais le bouillant Favre, qui était accouru, offrait son cœur et son bras; et, à dire vrai, Bonivard, au besoin, aurait fort bien su bander l'arquebuse et mettre feu. Il eut recours pourtant à d'autres défenseurs; il résolut d'aller plaider sa cause auprès des Ligues. Mais ceci même n'était pas sans danger, car les agents ducaux pouvaient

l'enlever en route; il en fit lui-même l'expérience. Favre, toujours prompt à aller où il y avait quelque danger à courir, offrit d'aller à Berne. Vandel devait s'y rendre en sa qualité de châtelain de Saint-Victor; ils partirent. Arrivés dans un village du pays de Vaud, les trois huguenots descendirent de cheval et se mirent à se promener tandis que leurs coursiers mangeaient l'avoine. Bonivard, du haut de son cheval, avait remarqué de grandes affiches sur les portes des églises; curieux de savoir ce que c'était, il s'approcha. Aussitôt il appela ses amis : « Venez, leur dit-il, ce sont des pièces curieuses, des « lettres d'excommunication. » Il se mit en devoir de les lire. Mais l'un de ses deux compagnons s'écria : « Arrêtez! car dès que vous les aurez lues, « vous vous trouverez par là même excommunié!..... » Ce bon huguenot s'imaginait que le mieux était de ne pas prendre connaissance de tels anathèmes et d'agir alors comme si l'excommunication n'existait pas; ce qu'on ne pouvait faire si on l'avait lue. Bonivard, homme de grand sens, profita de l'occasion pour faire comprendre à ses amis ce que vaut l'excommunication des hommes. « Si vous avez fait ce qui est mal, leur dit-il, Dieu « lui-même vous excommunie; mais si vous avez « agi justement, l'excommunication des prêtres ne « peut vous faire aucun tort. Il n'y a qu'un tribunal « duquel la conscience relève, celui du ciel. Le pape « et le diable ne nuisent qu'à ceux qui les craignent. « Faites donc ce qui est bon, et ne craignez rien. Les « foudres qu'ils lanceront contre vous se perdront « dans les airs. » Puis il ajouta en souriant : « Si le

« pape ou le métropolitain de Vienne vous excom-
« munient, le pape Berthold de Berne vous absou-
« dra[1]. » On répétait dans Genève les propos de Bonivard, et les excommunications papales y perdaient chaque jour leur crédit.

Ceci devenait alarmant; les officiers épiscopaux en informèrent l'évêque ; mais le prélat, qui faisait bonne chère dans ses bénéfices de Bourgogne, écartait tout ce qui pouvait troubler ses repas et son repos. Il n'en fut pas de même du duc et de ses ministres. Ce prince ne se contentait plus d'ambitionner la puissance temporelle du prélat; le regardant déjà comme déchu de ses droits, il se faisait évêque à sa place, presque pape. Le cabinet de Turin se disait que si aux principes de liberté politique venaient se joindre ceux de liberté religieuse, Genève tenterait de réformer la Savoie, par des conversations, des lettres, des livres, des missionnaires. Charles envoya donc au conseil un message qui fut lu dans les Deux-Cents, le 7 février. « J'apprends,
« disait ce prince, que la secte des *luthériens* se ré-
« pand parmi vous... Hâtez-vous de prévenir les
« ravages de cette *peste*, et pour cela, envoyez-moi
« le 17 février deux hommes chargés par vous de
« ouïr des choses fort nécessaires, concernant *mon*
« *autorité pour la foi.* »

Que répondraient les Genevois? Si un évêque se fait prince, pourquoi un prince ne se ferait-il pas évêque? La confusion des deux sociétés est une

[1] « Hominum anathemata a Bertholdo papa facile solvenda. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 35.)

source de continuelles perturbations. Le christianisme ne peut tolérer ni des césars qui soient papes, ni des papes qui soient césars. Et pourtant l'ambition pousse toujours à cette union de ces inconciliables pouvoirs. Le duc ne prétendait pas abolir définitivement le pouvoir épiscopal et s'en emparer; mais il voulait profiter de la fuite de l'évêque pour acquérir une influence qu'il saurait bien conserver, quand la dignité épiscopale aurait été restaurée. Il parlait donc, comme un pontife romain..... de son autorité pour la foi.

« Vraiment, dit le conseil, nous avons assez et « trop d'un pape, et ne nous soucions pas d'en avoir « deux, — un à Rome et l'autre à nos portes! » — Les citoyens étaient si irrités de cette étrange prétention de Charles, qu'on ne mit point à la réponse les formes voulues. « On n'écrira point « au duc, dirent les syndics, on ne lui députera « personne, attendu que nous ne sommes pas ses « sujets... mais on dira seulement au porteur de la « lettre que *nous nous conduisons très bien*, et que le « duc n'ayant pas charge de nous corriger, doit *se « mêler de ses affaires.* » Tel est l'arrêté que porte le registre de ce jour. Quant à La Baume, le pauvre prélat qui ne s'occupait beaucoup ni du pape ni du luthéranisme, écrivit le même jour aux Genevois qu'il leur permettait de « manger du laitage au ca- « rême prochain. » Cette permission culinaire rentrait dans sa sphère, et ce fut la plus importante missive de l'évêque en ce temps-là[1].

[1] Registres du Conseil du 7 février 1528.— Journal de Balard, p. 147.

Le conseil épiscopal ayant appris la réponse des syndics, fut dans un grand émoi. Il la trouvait rude, inconvenante ; il tremblait que Charles ne le confondît avec ces bourgeois arrogants. Il députa donc au duc, pour l'apaiser, l'un des plus notables d'entre les chanoines, M. de Veigy. Le révérend père partit ; pendant le chemin, tantôt il craignait la colère de Charles......, tantôt il jouissait à l'avance des politesses que la cour ducale ne pouvait manquer de lui faire. Mais à peine étant introduit auprès du duc, avait-il fait une profonde révérence, que l'évêque de Belley, placé à gauche de Son Altesse, et chargé d'être l'interprète de ses sentiments, l'apostropha brusquement, l'appela traître, huguenot..., l'outragea comme De la Thoy eût pu le faire. Mais ces injures n'étaient rien en comparaison de la colère de Charles ; il ne put se contenir, prit la parole, annonça les terribles projets qu'il avait formés contre Genève, déclara vouloir réduire en cendres cette ville indomptable, et finit en disant : « Si vous « n'en sortez, *vous serez brûlé dedans* avec tous les « autres... » Le pauvre chanoine s'efforça d'apaiser Son Altesse : « Ah ! Monseigneur, lui dit-il, je n'y « resterai pas ; moi et tous les chanoines qui som- « mes encore dans la ville, nous allons l'évacuer ! » Pourtant, de Veigy aimait le séjour de Genève et pensait que celui d'Annecy devait être d'un ennui mortel. Aussi, de retour dans la ville, oublia-t-il ses terreurs et ses promesses. Alors il reçut de Charles III ce court message : « Commandement, « sous peine de la vie, de sortir de Genève dans « six jours. » — « Il en sortit le 3e de mars, et

« à gros regrets, » ajoute Balard. Charles, avant de brûler la ville, voulait mettre les chanoines en sûreté[1].

[1] Registres du Conseil du 7 février et du 3 mars 1528.—Journal de Balard, p. 147, 149.

CHAPITRE SIXIÈME.

LES CHEVALIERS DE LA CUILLER SE LIGUENT CONTRE GENÈVE AU CHATEAU DE BURSINEL.

(Mars 1528.)

De tous côtés les partisans de l'absolutisme et de la papauté s'élevaient contre Genève, comme si la Réformation y était déjà établie. Il n'en était rien cependant. Genève, sorti du catholicisme romain, n'était point entré dans la Réforme; il se trouvait dans ces terres vagues et stériles, ce pays des négations et des contestations, qui s'étend de l'un à l'autre. Quelques-uns seulement commençaient à reconnaître que pour se séparer vraiment du pape, il fallait, comme Haller et Zwingle le disaient, obéir à Jésus-Christ. Bonivard, subtil examinateur, se livrait à ses réflexions, dans son grand siége à dos, au prieuré de Saint-Victor; il étudiait curieusement le singulier aspect que Genève présentait alors. « Spectacle étrange, disait-il, chacun veut com-« mander et nul ne veut obéir. De la tyrannie, nous « sommes tombés en vice contraire et pire, qui est « l'anarchie... Autant de tyrans que de têtes... ce « qui engendre le règne de la confusion. Chacun

« veut faire de la chose publique son profit ou son « plaisir particulier, — le profit tend à l'avarice, — « et le plaisir consiste à se venger de celui que « l'on hait. On frappe, — mais non pas les vrais en-« nemis de Genève... Blessez un ours, il ne sautera « pas sur celui qui lui aura fait la plaie, mais il « se vengera sur les premiers pieux ou sur le pre-« mier arbre qu'il rencontrera... Ainsi fait-on, hélas! « parmi nous. Ayant gémi sous un gouvernement « tyrannique, au lieu de l'amour de la liberté, nous « avons l'amour du libertinage. Il faut être apprentif « avant que d'être maître, et rompre plusieurs « cordes avant de savoir jouer du luth! Les hugue-« nots ont ôté le tyran, et n'ôtent pas la tyrannie. « Ce n'est pas liberté que de faire tout ce que l'on « veut, si l'on ne veut tout ce que l'on doit. O or-« gueil! tu perdras Genève! *Orgueil* a toujours pour « suivante *Envie;* et quand Orgueil veut monter « trop haut, cette vieille le happe par la queue, le « tire en bas, le fait descendre, tomber et se rompre « le col. — Les Ligues huguenotes ne suffisent pas. « Pour que la papauté recule, il faut que l'Évangile « s'avance. » Bonivard nous a conservé lui-même ces sages pensées[1].

Il n'était pas seul à les avoir. Les affaires de l'alliance attiraient souvent des Bernois à Genève, et convaincus que la Réformation seule sauverait cette ville, ils continuaient l'œuvre de Ab Hofen. Reçus au sein des familles, ils y parlaient contre les tradi-

[1] Bonivard, *Ancienne et nouvelle Police de Genève,* p. 398 à 400.— Ibid., *Chroniq.*, II, p. 473. — Manuscrit de Gautier.

tions humaines, et exaltaient la sainte Écriture. « Dieu nous parle du Rédempteur, disaient-ils, et « nullement du carême. » Mais les Fribourgeois, se jetant au milieu de ces conversations évangéliques, s'écriaient : « Obéissez à l'Église ! Si vous vous sé« parez de l'Église, nous romprons l'alliance[1]... »

Les *évêquains* étaient avec Fribourg, les *communiaires* étaient avec Berne. Ces derniers se divisaient en trois catégories. Il y avait les hommes politiques, pour lesquels la religion n'était qu'un moyen d'obtenir la liberté; les hommes sérieux et paisibles, qui demandaient la vraie piété (Bonivard nomme parmi eux Boutellier); enfin, les ennemis des prêtres, qui ne voyaient la Réformation que sous le point de vue négatif, et la regardaient essentiellement comme une guerre aux superstitions romaines. Un jour ces hommes, esprits sincères mais impatients, se dirent qu'on ne pouvait attendre plus longtemps, se rendirent à Saint-Victor, pour inviter le prieur à se mettre à leur tête; ils sonnèrent à la porte du monastère, et le frère portier alla prévenir Bonivard, qui ordonna de les faire entrer : « Nous voulons « abattre toute cérémonie papale, dirent-ils; nous « voulons chasser tous ministres d'icelle, prêtres, « moines... toute cette racaille papistique; puis « nous entendons appeler des ministres de l'Évan« gile, qui introduiront parmi nous la vraie réfor« mation chrétienne. »

Le prieur sourit en entendant ce discours : « Mes-

[1] Bonivard, *Ancienne et nouvelle police de Genève*, p. 398 à 400. — Ibid., *Chroniq.*, II, p. 473. — Manuscrit de Gautier.

« sieurs, dit-il d'un ton sarcastique, je trouve votre « opinion très louable, et je reconnais que tous les « ecclésiastiques (du nombre desquels je suis) ont « grand besoin d'être réformés. Mais ne faut-il pas « que ceux qui veulent réformer les autres, se « soient d'abord réformés eux-mêmes? Si vous ai- « miez l'Évangile comme vous le dites, vous vivriez « selon l'Évangile. Mais si vous voulez nous réfor- « mer, nous, sans vous réformer, vous, il est évident « que ce n'est pas l'amour pour l'Évangile qui vous « pousse, mais la haine que vous avez contre nous. « Et pourquoi nous haïssez-vous? Ce n'est pas parce « que nos mœurs sont aux vôtres contraires, mais « parce qu'elles leur sont semblables. Aristote dit « dans son *Éthique* (continua le savant prieur), et « l'expérience le confirme, que les animaux qui « vivent d'une même viande, s'entre-haïssent vo- « lontiers. Deux chevaux ne sont pas d'accord à la « même mangeoire, ni deux chiens autour du même « os. Il en est de même entre nous. Nous sommes « impudiques : vous l'êtes aussi. Nous sommes « ivrognes : vous l'êtes aussi. Nous sommes joueurs, « blasphémateurs : vous l'êtes aussi. Pourquoi donc « vous êtes-nous si contraires?... Nous ne vous em- « pêchons pas de vous livrer à vos menus plaisirs; « faites de même pour les nôtres, de grâce. Vous « voulez nous chasser, dites-vous, pour mettre en « notre place des ministres luthériens... Messieurs, « pensez bien à ce que vous entendez faire : vous « ne les aurez pas gardés deux ans que vous nous « regretterez. Ces ministres vous permettront de « contrevenir aux défenses du pape, mais ils vous

« interdiront de contrevenir à celles de Dieu. Il « faudra, selon leurs doctrines, que l'on ne joue « pas, que l'on ne se livre pas à la débauche, et « cela sous grièvé peine..... Ah ! combien cela vous « fâchera ! — C'est pourquoi, Messieurs, faites de « deux choses l'une : Ou laissez-nous en notre pre« mier état ; ou, si vous voulez nous réformer selon « l'Évangile, réformez-vous d'abord vous-mêmes. » Le discours n'était pas en tout point aussi raisonnable qu'il en avait l'air. *Ce sont les malades qui ont besoin du médecin*, et puisque ces enfants de Genève voulaient appeler des ministres de l'Évangile *pour introduire la vraie réformation chrétienne*, loin de les repousser, il fallait les encourager. Ces mondains pouvaient avoir au fond de leur cœur un vrai besoin de l'Évangile. Réprimandés par le prieur, ils se retirèrent. « Vraiment, disait Bonivard en les « suivant des yeux, ils s'en vont la queue entre les « jambes. Certes, je veux la réformation ; mais je « ne veux pas que ceux qui sont plus propres à « difformer qu'à réformer, prétendent en être les « commissaires[1]. »

De retour chez eux, ces huguenots se demandèrent s'ils se laisseraient arrêter par les ironies de Bonivard ; ils résolurent de suivre son précepte : de se réformer d'abord eux-mêmes ; mais ne sachant pas que la Réforme consiste avant tout à rétablir la foi et la moralité dans le cœur, ils entreprirent simplement d'élaguer certaines superstitions. Les lettres épiscopales permettant de manger du

[1] *Advis des difformes Réformateurs*, p. 149 à 151.

laitage en carême, De la Maison-Neuve et ses amis s'écrièrent : « On nous permet du *lait*, pourquoi pas « de la viande ?... » Puis répétant la leçon que leur avait faite les Bernois : La sainte Écriture ne dit-elle pas : *Mangez de tout ce qui se vend au marché?* Ils se mirent donc à manger de la viande tous les jours. Le conseil le vit avec inquiétude, et défendit les nouvelles pratiques, sous peine de trois jours de prison, au pain et à l'eau, et de cinq sous d'amende[1]. Mais, voulant tenir la balance égale, à peine avait-il frappé d'un côté qu'il frappa de l'autre, et condamna les quarante-quatre mamelouks fugitifs à la confiscation et à la mort.

Cette dernière sentence remplit de colère toutes les contrées environnantes; le sire de Pontverre surtout crut que le moment était venu de tirer l'épée; aussitôt des messagers parcoururent tout le pays qui s'étend entre les Alpes et le Jura. Ils gravissaient péniblement les chemins rocailleux qui conduisaient aux châteaux escarpés; ils traversaient le lac; partout ils convoquaient les gentilshommes, amis des mamelouks. Les seigneurs ne se firent point prier; ils se couvrirent de leurs armes, montèrent leurs coursiers, quittèrent leurs demeures, et se dirigèrent vers le lieu assigné pour rendez-vous, le château de Bursinel, près de Rolle, sur le riche coteau qui, partant du Jura, borde le lac en face du mont Blanc. Ces rudes gentilshommes arrivaient de la Vaux, du pays de Gex, du Chablais, du Gene-

[1] Registres du Conseil des 11 et 26 février 1528.—Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 479.

vois, du Faucigny; ils sautaient l'un après l'autre à bas de leurs montures, traversaient la cour et les salles en les faisant retentir du bruit de leurs armes; puis se serrant la main, ils s'asseyaient à une grande table, où ils se mettaient à *banquetter*. L'audace des Genevois était le sujet principal de leur conversation, « et Dieu sait comme ceux de « Genève étaient *déchiquetés*, » dit un contemporain.

Parmi ces seigneurs, le sire de Pontverre était le plus rempli de haine contre Genève. D'une taille athlétique, d'une force herculéenne, d'un caractère violent, hardi, énergique, d'une supériorité prononcée, il fut reconnu comme leur chef par les gentilshommes du château de Bursinel. Si ces gentilshommes méprisaient les bourgeois, ceux-ci le leur rendaient bien. « Il y a à Bursinel, disaient quel« ques Genevois, une assemblée de bandits, de bri« gands... » Mais il ne faut pas cependant prendre trop à la lettre ces dénominations un peu rudes. Les déprédations de ces gentilshommes attaquaient sans doute l'organisation sociale, et il était temps d'en finir avec ces mœurs du moyen âge. Pourtant, plusieurs d'entre eux étaient bons fils, bons époux, bons pères et même bons seigneurs; mais ils étaient impitoyables contre Genève. Ils se disaient l'un à l'autre, dans leurs propos de table, que les princes étaient bien parvenus, en France et ailleurs, à détruire les franchises des villes municipales, et que cette ville libre, la dernière qui subsistât, méritait un sort semblable, plus encore que les autres, puisqu'elle commençait à joindre un vice nouveau à ses vices anciens..., qu'elle écoutait Luther. « Il faut,

« ajoutaient-ils, qu'une lutte décide à qui, de la « chevalerie ou de la bourgeoisie, de l'Eglise ou « de l'hérésie, appartiendront les temps futurs. » Genève abattu, ils se croyaient maîtres de l'avenir. On a comparé Pontverre au célèbre Romain qui redoutait tant les Carthaginois, parce qu'il ne cessait de répéter, comme lui, dans toutes les réunions des nobles : *Delenda Carthago*[1].

On était à la fin du repas; les serviteurs du seigneur de Bursinel avaient été chercher dans les caves du château le meilleur vin de la Côte; les libations étaient nombreuses, et les chevaliers avaient trop bu. « Si advint, dit Bonivard, qu'on leur apporta « du riz ou *papet*, et des cuillers autant qu'il y avait « de personnes à table[2]. » Pontverre se lève; de cette main qui maniait si vigoureusement l'épée, il prend sa cuiller, la plonge dans le plat de riz, et la portant à sa bouche, il mange et s'écrie : « Ainsi « j'avalerai Genève et les Genevois. » Aussitôt tous les gentilshommes, « échauffés de colère et de vin, » prennent de même leur cuiller, mangent et s'écrient « qu'ils ne feront qu'une bouchée de tous les hu« guenots. » Pontverre n'en reste pas là; il prend une petite chaîne, suspend la cuiller à son cou et s'écrie : « Je suis *gentilhomme de la Cuiller*, et en « voici la marque! » — « Nous sommes tous de « cette confrérie! » disent les autres, et ils suspendent de même leurs cuillers sur leur poitrine; puis ils se donnent la main, se jurent fidélité, et enfin

[1] « Ne taschait, fors à la ruine de Genève.» (Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 482.)
[2] *Ibid.*

se séparent, remontent en selle, retournent dans leurs manoirs; et quand leurs voisins regardent d'un œil étonné ce qui leur pend au cou et leur demandent ce que cette cuiller signifie : « Nous voulons nous en servir pour manger les Genevois, « répondent-ils; ne voulez-vous pas être des nô- « tres ? » Ainsi se forma la confrérie qui se proposait pour but la conquête de Genève.

Partout on arbora la cuiller, comme au temps des croisades on avait arboré la croix; ce signe était caractéristique de ces chevaliers hâbleurs et bons vivants. Il se faisait chaque semaine des réunions dans les divers châteaux du voisinage. De nouveaux gentilshommes survenaient, se suspendaient la cuiller au cou en disant : « Puisque les « non-nobles s'allient (les Genevois et les Suisses), « les nobles le peuvent bien faire! » Ils établissaient « statuts et lois entre eux, couchés par écrit, « en forme de chose publique[1]. » Bientôt les « gentilshommes de la Cuiller » (ce fut le nom qu'ils prirent) s'appliquent à remplir fidèlement leur vœu; ils s'élancent de leurs châteaux, ils pillent les propriétés des Genevois, ils leur coupent les vivres et les serrent de plus près de jour en jour. Quand ils arrivent jusque près de la ville, sur les hauteurs de Pregny, de Lancy, de Cologny, ils joignent la dérision à la violence; ils prennent leur cuiller à la main, et la brandissent dans les airs, comme s'ils voulaient s'en servir pour avaler la ville, qui s'étend riante à leurs pieds.

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 483.

L'alarme dans Genève grandissait de jour en jour ; les citoyens appelaient les Suisses à leur aide, fortifiaient la ville et faisaient bon guet. Dans toutes les réunions d'amis on se racontait le fameux repas de Bursinel. Les Genevois en vinrent, dit une chronique, jusqu'à ne vouloir plus se servir de l'innocente *cuiller*, tellement ils l'avaient prise en horreur. Plusieurs de ceux qui lisaient l'Évangile se mirent à demander à Dieu de sauver Genève ; et le 23 mars, les membres du conseil firent coucher sur les registres ces mots que nous copions : « Puis-« sions-nous être délivrés des maux que nous en-« durons, vaincre et avoir la paix ! — Que le Tout-« Puissant veuille nous le donner[1] ! »

Pontverre n'était pas un coureur d'aventures, il avait un esprit capable de discerner les besoins de la politique de son parti. Deux hommes, dans Genève, préoccupaient surtout alors ses pensées : l'évêque et le prieur. Il fallait, selon lui, rallier l'un et châtier l'autre.

Il commença par Bonivard ; personne n'était plus détesté que lui dans le parti féodal. Que le chef d'un monastère se rangeât avec les huguenots semblait un affreux scandale. Nul d'ailleurs, à cette époque, ne proclamait plus haut que le prieur les principes opposés au pouvoir absolu ; il le montra bientôt.

A Cartigny, sur la rive gauche du Rhône, à deux lieues de Genève, il avait un fief qui relevait des

[1] Registres du Conseil des 14, 23, 24 mars. — Journal de Balard, p. 156. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 482, 486, etc.

ducs de Savoie : « C'est un chastel de plaisance, « disait-il, et non une forteresse ; » toutefois, il avait coutume d'y tenir garnison. Le duc s'en était emparé pendant la captivité de son vassal, et avait répondu aux fréquentes réclamations de Bonivard, « qu'il n'osait le lui rendre, de peur d'être excom- « munié par le pape. » La Saint-Michel étant venue, temps auquel on recouvrait les revenus, le gouvernement savoyard s'opposa à ce que les tenanciers payassent leurs rentes au prieur ; celui-ci en fut indigné, et les principes qu'il établit alors méritent d'être rappelés. « Les droits du prince et du sujet « sont réciproques, dit-il. Si le sujet doit obéissance « au prince, le prince doit justice au sujet. Si le « prince peut contraindre le sujet, quand il lui re- « fuse obéissance dans des cas où elle lui est légi- « timement due, le sujet aussi a le droit de refuser « obéissance au prince, quand celui-ci lui refuse « justice. Que le sujet soit alors sans crainte et se « tienne sûr qu'il a Dieu pour lui. Les hommes « peut-être ne seront pas de son côté ; mais s'il a la « force de résister aux hommes, moi, je l'assure « de Dieu[1]. »

Bonivard, décidé à obtenir justice, présenta au conseil de Genève *les lettres impétrées* qui établissaient ses droits, et demanda d'être soutenu *à forme d'icelles*. Cette demande trouva d'abord une certaine opposition dans le conseil général. « La « ville, disait-on, avait déjà bien assez de ses pro- « pres affaires, sans se charger encore de celles du

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 477.

« prieur. » Mais plusieurs huguenots soutinrent l'avis contraire. « Si le duc a dans Saint-Victor un « seigneur à sa guise, disaient-ils, il en pourra « survenir pour nous de graves inconvénients. « D'ailleurs, l'énergique prieur a toujours été « ferme au service de la ville. » Cette considération l'emporta, et le conseil général décida qu'on maintiendrait le droit de Bonivard, *à mains armées*, s'il le fallait.

Alors celui-ci fit ses préparatifs. « Puisque je ne « puis avoir justice civile, dit-il, je recourrai au « droit des gens, qui est de repousser la force par « la force. » Le petit souverain de Saint-Victor, qui comptait dix moines pour sujets, qui ne possédait plus les coulevrines de son oncle, et qui n'avait pour faire la guerre d'autre ressource que quelques arquebusiers, que lui engageait un aventurier bernois, plus quatre livres de poudre, se décida à marcher contre le puissant duc de Savoie, prince de Piémont, et même à braver ce pape-roi qui jadis n'avait qu'à froncer les sourcils pour faire trembler l'univers. Périsse Saint-Victor plutôt que les principes!

Bonivard fit venir un héraut et lui dit : « Le « duc de Savoie a usurpé ma souveraineté; tu iras « donc à Cartigny, et tu y feras des *cries* par toute « ma terre, en ces termes : « Que nul n'ose en « icelle exécuter ni lettre papale, ni lettre ducale, « sous peine d'être pendu. » On voit que Bonivard usait largement de son pouvoir suprême. Le héraut, dûment accompagné, fit autour du castel cette terrible publication; puis un capitaine, un commis-

saire et quelques soldats, envoyés par Bonivard, prirent en son nom possession de son domaine, *à la barbe du pape et du duc*. Il était tout glorieux de cet exploit. « Le pape et le duc n'ont osé mander « des gens pour empêcher mon capitaine de faire « son *recouvre*, » dit-il dans sa bonhomie; car, quoique petillant d'esprit, Bonivard était aussi bon homme.

La crainte qu'il attribuait au duc ne fut pas de longue durée. Les terres de Cartigny étaient proches de celles de Pontverre, et à peine la confrérie de la Cuiller était-elle formée, qu'une expédition dirigée contre le castel fut le prélude des hostilités. Un prévôt ducal et des hommes d'armes se présentèrent le 6 mars 1528 devant le château. En vain Bonivard avait-il commandé à son capitaine de se défendre, le castel fut pris. Le prieur, indigné, s'écria : « Mes gens se sont laissé surprendre! » Il crut, ainsi que tous les Genevois, que le duc avait gagné le commandant : « Le capitaine de « Cartigny, après avoir mangé la figue, a vendu le « cabas, » disait-on dans les réunions des huguenots, c'est-à-dire qu'après avoir profité des revenus du domaine, il avait trafiqué du capital, du château même.

Le prieur de Saint-Victor, décidé à reprendre sa possession sur les troupes de Son Altesse, s'entendit avec un ancien conseiller bernois, nommé Boschelbach, homme d'un caractère assez peu recommandable, qui lui avait probablement procuré les quelques soldats de sa première expédition, et qui, cette fois-ci, faisant de plus grands efforts, lui

recruta un corps d'armée de vingt hommes. Bonivard se mit lui-même à la tête de la troupe, la fit marcher en ordonnance, lui commanda de tenir le feu sur les arquebuses, et fit halte en vue du château. Bonivard, qui parlait très bien, se fiait encore plus à sa langue qu'à ses armes; il voulait donc d'abord exposer ses droits; en conséquence, l'ancien conseiller bernois, accompagné de son serviteur, nommé Thiébault, s'avança et demanda, de la part du prieur, à parlementer. Pour toute réponse, la garnison fit feu, et Thiébault tomba mort.

Le soir, tout Genève était agité. Les citoyens émus, exaspérés, couraient en armes par les rues, et ne parlaient que d'aller à Cartigny venger la mort de Thiébault. « Calmez-vous, dit le Bernois, « je ferai tel rapport à Messieurs de Berne, que « Monsieur de Savoie, qui est cause de tout ce « mal, en portera la pâte au four. » Les syndics n'avaient pas promis d'attaquer la Savoie; c'eût été une grosse affaire, mais seulement de défendre Bonivard; pour dégager leur promesse, ils établirent des corps de garde sur les autres terres de Saint-Victor, avec ordre de les garantir de toute attaque. Cartigny fut perdu pour le prieur; mais il était prêt à endurer bien d'autres sacrifices. Il avait sans doute des défauts, et en particulier il se liait trop facilement avec des hommes peu estimables, Boschelbach, par exemple; mais il y avait en lui de nobles aspirations. Il savait qu'en continuant à suivre la même ligne de conduite il perdrait son prieuré, il serait jeté en prison, peut-être mis à

mort : « Mais qu'importe? pensait-il, si à tel prix « le droit est maintenu et la liberté triomphe[1]! »

Le sire de Pontverre s'occupait d'un projet plus important que la ruine de Bonivard; il voulait, nous l'avons dit, rallier l'évêque. Doué d'un grand sens politique, voyant mieux et plus loin que le duc et le prélat, il comprenait que si la guerre aux nouvelles idées devait réussir, il fallait que tous les anciens pouvoirs se coalisassent contre elles. Rien de plus déplorable à ses yeux que la division survenue entre Charles III et Pierre de La Baume; il entreprit donc de les réconcilier. Il leur fit comprendre qu'ils avaient des ennemis communs, et que leur union seule les mettrait à même d'écraser les huguenots. Il effraya l'évêque en lui insinuant que la Réformation allait non-seulement abolir le catholicisme, mais encore lui enlever à lui ses revenus et ses dignités. Il lui insinua même que l'hérésie s'était déjà glissée à son insu dans sa propre maison, et avait atteint son premier valet de chambre, Guillaume de La Mouille, qui jouissait de toute sa confiance[2]; l'évêque, voulant profiter aussitôt des avis de Pontverre, se hâta d'écrire à de La Mouille : « Je ne veux souffrir aucune occasion d'engendrer « dans mon diocèse quelque mauvaise et maudite « secte, — qui déjà règne, comme j'entends. « *Vous avez été assez lent à m'en avertir*... Dites-

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 475, 480, 502. — Manuscrit de Gautier.

[2] Voir dix-neuf lettres de l'évêque à Guillaume de La Mouille, son chambrier, dans Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, II, p. 461 à 485.

« leur hardiment que je ne les endurerai point[1]. »

Cependant la grande et difficile affaire pour le prélat était de se réconcilier avec le duc. Plein de confiance dans ses talents pour l'intrigue, il crut que sans se brouiller tout à fait avec Hugues et les Genevois, il pourrait se rétablir en bons rapports avec Son Altesse. « C'est un cocher à tous vents, s'écria « Bonivard, il veut chevaucher l'un, et puis mener « l'autre par la bride ! » L'évêque commença ses manœuvres : « Si j'ai quitté Genève, fit-il dire au « duc, c'est pour n'être pas obligé d'y faire quelque « chose qui vous déplaise. » Il s'était au contraire sauvé, on se le rappelle, pour échapper à Charles III, qui voulait le *happer ;* mais ce prince, content de voir La Baume se remettre sous sa direction, fit semblant de le croire, et lui donna mainlevée de ses revenus. Étant ainsi réconciliés, l'évêque et le duc se mirent à travailler ensemble à étouffer la Réformation. « Bien, dit Bonivard, Pilate et Hé« rode deviennent amis, d'ennemis qu'ils étaient « auparavant. »

L'évêque s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait être à la fois avec le duc et avec Genève, et se jetant toujours plus dans les bras de la Savoie, il se tourna contre ses sujets et ses ouailles. Aussi l'un des hommes d'État les plus éclairés qu'ait possédé la république de Genève, disait-il, au dix-septième siècle, à un seigneur de la Grande-Bretagne qui lui adressait des questions sur l'histoire de Genève : « Dès ce « temps, l'évêque devint fort odieux à la ville, qui

[1] Galiffe, *Materiaux pour l'histoire de Genève*, II, p. 477.

« ne pouvait plus le considérer que comme un en-
« nemi déclaré[1]. » Ce fut l'évêque qui déchira le contrat qui avait subsisté entre Genève et lui.

[1] Mémoire à lord Townshend sur l'*Histoire de Genève*, par le secrétaire d'État Chouet. — Manuscrit de Berne, VI, 57.

CHAPITRE SEPTIÈME.

MENÉES DU DUC ET DE L'ÉVÊQUE.

(Printemps et Été 1528.)

La première démarche que Charles exigea de son nouvel allié, fut de révoquer les droits civils qu'il avait rendus aux citoyens. L'évêque y consentit. Pour enlever au magistrat séculier des attributions temporelles, il résolut de faire usage des armes spirituelles. Les prêtres, évêques et papes ont toujours trouvé qu'elles étaient d'un usage très profitable dans les affaires politiques ; on a même vu des princes d'une grande puissance trembler devant ces feuilles jetées dans le monde par le grand prêtre du Vatican. L'évêque fit donc afficher aux portes des églises défense aux magistrats de juger les causes civiles, sous peine d'*excommunication* et de cent mines d'argent d'amende. Il semble que le prélat avait jugé prudent de prendre par la bourse ceux que ses *lettres* n'épouvanteraient pas. « Otez « ces lettres, dirent gravement les syndics au secré« taire épiscopal, et reportez-les à l'évêque, car « elles sont contraires à nos franchises. » En même

temps, s'adressant aux juges : « Vous administrerez « la justice, dirent-ils, nonobstant l'excommunica- « tion. » Ceci se passait à Genève au commencement du seizième siècle.

En apprenant ces ordres hardis, l'évêque-prince se réveilla... On eût dit que l'esprit des Hildebrand et des Boniface venait tout à coup animer le faible La Baume. « Quoi ! écrivit-il aux Genevois, sous « couleur de maintenir vos libertés, vous voulez « usurper notre souveraineté... Prenez-y garde, « car si vous persévérez, nous en ferons, avec « l'aide de Dieu, une punition telle qu'elle servira « d'exemple à d'autres... Le morceau que vous « voulez avaler est de plus difficile digestion que « vous ne paraissez le croire, Messieurs... Nous « vous commandons de renoncer à l'administration « de la justice, de recevoir le vidame qu'il plaira « au duc de vous envoyer, de lui laisser user de « son pouvoir, comme l'on faisait du temps des « princes illustrissimes, prédécesseurs de Monsei- « gneur, enfin de remettre à Son Altesse et à moi « toute l'affaire des fugitifs. Si dans quinze jours « vous ne vous désistez pas de toute opposition à « notre autorité, nous vous déclarerons nos enne- « mis ; nous emploierons toutes nos puissances et « toutes celles de nos parents et amis à vous punir « de l'outrage que vous nous faites, et nous nous « appliquerons à vous perdre totalement, quel que « soit le lieu où vous vous soyez sauvés. »

A l'ouïe de ces paroles, adressées par le pasteur de Genève à ses paroissiens, l'émotion fut grande dans la ville ; car si l'évêque faisait de si terribles me-

naces, c'était pour établir dans Genève la puissance d'un prince étranger. Les vrais huguenots, qui ne voulaient ni du duc, ni de l'évêque, se turent en cette circonstance, et laissèrent agir le parti épiscopal, dont Hugues était le chef. Deux ambassadeurs de l'évêque ayant été admis le 14 juin 1528 en conseil général, le premier syndic leur dit : « Si « l'évêque veut établir parmi nous un vidame pour « exercer la justice, nous l'accepterons ; mais les « ducs de Savoie n'ont jamais eu dans Genève qu'une « puissance illégitime. Nous n'avons pas d'autre « prince que l'évêque. Ne se souvient-il plus des « grands maux advenus à la cité à cause des vida- « mes savoyards ?... Les citoyens, sans cesse me- « nacés, plusieurs d'entre eux emprisonnés, des tor- « tures, des têtes coupées, des corps écartelés... Mais « Dieu nous a secourus, et nous ne voulons plus « vivre en une telle misère..... Non, continua avec « émotion le premier syndic, nous ne renoncerons « pas à l'indépendance que nos chartes nous assu- « rent..... Plutôt que de la perdre, nous perdrons « nos corps, nos biens, nos femmes, nos enfants..... « Nous donnerons tout, jusqu'à nos derniers sou- « pirs, jusqu'aux dernières gouttes de notre sang... » De telles paroles, prononcées avec chaleur, émeuvent toujours les masses. Aussi, quand le peuple eut entendu ces mots, il s'écria tout d'une voix : « Oui ! oui ! nous voulons que la réponse se fasse « ainsi ! »

Cette déclaration fut aussitôt envoyée en Suisse; et, chose étrange, cet enthousiasme patriotique trouva quelques railleurs dans ce noble pays. Genève était si

petit et si faible, que sa résolution de résister à un prince aussi puissant que le duc semblait insensée; les Suisses avaient oublié que leurs ancêtres, quoique en petit nombre, avaient vaincu l'Autriche et la Bourgogne. « Ces Genevois *sont tous fous*, di-« rent-ils. » En apprenant cette injure, le conseil de Genève se contenta de consigner dans ses registres cette naïve et sublime déclaration : « Quant à ce « que nos ambassadeurs nous rapportent que les « Suisses disent de nous, il est ordonné de leur « écrire que nous *sommes tous sages*[1]. »

En apprenant ces choses, La Baume, qui se trouvait alors à la Tour de May, en Bourgogne, se mit dans une grande colère. Il allait çà et là; il rudoyait ceux qui l'entouraient, et faisait entendre contre Genève des discours pleins de menaces. Il enveloppait alors tous les Genevois dans la même proscription, et ne se souciait pas plus des conservateurs, tels que Besançon Hugues, que des réformateurs tels que Baudichon de la Maison-Neuve. Il en voulait à tous ces citoyens qui venaient le troubler par leurs discours hardis, jusque dans sa retraite paisible. « Pour lui, la plus douce vertu d'un « prélat était de tenir gros plat et friande table, « avec bons vins, et, dit un témoin qui était souvent « son commensal, il s'en donnait jusqu'à *passer* « *trente et un*. Il était, de plus, libéral aux femmes

[1] Registres du Conseil des 23 et 30 avril; 24 mai; 2, 9, 14 juin; 7 août 1528. — Journal de Balard, p. 160 à 170.—Lettres de La Baume, *Archéologie*, II, p. 15. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 493. — Manuscrit de Gautier. — Bonivard, *Ancienne et nouvelle Police de Genève*, p. 384.

« suspectes, fort superbe, et faisant grosses pompes. »

Un jour qu'il sortait de table et avait *passé trente et un* (cette expression proverbiale fait peut-être allusion aux mois dont les jours ne doivent jamais dépasser ce chiffre), on vint lui annoncer qu'un messager de Genève, porteur d'une lettre du conseil, demandait à lui parler. « Messieurs de Genève se « rappelant, dit le syndic Balard, que *dulce verbum* « *frangit iram* [1], lui écrivaient toutes sortes de bons « propos. » Ce messager, Martin de Combes, ayant été introduit devant le prince-évêque, le salua profondément, et s'approchant courtoisement lui remit les douces lettres dont il était porteur. Mais la vue seule d'un Genevois fit bouillonner le sang de l'évêque, et, perdant toute mesure, il lui dit en « grosse « fureur : D'où es-tu ? — De Genève. — Tu en as « menti, » reprit l'évêque ; puis ne se souciant pas de se contredire, il ajouta : « Vous avez changé la « couleur de vos robes, à Genève ; » voulant sans doute accuser les Genevois de faire une révolution ou une réformation. « Viens çà, continua-t-il, dis à « ceux de Genève qu'ils sont tous traîtres, — tous, « hommes, femmes, enfants, petits et grands ; qu'a- « vant qu'il soit peu, je ferai faire justice, et qu'il « en sera parlé. Qu'ils ne m'écrivent plus jamais... « Tous ceux de cette ville que je rencontrerai, je les « ferai mettre à mort... Et quant à toi, ôte-toi vite « d'ici. » Le pauvre messager, qui tremblait comme la feuille, ne se le fit pas dire deux fois.

La Baume, qui avait oublié le traité de Plutarque

[1] « Une douce parole apaise la colère. »

De cohibenda ira, ne pouvait se remettre de son émotion et se promenait d'un pas agité dans la chambre. Se rappelant tout à coup certaines paroles piquantes, tenues en Suisse par Ami Girard, ce huguenot si distingué, si instruit, si dévoué, qui était habituellement député de Genève à Berne et à Fribourg : « Faites revenir cet homme, » dit-il à ses gens. Le pauvre De Combes fut ramené comme un criminel dont la corde s'est une première fois rompue, et que l'on va pendre une seconde fois : « Dis « bien à ceux de Genève ce que je t'ai commandé « de leur dire, s'écria l'évêque. Il y en a un qui a « dit, je le sais (c'était Ami Girard), que je veux « brider Genève, pour que Monsieur de Savoie « puisse chevaucher dessus... Je m'en vengerai... « ou j'y perdrai la vie... Vide incontinent ma pré« sence. Va-t'en, retourne vers tes huguenots. »

Le messager se retira sans mot dire et vint rapporter à Genève le violent message du prélat. Il n'avait rien d'écrit ; mais toute la scène était restée gravée dans sa mémoire. « Comment ! disaient les « huguenots, il a dit cela ! » Et ils le lui faisaient répéter, ce que Combes ne manquait pas de faire. Alors les murmures redoublèrent. Les Genevois disaient que « si, dans les premiers siècles, les mi« nistres de l'Église s'étaient concilié le respect par « leur doctrine et leur caractère, maintenant ils ne « cherchaient leur force que dans l'alliance avec les « princes du monde ; qu'autrefois la vocation d'un « évêque était le martyre ; que maintenant c'était la « table, le vin, les pompes, des chevaux blancs, « et... des éclats de colère. » Tout cela portait un

coup mortel à la considération due au clergé. Le conseil fut cependant plus sage que le prélat; il ordonna qu'*on ne lui répondrait pas;* cette décision au reste était conforme à l'usage, vu que le rapport avait été fait aux syndics de vive voix, sans lettre officielle. La Baume, au moment où il avait donné audience à l'envoyé de Genève, était trop agité pour tenir la plume ou dicter quelques paroles de sens à l'un de ses secrétaires. Mais les magistrats de Genève, au contraire, étaient toujours les hommes de la règle et de la loi[1].

Tandis que l'évêque se mettait en colère comme un soldat, le duc de Savoie convoquait un synode comme un évêque. Ce n'était pas assez que la doctrine évangélique *infestât* Genève, elle faisait invasion dans ses États. Déjà elle comptait des partisans en Savoie, et même les Alpes n'avaient pas été un suffisant boulevard pour arrêter ces invasions nouvelles; quelques semences d'Évangile, venant de Suisse, avaient passé le Saint-Bernard, malgré la vive opposition du plus zélé prélat qu'il y eût dans le Piémont, on peut dire dans toute l'Italie, Pierre Gazzini, évêque d'Aoste, qui plus tard devait lutter dans sa ville épiscopale avec les disciples de Calvin, et avec Calvin lui-même. Doué d'une haute intelligence, d'un catholicisme ardent, d'une grande énergie de caractère, Gazzini était décidé à faire aux hérétiques une guerre à mort, et c'était d'après ses conseils qu'un synode avait été convoqué.

[1] Registres du Conseil du 25 août. — Journal de Balard, p. 178. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 495.

L'assemblée s'étant formée le 12 juillet (1528), Gazzini fit un tableau déplorable de la position. « Mes « seigneurs, dit-il, les nouvelles sont de toutes parts « désolantes. Des Suisses et des Genevois répandent « le *livre maudit*. Douze gentilshommes savoisiens sui- « vent incessamment les doctrines de Luther. Toutes « nos paroisses entre Genève et Chambéry sont in- « fectées de livres défendus. On ne veut plus payer « les messes; on ne veut plus observer les jeûnes; « des gens vont partout criant qu'il faut vendre les « biens des abbés et des prélats, pour nourrir les « pauvres et les souffreteux!... » Gazzini ne se contenta pas de faire connaître le mal, il en chercha la cause. « Genève, dit-il, en est le foyer, » et il demanda, pour le détruire, les mesures les plus violentes[1]. Le duc se décida à mettre tout en œuvre pour éteindre ce feu, « qui ne cessait de lancer de « Genève dans la Savoie, disait-on, ses flammèches « incendiaires. »

Il ruminait depuis quelque temps une nouvelle pensée. Voyant les difficultés que l'annexion pure et simple de Genève à la Savoie rencontrait de la part des Suisses, il avait imaginé une autre combinaison; savoir, de faire son second fils, enfant de quatre ans, comte ou prince de Genève. Les circonstances étaient favorables. Pierre de La Baume était désigné comme successeur de l'archevêque de Besançon; il ne se ferait sans doute pas prier pour céder un évêché quand on lui offrait un archevê-

[1] Gazzini, *Mémoire au Saint-Père*. (Archives de Turin, Correspondance romaine.)— Gaberel, *Hist. de l'Église de Genève*, I, p. 95.

ché. Le duc envoya donc des députés à l'Empereur et au pape pour arranger avec eux cette affaire. Hugues, toujours prompt à payer de sa personne pour sauver sa patrie, partit aussitôt avec trois autres citoyens pour Berne et Fribourg. Mais il trouva les confédérés fort refroidis pour Genève. « Vous êtes bien fiers, » dit en plein conseil l'avoyer bernois aux députés de Genève, et, ajoute Hugues, « ils nous lavèrent bien la tête. » Le duc avait fait jouer tous les ressorts; et quoiqu'il fût avare, il avait répandu à profusion des écus au soleil. « Ah! disait Hugues, jamais M. de Savoie « n'envoya tant d'argent ici, par un coup. Tout pour « vrai. » Et il ajoutait sarcastiquement en parlant de MM. de Berne : « Le *soleil* les a aveuglés[1]! »

Les Genevois se voyaient seuls; les puissances monarchiques de la chrétienté, le Piémont, la France, l'Empire, se levaient contre leur liberté naissante; les Suisses eux-mêmes les abandonnaient; mais aucun d'eux n'hésita. Ami Girard et Robert Vandel, alors députés en Suisse, frémirent d'indignation, et pleins d'une énergie qui rappelle l'ancienne Rome, ils écrivirent à leurs concitoyens : « Plutôt que de « faire ce qu'on vous demande, mettez le feu à la « ville et *commencez par nos maisons*[2]. »

Alors le duc se prépara à appuyer ses prétentions de plus énergiques moyens. Ses agents se répandirent tout autour de Genève; ils allaient de porte en porte, de maison en maison, et disaient aux

[1] Lettre de B. Hugues. (Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, II, p. 525, 526.)

[2] Lettres de R. Vandel et de A. Girard. (*Ibid.*, p. 533.)

paysans de la contrée : « Ne soyez pas si hardis de « porter des vivres à Genève. » D'autres se rendaient de château en château, et disaient aux seigneurs : « Que tous gentilshommes fassent accou- « trer leurs gens d'habillements et d'armes, et « soient prêts au son de la cloche. »

Mais le duc n'intriguait pas seulement au dehors; il mettait tout en œuvre dans la ville même. Des gentilshommes de Savoie faisaient des visites, donnaient des festins, *pratiquaient* certains particuliers, leur promettant, « s'ils voulaient faire *leur devoir,* » une grande quantité d'argent. Les moines surtout comprenaient que le glas de la moinerie n'était pas loin de sonner, et redoublaient d'efforts pour assurer le triomphe de la Savoie dans Genève. Trois d'entre eux, Chappuis, supérieur des dominicains, fort avancé dans la confiance de Son Altesse, qui avait logé dans son cloître; Gringalet et Levrat, simples religieux, avaient de fréquentes conférences dans le couvent de Plain-Palais, dans la chambre du prieur, autour d'une table sur laquelle se trouvaient de petites clefs d'argent; tout à côté étaient des listes où se lisaient les noms des principaux ecclésiastiques et laïques genevois, dont Chappuis croyait pouvoir espérer quelque secours. Les trois moines soulevaient les clefs, les considéraient avec complaisance, puis les posaient sur tel ou tel nom. Le duc, sachant que l'intrigue et la vanité sont les péchés originels des moines, avait envoyé au prieur ces clefs (armes du Faucigny, province ennemie de Genève) : « Gagnez-nous des amis dans les couvents « et dans la ville, lui avait-il fait dire, et pour cela

« distribuez ces clefs avec discernement; quiconque « les portera sera à nous. » C'était une décoration mystérieuse au moyen de laquelle le duc espérait faire des partisans à l'annexion. Chappuis et Levrat se mirent à pratiquer les laïques dans la ville; Gringalet se chargea de gagner les religieux. Malgré toute l'habileté qu'ils y mirent, cette manœuvre ne fut pas toujours couronnée de succès. Un jour, Gringalet s'approcha de deux d'entre les moines, Bernard et Nicolas, et fit luire le talisman à leurs yeux; mais les deux frères regardèrent froidement ces *babioles*, sans montrer aucune envie de les posséder. Le moine ducal, s'apercevant que la clef restait sans vertu, dit à ses collègues : « Si « nous ne réussissons pas dans notre projet, si la Sa- « voie et la papauté ne triomphent pas dans Ge- « nève, nous abandonnerons cette ville ingrate; « nous transporterons ailleurs les biens du couvent, « et nous ne laisserons ici que les murailles! » Bernard et Nicolas, qui penchaient du côté des lumières, furent effrayés, et estimant que c'était là une affaire de grande importance, ils dénoncèrent le complot au conseil. « Voilà donc à quoi servent les « moines! dirent les syndics; ce sont des traîtres, « prêts à livrer la ville à l'étranger. Nous allons y « mettre ordre. » Ils commandèrent le silence aux deux religieux, et la nuit étant venue, le conseil se transporta au monastère des dominicains. Les huissiers frappèrent à la porte; le concierge ouvrit et regarda étonné la noble compagnie. Aussitôt les syndics donnèrent l'ordre de rassembler tout le couvent. L'épouvante fut grande parmi les moines;

Chappuis, Gringalet et Levrat tremblaient, ne doutant pas qu'on ne les eût trahis. Ils se hâtèrent de cacher les petites clefs, et se rendirent inquiets à la salle commune. Tous les frères étaient réunis : « Nous connaissons vos intrigues, leur dit le pre« mier syndic ; nous savons pourquoi vous distri« buez dans Genève les clefs de ces *Turcs* (*Turca« norum*), de ces Faucignerans... Mieux vaudrait « dire vos prières que de vous mêler de politique. « Vous renoncez soi-disant au monde, révérends « frères, et puis vous ne faites autre chose que « d'intriguer pour les choses de ce bas monde. Vous « avez, nous dit-on, l'intention d'emporter vos « biens, vos reliques et vos joyaux ; doucement... « nous vous déchargerons de cette peine ; nous al« lons les soigner dans la grotte de Saint-Pierre, et « mettre vos personnes en lieu sûr... » Le conseil fit inventorier les biens du couvent ; il laissa généreusement trois calices aux moines pour la célébration de la messe ; il bannit Chappuis, Gringalet et Levrat, et plaça les autres frères sous la surveillance de deux députés du conseil. Les moines avaient les ailes coupées, et la Réforme commençait [1].

[1] Registre du Conseil des 10, 11, 20 octobre 1528. — Journal de Balard, p. 183.

CHAPITRE HUITIÈME.

MORT DE PONTVERRE.

(Octobre 1528 à janvier 1529.)

Chappuis, Gringalet et Levrat remplissaient de leurs plaintes tous les lieux où ils passaient, et tous les dévots les regardaient comme des martyrs. Les chevaliers de la Cuiller, apprenant le sort dont les institutions monastiques étaient menacées dans Genève, résolurent de venger la religion, et de faire tout le mal qu'ils pourraient à cette bourgeoisie audacieuse. Pontverre avait déjà commencé la campagne par une petite scène de pillage, qui n'a d'autre importance que de peindre les mœurs de cette époque. Voulant piller et voler les Genevois *à leur barbe*, il avait fait dire à ses tenanciers d'aiguiser leurs faux. L'un des premiers jours de juin, les paysans mettent la faux sur l'épaule; le seigneur se place à leur tête, ses hommes d'armes les entourent, et tous se dirigent vers les prés des Genevois, situés sur la rive gauche de l'Arve, à un quart d'heure seulement de la ville. Les faucheurs arrivés, aiguisent leurs instruments, puis, du tran-

chant de leurs faux, ils font tomber l'herbe fraîche. Ils arrivent finalement dans un pré qui appartenait à Bonivard; voler le prieur était *chose exquise* pour Pontverre. Cependant les Genevois ayant appris ce qui se passait, étaient accourus, et avaient aperçu à côté des faucheurs une troupe dont les armes étincelaient aux rayons du soleil; Bonivard reconnut facilement le seigneur de Ternier. Les huguenots pouvaient à peine se contenir. Le chef des chevaliers de la Cuiller ayant recommandé à ses gens de ne pas laisser debout un brin d'herbe, s'approcha du pont d'Arve, qui séparait les deux pays, et, apostrophant les Genevois rassemblés sur la rive droite, il se mit à leur dire des outrages et à les défier. « Allons, courage! leur disait-il; passez le « pont; venez recueillir le foin que nous vous avons « abattu. » Les Genevois chargent leurs armes, et les deux bandes commencent à tirer l'une contre l'autre « à belles arquebuses. » « Prenons-le au « mot, passons le pont, disaient quelques hugue- « nots; repoussons ces voleurs!... » Déjà en effet quelques jeunes gens s'apprêtaient à traverser la rivière; mais Bonivard ne trouvait pas que quelques chars de foin valussent la peine d'engager une bataille qui pourrait mal tourner pour Genève. « Je les en détournai, dit-il, et les ramenai en la « ville[1]. »

Les Genevois, comprenant le danger dont la confrérie de la Cuiller les menaçait, se préparèrent à la résistance, et sollicitèrent le secours de Berne et

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 507. — Manuscrit de Gautier.

de Fribourg. Deux *enseignes*, c'est à dire huit cents hommes, surtout du Gessenay, arrivèrent à Genève, et furent logés chez les habitants, mais particulièrement dans les couvents et chez les gens d'église. Le duc, qui tenait fort à l'alliance des cantons, craignait d'en venir aux mains avec leurs hommes d'armes; il permit que les denrées fussent portées au marché de Genève, et une apparence de paix s'étant rétablie, les troupes alliées quittèrent la ville. C'était le 30 octobre 1528.

Pontverre n'était pas d'une humeur si pacifique. L'un des derniers représentants de la société féodale, il voyait ses éléments près de se dissoudre et ses institutions sur le point de disparaître. Le pouvoir, qui jadis avait passé des villes aux campagnes, repassait maintenant des campagnes aux villes; Genève, en particulier, menaçait d'annuler tous les seigneurs des environs. Il y avait plus; l'Église, qui transmet les croyances d'une manière absolue, sans que personne ait le droit de les examiner, l'Église était attaquée par la révolution religieuse qui commençait dans Genève. Pontverre entendait maintenir les choses anciennes, et pour cela prendre et, s'il le fallait, détruire cette ville inquiétante. Il convoqua donc à Nyon le conseil général de la confrérie de la Cuiller, dont il était le prieur, afin d'arrêter, de concert avec le duc, les mesures nécessaires pour s'emparer de la ville. Le bailliage de Ternier, seigneurie de Pontverre, se trouvait à environ une lieue de Genève, entre les croupes verdoyantes du mont Salève et les rives riantes du Rhône. Il eût donc été facile à ce chef de passer

le fleuve entre Berney et Peney, et de se rendre ainsi sur la rive droite du lac; mais il trouvait plus piquant et plus héroïque de traverser Genève. En vain lui représentait-on le danger auquel il s'exposait, car s'il était en tous cas prompt à provoquer les Genevois, ils étaient, eux, toujours prompts à lui répondre; Pontverre ne voulut rien entendre. Il y avait un arrêté en vertu duquel les gentilshommes savoyards avaient franc passage dans la ville; et muni de son épée, il ne craignait personne. On était en décembre. S'étant présenté au point du jour à la porte de la Corraterie, Pontverre passa; il traversa tranquillement la ville sur son coursier, regardant de droite et de gauche les boutiques encore fermées, et ne rencontra aucun huguenot. Arrivé à la porte de Suisse, par laquelle il devait sortir, il la trouva fermée. Il appela le portier qui, à ce qu'il semble, n'était pas encore levé. Le cheval piaffait, le cavalier criait, le portier tardait; il accourut enfin et baissa la chaîne. Pontverre, impatienté, lui donna un soufflet pour toute récompense, et lui dit : « Coquin! fait-on ainsi attendre les gentilshommes?... » Puis il ajouta avec de gros jurements : « On n'aura « bientôt plus besoin de toi. Il ne se passera guère « de temps que nous n'abattions vos portes, et les « foulions aux pieds, comme nous l'avons fait autrefois... » Puis il piqua son cheval et partit au galop. Le portier, irrité du soufflet qu'il avait reçu, fit son rapport, et les Genevois qui avaient les muscles irritables, en conçurent une grande colère. « Ce « n'est pas assez, disaient-ils, que ces Savoyards « nous fassent hors de nos murs toutes sortes d'ou-

« trages; ils viennent encore nous braver jusque « chez nous ! Attendez! Nous saurons bien le leur « rendre, et châtier cet insolent. » Le conseil, tout en cherchant à modérer le peuple, ordonna que l'on mît partout des sentinelles[1].

Les gentilshommes de la contrée, qui avaient assisté à l'assemblée de Bursinel, s'étaient mis aussitôt à «pratiquer leurs voisins,» et un grand nombre de seigneurs, animés contre Genève, avaient pris la cuiller, comme au temps des croisades on prenait la croix. Aussi la seconde conférence promettait-elle d'être plus nombreuse que la première. De tous côtés, du pays de Gex, du pays de Vaud et de la Savoie, les chevaliers arrivaient à Nyon, ville centrale au milieu de ces provinces, où ils tenaient habituellement leurs conseils de guerre. Gravissant la colline, ils montaient au château, des fenêtres duquel ils découvraient dans toute leur magnificence le lac, ses rives et les blanches Alpes de la Savoie. Ayant pris place dans la grande salle, ils tinrent conseil. Ces rudes gentilshommes, issus de ces chevaliers du moyen âge auxquels il suffisait de bâtir une tour sur un rocher pour passer leur vie à écraser le faible et dépouiller l'innocent, gardaient quelque chose de la nature de leurs aïeux. Pontverre, qui les présidait, n'eut pas de peine à les entraîner. La féodalité et le catholicisme même exerçaient sur lui une grande influence, et donnaient à ses discours une énergie, une affection profonde, à laquelle il était difficile de résister. Il montra aux

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 517.

seigneurs que l'autorité du prince et celle du pape, l'ordre religieux et l'ordre monarchique, le trône et l'autel, étaient également menacés par une bourgeoisie audacieuse. Il signala ce qu'il y avait de monstrueux à voir des gens de robe, des hommes de très petite naissance et de nul mérite, des boutiquiers même, prétendre remplacer l'évêque et le duc. « Il faut, disait-il, se hâter de disperser et de « détruire ces semences de rébellion, ou vous les verrez au loin se répandre... » Les chevaliers du château de Nyon furent unanimes. Le droit de résistance avait été le caractère du régime féodal. Jamais l'exercice de ce droit n'avait été plus nécessaire. Un seigneur l'exerçait, dans le moyen âge, contre un autre seigneur, son voisin. Mais qu'était-ce que ces adversaires isolés, en comparaison de cet ennemi universel, invisible, qui menaçait de toutes parts la société ancienne, et qui, pour être plus sûr de triompher, inaugurait une nouvelle religion? Dans la vallée du Léman, Genève était le château fort de ce nouveau et terrible adversaire. « A bas Genève! Vive *Rome et la Savoie!* » tel était le cri qui sortait de tous les cœurs. On convint que tous les gentilshommes se trouveraient en un certain lieu, un certain jour, tous *armés à blanc*, avec leurs bandes, afin de s'emparer de la ville et de mettre fin à ses libertés.

Pontverre, joyeux de voir le succès de son appel, se tut, et parut, pendant quelque temps, plongé dans une méditation profonde. Il avait l'esprit délié, ne craignait pas de recourir à la ruse, et espérait qu'un assaut ne serait pas nécessaire. Il avait, dans

le plus grand secret, gagné des amis, qui habitaient une maison située à la Corraterie, dont une porte de derrière donnait hors de la ville. Il paraît que cette maison appartenait à l'hôpital du Pont du Rhône, situé entre ce pont et la Monnaie, et placé sous le patronage des chanoines de la cathédrale[1]. On se leva. Pontverre était particulièrement lié avec l'un des chevaliers les plus vaillants de l'assemblée, le sieur de Beaufort, commandant de Chillon. Il le prit à part : « Nous avons une porte à Genève à notre commandement, lui dit-il à « voix basse et en lui recommandant le secret. « Nul ne le sait ; mais n'ayez crainte ; je me « charge de vous faire tous *entrer.* » « Pontverre « *entra*, en effet, dit quelque temps après Bonivard, « qui apprit cette parole ; il entra, mais il ne *sortit* « pas[2]. »

Les chevaliers remontèrent à cheval, et chacun d'eux reprit le chemin de son château, pour se préparer à la grande entreprise. Pontverre fit de même, mais toujours hardi et se faisant un jeu de braver les bourgeois de Genève, il résolut de traverser de nouveau la ville. Ses amis lui représentèrent que les Genevois étaient maintenant sur leurs gardes ; qu'il les avait offensés quelques jours auparavant ; que s'il faisait une telle imprudence, il était un homme mort ; que sa vie était nécessaire à l'entreprise... Tout fut inutile. « Son heure était venue, dit le « chroniqueur de Saint-Victor, et il plaisait à Dieu

[1] *Mém. d'Archéologie,* III, p. 201.
[2] Bonivard, *Chroniq.,* II, p. 522.

« ainsi. » « N'ayez crainte, répondit à ses frères d'armes le hardi capitaine, je passerai de nuit, et « je m'envelopperai tellement dans mon manteau « que nul ne me reconnaîtra. D'ailleurs, si l'on « m'attaque, j'ai mon épée. » Un de ses amis, le sire de Simon, résolut de l'accompagner, et quelques serviteurs armés les suivirent. Les chevaliers restés en arrière, le regardaient galopant vers Genève et se demandaient avec inquiétude ce qui allait arriver.

Pontverre, modérant le pas de son cheval, réfléchit à l'œuvre qu'il allait entreprendre. Il trouvait sa tâche digne du nom qu'il portait et de la mémoire de ses ancêtres. En prêtant son épée au duc de Savoie et au pape, il ferait triompher à Genève le pouvoir absolu dans l'État, et le pouvoir absolu dans l'Église; il renverserait du même coup dans cette ville remuante l'indépendance et la Réformation. Enfin, il arriva devant Genève. C'était le samedi 2 janvier 1529, entre quatre et cinq heures du soir, il était nuit close. Le chevalier mit le nez dans son manteau, se présenta à la porte des Pâquis avec son escorte, et passa. Il entra dans les rues. Le commandant d'une armée qui se proposait de prendre et détruire Genève, traversait, comme un voyageur ordinaire, la ville qu'il allait entourer de ses bandes, assiéger, peut-être brûler... Une audace aussi effrontée ne s'est peut-être jamais vue dans les temps modernes. A peine cependant fut-il dans la ville, qu'il ne put plus se contenir; son orgueil, sa colère l'emportèrent sur sa sagesse, il laissa toute précaution; il secoua son manteau,

et il tira son épée, « usant de menaces et ou« trages par fierté et outrecuidance[1]. » Il alla même plus loin; les rues de Genève, la vue de ces huguenots détestés qu'il apercevait allant çà et là le firent bouillonner de colère; et frappant à la tête, de son épée, un citoyen qu'il rencontra, il s'écria, avec un gros jurement : « Il nous en faut tuer de « ces traîtres! » Le citoyen attaqué se retourne, d'autres accourent; c'était dans la rue de Coutance, qui a vu dès lors bien d'autres batailles, et jusque dans les temps les plus modernes[2]. Les huguenots entourent les cavaliers, ils les reconnaissent, ils crient : « Voici Pontverre! voici Pontverre! » La foule augmente et se rassemble sur le pont du Rhône, que le chef des chevaliers de la Cuiller devait traverser.

Depuis quelques jours on ne s'entretenait à Genève que de la conférence de Nyon; on se disait que les gentilshommes de la Cuiller méditaient de nouvelles attaques; qu'ils allaient derechef piller, tuer — et que cette fois ils entreprendraient de porter le fer et le feu dans Genève même. L'irritation était excessive parmi le peuple; quelques citoyens, se trouvant ensemble sur la place publique ou dans leurs maisons, parlaient des gentilshommes réunis à Nyon, et les quolibets pleuvaient de toutes parts. « Les gentilshommes! » disait un huguenot. « Dites les *gens pille-hommes!* » reprenait un second; « les *gens tue-hommes!* » disait un troisième; et malgré la gravité de l'affaire, on riait. Tout à coup

[1] Journal de Balard. — *Mém. d'Archéologie,* X, p. 189.
[2] Juillet 1862, entre deux partis politiques.

— voilà devant eux, dans leur ville même, le chef de l'entreprise, celui qui ne cesse de les pourchasser; il a tiré son épée et frappé l'un des citoyens. Ceux-ci dégaînent à leur tour, et au moment où le hardi chevalier, ayant traversé le faubourg de Saint-Gervais, entre sur le pont du Rhône, ils l'entourent, et l'un d'eux lui porte un coup à la figure. L'homme de la féodalité est aux prises presque seul avec les hommes de la bourgeoisie. Le pouvoir ancien et le pouvoir nouveau luttent sur le pont du Rhône. Et tandis que le fleuve bleu coule au-dessous comme à l'ordinaire; que les eaux anciennes vont se perdre dans la mer, et que les eaux nouvelles arrivent, détachées des glaciers alpestres par les rayons du soleil, il y a sur le pont d'autres choses anciennes qui passent et d'autres choses nouvelles qui apparaissent. Au milieu des coups d'épées, du cliquetis des armes, des cris d'indignation des citoyens et des malédictions du gentilhomme, une grande transmutation s'opère, la société passe à l'ordre libre, et abandonne l'ordre féodal.

Le sire de Pontverre, voyant que le nombre de ses ennemis augmente, pique son cheval, le lance à travers la foule, et arrive à la porte de la Corraterie, par laquelle il voulait sortir, et qui conduisait au couvent des frères prêcheurs; mais les Genevois avaient pris les devants... O malheur! la porte est fermée. Pontverre, en cette extrémité, ne se trouble pas. C'était tout près de là que se trouvait cette maison dépendante de l'hôpital, dont une porte de derrière donnait hors de la ville, et par laquelle le chevalier se proposait de faire entrer de nuit les

Savoyards. Il avait, au moyen de son cheval, gagné une petite avance sur ceux qui le poursuivaient; il ne perd pas un moment; il se retourne, et arrive devant la fameuse maison. Il y avait des degrés qu'il fallait monter pour y parvenir. Déjà les Genevois arrivaient en foule, poussant des cris : Pontverre! Pontverre!... —Celui-ci fait face à l'ennemi; et ne quittant pas son vaillant coursier, il monte les degrés à *contre-mont*, c'est-à-dire à rebours, brandissant son épée contre ceux qui le poursuivent. En ce moment le syndic Ami Girard arrive; il trouve M. de Simon et les autres cavaliers qui accompagnaient le chef entourés de toutes parts; le syndic supplie qu'on ne leur fasse aucun mal. En effet, ces chevaliers rendent leurs armes, et on se contente de les mettre en sûreté. Pontverre, arrivé sur le palier, met pied à terre, et espérant toujours se sauver par la fameuse porte, il se jette précipitamment dans la maison. Sa figure est ensanglantée, car, dit un témoin, « il avait une *cous-* « *telade* sur le nez; » ses regards sont égarés; il entend sur ses talons les pas des huguenots. N'a-t-il pas le temps d'atteindre la porte, ou la trouve-t-il fermée? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, voyant qu'il ne peut s'échapper, il perd, semble-t-il, la tête. S'il se fût encore possédé lui-même, il eût sans doute affronté tous ses ennemis et vendu chèrement sa vie; mais pour la première fois il prend peur; il entre brusquement dans l'une des chambres de la maison, il se jette à plat ventre et se cache précipitamment sous un lit; un enfant n'eût pas fait autrement. Quel refuge pour le plus vail-

lant chevalier que les Alpes et le Jura eussent vu peut-être depuis des siècles!...

Dans ce moment, les Genevois qui le poursuivent franchissent le seuil de la maison; ils la parcourent, ils entrent dans la chambre où s'est caché celui qui voulait avaler Genève comme une cuillerée de riz. A leur tête est Ami Bandière, l'un des huguenots qui avaient dû se réfugier à Berne, en même temps que Hugues et les principaux du parti, celui dont le père et les enfants avaient, on se le rappelle, comparu devant le conseil en 1526, quand il s'agissait de défendre les huguenots réfugiés en Suisse. Ami Bandière, homme droit, enthousiaste de la liberté, décidé, impétueux, aperçoit le lit; il pense que le fier gentilhomme pourrait bien être caché dessous. « A belles épées nues, dit Bonivard, « on *fourgonna* dessous, et le malheureux qui y « était caché reçut un coup d'estoc. » C'était trop; le sire de Pontverre se réveille; homme vif et puissant, il sort de sa cachette en furie, il se lève; de ses bras vigoureux il saisit Bandière, le jette sur le lit et lui donne un coup de poignard à la cuisse. Alors les cris redoublent; s'il s'était rendu, on ne lui eût fait aucun mal; mais les amis de Bandière, excités par le sang de leur frère, veulent le venger. Ils se précipitent sur Pontverre. Seul au milieu de la chambre, cet homme athlétique les reçoit avec courage; il brandit son glaive à droite et à gauche; il frappe de la pointe et du tranchant; mais un bourgeois, que la colère enflamme, fond sur lui « à « beaux coups d'épée, » et le capitaine général des gentilshommes de la Cuiller tombe mort. Dans ce

moment, le syndic Ami Girard entre en s'écriant : « Arrêtez! arrêtez! » Mais il était trop tard.

Ainsi mourut François de Ternier, seigneur de Pontverre, dont les ancêtres avaient toujours été ennemis de Genève, « et qui lui-même en avait été le « pire, » dit un de ses contemporains. Il tomba martyr de la féodalité, disent les uns; victime de son insolence, disent les autres. Sa seule pensée avait été de ruiner Genève, de disperser ses habitants, d'abattre ses murs, et maintenant il était étendu mort à quelques pas du lieu où, en 1519, il se trouvait à la tête de ses hommes d'armes, pour assister à l'assassinat de Berthelier; et à la place même par laquelle il avait comploté d'entrer, pour ruiner la ville par le feu et par le fer.—« Acte mé« morable de la justice divine, disaient quelques « Genevois; délivrance éclatante pour Genève, le« çon terrible pour ses ennemis! » Il y a une grande différence, qu'il faut bien remarquer, entre les martyrs de la liberté et du droit, et ceux de la féodalité et de la papauté. Le pouvoir arbitraire saisissait perfidement les plus grands citoyens, les Berthelier, les Lévrier, au milieu d'une vie inoffensive, et les faisait périr par la main vile du bourreau, après un prétendu jugement, qui n'était qu'une abominable perfidie. Mais c'était provoqués par les champions de la féodalité, et à leur corps défendant, que les hommes de la liberté frappaient leurs adversaires; Pontverre mourait dans un combat où il avait le premier tiré l'épée.

Les Genevois voulurent rendre à leur ennemi mort toutes sortes d'honneurs; le conseil ordonna

qu'il fût enseveli avec les rites accoutumés, par les franciscains, dans une chapelle du couvent de Rive, qui avait été fondée par sa famille, et où quelques-uns de ses ancêtres avaient été déposés. Cette cérémonie ayant eu lieu selon les rites du culte romain, on informa sur cette mort tragique « pour en faire justice, s'il y avait lieu. » Tous les gens de sens rassis étaient à Genève dans une grande affliction. « Ah ! disaient-ils, quel dommage « qu'il n'ait pas voulu vivre en paix! car c'était « un vertueux chevalier, excepté qu'il était si *que-* « *relleux!* Il eût mieux valu le faire prisonnier, « c'eût été le moyen d'obtenir de ses confrères un « appointement perpétuel ! » La justice trouva sur Pontverre des lettres qui se rapportaient au complot tramé contre Genève, et où il était donné ordre aux gentilshommes de la Cuiller de se réunir tous contre cette ville, *armés à blanc*. On reconnut qu'il avait été le chef des bandes qui pillaient et tuaient sans merci les citoyens et les habitants de la campagne; qu'il avait été le provocateur, ayant le premier blessé Bandière ; la justice conclut donc qu'il n'y avait pas lieu à procédure. Le sire de Simon et les autres compagnons du fameux capitaine furent menés à la frontière de Savoie, sans qu'il leur fût fait aucun mal[1].

Il semblait que le chef de la ligue contre Ge-

[1] Registres du Conseil *ad annum.* — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 520-525. — Spon, *Hist. de Genève*, I, p. 425. — Manuscrit de Savyon. — Balard, *Mém. d'Archéologie*, X, p. 189. — *Le levain du Calvinisme ou Commencement de l'hérésie de Genève*, par Revérende sœur Jeanne de Jussie, publié en 1853, par M. G. Revilliod, p. 11.

nève étant tombé, elle en serait affaiblie; mais au contraire, la mort de Pontverre redoubla la rage des confrères de la Cuiller. Les cris et les violences augmentèrent autour de la ville, et dès le lendemain dimanche, 3 janvier, les gentilshommes, voulant venger leur chef, tenaient partout les champs: « Nous tuerons tous les Genevois que nous rencon« trerons, » disaient-ils. « En effet, ils se ruaient « sur le premier qu'ils trouvaient, faisant violences « et tueries. » On eût dit que l'esprit de Pontverre revenait et poussait ses anciens collègues à faire à ses mânes de nombreux holocaustes. On s'attendait à un assaut prochain; l'alarme se répandit dans Genève; le conseil s'assembla. « La mort de Fran« çois de Ternier, dit un membre, a jeté de l'huile « sur le feu au lieu de l'éteindre. Seuls, nous ne « pouvons résister à l'attaque de la Savoie et des « gentilshommes. Hâtons-nous de prévenir Berne « et Fribourg.—Impossible, dit un autre conseiller; « tous les gentilshommes du pays de Vaud sont en « armes; on ne peut le traverser. Nos députés se« raient arrêtés à Versoy, à Coppet, à Nyon, à Rolle; « et quiconque sera pris, payera de sa tête la mort « de l'illustre chef. »

Mais un peuple libre trouve toujours des citoyens prêts à se sacrifier. Deux hommes se levèrent; c'étaient deux des plus courageux huguenots, Jean Lullin et Robert Vandel: « Nous irons, » dirent-ils. Ils embrassent les leurs, se jettent dans un bateau, espérant arriver par le lac à des lieux où ils pourraient aborder sans crainte. Mais à peine avaient-ils pris le large, qu'ils furent reconnus et poursuivis.

par des embarcations ennemies, bien armées et bien montées. Les deux Genevois, les ayant aperçues, comprirent le danger, et saisissant les avirons de rechange, ils aidèrent les bateliers de leurs bras vigoureux, et se sauvèrent à force de rames. Ils gagnaient toujours quelque chose sur les barques des Savoyards; ils passaient sans être arrêtés en vue des divers ports occupés par leurs ennemis, et enfin, ils abordèrent à Ouchy, inondés de sueur. Les gens de Lausanne, bien disposés pour les Genevois, leur prêtèrent secours. Ils se rendirent à Fribourg « par subtil moyen, » déguisés probablement, et racontèrent à leurs anciens amis les périls croissants auxquels la ville était exposée, surtout depuis la mort de Pontverre [1].

Celui-ci était alors remplacé par le seigneur de Viry, dont le château se trouvait, comme celui de Pontverre, entre le mont Salève et le lac (entre Chancy et Léluiset); et dont la famille avait toujours fourni à la Savoie de fanatiques adhérents. Viry était furieux de ce que Lullin et Vandel lui avaient échappé; aussi, un jour après, les domestiques de ces deux Genevois, qui avaient charge de conduire leurs chevaux à leurs maîtres à Lausanne, ayant passé par Coppet, ils y furent jetés en prison par ses ordres. Il ne s'en tenait pas là. « Les gentils- « hommes donnaient aux Genevois qu'ils rencon- « traient des coups de poignards, des coups de « hache, aux reins, aux épaules et ailleurs; et plu-

[1] Registres du Conseil des 2, 3 et 6 janvier 1529. — Journal de Balard, p. 189. — Spon, *Hist. de Genève*, II, p. 422 à 426. — Manuscrit de Gautier.

« sieurs en mouraient. » « Tout le pays de Monsei-
« gneur de Savoie est en armes, disait-on à Genève
« au commencement de mars 1529, et nul ne peut
« sortir de la cité sans de grands périls ! »

Les ducaux, voulant braver de toutes manières les Genevois, résolurent de leur envoyer un message non écrit, mais vivant, qui leur apprendrait le sort qui les attendait. En effet, le 14 mars, les Genevois qui sortaient de Notre-Dame de Grâce virent avancer sur le pont d'Arve un étrange personnage. Il avait derrière lui une traverse en bois qui s'élevait verticalement des pieds jusqu'au dessus de la tête, et contre laquelle il était lié; puis une seconde traverse, mais horizontale, placée à la hauteur des épaules et à laquelle ses bras étendus étaient attachés. Les gentilshommes avaient trouvé amusant de crucifier un Genevois, toutefois sans lui faire grand mal, et en lui laissant les pieds libres, de manière à ce qu'il pût retourner chez lui ainsi ajusté. « Qu'est-ce que cela ? » disaient les gens arrêtés devant le pont. Ils crurent reconnaître un homme de la ville. « Ils l'ont mis en croix à tous bâtons de-
« vant et derrière, » dirent-ils. L'homme passa l'Arve, s'approcha de ses concitoyens et leur raconta son histoire : « J'étais allé au village de Troinex pour
« affaires; les ennemis m'ont pris, arrangé de cette
« façon, et contraint à revenir à Genève dans cet
« accoutrement. » Les Genevois ne savaient s'ils devaient rire ou se fâcher; ils délivrèrent leur combourgeois crucifié, et tous rentrèrent ensemble à la ville.

Ceci n'était qu'un petit amusement des plus jeunes

d'entre les gentilshommes; le sire de Viry et ses confrères avaient des pensées plus sérieuses. L'attaque contre Genève, résolue dans le château de Nyon, devait être mise à exécution. Les seigneurs sortirent avec leurs hommes d'armes de tous les châteaux de la grande vallée, et, le 24 mars, quelques paysans des bords de l'Arve vinrent dire aux syndics qu'il se faisait grand amas de gentilshommes et de soldats à Gaillard; que ces hommes d'armes voulaient, la nuit prochaine, secrètement *écheller* la ville, et qu'il y avait *grande garde* sur tous les chemins pour retenir tous ceux qui sortaient de Genève. Toute la garnison consistait alors en cinquante compagnons, faisant *un guet « tournoyant, »* dit Bonivard, c'est-à-dire faisant la garde à leur tour. Comment résister avec si peu de monde ? Toutefois deux puissances gardaient les murailles : l'énergie des citoyens et la providence de Dieu.

La nuit du jeudi saint, 25 mars, à minuit, les chevaliers de la Cuiller, environ 4,000 hommes de troupes savoyardes, et les mamelouks fugitifs, s'avancèrent le plus secrètement possible pour prendre Genève par surprise. Les Genevois, accoutumés à de fausses alarmes, n'avaient pas fait grande attention à l'avis qui leur avait été donné. En tête de la troupe qui voulait donner l'assaut, se trouvaient un certain nombre d'hommes, portant de grandes échelles fabriquées à Chillon. Les gens d'armes qui les suivaient, avaient sur leurs habits des chemises blanches, afin de pouvoir se reconnaître dans les ténèbres; ils avaient même envoyé à leurs amis de Genève des marques que ceux-ci devaient placer

au bout de leurs piques, afin que les assaillants les reconnussent dans la mêlée. Deux heures de la nuit ayant sonné dans la ville, quelques Savoyards arrivèrent devant les murailles. Personne dans Genève n'était sur ses gardes; le silence était profond, la nuit obscure, tout promettait un succès complet. Cependant le corps d'armée s'était arrêté à un quart de lieue de la ville, et il hésitait à donner l'assaut. Pontverre n'était plus là; Viry n'avait point hérité de son influence. « Au moment de l'exécution, un « esprit d'épouvante saisit ces Savoyards, à ce que « dit un chroniqueur; Dieu leur ôta le courage, en « sorte qu'ils ne surent oncques approcher. » « Nous « ne sommes point assez forts, disait l'un, pour par-« faire notre entreprise. — Si nous échouons, di-« sait l'autre, Messieurs des Ligues ne nous manque-« ront pas. » En conséquence, ils se retirèrent; et dirent, pour cacher leur honte, que le duc ou l'évêque leur avait défendu d'avancer. Le duc, influencé par les cantons, n'aurait-il pas en effet donné au dernier moment l'ordre de la retraite? Cela seul, semble-t-il, explique ce mouvement rétrograde. Quoi qu'il en soit, les Genevois attribuèrent leur délivrance à une cause plus élevée; ils écrivirent dans les registres du conseil ces simples mots que nous transcrivons : « Les gentils avaient entrepris d'atta-« quer cette ville, *laquelle Dieu a préservée jusqu'à « présent.* » On appela, le 25 mars *la journée des échelles.* C'était en effet à fabriquer des échelles et à les apporter que s'était borné tout le combat[1].

[1] Registres du Conseil du 25 mars 1529. — Journal de Balard, p. 216, 219, 221, 222. — Bonivard, *Chroniq.*, p. 533. — Sœur de Jussie, p. 6.

CHAPITRE NEUVIÈME.

LA RÉFORMATION COMMENCE A FERMENTER DANS GENÈVE ET L'OPPOSITION AU DEHORS.

(Avril 1529. — Janvier 1530.)

Tandis que les hommes des temps anciens prenaient peur et reculaient, les hommes des temps nouveaux prenaient courage et avançaient. Ils s'asseyaient dans Genève au coin du feu des bourgeois, ils y entamaient des conversations religieuses, ils répandaient peu à peu de nouvelles idées dans la ville et de nouvelles semences dans les cœurs. Ces *luthériens*, comme on les appelait, étaient les uns Genevois, les autres Bernois, et le spirituel Bonivard se mêlait quelquefois à leurs entretiens. Quelques-uns, hommes vraiment pieux, disaient à ceux qui les écoutaient qu'ils devaient attendre leur salut uniquement de la croix; mais que de même que le soleil transforme la terre et lui fait porter des fruits, la grande lumière évangélique devait transformer leurs cœurs et les porter à faire des œuvres nouvelles. Mais d'autres, hommes négatifs, sarcastiques, s'appliquaient uniquement à signaler les abus de Rome et de son clergé. Ils disaient hautement

ce qu'on n'avait osé dire jusqu'alors qu'en secret. S'ils voyaient passer un cordelier d'une mine rubiconde, longue barbe, robe brune et aspect dégoûtant, ils le montraient du doigt. « Ces moines, di-« saient-ils, ne s'insinuent pas seulement dans les « consciences des citoyens, mais dans leurs maisons « et dans leurs lits, et souillent la ville de leurs in-« famies et de leurs adultères[1]. A peine à force de « treillis, à force de barreaux pouvons-nous repous-« ser leurs vices effrénés, et sauver la pudeur de « nos femmes et de nos filles[2]. Dieu les a livrés aux « convoitises de leurs cœurs. »

Les conversations entre les Genevois et les Bernois se renouvelaient sans cesse pendant les années qui s'étendirent de la réformation de Berne à celle de Genève. Quand un Genevois avait invité à sa table un Suisse, il lui montrait volontiers après dîner les curiosités de la ville. « Venez, disait-il, entrons d'abord « dans l'église de Saint-Pierre. Voyez, c'est une « belle cathédrale; admirez ces colonnes, ces voûtes, « ces arceaux! mais il y a bien autre chose. Voici « une châsse où l'on garde un trésor inestimable, « c'est le bras de saint Antoine!... On l'offre dans « les jours de fête à l'adoration des fidèles, qui bai-« sent cette relique avec un saint respect. Mais..., » ajoutait le Genevois, en parlant à l'oreille de son interlocuteur, « ce bras de saint Antoine n'est, à ce « qu'assurent quelques-uns, qu'une partie du corps

[1] « Et in domos et toros grassabantur. » (*Geneva restituta,* p. 21.)
[2] « Vix ac ne vix tot admissariorum prurentium ardores arceri poerant. » (*Ibid.*)

« d'un cerf..., une relique digne de Priape[1] ! Suivez-moi au grand autel ; vous voyez la châsse où « l'on conserve la cervelle de saint Pierre !... En « douter est une effroyable hérésie, et ne pas l'a- « dorer, une abominable impiété...; mais, —soit dit « entre nous... cette cervelle de l'apôtre est... une « pierre ponce[2]...

Quelquefois, Suisses et Genevois passaient le fleuve et montaient .la rue qui conduit à l'antique église de Saint-Gervais. « Que font ces bonnes vieil- « les femmes qui mettent l'oreille à ce trou? » disait l'un d'eux. Il y avait en effet là des femmes et des prêtres assemblés. « Les corps de saint Gervais, « de saint Nazaire, de saint Celse, de saint Panta- « léon, disaient les prêtres aux femmes, sont en- « sevelis sous cet autel... Ces corps saints désirent « sortir de ce caveau; venez; mettez ici votre « oreille; vous les entendrez. » Les bonnes femmes s'approchaient et entendaient en effet un certain bruit, comme feraient des hommes qui parlent entre eux. « Nous les entendons, disaient-elles. « Hélas ! continuaient les prêtres, pour relever un « corps saint, il faut avoir des évêques, des pompes, « des instruments d'argent, et nous n'avons rien ! » Aussitôt, désirant délivrer ces saints personnages, les bonnes femmes jetaient leurs offrandes dans le tronc... et les prêtres les recueillaient. « Savez- « vous? disait quelque huguenot, les incrédules

[1] « Pro Antonii brachio, nihil præter inguen et veretrum cervinum reperiri. » (*Geneva restituta*, p. 24.)

[2] « Pro cerebro Petri pumex repertus. » (*Ibid.*) — Voir aussi *Inventaire des Reliques,* de Calvin.

« prétendent que le bruit provenant, à ce qu'on « nous dit, des conversations de saint Pantaléon et « de ses amis, vient simplement de certains tuyaux « artistiquement arrangés par les prêtres, et qui au « moment où le trou est ouvert et où le vent y « entre, rendent le son que l'on entend[1]. »

« Avez-vous jamais vu des âmes du purgatoire? « A Genève rien de plus facile, » disait après souper un huguenot. « La nuit est tombée ; allons au ci- « metière, et je vous en montrerai... Nous y voici... « Voyez-vous ces petites flammes qui se traînent « lentement çà et là au milieu des ossements épars... « Ce sont des âmes, disent les prêtres, qui ayant « quitté la demeure de leur angoisse, se traînent « lentement de nuit sur les cimetières et conjurent « leurs parents de payer aux prêtres des messes et « des prières qui les tirent de l'*ignis purgatorius*... « Attendez... en voici une qui s'approche de nous... « je vais la délivrer... » Il se baissait, la ramas- sait, la montrait à ses compagnons : « Oh ! oh ! vrai- « ment! ces âmes sont singulièrement faites... ce « sont des écrevisses, sur le dos desquelles les prê- « tres ont fixé des chandelettes de cire[2]...

« Telle est l'industrie de nos clercs, disait quel-

[1] « Reperti tubi, tanta arte inter se commissi, ut excitatum ab adstantibus sonum, statim exciperent. » (*Geneva restituta*, p. 26.) — Registres du Conseil du 8 décembre 1535. — Froment, *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève nouvellement convertie à l'Évangile*, publiés par M. G. Revilliod, p. 49.

[2] « Sed his spectris, propius vestigatis, animæ crustosæ et testaceæ deprehensæ... ellychniis succensis suorum dorsorum crustæ alligatis. » (*Geneva restituta*, p. 27.) — Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 150.)

« que savant huguenot (Bonivard prenait souvent
« part à ces conversations). Ils sont dans les repas
« des bouffons; dans les discussions difficiles, des
« bêtes; en fait de travail, ils sont des limaçons; en
« fait d'exaction, des harpies; en fait d'amitié, des
« léopards; en fait d'orgueil, des taureaux; en fait
« de manger, des minotaures; et en fait de ruse...
« des renards[1]. »

Les Genevois n'en restèrent pas là. Un jour, (c'était le mardi 4 janvier 1530), que plusieurs huguenots étaient réunis, et que toutes les reliques et impostures des prêtres avaient fait le sujet de la conversation, quelques-uns d'entre eux, habitants de Saint-Gervais, indignés des fraudes du clergé, qui métamorphosait des corps saints en mines d'or, résolurent de protester contre ces abus. Ils sortent en bon nombre, parcourent les diverses rues de Saint-Gervais, s'arrêtent à certaines places, convoquent de la manière accoutumée les citoyens, et entourés d'une grande foule, ils font, dit le registre du conseil, « des criées non accoutumées, en manière « de dérision. » Peut-être mirent-ils les corps à l'enchère. Quoi qu'il en soit, on les mit, eux, en prison.

Cette scène avait fort amusé les habitants du faubourg. Les vieilles superstitions craquaient dans Genève et s'écroulaient aux acclamations du peuple. Les huguenots réclamaient le droit d'examen, et voulaient que l'intelligence humaine fût pour quelque chose dans l'homme. Ces essais de liberté qui

[1] « In exactionibus harpias, ad superbiendum tauros, ad consumendum minotauros. » (*Geneva restituta*, p. 28.)

épouvantaient l'Église, ravissaient les citoyens. Quelques habitants du faubourg, animés de sentiments généreux, vinrent en grand nombre à la maison de ville. « Nous demandons qu'on relâche les « prisonniers, dirent-ils aux syndics; et nous offrons « d'être caution pour eux. » Les magistrats tenaient encore pour l'ancien ordre de choses. — « Messieurs, dit le premier syndic, je dois vous faire « de sévères remontrances sur vos mutineries. Nous « ne voulons ni tumulte, ni sédition. Que les pa- « rents des prisonniers viennent demain en conseil, « et nous les écouterons. » Le 9 janvier, le conseil des Deux-Cents décréta de pardonner aux prisonniers de Saint-Gervais, mais de leur dire que cette folie, s'ils en faisaient encore une autre, *leur serait comptée pour deux*[1].

Le commencement de la réforme eut à Genève un caractère négatif. Partout au seizième siècle, on sentait un besoin de penser, de juger..... Les Genevois plus que d'autres voulaient réformer les abus que des usurpations successives avaient introduites dans l'ordre civil; comment n'eussent-ils pas réclamé aussi la réforme des abus introduits dans l'ordre religieux? Ce n'étaient pas seulement des griefs isolés, des vexations locales; c'était la papauté elle-même que cette réforme devait atteindre. Cette marche, qui semblait naturelle, n'est pourtant pas la meilleure. L'extérieur, c'est-à-dire le gouvernement, le culte, les pratiques, ne sont pas l'essentiel dans le christianisme; c'est l'intérieur qui l'est, c'est-à-dire

[1] Registres du Conseil des 4 et 9 janvier 1530.

la foi aux doctrines de la Parole de Dieu, la transformation du cœur, la vie nouvelle. Quand on veut réformer un homme vicieux, l'important n'est pas de lui ôter ses habits sales et de laver les taches de sa figure ; c'est sa volonté qui doit être transformée. A Wittemberg la réformation commença dans la personne de Luther par l'intérieur ; à Genève elle commença dans les huguenots par l'extérieur. Ceci serait un grand désavantage si, sous l'inspiration de Calvin, la religion n'était pas devenue à Genève aussi intérieure qu'en Allemagne. La réforme genevoise eût péri si elle eût gardé le caractère qu'elle prit d'abord. Mais la tendance que nous venons de signaler fut une utile préparation pour amener cette transformation, qui réalise la grande parole du Christ : *Le royaume de Dieu est au dedans de vous.*

L'évêque, qui se tenait dans ses bénéfices de Bourgogne, ne voulait de réforme ni au dedans, ni au dehors. Il fut épouvanté de ce qui se passait à Genève, et se voyant incapable d'arrêter lui-même le torrent qui semblait devoir emporter sa mitre et sa principauté, il se plaignit au duc, à l'Empereur et aux syndics même. Le 8 août, un député de Monseigneur parut au conseil, et commanda de sa part « qu'on se déportât de ce qu'on avait commencé, « et qu'on envoyât des ambassadeurs à Charles-« Quint, qui remettrait tout en bon ordre. » En octobre, l'évêque indigné de ce que l'on ne tenait aucun compte de ses plaintes, fit de nouvelles réclamations, mais pleines d'aigreur et de menaces. Il donna à entendre qu'il ruinerait Genève plutôt que de permettre qu'on y réformât les abus. Ces

lettres furent lues au conseil ; le contenu en fut communiqué aux citoyens. Menacés de la colère du duc, du pape, de l'Empereur, et réduits à la plus grande faiblesse, que feront-ils ? « Genève, direntils, est en danger d'être détruit... Mais Dieu nous « garde... Mieux vaut la guerre avec la liberté, « que la paix avec la servitude. Ne nous confions « pas aux princes, et qu'à Dieu seul soit la gloire « et l'honneur[1]. » Avec une telle confiance, les peuples ne périssent pas.

Genève en avait besoin. Ses ennemis disaient que de puissantes révolutions étaient à la porte; qu'elles avaient commencé en Saxe ; mais que là du moins elles n'avaient pas touché à l'ordre politique ; que dans cette ville des Alpes au contraire, la révolution civile marchait avec la révolution religieuse. Les Suisses commençaient à s'ennuyer de cette cité si faible et pourtant si obstinée, qui n'avait pas assez de bras pour se défendre et trop de fierté pour se soumettre. Travaillés, excités par le duc, ils résolurent de demander la rupture de l'alliance. Cette nouvelle répandit la consternation dans la ville. « Ah ! dirent les huguenots, si les brebis re« nonçaient aux chiens, les loups les auraient bien« tôt dispersées. » Et sans attendre que cette funeste résolution leur fût signifiée, les patriotes tendirent les mains vers cette Suisse, dont le duc voulait les séparer, et s'écrièrent : « Plutôt mourir !... » Mais en

[1] « Melius est bellum cum libertate quam pacifica servitus. Nolite confidere in principibus; soli Deo honor et gloria ! » (Journal de Balard, p. 226, 264, 267. — Registres du Conseil des 17 avril, 8 août, 17 octobre, 14 novembre, etc.)

même temps quelques mamelouks cachés qui se trouvaient encore dans la ville, croyant que c'était le commencement de la fin, se hâtèrent de joindre l'armée ducale.

En effet, la fin semblait s'approcher. Le 1er mai, une ambassade imposante des cinq cantons de Zurich, Bâle, Soleure, Berne et Fribourg arriva dans Genève et fut bientôt suivie des délégués de Savoie. Les Genevois voyaient d'un œil étonné les Suisses et les Savoyards marcher ensemble dans leurs rues, se prodiguer les uns aux autres des marques de courtoisie et regarder les huguenots d'un air hautain. Quoi, les enfants de Tell donnent la main à leurs oppresseurs!... Les pensées des citoyens se troublaient ; ils se demandaient s'il pouvait y avoir quelque participation entre la liberté et le despotisme... Il leur fallut boire la coupe jusqu'à la lie. Le 22 mai, l'ambassade parut devant le conseil. C'était Sébastien de Diesbach, fier Bernois, magistrat éminent, diplomate distingué, et guerrier redoutable, qui était chargé de prendre la parole. Il affecta de ne point appeler combourgeois les citoyens de Genève, demanda nettement la révocation de l'alliance et proposa une paix qui sacrifiait au duc l'indépendance des Genevois. En même temps, il ne leur laissa point ignorer que les Suisses n'étaient point seuls de leur avis, que les grandes puissances de l'Europe prenaient une mesure générale. En effet, François Ier, changeant de politique, appuyait les demandes du duc son oncle, et déclarait, qu'en cas de refus, il unirait les armes de la France à celles de la Savoie. Charles-Quint était tout prêt à

se dédommager de l'impuissance où il était de détruire les protestants de l'Allemagne, en se donnant le plaisir d'abattre cette petite ville orgueilleuse. Le roi de Hongrie même envoya à Genève un ambassadeur dans l'intérêt savoyard. Ce petit coin de terre prétendra-t-il rester libre quand l'Europe est décidée à l'écraser de son talon[1] ?

Tandis que les princes puissants qui entourent les Genevois chancellent entre des opinions contraires, qu'on ne saurait dire souvent si Charles est pour le pape ou contre le pape, si François est pour les protestants ou contre les protestants, ces hommes de fer n'ont qu'une idée, la liberté, — la liberté dans l'État et la liberté dans l'Église. Les huguenots se montraient résolus, et tenaient la tête levée en présence des ambassadeurs. « Messieurs, disaient « les sires de Lussey, de Mézère et autres, prenez-y « garde, nous emploierons d'abord contre la ville « rigueur de justice; mais si cela ne suffit pas, ri- « gueur de guerre; tandis que si vous restituez au « duc ses anciens priviléges, il vous pardonnera « tout et garantira les libertés de Genève. » — « Oui, ajoutaient les Suisses, sous peine de dix mille « écus s'il faisait le contraire... » Mais, « chose mer- « veilleuse! dit un contemporain; tant plus les am- « bassadeurs donnaient crainte et menaces, tant « plus les Genevois étaient fermes, constants, et « criaient : Plutôt mourir!... »

Le 23 mai, le sire de Diesbach proposa au con-

[1] Registres du Conseil de Genève du 23 mai 1529. — Journal de Balard, p. 229.

seil des Deux-Cents la rupture de l'alliance ; et le lendemain le conseil général ayant été convoqué, le premier syndic, sans se perdre dans des explications sans fin, répondit nettement aux députés des cantons : « Très honorés seigneurs, l'alliance « avec les Ligues n'ayant pas été faite *à la chaude*, « nous espérons en Dieu et dans le serment que « vous nous avez prêté, qu'elle ne sera jamais « rompue. Quant à nous, nous sommes décidés « à tenir le nôtre. » Alors le magistrat se tourna vers le peuple et dit : « Je propose que quiconque « parlera d'annuler l'alliance avec les Suisses ait la « tête tranchée sans aucune grâce, et que quicon- « que aura connaissance de quelque intrigue tra- « mée contre cette alliance et ne la révélera pas, « reçoive trois traits d'estrapade. » Le conseil général vota cette proposition à l'unanimité.

Diesbach et ses collègues étaient confondus, et se regardaient émerveillés. « Monsieur de Savoie ne « nous a-t-il pas assurés, disaient-ils, que, sauf « vingt-cinq à trente citoyens, tout le peuple était en « sa faveur ? » — « Et moi je sais, leur dit un per- « sonnage étranger dont le nom ne nous a pas été « conservé, que si l'alliance eût été rompue, le duc « entrait dans Genève et coupait la tête à trente- « deux citoyens[1]. « Venez, dirent aux Suisses les « hommes les plus considérés dans Genève, » et ils étalèrent leurs parchemins sous les yeux des ambassadeurs, leur prouvant, ces documents en mains,

[1] Registres du Conseil des 23 et 24 mai 1529. — Journal de Balard, p. 331-336. — Manuscrit de Gautier.

qu'ils étaient libres de contracter alliance avec les cantons. Les députés de Berne, Fribourg, Zurich, Bâle et Soleure ordonnèrent qu'on apprêtât leurs chevaux. Quelques huguenots s'assemblèrent dans la rue où ils demeuraient, et au moment où les seigneurs bernois montaient en selle, ils leur crièrent : « Plutôt raser la ville, plutôt voir tuer nos femmes, « nos enfants et nous-mêmes, que de consentir à « rompre l'alliance ! » Diesbach, en rendant compte à Berne de sa mission, trouva moyen de voiler un peu sa défaite : « Il y avait mille hommes à ce con- « seil général, dit-il (c'était une exagération), *un* « *seul* a protesté (il voulait parler du président) ne « pas vouloir rompre l'alliance ; sur quoi *tous les* « *autres se sont mis à l'unisson !...* » Ne savait-il donc pas qu'il suffit qu'une proposition soit présentée par *un seul* pour qu'elle soit votée par tout un peuple[1] ?

Un esprit nouveau, inconnu de leurs ancêtres, commençait alors à animer plusieurs Genevois. La mission de Ab Hofen n'avait pas été inutile. A côté d'un bon nombre de personnes, que l'on appelait il est vrai *du nom de Luther*, mais pour qui l'essentiel était de ne pas faire maigre en carême, de ne pas faire des signes de croix au service divin, il y en avait qui voulaient recevoir la Parole de Dieu et la suivre. Le clergé romain le comprenait. « Si les Ge- « nevois tiennent tant aux Suisses, disaient les prê- « tres dans leurs réunions, c'est pour professer

[1] Registres du Conseil des 23 et 24 mai 1529. — Journal de Balard, p. 331-336. — Manuscrit de Gautier. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 585. — Galiffe fils, *B. Hugues*, p. 364.

« librement l'*hérésie.* S'ils y parviennent, on verra « peut-être la Savoie, Aoste, d'autres contrées de « l'Italie, se réformer de même. »

Le duc, décidé à éteindre ces flammes menaçantes, résolut de réclamer l'influence du pape, ses trésors, même ses soldats, car le *vicaire* de celui qui a défendu de tirer l'épée a des soldats. Clément VII, d'ailleurs, était l'un des plus habiles politiques de l'époque, et ses conseils pouvaient être fort utiles. Pierre Gazzini, évêque d'Aoste, étant alors à Rome, la cour de Turin chargea ce zélé ultramontain de faire connaître au pape ce qui se passait à Genève. Gazzini demanda à Clément une audience, et ayant été introduit par le maître des cérémonies, le 11 juillet 1529, il s'approcha du pape qui était assis sur son trône, avec les démonstrations accoutumées, se prosterna, lui *baisa les pieds*, et s'étant relevé, il lui exposa toutes les *occurrences* commises par les luthériens à Genève et dans les *vallées de la Savoie* : « O Saint-Père, dit-il, « les dangers de l'Eglise sont imminents, et nous « sommes remplis des plus vives craintes. C'est de « la Bourgogne supérieure et du comté de Neu- « châtel que cette maudite secte est venue à Ge- « nève. Et maintenant, hélas ! que de maux elle y « a faits !..... Déjà l'évêque n'ose plus demeurer « dans son diocèse ; déjà le carême est supprimé, « et les hérétiques mangent de la viande tous les « jours. Bien plus, on lit des livres défendus (le « Nouveau Testament), et les Genevois mettent « tant de prix à ces écrits, qu'ils refusent de les « livrer, même pour de l'argent... Ces misérables

« hérétiques font un mal extrême, et ce n'est pas « à Genève seulement : Aoste et la Savoie seraient « déjà absolument pervertis, si Son Altesse n'avait « fait décapiter douze gentilshommes qui y se- « maient ces dangereuses doctrines. Mais cette sa- « lutaire rigueur ne suffit pas pour arrêter le mal. « Quoique Son Altesse ait défendu, sous peine de « mort, de parler de cette secte et de ses dogmes « abominables, il ne manque pas de *méchants babil-* « *lards* qui vont répandant partout ces maudites « doctrines dans ses domaines. Ils disent que Son « Altesse n'est pas leur roi; ils demandent avec « véhémence, alléguant les grandes dépenses de « la guerre, que l'on vende *le peu* de biens ecclé- « siastiques que nous possédons... Le duc, mon « seigneur et mon maître, fait détruire partout cette « secte maudite. *Il est le boulevard qui lui ferme l'en-* « *trée de l'Italie*, et il rend ainsi à Votre Sainteté les « services les plus signalés; mais nous avons be- « soin de votre secours. » Gazzini ajouta à ce dis- cours la demande d'un subside.

Clément VII l'avait écouté avec une grande at- tention; il paraissait comprendre les maux et les périls que l'évêque d'Aoste lui avait signalés; et les dignitaires et autres prêtres qui l'entouraient en semblaient plus affectés encore. Très versé dans les questions philosophiques et théologiques, doué d'une perspicacité qui pénétrait jusqu'au fond dans les affaires les plus difficiles, le pape vit le danger qu'il y aurait à ce que l'*hérésie* trouvât dans le Midi, à Genève, un foyer qui pourrait bien devenir plus *pernicieux* que Wittemberg même; il sentit aussi la

nécessité d'avoir un prince, zélé catholique, pour garder les versants français et italiens des Alpes. Ce pontife, le plus malheureux peut-être de tous les papes, voyait la Réformation se développer sous ses yeux, en Europe, sans qu'il lui fût possible de l'arrêter, et tout ce qu'il faisait pour la combattre ne servait au contraire qu'à la répandre davantage. Maintenant toutefois on lui parlait selon son cœur. Il voulait empêcher que Genève ne se réformât, qu'une forteresse de la papauté ne passât à l'ennemi; et un prince puissant s'offrait pour y pourvoir. Clément accueillit donc avec une grande bonté l'ouverture de Gazzini. Toutefois il était mal à l'aise. Il y avait dans le discours de l'ambassadeur piémontais un mot, un mot seulement qui l'embarrassait, — le subside; — en effet, il en était encore à se relever du sac de Rome. Clément VII répondit : « Je re« garde Son Altesse comme mon plus cher fils, et « je la remercie pour son zèle; mais quant à de l'ar« gent, il m'est impossible d'en donner à cette « heure, vu la ruine du trésor. » Puis, invoquant les besoins de l'Église et le devoir des princes qui devaient être prêts à sacrifier pour elle leurs biens, leurs sujets, leur vie, le pape ajouta : « *Je supplie le* « *duc d'avoir surtout l'œil sur Genève. Cette ville se lu-* « *théranise beaucoup trop, et il faut la dompter à tout* « *prix*[1]. Gazzini, reconduit aux portes du palais par les officiers pontificaux, regrettait fort d'avoir échoué quant au subside. Cependant son but principal était

[1] Archives de Turin, Correspondance romaine. (Dépêches du 12 juillet 1529 et du 23 décembre 1530.) — Gaberel. Pièces justificatives, p. 81.

atteint; la papauté était avertie; elle veillerait sur Genève, comme un général sur l'ennemi.

Le pape étant gagné, il fallait maintenant entraîner l'Empereur. Ceci était plus facile au duc : Charles-Quint était son beau-frère; l'impératrice et la duchesse de Savoie, qui étaient sœurs, et l'une et l'autre fort dévouées à Rome, pouvaient s'écrire sur ce sujet. La protestation faite à Spire par les princes évangéliques (avril 1529) avait vivement irrité le monarque; aussi se préparait-il, selon le serment qu'il avait prêté à Barcelone, à appliquer « un antidote convenable à la maladie pestilentielle « dont la chrétienté était atteinte. » Quand on lui parla de Genève, il le trouva d'abord bien éloigné; cependant cette ville était impériale; il résolut de la comprendre dans son plan de campagne, et se décida à faire immédiatement une première démarche pour la ramener à la papauté. Le 16 juillet (1529) l'Empereur dicta à son secrétaire la lettre suivante, adressée aux syndics genevois :

« Fidèles amis,

« Nous avons appris que plusieurs prédicateurs « tiennent des assemblées particulières et publiques dans votre cité et sur les pays frontières; « qu'ils propagent les erreurs de Luther, et que « cela est toléré par vous. Ces pratiques causent à « l'Église le plus notable détriment, et la majesté « pontificale, aussi bien que la dignité impériale, se « trouvent gravement insultées par votre conduite. « C'est pourquoi nous vous ordonnons de faire saisir lesdits ministres, et de les faire punir selon la

« teneur des édits les plus sévères. Ce faisant, vous « arracherez l'impiété de votre pays, et ferez une « chose agréable à Dieu et conforme à notre ex- « presse volonté.

« CAROLUS, Imp.[1]. »

Cette lettre de Charles-Quint, qui sentait fort le monarque absolu, causa beaucoup d'étonnement dans Genève. Les citoyens ne niaient pas que l'Empereur ne pût réclamer parmi eux une certaine suzeraineté, puisqu'ils étaient ville impériale. Ils ont résisté à l'évêque-prince, ils ont résisté au duc, résisteront-ils aussi à ce monarque puissant? Sa demande était claire, et quelques-uns disaient que s'opposer à ce grand prince serait pour une petite ville de marchands une véritable folie. Mais les Genevois n'hésitèrent pas; et sans faire de rodomontades, ils firent parvenir à l'Empereur ce simple message : « Sire, nous entendons vivre, « comme par le passé, selon Dieu et la loi de Jésus- « Christ. » Charles-Quint promit alors au duc de lui prêter main-forte. Le pape lui-même se ravisa, se mit à chercher, malgré le refus fait à Gazzini, et trouva *sous les ruines de son trésor* un subside de quatre mille livres espagnoles. Les deux plus puissants personnages de la chrétienté unirent contre la petite ville leur influence, leurs excommunications, leur diplomatie, leurs ruses, leurs richesses, leurs soldats, et tout se prépara pour l'attaque préméditée.

[1] Archives de Turin, première catégorie, p. 11, n° 63. — Gaberel I, p. 101.

CHAPITRE DIXIÈME.

MOUVEMENTS DIVERS DANS GENÈVE ET SECONDE CAPTIVITÉ DE BONIVARD.

(Mars à mai 1530.)

Ces nouvelles ranimèrent le courage des défenseurs du catholicisme dans Genève; et puisque l'Empereur, le pape, le duc se déclaraient prêts à faire leur devoir, les officiers épiscopaux se disposèrent à faire le leur. Mais une circonstance pouvait paralyser leurs efforts : « Dieu, par sa bonté, « dit un manuscrit, commença dans ce temps à se- « mer dans Genève la connaissance de la vérité, de « son saint Évangile, de la Réformation, dans le « cœur de quelques particuliers, par la fréquenta- « tion qu'ils avaient avec ceux de Berne[1]. » Ces huguenots professaient hardiment les idées protestantes qu'ils avaient puisées chez les Suisses, et, sans avoir une foi bien éclairée, ils prenaient plaisir à attaquer de la langue, les prêtres et leurs adhérents. Chaque jour, quelques curés ou quelques moines se rendaient chez le vicaire épiscopal, et se

[1] Manuscrit de Berne. — *Hist. helvet.*, V, p. 12.

plaignaient vivement de ces hommes que l'on appelaient *luthériens*, et qui, soit chez eux, soit sur la place, soit dans les églises même, qu'ils parcouraient en long et en large, parlaient hautement de la nécessité d'une réformation[1]. Le 22 mars, ce vicaire, voulant en l'absence de l'évêque faire son devoir, appela le procureur fiscal, et avisa avec lui à la défense de la foi. Ce dernier parut devant le conseil : « L'hérésie lève hardiment la tête, dit-il ; on « mange de la chair en carême, selon l'usage de la « secte des luthériens ; au lieu d'écouter dévote- « ment la messe, on se promène (*passagiare*) dans « l'église pendant le service divin... Si nous n'arrê- « tons ce mal, la ville est perdue... Je vous ordonne, « de la part de Monseigneur l'évêque, de punir ri- « goureusement ces rebelles. » Le procureur fiscal, ajoute le manuscrit de Berne, « faisait de grandes « plaintes, accompagnées de censures et de mena- « ces. » Le duc vint à son aide ; il fit dire au conseil de prendre garde aux erreurs des luthériens qui s'établissaient dans la ville. Le magistrat était disposé à réprimer les innovations religieuses : « Il « faut, dit-il, il faut obliger chacun à écouter la « messe avec respect. » Les huguenots représentaient le danger qu'il y aurait à suivre en quelque point la volonté du duc ; c'est bien alors qu'il croirait être le souverain de Genève. Que faire ? Un homme d'esprit proposa une peine étrange, dont on ne s'était pas encore avisé, pour punir l'hérésie, et qui fut aussitôt adoptée, promulguée, malgré l'op-

[1] Michel Roset, *Chroniq.*, msc., livre II, chap. XLV.

position des huguenots les plus décidés : « Ordon-
« nons que ceux qui mangeront de la viande ou « qui se promèneront dans les églises, seront con-
« damnés à faire *trois toises de la muraille* de Saint-
« Gervais. » Or, on élevait cette muraille pour se défendre contre le duc[1].

Cette ordonnance excita une tempête contre le clergé romain. Il y a eu en tout temps parmi les prêtres catholiques des hommes estimables, et même des chrétiens qui, avec un grand dévouement, se sont consacrés au soulagement des misères humaines. L'esprit de parti qui transforme toute une classe d'hommes en hypocrites, en fanatiques, en débauchés, est contraire à la justice aussi bien qu'à la charité. Il faut avouer toutefois que l'on ne rencontrait guère alors à Genève de ces prêtres pieux et zélés, que l'on a vus dans l'Église catholique depuis que la Réformation l'a réveillée. « Quoi ! s'é-
« crièrent dans le conseil les membres qui inclinaient
« vers le protestantisme, et qui voyaient leurs amis
« condamnés, l'Église nous défend de manger d'un
« aliment que Dieu pourtant a créé pour notre
« usage, et elle permet aux prêtres de satisfaire une
« insatiable lubricité, contre laquelle Dieu prononce
« une sévère condamnation... Ah ! ah ! Messieurs
« du clergé, vous voulez que nous ne mangions que
« des poissons, et vous vivez dans un commerce
« habituel avec des prostituées... Hypocrites !...
« vous coulez le moucheron, et vous avalez le

[1] Registres du Conseil des 22, 29 mars 1530. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 551. — Manuscrit de Berne, *Hist. helvet.*, V, 12.

« chameau... » En même temps, ces citoyens dévoilèrent tous les désordres des prêtres et des moines ; ils désignèrent leurs lieux de débauche ; ils racontèrent les scandales auxquels les entraînaient leurs convoitises. Ce récit, dont chacun connaissait la vérité, fit une grande impression. De bons catholiques, qui se trouvaient dans le conseil, comprirent le tort que cette immoralité du clergé faisait à la religion. Certains hommes pratiques étaient disposés à considérer le grand mouvement qui s'accomplissait alors dans l'Église, comme étant essentiellement une réforme des mœurs. « La loi luthérienne s'é-« lève et prospère, dit un conseiller catholique, à « cause de l'esclandre des prêtres qui entretiennent « publiquement des femmes de mauvaise vie [1]. »

Le conseil fit venir le vicaire général : « Nous « avons grande plainte à faire, lui dit-il, de ce « qu'on n'a pas remédié à la dépravation et à la « conduite scandaleuse des ecclésiastiques, qui sont « la source de tous les désordres. Employez-y votre « pouvoir, sans attendre que l'autorité séculière soit « obligée de s'en mêler. » Il paraît que le vicaire ne donna pas grand espoir d'amendement. Aussi le conseil pensa que puisqu'il avait condamné les laïques qui se promenaient dans les églises, il devait aussi condamner les prêtres qui se trouvaient dans des maisons de débauche. Un conseiller trouva même équitable d'atteler pour ainsi dire au même char ces deux espèces si diverses de délinquants. Une seconde résolution fut donc prise par le conseil, et ce corps,

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 551.

qui ne perdait jamais de vue la nécessité de se défendre contre la Savoie, ordonna « que les prêtres « eussent à laisser leurs désordres (nous préférons « ne donner que dans les notes les termes origi- « naux), sous peine de construire trois toises de la « muraille de Saint-Gervais, en compagnie des au- « tres[1]. » Ainsi on put voir dans les fossés de Saint-Gervais les éclaireurs du protestantisme et les prêtres impurs travailler ensemble à la même œuvre. Ceux-ci étaient indignés de se voir mettre sur le même rang que ceux-là, et trouvaient leur autorité fort compromise par l'étrange arrêté qui les forçait à tendre du mortier aux hérétiques. Il paraît pourtant que les deux ordonnances ne furent pas très strictement exécutées, que les mauvais ecclésiastiques continuèrent à satisfaire leur goût, et que la muraille avança lentement. « Les chanoines, les « curés et les moines sont incorrigibles, disait-on ; « ce sont de bons vivants qui s'enivrent, et qui ont « publiquement des bâtards. Comment l'Église se « scandaliserait-elle d'un train de vie dont les pa- « pes eux-mêmes donnent l'exemple[2] ? »

Quoique l'arrêté du conseil montrât une grande impartialité et un certain bon sens, on ne peut certes mettre sur le même rang les deux catégories qu'il atteignait. Les huguenots, voyant que la sainte Écriture appelle *doctrine du démon* celle qui « *ordonne de*

[1] « Quod presbyteri ab inde debeant relinquere eorum lupanaria, lubricitates et meretrices sub simili pœna (facere in muris Sancti Gervasii tres teysias muri). » (Registres du Conseil du 1er avril.)

[2] Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève,* II, p. VII. — Voir dans la note un long catalogue de bâtards des papes, archevêques, inquisiteurs, etc.

« *s'abstenir d'aliments que Dieu a créés pour être pris* « *avec actions de grâce*[1], » faisaient ce que la Parole de Dieu commande, tandis que les mauvais prêtres se livraient aux plus scandaleux débordements. Cependant le protestantisme négatif n'était point encore la piété véritable : aussi les chrétiens évangéliques de Zurich et de Berne, profitant de ce que des Genevois se rendaient souvent dans ces deux villes, pour des affaires publiques ou particulières, ne cessaient de les conjurer de recevoir l'essence même de l'Évangile. Dans les visites qu'ils se faisaient les uns aux autres, dans les promenades communes sur les bords du lac de Zurich ou sur les hauteurs qui dominent l'Aar, ces pieux réformés de la Suisse allemande disaient aux huguenots : « *Le royaume de* « *Dieu n'est ni aliment, ni breuvage, mais justice,* « *paix et joie par le Saint-Esprit*[2]. Jésus-Christ, « Fils éternel de Dieu, mais né comme un homme, « est devenu Rédempteur par sa mort et par sa vie « nouvelle. Lui seul satisfait entièrement aux be- « soins religieux de l'homme. Unissez-vous à lui « par la foi, et vous éprouverez par vous-mêmes « que la religion purement évangélique n'est pas « seulement la première entre toutes celles de l'hu- « manité, mais qu'elle est la religion absolument « parfaite. »

Les quatre frères Vandel, sans avoir entièrement rompu avec Rome, étaient depuis près de quatre ans au nombre des plus décidés du parti soi-disant

[1] 1 Timothée, IV, 1-3.
[2] Romains, XV, 17.

luthérien. Hugues Vandel fut envoyé en Suisse comme ambassadeur (c'est le nom que donnent habituellement aux envoyés les documents officiels de cette époque). A Zurich, « les zwingliens lui firent « gros accueil; » à Berne, où il était en juin 1530, les amis de Haller firent de même. Tous, dans ces deux villes, insistaient pour demander que l'on vît succéder dans Genève, à quelques réformes négatives, un christianisme vital. « Ah ! répondait Vandel, « la plus grande part en la ville de Genève voudrait « être évangélique; mais il faudrait qu'on lui mon- « trât le chemin pour le devenir, et nul n'oserait « prêcher l'Évangile dans les temples, par crainte « de Messieurs de Fribourg. » Comment faire ?... se disait Vandel. Il cherchait nuit et jour le moyen de faire annoncer l'Évangile à ses concitoyens; il lui vint tout à coup une idée qui lui parut lumineuse; il en parla à Zurich, aux zwingliens; à Berne, à Berthold Haller; il en écrivit à Farel, à Christophe Fabry, et aussi à son frère Robert Vandel, à Genève. Cette idée, la voici : Saint-Victor, on se le rappelle, était une petite principauté indépendante, à la porte de la ville. Qu'elle soit donnée à Messieurs de « Berne; et ceux-ci, dit Vandel, voudront y avoir « un bailli et *un prédicant qui serait notre grand con- « fort.* » Il est vrai que l'église de Saint-Victor était vieille, et ne pouvait manquer « de tomber « par-dessous; » mais Messieurs de Berne sauraient bien la relever. Tous les évangéliques de Genève, abandonnant les messes de la ville, et traversant Saint-Antoine, iraient en foule entendre prêcher Christ dans l'église de Bonivard... Ainsi la Renais-

sance, dont le prieur était le représentant, serait véritablement pour Genève la porte de la Réformation. Un événement qui venait de se passer suggéra peut-être à Vandel cette idée. Il s'agit d'un guet-apens provoqué par le pape, exécuté par le duc[1].

Bonivard, spolié de son bénéfice à l'époque de la mort de Berthelier, avait retrouvé son prieuré, mais non ses revenus. Doué, comme il l'était, de résolution, d'initiative (plus que de persévérance), jugeant que la détention de ses biens par le duc était une iniquité, voulant rentrer en pleine possession de sa petite principauté, un peu honteux de ce qu'il devait répondre à son valet, qu'il n'y avait rien en caisse, quand celui-ci venait lui demander de quoi payer les choses les plus nécessaires à la vie, Bonivard avait ceint l'épée, pris un mousquet, était monté à cheval, et ainsi équipé et accompagné de quelques hommes d'armes, il avait fait des sorties sur le pays du duc, pour chercher ses redevances. Mais il eut à faire à la fois et au duc et au pape. Il avait été remis en possession de son prieuré par délibération de l'évêque et du conseil, mais sans l'assentiment des cours de Rome et de Turin qui l'en avaient illégalement dépouillé. En conséquence, un procureur pontifical, suivi d'une escorte, se présenta pour empêcher le prieur de reprendre ses biens. Bonivard, ardent de sa nature, regarda cet homme comme un brigand qui voulait le voler ; il s'avança donc, saisit ses armes, et tira un coup de

[1] Lettre de Vandel du 23 juin 1530. — Galiffe fils, *B. Hugues*, note de la page 395.

mousqueton sur le procureur romain. Celui-ci, effrayé, s'enfuit à bride abattue; mais Bonivard, de son coup d'escopette, avait blessé le cheval[1]. Le pape et le duc en firent de grandes plaintes; Clément VII rédigea même un bref contre lui. En conséquence, le conseil de Genève défendit à Bonivard ses sorties militaires, et comme il n'avait pas de quoi vivre, le magistrat lui assigna quatre écus et demi par mois, pour payer ses dépenses et celles de son valet, jusqu'à ce qu'il fût en meilleure fortune. « Hélas ! dit le prieur, quatre écus par mois !... cela « est si *petit*, que à grande peine m'en pourrai-je « nourrir, moi et mon page !... » Pourtant il prit patience. Mais on ne le laissa pas tranquille.

Le procureur romain, revenant à la charge, après le coup d'escopette, réclama de la part du pape Clément VII le prieuré pour le prêtre qui en avait été revêtu, après la mort du traître de Montheron. Bonivard, voulant mettre son bénéfice à l'abri de nouvelles attaques, l'annexa à l'hôpital de Genève, qui en retirait ainsi immédiatement les revenus. Mais le duc lui-même avait d'autres projets. Plus de quatre cents personnes en armes, assemblées de nuit devant l'hôtel de ville, avaient demandé justice de quelques-uns des moines de Saint-Victor, accusés de vouloir livrer le couvent aux partisans de Savoie. Besançon Hugues et Thomas Vandel, procureur fiscal, s'étaient fait porteurs de cette requête, et Bonivard avait mis ces religieux en prison. Quand le duc

[1] « Procuratorem prosequentem scopettis invasisse et equum super quo fugiebat, vulnerasse. » (Bref de Clément VII, du 24 janvier 1528.)

apprit l'annexion du prieuré à l'hôpital de Genève, sa colère s'accrut, car il avait la plus grande envie de Saint-Victor, qui lui donnerait un pied-à-terre à la porte même de la ville. Il faisait donc solliciter *journellement* le prieur de rétracter cet acte, et lui promettait « mers et montagnes, » s'il y consentait ; mais Bonivard branlant la tête, disait : « Ne « m'y fie pas ! » Charles résolut alors de se défaire d'un homme qu'il rencontrait comme un obstacle sur son chemin, dans toutes ses entreprises contre Genève[1].

Le prieur, si gai d'ordinaire, était depuis quelque temps triste et préoccupé. Ce n'était pas seulement son prieuré, sa pauvreté, ses ennemis, qui assombrissaient ses traits, jadis si animés ; sa mère était gravement malade. La piété filiale était pour Bonivard la plus naturelle des obligations, la première et la plus douce forme de la reconnaissance. « Que Platon est véritable, pensait-il, quand il dit : « Il n'est pas de pénates plus sacrés et dont le culte « plaise plus aux dieux, qu'un père et une mère « courbés sous le poids des années. » Ses amis de Genève, qui venaient journellement à Saint-Victor, remarquèrent sa tristesse, et lui en demandèrent la raison. « Hélas ! dit-il, je voudrais revoir, avant qu'elle « meure, ma mère qui est *ancienne* (âgée). Je ne « l'ai pas vue depuis cinq ans, et elle est près de « rendre l'esprit. » Quelqu'un lui demandant où elle se trouvait, il répondit : « A Seyssel, où est

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 485, 547, 572. — *Mém. d'Archéologie*, V, p. 162.

« notre maison paternelle. » Or, Seyssel était dans les terres de Savoie, et Charles ne manquerait pas de faire saisir le prieur, s'il osait y paraître.

Bonivard crut pourtant entrevoir un moyen de satisfaire ses plus chers désirs. Il résolut de profiter des sollicitations que Charles lui faisait, pour lui demander un sauf-conduit : « J'irai trouver ma « mère et mon frère à Seyssel, dit-il, et là je « prendrai leur avis ; nous consulterons ensemble « sur les affaires. » Le duc envoya à Bonivard le passe-port demandé, mais en stipulant qu'il n'aurait de valeur que pour le mois d'avril. Charles, charmé de voir Bonivard s'éloigner de Genève et se lancer au milieu de ses États, décida par devers lui que si ce voyage ne lui donnait pas le prieuré, il lui donnerait au moins le prieur..... Les amis de Bonivard, dont le jugement n'était pas obscurci par l'affection filiale, furent justement effrayés en apprenant son prochain départ, et s'efforcèrent de le retenir ; mais il ne pensait qu'à revoir sa mère avant sa mort. Il partit donc ; il passa le fort de l'Écluse, la perte du Rhône, et arriva dans la petite ville où se trouvait l'*ancienne*, comme il l'appelle. Cette femme, qui aimait le nom, les talents, la gloire, la personne de son fils, le serra dans ses bras avec une tendresse orgueilleuse ; mais bientôt la crainte succéda en elle à la joie ; elle connaissait la perfidie de Charles, elle se rappelait l'histoire de Lévrier..... elle trembla pour son fils[1].

[1] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 572, 573. — *Mém. d'Archéologie*, IV, p. 171.

Cependant les ennemis que Bonivard avait à Genève n'avaient pas tardé à exploiter son départ. Quelques-uns étaient mamelouks. Le brouiller avec les huguenots leur semblait fort utile à leur cause; ils se mirent donc à dire dans la ville qu'il était allé se rendre au duc, qu'il trahissait les Genevois, qu'il décelait leurs secrets. Les amis intimes du prieur repoussaient avec indignation cette calomnie; mais ses adversaires ne cessaient de la répéter, et comme souvent les hommes les plus ardents sont aussi les plus crédules, il y eut quelques huguenots qui prêtèrent l'oreille à ces discours. Bonivard écrivit au conseil de Genève pour se plaindre de l'injure qui lui était faite, et rappela qu'il n'y avait pas un homme dans la ville plus dévoué que lui à son indépendance.

Que fera-t-il? Il était dans le plus extrême embarras. Retournera-t-il d'où il était venu? Il craignait la colère de ceux des huguenots aux yeux desquels se rendre en Savoie était un crime. Restera-t-il à Seyssel? Le mois d'avril écoulé, il y serait saisi par le duc. Sa mère le conjurait de se mettre hors des atteintes de ses ennemis, soit du duc, soit des Genevois.....

Et qui refuserait une mère qui prie!...

Il se décida à se rendre à Fribourg. Le conseil de Genève, il est vrai, lui fit dire de ne pas s'inquiéter des sottises de ses ennemis, et ajouta: « Qu'il « vienne, s'il le veut, et on le traitera bien[1]. » Cette

[1] « Fuit lecta missiva Domini Sancti Victoris. Rescribatur ei ut veniat, si velit, et illum bene tractabimus. » (Registres du Conseil du 2 mai 1530.)

invitation n'était pas très pressante, et l'homme le plus influent dans Genève, Besançon Hugues, était contre lui. Hugues, catholique et épiscopal, pouvait bien ne pas avoir un grand attrait pour ce prieur d'un monastère, qui tournait tout à fait aux nouvelles idées. Il semble pourtant qu'à ces préjugés catholiques se joignait aussi quelque faiblesse humaine. « Bonivard, dit un manuscrit, avait souvent des « démêlés avec Besançon Hugues, qui espérait obte- « nir pour son fils l'investiture du prieuré de Saint- « Victor[1]. » Le prieur n'ignorait pas ces dispositions hostiles. « Ah ! disait-il, un conseiller, et pas « des moindres, mutine le conseil et le peuple con- « tre moi ! » D'un autre côté, il ne pouvait se décider à se tourner pleinement du côté de la Réformation ; il restait toujours dans les eaux d'Érasme, et lançait aux huguenots des quolibets qui les indisposaient contre lui. Il n'était ni d'un parti, ni de l'autre, et déplaisait à tous les deux. Il ne se soucia donc pas de retourner alors à Genève, craignant que ses ennemis n'y fussent plus forts que ses amis. Le mois d'avril étant fini, il demanda au duc que son sauf-conduit fût prolongé pendant tout le mois de mai ; il l'obtint. Alors Bonivard prit congé de sa vieille mère, qu'il laissa pleine d'angoisse sur le sort de son fils. Elle ne devait plus le revoir.

Le comte de Chalans, président du conseil de Savoie, ami de Gazzini, évêque d'Aoste, était, comme laïque, aussi dévoué au catholicisme romain que

[1] Manuscrit de Gautier. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 373.

Gazzini l'était comme prêtre. Il tenait alors une journée ou diète à Romont, entre Lausanne et Fribourg. L'avoyer de Fribourg, qui était ami de Bonivard, s'y trouvant, le prieur s'y rendit; et apparenté comme il l'était à la noblesse de Savoie, il présenta ses hommages au comte, qui le reçut très bien. Bonivard sonda de Chalans habilement sur ce qu'il pouvait avoir à craindre ; car déjà une fois, non loin de là, il avait été saisi et jeté dans une prison ducale. Le président lui engagea sa foi, soit de bouche, soit par écrit, qu'il ne courait aucun danger dans les pays du duc, pendant le mois de mai ; il ajouta même le mois de juin. Bonivard, ainsi rassuré, se mit à réfléchir à sa situation. Il était étrange qu'un homme aussi éclairé que lui sur les abus de la papauté et du monachisme, se trouvât le chef d'une corporation monastique. De plus, outre le pape et le duc, il avait contre lui un nouvel adversaire. « Je « crains le duc d'un côté, disait-il, et de l'autre, la « fureur du peuple de Genève vers lequel, sans « plus grande *assurance*, je n'ose me retirer. »

Bonivard ayant tout examiné, se décida à un grand sacrifice. Il partit pour Lausanne, et offrit à l'évêque de Montfaucon de lui remettre le prieuré de Saint-Victor, moyennant une pension de quatre cents écus. L'évêque accepta ces propositions, à condition que Genève et la Savoie y consentiraient. Bonivard crut la chose facile, et René de Chalans tenant alors une nouvelle journée à Moudon, il résolut d'y aller pour arranger cette grande affaire. Il y arriva le 25 mai. René de Chalans le reçut fort bien et parut entrer dans ses idées ; mais en même

temps ce seigneur et quelques officiers de Savoie tenaient certains colloques secrets, à la suite desquels ils envoyèrent un messager à Lausanne. Bonivard fut invité à souper chez le président, qui lui donna la place d'honneur. La société était nombreuse ; le repas était fort animé, et le prieur, chez lequel la gaieté prenait facilement le dessus, amusait par son esprit toute la compagnie. Il y avait pourtant à table un officier de Son Altesse qui le gênait beaucoup, c'était le seigneur de Bellegarde, l'assassin de Lévrier. Ce malheureux, comme s'il eût voulu dissiper cette impression fâcheuse, se montrait des plus prévenants. On se leva de table. Il y avait beaucoup de seigneurs réunis dans cette petite ville, en sorte que toutes les chambres à coucher étaient occupées; du moins on le prétendit. Alors, du ton le plus jovial, Bellegarde dit à Bonivard : « Eh « bien ! mon cher, je partagerai la mienne avec « vous. » Bonivard accepta, pourtant pas sans inquiétude. Le lendemain matin, il s'apprêtait à partir pour Lausanne afin d'arranger son affaire avec l'évêque. « Je crains que vous ne vous égariez, « et qu'il ne vous arrive quelque mal, lui dit Bel- « legarde; je veux vous donner un serviteur à « cheval pour vous accompagner. » Le confiant Bonivard partit avec le sergent du maître d'hôtel de Son Altesse.

Bellegarde variait ses guet-apens. Il avait enlevé Lévrier au sortir de la cathédrale, et l'avait lui-même conduit au château où il devait trouver la mort; cette fois-ci il préférait être moins en vue; c'est pourquoi on avait envoyé un message à Lau-

sanne. Après avoir veillé sur Bonivard pendant la nuit, de crainte qu'il ne s'échappât, comme Hugues l'avait fait à Châtelaine, il prit congé de lui en lui donnant la plus courtoise accolade et le recommandant fort à son sergent. La route de Moudon à Lausanne traverse, pendant cinq lieues environ, les collines du Jorat, alors assez désertes. De sombres pensées venaient quelquefois troubler Bonivard. Il se rappelait Lévrier saisi par Bellegarde aux portes de Saint-Pierre... Si le même sort l'attendait... Toutefois il se rassurait et avançait...

C'était un beau jour de mai, le jeudi 26. Le matin, le capitaine de Chillon, messire de Beaufort, et le sieur Du Rosey, bailli de Thonon, ayant reçu de Moudon l'avis que nous avons mentionné, étaient partis de Lausanne, suivis de douze ou quinze cavaliers bien armés. Arrivés sur les hauteurs du Jorat, près du couvent de Sainte-Catherine, ils s'étaient embusqués dans un bois de noirs sapins qui subsiste encore[1]; et là chefs et soldats avaient attendu en silence le malheureux Bonivard. Il était, il est vrai, muni d'un sauf-conduit de son Altesse; mais on avait bien violé celui de Jean Huss; pourquoi n'en ferait-on pas autant au prieur de Saint-Victor? « Il n'y a pas de foi qui lie aux hérétiques, » avait-on dit à Constance, et répétait-on alors à Moudon. Bientôt de Beaufort et Du Rosey entendirent le piétinement de deux chevaux; ils firent signe à leurs gens de se tenir prêts, et avancèrent la tête

[1] Le couvent de Sainte-Catherine occupait l'emplacement du *Chalet à Gobet*, auberge située sur la route de Lausanne à Berne.

à travers les arbres, où ils étaient cachés, pour voir si c'était bien leur victime. Enfin le guide à cheval parut, puis Bonivard s'avança sur sa mule; le serviteur de M. de Bellegarde l'amenait juste à l'endroit désigné. Au moment où le malheureux prieur, partagé entre la confiance et la crainte, passait devant l'endroit où Beaufort, Du Rosey et leurs quinze compagnons étaient cachés, ceux-ci sortirent du bois et s'élancèrent sur Bonivard. Il mit la main à l'épée, et piqua sa mule pour se sauver, en criant à son guide : « Piquez! piquez! » Mais au lieu d'aller de l'avant au galop, le sergent se tourna brusquement contre celui qu'il devait protéger, lui sauta dessus et, « avec un coutel qu'il avait tout prêt, » il coupa la ceinture de son épée. Tout cela s'était fait en un clin d'œil. « Sur ce, ces honnêtes gens « arrivèrent sur moi, racontait plus tard le malheu« reux prieur, et me firent prisonnier, de la part de « Monseigneur. » Il se défendit pourtant; il exhiba ses papiers; il montra qu'ils étaient en règle; mais quelque sauf-conduit qu'il leur présente, les suppôts de Bellegarde et de Chalans ne se laissent pas arrêter. Ils tirent d'un sac des cordes qu'ils avaient prises avec eux; ils garrottent le malheureux; ils le lient sur la mule, comme autrefois Lévrier; ils entrent ainsi à Lausanne, dont ils n'étaient pas éloignés, et là tournent à gauche. Bonivard traverse la Vaux, Vevey, Clarens, Montreux, sans que ces contrées,qui sont des plus belles de la Suisse, puissent un instant le distraire de son profond abattement. « Ils me menèrent lié et garrotté à Chillon, « dit-il dans ses Chroniques, et là je demeurai aussi

« longuement que six ans..... Ce fut ma seconde « passion. »

Neuf ans auparavant, presque jour pour jour (mai 1521), Luther avait été arrêté, aussi près d'un bois, et pour être conduit aussi dans un château, mais il avait été pris par des amis, tandis que c'étaient ses ennemis qui conduisaient à Chillon le prisonnier de Genève. Réformateur négatif, un peu philosophe, Bonivard fut fort inférieur à Luther, le réformateur positif et vivant; mais les prisons de Bonivard ont fort dépassé en douleur celles du docteur saxon. Il est vrai que le prieur de Saint-Victor fut d'abord mis dans une chambre et honnêtement traité; mais Charles le Bon lui ayant fait visite, eut une conversation avec lui et, en quittant le château, il ordonna qu'on le traitât rudement et qu'on le fît descendre dans ces sombres et humides souterrains qui, creusés dans le roc, plongent au-dessous du lac. Il est probable que le duc donna cet ordre cruel parce que le prisonnier, fidèle aux lumières et aux libertés, refusait de plier devant le prince. Cet enlèvement fut un coup très rude pour la mère, pour les amis du prieur, et même pour Messieurs de Genève qui, en l'apprenant, comprirent la perfidie du duc, l'innocence de Bonivard, et lui rendirent leur estime et leur affection. On ignora quelque temps si Bonivard était vivant ou mort; tout ce que l'on savait c'est qu'il avait été saisi, malgré son sauf-conduit, sur les hauteurs qui sont au-dessus de Lausanne. Toutefois, Jean Lullin et les autres envoyés de Genève à la journée qui se tint à Payerne, Noël 1530, étant mieux instruits, firent tout ce qu'ils purent pour ob-

tenir la délivrance d'un homme qui avait rendu de si grands services à la liberté; mais les agents de Savoie firent semblant d'ignorer où il se trouvait.

Une existence brillante fut alors soudainement interrompue. Que d'esprit, que d'initiative, que de paroles frappantes, que d'actions originales, que de spirituels discours furent comme soudain retranchés ! Bonivard ne se remit jamais de ces six années de la plus rude captivité. Sorti de Chillon, il fut différent de ce qu'il y était entré. On eût dit un oiseau qui faisait entendre le plus gracieux babil, mais qui, surpris par un coup de vent, a été jeté bas, et dès lors traîne l'aile misérablement et ne rend plus que des sons inarticulés. Il manquait à Saint-Victor *la seule chose nécessaire;* il n'était pas de ceux dont il est dit : *Les ailes leur reviennent comme aux aigles.* L'éclat de la Réformation l'éclipsa. La dernière partie de sa vie fut aussi triste que la première avait été brillante. Il eût mieux valu pour le nom de Bonivard qu'il eût été mis à mort dans la cour de Chillon, comme Lévrier dans celle de Bonne.

CHAPITRE ONZIÈME.

L'ATTAQUE DE 1530.

(Août, Septembre, Octobre.)

L'arrestation de Bonivard n'était pas un fait isolé, mais la première escarmouche d'une guerre plus générale. Le duc et l'évêque s'étaient mis d'accord, et ne pensaient plus l'un et l'autre qu'à réduire Genève par les armes. Singulière résolution pour un pasteur! Heureusement pour lui, les Genevois vinrent lui donner un prétexte pour justifier sa cure d'âmes belliqueuse.

L'acte inique du duc de Savoie contre M. de Saint-Victor, avait fait tomber à Genève les injustes accusations dont celui-ci avait été l'objet, et les Genevois avaient manifesté aussitôt leur sympathie pour le malheureux prisonnier de Chillon. Le duc, violant le sauf-conduit qu'il avait lui-même donné, les indignait. « Entendez quelle foi ! » disaient-ils. Ils pensèrent que si l'on mettait en prison les innocents, il était temps de punir les coupables, et résolurent de prendre leur revanche.

Il y avait à Genève un homme appelé Mandolla,

qui était l'un des deux procureurs fiscaux de l'évêque, et entièrement dévoué au duc et au prélat. « Prêtre bâtard, disent les chroniques du temps, « de mauvais nom et fame » (réputation), qui usait d'exaction, dérobait, et faisait mettre arbitrairement en prison ceux qui lui déplaisaient. Le vicaire général, Messire de Gingins, abbé de Bonmont, homme droit et bienveillant, lui adressait parfois quelque réprimande; mais Mandolla lui répondait avec insolence. Ce n'était pas tout, mettant l'état temporel sous sa juridiction, il ne cessait d'intriguer pour livrer Genève au duc. Les citoyens, irrités de ces atteintes portées à leurs droits, adressèrent les plaintes les plus vives à l'abbé de Bonmont, contre le prêtre étranger qui voulait leur ravir leur indépendance. L'accusation était grave; la conscience de Mandolla lui disait qu'elle était juste; il prit peur, et voulant échapper à la justice, il quitta précipitamment Genève et s'enfuit au château de Peney. Alors les Genevois crièrent encore plus fort. « Otez, « disaient-ils au vicaire général, ôtez à la ville cette « épine du pied ! » L'abbé de Bonmont reconnaissait que la demande était équitable; le conseil, gardien des droits de la ville, prêta main-forte au vicaire; il se rappelait que cet homme, en 1526, avait intrigué, lors de l'élection des syndics, pour faire passer la liste dans laquelle l'infâme Cartelier se trouvait porté. Des sergents d'armes partirent donc pour le château de Peney, y saisirent Mandolla, le lièrent sur un cheval, comme on avait lié Lévrier et Bonivard, et le 24 juin on le vit entrer dans Genève, entouré des gardes qui le conduisaient

en prison. Un procureur fiscal mené comme un criminel ! c'était un spectacle inouï. On s'arrêtait, on regardait, on s'étonnait. Le malheureux Mandolla était lui-même dans l'un de ces moments où les idées sont troubles. Il se demandait si l'on voulait venger sur lui la mort de Lévrier, de Berthelier, la captivité de Bonivard. Il sentait qu'il était coupable, mais il espérait en ses puissants protecteurs. En effet, ses amis ne perdirent pas un moment, et écrivirent à Arbois où était l'évêque.

À peine Mandolla avait-il passé deux ou trois jours en prison, que « des lettres rigoureuses et me« naçantes » arrivèrent d'Arbois à Genève. Le prélat était indigné que les bourgeois osassent mettre la main sur un clerc, sur un de ses officiers, et surtout sur ce fiscal qui, dit Bonivard, *amenait l'eau à son moulin*. « Vous ne vous contentez pas des indues « *novellités* qu'avez faites à ma juridiction, écrivait-il « le 27 juin aux syndics ; vous avez fait prendre « notre procureur dans l'exercice même de ses fonc« tions... Et vous ne voulez pas que nous vous ap« pelions commetteurs de crime de lèse-majesté !... « Nous estimons l'outrage, autant que si vous l'aviez « fait à notre propre personne. Mettez en liberté « notre fiscal, sans dommage de sa personne ; ré« parez l'outrage que vous nous avez fait ; autre« ment nous employerons tout ce que nous tenons « de Dieu pour nous en venger. » Le conseil, après avoir lu cette lettre, s'en étonna fort. « L'évêque « oublie qu'il s'agit ici simplement de vol et de « trahison, disait-on. Depuis quand menace-t-on des « vengeances des hommes et de Dieu, des magis-

« trats qui poursuivent un voleur ? » « Monseigneur, « répondirent les magistrats, Mandolla, vous le « savez, est un traître et un larron. » Et sans se soucier de la sommation épiscopale, ils intentèrent au fiscal un procès criminel. Quand on le rapporta à La Baume, il ne fut plus maître de lui-même. Son double titre de prince et d'évêque, le remplissait d'orgueil et il ne pouvait endurer la pensée que ces bourgeois de Genève n'exécutassent pas ses ordres

Cette affaire ne fit que hâter l'exécution de ses grands desseins. Il était plein d'aigreur en son esprit au sujet des hérésies qu'il découvrait dans la ville, et ne pensait qu'à punir ceux qu'il regardait comme des infidèles. Sans doute, il ne vint pas à l'esprit de l'évêque, que Genève, subissant une immense transformation, dût devenir un jour le foyer le plus actif de la Réforme. Mais sans prévoir un tel avenir, il croyait que si la Réformation s'y introduisait, comme à Zurich et à Berne, les provinces de la Savoie et d'autres encore seraient bientôt en proie à la contagion. Il voulait s'y opposer à tout prix, et il faut reconnaître qu'il en avait le droit; seulement il faut regretter deux choses : le mélange impur de la cause catholique avec celle d'un traître et d'un larron, et les moyens que le prélat employa.

Ce fut dans la violence qu'il les chercha. Pour punir les huguenots, il lui fallait des alliés. Où les chercher si ce n'est avant tout parmi les gentilshommes de la Cuiller? Prince et évêque de Genève, il donnera un corps à cette confrérie, et l'organisera contre son épiscopale cité. Il entra aussitôt en rapport avec ses principaux chefs, Jean de Viry,

seigneur d'Alamogne; Jean Mestral, seigneur d'Aruffens; Jean de Beaufort, baron de Rolle; François, seigneur de Saint-Saphorin; le seigneur de Genthod, village situé entre Genève et Versoy, et surtout Michel, baron de La Sarraz, que l'évêque appelait « notre cher aimé cousin. » Sans attendre que ces puissants seigneurs assiégeassent la ville, il commença à faire lui-même la petite guerre. Il fit jeter en prison deux Genevois, marchands de bestiaux, qui se trouvaient sur les terres de Saint-Claude; il commanda de saisir les *chèvres* et les *vaches genevoises* qui paissaient sur la montagne de Gex; et plaça sur les routes qui allaient de Genève à Lyon et à Dijon, des hommes d'armes chargés d'arrêter ses *sujets* et leurs amis, et de saisir leurs biens[1].

Après cette petite guerre, l'évêque s'occupa de la grande. D'abord il voulait mettre en mouvement ses vassaux, amis et alliés des versants occidentaux du Jura : « Mon frère, dit-il au baron de Saint-« Sorlin, armez nos Bourguignons. » Ses négociations avec les seigneurs de La Sarraz, de Viry et d'autres ayant abouti, il lança un appel général aux chevaliers de la Cuiller : « Messieurs les gentils-« hommes, voisins de ma cité épiscopale, leur dit-il, « j'ai été averti de votre bon vouloir pour m'aider « à punir mes sujets rebelles de Genève. Et main-« tenant sachant que ce sera œuvre méritoire de-« vant Dieu et le monde, de faire justice de tels « malvivants, vous prie et requiers de vouloir me

[1] Journal de Balard, p. 274 à 280. — Registres du Conseil des 23 juin, 5, 8, 19 juillet, 9 août. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 576. — Galiffe fils *B. Hugues*, p. 398, 399. — Manuscrit de Gautier.

« secourir en cette affaire. » Plusieurs de ces gentilshommes passèrent le Jura pour s'entendre avec lui, et remplirent Arbois de leur indignation.

Le 20 août fut un jour fort important dans la demeure du prince-évêque; il s'était décidé à faire la guerre à ses ouailles, et ce moment avait été choisi pour la déclarer. Pierre de La Baume n'était pas cruel comme son prédécesseur, le bâtard de Savoie, mais son irritation était alors au comble. S'il rencontrait des Genevois qui lui adressassent quelques paroles respectueuses, il faisait gracieuse mine, toutefois « ce n'était que grimaces, » dit le pseudo-Bonivard; La Baume ne proférait, quand ils étaient partis, que des cris de colère et des menaces. Les couvents, la commanderie de Malte et le collége des chanoines d'Arbois enchérissaient encore sur ses plaintes On se réunit donc le 20 août au prieuré. Les gentilshommes de la Cuiller, qui avaient trouvé le vin du pays excellent, arrivèrent avec leurs épées, leurs cottes d'armes et leurs casaques. Le prélat, fier d'avoir de tels défenseurs, les appela près du siége où il était assis, et leur remit gracieusement les lettres de commission, pour faire la guerre à ses sujets. « Nous, Pierre de La Baume, « y était-il dit, évêque et prince de Genève, ayant « égard aux insolences, rébellions, crimes de lèse- « majesté et conspiration que quelques-uns de nos « sujets de Genève perpètrent journellement envers « nous et notre autorité..., emprisonnant nos sujets « et nos officiers sans mandement, s'attribuant nos « droits de principauté et *se vantant de pis*; — résolu « d'*entretenir notre Église en son autorité* et de *main-*

« *tenir notre sainte foi* : nous avons commis et requis « nos amis et parents, pour nous aider à punir les « rebelles, et, si besoin est, de fait et voie d'armes y « pourvoir. » (Ici se trouvent les noms de ces amis, le baron de La Sarraz et autres seigneurs ci-dessus indiqués.) Le prélat termina cet acte en déclarant aux chevaliers « qu'ils avaient toute puissance de « lui, et qu'en signe de vérité il avait écrit ces lettres « de sa main, à Arbois, le 20 août de l'an 1530. » Il avait signé : *L'Évêque de Genève*. Les gentilshommes remercièrent le prélat, lui promirent de faire tout ce qui était en leur pouvoir, et quittant la Franche-Comté, ils retournèrent dans leurs châteaux, pour préparer la campagne, se disant l'un à l'autre, en chevauchant, qu'il était bien nécessaire d'entretenir dans Genève *l'autorité de l'Église romaine* et d'y maintenir *la sainte foi*, et se montrant très fiers de ce que tel était le but de la croisade qu'ils allaient entreprendre[1].

L'alarme de l'évêque n'était pas sans fondement. Les huguenots, les plus portés au protestantisme, n'avaient pas, il est vrai, de grandes lumières évangéliques ; ils étaient plus frappés des superstitions de Rome que de leurs péchés et de la grâce de Dieu. Mais il y avait pourtant quelques Genevois et quelques étrangers fixés à Genève, qui déployaient beaucoup de zèle, et répondaient à la chasse que l'évêque faisait aux hommes et aux bêtes, en allant de lieu en lieu chercher les âmes pour les éclairer.

[1] Journal de Balard, p. 274 à 280. — Registres du Conseil des 23 juin, 5, 8, 19 juillet, 9 août. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 576. — Galiffe fils, *B. Hugues*, p. 398, 399. — Manuscrit de Gautier.

Les gentilshommes de Savoie, qui venaient de s'allier avec l'évêque, l'avaient vu de leurs propres yeux. « Ils entrent dans les cabanes, disaient-ils, ils pé« nètrent dans les châteaux ; ils annoncent partout « ce qu'ils appellent la Parole de Dieu. » Les paysans recevaient assez bien les discours de ces évangélistes ; mais « on ne pouvait tenir les gentils« hommes, dit Balard, de prendre vengeance de « tels excès. » Quand ces hardis pionniers de la Réformation arrivaient dans un château ou seulement dans le village ou le bourg qui en dépendait, le seigneur, indigné de ce que ces hérétiques osaient venir prêcher leurs doctrines à ses gens et ses vassaux, tombait sur eux et les emmenait prisonniers dans ses cachots.

Des ambassadeurs de Fribourg qui se rendaient à Chambéry, s'étant arrêtés en route dans le castel d'un chevalier de leurs amis, apprirent ces histoires ; il se trouva même que quelques-uns de ces prisonniers huguenots (peut-être des Bernois), étaient enfermés dans le manoir qu'ils visitaient. Ces Fribourgeois, tout bons catholiques qu'ils étaient, n'étaient pas pour l'emploi de la force brutale en matière religieuse ; ils trouvèrent le moyen de toucher le cœur des gentilshommes et firent relâcher quelques-uns de ces fervents évangéliques ; puis ils continuèrent leur route sur Chambéry. Mais à peine le duc les avait-il reçus en audience, qu'il leur dit avec amertume : « Je me plains, Messieurs, de ce « que vous allez querir des prisonniers sur mes « pays ; je me plains de ce que ceux de Genève « provoquent mes sujets à être tels qu'eux... Je ne

« puis endurer de tels excès!... Je ne puis tenir « mes gentilshommes d'en prendre vengeance[1]. » Mais les Genevois aussi ne voulaient pas endurer les mauvais traitements auxquels quelques-uns des leurs étaient exposés. Aussi l'habile Robert Vandel et l'énergique Jean Lullin se rendirent-ils en toute hâte à Berne et à Fribourg, pour hâter la venue de ces nobles auxiliaires. Il est problable pourtant que certains bruits, fort *gros*, qui commençaient à se répandre dans la ville étaient la principale cause de leur mission[2].

On était en automne 1530, et comme les chefs du catholicisme allemand étaient réunis à Augsbourg pour délibérer sur les moyens de détruire le protestantisme dans l'Empire, les deux grands ennemis de Genève, le duc et l'évêque, se donnèrent rendez-vous à Gex, au pied du Jura, pour délibérer sur les moyens de chasser à la fois de la cité du Léman la liberté et l'Évangile. « Le luthéranisme fait dans « Genève de considérables progrès, dit l'évêque au « duc; faites la guerre à cette ville; j'y emploierai « de mon côté les revenus de mon évêché, de mes « abbayes, et même tout mon patrimoine[3]. » Le duc avait certaines raisons pour retarder la guerre; son beau-frère l'Empereur et les autres princes catholiques, réunis à Augsbourg, ne pensaient pas être prêts avant le printemps, et désiraient que le

[1] Journal de Balard, p. 280.

[2] Manuscrit de Roset, *Chroniq.*, livre II, chap. XLIX. — Registres du Conseil du 4 juillet et du 12 août.

[3] Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 577, 578. — Besson, *Mémoires du diocèse de Genève*, p. 62. — Manuscrit de Gautier.

protestantisme fût alors attaqué sur tous les points à la fois. Mais la passion l'emporta chez Charles III. Ambitionnant la suzeraineté de Genève, il lui importait de jouer le rôle principal dans l'attaque dirigée contre cette ville; et Genève, une fois pris, il persuaderait à tout le monde, selon le système des cardinaux, que pour prévenir de futures révoltes, il fallait y établir un berger plus fort qu'un prélat.

Déjà le baron de La Sarraz était à l'œuvre; c'était l'homme qui devait succéder à Pontverre. Passionné comme lui contre Genève, contre la liberté, contre la Réformation, il était moins noble, moins vertueux, moins impétueux que ce malheureux gentilhomme; mais il le dépassait en habileté et en génie. Ce n'était pas un partisan, c'était un vrai chef. Il avait juré que Genève ou lui devrait céder, et tomber..... Ce serment fut accompli, mais non pas comme il l'avait cru. Les gentilshommes de la Cuiller, appelés par l'évêque, excités par La Sarraz, soutenus par les mamelouks fugitifs, approuvés par le duc, se mirent aussitôt en campagne. Ils coupèrent les vivres aux Genevois et engagèrent chaque jour de vives escarmouches. Si quelque citoyen sortait de la ville pour visiter ses champs ou vaquer à son commerce, les chevaliers se jetaient sur lui, le frappaient, l'enfermaient dans le cachot de quelque château et quelquefois même le tuaient. Mais tout cela n'était encore que de petits commencements. L'évêque s'entendit avec le baron de La Sarraz, par l'entremise de M. de Ranzonière, son cousin. La conférence eut lieu à Arbois, vers la mi-septembre 1530. Après de longs discours sur

l'*hérésie*, sur l'indépendance, sur les transformations étranges, les dangers inouïs auxquels la situation de Genève exposait cette ville et les contrées environnantes, on résolut une attaque générale [1].

Dès le 20 septembre, les hommes d'armes des chevaliers de la Cuiller, les Bourguignons de l'évêque et les troupes ducales s'entendirent pour circonvenir Genève. Le samedi 24 septembre, quelques gens bien disposés vinrent annoncer aux Genevois que le duc de Nemours était à Montluel, dans la Bresse, à trois lieues de Lyon, avec « grosse armée. » C'était le comte du Genevois, frère cadet du duc de Savoie, que sa sœur, mère de François I[er], avait fait en 1515 duc de Nemours. Il était, nous l'avons déjà remarqué, homme habile, et tout en faisant bonne grâce aux Genevois, ne demandait qu'à détruire Genève. Sa sœur, Louise de Savoie, dont nous connaissons les dispositions hostiles à l'Évangile, trouvait très bon qu'on écrasât une ville où les protestants, persécutés en France par elle, pouvaient trouver un refuge. Les six capitaines de Genève, à l'ouïe de cette alarmante nouvelle, assemblèrent leurs gens, et leur adressèrent une touchante proclamation; c'était le dimanche 27 septembre : « Nous sommes avertis, leur dirent-ils, « que nos ennemis doivent en bref temps nous assaillir. C'est pourquoi, pardonnez-vous les uns aux « autres, et soyez prêts à mourir pour la défense « de votre bon droit. » Les citoyens répondirent

[1] Manuscrit de Gautier. — Besson, *Mémoires du diocèse de Genève*. — Galiffe fils, *B. Hugues*, p. 400. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 577, 578.

unanimement ces nobles paroles : « Nous sommes « à cela de bon vouloir [1]. »

Le lendemain lundi, 26 septembre, un homme de Granson, arrivant de Bourgogne, confirma les dangers qui menaçaient la ville. « Tout est en mou-« vement de nos côtés, dit-il ; M. de Saint-Sorlin a « déclaré *Dieu et le monde* courroucés contre Ge-« nève (c'était la formule de la famille) ; des com-« pagnies d'arquebusiers vont passer le Jura ; les « gentilshommes de la Cuiller s'approchent avec « grande quantité de gens d'armes, et le jour après « la Saint-Michel ils entreront par force dans Ge-« nève, pour tuer hommes, femmes, enfants, et *se* « *faire tous riches*. » L'homme de Granson, à la de-mande des syndics, courut porter ces nouvelles à Berne et à Fribourg [2].

C'était une chose singulière que cette marche contre Genève pour cause de la *sainte foi ;* il ne se trouvait pas dans cette ville une église où l'on ne chantât la messe, pas une où l'on prêchât l'Évangile. Genève était encore un pays catholique ; mais, il faut le dire, il ne s'y trouvait guère de vraiment di-gnes de ce nom, que de vieilles murailles, de vieilles cérémonies et de vieux prêtres. La messe était cé-lébrée ; mais au lieu de l'écouter, les huguenots se promenaient dans l'église. La Réformation était par-tout dans Genève et n'était nulle part. D'ailleurs, l'évêque, le duc, l'Empereur même, qui n'étaient pas de très fins connaisseurs, confondaient la liberté

[1] Journal de Balard, p. 286.
[2] *Ibid.*, p. 287.

et l'Évangile; et voyant la liberté dans Genève, ils ne doutaient pas que l'Évangile n'y fût aussi.

Le vendredi 30 septembre, l'armée ennemie déboucha de tous côtés. Les six capitaines de Genève et leurs six cents hommes préparèrent leurs armes. En ce moment, des envoyés de Fribourg arrivèrent, voulant voir, entendre et avertir les conseils. A peine étaient-ils entrés dans la ville, que l'on aperçut les bandes de Savoie, de Bourgogne et de Vaud, qui commençaient à *circuyer* (cerner) Genève. Un héraut de Fribourg partit aussitôt pour en porter la nouvelle à ses seigneurs; mais à Versoix, les soldats ducaux étaient sur leurs gardes; le messager fut saisi et conduit aux gentilshommes de la Cuiller, qui commandaient au château. En vain se dit-il Fribourgeois : « Tu ne portes ni les armes « ni les *émaux* (couleurs) de Fribourg, lui répon« dit-on; retourne-t'en à Genève... » Et comme le héraut insistait pour passer (il avait eu de bonnes raisons pour ne pas mettre son uniforme), les gentilshommes se mirent à le rudoyer, à le chasser, à le pousser devant eux jusqu'aux ponts-levis de Genève, en l'apostrophant de temps en temps d'une manière fort désagréable. La nuit commençait alors; on entendit dans la ville les pas des chevaux, les cris des cavaliers; on crut que l'assaut allait être donné, et quelques citoyens coururent sonner le tocsin. Les alarmes étaient continuelles [1].

L'ennemi avait dressé son camp à Saconnex, sur la rive droite du Rhône et du lac, à une demi-lieue

[1] Journal de Balard, p. 288.

de Genève, du côté du Jura et de Gex. Il en sortit le samedi 1er octobre, de grand matin, pilla les maisons qui étaient autour de la ville, mit le feu à plusieurs fermes et retourna au camp ; c'était un petit prélude à l'attaque qu'il méditait. On y amenait en ce moment un second héraut venant de Fribourg, qui avait été saisi à Versoix ; nul ne pouvait passer ce poste, ni dans un sens, ni dans l'autre. Les Fribourgeois, inquiets d'être sans nouvelles de Genève, avaient envoyé cet homme pour savoir si leurs amis étaient réellement en danger. « Que vas-tu faisant ? » lui dirent les capitaines. Le héraut, qui avait appris l'histoire de son collègue, eut recours à une supercherie que les usages de la guerre autorisent, mais que la vérité chrétienne réprouve : « J'ai charge, dit-il, d'aller dire à nos « ambassadeurs qu'ils doivent incontinent retour- « ner ; et que si Monsieur de Savoie a besoin de « Messieurs de Fribourg, ils le serviront. » Les Savoyards, ravis de la mission du Fribourgeois, se hâtèrent de le relâcher, et il vint conter toute l'affaire à Genève, aux ambassadeurs de son canton. Ceux-ci, extrêmement réjouis de son habileté, lui demandèrent s'il saurait bien franchir de nouveau la triple muraille que les gentilshommes avaient élevée entre Genève et Fribourg. Il devait faire savoir que les nouvelles étaient aussi mauvaises que possible ; que Genève, attaqué par des forces infiniment supérieures, allait succomber. « Nous n'avons « loisir d'écrire, ajoutèrent-ils (ils craignaient que « leurs lettres ne fussent interceptées) ; mais nous « te baillons nos anneaux pour enseigne. Va vite

« dire à Messieurs des deux villes (Berne et Fri-
« bourg), que s'ils veulent jamais secourir la cité de « Genève, *ce soit cette fois-ci.* » Un prompt secours des Suisses pouvait seul en effet sauver les libertés genevoises. Le rusé Fribourgeois partit. Mais quand même il passerait à travers les hallebardes savoyardes qui se trouvaient entre Fribourg et Genève, que de choses pouvaient arriver avant qu'une armée suisse arrivât [1] !

Le lendemain, dimanche 2 octobre, l'armée épiscopale s'ébranla ; elle environna la ville ; une partie des troupes savoyardes occupa le faubourg de Saint-Léger et les monastères de Saint-Victor et de Notre-Dame de Grâce ; une autre partie se rangea en face du bourg de la Corraterie. Les Genevois ne pouvaient plus se contenir ; les portes de la Corraterie furent ouvertes ; un certain nombre des plus intrépides fondirent sur les Savoyards ; ceux-ci les reçurent à coups d'arquebuse ; un Genevois tomba mort, et les autres rentrèrent dans la ville. Il y eut bientôt des escarmouches de tous côtés, et les enfants de Genève, tirant des murailles sur leurs ennemis, en tuèrent cinq. Maîtresse des faubourgs, l'armée savoyarde attendit la nuit pour livrer l'assaut. *Mort et saccagement* était le mot d'ordre donné par les chefs.

La position de Genève devenait d'heure en heure plus critique. Le soir, au moment où vêpre sonnait, il y eut comme une lueur dans ce ciel orageux ; des ambassadeurs de Berne arrivèrent ; ils avaient passé

[1] Journal de Balard, p. 289.

sans doute à cause de leur caractère diplomatique. Ils se rendirent aussitôt chez leurs collègues de Fribourg, qui leur communiquèrent toutes leurs craintes : « Encore quelques moments, dirent-ils, et le « despotisme romain triomphera peut-être des liber- « tés genevoises. » Les Suisses ne perdirent pas un moment, et envoyèrent un nouveau héraut, *en poste*, pour réclamer un prompt secours. Une partie des défenseurs de Genève alla prendre quelque repos.

La nuit commença; la lune toutefois permettait de discerner tous les mouvements qui se faisaient autour de la ville. Mais à minuit, la lune se coucha; et l'obscurité et le silence régnèrent quelque temps tout le long des murailles; c'était le moment fixé pour l'assaut. Des bandes de Savoie, de Bourgogne et de chevaliers de la Cuiller avancèrent sans bruit, et bientôt elles se trouvèrent « au bout des « fossés et des murs, prêtes à *assaillir* la cité. » Il leur était facile d'enfoncer les portes et d'escalader les murailles. Les sentinelles de la ville écoutaient et cherchaient à discerner les mouvements de l'adversaire. Les Genevois étaient décidés à se faire tous tuer; mais ils étaient trop peu nombreux pour défendre leurs foyers contre une telle armée. Ils avaient à craindre des ennemis plus redoutables. On assurait partout que la gouvernante des Pays-Bas, le pape, les ducs de Lorraine et de Gueldre, et le roi de France, faisaient tous aussi marcher leurs troupes contre la ville. L'alarme avait été donnée dans les cours de l'Europe par un acte récent du landgrave de Hesse. Il négociait alors un traité avec les cantons de Zurich et de Bâle, en vertu duquel chacun des

contractants devait s'engager à secourir les autres, en cas de violence pour cause de l'Évangile. « Philippe ne ferait-il pas de même avec Berne, avec « Genève?... disait-on. Cette dernière ville ne pou« vait-elle pas devenir dans le Midi et pour les po« pulations de langue romaine une citadelle de la « Réformation?... Il fallait donc se hâter de la dé« truire[1]... »

On s'entretenait de ces choses à Augsbourg. Les princes et les docteurs protestants avaient quitté cette ville, où la fameuse diète venait de se terminer; on leur avait donné un mois pour se réconcilier avec Rome. Mais Charles-Quint, ne comptant pas beaucoup sur cette entente cordiale du pape et de Luther, s'était écrié qu'il terminerait la controverse en tirant l'épée, et avait aussitôt donné l'ordre de lever une puissante armée, pour écraser les protestants et le protestantisme; toutefois cela ne devait se faire qu'au printemps de 1531. Un jour que l'Empereur s'en entretenait avec le duc Frédéric et d'autres princes catholiques[2], on lui apporta des dépêches qui arrivaient de Strasbourg, et qui lui annonçaient la marche de divers corps d'armée sur Genève. Charles-Quint mettait toujours dans ses plans une prudence et une réserve qui provenaient à la fois de la nature et de l'habitude. Ses facultés ne s'étant développées que lentement, il s'était accoutumé à tout peser avec une attention réfléchie;

[1] Sleidan, *Hist. de la Réformation*, livre VII. — Journal de Balard, p. 289.

[2] « Als der Kayser mit Herzog Friedrichen und andern Fürsten des Krieges vor Genf zu reden worden. » (*Corp. Ref.*, II, p. 421.

il avait décidé en particulier que pas un coup d'arquebuse ne devait se tirer en Europe contre les protestants avant le printemps 1531, et il en avait instruit son beau-frère de Savoie. Aussi, quand il apprit en octobre qu'une attaque était dirigée contre Genève, il laissa éclater tout son dépit. « Ah ! « s'écria-t-il, le duc de Savoie commence trop tôt « cette affaire[1] ! » « Cette parole donne beaucoup à « penser, » dirent les députés de Nuremberg, qui l'écrivirent à leur sénat. Après le tour de Genève, viendrait le leur, sans doute.....

Cependant les troupes du duc, de l'évêque et des chevaliers de la Cuiller étaient, nous l'avons dit, vers une heure du matin, par une nuit profonde, « de tous costés, au bord des fosses et des mu« railles. » Mais, chose étrange ! ils y restaient inactifs. Ils n'enfonçaient pas les portes, ils n'escaladaient pas les murs ; au contraire, « plus ils s'ap« prochaient, dit Balard, qui était alors dans la « ville, *tant plus leur faillait le cœur*. » Outre les chevaliers de la Cuiller et les chefs des bandes bourguignonnes, il y avait dans l'armée assiégeante un certain nombre d'officiers qui relevaient immédiatement de Son Altesse le duc. Tout à coup, ces capitaines de Savoie reculent ; ils s'éloignent ; ils laissent les autres devant les fossés. Cette défection inattendue étonne ; on se demande ce que cela signifie..... Le désordre d'abord, bientôt la terreur se mettent dans les troupes ; en un moment, c'est

[1] « Hat der Kayser unter andern in Franzœsisch geredet : Ey, der Herzog hat die Sache zu früh angefangen! » (*Corp. Ref.*, II, p. 421.)

un sauve qui peut universel, et le seul exploit de ces malheureux, c'est de piller les faubourgs.

Les chefs de Savoie, en s'en allant, disaient que M. le duc « leur avait commandé de se retirer, « sous peine de la vie. » Le duc, en effet, avait bien reçu de l'Empereur la demande de ne pas commencer la guerre avant le printemps ; mais il n'avait pu se résoudre à mettre ses plans d'accord avec ceux de son illustre allié ; toujours pressé d'avoir Genève, il avait laissé faire. Un message plus pressant de l'Empereur était arrivé. Le duc, contrarié, l'avait communiqué de mauvaise grâce à ses capitaines. Ne leur était-il parvenu qu'au moment de livrer l'assaut ? Ou bien, quand emportés par la haine, ils étaient au moment d'escalader Genève, et de se moquer ainsi des ordres du puissant empereur, avaient-ils hésité ? Le courage leur avait-il manqué pour faire le dernier pas ? Ceci me semble le plus probable. Il y a toutefois dans cet événement un certain mystère qu'il est difficile de percer. Genève, seul en présence d'une vaillante et nombreuse armée, fut défendu pendant cette nuit mémorable par une puissance inconnue, invisible. Les Genevois crurent que c'était la main de Dieu même. Ne voyait-on pas dans les Écritures qu'une ville, où se trouvait le peuple de Dieu, ayant été de nuit entourée par des chariots, des chevaux et de grandes troupes, la montagne environnante fut miraculeusement remplie de chevaux et de chariots de feu en beaucoup plus grand nombre [1] ? On n'en

[1] 2 Rois, chap. VI, v. 17.

avait pas vu sur les Alpes ; mais la puissance du Seigneur avait été cette grande armée. La *barque des miracles de Dieu* avait été de nouveau sauvée, au milieu des écueils. Les Genevois répétaient dans leurs maisons, dans les rues, dans le conseil même l'expression de leur reconnaissance. « Ah ! dit le « syndic Balard, le *pauvre cœur*, le découragement « soudain de ceux qui avaient conspiré contre la « ville, est venu de la grâce et de la miséricorde « de Dieu[1] ! »

Les citoyens voulaient ouvrir les portes, et se mettre à la poursuite de l'ennemi ; mais les ambassadeurs de Berne et de Fribourg les retinrent ; cette fuite était si extraordinaire que ces diplomates guerriers soupçonnaient une ruse de guerre. « Vous ne « savez, leur dirent-ils, quelle est la *cautelle* (ruse) « des ennemis ; attendez que vous ayez secours de « nos supérieurs, lequel nous espérons à bientôt. »

En effet, quinze mille hommes, de ces soldats qui faisaient la terreur de l'Europe, entraient alors dans le pays de Vaud, avec dix pièces d'artillerie et de belles enseignes déployées, se rendant à Genève. Quelques Genevois regrettaient la venue de ces bandes, qui arrivaient, disait-on, quand on n'en avait plus besoin, et allaient être une charge pour la ville. Mais les plus éclairés disaient qu'elles étaient encore fort nécessaires. Les ennemis du nouvel ordre de choses entouraient Genève de tous côtés, et étaient dans Genève même, toujours prêts à recommencer l'attaque. Il fallait mettre fin à la vio-

[1] Journal de Balard, p. 289, 290.

lence des seigneurs féodaux et aux intrigues des moines; il fallait débarrasser le pays des brigandages et des guerres, qui portaient partout la désolation; or, l'on regardait l'armée suisse comme appelée à accomplir cette œuvre. C'était aussi ce que se disaient les Bernois et les Fribourgeois; et ils n'épargnaient rien pour délivrer les habitants des rives du Léman de leurs perpétuelles alarmes. Ils ne faisaient aucun mal aux paysans, si ce n'est *qu'ils vivaient sur le bon homme.* Mais ils prenaient, fourrageaient et brûlaient les châteaux des gentilshommes de la Cuiller. Les garnisons qui s'y trouvaient se sauvaient à leur approche, emportant bagues, biens, artillerie, par-dessus le lac, à Thonon; aussi les barques ne cessaient-elles de croiser d'une rive à l'autre. Les moines et les prêtres n'étaient pas très bien vus des *luthériens*, et ils avaient çà et là leurs robes déchirées; mais aucun d'eux ne fut blessé. Cent vingt Genevois, encouragés par ces nouvelles, mirent en fuite, à Meyrin, huit cents soldats de Savoie et de Gex.

Le lundi 10 octobre, à midi, l'armée suisse, ayant à sa tête l'avoyer d'Erlach, entra dans Genève. Mais où loger quinze mille soldats dans cette petite ville ? Les bourgeois en reçurent un bon nombre; puis on en mit une partie dans les couvents. « Allons, nos pères, dirent les fourriers aux domi« nicains, faites place! » Ces moines abandonnèrent très aigrement leur dortoir. N'importe; on logea chez eux six compagnies *« tous luthériens, »* et deux cents chevaux furent placés dans leur cimetière, pour y brouter l'herbe. Les monastères des

augustins et des franciscains, ainsi que les maisons des chanoines et autres gens d'Église, furent de même abondamment pourvus. Ces soldats faisaient de la controverse à leur manière, soldatesquement et non évangéliquement. Un grand nombre d'entre eux devaient camper en plein air. Les artilleurs bernois, qui s'étaient établis autour de l'Oratoire, situé entre la ville et Plainpalais, sentirent le froid pendant la nuit. Ils se mirent à regarder cette chapelle, puis ils y entrèrent, puis ils en prirent l'autel et les statues en bois, et en firent un bon feu. Cependant ils ne se trouvaient pas encore à leur aise; ces rudes Helvétiens, ne se souciant ni d'être couchés, ni d'être debout, rompirent une belle croix, et des billots d'icelle, firent des siéges, sur lesquels ils s'assirent autour des flammes. Quelques Fribourgeois, s'étant aperçus de ce qu'ils regardaient comme un sacrilége, s'approchèrent des Bernois, et les tancèrent fort, leur demandant pourquoi ils ne cherchaient pas ailleurs de quoi se chauffer. « Ce bois des églises est habituellement « très sec, » répondirent malignement les artilleurs. Ces Fribourgeois catholiques étaient sans doute superstitieux; mais les Bernois peut-être n'étaient pas très pieux, et la plupart, en abattant les *idoles* du dehors, laissaient debout celles du dedans.

Les Genevois ne cessaient de chercher des logements pour leurs hôtes, ne voulant à aucun prix laisser sans abri ces confédérés, qui avaient tout quitté pour eux. La ville n'y suffisant pas, on mettait à contribution les campagnes. Or, à l'extrémité d'un beau promontoire, qui partant du bord méri-

dional, s'avance dans le lac, à Belle-Rive, se trouvait un couvent de dames de Cîteaux, fort dévouées au duc, qui avaient la réputation d'intriguer en sa faveur, et qui s'étaient très réjouies quand naguère l'armée savoyarde avait entouré Genève. « Venez, « dirent quelques jeunes huguenots à une compa« gnie suisse, qui était sous la voûte du ciel, nous « vous fournirons un excellent logement, situé sur « de beaux rivages. » C'était à une lieue de la ville environ; on se mit en route. Les religieuses, qui avaient l'œil au guet et le cœur plein d'épouvante, se mettant à la fenêtre, virent clairement une troupe marchant le long du lac. Elles posent précipitamment leurs habits monastiques, se déguisent et se sauvent dans les cabanes des environs. Enfin la troupe arriva. Les Genevois et les Bernois furent-ils irrités de cette fuite, ou bien voulurent-ils suivre la coutume de brûler les maisons de ceux qui complotaient contre l'État? Nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, le feu fut mis au monastère, non pourtant à l'église, et le monastère même souffrit peu, car les religieuses y rentrèrent bientôt. Les flammes se voyant de Genève, y causèrent une grande agitation; mais rien n'égala celle des sœurs de Sainte-Claire[1]. Ces pauvres religieuses, se réunissant dans leur jardin, contemplaient ces flammes avec effroi, et s'écriaient : « Ce nous est un glaive « de douleur, comme à la sainte Vierge. » Elles allaient, venaient, entraient dans l'église, retournaient

[1] Leur couvent était au haut de la ville, à la place où se trouve maintenant le palais de justice, Bourg de Four.

au jardin, se jetaient au pied de l'autel, puis, contemplant de nouveau les flammes, faisaient le signe de la croix. « Il nous faut partir, » dirent-elles, et aussitôt les plus lettrées d'entre elles se réunissant, rédigèrent, aussi bien que leur émotion le leur permettait, une humble supplication, adressée aux syndics : « O nos pères et nos bons protecteurs ! di-« saient-elles, prosternées à terre, à genoux, mains « jointes, nous, très peureuses, nous vous supplions « en l'honneur de notre Rédempteur, de sa Vierge « mère, de Monsieur saint Pierre, de Madame sainte « Claire et de tous les saints et saintes du paradis, « qu'il vous plaise nous permettre de sortir sauves « de votre cité. » Trois des membres les plus dévots du conseil se rendirent au couvent pour les rassurer. « Ne craignez rien, leur dirent-ils, car en nulle ma-« nière la ville ne veut être luthérienne[1]. »

On montra en effet aux sœurs quelques ménagements, en ne leur donnant que trente-cinq cavaliers à loger ; encore étaient-ils tous Fribourgeois, « bons « catholiques, dit l'une des nonnes, et entendant « volontiers la messe. » Mais, hélas ! la messe ne les rendait pas plus tendres. « Ils étaient aussi pillards « que les autres, » dit la même religieuse. Peu après leur arrivée, ils menacèrent de rompre portes et murailles, si on ne leur donnait pas à boire et à manger leur soûl. Il est vrai que les sœurs mettaient ces soldats à une rude diète, ne leur donnant qu'un peu de pois[2]. Toutefois cette petite garnison pro-

[1] La sœur J. de Jussie, p. 11 à 14.
[2] *Ibid.*, p. 18.

fita à l'église de Sainte-Claire; ce fut le seul lieu dans Genève où le culte romain se célébrât. Les Fribourgeois, à la requête des sœurs, se tenaient à la porte, empêchaient les *hérétiques* d'entrer, et laissaient passer, *par ordonnance*, tous les prêtres et les moines de Genève qui se présentaient. Ceux-ci venaient habillés en laïques, mais en ayant leur robe sous leur bras; ils entraient dans la sacristie, se revêtaient de leur costume clérical, entraient ainsi dans la chapelle, se rangeaient autour de l'autel et chantaient la messe *in pontificalibus*. Le culte fini, les nonnes se félicitaient l'une l'autre. « Quelle « gloire, disaient-elles, Madame sainte Claire a « par-dessus Madame Madeleine, M. saint Gervais « et même M. saint Pierre! » C'était pour elles une grande consolation, un indicible honneur.

La messe ne devait pourtant pas être seule célébrée dans Genève. Les Bernois voulaient que la Parole de Dieu fût prêchée. En conséquence, le mardi 11 octobre, ils se rendirent à la cathédrale avec leur évangélique aumônier, et demandèrent qu'on leur en ouvrît les portes. Quelques-uns d'eux montèrent même dans les tours et sonnèrent les cloches épiscopales, puis l'aumônier étant entré dans la chaire lut la sainte Écriture et prêcha. Un grand nombre de Genevois s'étaient rendus dans l'église et suivaient de loin ce culte nouveau. Ils ne le comprenaient guère; mais ils voyaient pourtant que la lecture de la Parole divine, son explication, et la prière en étaient les parties essentielles, et ils aimaient mieux cela que le culte romain. Dès lors ce service évangélique se répéta chaque jour; et « nulle autre

« cloche, petite ni grande, ne sonnait dans Ge-« nève. » Les prêtres se consolaient en pensant que « le maudit prédicant prêchait en langue alle-« mande. » Toutefois l'*Allemand* ne s'en tint pas là; il avait apporté avec lui des exemplaires des saintes Écritures en français et des traductions françaises de quelques écrits de Zwingle, de Luther et d'autres réformateurs; et quand les Genevois qui l'avaient entendu sans le comprendre venaient le voir, il leur donnait ces livres après leur avoir serré la main, et préparait ainsi les esprits à l'œuvre de la Réformation.

En attendant que ces livres produisissent une réforme intérieure, les Genevois en recherchaient une autre. Ils voulaient nettoyer le pays des outrages, des vols, des meurtres que les seigneurs des environs de Genève, plus encore que ceux du pays de Vaud, faisaient endurer depuis si longtemps à de paisibles bourgeois. C'était aussi une réforme, quoique différente de celle de Luther et de Farel. « Ve-« nez, disaient-ils aux terribles bandes fribour-« geoises et bernoises; venez, nous vous conduirons « à ces nids de brigands. » Les troupes suisses, guidées par les Genevois, se présentèrent successivement devant les châteaux de Gaillard, de Villette, de Confignon, de Saconex et d'autres encore. Ils s'en emparèrent et mirent soudain le feu à plusieurs de ces repaires, où de nobles pillards avaient si souvent caché leur butin et leur proie. Alors la terreur des partisans de l'ancien ordre de choses ne connut plus de bornes. Les sœurs de Sainte-Claire crurent que tout brûlait autour de Genève. « Voyez, disaient-

elles de la place la plus élevée de leur jardin, « quoique le temps soit clair, le jour est obscurci « par la fumée..... » Elles crurent que c'était le dernier jour. « Certes, s'écriaient-elles, les éléments « vont être dissous! » La désolation était plus grande encore dans les campagnes. Le capitaine général avait fait crier que nul n'eût à piller; mais les soldats ne s'en abstenaient guère. Aussi voyait-on les paysans se sauver comme les brebis devant le loup, les seigneurs se cacher dans les bois ou sur les monts; et plusieurs nobles dames, réfugiées en de misérables cabanes, y « accouchèrent bien pau- « vrement[1]. »

Quoiqu'on ait dirigé contre elles certaines accusations, les religieuses de Sainte-Claire étaient sincères dans leur dévotion, morales dans leur conduite; et tandis que des moines déréglés gardaient le silence, ces filles superstitieuses, mais vertueuses, semblaient seules assister la papauté dans son agonie. Voulant apaiser la colère du ciel, elles faisaient tous les jours des processions dans leur jardin, pieds nus, sur la blanche gelée, chantant à voix basse les litanies de la Vierge et des saints, « pour impé- « trer miséricorde. » Toutes les nuits elles étaient en vigiles, « priant Dieu pour la sainte foi et pour « le pauvre monde. » Après matines elles allumaient des cierges et toutes se donnaient la discipline; puis s'inclinant jusqu'à terre, elles s'écriaient : *Ave, benigne Jesu!* La sœur Jeanne assure que les religieuses opérèrent ainsi des miracles. En effet, quelques-uns

[1] La sœur J. de Jussie, p. 21.

des *mahométistes* ayant jeté une hostie dans un cimetière, il fut impossible de la retrouver; « les « anges l'avaient enlevée et colloquée en lieu in« connu [1]. » Il n'était pas fort merveilleux que ce petit objet ne pût se retrouver dans l'herbe et parmi les tombes du cimetière. Un miracle plus réel s'accomplit.

Le duc de Nemours, frère du duc de Savoie, qui, nous l'avons vu, était venu de France avec des hommes d'armes pour attaquer Genève, déposa son humeur guerrière quand il vit les Suisses dans la ville, et, voulant gagner les Genevois, se mit à répéter à tout venant qu'il n'avait jamais voulu leur faire aucun mal, et qu'il allait punir sévèrement ceux qui s'étaient rendus coupables à leur égard de quelque violence. Une trêve fut conclue à Saint-Julien. Le traité définitif de paix fut renvoyé à une diète suisse qui devait se tenir à Payerne. L'évêque relâcha les marchands, les vaches et les chèvres qu'il avait pris; les Genevois mirent en liberté Mandolla; « mais, ajoute Bonivard, je ne fus pas relâ« ché de Chillon [2]. »

[1] La sœur J. de Jussie, p. 23 à 25.
[2] *Ibid.*, p. 20 à 25. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 586. — Manuscrit de Gautier.

CHAPITRE DOUZIÈME.

GENÈVE REDEMANDÉ PAR L'ÉVÊQUE ET RÉVEILLÉ PAR L'ÉVANGILE.

(Novembre 1530 à octobre 1531.)

Ainsi avait échoué l'attaque de l'évêque et prince contre sa ville; et il était fort à craindre que cet acte, au lieu de relever son pouvoir, ne fît que précipiter sa chute. Pierre de La Baume le comprit, et il résolut de mettre d'autres moyens en œuvre pour reconquérir dans Genève l'autorité qu'il avait perdue et la transmettre intacte à ses successeurs.

La pensée que le corps helvétique devait être l'arbitre entre Genève et son évêque et prince, le poursuivait comme un cauchemar; il ne doutait pas que la diète ne se prononçât contre lui. Une idée lumineuse lui vint. « Si aux Suisses, dit-il, je substi- « tuais l'Empereur comme arbitre..... Certainement « ce monarque, qui sauve la papauté en Allemagne, « la sauvera bien à Genève. » Charles-Quint et le parti catholique se trouvaient encore à Augsbourg; et l'évêque, à une diète de républicains, eût voulu substituer un congrès de princes. « Vraiment, dit « l'Empereur quand on lui présenta cette demande,

« nous ne voudrions qu'il fût préjudicié aux « droits de très révérend père en Dieu, l'évêque de « Genève!... Ils sont de fondation impériale, nous « avons donc le devoir de les défendre. » Jamais Charles-Quint n'avait été plus irrité contre les protestants. On était au milieu de novembre; le recez impérial venait d'être rejeté par les évangéliques, parce que l'Empereur, avaient-ils dit, n'avait pas la puissance de commander dans les choses de la foi. Les députés de Saxe et de Hesse étaient même partis sans vouloir attendre la clôture de la diète. Tous les Impériaux assuraient les amis de l'évêque de Genève qu'il n'aurait pu choisir un meilleur moment, et que sa cause était gagnée. C'était le 19 novembre que devait être proclamé à Augsbourg le rétablissement « d'une seule et « même foi dans tout l'Empire. » La veille, tandis qu'on s'y préparait, Charles appela son secrétaire et lui dicta la lettre suivante adressée aux Genevois :

« Chers féaux, nous sommes avertis qu'il est « question entre vous et notre cousin le duc de « Savoie, de choses concernant les droits de notre « très cher féal, cousin et conseiller, l'évêque de « Genève. Nous avons bien voulu sur cela vous « écrire, vous enjoignant très expressément d'en« voyer à notre autorité impériale des personnages « instruits de ce qui peut être en controverse entre « l'évêque et vous. Nous demanderons la même chose « auxdits seigneurs le duc et l'évêque nos cousins, « pour l'appointement de vos différends, et ce sera « pour le bien et repos des deux parties. Vous con-

« naîtrez ainsi le désir que nous avons que *nos sujets*
« vivent en paix, amitié et concorde.

« Chers féaux, Dieu soit en garde de vous.

« A Augsbourg, le 18 novembre 1530.

« CHARLES. »

Cette lettre de S. M. Impériale étant arrivée à Genève y fit une grande sensation. On savait que Charles-Quint s'apprêtait à soumettre des princes puissants, et chacun comprenait de quel danger Genève se trouvait menacé. « Quoi, disaient les « citoyens, nous devons envoyer des députés à « Augsbourg, peut-être en Autriche! Ils y rencon- « treront ceux de l'évêque et du duc... et l'Empe- « reur sera notre juge! » Les conseils avaient séance sur séance, sans pouvoir s'accorder sur la réponse à faire. On en chargeait tantôt celui-ci et tantôt celui-là. Le conseiller Genoux présenta un projet signé : « Vos très humbles sujets. » — « Point de « sujets! » s'écrièrent les huguenots. Enfin on convint d'écrire ce qui suit : « Sérénissime, invictissime, « très haut et très puissant prince Charles, toujours « auguste. Il y a bonne pièce de temps, que pour « la défense de l'autorité et des franchises de notre « prince-évêque et de la cité de Genève, nous avons « supporté beaucoup de *molestes* venant du duc « illustrissime, de grandes charges, frais et dangers. « Naguère encore, étions environnés de gens d'ar- « mes, ses sujets, et outrageusement assaillis. Tou- « tefois, par le vouloir de Dieu et l'honnête secours « des magnifiques seigneurs de Berne et de Fri- « bourg, nous avons été préservés d'icelle entre-

« prise; — ce que de conter à Votre Majesté lui « serait fâcheux. » Le conseil ajoutait que l'arrangement dont l'Empereur voulait se charger, devant avoir lieu à Payerne, devant la diète suisse, on ne pouvait profiter de son bon vouloir, et il terminait en lui recommandant la cité de Genève, « laquelle, « pour suivre son vrai devoir, aurait été presque « détruite, sans la grâce de Dieu[1]. »

Ainsi la petite ville déclinait hardiment l'intervention du grand Empereur. Le duc et l'évêque avaient espéré que Charles-Quint, appelé selon eux à détruire la Réformation en Allemagne, commencerait par l'écraser dans Genève. Aussi, quand à la cour ducale et à la cour épiscopale on apprit le refus des Genevois, l'indignation fut au comble. « Puisque ces rebelles ne veulent pas de la pacifique « médiation de l'Empereur, dit-on, il faut en finir « avec l'épée. » On résolut de prendre toutes les mesures nécessaires, mais le plus secrètement possible, pour que les Suisses n'en sussent rien. Le duc de Nemours, qui n'avait pas fait usage de son armée, fit dire à dix mille lansquenets qui étaient dans le Montbéliard, de se glisser aussi secrètement qu'ils pourraient derrière le Jura, d'arriver jusqu'à Saint-Claude, de descendre jusqu'à Gex, pour fondre de là sur la ville et, deux jours avant l'ouverture de la diète de Payerne que l'évêque redoutait si fort, de *tout à un coup prendre Genève d'assaut, y mettre le feu,* et laissant derrière eux un monceau de

[1] Voir la lettre de l'Empereur, du 18 novembre 1530, et la réponse du Conseil, du 10 décembre. — Registres du 9 décembre 1530. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 591 à 594, etc.

cendres, se retirer en toute hâte en Bourgogne, avant que les Suisses eussent le temps d'arriver. En même temps, des messagers se rendirent dans tous les châteaux du pays de Vaud et invitèrent les gentilshommes à se tenir prêts. De son côté, le duc de Savoie, qui était alors à Chambéry, faisait *gros appareil* de gens d'armes et aventuriers, tant italiens que français. Le tout, répétait-on, devait s'achever dans le plus grand mystère.

Mais Charles était moins fin que son frère; il ne sut pas garder le silence et se vanta de l'habile coup de main qu'il préparait. D'un autre côté, un homme venant de Montbéliard à Berne, rapporta avoir vu les *monstres* (revues) des dix mille lansquenets. A cette nouvelle, les énergiques seigneurs de Berne invitèrent tous les cantons à se tenir prêts à secourir Genève, et menacèrent les gentilshommes de Vaud de mettre, s'ils bougeaient, tout leur pays *à feu et à sang*. Pendant ce temps, le conseil appelait tous les Genevois sous les armes. Ainsi la mine était éventée, le coup manqué, et le duc, encore une fois trompé dans son attente, partit de Chambéry pour Turin[1]. La diète qui se réunit à Payerne, tout en attribuant au duc la vidamie (qu'il était hors d'état de réclamer), maintint l'alliance de Genève, Berne et Fribourg, et condamna Charles à payer à ces trois villes vingt et un mille écus. Genève et Berne voulaient davantage; ils demandaient la liberté de Bonivard, *s'il n'est par adventure mort*, disaient-ils. Le comte de Challand

[1] Journal de Balard, p. 306 à 309.

répondit que M. Saint-Victor était prisonnier « à « bon droit[1]. »

La guerre et la diplomatie n'ayant pu raffermir sur son siége l'évêque et prince, il eut recours à des moyens moins séculiers; il se tourna vers le pape; et celui-ci résolut d'octroyer à Genève une grâce merveilleuse au moyen de laquelle il espérait rattacher la nacelle genevoise à la barque de Saint-Pierre. L'héroïsme que des sœurs de Sainte-Claire avaient montré, quand les Suisses, en octobre 1530, étaient venus au secours de la ville, avait touché le pontife; parmi les conventuels de Genève il n'y avait eu d'hommes que les femmes. Le pape, donc, accorda un pardon général à tous ceux qui feraient certaines dévotions dans l'église de Sainte-Claire. Le jour de l'Annonciation (25 mars), cette grâce éclatante fut publiée dans tout le pays.

Une foule immense, venue de tous les villages savoyards, afflua dans la ville, « en grande dévotion, » dès le premier jour. Le Chablais, le Faucigny, le Genevois, le pays de Gex étaient pleins de dévots, fort opposés à la Réformation; ils furent ravis d'aller dans Genève même, rendre hommage aux principes pour lesquels ils avaient souvent pris les armes. En voyant ces longues files s'approcher de leurs murs, les Genevois conçurent quelque crainte. « Prenons « garde, dirent-ils, que sous des habits de pèlerins, « ne se cachent peut-être des chevaliers et des « hommes d'armes de la Cuiller. » Ils fermèrent

[1] *Ibid.*, p. 310, 313. — Bonivard, *Chroniq.*, II, p. 595, 607. — Galiffe fils, *B. Hugues*, p. 407. — Ruchat, II, p. 305.

soudain les portes de la ville. Les pèlerins ne cessant d'arriver, faisaient foule, et fatigués de leur longue course, ils s'écriaient d'une voix piteuse : « De grâce, « ouvrez-nous, car nous venons de loin ! » Mais les Genevois faisaient la sourde oreille. Alors parurent les pèlerins du Faucigny, hommes énergiques et vigoureux. Ils s'irritent, ils menacent, ils forcent la consigne, montent à l'église de Sainte-Claire, et y commencent sans gêne à dire leurs *Pater* et leurs *Ave*. D'après une bulle du pape Adrien VI, il suffisait d'en dire cinq pour gagner soixante et dix mille ans de pardon[1]. Le feu monta au visage de quelques huguenots ; ils voulaient repousser une intrusion illégale ; mais les Faucignerans continuaient leurs dévotions aussi tranquillement que s'ils eussent été dans leurs villages. Alors les syndics arrivèrent à Sainte-Claire (c'était l'heure des vêpres) avec leurs sergents, « belles épées nues, et gros bâtons, » et firent la sommation voulue pour que ces étrangers vidassent la ville. Sur le refus des Savoyards, la force publique intervint ; les Faucignerans résistèrent ; on en vint aux coups ; et finalement ces pénitents d'une étrange nature durent se retirer sans avoir gagné leur pardon. Cette scène accrut chez les Genevois l'aversion pour les cérémonies romaines. Publier des indulgences était un singulier moyen pour raffermir le catholicisme dans Genève. Clément VIII oubliait que c'était ainsi que Léon X avait donné le signal à la Réformation[2].

[1] Chais, *Lettres sur les Jubilés*, II, p. 588.

[2] La sœur J. de Jussie, p. 25.

Ces scènes, racontées à Rome, y excitèrent une grande irritation. Le sacré collége décida de revenir à la charge et de faire, au milieu de cette population hérétique, un acte de dévotion romaine encore plus éclatant. Clément VII appela son secrétaire et lui dicta, « d'inspiration divine, » un nouveau pardon, auquel l'évêque de Genève apposa son placet, et qui portait peine d'excommunication pour quiconque *y mettrait obstacle*. Cette bulle fut publiée dans la contrée savoyarde qui avoisine Genève. A peine les curés avaient-ils annoncé le pardon du haut des chaires, que les villages étaient agités, et que femmes, hommes, vieillards se mettaient en mesure d'aller chercher la grâce magnifique offerte dans la ville des huguenots. Les Genevois, amis de la liberté religieuse et de la légalité, résolurent de ne point empêcher ces dévotions. Seulement ils prirent leurs précautions, et le capitaine général commanda une garde nombreuse... Les pèlerins approchaient le bâton à la main, quelques-uns avec une croix sur leurs épaules; et bientôt une grande foule savoyarde se présenta devant les murs; ici elle dut s'arrêter. A toutes les portes se trouvaient des arquebusiers, en bonne partie huguenots, qui s'assuraient si les pèlerins ne portaient pas, outre leurs bâtons, des épées sous leurs habits. L'examen fait, non sans force murmures, on ne trouva rien.

Alors cette multitude dévote se précipita dans la ville, et se pressa dans l'église de Sainte-Claire, comme si c'eût été Notre-Dame de Lorette. Les Genevois laissèrent les pèlerins accomplir en liberté toutes leurs pratiques; ce ne fut que plus tard que

la malice se montra. Si les pèlerins voulaient faire leurs dévotions, ils comptaient aussi, comme c'est l'usage dans des courses de cette espèce, manger et boire, et même abondamment. La foule, pour cette partie du pèlerinage, était telle que les aubergistes, manquant de place, durent établir des tables en plein vent. Ce mélange de génuflexions et de libations fit sourire les spectateurs, et quelques huguenots se livrèrent à leur humeur sarcastique : « Vraiment, « disait l'un, ce pardon est une véritable *foire ecclé-« siastique. Nundinæ ecclesiasticæ!* — La foire, disait « un autre, est plus utile qu'on ne pense ; les prê-« tres raniment, par ces pèlerinages, le zèle défail-« lant de leurs fidèles ; ce sont des filets, tendus par « eux, où les oiseaux crédules viennent se prendre. « — Je crains fort, ajoutait un troisième, que pour « vendre ses indulgences l'Église ne promette beau-« coup de choses que Dieu certes ne tiendra pas... « Fraude pieuse, comme dit Thomas d'Aquin ! — « Laissez-les faire, disait un dernier, qu'ils appor-« tent leur argent... et puis quand le plat sera bien « rempli, nous ferons rafle ! » On n'alla pas si loin; les syndics défendirent seulement que l'argent apporté fût employé hors de la ville[1].

Les sœurs de Sainte-Claire triomphaient. — Le pape les honorait aux yeux de toute la chrétienté; leur monastère était en train de devenir un lieu célèbre... Elles se crurent les favorites de Dieu et des intelligences célestes, et s'imaginèrent que les anges venaient à leur secours. La peste régnant alors dans

[1] La sœur J. de Jussie, p. 28.

Genève, on vit, ô miracle étonnant! les milices du ciel quitter leurs glorieuses demeures pour préserver le couvent; la peste n'y parut pas. Tout le monastère fut convaincu que cela était dû à une intervention miraculeuse. Et quand les sœurs, dans l'église ou dans le réfectoire, à vêpres ou à matines, s'entretenaient entre elles de cette grande grâce, elles se disaient tout bas l'une à l'autre : « Trois « fiers chevaliers, beaux et redoutables à merveille, « ayant chacun une belle croix reluisante sur le front, « se tiennent devant la porte... Et quand la méchante « peste se présente, elle les voit droit devant elle « et s'enfuit, craignant la splendeur de leur face. » La sœur Jeanne de Jussie nous apprend ce fait merveilleux, et termine son récit par cette exclamation pieuse : « Honneur et louange en soit à Dieu! » Quelques hommes sensés demandèrent, plus tard, pourquoi de tels chevaliers, « ayant une belle croix « reluisante au front, » ne s'étaient pas placés aux portes de Genève pour empêcher l'entrée de cette autre peste (ainsi que Rome parlait), de la Réformation?.....

Le moyen que le pape et l'évêque avaient choisi, pour rattacher Genève à Rome, eut un tout autre effet; il en résulta un réveil. L'indulgence romaine émut les Genevois, et leur fit chercher un pardon véritable. Luther n'avait-il pas affiché, depuis quatorze ans, à Wittemberg : « *Chaque vrai chrétien a* « *part à tous les biens de Christ, par le don de Dieu,* « *sans lettre d'indulgence.* » « Cette doctrine, » disaient quelques huguenots revenus d'un voyage dans les cantons, « est reçue en Suisse, et non-

« seulement à Zurich et à Berne ; il y a bien des ha-
« bitants de Lucerne et de Schwytz même, qui pré-
« fèrent le pardon de Dieu aux pardons du pape. »

Une main invisible s'étendait alors sur la ville et y répandait une mystérieuse chaleur. Farel, qui était sur les bords du lac de Neuchâtel, fut instruit du mouvement évangélique dont les bruyantes dévotions des Faucignerans étaient suivies, et il en écrivit aussitôt à Zwingle, son ami et son conseiller. On était en octobre 1531 ; quelques jours encore et le réformateur de Zurich devait tomber sur le champ de bataille de Cappel. Ce réveil de Genève fut la dernière nouvelle qui vint réjouir son cœur attristé. « Plusieurs dans cette ville, lui écrivit Fa-
« rel, éprouvent dans leur cœur de saintes aspi-
« rations pour la vraie piété[1]. » Et ce n'était pas seulement de vagues mouvements de l'âme qu'il s'agissait, selon l'énergique réformateur. « Des Ge-
« nevois, écrivait-il un autre jour à Zwingle, médi-
« tent sur l'œuvre de Christ[2]. »

Ainsi donc, ces Genevois qui s'étaient tant préoccupés d'indépendance politique, commençaient à *réfléchir sur Jésus-Christ*. C'était le sujet nouveau que la Réformation présentait partout aux méditations des hommes graves. En Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre plus encore qu'à Genève,

[1] « Sunt qui ad pietatem aspirant. » (Farel à Zwingle, 1er octobre 1531, *Ep.*, II, p. 647.) Cette lettre écrite de Grandson, onze jours avant la mort de Zwingle, est la dernière que le réformateur zurichois ait reçue. Celle qui vient après, datée simplement d'Orbe 1531, est évidemment antérieure à celle de Grandson.

[2] « Apud Gebennenses non nihil audio de Christo meditari. » (Farel à Zwingle, 1er octobre 1531, *Ep.*, II, p. 647.)

des esprits sérieux se mettaient à méditer sur Christ, *de Christo meditari*. Les uns le faisaient d'une manière fugitive; d'autres s'y livraient avec une âme profonde, et de saintes pensées se trouvaient alors dans les maisons bourgeoises, dans les colléges, dans les cellules obscures, même sur les trônes. « Christ, « se disaient ces esprits méditatifs, est le Rédempteur du monde, le restaurateur de l'union avec « Dieu, détruite par le péché..... Christ est venu « fonder le royaume de Dieu sur la terre..... Mais « nul ne peut entrer dans ce royaume que si Dieu « lui accorde le pardon de ses offenses..... Pour que « nous retrouvions la paix, il ne faut pas seulement « que notre âme soit exemptée de la peine; il faut « encore que notre conscience soit délivrée du sentiment de la faute qui l'éloigne de son Dieu..... « Une expiation est nécessaire..... Christ, semblable « aux individus qu'il venait sauver, homme comme « eux, est en même temps d'une nature éternelle et « divine, qui l'a rendu capable de racheter l'universalité du peuple de Dieu et d'être le principe « d'une nouvelle vie..... Il a pris sur lui la peine « terrible que nous avions méritée..... Sa vie tout « entière a été remplie de souffrances expiatoires... « Mais le comble de ses douleurs et ce qui leur a « donné vraiment le caractère d'expiation, c'est sa « mort... Christ s'unissant à l'humanité, par amour « pour nous, a souffert la mort sous la forme qui « porte de la manière la plus frappante le caractère « d'une punition, savoir le supplice d'un malfaiteur « condamné par les tribunaux des hommes..... Lui, « le Saint, voulant sauver son peuple, a été fait pé-

« ché sur la croix..... Il a été traité comme le re-
« présentant de l'humanité pécheresse..... Il a en-
« duré toutes les douleurs que le péché produit dans
« une conscience coupable, la plus mortelle angoisse
« et l'entier délaissement de Dieu..... Dès lors le
« peuple de Dieu a la rémission de ses fautes, il est
« réconcilié avec Dieu ; il a un accès libre auprès du
« Père... Ce sacrifice a une destination universelle,
« nul n'en est exclu... et pourtant nul n'en recueille
« le bienfait que par une appropriation personnelle,
« qu'en étant uni avec Jésus-Christ, qu'en ayant
« part, par la foi, à sa vie sainte et impérissable. »

Telles étaient au seizième siècle, dans bien des retraites cachées, les méditations de quelques âmes d'élite, et c'est par là que la Réformation s'accomplissait. Peut-être un ou deux Genevois en eurent-ils alors de semblables ; mais, en général, leur connaissance était peu avancée, et la plupart des huguenots désiraient encore plus être délivrés de l'évêque et du duc, que du péché et de la condamnation. Farel ne cachait pas à Zwingle ses inquiétudes à cet égard ; et dans sa lettre de Grandson il lui disait : « Quant au degré de ferveur avec lequel « les Genevois recherchent la piété, — le Seigneur « seul le connaît[1]. »

Nul plus que Farel, ne s'intéressait à la réformation de Genève. Il était cette année à Avenche, à Payerne, à Orbe, à Grandson, et dans d'autres lieux encore, et partout il courait risque de perdre la vie. Ici, un sacristain le menaçait d'un pistolet ;

[1] « Sed quanto fervore novit Dominus. » (Zwingl. *Ep.*, II, p. 647.)

là, un moine voulait le frapper d'un couteau caché sous sa robe; mais Farel ne pensait pas à lui-même. D'un cœur intrépide, d'une volonté indomptable, toujours brûlant du désir de faire triompher l'Évangile, prêt à affronter les oppositions les plus violentes, il se sentit fortement porté vers Genève, dès qu'il entendit raconter que la Réformation y trouvait de si puissants adversaires. Il fixa alors son regard sur cette ville, et, pendant sa longue carrière, il ne l'en détourna jamais. Au milieu de ses travaux, à Grandson, le long du lac, près du vieux château, sur le fameux champ de bataille, Genève occupait sa pensée. Il se disait que tout en ayant déjà un renom d'hérésie, il ne s'y trouvait pourtant au fond aucune véritable réforme. Eh quoi! la Réformation y serait-elle morte avant que d'y naître? Il désirait que la Parole de Dieu y fût prêchée publiquement, d'une manière convenable, vivifiante, agissante, et, comme disait Calvin, « en « pressant le peuple importunément. » Il voulait que la chaire y redevînt le siége des prophètes et des apôtres, le trône de Christ dans son Église. Il fallait se hâter. La Réformation était perdue dans Genève, et les temps nouveaux y périssaient avec elle, si les huguenots qui n'écoutaient plus la messe, se contentaient, pour tout culte, de se promener dans l'église, tandis qu'on la chantait. Les passions ardentes et l'humeur guerroyante des Genevois l'alarmaient. « Hélas! disait-il, il n'y a plus à Ge-« nève d'autre droit que les armes [1]. » Il voulait y

[1] « Jus est in armis. » (Zwingl. *Ep.*, II, p. 647.)

établir le droit de Dieu. Il eût aimé y courir lui-même, et peut-être eût-il entraîné les uns par son éloquence vive, et épouvanté les autres de sa voix tonnante; mais il se devait dans ce moment aux contrées qu'il évangélisait, au péril de ses jours. S'il quittait l'œuvre, Rome reprendrait le dessus, et tout ce qu'il avait fait serait inutile. Il cherchait donc autour de lui un homme capable de répandre dans la ville les semences de la Parole de Dieu.

Le jeune chanoine de Metz, Pierre Toussaint, appelé par Œcolampade, avait quitté la France après son séjour à la cour de la reine de Navarre, et s'était rendu à Zurich, près de Zwingle[1]. Farel prend la résolution d'envoyer Toussaint à Genève; — ils avaient évangélisé ensemble dès 1525. « Hâtez-vous « de le pousser dans la vigne du Seigneur, écrivit-il « à Zwingle, car vous savez combien il est propre « à cette œuvre. Je vous en conjure, tendez-nous « une main secourable[2]. » Et comme s'il prévoyait l'importance de la réformation de Genève, il ajoutait : « L'affaire n'est pas petite ; gardez-vous de la « mépriser[3]. Invitez Toussaint à s'y employer en « brave, et à racheter ainsi par son zèle tout le « temps qu'il a perdu[4]. » Zwingle s'acquitta de cette commission. Toussaint, l'une des figures les plus

[1] « Petrus Tossanus per Œcolampadium, sæpe suis vocatus litteris, quibus nostras frequentes addidimus. E Gallis pulsus ad te se contulit.» (Farel à Zwingle, Orbe, *Ep.*, II, p. 648.)

[2] « Quantum agnoscis idoneum, tantum adige in vineam Domini properare. » (*Ibid.*)

[3] « Res non parva est, neque contemnenda. » (*Ibid.*)

[4] « Strenue laborare, id studio et diligentia compenset, quod di cessans omisit. » (*Ibid.*)

aimables parmi les personnages secondaires de la Réforme, écouta attentivement le grand docteur, et se montra d'abord disposé à accepter cet appel[1]. Zwingle n'épargna rien pour le décider; il lui exposa ce que l'Évangile avait déjà fait dans Genève, et ce qui lui restait à faire. « Entrez, lui disait-il, « dans cette maison du Seigneur. Mettez en pièces « les capuchons (il y a proprement les capuchon- « nés), et triomphez de tous les tonsurés.... Vous « n'aurez pas beaucoup de peine, car déjà la Parole « de Dieu les a mis en fuite[2]. » Cela ne voulait pas dire certes que Toussaint dût mettre les moines en pièces, cette expression n'était qu'une figure; mais l'énergie de Farel et de Zwingle, et ce qu'il apprenait des persécutions genevoises effraya le pauvre jeune homme. Il avait quitté la cour de François Ier, à cause de la mondanité, de la lâcheté qu'il y avait rencontrées, et maintenant, voyant dans Genève, les moines et les prêtres, les *évêquains* et les *communiaires*, les huguenots et les mamelouks, il recula effrayé comme devant un antre de bêtes farouches. Il avait dit « non » à la cour, il dit « non » à l'énergique et fougueuse cité. Il fallait à Genève des héros, des Farel et des Calvin. Le projet échoua.

Farel fut contrarié. Lui, qui n'avait jamais reculé devant aucun appel, ne pouvait parvenir à envoyer un évangéliste à cette ville!... Il se rappela que le secours vient de Dieu qui fait miséricorde, et dans son

[1] « Petrum sperabam in messem Domini venturum. » (Farel à Zwingle, Orbe, *Ep.*, II, p. 648.)
[2] « Fractis cuculatis, aliisque rasis, quos pridem Verbum fugasset. » (*Ibid.*)

angoisse il s'adressa au Seigneur : « O Christ ! dit-il, « range toi-même ton armée en bataille selon ton « bon plaisir ; arrache toute apathie du cœur de « ceux qui doivent te rendre gloire, et réveille-les « puissamment de leur sommeil[1]. » Le moment devait bientôt arriver où il irait lui-même à Genève ; mais avant qu'il y parût, sa prière devait être exaucée. Dieu, qu'il avait invoqué, devait y envoyer dans quelques mois, un homme fort et modeste, qui préparerait les voies à Farel, à Calvin et à la Réformation.

En attendant, plusieurs Genevois, sans comprendre qu'une conversion du cœur est nécessaire, voulaient au moins opérer une réforme négative, qui eût consisté à mettre de côté la messe, les images et les prêtres. Les plus hardis demandaient pourquoi Genève ne ferait pas comme Zurich, comme Berne, comme Neuchâtel. « Oui, répondaient les « plus prudents.... si les Fribourgeois le permet« taient[2]. »

Ces désirs de réforme, quelque faibles qu'ils fussent, alarmèrent le parti romain. Les moines, les prêtres, les dévots s'agitèrent, se rendirent en grand nombre chez le procureur fiscal, et le conjurèrent de sortir de son apathie, puisque cette religion nouvelle allait tout changer dans Genève, et enlever à l'évêque non-seulement sa juridiction spi-

[1] « Christus pro sua bona voluntate disponat omnia ! Socordiam omnem et veternum excutias a pectoribus eorum, per quos Christi honor procurandus venit ! » (Farel à Zwingle, Orbe, *Ep.*, II, p. 648.)
[2] « Et si per Friburgenses liceret asserit excipiendum prompte Evangelium. » (*Ibid.*)

rituelle, mais encore son pouvoir séculier. Le procureur fiscal, chargé de veiller aux droits du prince, demanda une enquête sévère de tous les suspects [1]. A ces mots, il se fit un silence dans l'assemblée ; quelques membres du conseil se regardaient l'un l'autre, et se sentaient fort mal à l'aise, car ils étaient au nombre des *suspects*. Le fiscal parla encore plus fort, et remplit la salle de plaintes et de clameurs. « Anéantissons l'herésie ! » répétait-il [2]. Le conseil, perplexe au plus haut degré, se tira d'affaire, en ne faisant rien ni pour ni contre.

Les catholiques fervents prirent alors le chemin de l'hôtellerie où logeaient les ambassadeurs fribourgeois. « Si Genève se réforme, dirent ceux-ci, « plus d'alliance ! » Les Fribourgeois firent davantage ; sortant de leurs hôtelleries, ils abordaient les libéraux les plus décidés, et répétaient d'un ton ferme : « Si Genève se réforme, plus d'alliance ! » Les huguenots coururent vers les ambassadeurs bernois. Mais on n'était pas loin de la bataille de Cappel. Il s'agissait alors de savoir si la Réformation pourrait être maintenue dans Berne même et dans Zurich. Les Bernois accueillirent froidement les Genevois, et ceux-ci se retirèrent étonnés, ulcérés. « Hélas ! dit Farel, les Bernois montrent « moins de zèle pour la gloire de Christ que les « Fribourgeois pour les décrets du pape [3] ! »

[1] « In hæreticæ pravitatis suspectos severa diligentia inquireretur. » (Spanheim, *Geneva restituta*, p. 37.)
[2] « Clamosa quiritatione et crebro convitio. » (*Ibid.*)
[3] « Bernenses non ea diligentia laborant pro Christi gloria, qua Friburgenses pro pontificiis placitis. » (Zwingl. *Ep.*, II, p. 648.)

Un nouvel embarras survint. Les huguenots eussent voulu courir à la délivrance de Zurich et des réformés, tandis que les catholiques voulaient soutenir Lucerne et les petits cantons. Le 11 octobre (c'était le jour même de la bataille de Cappel, mais on ne la connaissait pas encore), Berne demanda à Genève cent arquebusiers; et le lendemain Fribourg écrivit qu'on envoyât tout le secours possible contre les cantons hérétiques. De quel côté Genève se rangerait-il ? « Refusons à Fribourg, disaient les uns. « Refusons à Berne, disaient les autres. » Les premiers rappelaient les secours que la plus puissante république de la Suisse leur avait envoyés ; les seconds rappelaient que Fribourg avait épousé la cause de Genève quand Berne leur était encore contraire. Le conseil, poussé en sens divers, résolut de se maintenir en équilibre, et sortit de son embarras par le plus étrange juste milieu. Il décida que cent Genevois iraient se battre en faveur de la Réformation, et nomma Jean-Philippe, un des plus zélés huguenots, pour les commander. Puis il répondit favorablement à Fribourg, et élut le syndic Girardet comme chef des auxiliaires qu'on lui destinait[1].

[1] Registres du Conseil des 11, 13, 14 octobre 1531.

CHAPITRE TREIZIÈME.

DANGERS AUXQUELS LA DÉFAITE DE CAPPEL EXPOSE GENÈVE.

(Octobre 1531 à janvier 1532.)

La nouvelle de la guerre entre les catholiques et les réformés étant parvenue à Turin, le duc jugea que c'était le moment d'attaquer Genève. On apprit que cinq mille lansquenets avançaient du côté de la Bourgogne, dix mille Italiens du côté des Alpes, et que tout le pays de Son Altesse, au delà des monts, était en mouvement pour fondre sur la ville. « Il y a là certaines têtes, disait « le duc, que je me propose de *faire voler.* » Les Genevois ne perdirent pas un moment. « Qu'on « abatte tout ce qui peut nuire à la défense de « la ville, dit le conseil; que l'on rase le fau- « bourg des Eaux-Vives, sur la rive gauche du « lac; celui de Saint-Victor, au delà de Saint- « Antoine; celui de Saint-Léger jusqu'à l'Arve; « celui de la Corraterie jusqu'au Rhône! Que cha- « cun fasse bonne garde; que nul ne s'absente « sans congé; que ceux qui sont dehors reviennent « pour défendre la ville, et qu'on fasse pendant trois

« jours des prières et processions solennelles[1]. »

Ainsi tandis que Lucerne et les petits cantons attaquaient Zurich, le duc de Savoie et les seigneurs du Léman se préparaient à attaquer Genève. Ces deux villes furent en Suisse au seizième siècle les deux capitales du protestantisme. Genève pourtant était encore rempli de moines et de prêtres ; et du chœur de toutes les églises on entendait retentir les matines et autres chants du rite romain,

De pieux fainéants y laissant en leur lieu,
A des chantres gagés, le soin de louer Dieu.

Comment donc se faisait-il que Genève fût alors associé à Zurich ? C'est que s'il n'était pas conquis à la Réformation, il y était prédestiné ; exemple unique peut-être, d'une ville soumise à de grands dangers, non pas tant à cause de ce qu'elle est, qu'à cause de ce qu'elle doit être. Les très petits commencements de foi évangélique qui s'y trouvaient, étaient si imperceptibles, qu'ils n'eussent suffi pour attirer les anathèmes de l'évêque et les armées du duc ; mais l'élection de Dieu reposait sur elle ; Dieu la préparait, l'éprouvait, la délivrait à cause des choses auxquelles il la destinait. Les adversaires de l'Évangile semblaient en avoir un secret pressentiment ; aussi voulaient-ils du même coup faire tomber la ville qui était la cité de Zwingle et celle qui devait être la cité de Calvin.

Tous les citoyens étaient en mouvement. Les uns, armés d'arquebuses, faisaient la garde ; les autres,

[1] Registres du Conseil du 11 octobre 1531.

la pioche à la main, allaient abattre les faubourgs. En ce moment un messager arriva de Suisse, et annonça la défaite de Cappel; Zurich avait succombé... Les huguenots ne pouvaient d'abord croire cette sinistre nouvelle; ils se la faisaient répéter; mais elle fut bientôt confirmée de toutes parts, et les amis de l'indépendance et de la Réformation baissèrent tristement la tête. Le bras sur lequel ils avaient compté était rompu. Partout le parti protestant en Suisse était consterné, et le parti romain triomphait. On apprit à Genève que la messe était rétablie à Bremgarten, à Rapperschwyl, à Soleure, dans tous les bailliages libres, et que les moines rentraient en triomphe dans les cellules désertes. Était-ce au moment où la Réformation se voyait chassée de ces lieux, où elle semblait si fermement établie, qu'elle pourrait planter sa bannière sur les bords du Léman?

Les catholiques genevois crurent à leur triomphe. La mort du réformateur suisse était, selon eux, la fin de la Réformation; il n'y avait plus qu'à donner le dernier coup. Les conciliabules secrets se multiplièrent; de détestables complots se formèrent. Les héros de l'ancien parti épiscopal, reprenant leurs fières allures, se promenaient la tête haute dans les rues de Genève, laissant traîner, les uns leurs épées, les autres leurs longues robes. S'ils rencontraient un *suspect*, ils lui faisaient un geste de mépris, lui cherchaient querelle, l'insultaient, le frappaient même, et ces violences demeuraient impunies[1]. Les Fribourgeois surtout se croyaient tout permis contre

[1] « Alii impune injuria afficiuntur. » (Zwingl. *Ep.*, II, p. 648.)

les évangéliques[1], et voulant vaincre à Genève, comme les Waldstettes, près de l'Albis, ils se mettaient plusieurs ensemble, marchaient dans les rues, et s'ils découvraient quelque huguenot, ils l'entouraient, l'enlevaient, et le jetaient en prison sans vouloir l'entendre[2]. C'était ainsi que les partisans de l'évêque prétendaient le rasseoir sur son siége épiscopal. Pierre de La Baume s'apprêtait à y remonter.

Les huguenots, étonnés de voir de tels méfaits commis en présence des Suisses et par des Suisses même, s'adressèrent de nouveau, mais en vain, aux Bernois. Ceux-ci ne voulaient pas favoriser dans Genève une lutte qu'ils réprimaient ailleurs. « Pas de « pétulance et d'emportement, dirent-ils, nous « avons les ordres du sénat. » Mais les Genevois, ne voulant pas rester tranquilles, Messieurs de Berne prirent une contenance grave, et s'enveloppant d'une morgue magistrale, congédièrent ces impertinents. Les Genevois s'en retournèrent en murmurant : « O paresse, ô lâcheté, plus que vilaine! disaient-ils; « Ah ! Messieurs de Berne, vous pensez plus aux « affaires de ce monde qu'à celles du monde à venir. » « Le sénat de Berne, répétait Farel, ne supporterait pas une légère injure faite à l'un de ses « ambassadeurs; mais il en supporte de graves, « faites à l'Évangile de Christ[3]. »

[1] « Nihil pene non licet Friburgensibus in pios. » (Zwingl. *Ep.*, II, p. 648.)

[2] « Indicta causa rapiuntur in carceres. » (*Ibid.*)

[3] « Non putarim senatum Bernensem olim ita laturum levem injuriam in nuntium sicut gravem in Evangelium perfert. » (*Ibid.*)

La défaite de Zurich redoubla l'énergie du duc Charles. Désireux d'orner sa tête de lauriers semblables à ceux des vainqueurs de Cappel, il ordonna une attaque générale. Les troupes savoyardes et vaudoises entourèrent Genève; les vivres furent coupés; les barques furent saisies sur toutes les rives du lac, et le duc arriva à Gex, à trois lieues de la ville, avec un grand corps de cavalerie, pour présider à l'attaque. Ce fut sous ces sombres auspices que s'ouvrit, à Genève, l'année 1532. Le danger parut tel que le 2 janvier, à 7 heures du soir, tous les chefs de famille s'assemblèrent et résolurent de se tenir nuit et jour sous les armes, de murer les portes et de mourir plutôt que de renoncer à l'alliance suisse et à leurs précieuses libertés. Un plus grand malheur allait les frapper[1].

Cinq jours après cette résolution, le 7 janvier 1532, trois députés bernois, S. de Diesbach, J.-J. de Watteville et J.-F. Nægueli se présentèrent devant le conseil. La tristesse était répandue sur leur visage et tout annonçait qu'ils apportaient un message affligeant. « Nous arrivons de Gex, où le duc se « trouve, dirent-ils. Il consent à traiter avec vous, « si préalablement vous renoncez à l'alliance avec « nos cantons. Considérez qu'il est puissant et ca- « pable de vous faire beaucoup de mal..... Vous « n'avez encore pu solder la dernière armée que « nous vous envoyâmes; nous ne pouvons en mettre « sur pied une nouvelle. Nous vous conjurons de « vous appointer avec Son Altesse..... ».

[1] Registres du Conseil, du 2 janvier 1532.

Pendant le discours, les Genevois souffraient, rougissaient, s'indignaient en secret. Ils ne pouvaient croire que Berne, cet État si fier, leur demandât d'abandonner la cause de l'indépendance et l'alliance suisse. Le député ayant terminé sa harangue — le conseil général du peuple s'était réuni pour l'écouter, — le premier syndic répondit : « Nous « ne connaissons pas d'appointement bon, si ce n'est « celui de garder l'alliance. Plus on nous mena- « cera, et plus nous serons fermes. Nous maintien- « drons notre droit jusqu'à la mort. Nous nous fions « à Dieu, et à Messieurs des deux villes. Et si pour « vous payer, ce que nous vous devons, il nous « faut engager nos biens, nos femmes et nos en- « fants, nous le ferons. Pour l'alliance, nous vou- « lons vivre et mourir ! » A peine le syndic avait-il fini de parler, que tout le peuple s'écria : « Il en « est ainsi ! Nous ne voulons faire autre... plutôt « mourir ! » Les arquebusiers de Jean-Philippe et ceux de Richardet n'avaient qu'un même cœur. Les ambassadeurs trouvaient étrange qu'on osât résister à Berne. « Nous le rapporterons à Nos Sei- « gneurs, dirent-ils, et pour Dieu ! ils feront ce « qui leur plaira, » et ils se retirèrent. Alors tous les citoyens levèrent la main, et prêtèrent serment d'être fidèles à l'alliance.

Les Bernois étaient partis. Le peuple était dans une grande agitation. La cause de la liberté venait d'être vaincue à Cappel; les armées du duc entouraient la ville; les Suisses voulaient rompre l'alliance. Il y eut, dans Genève, de secrètes terreurs; les femmes versaient des larmes; des hommes même sentaient

un étouffement semblable à un cauchemar; mais l'enthousiasme pour la liberté l'emportait sur toutes les craintes. Privés du secours des hommes, les Genevois levaient les yeux vers le ciel. Quelques-uns éprouvaient une émotion extraordinaire et avaient des hallucinations et des visions étranges. Une nuit, ceux qui faisaient le guet sur les murailles, virent sept cavaliers habillés de noir et sans tête, faisant la garde autour de la ville. Ils étaient habillés de *noir*, car tout était en deuil dans Genève; ils étaient *sans tête*, car nul ne comptait sur la sienne; et puis ces Genevois pensaient, dans leurs transports, qu'ils défendraient Genève, même quand on aurait coupé la leur. Le duc ayant appris que de mystérieux alliés venaient au secours de la ville, quitta Gex où il était, et se sauva à Chambéry. Il est probable pourtant que la conférence qu'il avait eue avec les trois seigneurs de Berne eut plus d'influence pour l'arrêter dans l'exécution de son dessein, que l'apparition des sept chevaliers noirs[1].

Les épreuves, les terreurs, les attaques répétées que Genève eut à subir de la part de ses ennemis, sont un trait de son histoire à l'époque de la Réformation. Ses habitants pillés, traqués, saisis, jetés dans les donjons des châteaux, toujours entre la vie et la mort, vivaient sans cesse dans l'appréhension d'un assaut, et presque chaque année leurs craintes se changeaient en de terribles réalités; nous en avons vu des exemples et nous en verrons d'autres encore. Nulle cité peut-être ne vint, au seizième siècle,

[1] Registres du Conseil des 7, 8, 9 janvier 1532. — Savyon, *Annales*.

à la possession de la vérité et de la liberté, au milieu de si grands périls. Quand les vivres manquaient, quand les communications avec la Suisse étaient interrompues, quand nul ne pouvait plus sortir de la ville, quand aux rayons du soleil on voyait briller tout à l'entour les armes des Savoyards, les citoyens sans doute montraient un héroïque courage, mais pourtant il y avait parmi les femmes et les vieillards, et même chez des hommes faits, des angoisses et des transes mortelles. « Les chrétiens ne sont pas « des troncs de bois, » disait-on plus tard dans cette ville, et l'on peut bien appliquer cette parole aux Genevois de cette époque ; « ils n'ont pas tellement « dépouillé le sentiment humain, qu'ils ne soient « touchés de douleur; qu'ils ne craignent les dangers, « que la pauvreté ne leur soit ennuyeuse et les per- « sécutions âpres et difficiles à porter. C'est pour- « quoi quand ils sont éprouvés, ils sentent de la « tristesse[1]. » Déjà dans les premiers siècles du christianisme, les famines, les tremblements de terre, les pestes, les persécutions, et plus tard, lors de l'invasion des barbares, les désolations dont cette calamité fut accompagnée, firent sentir à des âmes sérieuses la présence de Dieu, et les amenèrent à la croix. Un tremblement de terre qui renversa en partie la ville de Philippes, effraya un geôlier, jusqu'alors endurci dans la superstition, l'humilia et le rendit attentif à la doctrine des disciples, qu'il avait auparavant méprisée[2]; et plus tard, en Afrique,

[1] Calvin, *sur* 1 *Pierre*, chap. I, v. 7.
[2] Actes, chap. XVI, v. 23, 24.

une calamité semblable amena un grand nombre de païens à confesser l'Évangile et à se faire baptiser.

C'était par de telles épreuves que Genève était alors préparé. Dieu labourait le champ qu'il voulait ensemencer. Des détresses et des délivrances sans cesse renaissantes révélaient aux hommes sérieux la puissance de Dieu; les registres mêmes du conseil en rendent témoignage. Cette rude école mena-t-elle quelques âmes plus loin? Y en eut-il qui cherchèrent, plus haut que le monde, une vie incorruptible?... Le travail intérieur des esprits est d'ordinaire caché; et les chroniqueurs ne nous rapportent rien à ce sujet (ce n'est pas leur département); mais nous ne pouvons douter que le but pour lequel Dieu envoie l'épreuve ne fût atteint. Peut-être y eut-il alors des âmes qui, au milieu des maux qu'elles voyaient tout à l'entour, furent amenées à reconnaître en elles le mal suprême, le péché. Peut-être que dans quelque retraite cachée, d'humbles accents montèrent alors vers le ciel. Peut-être que les jugements de Dieu, qui étaient suspendus sur leurs têtes et sur celles de leurs femmes et de leurs enfants, en portèrent quelques-uns à redouter le jugement suprême. Peut-être y en eut-il qui embrassèrent l'amour éternel, source intarissable du salut, crurent à l'Évangile du Fils de Dieu et y trouvèrent la paix. Nous ignorons ce qui se passa dans le secret des cœurs; mais, quoi qu'il en soit, l'époque dont nous parlons fut une époque d'épreuve qui contribua à faire de Genève ce qu'il devint plus tard; ce fut « une fournaise ardente, de

« laquelle sortit un airain très brillant[1]. » Si Genève a relui au seizième et au dix-septième siècle, c'est en partie parce qu'à l'époque de la Réformation, il a été travaillé, éprouvé, et si l'on peut ainsi dire, « frotté fort. » « Nous sommes comme recuits en « la fournaise de Dieu, » put-on dire dans cette ville, « et les écumes de notre foi en sont ainsi re- « purgées[2]. »

Le 7 février 1532, cinq ambassadeurs, deux de Berne et trois de Fribourg, ayant à leur tête Sébastien de Diesbach, parurent à Genève devant le conseil des Deux-Cents; c'étaient les représentants de l'aristocratie suisse, de ces fiers capitaines qui brillaient dans les batailles et paraissaient à la cour des rois. Ils s'acquittèrent de leur mission avec la même rudesse qu'ils mettaient à prendre des villes, et demandèrent que Genève renonçât à l'alliance avec les Suisses et remît le duc de Savoie en possession de ses prééminences..... Que feront les Genevois? Fribourg même, qui avait paru d'abord plus favorable, Fribourg leur manquait..... Deux cents voix s'écrièrent : « Plutôt mourir! » Le lendemain, le conseil général ayant été réuni, la plus grande agitation parut y régner; chacun semblait vouloir parler; de vives clameurs s'élevaient de toutes parts: « tout le peuple se mit à crier, » disent les actes de cette assemblée. La parole de Diesbach était pressante, impérative, menaçante... Un vent de tempête fondait alors sur Genève; l'arbre devait plier ou rom-

[1] Révélation de l'apôtre Jean, chap. I, v. 15.
[2] Calvin.

pre. Mais il ne plia ni ne rompit. Les ambassadeurs, ébahis et indignés, retournèrent dans leur pays[1].

Les Genevois, laissés seuls, se demandaient ce qu'ils avaient à faire... La coupe débordait. Tout à coup, une idée heureuse traverse l'esprit de quelques patriotes. Si les patriciens et les pensionnaires sont opposés aux droits de Genève, le peuple et le grand conseil qui le représente, ne seraient-ils pas pour la liberté? Quand en 1528 la Réformation s'est établie à Berne, les plus nobles décisions y ont été prises. On a habillé les indigents avec les ornements des églises; on a renoncé aux pensions des princes; on a aboli les capitulations militaires qui engageaient les Suisses au service des puissances étrangères..... Puis, l'enthousiasme s'est refroidi; MM. les pensionnaires ont regretté les anciens temps; ils ont travaillé les plus influents de la ville, et les ont passionnés contre l'alliance avec Genève, qui déplaisait à leur ancien maître, le duc. « Faisons un effort, s'écrièrent quelques-uns, « pour ramener dans Berne les nobles aspirations « de la Réforme et de la liberté. » Robert Vandel et deux autres députés partirent pour les bords de l'Aar.

Vandel était propre à cette mission. Depuis qu'il avait vu son vieux père illicitement saisi par l'évêque et jeté dans une prison, il avait donné son cœur à l'indépendance; plus tard à l'Évangile. Il savait que le peuple était demeuré sympathique à Genève, et que si le patriciat dominait dans le petit conseil, la bourgeoisie dominait dans le grand; ce

[1] Registres du Conseil des 4, 7, 8 février 1532.

fut donc devant ce corps qu'il parut. Il exposa les dangers des Genevois, leur amour de l'indépenpendance, leur résolution de tout perdre plutôt que de se séparer des Suisses. Sa parole émut les cœurs; la bonne cause l'emporta : « Nous maintiendrons « l'alliance, dit Berne; et, s'il le faut, nous mar« cherons pour défendre vos droits. » Fribourg adhéra aux résolutions des Bernois[1]. Ainsi après l'épreuve venait la délivrance; Genève commença à respirer plus librement. Toutefois une autre douleur allait l'atteindre.

Besançon Hugues parut alors (20 février) devant le conseil, et se démit de toutes ses fonctions : « Je « deviens vieux, dit-il (il n'avait que quarante-cinq « ans), j'ai plusieurs enfants; je désire m'occuper « de mes propres affaires. » Les motifs allégués par Hugues avaient sans doute une part dans sa résolution; on peut toutefois se demander si ce furent les seuls. Il suivait attentivement le mouvement des esprits dans Genève, et dévoué au catholicisme et à l'évêque, il ne pouvait se cacher que le parti contraire gagnait chaque jour plus d'adhérents. Il n'avait épargné ni son temps, ni sa peine, ni sa fortune, ni sa santé, pour conclure l'union avec les Suisses. Voyant qu'elle ne se trouvait plus seulement sur le parchemin des chancelleries, mais dans les entrailles du peuple, il se dit qu'il avait rempli sa tâche, et que, pour l'œuvre nouvelle, Genève devait avoir de nouveaux conducteurs. Si Hugues

1 *Histoire de la Réformation du seizième siècle*, livre XV, chap. III. — Ruchat, II, p. 83. — Galiffe fils, *B. Hugues*, p. 442.

n'était pas vieux, il était faible; il ressentait déjà les atteintes de la maladie qui l'emporta quelques mois plus tard. Il déclina rapidement et rendit l'âme vers la fin de l'année.

La mort de Besançon Hugues ne vint pas d'une maladie ordinaire; il mourut d'un esprit brisé. Bien qu'il soit mort catholique au moment où la Réforme allait entrer dans sa patrie, une couronne doit être déposée sur sa tombe. Les angoisses continuelles que les périls de Genève lui avaient fait éprouver, près de quarante missions officielles, ses travaux incessants pour la cause genevoise, les charges toujours nouvelles qui pesaient sur lui, les revers qui le *navraient;* une fuite précipitée, ses périls dans les chemins, ses périls dans les villes, le froid, les veilles, les soucis qu'il avait pour sa famille : — « Je vous prie avoir recommandé mon pauvre mé« nage, » dit-il quelquefois dans ses lettres au conseil; — ses mécomptes, les reproches qu'il essuya de divers côtés, ses luttes avec les pensionnaires, avec les agents de Savoie, avec les gentilshommes de la Cuiller et avec quelques-uns de ses concitoyens, toutes ces *fâcheries* contribuèrent à sa maladie et à sa mort. La tête de Besançon Hugues ne tomba pas sous le fer du bourreau, comme celles de Berthelier et de Lévrier; mais ce héros pacifique succomba sous le poids des fatigues et des douleurs. Un glaive invisible le frappa, et l'on peut dire que la mort des trois grands hommes de l'émancipation genevoise fut la mort des martyrs.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

UN EMPEREUR ET UN MAÎTRE D'ÉCOLE.

(Printemps 1532.)

Tandis que le généreux citoyen qui avait défendu avec tant de dévouement l'indépendance de sa patrie était retiré de la scène du monde, de nouveaux complots se tramaient contre Genève; mais aussi des forces nouvelles lui arrivaient. Un empereur se levait contre cette ville, et un maître d'école venait lui apporter la Parole éternelle.

La cour impériale était alors à Ratisbonne, où la diète germanique devait s'assembler. Le duc et la duchesse de Savoie, qui ne pouvaient se résigner à abandonner Genève, avaient ordonné à l'ambassadeur qu'ils avaient auprès de Charles-Quint de réclamer les services de ce prince pour amener l'évêque, son partisan, à céder sa principauté temporelle au second fils du duc. La duchesse, passionnée à ce qu'il paraît de cette combinaison, faisait mouvoir tous les ressorts possibles pour atteindre le but qu'elle se proposait. L'Empereur, qui aimait beaucoup Béatrice, répondit : « Je désire cet appointe-

« ment, pour la singulière amour, bienveillance et « affection que je porte à ma très chère et bien-aimée « cousine et belle-sœur. » Il ajouta pourtant qu'il le voulait aussi « pour la sainte foi et l'observation de « la mère-Église. » Il se chargea d'amener Pierre de La Baume à remettre au jeune prince sa principauté, et pour mener cette négociation à bonne fin, il s'adressa au chef de la famille de l'évêque, au comte de Montrevel, son neveu. Le 14 avril 1532, il dicta et expédia la lettre suivante adressée à ce seigneur : « L'Empereur, roi, duc et comte de Bour« gogne, à son tant très cher et féal : Nous vous « requérons et ordonnons bien expressément que « le plus tôt et avec la meilleure opportunité et « commodité, vous vous rendiez vers l'évêque de « Genève, et lui disiez, comme vous verrez le « mieux convenir, le désir que nous avons qu'il « veuille *complaire à nos dits cousin et cousine;* usant « envers lui de bonnes paroles de persuasion, ainsi « que de votre accoutumée prudence. Il peut d'au« tant plus condescendre à notre prière, qu'étant « successeur élu de l'archevêque de Besançon, il « devra nécessairement laisser Genève pour habiter « en cette ville. » De plus, l'Empereur mit aussi à réquisition le maréchal de Bourgogne, baron de Saint-Sorlin, frère de Pierre de La Baume. Le prélat devait être circonvenu de toutes parts. Ces recommandations de Charles-Quint eussent à peine été plus pressantes s'il s'était agi du salut de l'Empire germanique [1].

[1] Lettre de l'Empereur au comte de Montrevel. — Galiffe fils, *B. Hugues*. Pièces justificatives, p. 494.

Le duc, rempli de joie par ces lettres de l'Empereur, se mit en mesure d'en profiter. Puisque le puissant Charles-Quint donne Genève à son fils, il s'en ira querir les nouveaux États du jeune prince. Dès le mois suivant (mai 1532), tout annonçait qu'on méditait quelque coup contre Genève. Une grande agitation régnait dans les châteaux; les trompettes sonnaient; les brillantes armures resplendissaient aux rayons du soleil; les prêtres surtout élevaient la voix. Il se préparait, à les entendre, une croisade, comme celles qui avaient eu lieu jadis contre les Albigeois ou les Sarrasins. Les Genevois, qui n'avaient pas un moment de repos, se communiquaient tristement ces nouvelles. « Au pays de « Savoie, il se fait gros bruits de guerre, disaient-ils; « on en veut aux évangélistes qu'ils appellent *lu-« thériens*. Déjà sont aucuns gentilshommes assem-« blés, et ne font qu'aller et venir tout armés. » Toutefois ils ne se laissaient pas abattre; la connaissance de ces intrigues, de ces préparatifs leur faisait au contraire désirer avec plus d'énergie l'émancipation de Genève. Ils disaient que du moment où les papes avaient enlevé aux citoyens le choix libre de leur chef, et avaient donné pour évêques à Genève des créatures ou des fils de la maison de Savoie, il n'y avait eu dans la ville que désordres, violences, concussions, emprisonnements, confiscations, tortures et affreux supplices. Ils demandaient s'il n'était pas temps de revenir aux formes primitives du christianisme, à l'organisation populaire de l'Église; ils répétaient que jamais Genève n'affermirait son indépendance et ses libertés, qu'en

s'appuyant sur les grands principes de la Réformation. « Zurich, disait-on, a repris les droits que « Rome lui avait enlevés; il est temps que Genève « l'imite[1] !... »

La Réformation ne fut ni un mouvement de liberté politique, ni une évolution philosophique ; mais une rénovation chrétienne, céleste. Elle chercha Dieu, elle le trouva et le rendit à l'homme, voilà son œuvre. Mais en même temps partout où elle s'est établie, au moins sous la forme calviniste, la liberté civile est venue après elle. Toutefois, nous le reconnaissons, les réformateurs eux-mêmes, sauf Zwingle, ne s'en sont pas beaucoup préoccupés. La grâce, voilà ce qui les enthousiasmait. Ce fut la grande idée d'un pardon gratuit, et non pas l'artillerie, qui brisa le pouvoir du pape. Tout homme fut alors convoqué au pied de la croix, pour recevoir immédiatement de Christ, et sans filière sacerdotale, un don ineffable. Mais le christianisme, que le sacerdoce avait accaparé, vicié, exploité pendant le moyen âge, fut rendu dans le seizième siècle au domaine public. Il passa des magnificences de l'autel, à l'homme humble et caché du cœur; des cloîtres tristes et solitaires, au joyeux foyer domestique; de Rome isolée, à la société tout entière. Jeté de nouveau au milieu des peuples, il rendit partout à l'homme, la foi, l'espérance, la moralité, la lumière, la liberté et la vie.

Au moment où une belle princesse convoitait Genève, où un duc ambitieux intriguait, où des

[1] Zwingl. *Op.*, III, p. 439. — Archives de Genève. — James Fazy, *Précis de l'histoire de la République de Genève*, p. 183 à 191.

courtisans s'agitaient, et où un monarque puissant accordait ses impériales faveurs, un pauvre maître d'école arrivait à Genève. Et tandis que toutes ces pompes et ces pratiques étaient au nombre des choses usées qui s'en allaient, cet instituteur y apportait avec lui les principes d'une nouvelle vie. Farel, nous l'avons vu, désirait ardemment voir la Parole de Dieu répandue et même publiquement prêchée dans Genève. Il croyait que seulement alors la Réformation y serait vraiment établie, et l'indépendance assurée. Il est probable que le personnage qui arrivait dans cette ville et qu'il connaissait de longue date, était envoyé par lui; nous n'en avons pourtant pas la preuve. Quoi qu'il en soit, cet homme n'était pas proprement un prédicateur; c'était simplement un maître d'école, et pourtant le maître d'école devait faire une œuvre plus grande que l'Empereur. Genève passait alors pour protestant, mais se bornait presque à rejeter l'arbitraire et les superstitions. Or, il ne suffit pas de nier le faux; la vérité que Christ et les apôtres ont manifestée doit être crue. La *foi* est le principe de la Réformation. Il y avait à Genève, en une certaine mesure, ce protestantisme négatif, qui repousse non-seulement les abus de la papauté, mais aussi les vérités évangéliques mêmes; qui ne peut rien créer et n'est guère autre chose qu'une forme de la philosophie, et l'une des moins intéressantes assurément. Si Genève devait se réformer, devenir un centre de lumière et de moralité, et maintenir enfin son indépendance politique, il lui fallait un christianisme positif, vivant; et c'est là ce

que les Olivétan, les Farel et les Calvin allaient lui apporter.

Dans la rue de la Croix d'Or, non loin de la place du Molard, habitait un citoyen notable, éclairé, riche, Jean Chautemps, membre du conseil. C'était un homme tranquille, mais consciencieux et qui obéissait sans hésiter à ses convictions. Chautemps faisait grand cas des lettres, et ayant des fils, il désirait les faire bien élever. On lui parla d'un Français, né en Picardie, à Noyon, qui après avoir longtemps habité Paris, avait dû quitter la France, à la suite de l'une de ces poursuites qui s'exerçaient si fréquemment alors contre les *Luthériens*. « Du « reste, dit-on au conseiller, c'est un homme fort « savant. » En effet, sans être un Reuchlin pour l'hébreu, ni un Mélanchthon pour le grec, ce Français possédait bien ces deux langues; il lisait habituellement les saintes Écritures dans le texte original, et il aimait à intercaler dans ses écrits des passages de l'Ancien Testament, où ils brillent encore en beaux caractères hébraïques, au milieu de son vieux français. Son nom était Pierre-Robert Olivétan. C'est le même qui, pendant son séjour à Paris, avait eu le bonheur d'amener à la vérité évangélique un de ses cousins et compatriotes, Jean Calvin. Chautemps regarda comme une bonne fortune d'avoir un tel maître pour ses enfants, et le prit dans sa maison.

Le cousin de Calvin se mit à l'œuvre avec courage. Il instruisait les enfants de son patron et, à ce qu'il semble, quelques autres qu'on leur avait associés. Il enseignait avec amour, avec clarté, selon *cette droite façon* de Mathurin Cordier, qu'il avait beaucoup connu

à Paris. Il croyait, comme le dit Calvin lui-même, que « rudesse et austérité servile enflamme les en« fants à rébellion et éteint en eux les saintes affec« tions d'amour et de révérence, » et il cherchait, « par un traitement modéré et honnête, à augmenter « en eux la volonté et l'alaigreté d'obéir [1]. »

Le maître d'école, comme l'appellent les registres du conseil de Genève, ne s'en tenait pas à l'enseignement du latin et du grec. Il était simple, modeste, et s'appelle dans la préface du livre qui l'a immortalisé (sa traduction de la Bible) « *l'humble « et petit translateur;* » mais Dieu avait allumé un feu divin dans son cœur. Il croyait que le chrétien devait porter en ses mains une lampe ardente, pour montrer aux autres le chemin de la vie, et ne manquait pas de le faire. Il accompagnait quelquefois Chautemps dans les églises et on le voyait alors vivement ému des erreurs qu'il y entendait; il sortait du temple tout agité, il retournait à la rue de la Croix d'Or, et seul avec son patron, il réfutait par la sainte Écriture les opinions des prêtres et exposait fidèlement la vérité chrétienne. Le conseiller, qui de bonne heure s'était rangé parmi ceux qui penchaient pour la Réformation, était frappé de ces conversations, et loin de résister à la vérité qui lui était annoncée, il s'y abandonnait avec joie. Il montra aussitôt, selon le témoignage de Froment, sinon « une science parfaite, au moins un grand désir « d'apprendre, une grande affection, et un grand « zèle à se manifester comme ami de la Réforma-

[1] Calvin, *Opera.*

« tion[1]. » Dès lors le pieux conseiller se mit toujours en avant, toutes les fois qu'il fut question de soutenir la cause évangélique dans Genève. Quand le grand missionnaire Farel y arriva, Chautemps fut des premiers à le recevoir. Quand une dispute s'engagea avec le vicaire de la Madeleine, il fut de ceux qui défendirent la doctrine des Écritures[2]. Et plus tard il déclara courageusement en plein conseil qu'il voulait vivre selon l'Évangile et la Parole de Dieu[3].

Le zèle d'Olivétan ne se bornait pas à la maison qu'il habitait; il cherchait à faire connaître l'Évangile aux amis du conseiller et même à toute personne qu'il ne trouvait pas inaccessible à la Parole divine. Il faisait des efforts; il surmontait les obstacles; il s'appliquait à « *remontrer honnêtement* » aux prêtres par les saintes Écritures les erreurs qu'ils enseignaient; il ne se laissait pas arrêter par la crainte. Ce zèle n'était pas sans danger; les prêtres avaient dans Genève beaucoup de puissance. Aussi Chautemps et ses amis recommandaient-ils la prudence à Olivétan, de peur qu'il ne lui arrivât du mal; mais le maître d'école disait comme son cousin : « Dieu « veut que la doctrine soit annoncée, quelque chose « qu'il advienne; il faut qu'elle soit publiée, même « quand tous les enfers dégorgeraient leur rage[4]. » Olivétan reprit une fois un prêtre avec tant de hardiesse, qu'il souleva tout le clergé contre lui, et

[1] Froment, *Actes et gestes de Genève*, p. 4.
[2] Registres du Conseil du 31 décembre 1532.
[3] *Ibid.*, du 8 janvier 1534.
[4] Calvin, *sur les Actes*.

reçut l'ordre (sans condamnation judiciaire) de quitter la ville; mais ceci appartient à un temps postérieur.

Les conversations ne lui suffisaient pas, et si quelques personnes se montraient désireuses de connaître la nouvelle doctrine, le cousin de Calvin la leur expliquait. Ce n'était pas devant de grands auditoires qu'il le faisait; c'était en général dans de petites réunions. Cependant un document parle d'assemblées qui se tenaient non-seulement dans les maisons particulières, mais en public, sur les places, devant les temples[1]. Olivétan se rappelait donc, comme son illustre parent, qu'au commencement du christianisme, la doctrine du Seigneur n'était pas demeurée, « comme cachée en de petits anglets « (coins), et que jamais ne fut ouï tonnerre si écla- « tant et si bruyant sur la terre, que fut le son de « la prédication de l'Évangile, retentissant d'un « bout du monde à l'autre[2]. » Il quittait quelquefois l'humble conventicule, et portait la Parole de la vérité sous la voûte des cieux. Effrayé des grands désordres auxquels se livraient déjà des hommes qui devaient porter un jour le nom de libertins, il s'attaquait aux consciences avec une sainte intrépidité.

Un jour donc, se formait une de ces *assemblées particulières*, dont l'Empereur s'était tant plaint aux syndics de Genève. C'était, nous le supposons, dans la maison de Chautemps ou dans celle d'un autre

[1] Archives de Genève, pièces historiques, n° 7069, 8 juillet 1532.
[2] Calvin, *In Matth.*, cap. X, v. 26.

huguenot (les *assemblées* n'étaient, je crois, que des exceptions rares), à la rue de la *Croix d'or*, ou à la rue des *Allemands*, ainsi appelée parce qu'il s'y trouvait des Suisses allemands, amis de la Réformation. Quelques hommes et quelques femmes, connus la plupart du maître de la maison, venaient s'asseoir sur les bancs qui entouraient l'évangéliste. Olivétan, voyant devant lui des âmes endormies dans une fausse sécurité, sans souci du Juge suprême, « exécutait magnifiquement » (c'est une expression de Calvin) « l'ambassade qui lui était « donnée. » « Quand un jour, disait-il, tu entendras « le Seigneur qui t'appellera en jugement, apparaîtra-t-il autre chose en toi que crainte, tremblement, fuite et cachement? Vois! l'accès au Seigneur est clos, à cause du péché. A qui aurais-tu « ton refuge? En quel lieu trouveras-tu allégement? Dieu, le vengeur du péché, devant lequel « on ne peut rien cacher, se rencontre partout..... « et partout épouvante la conscience coupable ! »

Puis, croyant apercevoir tels de ces Genevois, que des mœurs, dissolues comme celles des moines, éloignaient de l'Évangile, il s'écriait : « La chair exclut « l'esprit, et lui estouppe (lui bouche) le chemin, « en sorte que l'entrée du cœur ne lui soit pas ouverte. Elle désire les voluptés présentes; elle suit « vanité; elle cherche soigneusement des délices à « son corps par manger, boire, dormir, oisiveté, « jeux dissolus et choses semblables, dans lesquelles « elle est entièrement plongée. La raison, illuminée « par l'Esprit, s'efforce à choses bonnes, et bataille « contre la chair; mais l'homme tout brutal n'est

« qu'une bête, et se livre entièrement aux choses « qui sont les principales des bêtes! »

Parmi ceux qui, assis sur un modeste banc, écoutaient le prédicateur, se trouvaient aussi de ces hommes intellectuels, nombreux dans Genève, qui eussent voulu venir à la foi, mais que la doctrine de Christ étonnait, et même épouvantait. « Vous « croyez, disait l'évangéliste, et pourtant vous ne « croyez point. Vous entendez volontiers les pa- « roles du salut, et pourtant vous les avez en « horreur. Il n'y a rien de ce que l'on entend de la « bouche du Seigneur, qui ne nous soit épouvanta- « ble, — sans médiateur, — et la chair est tout « éperdue de ce qu'elle doit avoir une telle foi. »

Alors le maître d'école embouchait la trompette de l'Évangile, et annonçait le grand mystère de la Rédemption ; sans cacher ce que les *Grecs* appelaient sa folie. « Tournons-nous donc, s'écriait-il, « tournons-nous au Médiateur, lequel a consommé « l'alliance et nous a purifiés par son propre sang, « dont nos consciences sont aspergées et arrosées. « L'Ancien Testament a toujours consisté en sang « de bêtes ; le Nouveau consiste en nouveau sang. « L'éternelle Rédemption a été faite par une éternelle « hostie. L'alliance est indissoluble, perpétuelle et « parfaite, par le sang éternel qui était à Dieu... Le « royaume du Messie n'a point de fin ; donc, il faut « que son roi soit roi immortel; et les nouveaux « hommes, aussi immortels, sont citoyens d'un « éternel royaume. »

Les huguenots aimaient à contester, même mal à propos. Tel, assis devant Olivétan, s'étonnait, en

entendant exposer cette doctrine du sacrifice de Christ, et prétendait que si l'on en jugeait par les faits, elle ne délivrait guère l'homme du péché... « Sans doute, disait Olivétan, si le Saint-Esprit ne « nous l'enseigne pas. On n'acquiert pas une vraie « bonté si l'Esprit, qui est le réformateur des cœurs, « est absent. Par l'Esprit de Jésus-Christ, les reli- « ques (les restes) du péché, s'épuisent tous les « jours, petit à petit. L'Esprit de Christ brûle douce- « ment et nettoie les macules du cœur... O profond « mystère! Celui qui a été mis en croix, qui même « est monté au ciel pour tout accomplir, vient ha- « biter en nous, et y accomplit l'œuvre parfaite de « l'éternelle Rédemption... »

Ainsi parlait le maître d'école des enfants du conseiller Chautemps. Ces discours se trouvent en tête de sa grande Bible, après la dédicace. Nous ne pouvons affirmer qu'il les ait prononcés à Genève tels qu'il les a publiés ; mais en tout cas, tel était son langage.

Olivétan est un mystérieux personnage, un singulier réformateur. A Paris, il appelle Calvin à l'Évangile, et le donne à la chrétienté comme docteur des temps nouveaux. A Genève, il est le devancier de son illustre parent ; semblable aux pionniers des forêts, il abat les arbres séculaires, et prépare le terrain que doit richement ensemencer son pieux et puissant successeur. Plus tard, nous le verrons, il donnera à l'Église réformée française sa première Bible, une traduction, qui, retouchée par Calvin, avancera grandement le règne de Dieu. Peut-être qu'Olivétan, pendant son séjour à Genève, se de-

manda quelquefois si ce ne serait pas la place que son cousin occuperait. Il ne paraît dans l'histoire que comme le précurseur du réformateur, et à peine Calvin a-t-il pris pied dans cette ville, qu'Olivétan passe les Alpes, se rend en Italie, dans la cité même des pontifes, comme s'il voulait maintenant accomplir une nouvelle œuvre, se prendre corps à corps avec la papauté, et préparer Rome pour son cousin, comme il lui a préparé Genève. Mais là il disparaît soudain, — empoisonné, dit-on. Il y a un voile sur sa mort comme sur sa vie. On n'en parle plus, et personne presque ne semble dès lors connaître ni son œuvre ni son nom. Mais n'anticipons point; nous le retrouverons plus tard.

Olivétan a eu certes une importante part dans la grande transformation qui a renouvelé la société moderne, et son nom, peu illustre, mérite d'être inscrit parmi ceux qui se trouvent à la base du vaste temple de la Réformation.

CHAPITRE QUINZIÈME.

LE PARDON DE ROME ET LE PARDON DU CIEL.

(Juin et juillet 1532.)

Les enseignements d'Olivétan n'avaient pas été inutiles. Il y eut bientôt dans Genève une manifestation évangélique, qui fut un pas important et le premier acte public de réformation. Si le cousin de Calvin en fut peut-être la cause, Clément VII en fut le provocateur.

Le pape s'apprêtait alors à publier, non plus un pardon local, comme celui de Sainte-Claire, mais un jubilé universel. On en parlait beaucoup en divers lieux, et quelques-uns racontaient l'origine de ces jubilés. « La veille du jour où l'an 1300 com-« mençait, disait un érudit malin, le bruit se ré-« pandit tout à coup dans Rome (on ne sait com-« ment) qu'une indulgence plénière serait donnée à « tous ceux qui se rendraient, le lendemain, dans « l'église de Saint-Pierre. Il y vint une grande « foule de Romains et d'étrangers. Au milieu de « cette multitude se trouvait un vieillard qui, le dos « courbé et appuyé sur son bâton, voulait aussi

« prendre part à la fête. Il a cent sept ans, assu-
« rait-on autour de lui. On l'amena au pape, le fier
« et hardi Boniface VIII; le vieillard lui raconta
« comment, un siècle auparavant, on avait gagné,
« à l'occasion du jubilé, une indulgence de cent an-
« nées. Il s'en souvenait! disait-il. Boniface, s'ap-
« puyant sur la déclaration de cet homme, dont l'es-
« prit était affaibli par l'âge, arrêta qu'il y aurait
« tous les cent ans indulgence plénière[1]. » Le grand profit qui en revenait fit placer ce jubilé successivement tous les cinquante ans, — trente-trois ans, — vingt-cinq ans. Mais le chiffre vingt-cinq n'empêchait pas toujours le chiffre trente-trois[2].

Quoi qu'il en soit, on parlait déjà beaucoup dans Genève d'un futur jubilé. Olivétan et ses amis en étaient scandalisés. L'âme de cet homme juste et droit était affligée de voir substituer au pardon de Dieu une fête d'invention humaine, où pour gagner la rémission de ses fautes, il fallait fréquenter les églises pendant un certain nombre de jours, y faire certaines œuvres, et dont l'effet le plus sûr était d'être, pour les papes, une source abondante de revenus. Le maître d'école assurait que si quelqu'un voulait chercher dans de telles inventions le repos de sa conscience, il perdrait son temps; que son cœur serait assoupi dans l'oubli de Dieu, ou tout plein de tremblement et de crainte, jusqu'à ce qu'il eût trouvé son repos en Jésus-Christ. « Christ

[1] Bulle *Antiquorum habet*, dans les *Extravagant. commun.*, lib. V, tit. IX, cap. I.

[2] De nos jours Léon XII a célébré un jubilé en 1825, Grégoire XVI en 1833.

« seul est notre paix, disait-il, et donne seul à notre « conscience la certitude que Dieu est réconcilié et « apaisé envers elle. »

Les esprits furent bientôt, à Genève, dans une grande fermentation. On s'abordait, on s'assemblait dans les rues, et partout il y avait une explosion de murmures. « Beau tarif que celui du pape, di- « saient les plus décidés huguenots. Voulez-vous « une indulgence pour un faux serment? Donnez « 29 livres 5 sous. Voulez-vous une indulgence pour « meurtre? Oh! la vie de homme est meilleur mar- « ché : un meurtre ne vous coûtera que 15 livres « 2 sous 6 deniers!..... » Ils ajoutaient « que le « prétendu trésor des indulgences, où le pape pui- « sait la marchandise qu'il vendait à tout venant, « était une invention diabolique. »

Ainsi le peuple chrétien, que des siècles antérieurs avaient supprimé, se reformait dans l'Eglise. L'esprit laïque se manifestait dans Genève. Baudichon de la Maison-Neuve, l'un des plus déterminés huguenots, avait de fréquents entretiens avec d'autres bons *luthériens*, et tous se plaignaient de l'esprit de domination du clergé qui avait tout accaparé. Au reste ces plaintes étaient universelles dans toute la chrétienté. Dès les premiers siècles, disait-on, les *prêtres* se sont mis à confisquer les droits des laïques; et bientôt ces bergers n'ont plus eu sous leur houlette que des *moutons*... Mais tandis que les prêtres étaient tout occupés de cette œuvre, une autre s'accomplissait derrière eux, sans qu'ils s'en aperçussent. Les *évêques* faisaient aux prêtres ce que les prêtres avaient fait aux laïques; et quand

les fonctionnaires inférieurs de l'Église eurent achevé de prendre leurs ouailles dans leur trébuchet, il se trouva que les évêques les avaient attrapés dans le leur. Au concile de Cologne (346), il y avait encore, outre quatorze évêques, dix prêtres, presbyters ou anciens; mais alors ce fut fini. Au concile de Poitiers, de Vaison, de Paris, de Valence (tous dans la seconde moitié du quatrième siècle), il n'y a plus que des évêques. Plus tard, il est vrai, il se trouva, dans trois conciles, *un* prêtre *délégué;* mais, finalement, le prêtre *unique* fut poliment congédié. Tandis que les évêques étaient tout occupés de cette conquête, une autre s'accomplissait; et ils avaient à peine confisqué les droits des prêtres (comme les prêtres ceux des laïques), qu'ils se trouvèrent eux-mêmes confisqués par *le pape*. Tous les droits ont fini. Fidèles, prêtres, évêques ont perdu leur liberté. L'Église c'est le pape! Un monstre a englouti l'autre, pour être ensuite englouti à son tour. Rien de plus triste, rien de plus malfaisant que cette tragique histoire. *Quod des devorat* [1]. Le hiérarchisme romain dévore tout ce qu'on lui donne. La société cléricale ayant fait ainsi disparaître la société chrétienne, la Réformation devait la rétablir.

C'était ce qui arrivait alors à Genève. Les droits des chrétiens furent l'une des premières réclamations que firent entendre ces Genevois, si épris de leurs droits de citoyens. « Si le pape *vend* des indulgences, « dirent-ils, l'Évangile *donne* un pardon gratuit. Puis« que Rome affiche sa grâce, affichons, nous, celle

[1] Plaute.

« du Seigneur. » Ces Genevois, qui étaient au nombre des auditeurs d'Olivétan, rédigèrent ensemble la « proclamation céleste » dans des termes simples et évangéliques; il est probable que ce fut Olivétan lui-même qui la composa. Bandichon de la Maison-Neuve prit le papier et courut chez un imprimeur, auquel il commanda des placards en gros caractères. Après cela quelques huguenots, parmi lesquels de la Maison-Neuve et Goulaz étaient des plus zélés, s'entendirent; et le 9 juin, de grand matin, ils affichèrent sur tous les murs, dans les divers quartiers de la ville, le *grand pardon général de Jésus-Christ*[1];... à une bonne hauteur, en sorte que chacun pût aisément le lire. Il y avait alors, devant Saint-Pierre, un certain pilier qui servait aux affiches cléricales; Goulaz s'approcha, et sur l'une des annonces du jubilé romain, il appliqua la proclamation du pardon évangélique.

Le soleil s'était levé au-dessus des Alpes; il était déjà grand jour; toute la ville était réveillée, les fenêtres et les portes des maisons s'ouvraient, et les habitants commençaient à circuler dans les rues. Ils regardent, ils s'approchent, ils s'arrêtent étonnés devant ces proclamations... Hommes, femmes, prêtres, moines, se groupent devant les pancartes et lisent, ébahis, ces paroles, qui leur semblent fort étranges:

DIEU, NOTRE PÈRE CÉLESTE, PROMET LE PARDON GÉNÉRAL DE TOUS SES PÉCHÉS A QUICONQUE A UNE REPENTANCE SINCÈRE ET UNE FOI VIVE A LA MORT ET AUX PROMESSES DE JÉSUS-CHRIST.

[1] Roset, livre II, chap. LXVI. Roset dit positivement que ces placards étaient imprimés. — Voir aussi Manuscrits de Berne, *Hist. helvet.*, V, p. 12.

« Vraiment, disaient quelques huguenots, ceci « ne peut être une indulgence papale, car il n'y est « pas question de pécune. Un salut donné gratuite- « ment doit certainement venir du ciel. » Mais les prêtres pensaient autrement; ils voyaient dans cette affiche une insulte au pardon du pape et leur colère ne cessait de s'accroître. Ils apostrophaient ceux qu'ils croyaient les auteurs du placard; ils les accablaient d'injures et, se jetant sur eux, les frappaient du poing, et même avec des armes dont ils s'étaient munis [1]. « Le clergé en fit beaucoup de « bruit, dit le pseudo-Bonivard, et les prêtres vou- « lant arracher lesdits placards, les fidèles qu'ils « nommaient luthériens se découvrirent pour les « empêcher, ce qui causa une grande émotion parmi « le peuple [2]. » Bientôt en effet les partis s'organisèrent; des groupes se formèrent : d'un côté, les citoyens qui défendaient les placards; de l'autre, les prêtres et leurs troupes qui voulaient les déchirer.

Un chanoine, Fribourgeois de naissance, nommé Wernly, était resté à Genève; c'était un homme vigoureux, d'un caractère emporté, papiste fanatique, qui maniait l'épée aussi bien que l'encensoir, et appliquait un soufflet aussi lestement qu'il donnait l'eau bénite. Ayant entendu le tumulte, il sortit de sa maison, se dirigea vers la cathédrale, et au moment où il allait y entrer, il remarqua le placard que Goulaz avait collé sur le pilier de l'église. Il

[1] « Exarsit hic statim furor, nec verbis tantum erupit, sed et armis. » (*Geneva restituta*, p. 37.)

[2] Histoire sous le nom de Bonivard. Manuscrit de Berne, *Hist. helvet.*, V, p. 12.

s'emporte, il court au papier et l'arrache avec de grosses malédictions. Goulaz, un de ces esprits hardis qui bravent ceux qu'ils méprisent, se tenait tout près de là et observait ce qui se passait. Voyant l'acte du chanoine, il s'approche et met tranquillement un autre papier à la place de celui que Wernly venait d'arracher. A cette vue, le feu monte à la tête du violent Fribourgeois; ce n'est plus au papier qu'il en veut, c'est à l'hérétique. Il se jette sur Goulaz et lui donne un rude soufflet; puis, ne se contentant pas de cette correction, il tire l'épée (car les chanoines en portaient alors) et se met en mesure de le frapper. Goulaz n'avait pas l'humeur endurante; aussi, voyant le chanoine l'épée au poing, il tire la sienne, se met sur la défensive, croise le fer et blesse Wernly au bras. Alors s'élève un grand tumulte; les partisans des prêtres se jettent sur le téméraire, qui a osé se défendre contre ce saint homme; les huguenots, de leur côté, se rangent autour de Goulaz et le défendent. Une bataille entre le prêtre et le laïque, une lutte entre la société cléricale et la société séculière se livre alors dans Genève. Les prêtres avaient décidé que les placards seraient *partout* arrachés; aussi on entendait des cris, des cliquetis d'épées, un grand bruit de discorde et de bataille, non-seulement devant le porche de Saint-Pierre, mais dans les rues environnantes, et presque dans toute la ville. On ne voyait, dit-on, que rixes, conflits, épées dégaînées [1]..... Deux hommes

[1] « Hinc rixæ, conflictus et enses utrinque expediti. » (*Geneva restituta*, p. 37.)

du parti des prêtres furent blessés au bourg de Four. Les magistrats, instruits de ce qui se passait, accoururent et séparèrent enfin les combattants.

Goulaz, sans doute, ne représentait pas la Réforme; il n'était qu'un patriote genevois, un peu vif; mais l'Église romaine ne pouvait renier un chanoine; il était bien son représentant; aussi l'on se demandait si elle prétendait combattre l'Évangile par des soufflets et des coups d'épée. Pendant cette rude escarmouche entre les ultramontains et les huguenots, un seul parti s'était tenu à l'écart et se réjouissait tout bas; c'étaient les partisans de Savoie. ils pensaient que puisque les deux partis genevois se battaient entre eux, on les verrait, fatigués des discordes civiles, plier les uns et les autres le genou sous l'empire du gouvernement absolu de Son Altesse sérénissime. La division ferait leur force [1].

La nouvelle de cette bataille arriva bientôt à Fribourg. Déjà on y avait parlé d'un certain maître d'école qui prêchait l'Évangile à Genève, et l'affiche qui avait remué toute la ville était, pensait-on, le résultat de ses prédications. Fribourg fut ému, car il y avait eu dans cette affaire non-seulement un coup porté à un Fribourgeois, mais, ce qui était plus alarmant encore, un coup porté à la papauté. Le 24 juin, le conseiller Laurent Brandebourg arriva à Genève, et ayant été admis devant le conseil, il se plaignit, au nom de ce canton catholique, de ce qui s'était passé, et surtout des livres et placards

[1] « Dissidiis civilibus fessa imperium acciperent. » (*Geneva restituta*, p. 38.)

qui induisaient *à la nouvelle loi*, et jetaient du mépris sur l'autorité de l'évêque et du pape. « De tous « côtés, dit-il, on nous assure que vous êtes de la « loi luthérienne. S'il en est ainsi, Messieurs, nous « déchirerons les lettres de l'alliance et nous en « jetterons les morceaux à vos pieds. » Ces paroles, accompagnées d'un geste énergique, effrayèrent le conseil. « Jamais, se disaient les syndics, l'alliance de « Fribourg ne nous a été plus nécessaire. » Il y avait encore parmi les Genevois beaucoup de zélés catholiques-romains; les évangéliques n'étaient guère que des exceptions; un bon nombre, nous l'avons dit, se trouvaient dans un certain milieu négatif. La menace de Fribourg troubla les magistrats. « Nous ne « sommes point *luthériens!* » répondit le premier syndic. « Eh bien, reprit le catholique Brandebourg, « citez Goulaz devant la cour ecclésiastique. » Le conseil répondit que les *grands pardons* avaient été placardés à son insu, qu'il désapprouvait cette licence, que Goulaz n'avait frappé le chanoine qu'à son corps défendant, après avoir reçu de lui un soufflet et lui avoir vu tirer contre lui l'épée, et que néanmoins il avait été mis à l'amende. Le conseil ajouta qu'il ferait encore plus pour satisfaire Fribourg. Et aussitôt il fit défendre, à son de trompe, d'afficher aucuns écrits sans permission. Puis comme les prêtres criaient encore plus fort contre Olivétan que contre Goulaz, les syndics ordonnèrent que, « pour le présent, *le « maître des écoles* cesserait de prêcher l'Évangile[1]. »

[1] « De prædicante Evangelii. » — Registres du Conseil des 24, 27, 30 juin, et du 25 juillet. — Spon, *Hist. de Genève*, II, p. 463.

On crut avoir ainsi coupé le mal par la racine. Le parti ultramontain, ravi de ce triomphe, pensa le moment arrivé pour opérer une complète réaction. Les prêtres commencèrent la chasse aux saintes Écritures, visitant les familles et exigeant qu'on leur remît les Nouveaux Testaments.

Les murmures éclatèrent : « On veut, dirent les « huguenots, nous ôter l'Évangile de Jésus-Christ, et « à la place on nous donnera..... quoi ?..... la fable « romaine..... Il nous faudra lire de nouveau les « contes de la légende dorée. Certes, c'est bien as- « sez de les entendre à l'église ! » Baudichon de la Maison-Neuve et ses amis pressèrent le conseil de se montrer chrétien. Ils lui représentèrent que c'était une honte de voir les prêtres et les moines faire si peu de cas des évangiles et des épîtres, et remplir les oreilles des auditeurs d'inventions humaines. Olivétan leur avait souvent répété qu'il ne s'agissait pas d'introduire une nouvelle religion, mais de rétablir l'ancienne, celle des apôtres ; cette idée, si simple et si vraie, était facilement reçue. Le triomphe que les prêtres avaient rêvé se transforma en un triomphe de l'Évangile. « Le parti des *luthériens*, « dit un ancien manuscrit, ou, comme ils se nom- « maient, des *évangéliques*, devint tous les jours plus « nombreux et plus fort parmi le magistrat et le « peuple[1]. » Les amis de la Réformation, qui se trouvaient dans le conseil, commencèrent à parler courageusement des droits de la Parole de Dieu. Ceux des conseillers qui n'étaient pas *luthériens*

[1] Manuscrit de Berne, *Historia helvet.*, V, p. 12.

étaient en général des hommes honnêtes, qui trouvaient très chrétien et même très catholique qu'on prêchât l'Évangile et non la légende. Ils ne voulaient pas qu'il fût dit que l'Église à laquelle ils appartenaient s'appuyât sur des visions et de faux miracles. Aussi le conseil ordonna, à ce qu'il semble à l'unanimité, au grand vicaire de Gingins de Bonmont, « de faire en sorte que dans toutes les pa« roisses et dans tous les couvents, on prêchât l'É« vangile *selon la vérité, sans y mêler aucunes fables* « et autres inventions humaines[1]. » Les évangéliques, à leur tour, triomphaient de cette ordonnance. Ils savaient que, dans l'intention du magistrat, elle n'avait pas pour but d'abolir le culte romain; toutefois elle était le premier acte officiel fait à Genève dans un sens favorable à la Réformation. Aussi entourèrent-ils de leur respect les syndics sous lesquels cet arrêté fut pris; c'étaient Guillaume Hugues, frère de Besançon; Claude Savoie, homme d'une grande énergie; Ami Porral, plein d'esprit et d'intelligence, déjà gagné à l'Évangile, et Claude Du Molard.

On ne pensait pas de même au dehors. Les prédications qui se faisaient « dans les maisons de Ge« nève, » « *l'abominable hérésie luthérienne* qui était « enseignée jusque dans les écoles[2], » avaient causé une vive alarme dans les provinces catholiques voisines de cette ville; la proclamation du *grand pardon général de Jésus-Christ* l'augmenta. A Cham-

[1] Registres du Conseil des 30 juin, 12 juillet, 20 août. — Spon, *Hist. de Genève*, II, p. 464-466.
[2] Archives de Genève, n° 1069.

béry, les esprits étaient fort agités. Les uns, hors d'eux-mêmes, eussent voulu que les foudres du ciel fussent lancées contre Genève; les autres, plus miséricordieux, peut-être plus prudents, voulaient conjurer les Genevois, même avec larmes, de rester fidèles à la papauté. Il y avait alors à l'évêché de Chambéry un grand concours de prêtres; un nonce du pape se trouvait en passage dans cette ville, et l'archevêque, le nonce et ceux qui les entouraient s'entretenaient de Genève, en en déplorant tous à l'envi l'apostasie. Le nonce, romain violent, voulait immédiatement porter les faits à la connaissance du pape, afin que la cour de Rome procédât selon la rigueur des lois ecclésiastiques. L'archevêque l'arrêta ; il préférait faire d'abord une démarche auprès du conseil. En effet, il écrivit aux syndics une lettre, dans laquelle après avoir articulé les rapports divers à la charge des Genevois, il ajoutait : « Sera-t-il vrai que de tels faits se passent dans une « ville renommée de toute antiquité pour sa foi ?... « Ce serait si grave, que nous devrions incessam- « ment les porter à Rome... Mettez-nous à même de « dire au saint-père que vous conserverez une foi « perpétuelle envers le saint-siége apostolique[1]. »

Les syndics, qui ne voulaient se prononcer ni pour Rome, ni pour Wittemberg, furent dans un grand embarras. L'un d'eux pourtant trouva le moyen d'en sortir. « Ne répondons rien, » dit-il. En effet, le messager de l'archevêque étant venu cher-

[1] Archives de Genève, n° 1069. — Spon, *Hist. de Genève*, I, p. 466. — Gaberel, I, p. 110.

cher sa réponse, les syndics le firent entrer, et se contentèrent de lui donner de bouche ce message : « Dites à Monseigneur que nous voulons vivre chré-« tiennement et selon la loi de Jésus-Christ! » L'archevêque, le nonce et le pape pouvaient entendre cela comme il leur plairait. On vit bientôt que Rome et la Savoie ne se souciaient nullement de laisser vivre Genève selon la *loi de Jésus-Christ*, qu'il invoquait.

Mais si la papauté s'inquiétait, les chrétiens évangéliques se réjouissaient. Ils croyaient qu'une position importante était conquise par la Réformation; et, supposant les Genevois plus avancés dans la foi qu'ils ne l'étaient en réalité, ils triomphaient à l'avance des victoires que ces nouveaux membres du corps évangélique feraient remporter à l'étendard commun. « Les Genevois, disait l'un, sont de vrais « *chevaliers chrétiens*, qui, n'ayant point égard aux « hommes transitoires, ne craignent pas de déplaire « à leurs supérieurs, ennemis de la vérité. » « Les « Genevois, disait un autre, sont des hommes éner-« giques; s'ils embrassent l'Évangile, ils sauront « le répandre ailleurs[1]. »

Les anciens évangéliques firent davantage; ils se sentirent pleins d'amour pour les évangéliques nouveaux. Ils voulaient leur souhaiter la bienvenue, leur tendre une main fraternelle, les recevoir, avec la charité de Christ, dans cette humble et petite Église, qui devait croître d'année en année et de

[1] Ruchat, III, p. 136-140.—Épître des amateurs de la sainte Évangile de Payerne à ceux de Genève. — Archives de Genève, n° 1070. — *France Protestante*, art. *Saunier*.

siècle en siècle. De plus, leur illusion n'était pourtant pas complète; ils connaissaient l'état moral des Genevois; ils savaient que le petit troupeau était faible encore, qu'il commençait à peine à balbutier le nom de Jésus-Christ et à marcher dans sa voie. Ces vieux chrétiens voulaient donc s'approcher de lui comme un père de son enfant, le prendre par la main, lui montrer les dangers qui l'entouraient, le conjurer de demeurer ferme et de croître dans cette foi qu'il commençait à confesser avec courage.

Entre les Alpes et le Jura, entre Lausanne et Berne se trouve une petite ville, formée il y a bien des siècles, autour d'une abbaye que la fameuse reine Berthe avait déclarée franche de toute domination, même de celle du pape, et qui, en 1208, avait résisté à l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Dans une maison de cette ville, Payerne, se trouvaient réunis, en juillet 1532, de pieux chrétiens, avec leur pasteur Antoine Saunier, de Moirans en Dauphiné, ami de Farel. Ils s'entretenaient de la *destruction du royaume papistique*, des nouvelles qu'ils recevaient de Genève, et ils étaient pleins de l'espoir que cette cité contribuerait bientôt à cette destruction tant désirée. L'un d'eux proposa d'adresser une lettre aux Genevois. On se mit aussitôt à l'écrire; et voici les paroles que ces simples chrétiens envoyèrent à la cité épiscopale :

« Nous avons entendu que le Dieu de gloire vous « a visités de sa grâce, comme ses enfants élus, et « que maintenant il vous appelle de sa voix éter« nellement salutaire. Bien-aimés en Jésus-Christ,

« recevez la parole du grand Pasteur, qui s'est « donné une seule fois, et s'est sacrifié en hostie « vivante, pour le salut de tous croyants. Dieu « vous manifeste les grandes richesses de sa gloire; « il nous invite à délaisser les doctrines des hom- « mes et à prendre celle de notre seul Sauveur Jé- « sus-Christ, laquelle fait de nous de nouvelles « créatures et des héritiers du royaume de Dieu. « Croyez à cette doctrine, de bon cœur, sans honte « ni crainte des hommes ; ayant l'assurance qu'elle « est bonne, sainte, seule salutaire, et que toutes « les autres qui lui sont opposées sont méchantes « et condamnables. N'ayez point crainte du grand « nombre et de la puissance de vos ennemis; mais « pour l'amour de Jésus-Christ, qui a accompli vo- « tre rédemption, et qui nous donne la rémission de « tous nos péchés, soyez prêts à abandonner, non- « seulement vos honneurs, vos biens, vos parents, « mais encore à renoncer à vous-mêmes, déclarant « avec le bon saint Paul, que ni la gloire, ni la tri- « bulation, ni la mort, ni la vie ne vous sépareront « de l'Évangile du salut... »

« Or, donc, nous vos frères, en la génération se- « conde et spirituelle, nous prions le Père de gloire, « d'achever ce qu'il a commencé en vous, et d'é- « clairer les yeux de votre cœur par la vraie lu- « mière évangélique, afin que vous puissiez con- « naître les grandes et inexprimables richesses, « préparées à tous ceux qui sont sanctifiés par le « sang de Jésus-Christ. Renoncez donc au prince « de ce monde et à tous ses satellites, sous la ban- « nière desquels vous et nous nous avons cheminé,

« et reconnaissez notre Seigneur pour seul maître, « seul Dieu et seul Sauveur, qui donne le royaume « des cieux pour rien. Suivez, non ce qui vous « semble beau et bon, mais uniquement le com-« mandement de Dieu, notre bon Père, n'y ajou-« tant rien, n'en retranchant rien. Que sa grâce soit « écrite en vos cœurs, et que vous la distribuiez à « ceux qui sont encore ignorants et infirmes, *par « une douce et aimable instruction;* en sorte que le « troupeau de Jésus-Christ soit journellement aug-« menté par vous. Notre Seigneur Dieu est pour « vous, lui contre lequel le monde entier ne peut « rien. Soyez les garde-enseignes sur la terre des « trésors de notre Sauveur, et que par votre moyen « le saint Évangile soit manifesté en plusieurs « pays. »

Le conseil déposa l'épître dans les Archives de la ville, où elle se trouve encore aujourd'hui [1].

Genève était encore loin du christianisme pur et vivant que cette lettre respire. Le combat entre Goulaz et Wernly, le tumulte dont fut accompagné dans toute la ville la publication faite par Baudichon de la Maison-Neuve et ses amis, ressemblaient peu (l'impartialité nous fait un devoir de le reconnaître) au tableau plein de douceur que Jésus-Christ nous trace quand il dit du serviteur de Dieu : *Il ne contestera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les rues* [2]. Mais ce n'est que peu à peu que le vieil homme s'efface, et que le nouvel homme

[1] Epître des amateurs de la sainte Évangile de Payerne à ceux de Genève. Archives, n° 1070.

[2] Matth., XII, 19.

paraît. C'eût été trop peut-être que de s'attendre à ce que ces énergiques huguenots, qui défendaient leur liberté avec le courage des lions, devinssent tout à coup des agneaux. Mais déjà alors il y avait, dans cette ville, des âmes qui estimaient par-dessus toutes choses le *grand pardon de Jésus-Christ.* Cette proclamation du salut gratuit, que nous avons racontée, signale une époque importante dans l'histoire de la Réformation de Genève. Toutes les religions humaines attribuent aux hommes, à leurs œuvres, à leurs pratiques, l'acquisition du salut; la religion divine seule, c'est-à-dire l'Évangile, déclare que Dieu le donne, qu'il le donne en Jésus-Christ, et que quiconque en reçoit l'assurance en son cœur devient une nouvelle créature. Tel fut l'étendard arboré dans Genève en 1532. Des serviteurs de Dieu, recueillis ou nés dans cette cité, devaient en être, selon la belle expression de l'Épître de Payerne, « les garde-enseignes sur la terre; » et, le tenant d'une main ferme, ils devaient être appelés, plus que d'autres peut-être, à le « manifester en plu- « sieurs pays. »

Tout annonçait que l'œuvre de la rénovation genevoise avançait, et pourtant elle avait encore de nombreux obstacles à vaincre et de grands travaux à faire. De puissants ouvriers allaient paraître pour les accomplir.

Jusqu'à présent le souffle de la Réformation est arrivé à Genève des plaines de la France et des montagnes de la Suisse. Les hommes de Dieu qui doivent le plus travailler à la transformation de

cette cité, Farel en particulier, n'ont agi sur elle que du dehors. Mais encore deux mois, et ce vaillant évangéliste entrera dans la ville des huguenots; d'autres le suivront; ils en ressortiront, chassés par les amis de Rome; ils y reviendront avec une décision nouvelle, et travailleront avec un zèle infatigable, jusqu'à ce qu'après de longues ténèbres, on y voie luire enfin la lumière de Jésus-Christ.

L'antique cité n'a pas alors à lutter avec un seul parti; elle est attaquée à la fois par deux bandes contraires, assiégée d'un côté par l'évêque, de l'autre par les réformateurs. De ces deux armées, quelle est celle qui l'emportera? — Genève, chose étrange, repousse à la fois l'une et l'autre. Cette ville serait-elle donc destinée à n'être ni du côté droit ni du côté gauche, ni évangélique ni romaine? Il ne peut en être ainsi, et divers symptômes semblaient alors indiquer la solution prochaine.

Le fanatisme du clergé genevois, le respect des magistrats pour les institutions existantes, l'énergie avec laquelle une partie du peuple repoussait la réformation semblaient indiquer que le mouvement, dont Genève était alors agité, aboutirait simplement à l'abolition du pouvoir temporel de l'évêque.

Mais d'autres signes paraissaient annoncer un autre avenir. A mesure que l'amour de la Parole de Dieu croissait dans les cœurs, on y voyait diminuer le respect pour la religion romaine. Les chrétiens évangéliques se disaient que le salut était une chose éternelle, tandis qu'un gouvernement, même ecclésiastique, n'était qu'une chose tempo-

relle ; que les droits de la vérité primaient toutes les prétentions cléricales, et que l'autorité des Écritures était supérieure à celle de tous les pontifes.

De plus, un nouvel élément paraissait. La société ecclésiastique était tombée dans le sommeil et dans la mort ; au seizième siècle, la Réformation la réveilla et lui rendit la vie et l'activité. Farel est l'un des types les plus remarquables de cette animation chrétienne ; son dévouement sans bornes, ses infatigables travaux devaient, le bras de Dieu étant avec lui, lui assurer la victoire.

Il est vrai que cette nouvelle force se tourna bientôt contre la Réforme. L'Église romaine se réveilla, s'agita, surtout après la fondation de l'ordre des jésuites ; mais son activité différa grandement de celle des réformateurs. Celle-ci descendait d'en haut ; celle du clergé romain vint d'en bas. Quoi qu'il en soit, la papauté devint bientôt aussi énergique que le protestantisme. C'était un danger pour lui ; peut-être était-ce aussi un bienfait. Si les adversaires étaient restés dans leur sommeil, la Réformation eût pu finir par s'endormir elle-même. Mieux vaut l'activité qu'une immobilité sans espoir. Qu'il y ait lutte seulement ! Par la lutte, l'Église s'épure, le chrétien grandit, et la cause de la vérité et de l'humanité triomphe.

Genève allait connaître de telles luttes, plus qu'il ne l'avait fait, et l'action dans ses murs allait devenir de jour en jour plus chaude. Combats au dehors, combats au dedans. La Réformation naissante et la liberté antique (et pourtant nouvelle), verront encore se ranger contre elles l'évêque, le

duc, l'Empereur, les gentilshommes, leurs vassaux, les troupes savoyardes; plus, des bandes italiennes aguerries, et parmi ceux qui les commanderont, tel des meilleurs capitaines du siècle..... En même temps la bataille commencera au dedans avec furie. La papauté, alarmée en voyant un de ses siéges les plus antiques gravement menacé, poussera un cri de colère; tous les amis du sacerdoce romain se réveilleront, s'agiteront, combattront; l'opposition furieuse lèvera une tête irritée. Il n'y aura pas seulement des conseils secrets, des complots perfides, des prédications fanatiques, des disputes ardentes; mais aussi des tumultes dans les rues, des sergents armés s'efforçant d'arrêter la prédication de la Parole, des canons braqués sur les places, des coups d'épée, des coups d'arquebuse, des coups de poignard, des prisons, des exils, des empoisonnements... A la vue de ces combats violents, de ces calamités répétées, la pensée de l'historien se trouble, elle s'égare peut-être. Il lui semble que les puissances des ténèbres déployent leurs forces dans cette vieille cité. Il croit voir cet être mystérieux, qu'un grand poëte nous montre, dans des vers immortels, complotant la ruine du monde, au moment où il sortait, souriant d'innocence et de gloire des mains de son Créateur, — Satan, s'il faut le nommer par son nom, — descendre, comme jadis en Eden, jeter l'ombre immense de ses vastes ailes sur les Alpes gigantesques, leurs blanches sommités, leurs lacs calmes et limpides, leurs collines riantes, s'abattre sur les tours de l'antique cathédrale, pour combattre

les conseils du Roi des Cieux, et s'opposer, en répandant partout sa ruse et sa furie, à la nouvelle création d'un monde nouveau [1].

Mais à tous ces efforts des ténèbres, les hommes de l'Évangile opposeront les armes resplendissantes de la lumière. Ils proclameront l'amour de Dieu; ils annonceront l'œuvre de Christ; ils publieront la grâce. Ils répéteront avec Jésus-Christ que *la chair ne sert de rien;* c'est-à-dire quc les grandeurs d'une hiérarchie superbe, la puissance d'une royauté temporelle, la multitude de ses serviteurs en tant de contrées et sous tant d'uniformes divers, les pompes par lesquelles son culte cherche à captiver les sens, les oracles de ses traditions, revêtus quelquefois des séductions de la philosophie humaine, — que tout cela est inutile; — que la puissance est à Dieu, que le salut est dans la folie de la croix, et que c'est l'*Esprit qui vivifie.* Et grâce aux armes spirituelles qu'ils emploieront, deux ou trois humbles organes de la Parole de Dieu, dissiperont les conseils de leur redoutable adversaire, détruiront ses forteresses, et abaisseront jusque dans la poudre les hauteurs qu'il élevait contre la connaissance de Dieu. Le rude Farel, le doux Viret, le faible Froment vaincront dans Genève les puissances de Rome, même avant que Calvin, le grand capitaine,

[1] ..... He wings his way
Directly towards the new created world,
And Man there plac'd, with purpose to assay
If Him by force he can destroy, or, worse,
By some false guile pervert.....
(Milton, *Paradise lost*, Book III.)

y paraisse. Dieu prend les choses faibles de ce monde, afin de couvrir de confusion les fortes, et il choisit celles qui ne sont pas afin d'abolir celles qui sont[1].

[1] 1 Corinthiens, chap. 1, v. 27, 28.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

